



128867



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Semaine de prière pour l'Unité. La quête de l'Epiphanie. Registres paroissiaux. Réunions U.N.C.A.H.S. Direction de l'Enseignement (réunions). — Communiqué annonçant le nouveau texte du « Notre Père ».

PARTIE NON OFFICIELLE. — Les vœux du Nouvel An à l'Evêché. Un texte du « Notre Père » commun aux chrétiens de langue française. L'équilibre pastoral (Mgr Kérautret). L'Ecuménisme d'après les décrets conciliaires. Un livre sur la pédagogie de l'Ecuménisme. « Les prêtres dans la pensée de Vatican II ».

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT****Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

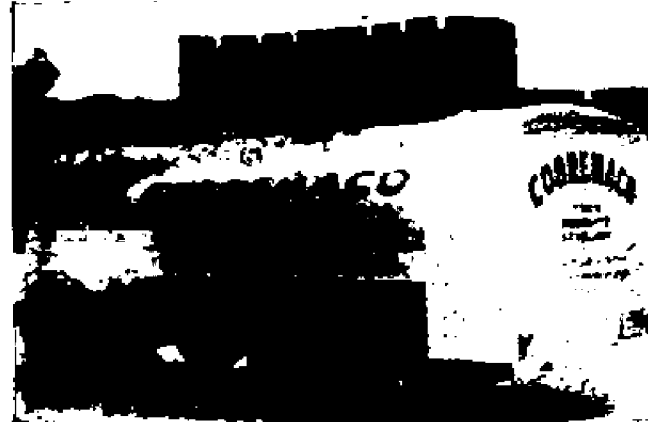
**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT****COMBUSTIBLES LIQUIDES**FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CORue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie**CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE**

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX.**RIDEAUX - TENTURES**Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus**AU DÉ D'ARGENT**40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

**La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon**Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.**PARTIE OFFICIELLE****SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ**La Semaine de prière universelle pour l'Unité des Chrétiens est fixée
du 18 au 25 janvier. Monseigneur l'Evêque demande à toutes les paroisses,
écoles et communautés de participer à cette prière pour l'Unité voulue
par le Christ et de s'efforcer de marquer cette semaine par des réunions
appropriées.**LA QUÊTE DE L'EPIPHANIE**Cette quête pour les Missions de langue française d'Afrique garde sa
raison d'être, à côté de celle de la Propagation de la Foi et de la Cam-
pagne contre la faim dans le monde.Étant donné leur nombre, les diocèses africains reçoivent chacun de
la Propagation de la Foi environ 3.000.000 de francs C.F.A. (= 6.000.000
anciens francs). La pauvreté des fidèles de ces diocèses ne leur assure
qu'un rapport financier très insuffisant : « Nous tendons la main à des
frères eux-mêmes chargés de soucis, parce que nous sommes réellement
très pauvres », écrivait récemment à Monseigneur l'Evêque Monseigneur
Zoa, archevêque de Yaoundé.« Le produit de la quête de l'Epiphanie, explique Monseigneur Thian-
doun, archevêque de Dakar et président de la Conférence Ouest-Afrique,
le produit de cette quête qui nous est spécialement destiné, selon une
tradition instaurée depuis soixante-quinze ans dans tous les diocèses de
France, nous permet de renflouer des déficits qui ne pourraient l'être
autrement, et nous donne la possibilité d'assurer l'existence de nos com-
missions épiscopales et secrétariats régionaux, l'activité de centres et
sessions régionales d'Action catholique, sociale, catéchétique, tous orga-
nismes sur lesquels repose notre travail de coordination collégial et pasto-
ral, si nécessaire à nos jeunes églises. »

— 4 —

REGISTRES PAROISSIAUX

Le Secrétariat souhaite recevoir *le plus tôt possible en janvier* les registres paroissiaux de l'année 1965 destinés à l'évêché.

L'année dernière, ce même appel a été largement entendu, et nous en remercions vivement MM. les Curés et Recteurs : les contrôles nécessaires en sont rendus plus faciles... et moins fastidieux.

On nous pardonnera de demander à quelques négligents un soin plus grand dans la rédaction des divers actes, l'établissement des listes récapitulatives *selon l'ordre alphabétique*, l'exactitude et la précision dans l'indication des dates et lieux de baptême dans les listes de communions et de confirmations. — Merci !

RÉUNIONS U. N. C. A. H. S.

Réunions par commissions spécialisées :

- Quimper, Soignantes à domicile : jeudi 13 janvier, 14 h., 9, rue du Frou,.
- Landerneau, Soignantes à domicile : jeudi 13 janvier, 14 h.,
- Le Folgoët, Soignantes à domicile : dimanche 16 janvier, 14 h. 30,
- Brest, Soignantes à domicile : mardi 11 janvier, 14 h. 30, Salle des Œuvres S. Louis,
- Brest, Personnes âgées : jeudi 17 février, 10 h. 30, à Plougastel-Daoulas.
- Morlaix, Personnes âgées : jeudi 13 février, 14 h. 15, à la Communauté de l'Hôpital.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Tous les directeurs et directrices de tous ordres d'enseignement sont convoqués à l'une ou l'autre des réunions suivantes :

- *Quimperlé* (la Retraite) : le lundi 10 janvier, à 17 h.
- *Brest* (N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou) : le mardi 11, à 17 h.
- *Lesneven* (N.-D. de Lourdes) : le mercredi 12, à 17 h.
- *Quimper* (Ste-Anne) : le jeudi 13, à 14 h. 30.
- *Morlaix* (Porsmeur) : le vendredi 14, à 17 h.

COLLECTES POUR LES ŒUVRES MISSIONNAIRES

Les sommes recueillies pour les œuvres missionnaires : Propagation de la Foi, St-Paul Apôtre, Ste-Enfance, doivent parvenir à l'Evêché *avant la fin du mois de janvier*. Préciser les sommes à attribuer à chacune de ces œuvres.

● *L'ENCYCLIQUE « MYSTERIUM FIDEI »* de Paul VI a paru aux Editions du Centurion avec une introduction de Ch. Ehlinger. Sous couverture illustrée, 64 pages, 2 francs.

— 5 —

COMMUNIQUE

Les autorités catholiques, orthodoxes et protestantes ont décidé d'adopter une traduction commune du Notre Père en langue française.

Ainsi, dans une commune recherche de l'unité voulue par le Christ, tous les chrétiens pourront dire ensemble la prière que leur unique Seigneur leur a enseignée.

La traduction adoptée est la suivante :

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumetts pas à la tentation,
mais délivre-nous du Mal.

N. B. — Les catholiques de rite latin ajoutent au Notre Père *Amen*. Les chrétiens d'Orient et les protestants conservent les conclusions (doxologies) qui leur sont propres.

Du côté catholique la décision a été ratifiée par le Siège Apostolique, et le texte entrera *en usage dans la messe à Pâques*. Du côté protestant la ratification sera demandée aux synodes de 1966.

Pour la France :

- le Président de l'Assemblée plénière de l'Episcopat catholique de France :
Cardinal Joseph LEFEBVRE.
- les Prélates suivants, représentant les différentes juridictions de l'Eglise orthodoxe en France :
Métropolitain MELETIOS,
Archevêque ANTOINE, de Londres,
Archevêque GEORGES,
Archevêque ANTOINE, de Genève.
- les Présidents des Conseils des Eglises luthériennes et réformées en France :
Pierre BOURGUET,
Marcel JORON,
Etienne JUNG,
Edouard WAGNER.

4 janvier 1966.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 janvier, la Sainte Famille. Lundi 10 à mercredi 12, de la férie. Jeudi 13, Baptême de N. S. Jésus-Christ. Vendredi 14, S. Hilaire. Samedi 15, S. Paul, premier ermite. Dimanche 16, 2^e dimanche après l'Épiphanie.

On se méprendrait totalement si l'on pensait que le chrétien a la faculté de se réfugier dans une sorte d'angle mort de l'histoire du monde, et s'il fallait le ranger, historiquement ou socialement parlant, parmi ces hommes comme on en trouve dans chaque histoire et dans chaque évolution et qui sont des hommes d'hier, pas « à la page », de simples témoins du passé, de ces conservateurs impénitents qui soupirent sans cesse après le bon vieux temps.

Il ne faut pas le nier : nos bons chrétiens donnent souvent une pareille impression. Ah ! c'est bien vrai : la chrétienté n'a reçu de Dieu aucune garantie de ne pas se laisser endormir par le présent. Elle peut être démodée ; elle peut oublier que la seule façon de défendre la vérité ancienne et les valeurs d'hier, c'est de conquérir un avenir nouveau. Et elle est tombée pour une bonne part dans cette erreur, en sorte que le christianisme d'aujourd'hui éveille souvent l'impression pénible de ne faire que courir, en grognant, en critiquant âprement, derrière le char de l'histoire dans lequel l'humanité voyage vers un nouvel avenir. Et cette impression en engendre une autre : celle que la révolution infinie opérée par Dieu dans l'histoire lorsqu'il a jeté sur notre terre le feu infini jailli de son propre brasier, est portée par des gens qui n'ont vraiment confiance que dans ce qui a subi l'épreuve du temps : comme si le passé lui-même n'était pas essentiellement de ce monde, comme s'il n'en partageait pas la fragilité, l'ambiguïté et le caractère transitoire, tout comme le monde de demain !... On ne leur demande certes pas de souscrire aux programmes d'avenir élaborés par les autres, si ceux-ci sont contraires à l'esprit chrétien et humain. Mais alors ils devraient eux-mêmes avoir une ligne concrète d'action pour deux ou trois siècles (et pas seulement pour l'éternité) ; au lieu de cela, ils se contentent trop facilement de principes généraux assortis de cette affirmation que ceux-ci gardent leur valeur en tout temps, demain comme hier...

Un christianisme que se veut total implique très précisément la conviction que la foi chrétienne et l'éthique chrétienne s'exercent, doivent s'exercer, sur la matière concrète de l'existence humaine, et non pas à côté ; et qu'une telle matière n'est autre que la totalité du monde créé par Dieu.

Karl RAHNER, « Mission et grâce » (t. III, p. 155).

Les vœux du nouvel an à l'Évêché

Discours de M. le Doyen du Chapitre

EXCELLENCE,

Une fois de plus me revient l'honneur de me faire le porte-parole du vénérable chapitre, du clergé, des religieux du diocèse, pour exprimer en leur nom les vœux fervents et affectueux que nous nous plaisons à vous adresser à pareil jour, tant pour votre santé, votre bonheur personnel, que pour la prospérité de notre diocèse de Quimper et de Léon. Ces vœux, accompagnés de nos prières, nous les faisons sans phrase, très simplement, avec un cœur qui sait toute la reconnaissance qu'il doit au Père et au Pasteur de nos âmes.

Bonne, heureuse et sainte année.

Ces vœux de nouvel an, je les adresse tout particulièrement avec joie à Monseigneur Favé, dont la santé, à son retour du Cameroun et du Congo, nous avait donné quelques inquiétudes. Une robuste constitution, une volonté de fer ont permis à Monseigneur l'Auxiliaire de triompher de la virulence des microbes les plus féroces et de recouvrer son entrain et son dynamisme habituels.

Mes vœux, je les adresse à MM. les Vicaires généraux, à MM. les Secrétaires, sans oublier tous les absents : pensionnaires de nos maisons de repos, prêtres détachés dans divers diocèses de la métropole et dans les missions, malades de nos sanas, aumôniers de l'Armée et de Marine, séminaristes soldats.

A tous, bonne, heureuse et sainte année.

Vous rentrez de Rome, ainsi que Monseigneur Favé, après avoir assisté à la dernière session du Concile qui, au dire du Cardinal Feltin, a été la plus grande expérience du catholicisme à la fois « vertical » et « horizontal » qui ait jamais eu lieu. Les Pères Conciliaires ont dû prendre position sur des problèmes délicats et particulièrement redoutables : la liberté religieuse, la révélation, le fameux schéma XIII tant attendu et tant discuté. Les oppositions se sont insensiblement réduites par une recherche attentive et une considération toujours plus exacte des points de vue respectifs. Ainsi, le Concile a-t-il vraiment fait son œuvre dans une grande charité et dans la vérité mieux comprise.

Ce qui est plus important, ce n'est pas encore ce que l'on a dit au Concile, mais surtout ce que dit le Concile, car ce sont les textes et les textes seuls qui resteront. L'aggiornamento signifiera pour nous désormais, pénétration dans l'esprit du Concile et mise en application d'une façon fidèle et heureuse des règles tracées.

Avec votre précision coutumière, vous nous donnerez, Excellence, vos directives et vos consignes et je crois pouvoir vous assurer que votre clergé les suivra « avec prudence et audace, avec cette persévérance qui est la marque du véritable amour ».

**

Les mêmes problèmes, avec une opportunité, une accuité, une adaptation toujours nouvelles, se sont présentés, au cours de l'année, à vos prêtres comme à vous-même.

L'un des principaux objectifs fixés est la mise en œuvre loyale et méthodique des prescriptions ou dispositions liturgiques. Il est réconfortant de constater les efforts entrepris dans nos paroisses pour éduquer les fidèles sur le

véritable sens de la messe et les conduire à une pleine intelligence des richesses contenues dans l'action liturgique renouvelée.

La concélébration fait partie désormais de plus en plus souvent de nos fêtes et manifestations paroissiales et par ailleurs il semble que quelque chose d'irréversible soit engagé, plein de promesse mais dont les applications et tous les fruits ne peuvent se dévoiler que peu à peu. La maturation se fera d'autant mieux qu'elle s'accomplira dans l'unité d'action entre les prêtres d'un même doyenné et d'une même zone. La vie d'équipe a fait ses preuves, et l'unité du corps sacerdotal est à ce prix.

De plus en plus, sous l'impulsion des archidiacres et des curés-doyens, les réunions sacerdotales permettent d'étudier ensemble et sous un jour positif les questions qu'impose l'évolution parfois hallucinante des paroisses, d'unifier, d'harmoniser, d'hierarchiser les tâches, de les accomplir en commun en apportant chacun son expérience et son dynamisme. « Les jeunes, nous dit Mgr Weber, archevêque de Strasbourg, ont leur mot à dire : Ils peuvent avoir avec le monde actuel un contact plus intime et mieux saisir ses aspirations. Les anciens ont certainement plus d'expérience et ont souvent le sens de ce qui est possible et de ce qui est chimérique. Nous devons arriver à un équilibre entre ces deux tendances. Cet équilibre exige des anciens de l'ouverture d'esprit, de la compréhension pour ceux qui pensent autrement qu'eux. ... Par contre, on est en droit d'exiger de ceux qui sont impatientes de voir une certaine mise au point se réaliser, la même compréhension avec le respect de ceux qui pensent autrement qu'eux et ont une certaine expérience de la vie ».

A chacun de faire son examen de conscience pour assurer cette collaboration, ce travail d'ensemble indispensable dans un diocèse, une paroisse, une institution.

Collaboration entre confrères, collaboration aussi avec les laïcs. Nous sommes tous, sur ce point, conviés par le Concile à un effort unanime et concerté, résolu et persévérant. Si nous ne sommes pas présents ensemble au monde d'aujourd'hui, celui de demain se bâtera sans nous. Le travail effectué dans le diocèse par les mouvements d'action catholique et tant d'œuvres agissantes nous a déjà appris que la collaboration des laïcs est nécessaire et bénéfique.

Beaucoup de laïcs ont compris qu'ils avaient leur place à prendre, leur rôle à jouer dans l'Eglise et vous avez pu constater, Excellence, que les engagés d'aujourd'hui sont les chefs naturels et les meneurs d'hommes de notre temps. Il est normal dès lors que nos aumôniers leur accordent une attention particulière pour les aider à rendre un vrai témoignage du Christ et de son Evangile. Travail de longue haleine, parfois obscur, mais nécessaire.

N'est-ce pas d'ailleurs l'accent que met dans ses conclusions la Semaine Sociale de Brest qui fut un magnifique succès pour les organisateurs comme par le nombre considérable des participants. A l'heure où nos campagnes se dépeuplent au profit de la ville, le sujet traité « Citadins et ruraux devant l'Urbanisation » était d'actualité. Ce n'est pas en effet la ville qui s'adaptera à l'Eglise, c'est l'Eglise, dans la perspective évangélique, qui doit aller à la ville et s'adapter à elle.

La lettre d'encouragement du Cardinal Cicognani, la venue à Brest du Nonce apostolique Mgr Bertoli, la présence, près de vous, de plusieurs archevêques et évêques, de M. le Préfet du Finistère et de nombreuses personnalités civiles et militaires marquaient bien l'importance et l'urgence du problème. Tout serait à citer dans les différents discours d'orateurs remarquables qui ont animé la session et dont la presse a donné de larges extraits.

Je me plais à noter le côté spirituel de la Semaine, la célébration des messes au stade Marcel Cerdan et surtout la concélébration à l'église Saint-Louis de 80 à 90 prêtres avec les évêques présents : pour beaucoup, ce fut une expérience impressionnante de la réforme liturgique.

Ce problème de l'urbanisation, vous lui avez déjà apporté des solutions heureuses. Durant votre épiscopat six paroisses et quatre lieux de culte ont été fondés à Brest et sa proche banlieue. Les perspectives démographiques admises aujourd'hui pour la ville permettent de mesurer l'ampleur des équipements dont la réalisation s'imposera très bientôt. Ce qui est vrai pour Brest l'est aussi pour Quimper et toutes nos villes. Il s'agit en effet de donner une âme à tous ces îlots d'immeubles sortis ou qui sortiront de terre en quelques années.

Ceci exige un effort financier considérable auquel doit faire face la trésorerie diocésaine. La réunion du 16 février des responsables de zone concernant le problème financier, aura pu, avec la création d'une commission spéciale, vous apporter des précisions, des projets de financement tant sur la fondation d'immeubles que sur le système de péréquation.

♦♦

A ces paroisses, à ces lieux de culte, il faut un clergé en rapport avec les chiffres des populations toujours en pleine croissance. Problème de personnel aussi difficile à résoudre que le problème financier, surtout à cette époque où les vocations se font plus rares. C'est là, Excellence, un de vos gros soucis tout comme celui de votre clergé, car la question des vocations est notre affaire à tous. La circulaire adressée à tous les prêtres par M. le Supérieur du Grand Séminaire, concernant les effectifs et la marche du Séminaire, ne peut qu'augmenter l'intérêt porté à une œuvre capitale que nous serions si heureux de voir prospérer.

Nombreux, trop nombreux sont encore les vides que la mort a creusés dans les rangs de nos confrères : Dieu a rappelé à Lui 16 de vos prêtres. Parmi eux, M. le chanoine Branellec qui s'est présenté au Père avec une riche moisson de vocations sacerdotales et religieuses, MM. les Curés de Landerneau et de Lanmeur, jeunes encore et sur lesquels vous pouviez compter pour un apostolat des plus fructueux...

Qu'ils reposent tous dans la paix du Christ.

Des prêtres, il vous en faut pour vos paroisses, il vous en faut pour nos écoles et nos collèges. Dans un discours remarquable, Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes, a rappelé devant les délégués des A.P.E.L. de la région apostolique, la place de l'enseignement catholique dans nos institutions : « Sa lecture, lisons-nous dans le « Sentier » sera un réconfort pour ceux qui sont déconcertés ou découragés par certaines critiques et une lumière pour ceux dont la pensée hésite ou s'égare quand elle se hasarde dans les théories concernant l'opportunité des institutions chrétiennes et de l'école en particulier. »

A l'assemblée générale des A.P.E.L. et A.E.P. le 9 mai à Morlaix, après avoir rappelé l'impérieuse nécessité des cercles de parents, vous rendiez hommage, Excellence, au dévouement des éducateurs et éducatrices qui savent par expérience que c'est dans nos écoles catholiques que l'on trouve les meilleures conditions pour la formation des chrétiens militants. On constate d'autre part avec plaisir que de plus en plus s'intensifie une collaboration large et entière, profonde et vraie, avec les enseignants laïcs qui accomplissent leur tâche avec zèle et compétence.

Les constructions scolaires se poursuivent à un rythme remarquable et parmi elles, il me plaît de signaler les travaux de construction de la nouvelle Direction diocésaine de l'enseignement qui trouvera, dans des locaux mieux appropriés, l'espace vital nécessaire à ses multiples activités.

♦♦

« Tout apostolat, nous rappelle le Concile, se vit dans la foi, l'espérance et la charité. » Sans spiritualité valable, point d'apostolat sérieux. C'est la foi qui nous fera trouver la catéchèse, les adaptations nécessaires à la pastorale d'aujourd'hui... Cette spiritualité, alimentée peut-être plus substantiellement par la liturgie de la parole se manifeste et se développe dans le diocèse par les diverses recollections, les retraites, les missions paroissiales et régionales, les pardons religieux, les pèlerinages.

Bannalec a reçu, le 27 mai, le pèlerinage des malades avec un chiffre impressionnant de 2.200 malades et infirmes. Les deux pèlerinages de Lourdes ont conduit aux sanctuaires et à la Grotte plus de 5.000 pèlerins avec un pourcentage important de jeunes et de foyers : pèlerinages bien suivis, bien compris qui furent pour tous un temps de grâces.

La vitalité de nos pardons religieux dont Sainte-Anne-la-Palud et Le Folgoët ont été les sommets n'est pas seulement un sujet de compte rendu élogieux de presse mais une réalité bien vivante. Les marches de nos jeunes vers le lieu du pèlerinage, les veillées, les offices de nuit marquent une évolution certaine. Evolution aussi dans l'office des vêpres où les textes français tendent à supplanter nos traditionnels « grands tons ». Evolution heureuse pour les uns, moins heureuse pour les autres. Qu'en sera-t-il cependant dans quelques années de nos « grands tons », alors que nos vêpres paroissiales sont désertées, sinon supprimées, et que nos prochaines générations ne connaîtront plus le texte latin de nos psaumes ? L'avenir le dira.

A Sainte-Anne-la-Palud, il revenait à un enfant du Porsay de présider le pardon et ce fut une joie pour sa famille, ses compatriotes et tous les pèlerins d'assister à la messe pontificale de Monseigneur Boussard, le nouvel évêque de Vannes. Sur le podium, à vos côtés, Excellence, Mgr Poirier, archevêque de Port-au-Prince, Mgr Mazé, vicaire apostolique de Papeete (Tahiti), et le Harrar (Ethiopie) et enfant du pays, et le R. Père Dom Colliot.

Au Folgoët, les pèlerins eurent le plaisir de voir et d'entendre pour la première fois Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes, qui officia pontificalement et donna le sermon de clôture. Près de vous, Mgr Mazé, Mgr Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), Mgr Person, vicaire apostolique de Harrar (Ethiopie) et enfant du pays, et le R. Père Dom Colliot.

Le pardon de Saint-Corentin qui clôture la série des pardons a été, cette année, particulièrement brillant. Sur le vaste podium installé à demeure à l'intersection de la nef et du transept, une concélébration réunissait, pour le Saint-Sacrifice, autour de l'autel où pontifiait Mgr Pailler, archevêque coadjuteur de Rouen, vous-même, Mgr Rayappan, archevêque de Pondichéry, Mgr Kérautret, évêque d'Angoulême, Mgr Favé, le Révérend Dom Colliot, M. le Curé-Archiprêtre de la cathédrale ; étaient également présents Mgr Rolland, évêque d'Antsirabé, et Mgr Boussard, évêque de Vannes. Après vêpres, le sermon d'usage fut donné par Monseigneur Kérautret. La procession traditionnelle du Bras de Saint-Corentin et la bénédiction du T. Saint-Sacrement terminaient la fête célébrée pour la première fois dans le cadre du renouveau liturgique. Une voix manquait à la fête, la voix tantôt harmonieuse, tantôt puissante du grand orgue dont le buffet, lamentablement vide depuis sept ans, se dresse au bas de la nef comme un reproche.

Parmi les belles cérémonies de l'année, il m'est agréable de souligner la dédicace de l'église abbatiale de Landévennec par Monseigneur Gouyon, en présence des évêques de Bretagne, de nombreux Pères Abbés, de M. le Préfet, des plus hautes autorités et d'une foule fervente. Ce fut le magnifique couronnement de l'œuvre patiente et courageuse entreprise par le Révérend Dom Colliot et ses moines et qu'ils ont menée à bien grâce à un dur labeur quotidien et grâce aussi à la générosité des fidèles dont vous avez tenu, dans la circonstance, à souligner la collaboration.

Cette générosité de votre peuple, Excellence, nous la retrouvons encore dans les recettes des œuvres missionnaires et charitables dont les chiffres me dispensent de tout commentaire : 25 millions d'anciens francs pour la Propagation de la Foi, 5 millions 800.000 pour l'Œuvre d'Orient, 28 millions pour la campagne contre la faim, 6 millions pour le Secours Catholique, et je n'oublie pas pour autant les aumônes nombreuses, bien que discrètes, des Conférences de Saint-Vincent de Paul.



Après ce tour d'horizon, je ne crois pouvoir terminer sans signaler la fierté et l'émotion qu'a soulevées dans le diocèse comme dans l'Eglise entière le voyage à l'O.N.U. du Pape Paul VI qui, plus audacieusement que jamais s'est fait missionnaire de la Paix.

Dans ce grand auditorium de l'O.N.U., véritable forum international, les représentants de toutes les nations ont réservé à son message de paix l'accueil le plus déférent, le plus sympathique dont toute la presse s'est faite l'écho.

Au lendemain de Noël, fête de la concorde et du salut, c'est aussi à la paix entre tous les hommes de bonne volonté que nous convie l'Enfant-Dieu. A son exemple, à l'appel du Souverain Pontife, soyons les uns et les autres des apôtres, des artisans de paix pour bâtir en ce monde angoissé et divisé, une cité plus juste et plus fraternelle dans un amour vrai et généreux.

Prêtres, nous ne servons les autres que dans la mesure où nous sommes nous-mêmes remplis de la grâce de Celui auquel nous rendons témoignage et que nous avons à communiquer aux hommes à travers sa parole, ses sacrements et sa grâce.

Qu'on n'allègue pas ici la valeur en soi de la mission officielle et de l'« opus operatum ». Ils ne seront en effet efficaces l'un et l'autre qu'à la condition d'être acceptés par les hommes. Et ils ne seront à leur tour acceptés par les hommes que si ceux qui en sont les ministres donnent, par la façon dont ils vivent leur propre existence chrétienne, une force de crédibilité à leur mission objective et aux choses saintes qu'ils dispensent.

Il ne s'agit pas davantage de dire que le don total de soi dans l'exercice du ministère est par lui-même sanctifiant, et que plus un homme s'y consomme dans l'oubli de lui-même, plus il est rempli de la grâce de Dieu, et plus il a de chance par conséquent de gagner le prochain par son témoignage et par la puissance de l'Esprit. Une telle proposition est vraie si on la prend dans son sens positif. Mais elle deviendrait un dangereux mensonge si l'on voulait entendre par là qu'elle puisse être la règle unique et totalitaire de notre mission... On ne peut servir le prochain qu'au prix d'un effort pour se rapprocher de Dieu, mais l'on ne s'approche de Dieu qu'en servant le prochain : il y a là deux démarches qui se conditionnent mutuellement, mais qui demeurent distinctes.

Karl RAHNER, « Mission et grâce » (t. III, pp. 85-86).

Réunion des Religieuses

Ce n'est pas un discours qu'ont préparé cette année les Religieuses, mais une série d'interventions par lesquelles des représentantes des communautés de Quimper vinrent dire ce qu'est la participation des religieuses à la Mission en cours dans la ville.

Monseigneur, nous voudrions en quelques mots, vous parler de la participation des religieuses à la Mission de Quimper, au plan des communautés et au plan de la pastorale au sein des diverses commissions...

Une première piste de recherche nous a demandé une révision de notre vie religieuse à la lumière du chapitre VI de la Constitution de l'Eglise. La discussion de ce questionnaire nous a fait prendre conscience à la fois d'un grand besoin d'échanges en communauté; et des difficultés auxquelles nous allions nous heurter. Voici ce que signale un des compte-rendus: « Le dialogue en communauté s'est établi à partir du questionnaire. Ensuite, lors des sorties du dimanche, par petits groupes, nous en avons discuté. Ceci a été très enrichissant et nous a permis de mieux connaître nos sœurs et d'apprécier leur idéal, qui se veut le plus religieux possible... »

Ce même questionnaire nous demandait de nous interroger sur notre souci d'une obéissance intelligente et active à l'autorité pastorale de l'Evêque pour favoriser l'unité du travail apostolique dans le secteur, le diocèse, la région apostolique... Nous sommes disposées à obéir à l'autorité pastorale de l'Evêque, mais nous devons avouer que nous ignorons l'orientation pastorale du diocèse et ce que l'Evêque attend de nous.

Nous soulignons également, Monseigneur, l'absence de collaboration avec le clergé et les aumôniers d'Action Catholique. Il y a certes, des efforts de rapprochements, mais qui demeurent en général trop sporadiques et trop occasionnels. Cette ignorance des problèmes réciproques et des intérêts, s'est révélée particulièrement douloureuse. On a parlé de manque de compréhension, au mieux de cohabitation pacifique. Le renouveau de la pastorale d'ensemble est unanimement souhaité.

Dans une deuxième piste de recherche nous nous sommes interrogées sur notre présence aux différents milieux de la vie. Cette présence nous est apparue comme absolument indispensable. Comment pourrions-nous atteindre nos malades, nos élèves, si nous ne faisons pas un réel effort pour saisir le contexte humain dans lequel ils vivent? Comment pourrions-nous en répondre devant le Seigneur, si nous ne les connaissons pas?...

Nous serions facilement tentées de croire que cette présence n'est possible que pour les infirmières et les aides familiales. Mais à y regarder de plus près, nous avons découvert que toutes les religieuses d'une communauté peuvent assurer cette présence aimante, cette attention à tous... Faire son travail d'intérieur, non en le fermant sur lui-même, mais en l'inscrivant dans l'œuvre d'ensemble, tenir compte des personnes qui travaillent dans la maison, c'est aussi être présente à divers milieux de vie...

La tâche est immense. On a constaté que le rayonnement apostolique des religieuses de Quimper était bien inférieur à ce qu'on pourrait attendre de leur nombre. Pourquoi notre témoignage ne passe-t-il pas? Ne serait-ce pas du fait que notre présence aux autres milieux de vie est insuffisante?

Ce n'est pas par simple curiosité que nous nous penchons sur ces divers milieux, mais par souci d'incarnation. Comment faire passer le message si nous ne parlons pas le même langage? Si nous ne savons pas ce qu'ils attendent? Comme le Christ, et parce que notre mission est de le leur porter: nous avons à faire tomber des barrières et à nous rendre « proche », témoins de ce Dieu qui s'est fait l'un de nous, cela en toute humilité et pauvreté.

sans nous considérer « supérieures ». Nous ne sommes ni plus, ni mieux, mais autres et nous avons à recevoir d'eux autant qu'à leur apporter...

♦♦

L'un des milieux les plus déconcertants et le plus ingrat, peut-être, est le milieu scolaire. Face à ce monde des jeunes nous avons aussi à nous convertir, et c'est pourquoi bon nombre parmi nous travaillent à la Commission du monde scolaire, qui groupe les écoles secondaires, techniques et les C.E.G. et où elles travaillent avec des prêtres, des religieux et des laïcs... Ce qui fut positif, ce furent les rencontres des responsables d'écoles pour certaines mises en commun d'ordre administratif et éducatif. Il en résulta des rencontres d'élèves (militants ou responsables des diverses écoles) et l'organisation d'une activité commune qui déborda même le cadre de l'Enseignement Catholique. Malheureusement, des rencontres de responsables d'écoles n'ont pas eu de lendemain, cette année...

Malgré un emploi du temps chargé, le Père Navarre vint à Quimper, encouragé, nous dit-il, par les efforts déjà tentés. Il vint prendre contact avec les responsables et, le 2 juillet, il lançait une consultation auprès des membres de l'enseignement en vue de déterminer l'orientation de l'effort missionnaire: « Quelle direction faut-il prendre? » Les réponses vinrent de tous milieux (laïques, prêtres, religieux et religieuses) à peu près unanimes: dans sa première étape, la Mission doit s'adresser aux enseignants. L'action missionnaire devra donc, d'une part, aider l'enseignant à se situer résolument dans l'optique de sa mission d'enseignant chrétien, d'autre part, faire jouer à fond le jeu de la collaboration à tous les niveaux...

Après le monde « scolaire », c'est le monde ouvrier « jeunes » qui se présente à nous... L'accroissement des jeunes au travail est très net depuis quelques années, spécialement dans l'administration, la métallurgie, la radio-électricité, les ateliers de confection. En écoles techniques aussi, les effectifs augmentent sans cesse...

Après avoir étudié le « volume » de la jeunesse ouvrière de Quimper, nous avons cherché à connaître la vie réelle de ces jeunes, et particulièrement leurs conditions de travail. Sont alors apparus les problèmes des débouchés, des salaires, de l'apprentissage, des horaires et des cadences de travail, des conditions d'hygiène et d'ambiance...

On décrie beaucoup les jeunes; il est vrai que leur comportement extérieur peut paraître parfois déconcertant. Mais lorsqu'on les regarde de plus près, on découvre chez eux de véritables valeurs. Nous avons noté surtout: le souci de l'avenir, des trésors de générosité, un sens aigu de la justice, de la solidarité, de l'entraide, un réel désir de culture...

Notre participation au travail de la Sous-Commission du Monde Ouvrier « Jeunes » nous a révélé l'importance d'un regard de Foi sur ce monde ouvrier, à la fois pour notre apostolat et pour notre vie de prière.

Pour notre apostolat, il en découle une volonté d'être plus attentives à ces richesses afin d'en discerner le sens et une préoccupation plus vive de contribuer à les développer. Il faut le reconnaître: nous ne sommes pas habituées à prendre au sérieux les comportements et les attitudes des jeunes du monde ouvrier. Pourquoi? Parce que nous ne reconnaissons pas assez, dans la Foi, que ces comportements ont un rapport avec le Salut, la Rédemption, le Royaume...

La vie de prière et la vie apostolique sont en interaction continue. Pour discerner les mystérieux cheminements de la grâce au cœur du monde et dans la vie des jeunes, il faut la Foi. En même temps, la vue de ces cheminements nourrit et développe cette Foi. D'un tel contact avec le monde jaillissent la

supplication pour ses refus et l'action de grâces pour ses fidélités. N'est-ce point là une ressource pour l'équilibre si difficile de la vie spirituelle de celles qui sont engagées dans les tâches apostoliques ?...



Pour le travail de pré-mission un appel fut lancé aux religieuses les invitant à participer aux travaux de la *commission du monde ouvrier « adulte »*... Très vite elles s'aperçurent que ce travail ne devait pas être à sens unique, qu'elles avaient à recevoir et aussi à apporter, et que l'action apostolique du sacerdoce, de la vie religieuse et du laïc, ne peut être séparée, mais se doit complémentaire. Connaître la vie ouvrière, découvrir sa mentalité, être attentive aux valeurs et aux tares de milieu, tel était le premier objectif que nous nous fixions.

Pour ce faire, chacune à sa place, enseignante, soignante ou hospitalière, se mit à rechercher les faits vécus dans le quotidien de ses journées, à travers ses relations professionnelles, champ d'action de son apostolat. C'est ainsi qu'une religieuse hospitalière prit contact avec un militant d'A.C.O. pour se faire expliquer le sens d'une grève déclenchée par le personnel soignant, qui paralysait l'activité du service. A partir de ce jour toute la communauté comprit qu'une action ouvrière syndicale pour une cause juste a une vraie valeur humaine et qu'elle peut être voulue par Dieu en vue de la promotion collective du monde ouvrier. Il en résulte des échanges plus loyaux et une meilleure compréhension entre les religieuses et les employés en cause...

Des faits nous font découvrir le Christ à l'œuvre dans la vie des ouvriers. Après y avoir été attentives nous avons aussi à leur en faire prendre conscience et à les aider à faire leur cheminement. Et cela fut aussi pour nous une découverte et changea la perspective de notre apostolat. Si nous remarquons que la pratique religieuse est peu élevée dans la classe ouvrière, il y a cependant chez elle des valeurs chrétiennes, que nous, religieuses, sommes appelées à déceler en étudiant les réactions de ses membres face aux événements heureux ou malheureux survenus dans leur vie et dont souvent nous sommes les témoins.

Ce travail qu'appelle la Mission demande une conversion profonde, non seulement de notre façon d'agir, mais de notre manière d'être, afin de les rendre toujours plus conformes à l'évangile. Ce travail nous l'avons commencé par la réflexion apostolique que nos communautés s'appliquent à développer par une volonté permanente de mise à jour dans le sens du Concile.

Cet effort de recherche dans la commission du monde ouvrier a été mené parallèlement dans le monde indépendant et dans le monde rural et même en dehors des commissions spécialisées comme celle de la Communauté de quartiers dont le travail nous sera exposé maintenant.

✱

Le but de cette *commission de la Communauté* est de découvrir et de révéler la communauté humaine et chrétienne pour sensibiliser l'Eglise de Quimper et l'engager à une authentique évangélisation.

(Des différents travaux faits par cette commission, citons particulièrement :)

Le 3^e travail sur l'urbanisation nous a fait découvrir l'insuffisance de l'engagement des chrétiens pour s'adapter au phénomène urbain et y pénétrer. Nous avons mieux compris qu'aucun problème intéressant la communauté humaine ne doit nous trouver indifférentes, et notre tâche de religieuses d'action médicale et sociale nous donne l'occasion du dialogue avec les milieux les plus divers, nous met au cœur de tous leurs problèmes familiaux, politiques, économiques et sociaux... Par les faits apportés, les réflexions entendues, les mentalités perçues, la commission a recherché si la communauté

chrétienne était présente à la communauté humaine, si le levain est dans la « pâte » ou à côté, si nous sommes nous-mêmes levain.

Une 4^e piste de travail nous a conduite à un inventaire de tout ce qui existe comme moyens d'évangélisation. Dans l'exploration des différents mouvements d'apostolat organisé ou d'approfondissement spirituel constituant la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, comme la pastorale des adultes, nous avons été amenés aux deux mêmes constatations : 1^o) que la masse n'est pas atteinte et 2^o) le manque de coordination dans l'évangélisation, ce qui constitue une inquiétude et un malaise. En positif, ce travail nous a fait découvrir, à nous religieuses, des laïcs merveilleux de sens chrétien.

Après un 5^e échange sur la participation à la Liturgie de la Parole et de l'Eucharistie, mystère d'unité, la cause profonde de ce manque de coordination n'a pas encore été trouvée.

Le 6^e thème : « La Paroisse dans la Ville » va peut-être nous la révéler : la Paroisse ne s'est-elle pas fait centre, alors que l'unité serait sans doute la « satellisation » de la pastorale autour de l'Evêque comme centre d'évangélisation ? Autour de ce Foyer, plusieurs types de communautés, (dont la paroisse et dont les communautés religieuses, l'A.C. etc...) trouvent leur centre de gravité, non plus autour du clocher, mais autour de l'Evêque, premier missionnaire.

Dans ce travail d'ensemble, nous essayons de prendre conscience que, là où nous sommes, c'est vous, Monseigneur, qui nous donnez mission pour une tâche bien déterminée et spécifique dans l'Evangélisation.

✱

Que faisons-nous, Monseigneur, pendant que vous étiez au Concile ? Nous étions avec vous, par la prière bien sûr, et aussi par notre effort d'attention à Dieu et au monde, essayant de nous rejoindre avec l'Eglise, de nous adapter à sa pensée, nous disposant à accueillir ses directives.

Et puisque je termine, il me revient de vous exprimer, au nom de toutes les religieuses de votre diocèse, avec notre reconnaissant et filial attachement, nos meilleurs vœux, pour vous, Monseigneur, pour Monseigneur l'Auxiliaire, pour Messieurs les Vicaires Généraux et pour tous les prêtres du diocèse, avec un accent spécial pour celui que vous nous avez donné et que nous espérons conserver longtemps.

Bien sûr, une préparation est indispensable, mais de nos jours, j'ai l'impression qu'il y a une tentation de faire de la préparation et toujours de la préparation. On emploie le mot « pré-évangélisation », et le mot se comprend. Mais on accenue parfois tellement le préfixe « pré » qu'on n'en arrive jamais au mot « évangélisation ». La pré-évangélisation se justifie à condition qu'on avance vers l'évangélisation.

On dit « qu'en attendant » on fait du culturel, du social, de l'humain. Mais les générations passent et le silence perdure. On estime que le monde n'est pas prêt pour nous entendre et, par conséquent, on se confine dans le mutisme.

Après la Pentecôte, le monde n'est pas prêt, et cependant les apôtres parlent : ils annoncent la Parole de Dieu à un monde qui n'est pas prêt à l'accueillir.

La drame, c'est que non seulement le monde n'est pas prêt à nous entendre, mais c'est qu'en vérité nous ne sommes pas prêts à parler. C'est pourquoi le Cardinal SEKENJOU, lors de son passage à Quimper, nous a encouragés à nous ouvrir à la Parole de Dieu.

Discours de Mme Philippe, A.C.G.

Monseigneur... Il m'a semblé que l'un des vœux les plus ardents de l'Eglise, donc des Pères Conciliaires dont vous faites partie, a été le dialogue...

Pour dialoguer, il faut non seulement être deux, il faut que chacun écoute l'autre, que chacun laisse l'autre s'exprimer, soit attentif à ce qu'il dit. L'attention à la vie, c'est la base même de tout notre travail en A.C.G. Il est tellement plus facile de ne rien voir de ce qui préoccupe ou chagrine les autres. En exerçant son attention, en apprenant à voir, on découvre des besoins, des souffrances devant lesquels on passait auparavant sans y songer. C'est ainsi qu'une militante s'est aperçue de la difficulté pour les buveurs guéris de ne pas retomber, si on ne leur offre que du vin à boire... Car l'attention à la vie consiste à voir, à écouter, mais aussi à répondre, à s'oublier soi-même pour secourir l'autre dans sa souffrance ou sa solitude, parfois à se réjouir avec lui du bonheur qui lui arrive, même si ce bonheur doit raviver en nous une douleur secrète. N'est-ce pas cela le dialogue : écouter et répondre ?

Dialoguer avec ceux qui nous entourent, dans nos rencontres de chaque jour, dialoguer aussi avec ceux qui sont capables de résoudre les problèmes de nos interlocuteurs, d'aplanir leurs difficultés, c'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons quand une revision de vie bien faite amène telle ou telle à s'engager dans un mouvement familial, dans un syndicat, dans une CUMA ou un mouvement de vulgarisation, à tenter une action dans une institution civique ou politique. Nous savons bien que l'action personnelle est irremplaçable et qu'aucune loi, si parfaite soit-elle, ne peut fournir l'affection qui manque à un vieillard isolé, ni le réconfort d'une amitié quand on est accablé de chagrin. Mais nous savons aussi que cette action personnelle ne peut être efficace dans bien des cas. En faisant tout mon possible pour trouver une place décente à une vieille femme sans famille, j'arriverai peut-être à un résultat satisfaisant pour ma conscience, mais sûrement décevant pour la pauvre vieille. En tous cas, je n'aurai servi que ce cas-là, peut-être au détriment d'une autre qui en avait autant besoin, sinon plus. Mais un ensemble de logements bien conçus pour des gens âgés, avec des services communs, une aide ménagère pour les vieillards incapables de la rémunérer, encore moins de se suffire à eux-mêmes, n'est-ce pas dans une action d'ensemble, près du conseil municipal ou du conseil général, que je l'obtiendrai ? Et que dire de la nécessité aussi grande de véritables foyers de jeunes, de maisons de la culture où tous pourront trouver un épanouissement et des moyens pour mettre en valeur les dons que Dieu leur a confiés, tout en les mettant au service de tous ? Pour bien d'autres cas encore, le dialogue nous paraît de plus en plus nécessaire avec des gens de toutes opinions, de toutes croyances, des gens de bonne volonté tout simplement, chacun apportant ce qu'il possède, sa compétence en un domaine donné, ses qualités d'organisation, son habitude des rouages de l'administration...

Mais si le dialogue doit exister avec toutes catégories de gens, combien plus entre chrétiens, entre catholiques de mouvements différents. Dialogue entre chrétiens, c'est la grande leçon du Concile qui ouvrit si largement ses portes à tous ceux qui croient au Christ...

J'aborde maintenant une des grandes préoccupations de l'A.C.G. dans notre diocèse. L'Action Catholique Générale, s'adressant à tous les milieux, à toutes les professions, notre Mouvement a pour mission spécifique de former la communauté chrétienne dans la masse même de la Communauté humaine. C'est à nous spécialement qu'est demandé le témoignage de charité, de personnes unies et différentes, ce témoignage que donnaient les premiers

chrétiens à ceux qui s'écriaient : « Voyez comme ils s'aiment. » L'Action Catholique Spécialisée travaille sur un terrain donné et nous sommes bien convaincus de la nécessité de sa réflexion et de son action, mais il n'empêche que ses membres appartiennent aussi à cette communauté que nous avons pour mission de christianiser, d'animer de charité entre tous ses membres, patrons et ouvriers, artisans et paysans, marins et professions libérales, hommes et femmes de toutes races, de toutes couleurs. C'est pourquoi nous sentons, peut-être plus que les autres mouvements, la nécessité de les connaître et de nous faire connaître à eux, d'apprendre les uns des autres le but qui est le nôtre de rechercher ce qui nous rend semblables et ce qui nous différencie sans nous opposer. Nous avons un extrême besoin de dialogue avec les autres mouvements d'A.C., avec les mouvements caritatifs avec tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent à l'avènement du règne du Christ.

Je serais heureuse, que la réunion de ce soir ait contribué pour une petite part, à alerter nos amis au sujet de cette nécessité de dialogue entre nous.

Il y a enfin un autre dialogue que je voudrais bien établir d'une façon presque organique : c'est le dialogue entre vous et nous, Monseigneur, ou tout au moins le contact habituel avec vos représentants car je n'ignore pas qu'un évêque ne s'appartient pas. Il y a déjà six ou sept ans, en Maison Familiale, j'avais rencontré la responsable diocésaine A.C.G.F. de Montauban, elle me stupéfiait en me racontant qu'elle allait voir son évêque très facilement, je ne dirai pas pour un oui ou pour un non, car je la connais suffisamment pour savoir qu'elle ne le dérangeait qu'à bon escient. Personnellement, je n'ai pas eu de chance : je suis devenue responsable diocésaine en plein concile, et ce n'est vraiment pas une période choisie pour rencontrer son Evêque (à moins d'aller à Rome). Je sais que M. le chanoine Abiven m'a reçue avec beaucoup de bienveillance quand je le lui ai demandé (comme il écoute bien !) ; je sais aussi la grande confiance que vous accordez à nos aumôniers diocésains (et qu'ils sont bien choisis !) mais tout de même, quand le National nous recommande de nous insérer dans la pastorale d'ensemble des vacances, de la liturgie, des vocations, des questions conjugales, etc..., suivant les directives de notre Evêque, j'ai parfois envie de dialoguer avec vous de ces problèmes, d'entendre vos directives, de connaître vos préoccupations, en un mot de savoir que nous travaillons bien dans le sens que vous désirez...

*Le missionnaire doit approcher le non-croyant avec un immense respect pour sa liberté de conscience et avec toute la délicatesse possible. Cependant, il doit parler, **PARLER AVEC RESPECT ET NON PAS SE TAIRE AVEC RESPECT.***

Pareil silence ne serait pas un véritable respect, car lorsqu'on a été saisi par la Parole de Dieu, ce serait manquer de respect à Dieu et manquer de respect à l'homme que de ne pas lui transmettre ce qui fait le fond même de notre raison de vivre. Le Concile de Vatican II n'est pas l'heure des témoins muets. Il faut dégager certains milieux chrétiens de l'atmosphère de silence qui les entoure...

Cardinal SUENENS.

Réponse de Monseigneur l'Evêque

Monseigneur commence par remercier les orateurs de leurs vœux et de leurs paroles, souvent trop aimables. Ses souhaits de bonne, heureuse et sainte année, à travers ceux et celles qui sont ici rassemblés, s'adressent à tout ce diocèse qu'ils représentent... Et comment ne pas former aussitôt le vœu que l'appel à la paix lancé par Paul VI soit entendu dans le monde entier ?

Voici donc le Concile achevé ; il faut cependant en parler, non pour dire ce qu'il fut, mais pour prendre conscience que son succès ou son insuccès sont maintenant entre nos mains.

Le Concile, c'est des textes. Il y en a même beaucoup et de fort divers. Un regard rapide, une lecture superficielle n'en révèlent pas les richesses. Ces textes demandent à être présentés par des spécialistes ; ils demandent à être étudiés attentivement ; ils demandent à être discutés en commun.

Déjà pour la constitution sur la liturgie un travail a été fait, et la Commission diocésaine cherche les meilleurs moyens d'aider les paroisses et communautés à entrer dans l'esprit des réformes. Les Soirées théologiques pour les prêtres commencent l'étude de la constitution sur l'Eglise...

Le Concile, c'est des institutions. Celles-ci se mettent progressivement en place : le Secrétariat pour l'Unité, le Conseil pour l'application de la réforme liturgique, le Secrétariat pour les religions non-chrétiennes, et surtout le Synode d'évêques. Celui-ci permettra la participation constante de l'ensemble de l'épiscopat à la mission et à la direction de l'Eglise Universelle.

Des Commissions se mettent aussi en place dans le diocèse pour mieux associer l'ensemble du clergé à la responsabilité de la vie du diocèse ; faut-il dès à présent prévoir la réunion d'un Synode (le dernier a eu lieu en 1959) ou attendre quelque temps ? Dans les zones, dans les missions urbaines ou régionales, les frères, les religieuses, les laïques collaborent de plus en plus avec le clergé. Le progrès de ces commissions amènera un jour ou l'autre de nouvelles institutions unissant plus étroitement autour de l'Evêque toutes les forces vives du diocèse. Dès à présent, les Commissions pour les Vocations et les Séminaires et pour les questions financières permettent d'amorcer le travail commun sur deux problèmes importants.

Le Concile, c'est tout un esprit. Un esprit que Paul VI aime à illustrer par des gestes, par des actes concrets.

Son voyage en Terre Sainte, c'est l'Eglise qui regarde avec plus d'attention encore son fondateur, le Christ Jésus. Elle cherche à mieux répandre sa Parole : la liturgie en français, l'homélie, l'invitation à la lecture familiale de l'Evangile. Elle s'efforce de mieux découvrir les richesses de son Eucharistie, sans compromettre les acquisitions du passé (cf. l'encyclique « *Mysterium fidei* »). Elle veut annoncer l'Evangile dans sa puissance et sa véhémence, avec un plus grand souci d'authenticité : dans la catéchèse, dans l'éducation chrétienne.

— Les voyages en Inde, à l'O.N.U., c'est l'Eglise qui va à la rencontre du monde, dans sa diversité, qui s'engage à fond pour la paix...

(19 "a. 1963-1964)

C'est dans l'esprit missionnaire et l'esprit d'unité du Concile que Monseigneur situe les nominations de M. le vicaire général Le Floch et de M. le chanoine Blons, et la préparation à Brest d'une Mission ouvrière. La Mission ouvrière a pour objectif de faire converger les efforts apostoliques d'un secteur déterminé vers ce milieu plus éloigné de l'Eglise qu'est le monde ouvrier. Concarneau, où M. le chanoine Philippe a beaucoup travaillé, est un point où l'Eglise s'implante difficilement et dont pourtant l'importance croît avec son développement économique : Monseigneur a conscience d'offrir à M. Blons une tâche difficile, et ses vœux très affectueux l'accompagnent, avec sa vive gratitude pour le travail qu'il a fait à la Direction des Œuvres.

La charge d'évêque devient de plus en plus vaste et de plus en plus complexe. C'est dans le désir de répondre aux vœux exprimés à la Session sacerdotale des Vocations que Monseigneur nomme un nouveau vicaire général, ce qui allègera la tâche administrative de chacun et permettra des contacts plus nombreux avec les prêtres et les fidèles. Monseigneur l'Evêque serait heureux de dialoguer avec tous et chacun des prêtres, des religieux, des religieuses et des militants : cela est impossible ; mais Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Vicaires généraux participent de façon toute spéciale à cette paternité de l'Evêque que le Concile a mis en relief.

Monseigneur termine en formant deux vœux :

— que chacun, prêtre ou fidèle, prenne sa part aux responsabilités diocésaines et universelles. Il ne s'agit pas seulement de bien faire son travail là où l'on se trouve, mais de l'insérer dans l'effort d'ensemble de l'Eglise. Au-delà du bien de telle paroisse ou communauté, il y a le bien général du diocèse et de l'Eglise universelle. « Seigneur, élargissez mon âme », disait Ste Catherine de Sienne.

— que chacun de nous devienne de plus en plus fidèle au Christ, et qu'une vague de vie spirituelle plus intense soulève le diocèse et l'Eglise, comme après le Concile de Trente : dans la fidélité à leur sacerdoce pour les prêtres, dans la fidélité à leur consécration religieuse pour les religieux et les religieuses, dans la fidélité à leur baptême pour tous.

D'une certaine manière, l'homélie est le sommet d'une montée dans le processus liturgique de la transmission de la Parole de Dieu : l'épître est d'abord lue simplement par un lecteur ; puis, dans le psaume, l'assemblée répond au psalmiste, prenant à son compte la Parole ; à l'Evangile, le diacre entoure la proclamation de solennité (procession, alleluia, encens, acclamation) ; alors s'avance le célébrant qui vient « rompre le pain de la parole », afin que l'Ecriture entendue soit assimilée par tous et par chacun à sa mesure, avant de se joindre en Prière Universelle et d'être réalisée dans l'Eucharistie.

Aucune autre forme de prédication n'est à ce point engagée, entre l'Ecriture et le Sacrement, dans le passage du Seigneur au milieu de son peuple.

R. P. GÉLINEAU
(Maison-Dieu n° 82).

L'équilibre pastoral

Une époque comme la nôtre où l'évolution s'accélère favorise une tentation à laquelle beaucoup succombent : on veut faire du neuf parce que l'on ressent jusqu'à l'irritation les insuffisances du passé : mais on répudie en même temps tout ce que ce passé avait de valable. Ce faisant au lieu d'enrichir et d'approfondir la vérité on risque de la mutiler.

La Sagesse de l'Eglise nous invite à aller de l'avant et nous lui sommes infidèles si nous nous immobilisons dans le passé, mais elle nous demande de progresser dans la continuité et nous pouvons également lui être infidèles en rejetant dans l'oubli ou dans le mépris les authentiques acquisitions de l'héritage chrétien.

Je prends quelques exemples.

Dans l'ordre doctrinal. — L'Eucharistie est un mystère que la Sainte Ecriture éclaire en des paroles et des images d'une inondable richesse. La théologie en les explorant a toujours distingué des aspects complémentaires : sacrifice, présence réelle, repas fraternel. Il est vrai que pendant longtemps la pratique chrétienne dans sa liturgie ou dans les manifestations de la piété semblait majorer certains aspects au détriment des autres. Une réaction pour remettre en honneur les aspects oubliés se justifie très bien.

Mais la découverte ou la remise en valeur de la messe comme repas doit-elle atténuer sa réalité comme Sacrifice ou comme Présence ?

La promotion de l'autel comme table peut-elle reléguer le tabernacle ou le priver des honneurs auxquels il a droit ?

Dans l'ordre spirituel. — Je pense aux si beaux chapitres consacrés dans la Constitution « Lumen Gentium » à la sainteté.

L'idée est nettement affirmée que la sainteté chrétienne, celle du prêtre comme celle du laïc, consiste dans l'imprégnation par l'Esprit Saint de notre vie tout entière. On n'insistera jamais trop sur le danger de faire deux parts dans sa vie : l'une qui serait à Dieu faite de pratiques religieuses et d'exercices pieux ; l'autre qui serait consacrée aux activités professionnelles sans que entre les deux on ait le souci de jeter des ponts. En réalité nous n'avons qu'une vie : c'est à l'intérieur des événements qui la constituent que Dieu nous interpelle, que sa voix nous sollicite ; c'est là aussi que nous devons Lui répondre ; c'est au fil des événements que nous devons découvrir sa Présence, admirer son action. L'aimer dans nos frères, accepter les efforts que le devoir nous demande, les difficultés et épreuves auxquelles nous nous heurtons.

Mais allons nous en conclure que cet exercice de la Foi, de la prière diffus dans la vie n'a plus besoin du recueillement, du silence, de la contemplation désintéressée de Dieu ? Ce serait une erreur et un danger.

Mgr KÉRAUTRET, évêque d'Angoulême.

Un texte du "Notre Père" commun aux chrétiens de langue française

Un communiqué du 4 janvier 1966 signé par les autorités responsables déclare que « Les autorités catholiques, orthodoxes et protestantes ont décidé d'adopter une traduction commune du Notre Père en langue française à la place des différentes traductions existantes.

Ainsi, dans une commune recherche de l'unité voulue par le Christ, tous les chrétiens pourront dire ensemble la prière que leur unique Seigneur leur a enseignée. »

A plusieurs reprises, la presse avait annoncé ce projet. Dès le début de l'année 1964, des contacts avaient été pris entre diverses Eglises et, sur l'avis favorable des autorités compétentes, au mois de mai de cette même année, une commission mixte (catholiques, orthodoxes, protestants) fut constituée pour étudier la question et rechercher un accord. De nombreux exégètes furent consultés sur les points les plus difficiles, spécialement sur la sixième demande.

En juin 1964, le Synode général de l'Eglise évangélique luthérienne en France approuva le principe d'une version commune. En mai 1965, le Synode national de l'Eglise Réformée de France fit de même, et donna son avis sur le texte proposé.

Durant l'été, tous les évêques catholiques de France, puis les évêques francophones, furent consultés. L'assemblée plénière de l'épiscopat français, ainsi que les autres évêcops francophones, ont approuvé le texte durant la dernière session du deuxième Concile du Vatican. La confirmation par le Siège Apostolique a été donnée le 20 décembre 1965. Les évêques orthodoxes intéressés ont été respectivement consultés avant de donner leur accord.

Dès la prochaine semaine de prière pour l'unité, du 18 au 25 janvier, les chrétiens de langue française pourront utiliser ce texte. Pour la France, il entrera en vigueur dans la liturgie à la nuit pascale 1966.

I. LES CHANGEMENTS TEXTUELS

A — LES RAISONS DU CHANGEMENT

1. *Fidélité plus grande aux paroles du Seigneur.* Le texte usuel des catholiques français laissait à désirer sur plusieurs points. Il est significatif que les Bibles modernes et les ouvrages d'exégèse lui ont généralement préféré d'autres traductions pour mieux serrer l'original.

2. L'introduction du français dans la liturgie catholique entraîne des modifications dans certains textes qui servaient déjà à l'usage privé, mais dont la formulation doit être revue en fonction des exigences du culte public. Il en est ainsi du « Notre Père » dans la messe.

3. *L'unité des chrétiens* qui, disant ensemble la prière qu'ils ont également reçue du Seigneur, est mieux manifestée et est facilitée s'ils peuvent le faire dans les mêmes termes.

B — LE TEXTE NOUVEAU ET LES TEXTES ANCIENS

Ni les catholiques, ni les protestants, ne possédaient de versions qui, par leur ancienneté et leur stabilité, puissent être dites « traditionnelles ». Les catholiques ont usé de textes multiples jusqu'au 19^e siècle avancé (voir J.-C. Dhôtel, « Note sur les anciennes traductions françaises du Pater », *La Maison-Dieu* 83). Le texte catholique du 20^e siècle a été fixé pour la dernière fois en 1952. L'usage protestant a été plus stable : c'est le texte de la Bible de Segond qui, depuis près d'un siècle, a été généralement utilisé.

Le texte commun maintenant adopté par les chrétiens de langue française est :

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous soumetts pas à la tentation,
mais délivre-nous du Mal.

Ce texte retient tout ce qui était commun entre les versions actuellement reçues chez les catholiques et chez les réformés, comme on peut en juger en comparant les deux textes (les italiques marquent les changements ou suppressions, et les parenthèses marquent les additions) :

(TEXTE DES CATHOLIQUES)

Notre Père qui *êtes* aux cieux,
que *votre* nom soit sanctifié,
que *votre* règne *arrive*,
que *votre* volonté soit faite sur la
terre comme au ciel.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain
de *chaque* jour.

Pardonnez-nous nos offenses, com-
me nous pardonnons (...) à ceux
qui nous ont offensés.

Et ne nous *laissez* pas *succomber*
à la tentation mais délivrez-nous
du mal.

(TEXTE DES RÉFORMÉS)

Notre Père qui es aux cieux,
(...) ton nom soit sanctifié,
(...) ton règne vienne,
(...) ta volonté soit faite sur la
terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain
quotidien.

Pardonne-nous nos offenses, comme
aussi nous pardonnons (...) à ceux
qui nous ont offensés.

Et ne nous *conduis* pas dans la
tentation mais délivre-nous du
Malin (ou du mal).

C — LES MODIFICATIONS

Pour les catholiques, les modifications du nouveau texte par rapport au texte usuel se ramènent à quatre mots, une lettre et une option stylistique.

Quatre mots.

1^{re}) « Que ton règne *viene* ». Le mot « venir » est le terme constant de la Bible pour désigner l'avènement personnel du Seigneur et son règne (« Celui qui vient » est une expression messianique). Il est préférable au verbe « arriver » qui désigne souvent un événement impersonnel et occasionnel, souvent inattendu.

2^{re}) « Le pain *de ce jour* ». L'adjectif grec qui est traduit ici par « de ce jour » est un mot très rare caractérisant le temps qui court ou qui va suivre immédiatement. Le sens n'est pas d'abord distributif, comme dans « quotidien », ou « de chaque jour » ; mais nous demandons à Dieu la nourriture (temporelle, mais aussi spirituelle) qui subviene aux besoins présents ou imminents, nous confiant à lui pour le reste.

3^{re}) « Comme nous pardonnons *aussi* ». Le « aussi » traduit une particule du grec (en latin : *sicut et nos*) utile pour faire comprendre le vrai sens du « comme » : ce n'est pas « parce que » nous pardonnons que nous attendons le pardon de Dieu ; c'est à l'image de Dieu, qui est le pardon même, que nous devons pardonner, nous « aussi ».

4^{re}) « Et ne nous *soumetts* pas à la tentation ». Les versions françaises anciennes comportaient toutes « et ne nous induis pas en tentation ». Le mot induire étant devenu rare et difficile, des divergences se sont introduites. La variante « ne nous laisse pas succomber à la tentation » est particulièrement déficiente. Elle laisse à penser que la tentation n'est qu'un mal moral auquel il faut résister. Or, la tentation biblique est aussi une mise à l'épreuve, voulue par Dieu. Nous le prions donc de ne pas nous placer dans une situation telle que notre fidélité envers lui soit en péril — ce qui implique de nous garder de tout péché.

Une lettre.

« Mais délivre-nous du *Mal* ». La majuscule du mot Mal veut exprimer qu'il ne s'agit pas seulement ici du péché, mais aussi de celui qui est derrière le péché, l'Adversaire personnel du règne de Dieu, Satan, le « Malin » ou le « Mauvais ».

Une option stylistique : le tutoiement.

Le tutoiement fut d'usage commun dans le Notre Père en français jusqu'au 17^e siècle. Il a été conservé par les protestants. Les versions bibliques le maintiennent. Il a été adopté pour la prière liturgique en français. L'usage du Notre Père dans la messe (où il est suivi de la prière « Délivre-nous, Seigneur, du mal... ») et sa récitation œcuménique supposent nécessairement l'emploi du tutoiement.

Conclusion de la prière.

L'usage antique, dont témoigne, au début du deuxième siècle, la *Didaché*, était de conclure la prière du Seigneur par une doxologie : « Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles ». Dans la messe, la plupart des liturgies orientales comportent des conclusions analogues. Dans le rite romain, le Notre Père est

suivi d'une prière développant la dernière demande, avec la conclusion habituelle à laquelle on répond *Amen*. En dehors de la messe, la tradition des catholiques occidentaux est d'ajouter *Amen* à la récitation du Notre Père. Les protestants terminent généralement la prière par la doxologie ancienne.

II. SIGNIFICATION DE L'ÉVÉNEMENT

Dans l'effort des chrétiens vers l'unité, l'adoption d'un texte commun pour la prière du Seigneur est un signe d'une grande portée œcuménique.

Tous ceux qui, par le Baptême au nom de Jésus, ont reçu l'Esprit d'adoption qui crie en eux « Père », doivent pouvoir dire ensemble « Notre Père » sans que la diversité des formules les divise. Pour prier avec ses frères chrétiens, nul n'aura plus à prendre la formule de « l'autre », parce que le même Notre Père sera celui de chacun.

Grâce à cette formule, le Notre Père pourra devenir la grande et incessante prière pour l'unité, jusqu'à ce que vienne l'unité parfaite des fils du même Père, dans le Fils unique venu pour nous rassembler.

A l'occasion de cet événement, on peut espérer que par la prédication, les publications et la méditation personnelle, seront mieux mises en valeur les richesses de la prière par excellence du chrétien.

(Note du C.N.P.L.)

● **LE NOUVEAU NOTRE PÈRE.** — Catholiques, protestants et orthodoxes de langue française vont désormais pouvoir dire ensemble la prière enseignée par Jésus-Christ et commune à tous les chrétiens. La traduction française du Notre Père, mise au point en commun, adoptée simultanément par les autorités des diverses Eglises, entre en usage et deviendra obligatoire à la messe pour Pâques 1966.

Fêtes et Saisons, grâce à la collaboration du Père Roguet, l'un de ceux qui ont travaillé au « nouveau » Notre Père, est heureux de présenter une élégante brochure de 32 pages, illustrée et imprimée en plusieurs couleurs, contenant non seulement l'explication de la nouvelle version du Notre Père, mais un commentaire évangélique de cette prière.

« Le nouveau Notre Père » c'est l'événement œcuménique de ce début d'année 1966. Diffusez cette brochure pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens (18-19 janvier 1966). — Fêtes et Saisons, 29, Bd Latour-Maubourg, Paris 7^e (CCP Fêtes et Saisons, Paris 6977-01). La brochure : 0,50 F. (numéro double) ; à partir de 10 ex. remise de 15 %, à partir de 50 ex. remise de 20 %, à partir de 100 ex. remise de 25 %.

● **EDITION D'UN FEUILLET** reproduisant le texte du NOTRE PÈRE avec commentaires au verso. — A la demande de la Commission mixte catholique, orthodoxe et protestante, le Centre National de Pastorale Liturgique a réalisé, avec la collaboration des Editeurs de missels, un feuillet-image (format 8,5 x 13 cm) reproduisant le texte du NOTRE PÈRE avec commentaires au verso.

On pourra se procurer ce feuillet chez les libraires religieux.

L'œcuménisme d'après les textes conciliaires

« Chrétiens dissidents », « frères séparés », « frères chrétiens »... Après 50 ans d'œcuménisme la première formule a vieilli, la seconde a encore droit de cité ; mais la troisième tend à s'imposer. C'est le signe d'un approfondissement doctrinal et spirituel (et non d'un confusionisme grandissant !) : l'accent est mis non plus tant sur ce qui sépare que sur ce qui unit. Nous reconnaissons les « autres » comme des frères dans le Christ. En ce qui concerne l'Eglise catholique, le concile vient de donner à ce changement de perspectives une consécration officielle.

1) LA CONSTITUTION LUMEN GENTIUM FAIT RESSORTIR LE MYSTÈRE DE L'EGLISE :

Depuis le concile de Trente, la théologie courante mettait à peu près exclusivement l'accent sur l'aspect objectif et juridique de l'Eglise contesté par le protestantisme. Elle définissait l'Eglise (après Bellarmin) comme la communauté des fidèles professant la même foi, participant aux mêmes sacrements, sous l'autorité des pasteurs légitimes, en particulier du pontife romain, vicaire du Christ sur la terre.

Ceci est vrai. Après la crise de la réforme, il fallait bien dire sans ambiguïté où était l'Eglise visible et ce qui permettait de la reconnaître. Mais on risquait alors de négliger l'aspect intérieur et spirituel de l'Eglise.

Du point de vue œcuménique cette définition faisait clairement apparaître les lignes de rupture sans manifester aucunement les continuités. En dehors des frontières visibles de l'Eglise, les non-catholiques étaient-ils même encore des chrétiens ? A peine leur accordait-on le bénéfice de la bonne foi.

Or la constitution « Lumen Gentium » adopte un langage plus scripturaire et plus traditionnel pour traiter de l'Eglise. Elle présente l'Eglise comme le peuple de Dieu, né du baptême, et comme le Corps du Christ. Elle se trouve amenée par là à réévaluer et à comprendre d'une manière très positive la situation des autres chrétiens : bien que ceux-ci ne possèdent pas l'intégrité de la foi et la totalité des moyens de salut instaurés par le Christ, ils participent néanmoins à la vie de l'Eglise parce qu'ils croient au Christ et ont reçu le baptême. Ils appartiennent au Corps du Christ. C'est ce que répète avec plus de force encore le décret sur l'œcuménisme.

2) LE DÉCRET SUR L'ŒCUMÉNISME PREND AU SÉRIEUX LE BAPTÊME DE NOS FRÈRES CHRÉTIENS ET LEUR VIE ECCLÉSIALE :

« Ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique... Justifiés par la foi reçue au baptême, ils sont incorporés au Christ, et c'est pourquoi à juste titre ils sont honorés du nom de chrétiens... »

Ainsi d'après le Concile, les chrétiens désunis ont gardé entre eux l'unité signifiée visiblement par le baptême. Bien qu'il manque quelque chose à cette unité pour répondre pleinement à la volonté du Christ, elle crée entre tous les chrétiens des liens plus puissants que tous les liens humains, car ils les font participants de l'unité du Père et du Fils dans l'Esprit Saint.

En outre ces chrétiens ne sont pas dépourvus de tout moyen objectif de salut : ils possèdent la parole de Dieu écrite, des « actions sacrées de la religion chrétienne... qui peuvent certainement produire effectivement la vie de la grâce... ».

« En conséquence, ces Eglises et communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du Christ. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité confiée à l'Eglise catholique. »

Il va de soi, alors, que la « reconstitution » de l'unité n'implique pas l'abandon préalable par chaque Eglise ou communauté de ses richesses propres : celles-ci doivent s'accomplir, au contraire, dans la plénitude catholique. C'est pourquoi :

3) LE DÉCRET NOUS INCITE A DÉCOUVRIR LES RICHESSES SPIRITUELLES DES AUTRES CHRÉTIENS :

« Il est nécessaire que les catholiques reconnaissent avec joie et apprécient les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés. »

Ces valeurs sont parfois vécues par eux avec une authenticité et une profondeur dignes d'admiration ; et le témoignage de nos frères doit grandement nous aider dans notre propre fidélité : « car tout ce qui est réellement chrétien... peut toujours contribuer à atteindre plus parfaitement le mystère du Christ et de l'Eglise ».

Si nous consentons à nous laisser ainsi édifier, nous comprendrons à quel point les divisions du passé ont appauvri la vie de l'Eglise en séparant les éléments qu'elle devait embrasser.

4) LE DÉCRET SUR L'ŒCUMÉNISME NOUS INVITE EN EFFET A LA CONVERSION :

« Le souci de réaliser l'union concerne l'Eglise tout entière, fidèles autant que pasteurs, et touche chacun selon ses possibilités... »

— L'Eglise, tout d'abord, doit se rénover « dans une fidélité accrue à sa vocation ». En tant qu'institution, elle demande une « réforme permanente ». Ceci dans tous les domaines : connaissance de l'Ecriture, prédication, enseignement de la foi, vie religieuse, spiritualité du mariage, doctrine et activité de l'Eglise en matière sociale. Chaque progrès réalisé est un signe « qui annonce favorablement les futurs progrès de l'œcuménisme. »

— Chaque fidèle doit tendre à une véritable conversion intérieure. « En effet, c'est du renouveau de l'âme, du renoncement à soi-même et d'une libre effusion de charité que partent et mûrissent les désirs de

l'unité... » Relire ici la section 7, chapitre deuxième : elle laisse parler l'Ecriture Sainte.

Cette conversion intérieure doit se compléter par la prière pour l'unité, soit entre catholiques, soit en certaines occasions avec les frères séparés.

Insister encore sur ce point : la prière pour l'unité s'inscrit dans la prière sacerdotale du Christ. Membres disjoints de son Corps, nous prions tous en Lui et avec Lui, afin que se réalise le vœu de son cœur : « qu'ils soient un ». Malgré nos divisions, nous nous trouvons, du fait de notre commun baptême, unis au Christ implorant son Père pour l'unité des siens.

Le centre « Unité Chrétienne »



(On sait qu'à ce Centre, 8, place de Fourvière, Lyon, on peut trouver des brochures, des affiches et des images pour la Semaine de l'Unité.)

● **PÉDAGOGIE DE L'ŒCUMÉNISME**, par Suzanne Martineau. Un volume broché de 415 pages grand format. Aux éditions Mame. — Dans la collection dirigée par l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique et publiée conjointement par Mame et Fayard, paraît un abondant dossier sur la pédagogie de l'œcuménisme rassemblé par une enseignante en vue de la catéchèse.

« Ce livre est doublement préfacé : par Mgr Dumont, directeur du Centre d'études « Istina », par le Pasteur H. Roux, chargé des relations avec le catholicisme. Il porte en épigraphe cette phrase du R. P. Congar : « Le vicaire qui s'applique à un enseignement catéchétique plus vrai, le professeur qui reprend une question d'histoire ou de théologie sur une base documentaire plus profonde et plus large, le groupe de jeunes qui cherche une expression religieuse plus vraie, plus communautaire... ; tous ceux qui travaillent à faire œuvre d'authenticité et de plénitude, développent véritablement la valeur œcuménique de l'Eglise... »

Devant le volume de l'ouvrage et son prix (25,70 F.), prêtres et catéchistes peuvent s'effrayer ; ils auraient tort. Chacun ne peut se payer ce livre, mais acheté en commun il paierait largement le débours. A cause de :

— l'importance du sujet, particulièrement en ce moment, et de la difficulté d'aller au-delà d'un œcuménisme sentimental.

— la solidité du travail présenté : ordonné autour de la Bible et du Baptême, il offre une documentation de première valeur, difficile à trouver ailleurs : textes catholiques et non-catholiques, notices bibliographiques, études doctrinales et historiques...

— les qualités de l'exposé : clarté pédagogique, sens psychologique, attention à l'état d'esprit que révèlent les faits, etc...

— l'intérêt de la méthode : enquête chez les jeunes, thèmes de catéchèse, bonne étude sur le dialogue...

Un très bon instrument de travail pour les prêtres et les éducateurs, le « tout en un » du catéchiste (comme l'apprécie la revue « Catéchistes » dans son n° 65).

A paraître fin Janvier

Les prêtres dans la pensée de Vatican II

textes conciliaires,
introductions,
commentaires.

Dans l'audience qu'il accordait, le 22 novembre dernier, aux évêques de France, Paul VI leur disait :

« Votre première tâche... est sans nul doute de répondre aux incertitudes des prêtres en les invitant à chercher dans les décrets conciliaires et spécialement dans celui qui leur est consacré... la confirmation de la nécessité du sacerdoce ministériel et de son rôle essentiel dans l'annonce de l'Evangile comme dans le soutien des communautés chrétiennes auxquelles ils transmettent la grâce sacramentelle. »

Cette directive du Saint-Père rejoignait l'une des préoccupations essentielles des évêques de France. C'est pour répondre à un besoin profondément ressenti par l'ensemble de leurs prêtres qu'ils ont, à cet effet, chargé la Commission épiscopale du clergé et des séminaires de réunir en un même volume tous les textes de Vatican II concernant directement ou indirectement le ministère et la vie des prêtres.

L'ouvrage, édité en numéro spécial de la revue « **VOCATION** » paraîtra en fin janvier. Les documents conciliaires seront présentés par des évêques ayant participé d'une façon particulière à leur élaboration et Son Eminence le Cardinal LIENARD a bien voulu accepter d'en écrire la préface.

La Commission du clergé et des séminaires recommande d'une façon toute spéciale ce précieux recueil à l'attention des éducateurs du clergé. Elle souhaite qu'il devienne le vademecum des prêtres et des séminaristes. Selon les paroles mêmes du Pape, ils puiseront dans ces pages « un renouveau de confiance en leur vocation » et ils seront aidés par elles à être toujours davantage « les prêtres dont l'Eglise a besoin au lendemain du Concile ».

En voici la table des matières :

I. — LES TEXTES FONDAMENTAUX DU CONCILE

Les prêtres dans l'Eglise, d'après la constitution dogmatique « *Lumen Gentium* », présentation par Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, rapporteur de la commission de la foi.

Le ministère et la vie des prêtres : texte intégral du décret, introduction par Mgr Marty, archevêque de Reims, rapporteur de la commission du clergé et Mgr Mazérat, évêque d'Angers, membre de la commission.

Les prêtres et les évêques, d'après le décret sur la charge pastorale des évêques, présentation par Mgr Veuillot, archevêque coadjuteur de Paris, rapporteur de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses, et Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, membre de la com-

La formation des prêtres : texte intégral du décret, introduction par Mgr Brunon, évêque auxiliaire de Toulouse, supérieur du grand séminaire de Toulouse.

II. — LES ENSEIGNEMENTS DES AUTRES TEXTES CONCILIAIRES

Les prêtres et leur ministère dans la Liturgie, présentation par Mgr Jenny, archevêque coadjuteur de Cambrai, membre de la commission de la Liturgie.

Les prêtres et l'annonce du salut, d'après la constitution dogmatique sur la Révélation divine, présentation par Mgr Weber, archevêque-évêque de Strasbourg.

Les prêtres et l'apostolat des laïques, d'après le décret conciliaire, présentation par Mgr Ménager, évêque de Meaux, membre de la commission pour l'apostolat des laïques.

Les prêtres et les missions, d'après le décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise, présentation par Mgr Riobé, évêque d'Orléans, membre de la commission des Missions.

Les prêtres et l'éducation chrétienne, d'après la déclaration conciliaire, présentation par Mgr Cazaux, évêque de Luçon, membre de la commission des études et de l'éducation chrétienne, et Mgr Dozolme, évêque du Puy, membre de la commission épiscopale française du monde scolaire.

Les prêtres et la vie religieuse, d'après le décret sur la juste rénovation de la vie religieuse, présentation par Mgr Huyghe, évêque d'Arras, membre de la commission des religieux.

Les prêtres et les Eglises orientales catholiques, d'après le décret conciliaire, présentation par Mgr de Provençères, archevêque d'Aix, membre de la commission des Eglises orientales.

Les prêtres et l'œcuménisme, d'après le décret conciliaire, présentation par Mgr Gouyon, archevêque de Rennes, membre du comité épiscopal français pour l'unité chrétienne.

Les prêtres et les moyens de communication sociale, d'après le décret conciliaire, présentation par Mgr Stourm, archevêque de Sens, rapporteur de la commission des communications sociales.

Les prêtres et le monde d'aujourd'hui, d'après la constitution pastorale de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, présentation par Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon, membre de la commission plénière mixte pour la constitution pastorale sur l'Eglise d'aujourd'hui.

III. — ETUDES ET COMMENTAIRES

Orientations conciliaires pour la formation des prêtres, par Mgr Sauvage, évêque d'Annecy.

Orientations doctrinales du Concile, par Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié.

Orientations pastorales du Concile, par Mgr Renaud, évêque de Versailles.

Orientations spirituelles du Concile, par Mgr Guyot, évêque de Coutances.

Pour permettre d'avoir cet important ouvrage hors-commerce au meilleur prix, le Centre diocésain des Vocations (Grand Séminaire, Quimper) centralise les commandes. Lui écrire aussitôt, la commande devant être faite au plus vite (l'exemplaire franco 5 frs, C.C.P. Rennes 1599.02, Centre diocésain des Vocations, Quimper).

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

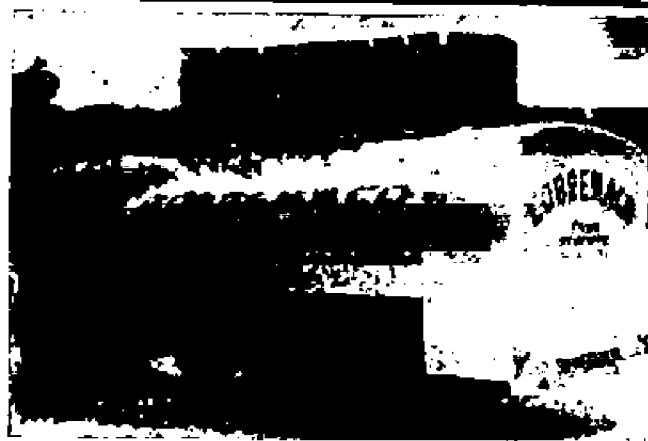


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

IV^e ORDONNANCE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS SUR LA LITURGIE

Les Evêques de France, en vertu de l'article 22 de la Constitution de *Sacra Liturgia* et conformément aux dispositions du Motu Proprio *Sacram Liturgiam* et de l'Instruction *Inter Œcumenici*, ont décidé ce qui suit :

I. — PATER.

Art. 1. — Le texte liturgique français du « Pater » est remplacé par celui qui est publié en annexe de la présente ordonnance.

Art. 2. — Le nouveau texte du « Pater » entrera dans l'usage liturgique à la Vigile Pascale 1966.

Art. 3. — Pour le chant du « Pater » en français, seront seules utilisées les mélodies officielles qui seront approuvées au nom de l'Épiscopat par la Commission de Liturgie.

II. — PRÉFACES.

Art. 4. — En vertu d'une autorisation donnée par le Siège Apostolique conformément à l'article 40 de la Constitution de *Sacra Liturgia*, l'usage du français pour la Préface est permis aux messes célébrées en présence du peuple.

Art. 5. — On utilisera la traduction des Préfaces contenue dans le supplément spécial au missel bilingue d'autel.

Art. 6. — Pour le chant des Préfaces en français, seront seules utilisées les mélodies officielles qui seront approuvées au nom de l'Épiscopat par la Commission de Liturgie.

III. — CHANTS DE L'ORDINAIRE.

Art. 7. — Le chant français de l'Ordinaire est autorisé à la messe chantée. « On veillera cependant à ce que les fidèles soient aussi capables de dire et de chanter en latin les parties de l'Ordinaire qui les concernent » (Const. de *Sacra Liturgia*, n. 54).

IV. — BÉNÉDICTION ÉPISCOPALE.

Art. 8. — L'usage du français est autorisé pour la bénédiction épiscopale.

Art. 9. — On utilisera le texte français de la Bénédiction épiscopale publié en annexe de la présente ordonnance.

Art. 10. — Les articles 4-5 (Préfaces), 7 (Chants de l'Ordinaire) et 8-9 (Bénédiction épiscopale) de la présente ordonnance entreront en vigueur le dimanche 30 janvier 1966.

Les Evêques de France ont donné mandat à Son Eminence le Cardinal Lefebvre pour promulguer en leur nom la présente ordonnance.

Bourges, le 29 décembre 1965.

† Joseph, Cardinal LEFEBVRE, archevêque de Bourges.

ANNEXE

1) Texte du « Notre Père » :

(Traduction adoptée en commun par les autorités catholiques, orthodoxes et protestantes ; cf. le communiqué du 4 janvier 1966).

2) Texte de la Bénédiction épiscopale :

Que le nom du Seigneur soit béni,

— Maintenant et toujours.

Notre secours est dans le nom du Seigneur,

— Qui a fait le ciel et la terre.

Que Dieu tout puissant vous bénisse,

le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

— Amen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1) *Musique du « Notre Père », des Préfaces et de la Bénédiction épiscopale.*

Les nouveaux textes français du Pater, des Préfaces et de la Bénédiction épiscopale ne sont pas accompagnés de la musique leur permettant d'être chantés. En effet, la Commission épiscopale de Liturgie a voulu laisser le temps de composer des mélodies adaptées. Une note technique donne toutes indications utiles aux compositeurs. On peut se la procurer au C.N.P.L., 11, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine. Les Commissions diocésaines de liturgie et de musique sacrée sont chargées de susciter et de transmettre les œuvres intéressantes.

2) *Publication du texte français des Préfaces.*

Les éditeurs préparent un supplément au missel d'autel liturgique contenant les traductions liturgiques des Préfaces et le nouveau texte du Pater. Celui-ci sera en vente chez les libraires vers le 20 janvier 1966.

NOTE DE LA « S. R. ». — Le fascicule des préfaces en français faisant partie du Missel d'autel latin-français sera adressé par les librairies, sans nouvelle demande, aux paroisses, écoles ou communautés qui leur avaient commandé ce Missel l'an dernier.

JOURNÉE DOCTRINALE
SUR DEUX DOCUMENTS DU CONCILE

Le Père HECKEL, directeur des « Cahiers d'Action Religieuse et Sociale », présentera, le vendredi 24 janvier, à la Retraite de Quimper, la constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde et le décret sur l'apostolat des laïcs. — Programme : 10 h., La constitution sur l'Eglise dans le monde. 14 h., Le décret sur l'apostolat des laïcs. 16 h. 30 - 17 h., Brève information sur un problème d'actualité.

Cette journée est destinée aux prêtres. Elle rejoint l'effort qui est fait dans le diocèse pour nous aider à nous mettre à jour après le Concile.

Les laïcs et les religieuses pourront aussi y participer.

Pour le repas de 12 h. 30, s'inscrire au Secrétariat M.F.R., 9, rue du Froul.

CONFÉRENCE SUR L'ŒCUMÉNISME

Le R. P. VILLAIN donnera, au Grand Séminaire le jeudi 20 janvier à 18 heures, une conférence : « Le Concile Vatican II ouvre tout grand les portes pour l'Œcuménisme ».

Prêtres, religieux et religieuses y sont invités.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Catéchèse des Adolescents

Voici les dates et lieux arrêtés pour la première série de réunions de ce deuxième trimestre. Pour faciliter la participation des aumôniers, les réunions du premier cycle et du second cycle ont été dissociées quant aux dates, à Brest et à Quimper :

— *Niveau 4^e et 3^e* (CEG, CES, Cours Techniques et Ménagers) : à Quimper (Ste Anne) le jeudi 27 janvier à 14 h. 30 ; à Morlaix (N. D. du Mur) le jeudi 3 février à 14 h. 30 ; à Brest (Immaculée) le jeudi 10 février à 14 h. 30.

— *Niveau 2^e et 1^{re}* (Secondaire, Cours Techniques et Ménagers) : à Brest (Immaculée) le jeudi 27 janvier à 14 h. 30 ; à Morlaix (N. D. du Mur) le jeudi 3 février à 14 h. 30 ; à Quimper (Ste Anne) le jeudi 10 février à 14 h. 30.

— *Niveau Terminales* : à Brest (Immaculée) le jeudi 27 janvier à 14 h. 30 ; à Quimper (Ste Anne) le jeudi 10 février à 14 h. 30.

Au cours de ces réunions sera remise aux participants la suite des documents correspondants aux thèmes étudiés.

Une seconde série de réunions aura lieu au cours de ce deuxième trimestre à partir du jeudi 3 mars. Le calendrier précis sera communiqué en temps utile.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 16 janvier, 2^e dimanche après l'Épiphanie. Lundi 17, Notre-Dame de Pontmain. Mardi 18, de la férie. Mercredi 19, S. Melaine, évêque. Jeudi 20, S. Fabien et S. Sébastien, martyrs. Vendredi 21, Ste Agnès, vierge et martyre. Samedi 22, S. Vincent et S. Anastase, martyrs. Dimanche 23, 3^e après l'Épiphanie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Vve Vincent Marc, de Cléder. M. Jean-Louis Le Bras, de Plogonnec. Mme Vve Bougaran, mère de M. le Recteur de l'Île de Sein. Sœur Antoine de l'Immaculée, des Filles du Saint-Esprit. M. Kerbaul, père de M. l'abbé Joseph Kerbaul, Valdivia (Chili). M. Jean Rolland, de Plougastel-Daoulas. M. Jean Hardouin, frère de M. l'abbé A. Hardouin, professeur au Collège Stanislas, Montréal. M. Jean-Louis Pérennou, de Guengat, père de M. l'abbé Pérennou, directeur d'école à Plougastel-Daoulas. M. François Ogor, de Lilia. M. Jean Quéinnec, de Lampaul-Guimiliau, ancien président de l'Hospitalité diocésaine N. D. de Lourdes. M. Jean Le Roux, de Guilvinec, père de M. l'abbé Le Roux, directeur au Grand Séminaire.

Quelques livres récents sur l'Œcuménisme.

— un livre d'histoire : **Ces chrétiens, nos frères**, par Daniel Rops (éd. Fayard). Conçu dans l'esprit œcuménique du Concile, ce travail remarquable essaie de comprendre et de faire comprendre les faits historiques, l'évolution et l'état actuel des divisions. Il donne leur place à l'élan missionnaire des protestants, à la richesse spirituelle des orthodoxes, à l'esprit œcuménique des anglicans. L'ouvrage vient jusqu'à 1958.

— les écrits d'un pionnier : **Œcuménisme spirituel** (éd. Casterman), où le P. Villain a rassemblé les écrits de celui qui domine de très haut l'horizon œcuménique, l'abbé Couturier.

— le **Décret conciliaire sur l'Œcuménisme** (publié dans la « S. R. » du 15 janvier 1965) : la collection « Vivre le Concile » aux éditions Mame vient de le sortir avec des notes et un commentaire sous le titre **L'Œcuménisme** : en tête, une présentation d'ensemble vivante et lucide ; puis le texte du décret, avec en regard des notes ; enfin un questionnaire pour aider la réflexion personnelle et la réflexion en équipe.

— un livre qui fait le point sous un petit volume : **Unité des Chrétiens**, par le M. Michalon (coll. « Jalons » aux éd. Fayard ; 5,75 fr.). Synthèse d'un spécialiste qui a vécu le problème qu'il expose. Recommandé.

— un livre de méditation écrit par un moine protestant : **Dynamique du provisoire**, par R. Schutz, prieur de Talzé (aux Presses de Taizé). Mener l'œcuménisme aux sources de la vie contemplative, dialoguer avec tout l'homme, être dans cette « dynamique » qui fait trouver de nouvelles dimensions à l'amour. Un beau livre.

— un livre pour les éducateurs : **Pédagogie de l'Œcuménisme**, par S. Martineau (éd. Mame), analysé dans la « S. R. » précédente.

Prière commune pour l'Unité

"Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple"

(Ezéchiel 37/27)

L'intention générale de la Semaine est l'*Unité des Chrétiens telle que le Christ la veut par les moyens qu'il voudra*. Des intentions particulières sont suggérées pour chaque jour : 18 janvier, Unité des Chrétiens ; 19, Souffrance en face des séparations ; 20, Sanctification des Catholiques ; 21, Sanctification des Orthodoxes ; 22, Sanctification des Anglicans ; 23, Sanctification des Protestants ; 24, Sanctification des Eglises de Mission ; 25, Unité de tous les hommes dans la Charité et la Vérité du Christ.

On trouvera ci-après des indications de textes bibliques, de thèmes de méditation, etc... Comment et où les utiliser ?

— on peut s'en servir comme prière personnelle : le matin, le soir, à la visite au Saint-Sacrement... ; comme prière collective : avant les classes, dans les catéchismes, dans les communautés...

— on peut s'en inspirer pour orienter la prière des fidèles qui viennent à la messe en semaine : quelques mots avant de la commencer, et la prière litanique chaque jour, à la fin de la liturgie de la Parole.

18 JANVIER

« Je ferai de toi un grand peuple » (Genèse 12, 2).

Lectures. — Genèse 12, 1-5. Romains 15, 7-13.

Méditation. — Dans l'appel qu'il adressé au patriarche seul et impuissant, Dieu convoque par avance la multitude des hommes. Par la venue du Christ, fils d'Abraham et sauveur du monde, la bénédiction acquise au peuple de la promesse est étendue aux nations ; l'espérance d'Israël devient celle de peuples nombreux ; la louange au Dieu des miséricordes peut retentir en des langues et en des accents nouveaux.

Petit troupeau dans le concert des peuples de la terre, mais promis à être « foule immense, innombrable, de toute nation, race, peuple et langue » (Apoc. 7, 9), telle est l'Assemblée, l'Eglise de Dieu. Par-delà nos cloisonnements nationaux, raciaux, nos étroitesse confessionnelles, vivons-nous cette vocation universelle ? Sommes-nous « accueillants les uns pour les autres, comme le Christ le fut pour nous à la gloire de Dieu » (Rom. 15,7) ?

Intercession. — Pour l'unité de tous les chrétiens - pour leur renouveau et leur sanctification dans la vérité et l'amour - pour le Conseil œcuménique des Eglises et tous les mouvements et organisations qui veulent servir l'unité - pour l'alliance évangélique - pour ceux qui sont responsables de l'enseignement dans les Eglises - pour la fidélité et la persévérance de la prière, en commun et en particulier.

19 JANVIER

« Vous êtes une race élue, ...une nation sainte » (1 Pierre 2, 9).

Lectures. — Exode 19, 3-8. 1 Pierre 2, 9-12.

Méditation. — Comme les tribus d'Israël furent délivrées et rassemblées au désert pour former le peuple de l'Alliance, ainsi sont rachetés et réunis en un seul peuple nouveau ceux que le Christ s'est acquis par son sang. Par le bain de la régénération et l'onction de l'Esprit, ils constituent une demeure spirituelle et un sacerdoce saint pour offrir le culte nouveau, présenter à Dieu leurs personnes en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu (Rom. 12, 1). Dans l'eucharistie, le peuple racheté est affermi dans l'unité avec son Seigneur et son Chef ; par lui, avec lui en lui, grand prêtre et intercesseur, il offre au Père, dans la puissance de l'Esprit, louange, action de grâces et intercession.

Prémices de l'humanité nouvelle dans le Christ, sommes-nous les témoins actifs de sa charité, les signes vivants de sa puissance sanctifiante et unifiante pour le monde ?

Intercession. — Pour que tous les chrétiens souffrent profondément de leurs divisions et mettent leur confiance en la puissance de Dieu pour les en guérir - pour les Eglises persécutées et pour tous ceux qui souffrent - pour le témoignage de l'Eglise au milieu des contradictions du monde - pour tous les ennemis et les adversaires de l'Eglise.

20 JANVIER

« *Béni soit le Seigneur... de ce qu'il a visité et délivré son peuple* »
(Luc 1, 68.)

Lectures. — Ezéchiel 36, 24-28. Luc 1, 68-79.

Méditation. — Sainteté, justice, connaissance, paix : tels sont les dons messianiques que chante, après les prophètes, le prêtre Zacharie. Les promesses sont accomplies ; la crainte cède à l'espérance quand paraît le Soleil levant. Peuple messianique, affranchi du pouvoir de la mort et engendré à la vie par la Parole vivante et incorruptible (1 Pi. 1, 23), ce chant de victoire est-il aussi le nôtre ? Savons-nous reconnaître les merveilles de celui qui nous appelle à son admirable lumière (1 Pi. 2, 9) et célèbre ensemble la magnificence et la miséricorde de notre Dieu ? Par sa venue dans la chair, le Christ révèle la grandeur du dessein du Père ; il nous envoie son Esprit pour nous en faire les messagers et les prophètes. Rendons grâces à Dieu qui nous donne de proclamer d'une même voix, ferme et joyeuse, la bonne nouvelle du salut !

Intercession. — Pour l'Eglise catholique-romaine - pour tous ses membres, chacun dans sa vocation et son ministère - pour que le Saint-Esprit veuille répandre ses bénédictions sur les décisions du Second Concile du Vatican.

21 JANVIER

« *En tout semblable à ses frères* » (Hébreux 2, 17).

Lectures. — Isaïe 53, 1-12. Hébreux 2, 10-18.

Méditation. — « Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour tout le peuple et que la nation ne périsse pas toute entière ». Cette parole du grand prêtre est prophétique : « Jésus devait mourir, non seulement pour la nation, mais pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jean 11, 51-52). Il s'offre, lui juste, pour nous pécheurs, —

lui, l'auteur de la vie, pour réduire à néant le prince de la mort, — lui, le Fils, pour nous, esclaves. Grand prêtre miséricordieux, il se présente comme le serviteur, et prend sur lui le péché de l'homme. Par son sacrifice, il est solidaire de tous et fait surgir le peuple de l'Alliance nouvelle, devenant le premier d'une multitude de frères. C'est aussi dans la communion à sa mort que nous sommes guéris de nos divisions et que, cessant de nous accabler mutuellement, nous prenons sur nous les fardeaux des autres.

Intercession. — Pour les Eglises orthodoxes - pour les anciennes Eglises d'Orient - pour les préparatifs du Prosynode pan-orthodoxe - pour la Communion anglicane - pour les Eglises vieilles-catholiques - pour que les membres de toutes ces Eglises servent avec fidélité la cause de la paix et de l'unité de tous les chrétiens et de l'humanité tout entière.

22 JANVIER

« *Je répandrai de mon Esprit sur toute Chair* » (Joël 3, 1)

Lectures. — Joël 3, 1-5 (autre version : Joël 2, 28-32). Actes 10, 34-48.

Méditation. — Le peuple de Dieu naît et croît par la puissance de l'Esprit-Saint. Il ne fait pas nombre avec les autres peuples, mais comprend tous ceux, juifs et païens ; qui, en quelque lieu et situation que ce soit, ont reconnu le Seigneur Jésus. Constitué un au sein de la diversité des peuples, par l'aliment de la Parole et les sacrements de la foi, enrichi des dons spirituels, il aspire à croître jusqu'à la plénitude du Christ. Ainsi l'Eglise, peuple universel, est le « signal dressé par les nations » en vue de réunir les dispersés des quatre coins de la terre (Isaïe 11, 12). De même que Pierre fut conduit à reconnaître un disciple du Christ dans le centurion Corneille, ne devons-nous pas être prêts à percevoir l'Esprit-Saint à l'œuvre chez nous frères ?

Intercession. — Pour les Eglises luthérienne : - pour les Eglises réformées et presbytériennes - pour les Eglises baptistes - pour les Eglises congrégationalistes - pour les Eglises méthodistes - pour que toutes ces Eglises marchent selon l'Esprit et croissent dans la connaissance et l'amour de Dieu et de toute l'humanité.

23 JANVIER

« *Aujourd'hui, puissiez-vous écouter sa voix* » (Psaume 95, 7).

Lectures. — Psaume 95. 1 Corinthiens 10, 1-13.

Méditation. — Entre les trompeuses richesses de l'Egypte et le repos dans la terre promise, Israël mène son existence au désert. Il a vu l'action éclatante du Seigneur à la traversée de la mer, il a goûté la nourriture venue du ciel. Et cependant son cœur s'est égaré ; méconnaissant le don de Dieu et doutant de sa fidélité, il s'est révolté contre lui. Ceci est arrivé par notre instruction, à nous qui vivons le temps de l'Eglise. Allons-nous fuir l'épreuve présente et rechercher loin du Christ des sécurités tout humaines ? ou nous reposer sur les résultats acquis pour y trouver une paix illusoire ? L'inconfort d'une Eglise désunie engendre la tentation de fuite ou d'installation. Oserons-nous affronter dans la foi

et la prière cette épreuve et y puiser le courage de nous laisser renouveler entièrement ?

24 JANVIER

« Revêtez l'armure de Dieu » (Ephésiens 6, 10).

Lectures. — Deutéronome 7, 14-24. Ephésiens 6, 10-20.

Méditation. — Quand Paul envoie ces recommandations de force et de hardiesse, il est dans les chaînes pour le service du Christ. Son langage n'est pas de haine, mais d'amour ; sa lutte n'est pas celle d'un séditieux, mais celle d'un affranchi du Christ. Il se dresse avec énergie contre tout ce qui, au-dedans et au-dehors, risque de ramener l'homme à l'ancien esclavage. Combat tout spirituel, et d'autant plus redoutable, dont les armes sont la Parole de Dieu et la prière inlassable dans la communion des saints.

Le chrétien aurait tout à craindre si le Seigneur n'était avec lui. Dans les luttes qu'il doit soutenir, il se sait lié au Christ et à ses frères dans la foi. Mais notre intercession est-elle assez fidèle pour ceux qui témoignent dans la souffrance ?

Intercession. — Pour la proclamation de la bonne nouvelle de Jésus-Christ sur toute la terre - pour que soit renouvelé le sens de la responsabilité missionnaire dans les Eglises - pour tous ceux qui prennent au sérieux l'ordre d'aller annoncer l'Evangile, et qui consacrent leurs forces à cette tâche - pour l'unité de la mission chrétienne.

25 JANVIER

« Ils seront son peuple, et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu » (Apoc. 21, 3)

Lectures. — Osée 2, 16-25. Apocalypse 21, 1-7.

Méditation. — La figure glorieuse de l'Eglise est celle de cette épouse, parée pour les noces. Dieu a changé son cœur. Il peut s'unir à elle dans une réciprocité d'amour, adopter définitivement ses enfants pour ses fils, demeurer avec elle à jamais et l'abreuver de la source de vie. La glorification du peuple de Dieu rejaillit sur la création, elle-même transfigurée. Cette lumière sur l'humanité sanctifiée et son unanimité en Dieu ne doit pas nous détourner de l'effort présent pour forger dans la peine le visage nouveau de l'Eglise. Mais notre labeur en est rempli d'allégresse, car nous goûtons déjà les prémices de ce monde nouveau. Quand nous sommes réunis dans le souvenir du Seigneur pour annoncer le mystère des noces de l'Agneau et attendre son retour, ne sommes-nous pas emportés toujours plus dans la charité du Christ, « jusqu'à ce qu'il vienne » ?

Intercession. — Pour la paix du monde entier - pour les gouvernements et les organisations internationales - pour que la paix du Christ surpasse tous les conflits de races et de nationalités - pour la justice envers les opprimés, les affamés et les dépossédés de leurs droits - pour que le témoignage de l'Eglise soit rendu dans la vie de tous les peuples.

(Centre « Unité Chrétienne », Lyon).

Litanies et oraisons pour l'Unité

I. Litanie d'action de grâce (qui pourrait aussi être utilisée dans la messe à la fin de la procession de Communion).

Rendons grâces à Dieu notre Père pour le don de l'Unité :

Béni sois-tu, Dieu notre Père.

Par le sang précieux de ton Fils et par sa résurrection d'entre les morts, tu t'es réconcilié toutes choses ;

dans l'unité tu rassembles tes enfants dispersés.

Gloire à Toi dans les siècles !

Par ton Esprit-Saint, répandu sur nous avec abondance,

par le bain de la régénération,

tu fais de tous les croyants un seul corps,

pour les nourrir d'un même pain.

Gloire à Toi dans les siècles !

Nous te rendons grâces, Dieu notre Père,

pour le mouvement œcuménique,

pour ceux qui souffrent, prient, travaillent en vue de l'unité.

Gloire à Toi dans les siècles !

Nous te rendons grâces pour ce jour et pour cette heure

où tu nous rassembles afin de te louer, de nous repentir,

et d'attendre, dans l'espérance, l'unité visible des chrétiens.

Gloire à Toi dans les siècles !

II. Litanie de repentance (qui pourrait aussi servir au « Kyrie eleison » en donnant une intention avant chaque série de trois Kyrie ou Christe).

En présence de Notre Seigneur Jésus-Christ, repentons-nous et confessons nos péchés contre l'Unité.

Nous voici, Seigneur, humiliés devant toi :

nous avons introduit la division dans ton œuvre d'unité.

Prends pitié de nous, Seigneur.

Dans notre confession de la vérité.

nous avons été souvent durs et exclusifs.

Prends pitié de nous, Seigneur.

Nous avons oublié la poutre dans notre œil

pour ne voir que la paille dans l'œil de nos frères.

Prends pitié de nous, Seigneur.

Nous avons ignoré nos frères, nous les avons méprisés ;

souvent nous avons voulu triompher.

Prends pitié de nous, Seigneur.

Entre tes enfants, nous avons tracé des frontières de races et de nations, de cultures et de classes.

Prends pitié de nous, Seigneur.

Par nos divisions, nous avons mis obstacle au témoignage de l'amour et à l'expansion de l'Evangile dans le monde.

Prends pitié de nous, Seigneur.

III. **Prière de supplication** (à la Prière Universelle dans la Messe, on lui garderait cette forme « sacerdotale » si elle était dite par le célébrant, sinon on lui donnerait la forme « diaconale » : « Afin qu'il ne nous laisse pas... prions le Seigneur »).

Que l'Esprit-Saint porte vers le Père notre supplication pour l'Unité : Seigneur, ne nous laisse pas prendre l'habitude de nos divisions ; garde-nous de considérer comme normal ce qui est un scandale pour le monde et une offense à ton amour.

Rassemble-nous dans l'amour et la vérité.

Délivre-nous, Seigneur, de nos étroitures, de nos rancunes, de nos préjugés : apprends-nous à reconnaître les dons de ta grâce chez tous ceux qui t'invoquent d'un cœur droit.

Rassemble-nous dans l'amour et la vérité.

Approfondis notre fidélité à ta Parole ; ne nous laisse pas égarer par les visions que nous aurions forgées nous-mêmes et marcher témérairement sur des chemins qui ne seraient pas les tiens.

Rassemble-nous dans l'amour et la vérité.

Par ta puissance, Seigneur, rassemble ton troupeau dispersé ; rassemble-le sous l'autorité de ton Fils, afin que s'accomplisse le dessein de ta bienveillance et que le monde te connaisse, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ.
Amen.

IV. Oraison pour l'Unité.

Dieu, qui as uni tant de peuples divers dans la même confession de ton Nom, accorde à ceux qui renaissent aux sources baptismales d'avoir au cœur la même foi et dans la vie le même amour. Par Jésus-Christ...

(Missel romain.)

Père éternel, qui nous as donné en Jésus-Christ le grand pasteur des brebis et le rédempteur du monde, garde et protège ton Eglise disséminée à la surface de la terre. Donne-lui de confesser ton nom avec une foi ferme et persévérante.

Conduis-la dans l'amour et dans l'obéissance pour qu'elle trouve enfin son unité en celui qui seul pardonne et sauve, Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur.

(Eglise réformée de France.)

Dieu Sauveur, Dieu de l'univers, Souverain et Créateur de tout ce qui existe, Père du Fils unique, tu as engendré ton Image vivante et véritable, tu l'as envoyé pour secourir le genre humain ; par lui, tu as appelé et conquis les hommes.

Nous t'implorons pour le peuple assemblé ; envoie l'Esprit-Saint et que le Seigneur vienne le visiter ; qu'il parle aux esprits de tous et dispose les cœurs à la foi ; qu'il mène à toi nos âmes, ô Dieu des miséricordes.

Prends de même possession de ton peuple en cette ville ; forme un troupeau choisi par ton Fils unique, Jésus-Christ, dans l'Esprit-Saint ; par lui te soient rendues gloire et puissance, maintenant et dans tous les siècles. Amen.

(Euchologe de Serapion.)

Notes pour l'homélie du 24 Janvier

Au cours de cette semaine, nous avons prié pour l'Unité, nous avons cherché à acquérir une meilleure connaissance de nos frères séparés. Il ne faut pas nous arrêter là : la prière doit continuer, la conversion entreprise doit se poursuivre. L'Épître de ce 3^e dimanche après l'Épiphanie (Rom. 12, 16-21), qui fait suite immédiatement à celle de dimanche dernier, nous dit dans quelle direction doit cheminer notre effort de conversion :

1) « Ne rendez à personne le mal pour le mal » (v. 17).

a) d'abord dans nos jugements : le jugement appartient à Dieu seul. Ne jugeons pas le passé : ni le passé de nos frères séparés au moment historique où a eu lieu la scission ; ni le passé de nos pères qu'il est toujours facile d'accuser. « Les responsabilités historiques sont partagées », a remarqué Jean XXIII, et après lui le Décret sur l'Œcuménisme (§ 3). Ne jugeons pas le présent : il est facile d'accuser les autres d'étroitesse d'esprit, de sectarisme et d'attendre qu'ils fassent les premiers pas vers la réconciliation.

b) ensuite dans nos attitudes : Paul VI n'a pas craint de rencontrer à Jérusalem le patriarche Athénagoras ; il profite de tous ses voyages pour se ménager des contacts fraternels avec les chrétiens encore séparés de nous ; le Cardinal Bêa se recueille à Constantinople là où jadis fut lancée une excommunication brutale contre des frères insuffisamment écoutés. C'est cela, vaincre le mal par le bien, dans l'oubli des querelles passées, le pardon mutuel, et le souci de clarifier l'avenir. Et nous, quelle est notre attitude vis-à-vis de nos frères, à l'intérieur du catholicisme comme à l'extérieur ?

2) « Soyez en paix avec tout le monde » (v. 18).

a) d'abord avec nos frères chrétiens les plus proches : notre paroisse est-elle une communauté où chacun cherche à comprendre les autres, à les rencontrer pour s'enrichir de leurs idées, de leurs initiatives différentes des nôtres ? Profitons-nous du brassage de milieux, de générations, d'expériences diverses dont notre époque est féconde ou bien nous contentons-nous d'une paix passive, d'une simple coexistence de vies parallèles et étrangères les unes aux autres ? Nous réjouissons-nous des tendances multiples et complémentaires qui s'expriment dans l'Eglise d'aujourd'hui, comme d'un signe de sa vitalité, où nous réfugions-nous dans nos habitudes, notre milieu, nos préoccupations personnelles ? La vraie paix est un partage.

b) ensuite avec tous nos frères humains les plus lointains : nous informons-nous assez des besoins des autres peuples, éveillons-nous nos enfants aux problèmes mondiaux, participons-nous volontiers aux mouvements d'entraide ou d'échange ? Avons-nous suivi les impulsions du Concile sur les rapports de l'Eglise et du monde ? Notre intercession personnelle, et la prière paroissiale, font-elles leur place à ces multiples occasions concrètes de « prière universelle » ?

En conclusion, retrouvons le sens actif de la paix selon le Christ, qui exige le service réciproque, et n'oublions pas qu'un œcuménisme qui ne serait pas ouvert sur toute l'humanité aurait tôt fait de tourner en rond.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

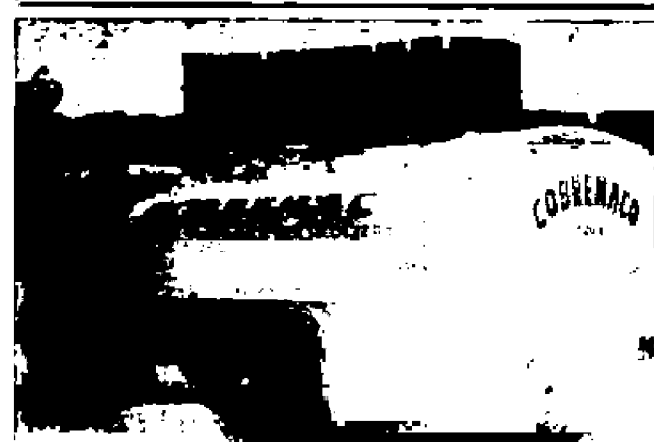
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier de l'Hospice de Saint-Pol-de-Léon avec l'accord du
Conseil d'Administration, en remplacement de *M. Jacques Bihan-Poudec*,
démissionnaire, *M. François Guivarc'h*, chanoine honoraire, curé-doyen
de Landivisiau ;

— curé-doyen de Landivisiau, *M. Pierre Sibiril*, chanoine honoraire,
curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou ;

— aumônier de l'Hôpital Gourmelen de Quimper avec l'accord du
Conseil d'Administration, *M. Alain Jadé*, recteur de Rosporden ;

— recteur de Rosporden, *M. Démet Bosser*, recteur de Kernével ;

— recteur de Kernével, *M. Corentin Le Berre*, vicaire à Quimperlé.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

Les permanences suivantes sont à entendre, le matin, de 9 h. 30 à
12 h., l'après-midi, de 14 h. à 16 h. 30. En dehors de ces jours et heures,
MM. les Vicaires généraux recevront aussi, mais sur rendez-vous.

Monseigneur l'Auxiliaire reçoit à l'Evêché tous les jours, sauf le jeudi.

M. le vicaire général Prigent reçoit seulement à l'Inspection diocé-
saine, 13 rue Vis, Quimper (tél. 10.97). Prière d'utiliser désormais la
même adresse pour le courrier et le téléphone : toute lettre adressée à
l'Evêché subira un certain retard.

M. le vicaire général Kervennic reçoit à Brest (Foyer de l'Adoration,
31, rue de Glasgow) le samedi matin et le lundi matin, et à l'Evêché le
mardi toute la journée.

M. le vicaire général Abiven reçoit à Morlaix (Trévidy, route de
Plouigneau) le mercredi matin, et à l'Evêché le vendredi après-midi.

M. le vicaire général Le Floc'h — qui réside à la Direction des Œuvres, 9 rue du Froust, Quimper (tél. 5.58) — reçoit à l'Evêché le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi.



M. l'abbé Gélébart, secrétaire à l'Evêché, assure le travail de secrétariat pour MM. les Vicaires généraux.



Nous nous permettons de rappeler cette note de l'Ordo au sujet de la correspondance :

1°) Seul le courrier *vraiment* personnel est à adresser au nom propre d'un Vicaire Général ou d'un Secrétaire.

Toutes les autres correspondances sont à adresser, sans mention d'aucun nom propre, à

— *Monsieur le Vicaire Général, Evêché, Quimper.*

— *Monsieur le Secrétaire, Evêché, Quimper.* Ou mieux encore : *Bureau des Mariages* (ou des Confirmations...), *Archives, Semaine Religieuse, Commission de Liturgie* ou *d'Art Sacré, Rédaction de l'Ordo*, etc...

Toute autre manière de faire entraîne des retards qui peuvent être importants.

2°) Les prêtres qui écrivent à MM. les Vicaires généraux ou au Secrétariat de l'Evêché, pour des affaires *diverses*, sont priés de mettre *chaque question sur une feuille séparée* et de ne pas utiliser pour cela les cartes de visite. Ces précautions sont absolument nécessaires pour la prompte expédition des affaires.

DANS L'ÉPISCOPAT

Le Saint-Père a nommé évêque titulaire de Tingaria et auxiliaire de Monseigneur Cazaux, évêque de Luçon, *M. le vicaire général Paty*, supérieur du Grand Séminaire de Rennes. Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations et l'assurance de notre prière.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

CONFÉRENCES D'INFORMATION

- *Saint-Renan* : jeudi 27 janvier, 14 h. 30, à l'école des filles.
- *Saint-Pol-de-Léon* : dimanche 30 janvier, 14 h. 30, chez les Religieuses Ursulines.
- *Landerneau* : jeudi 3 février, 14 h. 30, Cours Saint-Sébastien.
- *Morlaix* : dimanche 6 février, 14 h. 30, chez les Religieuses Ursulines.
- *Landivisiau* : jeudi 10 février, 14 h. 30, à l'école des filles.

Toutes les religieuses des zones intéressées, enseignantes, infirmières, sœurs des services, sont invitées à se rendre à l'une ou l'autre de ces réunions.

PERMANENCES

- *Brest* : jeudi 27 janvier, 10 à 12 h.
- *Quimper* : jeudi 17 février, 14 h. 30 à 17 h. 30.

SESSIONS D'ÉCRITURE SAINTES

Trois sessions d'écriture sainte auront lieu dans la deuxième quinzaine d'août 1966, destinées aux religieuses du diocèse, *de toutes Congrégations* :

- à *Saint-Pol-de-Léon* (Ursulines), du 16 au 20 août.
- à *Quimperlé* (Ursulines), du 22 au 27 août.
- à *Brest* (Kerstears), du 29 août au 3 septembre.

Chaque session pourra recevoir cinquante religieuses. Tous les renseignements nécessaires pour les inscriptions seront donnés en temps voulu.

PRIÈRE UNIVERSELLE POUR L'UNITÉ

Frères bien-aimés, prions Dieu le Père Tout-Puissant, qui donne l'unité et la paix et répand l'amour, d'accorder à tout le peuple chrétien une totale conformité à sa volonté, afin qu'il atteigne la plénitude de la charité et de la vérité.

Tous. — Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous !

1) Pour que notre Père le Pape Paul puisse servir le peuple saint que Dieu lui a confié, avec force, amour et humilité, prions le Seigneur...

2) Pour que le Saint Esprit visite, illumine et fortifie les Evêques et les ministres de la Sainte Eglise de Dieu, prions le Seigneur...

3) Pour que les fidèles et les pasteurs de la Sainte Eglise de Dieu reçoivent pleinement, comprennent exactement et réalisent courageusement les décisions et les directives du Concile Œcuménique, prions le Seigneur...

4) Pour que la Sainte Eglise de Dieu soit gardée, unie et conduite dans les liens de la charité et de la vérité, prions le Seigneur...

5) Pour que les diverses Eglises et Communautés ecclésiales se rencontrent dans l'unité de l'amour et de la foi, prions le Seigneur...

6) Pour que tous les baptisés unissent leurs intercessions pour demander au Seigneur la parfaite unité dans le Christ-Jésus, prions le Seigneur...

7) Pour que la Sainte Eglise de Dieu brille devant les hommes comme un signe d'unité et de paix parmi les nations, prions le Seigneur...

Seigneur, notre Dieu,

dont la puissance est incomparable, la gloire insaisissable,
la bonté immense et la clémence inexprimable,

jette ton regard sur nous et sur cette Sainte Demeure ;

Accorde-nous, ainsi qu'à ceux qui prient avec nous,

ton abondante miséricorde et tendresse.

A toi convient toute gloire, honneur et adoration,

maintenant, toujours et aux siècles des siècles. Amen !

(Liturgie arménienne.)

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 23 janvier, 3^e après l'Épiphanie. Lundi 24, S. Timothée, évêque et martyr. Mardi 25, La Conversion de S. Paul apôtre. Mercredi 26, S. Polycarpe, évêque et martyr. Jeudi 27, S. Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise. Vendredi 28, Bienheureux Julien Maunoir, confesseur. Samedi 29, S. François de Sales. Dimanche 30, 4^e après l'Épiphanie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Les naufragés du « Jabadao » : MM. Pierre Le Cloarec, de Loctudy, Germain Morvan, de Saint-Guérolé, Marcel Le Borgne, de Peumerit, Robert Le Moigne, Jacques Péron, Louis Le Cléac'h et Michel Gourlaouen, du Guilvinec. Les naufragés du « Trégor » : MM. Francis Colin, de Lampaul-Plouarzel, et Jean Fouquet, de l'Île de Sein. M. Gabriel Le Gall, de Plouider.

● **CONCARNEAU.** — Monseigneur l'Evêque, assisté de Monseigneur l'Auxiliaire et de M. le vicaire général Le Floc'h, a, dimanche dernier, présidé l'installation de M. le chanoine Blons, curé-doyen de Concarneau. Malgré le froid rigoureux, l'église St-Guérolé était remplie de fidèles. Ce fut une très belle liturgie et même les refrains psalmiques chantaient la joie non seulement en paroles mais en musique.

● **DANS LA LÉGION D'HONNEUR.** — Dans la dernière promotion de la Légion d'Honneur se trouve le nom du Révérend Frère Elisée, supérieur général des Frères de Ploërmel. Avec sa congrégation, le diocèse de Quimper et de Léon se réjouit de cette promotion bien méritée. Nos vives et respectueuses félicitations.

● **« KEMPER ».** — Lettres noires sur fond rouge vif, c'est le vénérable titre du jeune bulletin interparoissial de Quimper. A une récente réunion, on nous a fraternellement fait remarquer que la « Semaine Religieuse » avait omis de signaler cette naissance : notre seule excuse est de n'avoir pas reçu de dragées. Ad multos annos !

● **UN DISQUE SUR L'ŒCUMÉNISME.** — Sous le titre SITUATION DE L'ŒCUMÉNISME, le Centre Jéricho a publié un disque 30 cm (30 JER 24 ; prix spécial) qui reprend deux exposés du Pasteur Hébert Roux et du Père Congar. Deux textes intéressants, dégageant clairement les grandes lignes d'un esprit authentiquement œcuménique, sans cacher ce qui sépare catholiques et protestants.

● Paroisse de Camaret cèderait un certain nombre de chaises en bon état.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

La préface en français

La préface pourra être dite en français à partir du dimanche 30 janvier. Quels que soient nos regrets d'abandonner ces beaux récitatifs anciens du ton simple et du ton solennel, nous ne pouvons que nous réjouir de cette mesure : à chaque messe, les fidèles seront ainsi directement invités à l'action de grâces (= eucharistie), et l'on peut espérer que, peu à peu, ils comprendront mieux que c'est là l'essentiel de leur participation intérieure à la Messe.

Mais deux difficultés devront être surmontées, dès le début, si l'on veut tirer de cette traduction de la préface tout le profit possible.

LA CATÉCHÈSE DE LA PRÉFACE

Ces textes vont surprendre un grand nombre de fidèles, ceux qui sont « pauvres » de culture liturgique. Beaucoup — dans certaines paroisses ce sera même la majorité — n'ont jamais lu ces préfaces. Plus encore sont étrangers à cette manière de remercier Dieu : ils seront dépayés dans le vocabulaire, et déroutés par les motifs de l'action de grâce (l'histoire du salut...). Si l'on n'y est pas attentif, il n'y aura aucune osmose entre cette riche prière de l'Eglise et les pauvres prières personnelles.

C'est le moment de se souvenir de l'article 19 de la Constitution : « Les pasteurs poursuivront avec zèle et patience la formation liturgique et la participation active des fidèles, intérieure et extérieure » ; et de l'article 10 de l'instruction « Inter œcumenici » : dans les réformes « on prévoira toujours un délai raisonnable pour que, dans l'intervalle, les fidèles puissent être formés ». Les Evêques en ont tenu largement compte puisqu'ils n'imposent aucune date d'entrée en vigueur obligatoire.

Il vaudrait mieux remettre à plusieurs semaines l'usage de ces traductions de la préface que de les lancer sans préparation : l'enjeu est ici trop important.

On trouvera les éléments de catéchèse nécessaires dans les ouvrages récents sur la Messe, dans les introductions des grands missels de fidèles... La note catéchétique du C.N.P.L. et le texte de Jungmann donnés plus loin fournissent une excellente base de départ.

LE TON A EMPLOYER PAR LE CÉLÉBRANT

C'est la seconde difficulté préalable. Le genre lyrique de la préface appelle le chant ; or, provisoirement, les traductions ne seront pas chantées. Elles seront donc difficiles à « mettre en place » : un ton de voix prosaïque, et ces textes paraîtront « plats » ; un excès d'exultation, et ils feront sourire ; dits trop lentement, ils exsuderont l'ennui après quelques dimanches ; dits rapidement (c'est, hélas ! le défaut le plus répandu), ils sombreront dans le ridicule.

Nous avons tous appris à lire ; mais peu savent lire en public. Ce n'est pas irrémédiable si, en toute simplicité, nous nous contrôlons mutuellement : dans un presbytère, à l'occasion d'un jour... (les disques de Taizé au Studio S M seraient de bon exemple).

Ce serait sagesse de commencer à se servir de ces traductions aux messes en semaine, devant de petites assistances, avant de s'en servir le dimanche.

Il faudra aussi penser au micro. Il est encore des églises où seul l'autel n'est pas sonorisé : que l'on continue à y dire la préface en latin !

Ces lignes ont voulu attirer l'attention sur des difficultés. On voudra bien ne pas les accuser de favoriser l'immobilisme quand elles prennent au sérieux la réforme liturgique, ni de décourager les bonnes volontés quand elles proposent des solutions.

Pour la première fois depuis plusieurs années, la Semaine universelle de prière pour l'unité ne se déroulera ni avant ni au cours de tel ou tel événement religieux, mais après. Le Concile du Vatican est entré dans l'histoire ; aucune autre assemblée chrétienne n'est imminente, c'est donc en période de germination et de mise au point que les chrétiens de France — et d'ailleurs — seront appelés à se rassembler autour d'une parole du prophète Ezéchiel, choisie en commun par toutes les confessions : « Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple »...

Les conciles ou assemblées à l'échelle internationale ont inévitablement un côté spectacle, heureusement provisoire, tandis que leur œuvre profonde ne cesse de produire de petits signes discrets, de simples fruits parfois cachés mais bien souvent porteurs de richesses immenses.

Je n'en donnerai que trois exemples. Tout d'abord cette traduction œcuménique de la Bible en langue française. On en a certes un peu parlé, mais le vrai combat pour la réalisation de ce grand événement se poursuit dans l'ombre. Qu'en sera-t-il lorsque tous les chrétiens entendront parler des merveilles de Dieu, dans la même langue ?

Je relaterai ensuite un petit fait dont je viens d'être le témoin... dans une station de ski. On sait qu'en général les touristes sont volontiers abandonnés à leurs loisirs. Or, là, dans une vallée alpestre, tout leur est offert par une équipe locale, unie sans aucune confusion : messes et cultes adaptés, soirées culturelles communes remarquables et suivies... L'ensemble étant annoncé dans un tract commun, distribué partout, aussi soigné dans sa présentation que riche dans son contenu...

Le dernier fait que je voudrais mentionner est cette traduction commune du « Notre Père »... S'il ne s'agissait que de réaliser de beaux chœurs parlés, cette traduction ne serait même pas un signe de quoi que ce soit. Mais prier ensemble la prière enseignée par le Christ lui-même ou recevoir communautairement les promesses transmises par Ezéchiel représentent un risque aussi grand que merveilleux. Le risque de la communion. Car prier d'un même cœur ou recevoir dans la foi la parole, n'est-ce pas déjà communier ? N'est-ce pas un risque redoutable qui devrait un jour conduire au même autel ou à la même table sainte ?

Pasteur G. RICHARD-MOLARD.

Sur la préface

(un texte de P. Jungmann)

Le P. Jungmann a écrit un important ouvrage en trois tomes sur « l'explication génétique de la Messe romaine » (« Missarum Solemnia », éd. Aubier) : on trouvera dans le troisième tome les pages consacrées à la préface.

C'est à un plus modeste volume (« La grande prière eucharistique », éd. du Cerf) que sont empruntées les pages suivantes, susceptibles de servir à une homélie sur le sens de la préface.

« UNDE ET MEMORES... OFFERIMUS »

Il est certain que la considération rétrospective de l'événement rédempteur est un trait essentiel et fondamental du christianisme... Le christianisme est une religion historique. Il se fonde sur un fait historique qui rompt les limites de la nature : Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est venu dans le monde et nous a sauvés ; il a fait irruption dans le monde à un point déterminé du temps et de l'espace. Aussi la référence actuelle et explicite à ce fait du passé, la mémoire au sens le plus fort du mot, est-elle essentielle au christianisme. Cette mémoire doit se faire de deux manières : sacramentellement, afin que l'événement passé devienne efficacement présent dans le signe sacré, et psychologiquement, afin que cette commémoration devienne conscience de l'événement, pour que, puisant ainsi aux sources de son salut, le peuple chrétien entre dans une relation personnelle avec Dieu...

L'élément décisif du christianisme, de la pratique pastorale autant que de la réflexion théologique, est sa qualité historique : le Christ, le Fils de Dieu et le Fils de l'homme, est le premier du nouveau genre humain ; son sacrifice rédempteur sur la croix est la source du salut ; il n'y a pas de salut en dehors de lui et donc en dehors de son Eglise, mais en lui se trouvent la lumière, la vie et la noblesse des enfants de Dieu !

Je crois que l'anamnèse est le seul moyen qui permette de faire comprendre aux croyants que leur religion est surnaturelle, c'est-à-dire qu'elle rompt les limites de l'ordre naturel. En dehors de cette référence historique, on a beau définir la notion de grâce aussi exactement qu'on le peut, l'illustrer des plus merveilleux symboles, le vêtement nuptial et la lumière de l'âme, on ne pourra que trahir sa plénitude véritable...

L'ordre du Seigneur ne précise pas le contenu de la commémoration : « Faites ceci en mémoire de moi ! » En mémoire de moi : vous devez savoir vous-mêmes ce que je suis pour vous et ce que vous me devez ! Saint Paul précise : « Toutes les fois que vous faites cela, vous annoncez la mort du Seigneur ». Mais nous savons ce que saint Paul entendait par « la mort du Seigneur » ; dans son esprit l'idée de la mort était indissolublement liée à celle de la glorification. Le plus ancien formulaire de la messe, rédigé en grec par Hippolyte de Rome autour de 215, porte : *Memores igitur mortis et resurrectionis ejus*. Le texte de notre canon romain présente donc le développement légitime et suffisant de ce qui était contenu dans les formules primitives. Je dis que ce développement

est suffisant au sens où peut l'être un constat sobre, juridique, de l'événement objectif de l'acte sacramentel accompli à l'instant : *memores offerimus*, le mémorial et le sacrifice. Mais la pensée, la conscience subjective de l'Eglise et comme la résonance que l'événement sacramentel trouve en elle (d'abord dans la conscience des croyants rassemblés par l'eucharistie), ne peut se contenter de cette sobriété : il lui faut davantage de place et de temps ; elle va les trouver dans l'action de grâces et dans les lectures bibliques.

« GRATIAS AGAMUS »

Dans l'action de grâces. Telle que nous la connaissons, la liturgie de la messe fut conçue dès les temps de l'Eglise primitive, au moins depuis le second siècle, comme « eucharistie ». Aujourd'hui encore nous entreprenons la véritable *actio*, les divers gestes de préparation une fois accomplis, par l'exclamation *Gratias agamus*. L'idée de l'action de grâces est si étroitement liée à celle du fait sacramentel de la messe que nous en sommes arrivés à désigner l'ensemble du sacrement par le terme *eucharistie*.

Le mémorial et le sentiment de reconnaissance sont étroitement liés. Eprouver de la reconnaissance, c'est reconnaître, donc se rappeler un bienfait et exprimer ce qu'on éprouve ainsi en rendant grâces, en « se montrant reconnaissant ». Le sens de l'action de grâces est donc avant tout le rappel, dans la prière faite devant Dieu, de ce que nous reconnaissons comme le fondement de notre espérance : les grandes lignes de l'œuvre historique du salut et son moment capital : la mort et la résurrection du Christ.

Le plus ancien missel qui nous ait été conservé, celui d'Hippolyte de Rome, développe ce thème avec une clarté admirable :

« Nous vous rendons grâces, ô Dieu, par votre Enfant bien-aimé Jésus-Christ, que vous avez envoyé dans ces derniers temps comme Sauveur, Rédempteur et Messenger de votre volonté, lui qui est votre Verbe inséparable par qui vous avez tout créé et en qui vous avez mis votre bon plaisir, lui que vous avez envoyé du ciel dans le sein d'une Vierge et qui, ayant été conçu, s'est incarné et s'est manifesté comme votre Fils, né de l'Esprit-Saint et de la Vierge : lui qui accomplit votre volonté et qui, pour vous acquérir un peuple saint, a étendu les mains, tandis qu'il souffrait, pour délivrer de la souffrance ceux qui croient en vous. Tandis qu'il se livrait volontairement à la souffrance pour détruire la mort et rompre les chaînes du diable, fouler aux pieds l'enfer, éclairer les justes, établir le testament et manifester sa résurrection, ayant pris du pain et vous ayant rendu grâces, il dit : Prenez, manger... » (Trad. B. Botte, *Sources chrétiennes* 12, p. 31).

L'ensemble du texte qui précède la consécration est ainsi un unique chant de reconnaissance. On aura peut-être remarqué la ressemblance de cette prière commémorative avec le *Credo* des Apôtres. Cela n'a rien d'étonnant ; le contenu des deux prières est le même : après l'adresse à Dieu le Père on raconte l'œuvre du salut, la venue du Fils dans le monde, dans le sein de la Vierge, puis le combat de la passion et le triomphe de la résurrection, enfin le dépôt du salut fait à l'Eglise. Dans le *Credo*,

le style est plus sobre ; il caractérise l'énumération des vérités auxquelles les chrétiens accordent leur foi. Le style de l'action de grâces est plus éloquent, plus solennel et plus lyrique ; il exprime notre infinie reconnaissance à Dieu pour la grâce de sa miséricorde. Nous ne pouvons rien faire d'autre que de renouveler notre reconnaissance — *semper et ubique* !...

Dans la liturgie romaine, le terme de *praefatio* a prévalu pour désigner l'action de grâces ; ce mot de *praefatio* en souligne la solennité. Le mot français de *préface* peut induire en erreur, car il ne s'agit pas d'une sorte d'introduction. La *praefatio* est bien un « discours devant... », mais non pas devant un autre discours, mais devant Dieu et devant la communauté des croyants... Il importe que nous sentions que l'ensemble de cette prière forme réellement une unité et que le passage de la reconnaissance à l'adoration et à l'offrande y est harmonieux et organique.

« PER CHRISTUM DOMINUM NOSTRUM »

Dans la liturgie actuelle de la messe romaine, la « préface », la prière d'action de grâces la plus caractéristique, est coupée du canon pris au sens étroit... Bannie de ce sanctuaire liturgique plus solennel, la préface s'est également appauvrie en contenu. Cela vaut surtout pour la *praefatio communis*, mais également pour la préface des apôtres et pour la préface dominicale de la Trinité. Ces préfaces ne gardent que peu de traces de l'ancien thème principal de toute préface : la reconnaissance devant l'œuvre de la rédemption. Mais ce thème apparaît encore avec netteté dans nos préfaces des grandes fêtes et des temps liturgiques où il est comme articulé selon les phases de l'histoire du salut. Si nous réunissons ces diverses préfaces solennelles, nous obtenons une admirable « eucharistie » à la manière antique : où l'on rend grâces parce que Marie, la Vierge immaculée, a conçu le Fils de Dieu, parce qu'en Lui une lumière nouvelle nous est apparue, parce que Dieu a établi notre salut sur l'arbre de la croix, parce que par sa mort le Christ a triomphé de la mort et a reconquis la vie par sa résurrection, parce qu'Il a laissé ouvrir son cœur afin de nous offrir un lieu de repos, parce qu'Il est monté aux cieux pour que nous ayons part à sa divinité, parce qu'Il a répandu sur nous l'esprit d'adoption...

Le faste ancien a malheureusement fait place à une certaine pauvreté. Celle-ci nous est particulièrement sensible à la grand-messe du dimanche lorsqu'on lit la préface de la Trinité dont le texte n'est d'ailleurs pas hérité de l'ancienne liturgie romaine. Nous voudrions tellement pouvoir le dimanche célébrer la joie de la résurrection rédemptrice et donner à cette joie une action de grâces appropriée ! Avant le VI^e siècle, il existait un grand nombre de préfaces de ce genre et nous avons bien le droit d'espérer que l'une ou l'autre retrouvera sa place dans la liturgie.

Nous sentons également la pauvreté de notre action de grâces dans la *praefatio communis*, mais peut-être que la sévérité et la noblesse de cette préface en font précisément toute la grandeur. Il y est supposé d'une certaine façon que le chrétien sait de toute façon de quoi il doit rendre grâces, qu'il vit dans la conscience de la bonté de Dieu, de ses dons naturels et de sa grâce miséricordieuse. Aussi n'y est-il dit qu'une

seule chose : que nous devons rendre grâces toujours et partout, *semper et ubique*, et que nous devons et pouvons rendre grâces par le Christ, notre Seigneur. Le *per Christum Dominum nostrum* exprime avec une simplicité admirable toute l'histoire du salut : le Christ nous est donné ; en Lui la grâce de Dieu est descendue vers nous ; en Lui l'abîme qui sépare l'humanité déchue de Dieu fut franchi ; en Lui et par Lui notre chant de reconnaissance peut s'élever vers Dieu. Le *per Christum* revient encore sous une autre forme ; la *praeformatio communis* continue : *Per quem maiestatem tuam laudant angeli*. Par cette évocation, elle ouvre les perspectives sur le chœur des anges et leurs éternels chants de louange au Créateur. Elle constate que les chœurs célestes se rassemblent également autour de Lui et louent Dieu par Lui (*per quem*), qu'Il est par conséquent, dans son humanité glorifiée, le roi qui rassemble cieux et terres.

C'est ainsi que la *praeformatio communis* accomplit strictement, pourrait-on dire, ce que l'ordre du Seigneur contenait sans autre distinction ni précision : Faites ceci, simplement en mémoire de moi !

Une telle sévérité de langage, poussée à l'extrême dans la *praeformatio communis*, mais également sensible dans la préface de nos fêtes, ne nous paraîtra pas si étrange si nous pensons au fait que la commémoration du Seigneur et de son œuvre de salut a trouvé dans les lectures bibliques de la messe une deuxième (ou troisième) expression.

...Remarquons à ce propos que ces lectures n'ont pas seulement le sens d'un rappel historique, même lorsque les passages lus sont des pages d'histoire. Telles exhortations apostoliques sont actuellement adressées à la communauté liturgique qui écoute l'épître. Les récits évangéliques des faits de Jésus doivent être entendus de la même façon : nous n'avons pas à nous souvenir simplement de telle guérison d'un malade par exemple, car ce qui s'est passé lors de cette guérison arrive encore quotidiennement : dans l'administration des sacrements, celui de la pénitence ou de celui des malades ; et ce qui s'est passé lorsque Jésus calma la tempête se reproduit sans cesse quand le mystère du Christ demeure présent dans la tempête de notre époque et finit par apporter la solution. Le principe même des lectures bibliques : rendre l'œuvre historique et cependant toujours actuelle du salut présente dans l'Eglise et dans le cœur des croyants. Le monde de la foi doit reprendre le corps lorsque le mystère de la foi doit être accompli...

Un fait a beau avoir une origine coupable, il signifie toujours que Dieu donne une tâche à accomplir, une responsabilité et une grâce.

Karl RAHNER, « *Mission et grâce* » (t. III, p. 54).

● A vendre duplicateur Gestetner bon état, magnétophones Grundig K 35 et Philips 3001 neuf. — S'adresser à M. Lemoine, 9, rue de Kergariou, Quimper.

● Petite paroisse rurale recherche fût ancien avec croix, haut de 2,50 à 4 m., pour calvaire à un carrefour de routes. S'adresser à la « S.R. ».

Note catéchétique sur la Préface

Le Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire de liturgie vient d'accorder à l'épiscopat français la faculté de dire ou de chanter les préfaces en langue vivante et il a approuvé les traductions qui lui étaient soumises.

Il serait bon de profiter de cette nouveauté pour instruire les fidèles (éventuellement dans l'homélie : c'est tout à fait normal) du sens et de l'importance de la préface dans la messe (sans préjudice de la catéchèse de chaque préface, qui permettra de caractériser la fête ou le temps liturgique en question).

On pourrait en particulier rappeler les points suivants :

1^{re}) La messe étant essentiellement « action de grâces », la préface constitue un des temps forts de la messe. Elle n'est pas, comme le nom semblerait l'indiquer, un simple avant-propos : elle est l'ouverture solennelle de l'action de grâce elle-même, qui se concrétisera dans la consécration du pain et du vin, que Jésus « prit en rendant grâces », et qui se conclura solennellement dans le « *Per Ipsum* ».

2^{de}) La préface exprime bien plusieurs aspects de la réalité très riche contenue dans l'action de grâce eucharistique.

a) La préface est une « attestation » (*confessio*), une proclamation publique et solennelle faite par le célébrant devant toute la communauté de foi rassemblée, que Dieu nous sauve par Jésus-Christ. Aussi faut-il nous réjouir que les fidèles puissent désormais, au moment d'offrir le sacrifice du Christ, comprendre et entendre ensemble cette grande annonce de notre délivrance.

b) Cette annonce contient nécessairement le « rappel » (*mémorial*) des grandes choses accomplies par Dieu dans l'histoire pour nous sauver. Aussi chaque préface énonce, selon les temps et les fêtes, nos motifs d'action de grâces : les mystères de notre salut, actualisés par le sacrement (l'avènement du Sauveur, sa nativité, sa manifestation, etc.).

c) Tout en rappelant les merveilles du salut, nous exprimons à Dieu notre « action de grâce » (eucharistie), notre gratitude, notre reconnaissance.

d) Mais cette reconnaissance est plus qu'un simple merci. C'est une « louange » dans la foi qui nous emporte vers Celui que nous chantons. L'action de grâce nous introduit déjà dans la communion avec Dieu, en même temps qu'elle nous unit à tous ceux qui le louent. C'est pourquoi, dans toute préface, notre assemblée de la terre s'unit à l'assemblée céleste par le chant unanime du *Sanctus*.

● LES EDITIONS DU CERF attirent l'attention de MM. les Ecclésiastiques sur le fait que certains courtiers patentés, qui les visitent et recueillent des commandes pour leurs publications ne sont toutefois pas des représentants de la maison et n'ont avec elle aucun lien de subordination. Les Editions du Cerf précisent également que ces courtiers ne sont en aucun cas autorisés à percevoir de l'argent sur les commandes transmises par leur intermédiaire.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

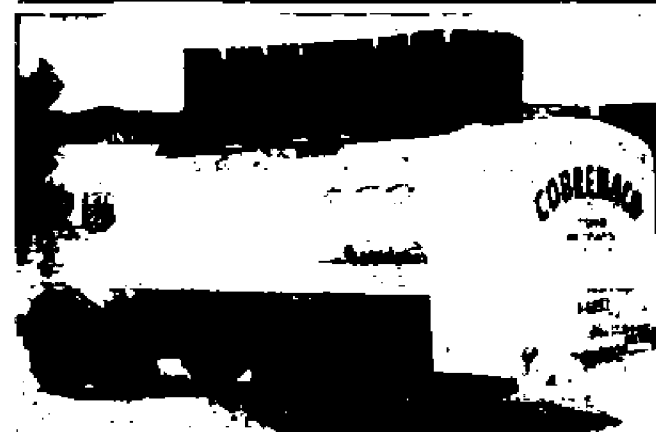


PHOTO ALBERT BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froust
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 4

Vendredi 28 janvier 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— Curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, *M. Jean Plouzennec*, curé-doyen de Ploudiry ;

— Curé-doyen de Ploudiry, *M. Anatole Le Borgne*, aumônier de Ker-Anna en Riec-sur-Bélon ;

— Aumônier diocésain du Mouvement des Enseignants chrétiens, *M. Claude Le Prat*, aumônier diocésain d'Action Catholique.

— Vicaire au Faou, *M. Jean-Louis Béchu*, vicaire à Plonéour-Lanvern.

SESSION D'ETUDES DES JEUNES PRÊTRES

La session annuelle des jeunes prêtres se déroulera au Grand Séminaire du dimanche soir 6 mars, 19 h., au vendredi soir 11 mars, 16 h. Elle sera dirigée par le *Père Salaün*, de la Mission de France, animateur de la recherche pastorale de la Mission, et aura pour thème : *Le prêtre, sa place dans l'Eglise et le monde.*

Cette session est destinée aux jeunes prêtres ordonnés en 1960 et depuis. Certains confrères plus anciens ont exprimé le désir d'y participer : ils sont cordialement invités, à condition cependant de suivre les quatre journées animées par le *Père Salaün*, du dimanche soir au jeudi soir. Le nombre des places étant limité, nous leur demandons de s'inscrire pour le 20 février, auprès de M. l'abbé Yves Le Verge.

Une session identique est prévue pendant les grandes vacances pour les jeunes prêtres de l'Enseignement empêchés de venir en mars.

RETRAITE DES JEUNES PRÊTRES

Tous les deux ans, les jeunes prêtres suivent les retraites pastorales diocésaines au même titre que leurs confrères plus anciens. L'année où ils ne participent pas à cette retraite, il est prévu pour eux une retraite de 5 jours : c'est le cas cette année.

Cette retraite sera prêchée par *Mgr Lefeuvre*, de la Mission de la Mer, du dimanche soir 28 août au samedi matin 4 septembre pour un groupe, du dimanche soir 4 septembre au samedi matin 10 septembre pour l'autre groupe.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Toutes les paroisses — sans aucune exception — qui doivent recevoir cette année la Visite pastorale ou la Confirmation sont invitées à faire connaître avant le mardi 8 février le nombre, aussi exact que possible, de leurs confirmands. Le projet d'itinéraire ne pourra paraître avant la réponse de tous les intéressés.

Prière d'adresser à : *Bureau des Confirmations, Evêché, Quimper*, et de joindre les remarques éventuelles sur la cérémonie (date désirée pour telle raison, etc...).



Sont à confirmer en 1966, les enfants nés en 1958 et auparavant (cf. Statuts, art. 186). « Satisfont à l'article 187, 1^{er} des Statuts Synodaux tous les enfants qui se sont présentés régulièrement au catéchisme depuis le premier trimestre de l'année scolaire et qui ont fait preuve de bonne volonté » (« Semaine Religieuse » du 9 février 1962).

CONFIRMATION A L'EVÊCHÉ

La prochaine confirmation à l'Evêché aura lieu le vendredi 18 février, à 15 heures.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

1^{re}) Bourses Départementales.

Les élèves fréquentant les établissements d'enseignement technique privé (écoles techniques niveau C.E.T., niveau Lycée, sections commerciales), les écoles ménagères familiales, les écoles ménagères agricoles, non habilités à recevoir des boursiers nationaux, peuvent obtenir une bourse départementale. Il est encore possible d'établir des dossiers.

Nous demandons aux directeurs et directrices des établissements concernés d'en aviser les parents et de se mettre en rapport avec le Service des Bourses Départementales - Préfecture - Quimper, pour obtenir les

imprimés nécessaires à la constitution des dossiers. Ceux-ci devront parvenir à l'adresse ci-dessus avant le 15 février prochain.

2^o) Inscriptions au C.A.P. 1966.

Les inscriptions aux différents C.A.P. de la session 1966 sont reçues dès maintenant, elles seront closes le 15 février 1966, terme de rigueur.

Les candidats des établissements publics et privés, cours et organisations professionnels, devront obligatoirement se faire inscrire par l'intermédiaire de ces établissements ou organismes.

Seuls les candidats individuels devront faire parvenir directement leurs dossiers à l'Inspection Académique, Service de l'Enseignement Technique, Quimper.

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE DES HOMMES

Les prochaines réunions se tiendront aux dates que voici, à 20 h. 30 :

- 31 janvier, 9, rue du Frou, à Quimper ;
- 1^{er} février, salle paroissiale St-Jean, à Brest ;
- 2 février, salle paroissiale St-Louis, à Brest ;
- 3 février, salle paroissiale, à Si-Pol-de-Léon ;
- 8 février, salle paroissiale, à Châteaulin ;
- 9 février, salle paroissiale, à Saint-Renan ;
- 10 février, maison de la Retraite, à Lesneven ;
- 11 février, salle paroissiale, à Landerneau.

Les équipes qui n'auraient pas reçu les renseignements concernant le programme de ces réunions peuvent les demander au Secrétariat A.C.G.H., 9, rue du Frou, Quimper.

SESSION DE PASTORALE FAMILIALE

La session de pastorale familiale, annoncée pour le samedi 5 et le dimanche 6 février, ne pourra avoir lieu : les membres du C.L.E.R. (Centre de Liaison des Equipes de Recherche) qui devaient animer cette session se trouvent empêchés.

Plusieurs personnes souhaitant une réflexion commune sur les problèmes familiaux, il est très probable qu'une journée de pastorale familiale sera organisée avant l'été.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES (U.R.E.)

Une circulaire en date du 20 janvier a donné le numéro de compte-courant postal auquel peuvent être effectués les versements. Ce numéro est erroné : au lieu de 992-14, il faut lire 922-14.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Vincent Prigent*, curé-doyen de Kerlouan, rappelé à Dieu le 25 janvier à l'âge de 57 ans.

(Né le 26 septembre 1908 à Saint-Vougay. Etudes secondaires à l'Institution N.-D. du Kreisker. Entré au Grand Séminaire en octobre 1928. Ordonné prêtre le 22 juillet 1935. Septembre 1935, surveillant à l'école Saint-Yves. Janvier 1938, vicaire à Coray. Décembre 1940, vicaire à Crozon. Juillet 1954, recteur de Scrignac. Septembre 1959, curé-doyen de Kerlouan.)

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 30 janvier, 4^e après l'Epiphanie. Lundi 31, S. Jean Bosco, confesseur. Mardi 1^{er} février, S. Ignace d'Antioche, évêque et martyr. Mercredi 2, la Purification de la B. V. Marie. Jeudi 3, S. Gildas, abbé. Vendredi 4, S. André Corsini, évêque. Samedi 5, Ste Agathe, vierge et martyre. Dimanche 6, Sexagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Bourhis*, de Brest, sœur du F. Elysée Rannou, supérieur général des Frères de Ploërmel. *M. Michel Quéméré*, de Quimper. *M. Raymond Souffès-Després*, de Guipavas. *Sœur Yves-François*, des Filles du St-Esprit.

● **CONFÉRENCES DU P. HECKEL.** — Comme il avait été annoncé, le P. Heckel, directeur des « Cahiers d'Action Religieuse et Sociale », a présenté à Quimper, le vendredi 21 janvier, la constitution pastorale sur *l'Eglise et le monde*, et le décret sur *l'apostolat des laïcs*. Le samedi et le dimanche suivants, il faisait une session de *formation civique*, tout en reprenant ses exposés du vendredi.

Tous ceux qui ont pris part à ces journées — on les aurait souhaités plus nombreux — en ont été très heureux. La précision de la pensée, la clarté de l'exposé, la facilité à comprendre et objectiver les questions posées, la netteté des réponses : autant d'éléments qui ont contribué à rendre fructueuses ces journées d'échanges.

● **HOMÉLIES SUR LE « NOTRE PÈRE ».** — Le renouveau d'intérêt suscité par le nouveau Notre Père nous invite à en faire une catéchèse suivie. Les ouvrages ne manquent pas. Signalons seulement qu'une équipe interdiocésaine du Midi prépare une brochure dans le style des « Matériaux pour homélies d'Avent et de Carême » : ceux qu'elle intéresserait sont priés de passer commande à la « Semaine Religieuse de Quimper » (par chèque de virement au C.C.P. Nantes 93.81, Semaine Religieuse de Quimper : 2,50 fr. par exemplaire) avant le 3 février, délai de rigueur.

La prière universelle

Ce n'est pas la première fois que paraissent ici des notes sur la prière universelle : cf. par exemple les « S.R. » des 5 et 19 mars 1965, à l'occasion de la parution du « *De oratione communi seu fidelium* » publié par le Consilium à ce sujet. Le texte ci-après suit de près ce même document ; on trouvera dans le n° 59 des « Notes de Pastorale liturgique » une note plus longue du C.N.P.L. qui s'inspire du même « *De oratione* ».

Il semble que la prière universelle ait quelque peine à s'implanter dans des paroisses. Sans aucun doute y a-t-il des circonstances atténuantes : le recueil de textes annoncé depuis des mois au plan national est encore en préparation ! Mais ce n'est pas un signe de santé de leur liturgie : car là où celle-ci s'intéresse explicitement à la vie et aux préoccupations des fidèles, la prière universelle s'impose d'elle-même.

Faut-il faire la prière universelle ?

Aucun texte n'y oblige juridiquement. Mais il est d'autres motifs tout aussi importants. Sans même parler du texte de l'Épître 2/1-4, qui concerne probablement le devoir chrétien de la prière en général.

Mais, avec l'homélie et les diverses monitions, la prière universelle relie la prière liturgique à la vie concrète. Grâce à elle trouvent leur expression dans la prière officielle de l'Eglise les besoins, les appels et les efforts qui sont — ou devraient être — ceux des fidèles rassemblés : comme membres de l'Eglise (la mise en application des décisions du Concile, la marche vers l'unité des chrétiens, la charité entre les catholiques de tendances diverses, les vocations de prêtres, de religieux, de militants...), comme membres de la famille humaine (les efforts de paix de l'Inde et du Pakistan, la recherche d'une plus grande sécurité dans le rude travail des marins-pêcheurs*, la charité dans les campagnes électorales...). Ainsi la liturgie cesse d'apparaître comme un domaine séparé de la vie réelle. En même temps, elle éduque la prière des fidèles et lui donne des perspectives nouvelles.

Bien faite, c'est-à-dire en évitant les intentions qui ne peuvent que diviser l'assemblée, elle soudera davantage la communauté rassemblée : ce n'est pas rien de prier aux mêmes intentions, de prendre en charge tel besoin par la même prière...

Ce qu'est la prière universelle.

Le document romain dit : c'est « la prière ou intercession adressée à Dieu, — après invitation du ministre compétent, — par l'assemblée des fidèles en tant que telle, — et au cours de laquelle des supplications sont faites pour les divers besoins de l'Eglise, surtout de l'Eglise universelle, et ceux du monde entier. »

« Cette prière revêt donc trois caractéristiques :

« a) Elle est une supplication adressée à Dieu. Elle n'exprime donc pas seulement l'adoration, l'action de grâces, ou la louange de quelque saint ; elle n'est pas non plus un rappel didactique de certaines vérités touchant les devoirs religieux ou la nature de la messe.

* On comprend que la prière exprimée sous une forme semblable peut avoir un autre écho que la prière pour les naufragés, mieux à sa place au Memento dans les paroisses éprouvées par ces disparitions en mer.

« b) Elle demande à Dieu surtout des bienfaits universels : pour toute l'Eglise, pour le monde, pour tous ceux qui sont accablés de diverses misères, bien qu'il soit louable de prier également pour les fidèles eux-mêmes se trouvant présentement dans l'assemblée.

« c) Elle revient au peuple fidèle (au peuple qui y participe) en ce sens que l'assemblée répond aux invitations du ministre, et ne se limite pas à répondre, par une seule acclamation, à la fin de l'ensemble des demandes exprimées par le ministre seul. » (§ 1, 1 et 2).

Où se fait la prière universelle ?

Elle peut se faire en dehors de la messe, par exemple dans une célébration. Mais sa première place est dans la messe « comme la charnière entre les deux parties de la messe » : en conclusion de la liturgie de la Parole, juste avant la liturgie eucharistique.

Ne pourrait-elle pas se faire aux Mementos ? non, car la prière universelle exprime des intentions universelles, et les « mementos » quelques rares noms propres (« N et N »).



Le document romain donne la « théologie » de la prière universelle (§ 1, 3) : « En l'exprimant, l'Eglise assemblée, croyant d'une foi ferme à la communion des saints et à sa vocation universelle, apparaît comme étant constituée avocate et grand intercesseur pour les hommes. Le peuple saint de Dieu exerce éminemment son sacerdoce royal, surtout par la participation sacramentelle, mais aussi par cette prière. De soi, aujourd'hui encore, cette prière appartient aux seuls fidèles et non aux catéchumènes. »

Aussi, la prière universelle, « partie éminente et régulière de la messe, doit-elle être pratiquée le plus souvent possible, au moins les dimanches et fêtes de précepte » (§ 1, 5).

● **DES PRÊTRES S'EXPLIQUENT**, un numéro de « Fêtes et Saisons ». — Sous une forme familière au grand public, un ensemble de témoignages recueillis auprès de six prêtres dont les physionomies diverses sont assez représentatives : un curé de grande ville (Michonneau), un responsable de service diocésain (Renaudin), le supérieur d'un petit séminaire (de Chalendar), un curé de banlieue ouvrière (du Plessis), un responsable de communauté sacerdotale rurale (Prévost), et un religieux professeur, expert au concile (Dubarle). Ce sont eux, et eux seuls qui parlent de leur vocation, de leur mission, de leur mode de vie, de leur foi... Eux, mais aussi de belles photos. Le numéro : 1 fr.

● **TRADUCTIONS LITURGIQUES OFFICIELLES**. — Les éditions Notre-Dame, 43, rue S. Nicolas, Coutances (Manche), annoncent la réédition du feuillet de 4 pages donnant les traductions officielles pour la Messe.

Le nouveau feuillet, de six pages, en deux couleurs, comportera en plus du feuillet actuel le « Je confesse à Dieu » en entier et le nouveau « Notre Père ». De 50 ex. (minimum) à 100, 0 f. 65 l'unité ; de 101 à 300 ex., 0,14 l'unité ; de 301 à 1.000 ex., 0,12 l'unité ; au delà, 0,10 l'unité.

Comment faire la prière universelle ?

La forme de la prière universelle n'est pas laissée à la liberté de chacun. Mais, à l'intérieur d'un cadre ferme, des réalisations différentes sont possibles.

Toute prière universelle comporte quatre éléments : l'invitatoire du célébrant, la participation du peuple présent, les intentions de prières, l'oraison conclusive du célébrant.

1. L'invitatoire.

C'est au célébrant qu'il revient d'engager les fidèles à la prière universelle : l'invitatoire est donc nécessaire, un invitatoire qui s'adresse aux fidèles (jamais à Dieu).

Mais il peut prendre plusieurs formes :

- si la prière universelle suit aussitôt l'homélie ou si l'assemblée est très peu nombreuse, la formule « **Prions le Seigneur** » peut suffire.
- sinon, il vaut mieux donner un invitatoire plus long, qui prend alors la place du « **Prions le Seigneur** » et peut tenir compte du temps liturgique, du thème de la fête, de la vie du saint célébré ou des circonstances. En voici quelques exemples.

Dans une prière unanime, frères bien-aimés, faisons monter vers le Seigneur notre supplication pour tous les hommes, afin que tous puissent mener une vie calme et paisible et parvenir au bonheur éternel.

D'un seul cœur, frères bien-aimés, prions le Seigneur ; qu'il regarde avec bonté sa grande famille humaine ; qu'il veille sur tous et donne à chacun ce qui convient.

Frères, « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique. » Présentons-lui notre supplication pour tous les hommes. Sa bonté ne refusera pas de répandre sur chacun les grâces nécessaires pour vivre selon son cœur.

2. La participation du peuple.

C'est un élément essentiel, qui jamais ne peut être omis car « étant vraiment la partie principale de la prière universelle, il ne convient nullement que ce soit la schola seule ou les ministres seuls qui répondent à celui qui annonce les intentions » (§ 11, 13).

Mais cette participation peut se faire de plusieurs façons (§ 11, 12) :

- « par une prière silencieuse, en observant une pause convenable... Tout en paraissant moins active, elle peut offrir une extraordinaire plénitude de prière. »
- « par la récitation en commun d'une formule de prière assez longue. »
- mais la forme normale de l'intervention du peuple est une acclamation brève dite ou, mieux, chantée. Par exemple :

Seigneur, écoute-nous ; Seigneur, exauce-nous !

O Seigneur, écoute et prends pitié !

Seigneur, nous te prions.

O Notre Père, prends pitié de nous !

Souviens-toi, Seigneur, de ton amour !

(Le n° 65 d'« Eglise qui chante » donne de nombreuses formules musicales de ces acclamations.) Dans cette manière de faire : 1°) il est bon de chanter le refrain aussitôt après l'invitatoire, ainsi n'y aura-t-il pas de « bavures » après la première intention ; 2°) il est indispensable de ménager un bref silence après chaque refrain avant de prendre l'intention suivante.

Les intentions de prière.

Comment les choisir ? On se souviendra qu'il s'agit d'intentions de caractère universel (ce qui ne veut pas dire vague, ni encore moins stéréotypé), et qu'elles ne doivent pas diviser l'assemblée.

Combien d'intentions ? Au moins une par grand chef : l'Eglise, le monde, ceux qui souffrent, la communauté rassemblée. L'Eglise, c'est-à-dire le pape, les évêques, les prêtres, les militants, les persécutés, la vie de l'Eglise, etc... Le monde, c'est-à-dire les gouvernants, la paix, la justice, la promotion humaine...

Il est des circonstances où l'on peut développer telle section aux dépens des autres.

Où prendre les intentions ? En principe, seulement dans les formulaires approuvés par l'Episcopat.* Mais « le recteur de l'Eglise a la liberté : a) de choisir parmi les multiples formules d'intentions approuvées qui sont proposées pour chaque série ; b) et même d'ajouter un petit nombre d'autres intentions composées par lui » (§ 3, 19).

Comment présenter les intentions ? Qu'elles soient prises dans un texte approuvé ou qu'elles soient originales, elles doivent être ramenées à un même modèle dans une prière universelle. Le document romain propose (§ II, 11) trois structures :

— la formule complète : *oremus pro... ut..., prions pour... afin que...* (comme aux oraisons solennelles du Vendredi Saint). Exemples :

Pour notre pape Paul, pour notre évêque et tous les prêtres de l'Eglise, afin qu'ils soient, dans la charité, d'ardents ministres de l'Evangile, prions le Seigneur.

Souviens-toi, Seigneur, de notre communauté paroissiale, afin que règnent entre nous la concorde, la justice et la joie fraternelle, par le Christ notre Seigneur.

— une formule partielle : *oremus ut..., prions afin que...* (comme à la fin des litanies des saints). Exemples :

Prions pour que le peuple chrétien garde vivante sa foi, et rayonnante sa charité, par le Christ, notre Seigneur.

* La « S. R. » du 5 mars 1965 en avait donné la liste. La voici, complétée :

— les sept litanies publiées dans « Invitatoires » (éd. C.P.L., p. 296 à 310) et dans les « Notes de pastorale liturgique » (oct. 1964, fév. 1965 ; cf. aussi la « S. R. » du 5 mars 1965).

— les intentions proposées pour chaque dimanche dans le « Missel de l'Assemblée chrétienne » (éd. Biblica) et dans « Pour un renouveau des prières du prône » (éd. Biblica).

— les fiches suivantes : A 24, A 48, B 4, B 19, B 27 à 29, B 38 à 44, B 48 à 50, G 47, P 39.

— enfin, pour le diocèse, les formulaires que la « S. R. » publie à différentes occasions (Semaine de l'Unité, élections présidentielles...).

Pour que tous les biens de ce monde soient équitablement répartis entre les peuples, et que soit accordé à tout homme le pain de chaque jour, prions le Seigneur.

— une autre formule partielle : *oremus pro..., prions pour..., ce qui donne une expression plus légère. Exemples :*

Pour la sainte Eglise catholique, répandue ici et dans tout l'univers, prions le Seigneur.

Pour nos frères persécutés, et pour ceux qui les persécutent, prions le Seigneur.

Il est bon de terminer toutes les intentions d'une même prière universelle par une formule identique (« **Prions le Seigneur... Par le Christ notre Seigneur...** »), qui joue le rôle d'un feu vert pour le refrain.

Qui donne les intentions ? Le célébrant peut le faire, mais cet office revient normalement au diacre ; il peut aussi être confié au commentateur.

L'oraison de conclusion.

« Elle revient à celui qui préside » (§ II, 14). Après les quelques secondes de silence qui suivent la dernière reprise du refrain, elle commence sans aucun invitatoire, pour se terminer par la conclusion brève : « **Par le Christ, notre Seigneur** ». L'antienne d'offertoire ne peut jamais en prendre la place.

On trouvera ci-après un choix assez large d'oraisons. On peut en prendre d'autres dans le Missel Romain suivant les circonstances.

● **DOCUMENTS DU CONCILE.** — Parmi les textes conciliaires promulgués par Vatican II, le décret sur *l'apostolat des laïcs* et la constitution pastorale sur *l'Eglise dans le monde* ont une importance pratique immédiate. Dans les mois qui viennent, ils feront l'objet de nombreuses conférences et débats ; les mouvements chrétiens les prendront comme programme de travail ; ils constitueront pendant des années le texte de base pour la formation des jeunes à l'apostolat ; individus et groupes y reviendront comme à une source, dans une méditation toujours reprise. Les *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale* (14 rue d'Assas, Paris, 6^e) les publient dans des éditions commodées, accessibles à tous, très bon marché. Ces éditions comportent : le texte complet ; un guide de lecture qui met en évidence la perspective d'ensemble, la structure des diverses parties ; des notes brèves et substantielles qui expliquent les passages plus difficiles.

— L'Apostolat des Laïcs, n° 422, le numéro, 1 franc ; L'Eglise dans le Monde, n° 424, le numéro 3 francs.

— Par 10 exemplaires, réduction de 10 % ; par 20, 20 %, par 50, 30 %. Joindre le versement à la commande (chèque bancaire ou trois volets du CCP, Cahiers d'Action Religieuse et Sociale, Paris 18.092-87).

● A vendre un harmonium « Gaudu », 3 jeux 1/2, en bon état. — S'adresser à la « S. R. ».

Oraisons pour la prière universelle

Seigneur, notre refuge et notre force,
toi qui inspires toute vraie prière,
écoute les supplications de ton Eglise ;
Fais que nous obtenions pleinement
ce que nous demandons avec foi.
Par le Christ, notre Seigneur.

(22^e dimanche après la Pentecôte.)

Que notre prière, Seigneur
s'élève jusqu'au trône de ta gloire,
Et que notre demande
ne revienne pas sans avoir été exaucée.
Par le Christ, notre Seigneur.

(De oratione communi, n° 14.)

Dans ton amour inlassable, Seigneur,
veille sur ton peuple :
Puisque la grâce du ciel est son unique espoir,
daigne le protéger d'en haut.
Par le Christ, notre Seigneur.

(Samedi de la 2^e semaine de Carême.)

A tes fidèles, Seigneur
tends une main secourable :
Qu'ils te cherchent de tout cœur,
et voient exaucées leurs justes demandes.
Par le Christ, notre Seigneur.

(Samedi de la 3^e semaine de Carême.)

Assiste tes enfants, Seigneur,
et montre à ceux qui t'implorent, ta grande bonté ;
C'est leur fierté de t'avoir pour Créateur et Providence :
daigne restaurer ta création,
et l'ayant renouvelée, protège-la.
Par le Christ, notre Seigneur.

(Jeudi de la 2^e semaine de Carême.)

Seigneur notre Dieu,
force de ceux qui espèrent en toi,
sois favorable à nos appels ;
Puisque l'homme est fragile et que sans toi il ne peut rien,
accorde-nous le secours de ta grâce,
afin que nous puissions, en observant tes commandements,
vouloir et agir de manière à te plaire.
Par le Christ, notre Seigneur.

(1^{er} dimanche après la Pentecôte.)

Seigneur notre Dieu,
dont la providence est infailible en ses desseins,
nous t'en supplions humblement :
Tout ce qui fait du mal, écarte-le,
mais donne-nous ce qui peut nous aider.
Par le Christ, notre Seigneur.

(7^e dimanche après la Pentecôte.)

En ta bonté, Seigneur,
écoute nos demandes :
Puisque tu nous inspires de te prier,
accorde-nous secours et protection.
Par le Christ, notre Seigneur.

(Lundi de la 4^e semaine de Carême.)

N'écoute, Seigneur, que ta tendresse
devant ceux qui te prient :
Et pour leur accorder ce qu'ils désirent,
fais-leur demander ce qui te plaît.
Par le Christ, notre Seigneur.

(9^e dimanche après la Pentecôte.)

Dans ton amour inépuisable,
tu combles ceux qui t'implorent,
Dieu éternel et tout-puissant,
bien au-delà de leurs mérites et de leurs désirs ;
Répands sur nous ta miséricorde
en délivrant notre conscience de ce qui l'inquiète
et en nous donnant plus que nous n'osons demander.
Par le Christ, notre Seigneur.

(11^e dimanche après la Pentecôte.)

Dieu éternel et tout-puissant,
qui régis l'univers du ciel et de la terre.
Exauce, en ta bonté, les prières de ton peuple
et fais à notre temps le don de la paix.
Par le Christ, notre Seigneur.

(2^e dimanche après l'Epiphanie.)

Fais que les événements du monde, Seigneur,
se déroulent pour nous dans la paix, selon ton dessein.
Et que ton Eglise connaisse la joie
de te servir sans inquiétude.
Par le Christ, notre Seigneur.

(4^e dimanche après la Pentecôte.)

Daigne agréer, Seigneur, la prière de ton Eglise,
qui te supplie de la délivrer de tout mal :
Protège-la de tout péril
afin qu'elle puisse te servir en toute liberté.
Par le Christ, notre Seigneur.

(De oratione communi, n° 15.)

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

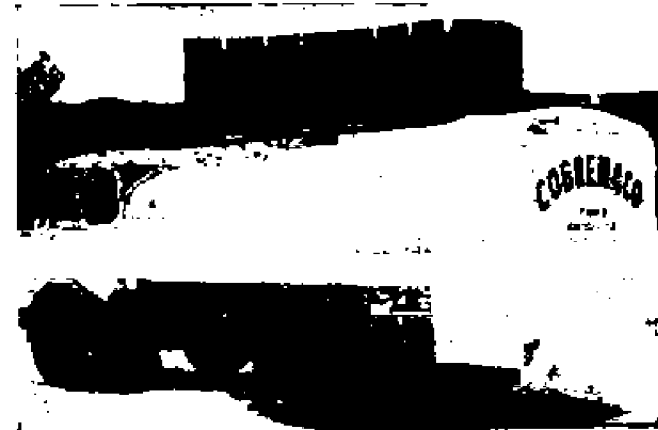
ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 5

Vendredi 4 février 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :
— Aumônier de Ty-Yann, Brest, *M. Jean Le Gall*, chanoine hono-
raire, curé-doyen de Plouescat.
— Curé-doyen de Plouescat, *M. Yves Inizan*, recteur de Camaret,
— Recteur de Camaret, *M. Pierre Lozac'hmeur*, recteur de Tré-
méven,
— Recteur de Tréméven, *M. Lucien Le Gléau*, vicaire au Conquet.



Le Conseil permanent de l'Episcopat français a nommé aumônier
national du M.R.J.C. *M. François Choquer*, aumônier national adjoint.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Le R. P. Chapel, supérieur de la Maison de Roz-Avel à Quimper,
a bien voulu accepter de prêcher les récollections sacerdotales. Elles
auront lieu, de 10 h. à 16 h.,
— le vendredi 11 février à Saint-Pol-de-Léon,
— le mardi 15 et le mercredi 16 à Lesneven,
— le jeudi 17 (vacances scolaires, sans catéchismes) et le vendredi
18, à Brest,

— le lundi 21 et le vendredi 25 à Quimper,
— le mardi 22 à Landévennec,
— le lundi 7 mars, à Quimperlé,
— le mardi 8, à Morlaix,
— le mercredi 9, au Séminaire S. Jacques d'Haïti.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Le nombre prévu de confirmands doit être notifié à l'évêché avant le mardi 8 février (voir la S. R. du 28 janvier).

INFORMATION U.N.C.A.H.S.

« La réunion de la Commission « Personnes Agées » du Centre de Morlaix, annoncée pour le 13 février, est reportée au jeudi 24 février. »

WEEK-END DE FIANCÉS

Un week-end de fiancés aura lieu à Ker-Anna, route du Vieux-Saint-Marc, Brest, du vendredi soir 18 février (20 h. 30) au dimanche 20 (17 h). — S'inscrire à la Direction des Œuvres, 39 rue Camille Desmoulins, Brest. (Tél. 44.19.01).

Comment dans le même esprit missionnaire et après les déclarations du Concile, ne pas noter une crise en apparence tout autre, mais non moins redoutable : je veux parler du désarroi de la pensée. Nous vivons depuis vingt ans dans une euphorie trompeuse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une librairie des quartiers universitaires : l'athéisme marque la majorité des ouvrages. Tandis que, hors de nous, contre nous, s'élaborait silencieusement cette sensibilité nouvelle, nous en étions à profiter d'un vieil héritage, des créations ou des recherches du premier quart de ce siècle, quand ce n'est pas de 1890. Une jeunesse a pris peu à peu sa stature d'homme et nous ne reconnaissons plus son visage. Sa parole nous surprend. Ses évidences ne sont plus les nôtres.

Un effort de communication s'impose, puisque tel est le privilège de l'esprit de pouvoir rejoindre l'autre. Mais ce n'est pas assez. Il ne s'agit pas en tout et pour tout de réfuter, ni même d'expliquer. Il est nécessaire de créer les conditions qui permettent aux générations nouvelles de trouver dans l'Eglise non seulement une règle de foi, mais la manière humaine, pour elles, de vivre cette foi. Ce sont toujours des hommes qui croient. L'homme n'invente pas la foi, mais la foi doit, à tout moment, inventer l'homme. Le jour où par un temps elle a cessé d'inventer l'homme, elle est comme morte.

Abbé PÉZERIL, curé de S. Jacques du Haut-Pas.



PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 6 février, Septuagésime (et non « Sexagésime » comme l'indique l'Ordo). Lundi 7, S. Romuald, abbé. Mardi 8, S. Jean de Matha, confesseur. Mercredi 9, S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur de l'Eglise. Jeudi 10, Ste Scholastique, vierge. Vendredi 11, l'Apparition de la B. V. Marie Immaculée à Lourdes. Samedi 12, les sept saints fondateurs des Servites, confesseurs. Dimanche 13, Sexagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Eugène Le Roux, de Saint-Pol-de-Léon. Mme Vve Jean-Marie Nouy, mère de M. l'abbé Nouy, professeur au collège S. Joseph, Morlaix. M. Le Naour, de Quimperlé.

LA CROIX D'OR 1966

Le problème de la guérison des buveurs, et de la sobriété vient d'être posé de façon magistrale par Charles Brabant dans une émission de Télévision le lundi 31 janvier. C'est peut-être la première fois que sur le plan national les mouvements *Vie Libre* et *Croix d'Or* ont eu la joie de voir leurs efforts reconnus.

Faut-il préciser que plusieurs séquences révélaient des accents locaux et des visages connus. L'enquêteur a promené sa caméra non seulement chez les grands professeurs parisiens, mais à l'hôpital Gourmelen, dans des appartements de Pratmaria et de l'avenue de la Libération en Quimper, tandis que les sections vigoureuses du pays bigouden lui ont fourni des images animées de réunions bien vivantes.

Le mois de janvier a vu à Briec, à Quimper, à Pont-l'Abbé, à Concarneau, à Pouldreuzic, à Moëlan, des fêtes familiales autour des sapins de Noël ou des gâteaux des rois au nombre de plus de sept cents participants. A Quimper, Monseigneur Favé a félicité les Croix dorés de leur esprit de foi en le salut personnel par le salut des autres.

Les buveurs guéris, les abstinents volontaires du mouvement se permettent de remercier les prêtres qui se penchent sur leurs problèmes. Ils leur sont reconnaissants surtout de voir l'ancienne pionnière qu'était la « Croix d'Or des prêtres » se mettre au pas des temps post-conciliaires et se muer sans heurt et sans révolution en « prêtres de la Croix d'Or. »

Dès maintenant on peut prévoir que le Congrès de la Croix d'Or de l'Ouest qui tiendra ses assises à Brest les 16 et 17 avril prochain sera une réussite et un point de départ nouveau pour une présence toujours plus efficace aux besoins des « pauvres de Yahvé. »

Y. P. C.

● La Croix d'Or du Finistère recherche tous documents sur la Croix d'Or des prêtres et des séminaristes. M. l'abbé Y. P. Castel (Le Likès, Quimper) recevrait avec reconnaissance, en dons ou en prêts, bulletins, circulaires, etc..., concernant ce mouvement.

NOUVELLES

● **LE LIKES, QUIMPER.** — Le 25 janvier une concélébration présidée par Monseigneur l'Evêque a marqué la clôture de la Semaine de l'Unité au Likès.

● **CHATEAULIN.** — Monseigneur l'Auxiliaire a consacré le 26 janvier le nouvel autel de la chapelle de l'hospice de Châteaulin, en présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles.

● **CATHÉDRALE, QUIMPER.** — Non sans efforts, la pierre qui termine la flèche sud de la cathédrale S. Corentin a été mise en place samedi dernier sous la surveillance de M. Caillau, architecte départemental des Monuments historiques ; l'ancienne pierre avait été brisée lors du tremblement de terre de janvier 1958.

● **« L'ENFANCE DE L'ART »** présente à la salle S. Louis de Brest des conférences, avec projections, du R. P. Bouler, s. j. sur « *Peinture figurative et peinture abstraite* » autour de l'œuvre de Bonnard et de Bazaine. De 14 h. 30 à 18 heures, le dimanche 6 février. Tous renseignements au 8, rue de l'Harteloire, Brest.

● **SŒUR RENÉ-BENJAMIN** n'est pas seulement l'animatrice de L'Enfance de l'Art. Entre les sessions, les expositions, les conférences, elle trouve le temps de peindre. Ceux qui ont vu ses œuvres en disent le plus grand bien ; chacun pourra juger par lui-même à partir du 5 février. La galerie *A la Cimaise* (au premier étage d'A la Duchesse Anne, 54, rue de Siam, Brest) exposera les peintures et les gouaches de Sœur René-Benjamin du 5 au 20 février.

● **ETUDES.** — Avec le numéro de janvier 1966, les ETUDES (15, rue Monsieur, Paris. 7^e) commencent l'examen des divers documents conciliaires. Tout d'abord, Pierre Grelot étudie la préparation de la *Constitution sur la Révélation* où l'affrontement entre les tenants d'une théologie scolaire et ceux d'une théologie plus ouverte, a été vif. Au cours de l'article « *L'achèvement de Vatican II* », Robert Rouquette dresse le bilan du schéma XIII qui, malgré ses manques et ses ambiguïtés, inaugure un nouveau dialogue entre le Monde et l'Eglise. De son côté, Robert Caspar souligne l'importance d'un texte conciliaire passé trop souvent inaperçu : celui concernant l'Islam. — Louis Beirnaert aborde l'un des sujets les plus complexes d'aujourd'hui : la *régulation des naissances* ; problème dont la solution se cherche au niveau du « dialogue » des époux qui construisent leur foyer en liberté et en vérité. Pour mieux saisir le nouveau visage du monde d'aujourd'hui, Francis Guidal, dans « invitation au réel », nous amène à découvrir dans la réalité de tous les jours l'image purifiée d'un Dieu qui « seul transfigure réellement le monde humain ».

● **« SIGNES DU TEMPS » REPARAIT.** — Publiée aux Editions du Cerf par une équipe rassemblée autour des Dominicains de Latour-Maubourg, la revue SIGNES DU TEMPS s'est présentée en janvier dans une nouvelle formule. Signes du Temps, 39, Bd de Latour-Maubourg, Paris 7^e ; un an 20 fr. (CCP Paris 17438.19).

La fascination de l'athéisme

Parmi les signes des temps, l'athéisme est certainement l'un des plus frappants : « *Ce phénomène est le plus grave de notre époque* » (Paul VI. Encyclique « *Ecclesiam suam* »)...

La conscience chrétienne, elle-même est alertée et, de toutes parts, on perçoit un besoin inquiet, à l'égard de ce dialogue d'un type inédit qui ne comporte aucune base religieuse commune. Tout chrétien qui s'y trouve engagé sous quelque forme que ce soit doit se pénétrer là-dessus de la pensée de l'Eglise, car il n'a pas le droit de risquer sa foi dans une aventure et de se perdre lui-même alors qu'il voulait sauver.



Cette pensée de l'Eglise doit être d'autant plus soigneusement et docilement méditée que l'ardeur apostolique elle-même peut entraîner, dans l'action et jusque dans la doctrine, des témérités graves.

Quels sont donc les éléments essentiels de cette pensée ?

D'abord, sans aucun doute, qu'il ne faut jamais confondre les idées et les hommes : condamner l'athéisme, ce n'est pas, et ce ne peut pas être condamner l'homme athée dont la conscience nous échappe. Le texte conciliaire sur l'Eglise va jusqu'à dire : « A ceux-là même qui sans faute de leur part ne sont pas encore parvenus à une connaissance expresse de Dieu mais travaillent, non sans la grâce divine, à avoir une vie droite, la divine Providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut. En effet, tout ce qui peut chez eux se trouver de bon et de vrai, l'Eglise le considère comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie » (Chap. II, 16).

Mais par contre, la volonté de ne pas condamner l'athée ne peut en aucune manière faire renoncer ou hésiter à condamner l'athéisme : « ...La vérité hors de la charité n'est pas Dieu... Encore moins faut-il aimer son contraire » (Pascal).

Il y a en effet dans l'athéisme quelque chose qui va directement à l'encontre de l'homme et constitue pour lui en soi une mutilation de l'homme ; l'homme a besoin de Dieu pour exister ; sa personne a besoin de la vie religieuse pour s'achever ; son cœur a besoin de Dieu pour trouver l'équilibre vrai et la paix. Ce n'est donc pas sans d'expresses réserves qu'on peut parler d'un « humanisme athée ». Comme le dit le Souverain Pontife dans l'Encyclique, il s'agit là d'une « erreur fondamentale » qui heurte « les requêtes dernières et inéluctables de l'esprit ».

Ensuite, les formes d'athéisme sont nombreuses et ne relèvent pas toutes de la même forme de dialogue ; on ne saurait confondre en particulier l'athéisme marxiste avec d'autres formes moins essentiellement liées à une vue politique qui risque de fausser le dialogue. « Bien qu'il ne puisse y avoir en nous aucune exclusion à l'égard des personnes, des obstacles de caractère moral accroissent énormément les difficultés :

défaut de liberté suffisante, de jugement et d'action, abus dialectique de la parole qui ne vise plus à rechercher et à exprimer la vérité objective, mais se trouve mise au service de fins utilitaires préétablies » (Encyclique « Ecclesiam suam »).

Certains vont jusqu'à voir dans l'athéisme et dans l'incroyance un état d'esprit par lequel il faudrait passer si l'on veut vaincre l'incroyance elle-même. Il y a de la noblesse dans cette pensée, elle est cependant radicalement fautive et dangereuse. La foi demeure certes absolument et constamment un « don gratuit » (Eph. 2, 8). On ne pourra donc servir l'avènement de la foi dans un esprit d'incroyant que si l'on garde la conscience vive de la « pauvreté essentielle » du croyant. Mais on se rendrait incapable d'aider l'autre si on voulait renoncer au don lui-même. Pour être « témoin », il faut non renoncer au don, même provisoirement, mais, pour aider Dieu à combler l'autre, éprouver réellement « sa propre pauvreté sous le don divin ».

Ce qui peut induire en erreur, c'est que la foi du croyant a souvent, et même toujours, besoin de se réviser elle-même et de se redresser. Il faut même avouer qu'une certaine façon de croire, trop simpliste et surtout à l'occasion suffisante, peut donner le change à l'incroyant sur ce qu'est vraiment la foi. En outre, à mesure même que les hommes s'éloignent de la foi, ils sont de plus en plus sensibles à toute contradiction éventuelle entre la croyance qu'on professe et l'existence que l'on mène.

On pourrait presque parler aujourd'hui d'une fascination exercée par l'athéisme, d'un vertige devant l'athéisme. C'est le signe de la réalité et de la gravité du péril. On y fera face par un seul moyen : la foi, « la foi qui s'exerce par la charité » (Gal. 5, 6) ; la foi que l'on demande à l'Eglise au Baptême.

Mgr GARRONE, archevêque de Toulouse.

● **CHRISTUS.** — La solitude fait peur, mais le refus d'être seul n'est-il pas une illusion et une fuite devant l'essentiel ? En revanche, l'éloge de la solitude ne peut-il cacher le refus des hommes et l'impuissance à aimer ? Cette interrogation sur la solitude est celle du numéro 49 de **CHRISTUS** (janvier 1966). Il faut d'abord décrire à travers des situations précises ce que peut signifier la solitude aujourd'hui : pour l'homme perdu dans la foule indifférente (M. Delbrêl) ; à partir de l'analyse du psychologue (D. Vasse) ; dans la vie même heureuse du couple (J. Devaud). Mais il faut aussi bien éclairer la solitude et en dégager le sens : que ce soit celle du chartreux en sa vocation extrême (A. Ravier), celle du retraitant qui fait les Exercices (F. Courel), celle dont témoigne violemment la prière des psaumes (P. Beauchamp), celle enfin du fidèle jusque dans sa participation à la liturgie (J.-J. Latour). Mais aucune solitude ne fut si grande que celle du Christ et ne témoigna aussi pleinement que le sens chrétien de la solitude est l'amour (J. Guillet).

De l'incroyance à la foi

Le fait de l'athéisme a beaucoup retenu l'attention des Pères du Concile, et la Constitution pastorale « L'Eglise dans le monde de ce temps » affirme nettement : « On doit compter l'athéisme parmi les réalités les plus graves de notre temps, et le soumettre à un examen très sérieux ».

Aucun croyant ne peut négliger ce fait aux multiples visages. Bien des motifs nous provoquent à le regarder bien en face.

1°/ Nous sommes embarqués ensemble... Nous avons à vivre dans le même monde, croyants et incroyants. Le Concile l'affirme : « Si elle rejette complètement l'athéisme, l'Eglise déclare en toute sincérité que tous les hommes, croyants et non-croyants, doivent travailler ensemble à l'édification de ce monde dans lequel ils vivent ensemble ».

2°/ L'athéisme est une question posée à tout croyant, car « souvent les croyants eux-mêmes portent une certaine responsabilité dans cette situation ».

3°/ Pour tout croyant encore, l'athéisme peut être une tentation, une épreuve pour sa chute ou pour son réveil... et plus profondément enfin chaque croyant sait bien qu'il porte en lui une part d'incroyance. En un sens, l'athéisme ne nous est pas extérieur.

La réflexion sur le sens de Dieu dans la vie de l'homme s'impose avec de plus en plus d'exigence. Dans cette perspective, nous proposons ici quelques notes de lecture à propos d'ouvrages récents. (1)

1/ OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR L'INCROYANCE

● **Robert Coffy, Dieu des athées** (chronique sociale de France, 1965, 176 p.)

Après avoir dessiné le visage global de l'athéisme contemporain, l'auteur s'arrête à trois de ses expressions : l'athéisme marxiste, l'athéisme existentialiste, la révolte d'Albert Camus. En ces trois chapitres, le plan est le même : ce que ces athéismes reprochent à la religion ; ce qu'il y a d'inacceptable en cette critique ; ce que le croyant doit entendre pour son bien, à l'écoute de ces athéismes qui viennent la provoquer. Au-delà de tous les faux dieux que les athées ont raison de refuser, au-delà de toutes les caricatures, il faut revenir au Dieu de la Révélation.

● **Michel Lelong, Pour un dialogue avec les athées** (Editions du Cerf, l'Eglise aux cent visages, 1965, 142 p.)

En ce texte précis, l'auteur expose l'athéisme en ses diverses expressions anciennes et actuelles, celles qui appartiennent à l'Occident et aussi

(1) Il s'agit, pour la plupart, de livres parus en 1965. Sauf exceptions, nous ne signalerons pas les revues. Nous indiquons cependant le N° 6 de **Concilium** (revue internationale de théologie) : l'ensemble de ce numéro est consacré à une réflexion sur « l'incroyance et la foi ». Par exemple :

— Hans Urs Von Balthazar, Rencontrer Dieu dans le monde d'aujourd'hui (p. 27-39)

— J. B. Metz, L'incroyance, problème théologique (p. 63-81).

La Bibliographie de cette question est immense. A la suite de notre article « Réflexions sur l'humanisme athée » (Masses ouvrières, Mai 1964) nous avons signalé les principaux ouvrages parus en France ces dernières années.

celles qui sont propres au Tiers-Monde (C'est là l'originalité de cet ouvrage dû à un Père Blanc d'Afrique). Par delà les théories, le P. Lelong invite le croyant à rencontrer l'incroyant avec ses valeurs et ses projets mais aussi ses limites.

● **Actes des Sessions régionales du C.P.M.I., Visages et approches de l'incroyance** (Editions du Chalet, 1965, 240 p.)

Ce livre présente divers exposés qui furent présentés, durant l'été 1964, à quatre sessions organisées par le Centre Pastoral des Missions de l'intérieur.

Dans la première partie « Analyse et diagnostics », le philosophe J. Natan-son brosse divers portraits d'incroyants. Le R. P. Holstein tente de discerner l'incroyance : est-elle refus de croire ? refus de Dieu ? refus du Christ ? refus de l'Eglise ? En une seconde intervention, il éclaire le fait de l'incroyance par la lecture du premier chapitre de l'Épître de St Paul aux Romains et réfléchit sur les dimensions de l'incroyance au cœur de tout homme.

M. le Chanoine Régnier indique ce qui dans l'homme moderne est attendu au plan de l'existence personnelle et collective. De là résultent diverses exigences de purification pour que l'Eglise soit vraiment « signe de foi » pour l'homme d'aujourd'hui.

La deuxième partie de l'ouvrage : « Témoignages et expériences » rassemble un riche ensemble de réflexions sur la mission de l'Eglise auprès de ceux qui sont loin, très loin : un port sur la Méditerranée, un milieu de pêche sur la côte Atlantique, la Creuse, les travailleurs algériens, en France...

● **Régis Jolivet, Sartre ou la théologie de l'absurde** (Librairie Arthème Fayard, le Signe, 1965, 168 p.)

Exposé et critique des notions essentielles de cette pensée, en particulier l'athéisme ; athéisme qui est une option, une prise de position nette et à priori que justifie ensuite toute une conception du monde et de l'homme (et celle-ci suscite bien des difficultés).

Sartre a toujours été un « trouble fête », à l'activité d'iconoclaste. Tout cela n'est pas sans valeur. Après sa critique obstinée tout est devenu plus difficile. Ce qui est du moins un stimulant ! Et puis, il y a en cette œuvre une masse d'éléments positifs d'une grande richesse.

● **Maudice Bellet, Ceux qui perdent la foi** (Desclée de Brouwer, Christus, 1965, 168 p.)

Ce livre réfléchit sur un fait bien douloureux, comme l'indique le titre. L'étude de M. Bellet ne recouvre pas toutes les situations de « perte de la foi » mais ce qu'il manque en extension, il le gagne en profondeur et cet ouvrage, difficile sans doute, est vraiment remarquable.

La rencontre de ceux qui ont perdu la foi est pour le croyant une véritable épreuve. Comment les comprendre ? Comment leur parler ? Comment les aider ?

Les pires maladroites peuvent ici résulter de bonnes intentions mal éclairées et trop suffisantes.

Alors l'auteur nous montre que le véritable dialogue, si nécessaire et si difficile en ces rencontres, mettra le croyant lui-même en question jusqu'au cœur de sa foi.

A cette condition, qui sera pour lui une souffrance purifiante, il sera capable d'une parole vraie et d'une compréhension de l'autre dans le respect et l'espérance.

III/ L'ATHÉISME MARXISTE

● **« Semaines de la pensée marxiste », L'homme chrétien et l'homme marxiste** (la Palatine, 1964, 270 p.)

Nous avons là le texte de trois dialogues qui ont réuni des Pères dominicains ou des pasteurs protestants, d'une part, et des intellectuels marxistes d'autre part.

Les deux premiers sont particulièrement intéressants.

Le premier est consacré à la notion de transcendance. Le marxisme a le sens d'une certaine transcendance : le progrès de l'humanité toujours au delà. Mais il n'accepte pas une transcendance qui soit une réalité, une réponse aux recherches de l'homme. Il y voit un arrêt, une domination, une aliénation. La discussion consiste à voir si la transcendance chrétienne est ce qui arrête, ou bien ce qui provoque. (R. P. Jolif, Pasteur Dumas, Roger Garaudy, Gilbert Mury).

Le second débat porte sur l'action et la morale. Cette fois c'est le P. Dubarle qui est l'interlocuteur des marxistes Verley, Gorz. Une action commune est-elle possible entre chrétiens et marxistes ? En raison de leurs divergences, en quoi va consister leur nécessaire affrontement ? sera-t-il de destruction ou d'émulation ?

● **Dominique Dubarle, Pour un dialogue avec le marxisme** (Editions du Cerf, 1964, 176 p.)

Le P. Dubarle donne le texte de ses interventions à deux « semaines de la Pensée marxiste », à Paris et à Lyon.

La première a pour thème le matérialisme scientifique, et la seconde l'action et la morale.

La question qui se pose est des plus nettes : en raison des exigences d'un travail ensemble, sur la terre, de tous les hommes responsables, y a-t-il un accord possible entre chrétiens et marxistes ? En quoi peut consister leur affrontement ?

A propos du dialogue engagé, le P. Dubarle en indique une difficulté essentielle : la volonté marxiste de détruire la Religion. S'il en est ainsi un dialogue est-il possible ?

● **Roger Garaudy, De l'anathème au dialogue, un marxiste s'adresse au concile.** (Plon, 1965, 128 p.)

M. Garaudy, qui a multiplié ces derniers mois ses interventions en des rencontres avec des chrétiens (2) pense que diverses évolutions chez les chrétiens et chez les marxistes rendent désormais possible un dialogue.

D'après lui, l'humanisme marxiste ne se désintéresse pas des questions que se posent les hommes sur le sens de leur vie, de leur mort, de leur origine et de leur fin. En cela, dit-il, il se rencontre avec le christianisme. Mais il n'admet pas qu'à ces questions, il y ait une réponse dogmatique. C'est là sa critique essentielle de la religion.

Cependant, il ne prétend pas que la religion soit toujours « l'opium du peuple ». Il lui reconnaît une force de protestation, un rôle de levain, mais ses horizons ne vont pas au delà de l'homme.

En fait, malgré sa volonté de dialogue, R. Garaudy récuse absolument le fait religieux comme tel.

(2) A Paris, Lyon, Salzbourg, Louvain... Le texte de sa conférence organisée à l'Université Catholique de Louvain, le 7 avril 1965, a été publié sous le titre « Marxisme et Religion ». (C.E.P., cahier 17, Bruxelles).

L'on trouvera une réflexion critique sur les positions de R. Garaudy dans un article du R. P. Cottier, o. p. : Marxisme et Religion, la position de M. Roger Garaudy (Nova et Vetera, Avril-Juin 1965, p. 81 - 100).

III/ SITUATION RELIGIEUSE DE L'HOMME D'AUJOURD'HUI

- **Henri Maurier**, *Essai d'une théologie du paganisme* (Editions de l'Orante, 1965, 328 p.)

Henri Maurier, missionnaire Père Blanc, réfléchit sur la situation du paganisme par rapport à la foi chrétienne.

Le paganisme est la situation de l'homme dans la création. En cette situation, Dieu se fait chercher et trouver par l'homme à partir de l'expérience de la condition humaine.

Même le chrétien, qui vit dans la foi, doit rencontrer Dieu dans sa condition humaine, pour que sa religion soit véritablement enracinée dans son être.

En ce sens, il y aura toujours place en l'homme pour une certaine religiosité païenne. Et c'est pourquoi si la contestation des religions est nécessaire et bénéfique, en raison des risques qu'elles comportent, elle est aussi extrêmement dangereuse, car le paganisme constitue le lieu où l'évangélisation prend l'homme pour passer de la religion à la foi. Aussi faut-il être attentifs aux nouveaux paganismes et aux moindres traces de sacré en l'homme, pour les faire aboutir avec respect et audace jusqu'à la nouveauté de Jésus-Christ. (3)

- **John Courtney Murray**, *Le problème de Dieu de la Bible à l'incroyance contemporaine* (Editions du Centurion, 1965, 144 p.)

L'ouvrage a l'apparence d'un bien petit livre mais il n'a rien de superficiel. De Moïse à Jean-Paul Sartre, l'auteur distingue trois étapes décisives du problème de Dieu.

Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, le problème fut celui de la présence de Dieu dans l'existence concrète d'un peuple. Avec l'âge patristique, le problème devint théologique et les questions posées — elles ne pouvaient pas ne pas l'être — aboutirent aux définitions de Nicée d'abord et ensuite des autres conciles. Dans la ligne d'une meilleure compréhension des affirmations de la Révélation, le problème, d'abord existentiel, est devenu ontologique. De même se posa le problème de la connaissance de Dieu, que plus tard St Thomas d'Aquin devait rassembler en une vaste systématisation théologique.

(3) Cet ouvrage pose une question fondamentale et passionnante, dont il a été souvent débattu ces derniers mois, celle des rapports entre Religion et Foi. Nous devons nous contenter ici de quelques références :

— **Jacques Dournes** : *Dieu aime les païens* (Aubier, 1963, 173 p.). Une mission de l'Eglise sur les plateaux du Viet-Nam. — Par exemple, le chap. III : Ils ont déjà une religion ; le chap. VI : Le mal de la religion.

— **André Brien** : *Le cheminement de la foi* (aux Editions du Seuil, 1964, 240 p.) ; cf. le chap. I : L'homme moderne devant la foi ; le chap. II : Le sens du sacré.

— **Jean Daniélou** : *L'oraison, problème politique* (Fayard 1965, 160 p.) ; cf. le chap. VI : Religion et Révélation.

— **Pierre Debroy** : *Schisme dans l'Eglise ?* (la Table ronde 1965, 250 p.) ; cf. le chap. V : l'homme religieux ; le chap. VI : Foi et religion.

— Le n° spécial de la revue « *Parole et Mission* » : *Foi et Religion*. (Editions du Cerf, octobre 1965). Trois articles : P. Liégé, La religion qui n'est pas la foi ; C. Geffré, La critique de la religion chez Barth et chez Bonhoeffer ; J. Bosc, Foi chrétienne et religion. L'article du P. Geffré étudie la position de deux théologiens protestants : De Dietrich Bonhoeffer, qui fut pendu dans le camp de concentration de Flossenbürg, on peut lire les lettres et notes de captivité : *Résistance et Soumission* (Labor et Fides, Genève, 1963). Par exemple, à la page 121 : « Nous allons au devant d'une époque totalement irrégulière... Comment le Christ peut-il devenir le Seigneur des irréguliers ? »

De ces positions, l'on doit rapprocher celle du théologien protestant Paul Tillich, récemment décédé (cf. Informations Catholiques Internationales, 1^{er} décembre 1965, p. 31-32).

Le problème contemporain est celui de l'homme sans Dieu, bien plus contre Dieu. D'abord Dieu est déclaré inexistant puisque inaccessible à la seule méthode valable de connaissance qu'est la méthode scientifique (4). Puis, par un postulat de base de l'existence, Dieu est refusé au nom de la liberté et de l'œuvre humaines. Ainsi, par delà les systématisations théoriques, le problème de Dieu retrouve la dimension concrète qu'il avait dans la Bible. Seulement tout est inversé : « Ils ont dit que Dieu est mort... nous disons que Dieu est Vivant ».

- **Semaine des Intellectuels Catholiques 1965, Dieu aujourd'hui** (Recherches et Débats, Desclée de Brouwer, 1965, 264 p.)

L'on trouvera ici les textes d'une passionnante recherche qui, pour la première fois en ces assises annuelles, réunit en une cordiale mais rigoureuse confrontation croyants et incroyants, dans les quatre premières séances. L'on sait que l'un des sommets de la semaine fut la troisième soirée qui avait pour thème : « le marxisme et le fait religieux ». Les trois dernières séances, réservées à des dialogues entre seuls catholiques, s'arrêtèrent à deux visées essentielles de toute existence chrétienne : connaître Dieu, annoncer Dieu.

- **René Girault**, *Dialogues aux frontières de l'Eglise* (Editions ouvrières, 1965, 368 p.)

Il y a les livres mais rien ne vaut une « rencontre existentielle » où l'on écoute les questions posées à notre foi.

En U.R.S.S., l'abbé Girault dialogue avec des marxistes. En Inde, qui est « le pays de la Religion », il rencontre des sages de l'Hindouisme. Et voilà deux mondes qui sont comme l'inverse l'un de l'autre ! En France, il a rencontré bien des protestants.

Celui qui s'en va vers les autres essaie de les comprendre, et il entend aussi les questions et les appels que lui adressent marxistes, hindouistes et protestants. Il entend les exigences que le Seigneur rappelle par eux à son Eglise : le sens du monde et des hommes, qui est très fort chez les marxistes, le sens de Dieu qui est la gloire de l'Inde, le sens de Jésus-Christ qui est l'âme du monde protestant. Mais ce sens de l'homme, de Dieu et du Christ, le catholicisme authentique assume tout cela ensemble. Et s'il ne le fait pas toujours en réalité, ce sont là pour lui visées à poursuivre, au delà de toutes déviations malheureuses.

- **Marie Abdon Santaner**, *Dieu cherche l'homme* (Editions ouvrières, 1965, 304 p.)

Eclairant les existences humaines de la lumière de la Parole révélée, l'auteur montre ce qui en notre vie est appel de Dieu et ce qui en nous est écoute ou refus de Dieu.

La première parole que Dieu adresse aux hommes, c'est la nature même de l'homme. La seconde, ce sont ses frères, les hommes ; et la troisième, c'est le temps présent, ce moment de l'évolution de l'humanité.

Cet ouvrage qui propose de nombreux sujets de méditation, des lectures, des textes de prière, sera un bon instrument de réflexion spirituelle.

Il faut aussi souligner la vérité de ce titre : C'est toujours Dieu qui cherche l'homme. Depuis Adam, Dieu appelle l'homme : « Où es-tu ? »

Pierre CROZON.

(4) Sur cette question toujours difficile, signalons le remarquable ouvrage de l'abbé René Lavocat : *L'Eglise et la situation scientifique internationale*. (Editions Fleurus, 1965, 102 p.) L'ouvrage est bref, la pensée en est des plus nettes et le langage des plus forts. A ce texte on ajoutera le tome IX des « œuvres de Pierre Teilhard de Chardin » : *Science et Christ* (Editions du Seuil, 1965, 224 p.)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— curé-doyen de Kerlouan, *M. Jean-Claude Vergos*, curé-doyen de
Plouigneau,

— curé-doyen de Plouigneau, *M. François Stéphan*, recteur de Melg-
ven,

— recteur de Melgven, *M. Jean-Louis Morvan*, vicaire au Pilier-
Rouge, Brest.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— Mardi 15 février et mercredi 16 à la Retraite de Lesneven,

— Jeudi 17 (pas de catéchismes) et vendredi 18 à Kerjean, Brest.

De 10 à 16 heures. — On ne manquera pas de s'annoncer à temps
à la maison de recollection.

LA LETTRE PASTORALE

Comme l'a demandé le Pape en annonçant le Jubilé (sf. *S. R.* du
24 décembre 1965), le Carême sera particulièrement consacré cette année
à « expliquer les décrets du Concile » et à promouvoir « un changement
personnel de chaque chrétien ».

La Lettre Pastorale sera donc remise au temps après Pâques ; elle
traitera des problèmes que pose à la communauté chrétienne le fait de
l'urbanisation.

HONORAIRES DES MESSES

En vertu d'un rescrit de la S. C. du Concile, les messes manuelles
reçues dans le diocèse avant le 1^{er} janvier 1966 peuvent être réduites
selon le nouveau taux des honoraires de messes.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Malgré le rappel de la semaine passée il manque encore les réponses de :

- seize paroisses ayant la Visite Pastorale,
- onze paroisses ayant la Confirmation seulement.

Nous espérons être en mesure la semaine prochaine de publier le projet d'itinéraire.

LE JUBILÉ

Le Saint-Siège, par une déclaration du 5 janvier 1966, donne les précisions suivantes au sujet de l'obtention des indulgences jubilaires :

Les fidèles qui se seront confessés, qui auront communie et prié aux intentions du Souverain Pontife, pourront gagner l'Indulgence plénière aux conditions suivantes :

1. Chaque fois qu'ils auront assisté au moins à trois Conférences sur les Actes du Concile œcuménique de Vatican II ; ces conférences pouvant se tenir dans toute église ou autre lieu convenable.

2. Chaque fois qu'ils auront pris part avec piété à trois réunions de « mission » au moins, quelle que soit l'église où se tiennent ces réunions.

3. Chaque fois qu'ils auront participé avec ferveur au Sacrifice Eucharistique célébré solennellement par un Evêque dans la cathédrale ou dans une autre église désignée par l'Ordinaire du lieu, selon les normes du décret de la Sacrée Pénitencerie, en date du 20 décembre 1965. — *Dans le diocèse, ces églises seront les cathédrales de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon, les sanctuaires des Vierges couronnées et de Sainte-Anne-la-Palud.*

4. Une seule fois, durant le temps du Jubilé extraordinaire, s'ils font une visite à la cathédrale ou à une autre église, désignée par l'Ordinaire du lieu (comme il est dit plus haut), et s'ils y renouvellent la Profession de foi, suivant une formule légitime.

5. S'ils reçoivent, en esprit de piété, la Bénédiction papale. Celle-ci sera accordée une seule fois à l'occasion de l'une des principales célébrations par l'Evêque.

Il serait bon de s'entendre par doyenné pour les prédications, les conférences, les triduumms... réalisables en commun pendant le Carême et la Semaine Sainte, et de prévoir éventuellement un pèlerinage paroissial ou interparoissial à l'un des sanctuaires ci-dessus désignés.

CENTRE DES VOCATIONS

Le Centre diocésain des Vocations, qui centralise les commandes pour l'ouvrage « *Les prêtres dans la pensée de Vatican II* » (cf. S.R. du 7 janvier, p. 28-29), a reçu de Paris une note l'informant du retard dans la parution de ce livre (sortie probable : vers le 20 février).

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ DE LA J.O.C.

Dans toute la France a lieu, au cours du mois de février, la journée internationale de solidarité de la J.O.C. Par la vente des fleurettes, la J.O.C. pourra effectuer ses dépenses pour l'action internationale : accueil de dirigeants, envoi de dirigeants à l'étranger, cotisation à la J.O.C.I., etc...

Déjà, les militants jocistes, par l'heure de travail qu'ils versent chaque mois, font vivre la J.O.C. internationale : « Nous ne pouvons nous contenter de crier notre solidarité avec tous les Jeunes du Monde, si nous n'allons pas jusqu'à des actes concrets ; le premier de ces actes est de donner de l'argent de notre poche », de dirigeants, envoi de dirigeants à l'étranger, cotisation à la J.O.C.I., reçoit des pays du monde entier. C'est pourquoi la J.O.C. fait appel aux chrétiens (par la vente des fleurettes) afin qu'elle puisse remplir sa mission d'évangélisation de la Jeunesse Travailleuse. C'est pourquoi aussi la J.O.C. demande la prière de la communauté chrétienne.

Monseigneur demande au clergé d'inviter les fidèles à prier pour la J.O.C. internationale et recommande à la générosité de tous la vente des fleurettes organisée, à l'occasion de la Journée Internationale de Solidarité (le 13 février), dans la plupart des paroisses.

MOUVEMENT AMES VAILLANTES

Dimanche prochain 13 février, de 8 h. 45 à 12 h., aura lieu à l'Adoration, rue de Glasgow à Brest, une matinée de formation de Responsables urbaines d'Ames Vaillantes. Le thème de travail sera : les communautés du mouvement. Une messe sera assurée en fin de matinée.

U. N. C. A. H. S.

Réunion des Soignantes à domicile de la région de Morlaix le dimanche 13 février, 14 h. 30, au 12 Grande Venelle, Morlaix : information professionnelle (films médicaux).

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Les journées de préparation au service militaire pour les jeunes qui doivent partir en mars-avril prochains (c'est-à-dire nés du 7 décembre au 27 janvier 1947) auront lieu à la Retraite de Lesneven du lundi 21 février (19 h.) au mercredi 23 (16 h.).

On voudra bien insister auprès des intéressés pour qu'ils arrivent à la date et à l'heure prévus et leur faire savoir qu'ils ne peuvent quitter la session avant la fin.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Une journée de récollection aura lieu à la *Retraite de Quimper* le *vendredi 25 février, de 10 h. à 16 h. 30.* Elle sera prêchée par le *R. P. Lucien*, du couvent de Kermabeuzen, et comportera, dans la matinée, une messe de communion.

Toutes les Aides du Sud-Finistère y sont cordialement invitées, et très spécialement celles qui doivent participer au pèlerinage de Rome. Prière instante de s'inscrire à l'avance auprès de la Mère Supérieure de la Retraite.

Nota. — Qu'on veuille bien communiquer cette annonce aux intéressées.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Le Centre de Préparation au Mariage de Brest-Rive droite organise une session les *11, 18, 25 février, 4, 11, 18 mars.* Les réunions auront lieu dans la *salle paroissiale du Landais* (près de l'église), à *21 heures.*

RETRAITES DE FIANCÉS

Une retraite pour fiancés aura lieu du *jeudi 17 février (19 h.) au dimanche 20 (midi) à Lesneven.*

Deux autres retraites auront lieu du *jeudi 31 mars (19 h.) au dimanche 3 avril (midi), l'une à Lesneven, l'autre à Quimper.*

Enfin, une autre se déroulera en deux « Week-End » à Lesneven, des *samedis 12 et 19 mars (12 h.) aux dimanches 13 et 20 (19 h.).* On ne peut participer à un Week-End sans participer à l'autre.

Pour les inscriptions, s'adresser aux Supérieures des Maisons de la Retraite (10 rue de la Marne, Lesneven ; rue Verdelet, Quimper).

● **LE SACREMENT DE MARIAGE.** — Attendu depuis plusieurs années, voici enfin un nouveau numéro de FÊTES ET SAISONS sur le sacrement de Mariage. Ce numéro sera utile non seulement aux jeunes qui se préparent au mariage, mais à tous ceux qui, à tous les âges, ont à découvrir l'actualité de ce sacrement dans leur existence pour se nourrir de sa grâce. On trouvera dans ce numéro les deux parties habituelles : un dossier album avec une documentation complète et simple en textes et en photos sur le mariage ; seize pages-magazine avec des articles sur les recherches actuelles concernant le mariage, sur les groupes de foyer, les retraites et la préparation au mariage, les livres à connaître..., etc...

Attention. — Le tirage de la revue sera limité en fonction des commandes reçues à l'avance. Une fois le numéro de FÊTES ET SAISONS périodique épuisé, c'est-à-dire dans le courant du mois de février, nous ne disposerons plus que de l'album (36 pages) tiré à part et soumis au régime administratif des éditions (prix 1.20 F.). Prévoyez donc bien dès maintenant vos besoins et retenez le numéro de FÊTES ET SAISONS, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7^e. Le numéro : 1 fr.

Assemblée plénière de l'Episcopat.

La pastorale du Baptême des petits enfants

Ce texte a été approuvé par l'Assemblée plénière de l'Episcopat français en décembre 1965.

Les « dispositions pratiques » annoncées dans le Sommaire en sont volontairement absentes : elles seront prises, en temps opportun, par les Evêques de la Région Apostolique. Cela signifie qu'actuellement les prêtres doivent en rester au plan de la réflexion pastorale et qu'ils ne peuvent — sous aucun prétexte — tirer argument de ce texte pour décider de mesures concrètes.

Face à leurs responsabilités sacramentelles, bien des pasteurs se trouvent, en certains secteurs, dans une sorte de contradiction douloureuse. Ils savent que les sacrements sont les sacrements de la foi. Mais ils ont souvent l'impression que les personnes qui les demandent n'ont pas la foi suffisante. Conscients d'une déchristianisation ou même d'une absence d'évangélisation, en bien des régions et bien des milieux, les prêtres voudraient engager un dialogue sur le salut en Jésus-Christ. Or, ils sont amenés à donner immédiatement les sacrements ; affrontés à cette difficulté, certains en viennent à penser que leur pastorale sacramentelle ne correspond plus aux exigences de la foi et de l'évangélisation.

Cette question engage donc les évêques. C'est à eux qu'il appartient de diriger l'action pastorale, de façon à permettre aux prêtres de prendre en un tel domaine une attitude qui s'appuie sur la doctrine sacramentaire et sur la mission de Salut que Jésus-Christ a confiée à l'Eglise.

Le 3 avril 1951, l'Assemblée plénière de l'Episcopat français avait adopté, pour tous les diocèses de France, un **Directoire pour la pastorale des sacrements**. Il s'agissait d'un ensemble de principes et de règles pratiques destinés à guider les prêtres dans l'administration des sacrements, en les aidant à remplir ce ministère en vrais pasteurs d'âmes. Les évêques estiment qu'il est temps de prolonger l'œuvre entreprise avec ce Directoire. De nouvelles précisions dans notre pastorale sont demandées par l'approfondissement conciliaire, par les progrès de la pastorale, et aussi par les questions que se posent les prêtres de nombreuses paroisses.

L'effort devra porter sur l'ensemble des sacrements. Mais les Evêques ont résolu d'examiner en premier lieu ce qui concerne le Baptême des petits enfants dans son rapport avec la responsabilité des parents, avec celle de tous les prêtres et, plus généralement, celle de la Communauté chrétienne. Une pratique déficiente en ce domaine entraîne, en effet, de graves conséquences. Le nombre des baptisés non instruits de leur foi, et finalement étrangers à une vie ecclésiale, ne cesse de grossir. Or ces baptisés sont les membres de l'Eglise qui, à tout jamais, ne peut les considérer que comme ses membres. Le respect dû au sacrement en est atteint, et cela est dommageable au dialogue qu'on doit soutenir avec eux, en particulier à l'occasion du mariage.

Le problème considéré n'a pas de solution radicale ni même facile. On propose ici les premiers éléments de réponse, qui exigent avant tout un renouvellement de la mentalité et des attitudes, appelé d'ailleurs par tout

Le mouvement actuel de la pastorale. Les réflexions suivantes ont bénéficié de diverses expériences menées ici et là en France, avec l'accord des évêques.

Il est important de remarquer dès l'abord qu'on ne peut traiter isolément du baptême des petits enfants : on doit tenir compte en même temps des exigences de la foi chrétienne et des situations nouvelles où se trouve l'Eglise dans le monde contemporain. A quelles conditions le baptême des petits enfants relève-t-il d'une pastorale réellement soucieuse de toute la mission de l'Eglise, et en particulier de l'évangélisation ? Tel est l'objet de cette note proposée aux prêtres.

Sommaire.

1) **Baptême et mission de l'Eglise.** — En conférant le Baptême, l'Eglise engage toujours sa responsabilité et correspond ainsi à la volonté de salut de Dieu. Mais lorsqu'il s'agit des petits enfants, la responsabilité des parents est première dans l'Eglise, parce qu'éducateurs premiers ils sont les premiers garants de la Foi de leurs enfants.

2) **Comment fournir aux parents les moyens d'exercer leurs responsabilités ?** — Par la décision qu'ils prennent de faire baptiser l'enfant, les parents s'engagent à favoriser sa vie chrétienne dans l'Eglise, en vue de développer la Foi qui lui a été transmise par le baptême. Tout pasteur se doit d'éclairer les parents, de les aider à prendre leurs responsabilités et enfin, sans rien brusquer, de s'assurer de certaines garanties.

3) **Dispositions pratiques.** — Une fois esquissées les grandes lignes d'une pastorale soucieuse de fournir ces moyens, nous indiquerons des orientations pratiques pour une première mise en œuvre.

I. — BAPTÊME ET MISSION DE L'ÉGLISE

Nous commençons par situer la pastorale du Baptême dans l'ensemble de la mission de l'Eglise, qui se présente sous deux aspects indissociables : apporter à chacun, par le Baptême, sacrement de la Foi, le Salut en Jésus-Christ, et témoigner, par sa propre vie d'Eglise, de l'appel du Christ à tous les hommes. Grâce à cette réflexion préalable, les orientations pratiques indiquées plus loin n'apparaîtront pas comme une simple modification de formalités administratives réglementant l'accès au Baptême.

1) Mission de salut de l'Eglise.

La Constitution dogmatique « De Ecclesia » du Second Concile du Vatican précise la nature de l'Eglise en ces termes : « L'ensemble de ceux qui regardent avec foi vers Jésus, auteur du Salut, principe d'Unité et de Paix ; Dieu les a appelés et il en a fait l'Eglise pour qu'elle soit aux yeux de tous et de chacun le Sacrement visible de cette Unité salutaire » (Constitution « Lumen Gentium », n° 9). Une telle définition lie étroitement la nature de l'Eglise avec sa mission. L'Eglise, comme le Christ, mais avec Lui et par Lui, est la « lumière des peuples » (« Lumen Gentium » n° 1). Ainsi l'Eglise n'est pas apostolique par surcroît ou par occasion. Elle est missionnaire dans son être même, c'est-à-dire envoyée à tous les hommes.

Quand l'Eglise baptise, elle se rend visible, elle donne un signe efficace de salut à ceux qu'elle incorpore en son sein, et, en même temps, elle doit devenir un signe pour ceux qui ne croient pas encore. « Aussi, puisque (l'Eglise) par la liturgie édifie chaque jour ceux qui sont au-dedans pour en faire un temple saint dans le Seigneur, une habitation de Dieu dans l'Esprit, jusqu'à la taille qui convient à la plénitude du Christ, c'est d'une façon étonnante qu'elle fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ,

et ainsi elle se montre à ceux qui sont dehors comme un signe levé devant les nations, sous lequel les enfants de Dieu dispersés se rassemblent dans l'Unité » (Constitution « De Sacra Liturgia », n° 2).

Dans le monde d'aujourd'hui où l'Eglise visible prend vivement conscience de n'avoir pas la même extension que le monde, il lui est plus que jamais nécessaire d'apparaître pour ce qu'elle est, et de témoigner de sa foi, partout où elle se rend visible. Ce monde même lorsqu'il paraît indifférent, n'en regarde pas moins l'Eglise ; au moment où il semble l'ignorer, il donne toujours, pensons-nous, le signe d'une secrète attente. Dès lors les gestes de cette Eglise, autant que son message, devront manifester fidèlement sa véritable nature et, par là, sa mission. Tout ce que fait l'Eglise, et spécialement la pratique sacramentelle, doit être comme le reflet de son être.

2) Responsabilité de l'Eglise et baptême des petits enfants.

On comprendra aisément que cette doctrine éclaire la pratique du baptême, qu'il s'agisse des adultes ou des enfants. Fidèle au commandement que Jésus-Christ a donné à ses Apôtres d'annoncer l'Evangile à tous les hommes (« Dieu veut que les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité », I Timothée, II, 4) et de baptiser ceux qui croient en Lui, l'Eglise ne peut pas dissocier l'action sacramentelle de l'annonce de la Foi. Quand il s'agit d'adultes, elle ne peut admettre au Baptême que ceux qui croient en Jésus-Christ, Dieu et Sauveur, et qui s'engagent à marcher dans la voie de Jésus-Christ. Quand il s'agit de petits enfants, elle ne peut leur conférer le Baptême que si elle est moralement sûre qu'ils recevront une éducation chrétienne. En effet, la grâce du Baptême n'est pas à envisager seulement comme un trésor reçu qu'il ne faut pas dilapider, mais aussi comme une vie, une semence qui doit grandir. Le Baptême, qui incorpore à l'Eglise, ordonne à la vie chrétienne de chacun et à l'édification du Corps du Christ. (Ephésiens, IV, 12).

Si les parents baptisés ont le devoir grave de faire baptiser leurs enfants, le problème, pour l'Eglise, est de faire en sorte que les enfants proposés au Baptême puissent être éclairés par la foi et vivre en fils de Dieu.

Il est clair que prêter attention à cette responsabilité pour baptiser en conséquence ne suppose absolument pas qu'on mette en doute l'action souverainement efficace de la grâce salutaire de Jésus-Christ : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné » (Marc, XVI, 16). Mais on se tromperait si l'on pensait que le baptême d'un petit enfant peut être accordé dans n'importe quelles conditions. Ce ne serait pas respecter la grandeur du don de Dieu, ni la sainteté du sacrement, puisqu'on le réduirait à une sorte « d'acte magique ». Le Baptême doit apparaître en pleine lumière, comme le sacrement de la Foi pour le salut et d'incorporation vivante à l'Eglise.

3) Participation des parents à la responsabilité de l'Eglise qui baptise leurs enfants.

Le pasteur, ministre du Baptême, doit en raison de la responsabilité de l'Eglise vis-à-vis des baptisés, apporter son aide à tous ceux qui sont chargés de l'éducation de l'enfant devant Dieu et devant les hommes. La Communauté chrétienne, avec ses prêtres, est responsable des enfants en ce qui concerne l'éducation de leur Foi, notamment de ceux qui sont nés dans des familles non-pratiquantes. Cependant, les parents par la place qu'ils tiennent près des enfants qu'ils ont appelés à la vie pour le temps et l'éternité, sont à leur égard, les responsables les plus proches, aidés en cela par le parrain ou la marraine.

Le pasteur devra avoir ces principes présents à l'esprit, afin que la pastorale sacramentelle soit conforme à la mission de l'Eglise, et la favorise.

Il sera bon de s'en souvenir, quelle que soit la variété des situations du peuple chrétien. Au milieu d'une population en majorité incroyante, la responsabilité des parents, liée à celle de la Communauté chrétienne, apparaît vivement. Mais, l'incroyance moderne, comme une réalité diffuse, pénètre partout ; elle requiert de la part des parents chrétiens une Foi convaincue, un témoignage explicite et le souci d'une éducation chrétienne.

Pour déterminer les dispositions pastorales pratiques relatives au Baptême des petits enfants, nous devons examiner plus en détail comment les prêtres peuvent aider les parents.

II. — COMMENT DONNER AUX PARENTS LES MOYENS D'EXERCER LEURS RESPONSABILITÉS

Parmi les parents qui viennent demander le Baptême pour leurs enfants, beaucoup, de quelque milieu qu'ils soient, ne sont guère conscients des exigences d'une éducation chrétienne. Certains même semblent s'en soucier fort peu : ils promettent tout au plus d'envoyer les enfants au catéchisme. Pour être fidèles à la mission de salut de l'Eglise, les pasteurs doivent accueillir ces parents, en se souvenant que l'Eglise est composée d'hommes pêcheurs toujours aimés de Dieu. Mais cela veut-il dire qu'ils doivent immédiatement conférer le Baptême ?

1) Attitudes à éviter.

Vis-à-vis des parents non pratiquants ou incroyants, deux attitudes seraient également ruineuses.

La première s'inspirerait d'une plus ou moins grande sévérité. En deçà d'un certain niveau de foi et de vie religieuse chez les parents (mais repéré comment ? et de quel droit ?), on refuserait le baptême de l'enfant. L'Eglise ne peut se retrouver dans une solution si peu conforme à l'Evangile (1). A l'exemple du Christ, « qui n'éteint pas la mèche qui fume encore », elle entend accorder le préjugé favorable à tous ceux qui se présentent à elle, y compris surtout les « petits » et les « pauvres » selon l'Evangile. Cette sévérité serait au fond une forme de démission, car l'Eglise refuserait a priori d'accueillir certains de ceux qui se présentent à elle, alors que sa mission est d'abord de faire cheminer tous les hommes vers la Foi au Christ. Chaque enfant qui vient en ce monde n'est-il pas destiné à accéder au Baptême ?

La seconde attitude consisterait à « se montrer conciliant » en voilant les difficultés. Ayant conjecturé que certains parents risquent d'élever leurs enfants en dehors de toute référence au christianisme, conservant même un doute sérieux sur la teneur chrétienne de leur démarche, on se contenterait de la promesse d'envoyer l'enfant au catéchisme pour baptiser. Ce serait oublier que le Baptême, participation à la Mort et à la Résurrection de Jésus-Christ, appelle nécessairement l'agrégation à la communauté des croyants par la profession personnelle de la Foi et par l'accès à l'Eucharistie, « source et sommet de toute vie chrétienne » (2). L'argument de la toute-puissance de la grâce baptismale, s'il était invoqué ici, le serait évidemment d'une

(1) Dieu seul sonde « les reins et les cœurs » : on ne peut affirmer que des baptisés non-pratiquants sont devenus totalement des non-croyants.

(2) Les fidèles incorporés à l'Eglise par le baptême ont reçu un caractère qui les délègue pour le culte religieux chrétien : devenus fils de Dieu par une régénération, ils sont tenus de professer devant les hommes la Foi que par l'Eglise ils ont reçue de Dieu (Lumen Gentium, n° 11).

« Le Baptême étant le sacrement de l'incorporation au Christ appelle la réception de l'Eucharistie comme son complément normal. L'initiation chrétienne forme un tout... » (Directoire n° 29).

façon abusive. Une telle attitude, avec les apparences de la patience et de la compréhension, équivaldrait à une autre démission des pasteurs.

Sont donc exclus et la dureté illusoirement énergique et le compromis faussement tolérant. La seule attitude qui puisse manifester l'amour du Christ est à base de respect et de compréhension. Il s'agit de mettre en œuvre une pastorale qui procure aux parents, à l'occasion de leur démarche, un approfondissement de leur foi, voire même, pour certains, le début d'un véritable cheminement vers la Foi.

2) Offrir la possibilité d'un cheminement.

Au cours de son histoire, l'Eglise a pris soin de mettre en place des structures permettant une meilleure préparation à la réception des sacrements. Sacrement du salut, le Baptême est nécessairement sacrement de l'appartenance à l'Eglise : il est donc naturel que l'Eglise se préoccupe des conditions concrètes de cette appartenance.

Les moyens seront évidemment variés selon les lieux. Pratiquement, les parents pourront être invités à rencontrer le prêtre et, autant que possible, quelques fidèles, pour réfléchir à la responsabilité que comporte le baptême de leur enfant et poser quelques jalons en vue de l'éducation de la foi. On cherchera à donner un certain enseignement sur le Baptême, et on aura également le souci de faire rencontrer l'Eglise dans sa vie et sa mission. Les rencontres comporteront une grande part de dialogue : lecture de la Parole de Dieu, prière, catéchèse adaptée spécialement à partir de la liturgie du baptême, etc., c'est-à-dire tout ce qui peut permettre aux parents une certaine expérience de la vie de l'Eglise. Partout où les baptêmes sont nombreux, les parents pourront être groupés dans les réunions inspirées du catéchuménat. Lorsque ce sera possible on y invitera aussi les parrains et marraines.

Cette pastorale suppose habituellement un certain délai entre l'inscription de l'enfant, qui peut précéder la naissance, et la célébration du Baptême. Ce délai envisagé de cette manière à une époque où la mortalité infantile est en forte régression, ne saurait contredire l'obligation faite par l'Eglise de baptiser normalement « quam primum moraliiter ».

3) Accès au baptême.

Les parents, même s'ils sont ignorants au départ de ce qu'est le Baptême, pourront ainsi le demander pour leurs enfants en meilleure connaissance de cause. Avec respect et délicatesse, le prêtre s'appliquera à les amener à une décision éclairée.

L'indispensable décision pastorale de conférer ou non le Baptême interviendra en temps opportun. Le prêtre ne se trouvera plus en présence de deux exigences opposées. En effet, au stade de l'accueil qui requiert une patiente écoute des parents, il n'aura pas à prendre immédiatement la décision de baptiser ou non, ce qui impliquerait une attitude de jugement prématuré. Le prêtre disposera désormais d'un temps convenable pour aider ses interlocuteurs à réfléchir sur les motifs et la portée de leur démarche, et à discerner ce que l'Eglise attend d'eux.

L'engagement de veiller à l'éducation chrétienne de leurs enfants, tel que le Directoire le demandait, et notamment la promesse de les envoyer au catéchisme restent évidemment requis (3). Mais ces engagements se présenteront désormais avec un ensemble d'éléments objectifs : réflexion sur leurs devoirs de parents éducateurs ; contacts avec l'Eglise (foyers, religieux

(3) Directoire p. 46 et Annexe IV. Il est évident que dans les diocèses où elle existe, sera maintenue l'exigence d'envoyer au catéchisme les enfants qui en ont l'âge, comme signe de l'engagement pris pour l'enfant à baptiser.

ses, catéchistes, militants etc. ; choix éclairé de parrain et marraine ; donc, acceptation d'un certain délai.

Le consentement des parents à ces éléments sera, pour le prêtre, un critère important d'appréciation. Si des parents, après un certain temps de réflexion, ne voulaient pas faire baptiser leur enfant ou préféraient que le baptême fut différé, le prêtre respectera leur décision, mais en même temps il aura soin, dans un grand souci de charité pastorale, de rester en relations avec eux. Le Baptême n'est pas refusé par l'Eglise : retardé, il est toujours voulu par elle.

4) Préparation au Baptême et évangélisation.

L'effort réel que représente pour les prêtres et pour les laïcs cette pastorale du Baptême des enfants n'est pas facultatif : cette pastorale fait partie intégrante de la charge d'évangélisation (4).

Dans la mesure où les parents connaîtront mieux le Christ et l'Eglise, leurs enfants pourront bénéficier d'une meilleure formation chrétienne. Une telle pastorale dépasse d'ailleurs le cercle des familles rencontrées : elle constitue l'un des lieux où l'Eglise est en contact avec le monde à évangéliser. A condition de maintenir un climat favorisant un dialogue loyal, les pasteurs trouveront dans les questions posées par les parents, et dans leurs réactions, des points de repère précieux pour l'ensemble de leur ministère, et notamment pour la prédication. Ce que nous avons dit en commençant de la mission de l'Eglise suppose bien, en effet, qu'elle conserve dans ses activités le souci constant de ceux qu'elle désire conduire vers la Foi vivante au Christ-Seigneur.

(4) Faut-il souligner que la pastorale du baptême est un élément de l'ensemble de la pastorale et de la collaboration prêtres-laïcs ? Tout se tient : action catholique générale et action catholique spécialisée, catéchèse des enfants et des adolescents, réunions des parents des enfants catéchisés, préparation des fiancés au mariage, réunions de jeunes mamans, etc...

● **LES CERCLES DE PARENTS.** — Les Unions départementales des Associations des Parents de l'Enseignement Libre des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère ont tenu une session les 29 et 30 janvier à la Retraite de Quimperlé. Le thème d'étude était le dialogue parents-éducateurs grâce aux Cercles de Parents. Les Evêques de Vannes et de Quimper rendirent visite aux 150 délégués présents.

● **MOELAN-SUR-MER.** — A l'issue du service anniversaire célébré à la mémoire de l'équipage de l'« Adamastor », un monument aux Pêris en Mer a été inauguré le samedi 29 janvier à Moëlan-sur-Mer. « Cinquante moëllennais, devait dire M. le Député-Maire, ont péri en mer depuis vingt ans : l'Adamastor, le Pierre-Nelly, le Goëland, le Moros, le Matelot, le Saphir, et d'autres encore. »

Monseigneur l'Auxiliaire était présent à la cérémonie, ainsi que le clergé paroissial de la région.

● **ALENÇON.** — Le Centre diocésain des Chatelets à Alençon, tout équipé pour recevoir jusqu'à cent personnes, se tient très volontiers à la disposition des écoles, maisons familiales, centres ménagers etc... qui cherchent une maison d'accueil au cours de leurs voyages d'études, ou des groupes paroissiaux se rendant au Mont-Saint-Michel, à Lisieux ou ailleurs. Pour réserver, écrire à : Centre des Chatelets, Boîte Postale 63, Alençon (61).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 13 février, Sexagésime. Lundi 14 au mercredi 16, de la férie. Jeudi 17, S. Guévroc, abbé. Vendredi 18, Ste Bernadette Soubirous, vierge. Samedi 19, de la B. V. Marie. Dimanche 20, Quinquagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Villacroux, père de M. le Recteur de Kerbonne, Brest. M. Louis Le Boulch, frère de M. l'Aumônier de l'Hôpital de Landerneau et du R. P. Célestin, de l'abbaye de Landévennec. Mlle Anne Lucas, de Brest. Mme Vve Olivier Grall, de Plougoulm. Mme Vve Jeanne Bréhier, de Plougouvelin. M. Emmanuel Kerbriand-Postic, de Plougastel-Daoulas.

Sœur René-Benjamin expose à Brest

Une religieuse expose ses tableaux et ses gouaches. C'est original. Beaucoup sont venus au vernissage pour se faire voir, et voici qu'il y avait à voir. Tenez : à main gauche, cette rue de Quimper, un peu roide et loyale comme le poteau électrique qui l'orne ; et plus loin, ce port de pêche, où l'art s'est fait plus subtil ; et au fond, ce paysage en Roussillon, quasi non-figuratif ; et...

« Moi, j'aime... » Et les autres ? aussi, même ceux qui « savent » et qui apprécient « un de ces sens de la couleur », « la façon dont elle traite les formes », « sa touche propre même quand ça fait penser à Bonnard, à Utrillo », « sa loyauté et sa sincérité »... ; le mot qui revient le plus souvent : une vision optimiste. Eh oui ! jusqu'au clocher de Saint-Louis qui, sur le chevalet, se pare de séduction.

Du salon de musique voisin viennent des brides d'œuvres, au gré des amateurs de disques : quintette de Brahms, musiques de Varèse, officium defunctorum de Victoria, symphonie de Roussel, concertino de Janacek... C'est merveille de voir celles qui vous distraient de l'exposition et celles qui, par des connivences insoupçonnées, vous aident à pénétrer l'univers de l'artiste.

Mais reprenons la visite. A gauche ce sont les premières toiles, au fond les plus récentes : dix années les séparent. A droite voici les gouaches et les aquarelles, mêlées de quelques dessins, qui ne sont pas les moins intéressants : paysages de chez nous (toits de Châteaulin ivres de bleu, coin de Brest où une palette légère crée un jeu délicat et précieux...), paysages du Liban et de Terre Sainte (ceux-là plus éclatants, ceux-ci plus dépouillés, comme retenus...), etc... Sœur René-Benjamin n'est pas seulement l'éducatrice de l'Enfance de l'Art.

A la Cimaie, la galerie d'art au premier étage d'A la Duchesse Anne, 54 rue de Siam, Brest. Vous traversez la librairie, vous prenez l'escalier, la galerie est devant vous ; entrée libre. Le directeur, M. Joncour, est à côté, toujours discret mais toujours prêt à répondre à une demande de renseignements. Jusqu'au 20 février.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT****Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT****COMBUSTIBLES LIQUIDES**

PHOTO ALBERT BRIARD

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**CO. BRE. MA. CO**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers points

Maison Y. MARIEL35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie**CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE**

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX**RIDEAUX - TENTURES**Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus**AU DÉ D'ARGENT**40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

**La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon**Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0.25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.**MANDEMENT DE CARÊME**

L'Eglise demande à ses fils de se préparer à célébrer, en la fête de Pâques, le mystère de la Mort et de la Résurrection du Seigneur. Le temps du Carême a été institué pour que le peuple chrétien s'exerce, dans un même effort, à mourir au péché et à vivre pour Dieu, dans le Christ Jésus. Il nous dispose ainsi à renouveler, dans la nuit de Pâques, les promesses du baptême.

La Carême est un temps de prière. — Prier, c'est d'abord rendre à Dieu notre hommage d'adoration et lui dire notre amour ; c'est aussi chercher à mieux comprendre ce qu'il attend de nous ; c'est encore le remercier de ses bienfaits et lui présenter nos demandes. La prière en famille, la prière personnelle et la lecture de l'Evangile doivent être l'objet de notre attention particulière.

L'emploi de la langue populaire dans la liturgie rendant les textes plus accessibles à tous, nous invite à leur prêter une attention plus grande et à conformer davantage notre vie à l'esprit du Carême ; il devrait inciter les fidèles qui le peuvent à participer à la messe sur semaine en ce temps où les lectures et les prières liturgiques sont particulièrement riches et variées (1).

A l'occasion du Carême, l'Eglise nous rappelle aussi l'importance des sacrements. Vous savez que le temps fixé pour faire vos Pâques s'ouvre le premier dimanche de la Passion et finit le second dimanche après Pâques (2) et que tout fidèle parvenu à l'âge de raison doit à

(1) Ces notes ne sont pas destinées à la lecture en chaire, sauf éventuellement les précisions au sujet des messes du soir et l'anticipation du Temps Pascal. La messe du soir est autorisée en semaine pendant le Carême et le Temps de la Passion là où le clergé le jugera opportun.

(2) Nous permettons d'anticiper l'ouverture du Temps pascal au 4^e dimanche de Carême : a) pour les malades et infirmes retenus à la maison ; b) pour les enfants des catéchismes et des écoles.

Enfin le Temps pascal pourra s'étendre aux jours où se donnent des exercices de Mission ou d'Adoration, pourvu que ce soit entre le quatrième dimanche de Carême et le dimanche de la Sainte Trinité (Statuts, art. 222).

Il peut être utile d'inviter les fidèles à ne pas attendre la veille de Pâques pour se confesser. « Ce rappel est particulièrement nécessaire là où les fidèles ont pris l'habitude de venir en foule au saint tribunal l'après-midi du Samedi-Saint et le matin du dimanche de Pâques. Ceux qui ont la charge des âmes veilleront donc à ce que, pendant toute la Semaine Sainte et particulièrement

cette date recevoir le sacrement de l'Eucharistie (3). Au delà de ces prescriptions, qui constituent le minimum obligatoire sous peine de faute grave, l'Eglise conseille à ses fidèles une fréquentation régulière des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Le Carême est un temps de pénitence. — Il n'y a pas de vraie vie chrétienne sans efforts ni sacrifice. Accepter en esprit de foi les épreuves de la vie courante, les sacrifices du devoir d'état, les difficultés personnelles ou familiales est déjà méritoire. Mais l'Eglise demande à ses fidèles, en union avec le sacrifice du Christ, quelques pratiques de pénitence supplémentaires.

La loi du jeûne, qui concerne les fidèles de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés, prescrit de ne faire dans la journée qu'un repas complet (4) ; cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse (5). Désormais les jours de jeûne sont le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint (6).

— La loi de l'abstinence, elle, oblige les fidèles dès l'âge de 14 ans accomplis tous les vendredis de l'année et les jours de jeûne (7).

L'assouplissement de la loi du jeûne ne signifie pas que nous n'avons plus besoin de faire pénitence : elle laisse simplement plus d'initiative à notre générosité. La pénitence ne consiste pas seulement dans les privations de nourriture, mais aussi et surtout dans la conversion intérieure.

Le Carême est un temps de générosité. — Sans doute la prière et la pénitence expriment déjà la générosité d'un cœur chrétien. Mais l'amour de nos frères, signe de notre amour de Dieu, nous conduit à venir en aide à leurs besoins spirituels et matériels.

Prenons davantage conscience de notre devoir d'être dans le monde de vrais témoins du Christ, comme l'exigent notre baptême et notre

le jeudi, le vendredi et le samedi, l'occasion soit donnée aux fidèles de s'approcher du sacrement de Pénitence. » (Instruction pour l'application du Nouvel Ordo de la Semaine Sainte, I, § 2 a.)

MM. les Curés et Recteurs s'efforceront de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

(3) Canon 859, § 1 : « Tout fidèle de l'un ou l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps. »

(4) Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, MM. les Chanoines pour les diocésains, les Supérieurs et les Aumôniers pour leurs communautés et pensionnats, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtront justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

(5) Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain.

(6) Nouvelles dispositions de la Constitution apostolique « Pœnitemini » publiée le 17 février 1966.

(7) L'obligation de l'abstinence cesse les jours des fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

confirmation, de propager sa paix, sa justice et sa charité, d'être présents au service de nos frères selon nos responsabilités et de manifester un amour particulier envers les pauvres.

Cette année encore nous orienterons notre pénitence et notre charité vers les pays sous-développés : leur drame nous concerne. Nous avons à leur venir en aide, même au prix d'un sacrifice important. Que l'exemple des adultes entraîne les enfants et les jeunes à renoncer volontairement à certaines dépenses (friandises, spectacles...) en faveur de la Campagne contre la faim.

Vous savez que le Pape a décidé que l'année 1966 jusqu'au dimanche de la Pentecôte serait une année de « Jubilé » pour l'Eglise universelle. Cela signifie que l'on peut gagner une indulgence plénière à certaines conditions. Mais l'intention du Saint-Père est surtout d'inviter les fidèles à se familiariser avec les travaux du Concile et à faire un effort particulier de conversion et de « mise à jour » de leur vie chrétienne et apostolique. Vous répondrez à l'appel de vos prêtres, qui vous demanderont de participer à des conférences d'information sur le concile ou à des célébrations religieuses.

Par notre effort commun de prière et de conversion, nous nous préparons à participer au mystère de Pâques, comme doivent le faire des baptisés, en renonçant au mal et au péché pour nous attacher plus profondément au Seigneur.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

KENNENADUREZ EVID AMZER ZANTEL AR HORAIZ

An Iliz a houlenn digand he bugale en eun brepari ervad da lida, gard goueliou Pask, mister braz maro ha rezureksion Or Zalver Jezuz-Krist. Amzer ar Horaiz a zo bet savet evid rei tro d'ar gristenien da boania asamblez da drei kein d'ar pehed ha da veva evid Doue hag hervez Doue, en Aotrou Krist. Evel-se e vezint e stad vad da renevezi, e-kerz noz-veilh Pask, promesaou o badiziant.

Ar Horaiz a zo eun amzer a bedenn. — Pedi a zo, da genta, renta da Zoue on dever a adorasion ha diskleria dezan or harantez ; bez' ez eo ivez klask kompren gwelloc'h petra ema o hortoz diouzom ; bez' ez eo c'hoaz e drugarekaad euz e vadoberou ha goulenn digantan e hrasou Beilhom evid ma vo mad ha c'houek or pedenn en iliz, or pedenn er familh, or pedenn peb-hini en e bart e-unan ; bezom aketuz da lenn an Aviel.

O veza ma vezo imilijet breman eur yez êsoh da gompren, galleg pe vrezonneg, eo deom teuler muioh a evez ha ren muioh or buhez hervez komzou Doue. Deom ivez poania da veza aketusoh da vond d'an overenn war ar zizun, epad ar Horaiz. Aze e kavom pedennou ha lennadegou frouezuz ha talvouduz.

Gand ar Horaiz e tigas deom sonj an Iliz e talvoudegez braz ar sakramanchou. An amzer fask a zigor da zul ar Basion hag a vez klozet d'an eil sul goude Pask. Kement kristen deuet d'an oad a skiant,

a dle reseo saramant an Aoter, epad an amzer-ze. Ar gristenien vad, scousiuz euz santelez o ene reseo aliesoh sakramant ar binijen ha sakramant an Aoter.

Ar Horaiz a zo eun amzer a binijen. — N'eus ket a vukez kristen e gwirionez heb poania hag ober sakrifisou. Kaer eo dija digemered gand feiz samm ar vuhez pemdezieg, pe kemend a deu da heul deveriou ar stad, ar boan a gaver e ser ar re all, pe er ser an-unan. N'eo ket awalh ; an Iliz a houlenn ouspenn lod pinijennou all da houzanv en union gand sakrifis an Aotrou Krist.

Lezenn ar yun a zell ouz an dud fidel bloaz war 'n ugent echu, beteg tri-ugent vloaz komanset ; ordren a ra nonpas ober nemed eur pred bemdez ; koulskoude, ar re a yun, a hell kemered ouspenn eur predig bihan diouz ar mintin ha diouz an noz, hervez boazamant an estropti. Daou zervez yun a zo : merher al ludu ha gwener ar Groaz.

Lezenn ar vijil a dle beza miret gand an dud fidel azaleg pevarzek vloaz echu ; beb gwenervez ar bloaz ha da genver an derveziou yun.

N'eo ket mui ken striz reolennou ar yun ; n'eus ket nebeutoh a ezomm avad da ober pinijenn, nemed peb-hini a glasko an doare d'henn ober. Ober pinijenn n'eo ket nemedken diouered boued, med ivez ha dreist-oll renevezi or feiz en or hreiz.

Ar Horaiz a zo eun amzer evid rei hag en em rei. — Pedi hag ober pinijenn a zo dija merkou eur galon zigor. Med ar garantez evid an nesa, merk euz or harantez evid Doue, on doug da zikour or breudeur en o ezommou a gorv pe a spered.

Sonjom muioh eged biskoaz en dever on-eus da veza, er bed, gwir destou euz Or Zalver Jezuz-Krist, evel ma houlenn diganeom or badi-ziant hag or horfirmasion ; an dever da labourad evid skigna endro deom peoh Or Zalver, e justis hag e garantez ; an dever da renta servij d'or breudeur e peb doare, hervez or galloud ha da gared dreist-oll ar beorien.

Er bloaz-man adarre, e troim or pinijenn hag or harantez warzu ar broiou o deus poan an dud enno o hounid o boued ; n'hellom ket chom dizeblant. Brokuz e vezim en o henvet, diwar goust diouered ni on-unan, mar bez red. An dud vraz a zigoro hent ; ar vugale hag ar yaouankizou a yelo da heul. Nag a zispignou foll a vez greet !

Gouzoud a rit e-neus divizet Or Tad Santel ar Pab e vefe ar bloavezh-man, beteg sul ar Pantekost, eur bloavezh Jubile. Da lavared eo e hellor gounid eun induljans plenier war bouez kovezh ha komunia. Med, On Tad Santel ar Pab a zo e zonz dreist-oll e teufe an dud fidel da anaoud gwelloc'h kelennadurezh ar Honsil, ha da lakaad o 'foan evid santellaad o buhez ha labourad war dachenn an abostolêrez. Ne jomoh ket eta bouzar pa vo goulennet diganeoh mond da zelaou konferansou war ar Honsil, pe da gemered perzh er pedennou a vo greet.

Pedi, trei kein d'ar pehed, digeri or halon da ezommou an nesa, setu penaoz eh en em breparim da lida er joa mister braz Pask, evel ma tle henn ober gwir gristenien, o trei kein d'an droug ha d'ar pehed hag oh en em rei startoh starta d'Or Zalver Jezuz-Krist.

† ANDRÉ,
Eskob Kemper ha Leon.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

(projet d'itinéraire)

Les observations concernant le tableau ci-dessous sont à adresser au Secrétariat des Confirmations, Evêché, Quimper avant le mardi 22 février. — Ce tableau est seulement un projet : on n'en communiquera pas les dates aux paroissiens, si ce n'est sous réserve.

Les paroisses suivantes, où la Visite pastorale sera distincte de la Confirmation, ne figurent pas sur ce tableau : Châteaulin, Crozon, Carhaix, Quimperlé, Scaër. Les dates de la Visite pastorale seront fixées par entente entre ces paroisses et le vicaire général archidiaque ; et les dates de la Confirmation dans ces paroisses paraîtront prochainement avec celles des paroisses de l'archiprêtré de Quimper qui ont cette année la Confirmation.

Mois de Mars

- lundi 14 : Clohars-Carnoët ; Baye.
- mardi 15 : Mellac ; Tréméven.
- mercredi 16 : Saint-Thurien ; Querrien.
- jeudi 17 : Arzano ; Rédéné.
- dimanche 20 : Locudlé ; Guiligomarc'h.
- lundi 21 : Bannalec ; Le Trévoux.
- dimanche 27 : Kernével ; Melgven.
- lundi 28 : Riec-sur-Belon ; Névez.
- mardi 29 : Nizon ; Pont-Aven.
- mercredi 30 : Moëlan-sur-Mer.

Mois d'Avril

- dimanche 17 : Ploëven ; Plomodiern.
- lundi 18 : Plonévez-Porzay ; Quéménéven.
- mardi 19 : Kerlaz ; Saint-Nic ; Locronan.
- mercredi 20 : Port-Launay ; Saint-Ségal.
- jeudi 21 : Saint-Coulitz ; Cast.
- vendredi 22 : Trégarvan ; Dinéault.
- dimanche 24 : Argol ; Lanvéoc.
- lundi 25 : Camaret ; Roscanvel.
- mardi 26 : Telgruc ; Landévennec.

Mois de Mai

- mercredi 11 : Le Faou ; Rosnoën.
- jeudi 12 : Pont-de-Buis ; Lopérec.
- lundi 16 : Quimerc'h ; Rumengol.
- mardi 17 : Clédén-Poher ; Saint-Hernin.
- mercredi 18 : Kergloff ; Motreff.
- lundi 23 : Poullaouen ; Plounévezel.
- mardi 24 : Spézet ; Laz.
Pleyben ; Le Cloître-Pleyben.

- mercredi 25 : Châteauneuf-du-Faou ; Collorec.
- jeudi 26 : Saint-Goazec ; Landeleau.
Brasparts ; Lothey.
- mardi 31 : Lennon ; Gouézec.

Mois de Juin

- mercredi 1^{er} : Leuhan ; Trégourez.
Lannédern ; Loqueffret ; Saint-Rivoal.
- jeudi 2 : Saint-Thois ; Plonévez-du-Faou.
- lundi 6 : Huelgoat ; Berrien.
- jeudi 9 : La Feuillée ; Botmeur.
- lundi 13 : Saint-Herbot ; Brennilis.
- mardi 14 : Scrignac ; Bolazec.
- mercredi 15 : Plouyé ; Locmaria-Berrien.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- Lundi 21 février et vendredi 25, au Séminaire, Quimper,
 - Mardi 22, à l'Abbaye de Landévennec.
- De 10 à 16 heures. On ne manquera pas de s'inscrire à temps à la maison de Récollecion.

DISCIPLINE PÉNITENTIELLE

L'« Osservatore Romano » du 17 février publie la Constitution apostolique « Pænitemini » relative à la discipline pénitentielle. Ce document fixe le **mercredi des Cendres** et le **Vendredi-Saint** comme **jours de jeûne**, et chaque vendredi comme jour d'abstinence.

L'abstinence sera obligatoire à partir de 14 ans, le jeûne de 21 à 60 ans.

Ces dispositions entreront en vigueur le jour des Cendres.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean-Marie Abguillem**, chanoine honoraire, aumônier-adjoint de la Retraite, Lesneven, décédé le 12 février, à l'âge de 82 ans.

Né le 28 août 1883 à Plouguerneau. Prêtre le 6 janvier 1908. Surveillant à St Vincent ; janvier 1910, vicaire au Pilier-Rouge ; septembre 1923, économe du Collège de Lesneven ; mai 1929, aumônier de La Retraite à Lesneven ; novembre 1940, curé-doyen de Recouvrance ; juillet 1942, chanoine honoraire ; avril 1950, démissionnaire ; juillet 1950, aumônier des Augustines du Clos à Douarnenez ; juillet 1960, aumônier-adjoint de la Retraite à Lesneven.

POUR LE JUBILÉ

Nous signalons aux doyennés et paroisses que, dans les communautés de missionnaires, dans les séminaires et dans les collèges, quelques prêtres acceptent de donner des sermons ou une conférence sur tel ou tel thème du Concile. Prendre contact avec ces maisons.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La Campagne 1966 contre la Faim dans le monde est en préparation : paroisses et écoles ont reçu du Comité diocésain le matériel nécessaire pour le travail d'information et de formation.

Avec les moyens de la campagne il a été remis un dossier d'animation, qui peut aider prêtres et éducateurs à sensibiliser les jeunes et les adultes au mal de la Faim pour qu'ils prennent conscience de leur responsabilité à l'égard du développement de l'économie du Tiers-Monde.

Le carême de cette année doit permettre de faire un pas en avant dans l'éducation des chrétiens et dans l'action à mener pour aider nos frères des pays de la faim à se nourrir eux-mêmes et à se former eux-mêmes. Ainsi répond-on au souci du Concile, qui veut une Eglise présente au monde d'aujourd'hui. Dans cet esprit on lira avec profit, dans « La Croix » du lundi 14 février la lettre des prêtres de France en mission apostolique dans les pays d'Amérique du Sud : la ligne qui divise l'univers n'est plus entre les pays capitalistes et les pays socialistes, mais entre ceux de la faim et de la prospérité...

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

1^o) Journées Pédagogiques du 1^{er} cycle (6^e à 3^e)

Les Journées pédagogiques, annoncées dans le « Sentier » de novembre-décembre comme devant se dérouler du 28 février au 7 mars, sont reportées. La forme et les dates de journées spéciales aux C.E.G. et aux 1^{ers} Cycles secondaires seront éventuellement publiées plus tard.

2^o) Certificat d'Etudes Primaires pour Adultes

L'épreuve d'éducation physique est obligatoire pour les candidates âgées de moins de 19 ans et pour les candidats âgés de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année de l'examen. Elle est facultative pour les autres candidats.

3^o) B.E.P.C. 1966

Les commandes d'imprimés « demandes d'inscription — Certificats scolaires » peuvent être adressées dès maintenant à l'Inspection Académique (2^e Bureau).

Date de l'examen : 28 et 29 juin. Clôture des inscriptions : 28 février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nos amis défunts. — Mme Vve Vincent, d'Avranches. M. Goulven Kervella, de Plouguerneau. Mme Vve Gourvennec, de Brest. Mme Louis Lannuzel, mère de M. l'abbé François Lannuzel, Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon. Mme Vve Laurent, de Saint-Servais.

Service de huitaine pour M. le chanoine Abguillerm, à Plouguerneau le mardi 22 février, 10 heures.

● **HOMÉLIES SUR LE « NOTRE PÈRE ».** — Nous venons de recevoir les *Matériaux pour Homélies sur le « Notre Père »*. Ceux qui les avaient commandés ont été servis. Il reste quelques exemplaires disponibles : expédition par retour en joignant 2,50 fr. en timbres à la commande (écrire à M. l'abbé Floc'h, Evêché, Quimper).

● **CHEMIN DE CROIX**, par une équipe sacerdotale. Une brochure en vente au presbytère de Saint-Maixent l'Ecole (79) ; l'unité 2 fr. franco ; par dix, l'ex. 1,30 (CCP Bordeaux 19.85.69, Curé de...) — Ce texte rendra service, car il est concret, engagé dans le quotidien : il est terriblement lucide dans le dépistage des faux-semblants et des belles excuses. Mais, nous lui ferons trois reproches : d'abord, que le texte évangélique ne vienne pas authentifier les stations venues de l'évangile ; ensuite, que la résurrection (celle du Christ et la nôtre) soit étrangère à l'inspiration de ces pages ; enfin qu'on y chercherait en vain l'action de grâce pour ce qui est beau et grand dans le cœur des hommes. En se servant de ce CHEMIN DE CROIX (bien fait pour la lecture publique), on veillera à le compléter en ce sens.

● **ETUDES.** — Raymond Legrand-Lane trace, dans le numéro de février des ETUDES, le tableau composé par les différentes crises qui freinent, depuis quelques années, la difficile construction de cette Europe qui fut l'un des leitmotivs de la campagne présidentielle. Cette campagne, René Rémond en étudie le déroulement et les résultats, dont le principal fut l'affirmation massive civique des Français.

Un panorama de la vie de l'Eglise est dressé avec « Les derniers jours du concile » de Robert Rouquette, « La Constitution sur la Révélation » de Pierre Grelot, « L'enseignement du concile sur la guerre et la paix » d'Henri de Riedmatten et « La Charte des Missions » de Joseph Greco. Il y a là des pages intéressantes, certaines même importantes.

On trouvera aussi une étude de l'œuvre de Jean-Luc Godard à propos de *Pierrot le fou* (« Il faut tenter de vivre... »), des pages sur les maisons de jeunes et de la culture...

● **MISE EN GARDE.** — Jeune homme présentant bien, 35 ans, se disant parent d'une religieuse essaie d'obtenir de l'argent près de communautés ou de presbytères.

Le catéchuménat des adultes

Le catéchuménat est une institution à la fois ancienne et récente.

Ancienne : Dans les premiers siècles en effet, on ne pouvait faire partie de la communauté chrétienne, c'est-à-dire : être baptisé, sans un long temps d'initiation et d'épreuve.

Récente : La société étant bientôt devenue dans nos pays à peu près totalement chrétienne, l'habitude de baptiser les enfants fait disparaître (sauf dans les pays de mission) le catéchuménat au profit du catéchisme. Mais depuis la guerre le nombre des non-baptisés près totalement chrétienne, l'habitude de baptiser les enfants fit allant croissant, et le catéchuménat a été rétabli.

Les centres de catéchuménat

Un centre de catéchuménat : qu'est-ce que c'est ?

Plutôt que de décrire l'institution de l'extérieur — en énumérant les différents organes et en donnant des définitions abstraites, — nous proposons de suivre pas à pas le cheminement d'un catéchuménat. Prenons un exemple concret : X... « fréquente » Y..., Y... est chrétienne. Lui ne l'est pas. Il voudrait bien le devenir : du moins n'a-t-il « rien contre ». Il se présente à un prêtre ou à une religieuse : « Je viens voir ce qu'il faut faire pour être baptisé. » Démarche en général purement administrative, dont il sera pris acte ; mais pour que cette démarche s'éclaire, et que le candidat au baptême puisse vraiment choisir le Christ, on va le mettre en contact avec un chrétien (ou mieux avec un foyer chrétien). Là, à la faveur d'un dialogue amical, d'une certaine vie partagée, il pourra découvrir le Christ auquel ces gens croient, qui vit en eux certes, mais en lui aussi. La foi chrétienne, en effet — s'il y arrive — sera la réponse à des aspirations que confusément il porte en lui et l'accomplissement de choses déjà vécues, mais sans qu'il pût jusque-là en comprendre la signification. Cette première étape s'appelle le **précatechuménat**.

Plusieurs, pour des motifs divers, s'arrêteront en cours de route. C'est leur droit. Et l'Eglise — aujourd'hui plus que jamais — respecte la liberté de l'homme face à la foi.

Mais supposons que notre précatechumène soit « accroché » et décide d'aller jusqu'au bout. Que se passera-t-il ? Après quelques mois de recherche « libre », sans plan préétabli, où catéchiste et catéchumène se seront mis à l'écoute l'un de l'autre, X... renouvellera — officiellement cette fois — sa demande d'entrer dans la communauté chrétienne. Il sait désormais ce qu'il demande et où cela le mènera. Au cours d'une liturgie (l'entrée en catéchuménat) l'Eglise accueillera sa demande, mettra sur lui la marque de son appartenance (le signe de la croix) et le confiera à un catéchiste, qui l'initiera méthodiquement au Credo et à la vie chrétienne, et à un parrain — de son milieu — qui vit à côté de lui et qui lui montrera en acte la foi telle qu'il aura à la vivre concrètement dans sa vie d'homme.

Cette nouvelle étape au catéchuménat proprement dit durera normalement le temps d'une année liturgique ; et dans la nuit de Pâques.

notre catéchumène naîtra à la vie nouvelle par le baptême, et communiera au Corps du Christ.

Il continuera à être suivi ensuite comme **néophyte** jusqu'à ce qu'il soit pleinement intégré à sa communauté normale, c'est-à-dire à sa paroisse. Le sacrement de confirmation viendra couronner cette dernière étape.

Le centre diocésain de Brest

Foyers d'accueil, parrains, catéchistes, — prêtre, religieuses, laïques, — catéchèses, liturgie d'initiation, sacrements : c'est tout cela un centre de catéchuménat.

Celui de Brest gravite autour du 40, rue Jules-Ferry. Il est dirigé par M. l'abbé Coquet, responsable diocésain, assisté par Sœur Simone du Christ, des Petites Sœurs de l'Assomption, comme permanente

Les effectifs. — Il rassemble actuellement 17 néophytes, 26 catéchumènes (dont 10 se préparent au baptême, et 16, baptisés mais non « évangelisés », se préparent à la profession de foi et à l'eucharistie), 23 précatéchumènes (15 non baptisés, 8 baptisés non « évangelisés »), soit 66 personnes.

Pour répondre à la demande, il y a 31 catéchistes (personnes ou foyers), en y incluant ceux qui font l'accueil des précatéchumènes, qui se répartissent ainsi : 7 religieuses, 8 foyers, 16 célibataires.

Les besoins. — Trente catéchistes pour 66 catéchumènes : c'est bien, direz-vous.

Oui et non. Il est en effet difficile pour un homme ou une femme qui travaille de suivre plus d'un catéchumène à la fois. La fréquence des rencontres est en moyenne d'une rencontre par semaine, le soir, après le travail, ou le samedi après-midi, — cette rencontre supposant un temps au moins équivalent de réflexion préalable ; sans compter les réunions communes à tous les catéchumènes, à raison d'une matinée de dimanche par mois, et auxquelles il est souhaitable que les catéchistes participent, et les réunions de formation proprement dites réservées aux catéchistes, un samedi par mois : de 14 h. 30 à 16 h. 30 : révision de catéchèse ; de 20 h. 45 à 22 h. 45 : cours doctrinal.

C'est dire qu'on « embauche » au catéchuménat...

Le catéchuménat des adultes, l'évangélisation des non-croyants : volontiers on s'en déchargerait sur les prêtres : « C'est leur travail ». Or voici que le Concile, en proclamant que le peuple de Dieu est tout entier sacerdotal, engage les laïcs à participer à cette fonction d'évangélisation par l'annonce de la Parole et par le témoignage de la vie.

« Le Christ, grand prophète, qui proclame par le témoignage de sa vie et la vertu de sa parole le royaume du Père, accomplit sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom et avec son pouvoir, mais aussi **par les laïcs** dont il a fait pour cela également **des témoins** en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole... Afin que brille dans la vie quotidienne la force de l'Evangile... » (Constitution sur l'Eglise, n° 35).

R. S.

pour le mercredi des cendres

Voici quelques suggestions pour aider les fidèles à prier avec l'Eglise pendant l'imposition des Cendres. Au lieu de chanter un cantique à la file, on en alternerait les couplets (deux par deux, par exemple) avec de courts textes bibliques lus à voix très posée et suivis d'un silence ou du jeu de l'orgue. Ces citations bibliques seront données seules ou explicitées selon l'assemblée présente.

Le thème sous-jacent est : si nous voulons ressusciter avec le Christ, il nous faut mourir avec lui, — ce qui est tout le sens du Carême.

1. La pâque du Christ : vers la résurrection par la passion. Nous prenons le départ du Carême pour monter du mercredi des Cendres à la fête de Pâques.

Jésus prit à part les douze et leur dit : « Voici que nous montons à Jérusalem, et que s'accomplira tout ce qui fut écrit par les prophètes au sujet du Fils de l'Homme. Car il sera livré aux païens, bafoué, insulté, couvert de crachats. Après l'avoir flagellé, ils le tueront ; et le troisième jour, il ressuscitera. » (Luc 18/31 : év. de la Quinquagésime).

2. La pâque du chrétien : « Le disciple n'est pas au-dessus du maître ; tout disciple accompli sera comme son maître (Luc 6/40). « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive » (Mat. 16/24). « Qui veut se sauver se perdra ; qui se perd à cause de moi, se trouvera » (Mat. 16/25).

Les moyens de suivre Jésus :

— l'attention à la Parole de Dieu, comme Jésus dans son jeûne de 40 jours au désert : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (év. du 1^{er} dimanche de carême).

— l'eucharistie : cf. Elie dans sa marche de 40 jours au désert « Lève-toi et mange, autrement le chemin sera trop long pour toi » (1 Rois 19/7) ; cf. le peuple élu dans son séjour de 40 ans au désert « Cela, c'est le pain que Dieu vous procure comme nourriture ; recueillez-en chacun selon vos besoins » (Exode 16/15).

— la confession pascalle mise en liaison avec le baptême, mort et résurrection à vivre toute la vie, et avec le renouvellement des promesses baptismales dans la nuit de Pâques : « Baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés... Sa mort fut une mort au péché, une fois pour toutes ; mais sa vie fut une vie à Dieu. Et vous de même, regardez-vous comme morts au péché et vivants pour Dieu dans le Christ Jésus » (Rom. 6/3, 10, 11 ; voir aussi 6/2, 4, 6).

3. Le carême, temps favorable : « Frères, nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu ; en effet, il dit « Au moment favorable je t'exauce, au jour du salut je te viens en aide. » C'est maintenant le temps vraiment favorable, c'est maintenant les jours du salut » (2 Cor. 6/1 ; ép. du 1^{er} dimanche de Carême).

La Commission de Pastorale Liturgique.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :
— recteur de Tréméoc, en remplacement de M. Yves Canvel,
démissionnaire, M. Michel Magadur, vicaire à Carhaix ;
— aumônier diocésain du Secours Catholique, M. Gabriel Boucher,
aumônier diocésain d'Action Sociale.

ORDINATION

Une ordination aura lieu à la chapelle du Grand Séminaire le
samedi 5 mars pour la tonsure et les ordres mineurs. Monseigneur
l'Evêque recommande les ordinands à la prière du diocèse.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Catéchèse des Adolescents

Voici les dates et lieux arrêtés pour la deuxième série de réunions
de ce deuxième trimestre.

- Niveau 4^e et 3^e (CEG, CES, Cours Techniques et Ménagers) :
à Quimper (Ste Anne) le jeudi 3 mars à 14 h. 30 ;
à Morlaix (N. D. du Mur) le jeudi 10 mars à 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée) le jeudi 17 mars à 14 h. 30.
- Niveau 2^e et 1^{re} (Secondaire, Cours Techniques et Ménagers) :
à Brest (Immaculée) le jeudi 3 mars à 14 h. 30 ;
à Morlaix (N. D. du Mur) le jeudi 10 mars à 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste Anne) le jeudi 17 mars à 14 h. 30.
- Niveau Terminales :
à Brest (Immaculée) le jeudi 3 mars à 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste Anne) le jeudi 17 mars à 14 h. 30.

Au cours de ces réunions sera remise aux participants la suite
des documents correspondant aux thèmes proposés.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Mois de Mars

- lundi 14 : 9 h. 30, Clohars-Carnoët (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Baye (id.).
- mardi 15 : 10 h, Mellac (id.). 14 h. 30, Tréméven (id.).
- mercredi 16 : 10 h, Saint-Thurien (id.). 14 h. 30, Querrien (id.).
- jeudi 17 : 10 h, Arzano (id.). 14 h. 30, Rédéné (id.).
- dimanche 20 : 10 h, Locunolé (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Guil-ligomarc'h (id.).
- lundi 21 : 9 h. 30, Bannalec (id.). 14 h. 30, Le Trévoux (id.).
- dimanche 27 : 10 h, Kernével (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Melg-ven (id.).
- lundi 28 : 9 h. 30, Riec-sur-Belon (id.). 14 h. 30, Névez (id.).
- mardi 29 : 10 h, Nizon (id.). 14 h. 30, Pont-Aven (id.).
- mercredi 30 : 9 h. 30, Moëlan-sur-Mer (id.).

Mois d'Avril

- dimanche 17 : 10 h, Ploéven (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Plo-modiern (id.).
- lundi 18 : 9 h. 30, Plonévez-Porzay (id.). 14 h. 30, Quéménéven (id.).
- mardi 19 : 10 h, Kerlaz (id.). 14 h. 30, Saint-Nic (id.). 16 h. 30, Locronan (id.).
- mercredi 20 : 10 h, Port-Launay (id.). 14 h. 30, Saint-Ségal (id.).
- jeudi 21 : 10 h, Saint-Coulitz (id.). 14 h. 30, Cast (id.).
- vendredi 22 : 10 h, Trégarvan (id.). 14 h. 30, Dinéault (id.).
- dimanche 24 : 10 h, Argol (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lanvéoc
- lundi 25 : 9 h. 30, Camaret (id.). 14 h. 30, Roscanvel (id.).
- mardi 26 : 10 h, Telgruc (id.). 14 h. 30, Landévennec (id.).

Mois de Mai

- mercredi 11 : 9 h. 30, Le Faou (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Ros-noën (id.).
- jeudi 12 : 9 h. 30, Pont-de-Buis (id.). 14 h. 30, Lopérec (id.).
- lundi 16 : 10 h, Quimerc'h (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Rumengol
- mercredi 18 : 10 h, Kergloff (id.). 14 h. 30, Motreff (id.).
- lundi 23 : 10 h, Poullaouen (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Plouné-vézel (id.).
- mardi 24 : 10 h, Spézet (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Laz (id.). 9 h. 30, Pleyben (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Le Cloître-Pleyben (id.).
- mercredi 25 : 9 h. 30, Châteauneuf-du-Faou (Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Collorec (Mgr l'Evêque). 15 h, Saint-Rivoal (Mgr l'Auxiliaire).
- jeudi 26 : 10 h, Saint-Goazec (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Lande-leau (id.). 10 h, Brasparts (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lothey (id.).
- mardi 31 : 10 h, Lennon (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Gouézec

Mois de Juin

- mercredi 1^{er} : 10 h, Leuhan (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Trégou-rez (id.). 10 h, Lannédern (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Loqueffret
- jeudi 2 : 10 h, Saint-Thois (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Plonévez-du-Faou (id.).
- lundi 6 : 9 h. 30, Huelgoat (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Berrien (id.).
- jeudi 9 : 10 h, La Feuillée (id.). 14 h. 30, Botmeur.
- lundi 13 : 10 h, Saint-Herbot (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Bren-nilis (id.).
- mardi 14 : 10 h, Scrignac (id.). 14 h. 30, Bolazec (id.).
- mercredi 15 : 10 h, Plouyé (id.). 14 h. 30, Locmaria-Berrien (id.).

RAPPORT PASTORAL

Seules les paroisses qui n'avaient pas répondu en 1962 au nouveau questionnaire pastoral (polycopié) ont à le faire cette année. Elles ont d'ailleurs reçu ce texte en janvier.

Mais toutes les paroisses des archiprêtres de Châteaulin et de Quimperlé — y compris les précédentes — ont à rédiger le rapport pastoral suivant :

Les Curés et Recteurs présenteront, en collaboration avec leurs Vicaires

— leur appréciation personnelle sur l'ensemble de la situation paroissiale ou sur quelques aspects particuliers plus remarquables (efforts entrepris, projets, souhaits, difficultés rencontrées...). Par exemple : les problèmes de la vie sociale, les migrations de scolaires ou de travailleurs, les loisirs des jeunes ; la vitalité chrétienne ; la pastorale paroissiale : recollections et retraites fermées, vie liturgique (messe, pénitence, baptême...), catéchisme (cours d'initiation, cours supérieur, cf. Statuts art. 336 et 341 ; catéchistes...), action catholique et pastorale missionnaire, écoles et mou-vements d'éducation...

— les événements qui ont marqué la vie paroissiale et locale depuis la dernière visite pastorale.

— les points sur lesquels ils souhaiteraient que l'Evêque attire l'attention des paroissiens, soit à l'Eglise, soit au cours des réunions particulières, lors de sa visite.

Ce rapport sera adressé à M. le Vicaire Général huit jours avant la date de la Visite Pastorale.

CÉRÉMONIES

On sait que le livret « Ordre pour la réception de l'Evêque à l'occasion de la Visite Pastorale et de la Confirmation dans les églises du diocèse » a été remplacé par de nouvelles Directives. Celles-ci vont être adressées directement aux paroisses.

La Confirmation elle-même est donnée en français. Le livret « Visite Pastorale et Confirmation » (édité par l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper) a été revu en conséquence.

— Là où la Confirmation demeure liée à la Visite pastorale, elle continuera à être donnée en dehors de la Messe. Elle est cependant précédée d'une « célébration de la Parole » comportant essentiellement les lectures de la messe votive du Saint-Esprit.

— Là où la Confirmation est détachée de la Visite Pastorale, elle pourra être donnée dans la Messe. Les paroisses intéressées s'entendront par doyenné à ce sujet : M. le Curé-doyen fera connaître cette décision au Secrétariat des Confirmations, à l'Evêché, le plus tôt possible.

Billets de Confirmation. — Les billets de Confirmation doivent être exactement conformes au formulaire officiel (n° 80), tant pour la rédaction que pour la présentation et le format. La date complète du baptême y est obligatoirement indiquée, même si l'enfant a été baptisé dans la paroisse.

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

La journée de chant liturgique (qui avait lieu pendant les vacances de Noël généralement) est fixée au **mercredi 13 avril à Châteaulin**. M. l'abbé Lanon, presbytère, Douarnenez, recevra volontiers toutes suggestions pour le programme et prend dès maintenant les inscriptions.

PRÉPARATION AU MARIAGE

A Quimper, les soirées de préparation au Mariage auront lieu ce trimestre **les vendredi 11, mardi 15, mardi 22 et mardi 29 mars**, 20 h. 45, au 9, rue du Froust.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences (de 9 h. 30 à 12 h.) à

- Quimper, le jeudi 3 mars,
- Brest, le jeudi 10 mars,
- Morlaix, le jeudi 17 mars, (maison des Aumôniers à l'Hôpital),
- Quimper, le jeudi 24 mars.

Des rendez-vous peuvent être pris pour d'autres heures ou d'autres jours par lettre ou par téléphone (de préférence le matin des lundi, mardi et mercredi).

U. N. C. A. H. S.

Réunions trimestrielles de l'U.N.C.A.H.S. à Morlaix le 10 mars, à Quimper le 24 mars, à Brest le 31 mars. — A Morlaix, la messe sera célébrée à 10 heures.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 27 février, 1^{er} dimanche de Carême. Lundi 28 au samedi 5 mars, de la férie (Quatre-Temps). Dimanche 6, 2^e dimanche de Carême.

Apostolat de la prière. — Que l'esprit de pauvreté soit tenu en grande estime dans l'Eglise. Que la pauvreté soit extirpée en de nombreuses régions de l'Asie, grâce à l'effort des peuples chrétiens.

Nos amis défunts. — M. Guillaume Pouliquen, de Bodilis. Mme Vve Laridon, de Plouguerneau. M. François Gramoullé, de Brest, membre de l'Hospitalité diocésaine N. D. de Lourdes. R. P. Michel-Yvon Abgrall, originaire de Saint-Urbain. Mme Vve Laurent, de Saint-Servais. M. Yves Le Goff, de Gouézec. M. Jean Jaouen, de Tréglonou, grand-père de M. l'abbé Jaouen, vicaire au Polygone, Brest.

Pour une meilleure célébration de la liturgie

Dans la ligne de l'article paru dans la « S. R. » du 19 novembre 1965 (p. 711 ss.), voici des monitions à l'intention du célébrant et du commentateur pour le premier dimanche de Carême.

MONITIONS SACERDOTALES

1. (*Avant la liturgie de la Parole*). — « L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ». Cette parole de l'Evangile, aujourd'hui, est un grave avertissement pour chacun d'entre nous, mes frères.

Quelle est notre faim de la parole de Dieu ? Demandons au Christ de réveiller notre foi. Pour celui qui croit, la Parole de Dieu est lumière dans le doute, force dans l'épreuve, assurance de salut.

2. (*Avant la Prière universelle*). — Supplions le Seigneur qui a dit : « Celui qui m'invoque, je l'exaucerai ; dans la détresse, je suis avec lui ». Prions-le pour tous les hommes avec la certitude qu'il vient en aide à celui qui est dans le besoin et qui se confie en lui.

3. (*A la communion des fidèles*). — Voici le Christ qui a souffert l'épreuve pour nous libérer du mal ; voici l'Agneau de Dieu qui enlève etc...

MONITIONS DU COMMENTATEUR

Collecte. — Dieu nous appelle à faire de ce Carême un temps de pénitence et d'engagement de charité.

Postcommunion. — L'eucharistie, souvent reçue pendant ce Carême, nous purifiera et nous donnera la force d'aller de l'avant, vers le Seigneur.

La Commission de Pastorale Liturgique.

JUBILÉ 1966

Dès le 24 décembre 1965, la « Semaine Religieuse » attirait l'attention sur « le jubilé extraordinaire, ouvert en mémoire du Concile » (p. 789-790) et soulignait que, sous peine d'atteindre une minorité seulement, l'effort demandé par le Pape était à entreprendre avant tout au plan du doyenné, mais avec référence constante à l'Evêque. Depuis lors, diverses précisions ont été données, tant sur les nouvelles conditions du jubilé que sur la recherche en commun au doyenné de la forme à donner à ce jubilé.

Certains auraient souhaité des plans de conférences ou de sermons ; mais, sous l'égide du Centre National de Pastorale Liturgique, des diocèses du Nord avaient entrepris ce travail. Le résultat vient de paraître dans une brochure intitulée *Jubilé 1966* : sens du jubilé, trois célébrations et trois conférences, traduction de la nouvelle messe pour le Jubilé et notes pour l'homélie (*).

Renvoyant ses lecteurs à cette brochure — excellente — pour tout ce qui concerne les thèmes d'exposés possibles, la « Semaine Religieuse » se borne ici à rappeler la nature et les objectifs du jubilé au seuil de ce temps favorable, de ces jours de salut que sont le carême et le temps pascal.

POURQUOI UN JUBILÉ ?

D'abord, pour remercier Dieu de la grâce offerte à l'Eglise et au monde en cet événement de Vatican II. « Que Dieu, dit Paul VI, soit publiquement remercié pour les dons si largement dispensés à son Eglise ».

Ensuite, pour aider à faire passer l'esprit du Concile au niveau des diocèses, des doyennés, des paroisses et des institutions, en mettant l'accent sur le point central : le renouvellement intérieur des âmes et des intelligences. Pas de fruits du Concile sans conversion des personnes et des incertitudes : le grain ne germe qu'en bonne terre.

LE JUBILÉ A-T-IL ENCORE UN SENS AUJOURD'HUI ?

Les excès et, plus encore, les mentalités de comptable nées de la pratique abusive des indulgences ont créé un malaise : le souci de certaines valeurs ne doit cependant pas entraîner à mésestimer d'autres valeurs tout aussi authentiques. Comme le dit un document de Rouen : « Le terme jubilé est un mot du vocabulaire ecclésiastique qui a besoin d'être expliqué. L'indulgence du jubilé paraît plus difficile à présenter pastoralement. Il faut éviter de retomber dans les pratiques de comptabilité mercantile qui, appliquées aux biens spirituels de l'Eglise, ont trop souvent déformé la mentalité de chrétiens de bonne volonté, avides

(*) « *Jubilé 1966* » est en vente dans les librairies ; à défaut, à l'Institut missionnaire des Filles de Saint-Paul, 40, rue Baudimont, Arras (62), au prix de 1,80 F. franco, paiement joint à la commande (CCP Lille 2370.47).

de « gagner » des indulgences, qui irritent des chrétiens militants soucieux de recentrer leur christianisme sur la foi vécue en la dégagant des pratiques ambiguës...

« Le jubilé proposé par le Pape étant assorti d'une indulgence, l'Eglise de Rouen ne peut passer sous silence cet aspect... Pour rester fidèle à l'esprit du document romain et aux exigences pastorales locales, le gain de l'indulgence doit apparaître secondaire par rapport à l'intense effort de renouvellement et de conversion intérieure demandé à chaque chrétien. La doctrine des indulgences, sans être longuement développée, devra être enseignée — en rejetant les pratiques abusives du passé — comme étant une des façons possibles de vivre le dogme de la communion des Saints. »

Allons jusqu'à dire que l'antique tradition de l'année jubilaire présente ses avantages propres

— par son appellation, le jubilé attire l'attention du chrétien sur la joie, « qui fut la première annonce de Noël et qui reste l'essentiel du message chrétien : en nous l'offrant, l'Eglise nous dit donc : Veux-tu de la joie de Dieu ? » (Mgr Kérautret). Joie née de l'action de grâce.

— par son appel aux sacrements de pénitence et d'eucharistie et par la concession de l'indulgence, le jubilé proclame une année de miséricorde et de pardon exceptionnelle. Miséricorde tour tous ceux qui entreprennent de se convertir comme le veut l'Eglise aujourd'hui.

— par l'effort de renouvellement intérieur qu'il demande, le jubilé situe parfaitement le travail d'information et de formation qui doit suivre le Concile et l'empêche de dégénérer en simple connaissance. Paul VI, dans ses vœux au Sacré Collège, disait : « Vatican II ne fut pas et ne devait pas être un Concile de transformation... Et il ne fut pas davantage radicalement réformateur... Mais rénovateur, oui, notre Concile l'a été... Il a voulu ouvrir une période de plus grande ferveur, de plus grande cohésion de la communauté, de plus grand approfondissement de la culture, de plus grand attachement à l'Evangile, de plus grande charité pastorale, de plus grande spiritualité ecclésiale... Cela invite chacun à s'appliquer à lui-même ces exigences, avec une conscience accrue, un amour spontané, la fidélité personnelle, dans une joie intime ».

LES OBJECTIFS ESSENTIELS DU JUBILÉ

1°) « En tout premier lieu, dit le Pape, nous demandons à tous les chrétiens ce renouvellement personnel qui ne peut se réaliser que par une conversion intime, c'est-à-dire par l'exercice de la vertu de pénitence, complété par la confession sacramentelle, où le fidèle s'immerge, comme en une source de sainteté et de vie, dans le Sang précieux du Christ. » Il s'agit donc de préparer, par une purification intérieure, le passage de la grâce du Concile dans les individus comme dans les institutions, chez les prêtres comme chez les laïcs : purifier les intelligences et les cœurs pour les rendre disponibles à l'action de Dieu.

2°) Aider les chrétiens à inscrire cette démarche personnelle de conversion dans le contexte conciliaire, donc, comme le dit encore Paul VI, « les disposer à suivre les consignes du Concile. » D'où,

l'effort d'information et de formation par des exposés sur tel ou tel thème (trois exposés au moins, demande le Pape). Cette prise de conscience de l'œuvre conciliaire, jointe au renouveau intérieur, ne peut manquer de développer chez tous le sens de l'Eglise et le désir de prendre part à sa mission : « Le Concile qui se termine a été justement appelé le Concile de l'Eglise, disait Paul VI... C'est pourquoi nous estimons nécessaire que le prochain jubilé ait pour objectif de donner à tous les chrétiens *un sens de l'Eglise plus vif*, une conscience mieux éclairée et plus dynamique de ce qu'elle est. »

3°) Susciter et développer *le sens de l'Eglise diocésaine*. Aussi le jubilé a-t-il son siège normal dans la cathédrale, autour du « siège de l'Evêque, qui est comme le signe de l'unité, de l'ordre et du magistère authentique en union avec Pierre ». Cela n'est malheureusement pas réalisable dans le diocèse : d'où les centres secondaires du jubilé et les manifestations qui y seront organisées au mois de mai. — Il faudra s'ingénier pour faire passer cet esprit dans les sermons, causeries ou célébrations paroissiales, selon la recommandation du Pape : « Nous engageons les fils de l'Eglise à se rassembler autour de l'Evêque. »

COMMENT TRADUIRE CES OBJECTIFS ?

D'abord pour nous, prêtres : notre vie et notre ministère à la lumière des textes du Concile (constitution sur l'Eglise, décret sur la vie et le ministère des prêtres, particulièrement). Des articles peuvent aider, tel celui de Mgr Garrone dans la revue « Prière et vie », qui est lu au repas dans les récollections sacerdotales de ce trimestre.

Puis, pour ceux dont nous avons la charge : religieuses et frères, militants, pratiquants, et les autres. « Le jubilé doit marquer une date dans la vie des chrétiens, comme le Concile dans la vie de l'Eglise ». Il nous faudra choisir des thèmes, décider les moyens à mettre en œuvre ; si nous le faisons tout seul, sommes-nous dans l'esprit du Concile ?

Les documents et les suggestions ne manquent pas : rappelons simplement que, lors de la clôture du Concile, la « S. R. » du 26 novembre 1965 (p. 725-726) et du 3 décembre (p. 742 à 748) a indiqué un certain nombre de thèmes et de références.

Les moyens à mettre en œuvre ont déjà été signalés : entraide et échanges dans le doyenné, recours à des conférenciers ; sermons, réunions de quartiers, célébrations ; bulletin paroissial, tracts, diffusion de numéros spéciaux de diverses revues ; rencontres autour de l'Evêque dans certaines églises...

Mais en pensant à la formation de nos fidèles, nous aurons garde de ne pas oublier la nôtre (quels textes avons-nous lu, avec qui en avons-nous parlé ? quelles conséquences en avons-nous tirées pour la vie ou le ministère ?...) ; et en leur faisant faire leur jubilé, nous n'oublierons pas le nôtre (la joie du jubilé dans notre accueil et notre prédication, la miséricorde du jubilé dans notre présence et notre conduite au confessionnal...).

" Ils ont même changé le Notre Père "

On a beau être désormais entraîné, sinon habitué, aux changements incessants de la liturgie, c'est tout de même autre chose quand « ils » touchent au Notre Père, dont le texte — tout le monde le sait — n'a pas changé depuis des siècles... (les mémoires ont déjà oublié le pain « quotidien » de naguère et le « ne nous induisez pas en tentation » d'autrefois).

Dans son numéro 83 (pages 148 ss.), LA MAISON DIEU a publié une « note sur les anciennes traductions françaises du Pater » ; on s'y référera avec intérêt et profit. Nous aurions aimé faire les mêmes recherches pour l'usage diocésain ; faute de temps, nous avons dû nous borner à quelques sondages sommaires dans le rayon de catéchismes et de livres de prières de la bibliothèque de l'Evêché.

Pour le texte breton, M. le chanoine Nédélec, dont chacun connaît la science, promet pour bientôt une étude approfondie : l'ayant aidé à transporter des piles et des piles de Kantikou, de Katekiz, de Pedennou... notre espoir et notre inquiétude sont grands.

En attendant qu'un autre chercheur entreprenne un travail semblable pour les formules françaises de l'oraison dominicale en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon, voici tout modestement quelques repères.

I. — En remontant le temps, nous trouvons un premier texte, que beaucoup d'entre nous ont appris dans leur jeunesse : parmi les livres consultés, il figure dans des éditions faites en 1920 (« Catéchisme du diocèse de Quimper et de Léon »), en 1914 (« Recueil de cantiques français en usage dans le diocèse de Quimper et de Léon »), en 1879 (« Catéchisme du diocèse de Quimper », « Manuel d'Instruction chrétienne pour le diocèse de Quimper »).

Mais, curieusement, ce texte du Notre Père est toujours donné en deux versions dans les catéchismes :

p. 50 (1920)	p. 86 (1920)
p. 48 (1879)	p. 64 (1879)
... <i>notre pain de chaque jour</i>	... <i>notre pain quotidien</i>
... <i>et pardonnez-nous</i>	... <i>pardonnez-nous</i>
... <i>et ne nous induisez point en tentation.</i>	... <i>(id.)</i>

La première version se trouve dans le texte même du catéchisme ; la seconde, dans les prières du soir. Le « Recueil de cantiques » de 1914 donne seulement la seconde version ; le « Manuel d'Instruction chrétienne » de 1879 seulement la première.

II. — Un « Paroissien romain à l'usage du diocèse de Quimper » imprimé en 1875 pour MM. Lefournier de Brest et Salaün de Quimper est le seul témoin qui nous soit venu dans les mains de la version « *et ne nous laissez pas succomber à la tentation* ». Le titre, l'adresse des

libraires et l'imprimatur de Mgr Sergent en date du 15 janvier 1863 sont peut-être moins importants que le nom de l'éditeur : Mame à Tours ; le fonds du missel est probablement français et non pas finistérien.

Signalons cependant qu'un « Catéchisme du diocèse de Vannes » de 1881 donne cette même version pour le Notre Père : « ne nous laissez point succomber à la tentation ».

III. — Une « Explication du catéchisme ou abrégé de la foi à l'usage du diocèse de Léon » (1872) ou « du diocèse de Quimper » (1873) présente le texte suivant (p. 75 et 219) :

*Notre Père, qui êtes dans les cieux,
que votre nom soit sanctifié ;
que votre règne arrive ;
que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.
Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour,
et nous pardonnez nos offenses,
comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés,
et ne nous induisez point en tentation ;
mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.*

IV. — Le texte le plus ancien que nous ayons trouvé vient du « Catéchisme imprimé sur l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Louis Gouyon de Vaudurant, Evêque Comte de Léon, pour être seul enseigné dans son diocèse. A Léon, chez Jean-P. de Crémeur, imprimeur de mond. Seigneur Evêque. Avec permission et privilège du Roi. » Ce vénérable volume s'ouvre sur un Mandement « donné à Léon le douze Juin mil sept cens cinquante-un ». A la leçon septième (p. 16), il donne ce texte :

*Notre Père qui êtes aux Cieux.
Votre Nom soit sanctifié.
Votre Royaume nous avienne.
Votre volonté soit faite en la Terre comme au Ciel.
Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ;
Et nous pardonnez nos offenses, comme nous pardonnons à ceux
qui nous ont offensés.
Et ne nous induisez point en tentation ;
Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.*

V. — Pouvons-nous remonter au delà du milieu du XVIII^e siècle en recourant aux documents reproduits dans la « Semaine Religieuse d'Angers » du 16 janvier 1966. Pourquoi pas ? les diocèses de Quimper et de Léon faisaient partie à cette époque de la province de Tours, comme Angers.

Le rituel angevin de 1620 donne d'ailleurs la même version du « Notre Père » que ci-dessus, avec une orthographe différente :

*Notre Père, qui estes es cieux : vostre nom soit sanctifié ;
Vostre Royaume nous advienne ;
Vostre volonté soit faicte, en la terre, comme au Ciel ;
Donnez nous aujourd'huy notre pain quotidien :*

Et nous pardonnez nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés :

*Et ne nous induisez point en tentation ;
Mais délivrez nous du mal.*

Remontons deux autres siècles. « Voici le texte que le Synode de Tours propo e aux fidèles de la Province en 1396 :

Cy s'ensuivent les VII péticions qui sont contenues en la Pater noster, laquelle fist Nostre-Seigneur et la bailla à ses apoustres pour oraison :

Nostre Père qui es-cieulx, soit sanctifié ton nom :

Aviengne ton règne :

Soit faicte ta volenté en terre comme ou ciel :

Donne nous au jourd'huy nostre pain cothidien :

Et nous pardonne nos mesfayz comme nous pardonnons à nos mal-fauteurs :

Et ne nous laisse point choir en temptacion :

Mais nous délivre de mal. Amen..

Ce n'est donc pas « la première fois qu'on change le Notre Père. »

Les motifs des changements précédents ne sont pas donnés dans les ouvrages que nous avons cités. Aujourd'hui, il s'agit surtout d'avoir un texte commun à tous les baptisés. La réforme liturgique, avec l'introduction du tutoiement, a été seulement l'occasion.

Note sur le « Je vous salue, Marie ».

A part le Catéchisme de 1751, tous les ouvrages cités donnent la version actuelle du « Je vous salue, Marie ». Le Catéchisme de 1751 présente le texte suivant (p. 26) :

*Je vous salue, Marie, pleine de grâce,
le Seigneur est avec vous ;
vous êtes bénite entre toutes les femmes,
et béni est le fruit de votre ventre, Jésus.
Sainte Marie, Mère de Dieu,
priez pour nous, pauvres pécheurs,
maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.*

● **LOURDES.** — Camp permanent de vacances, le Pavillon Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 26 rue du Sacré-Cœur, Lourdes (Tél. : 94-35-16) reçoit adolescentes et jeunes filles aux meilleures conditions.

● **PAROLE ET MISSION**, dans son n° 32, traite de *La mission après le Concile*. Au sommaire : A.-M. Henry, Bilan missionnaire du Concile. Ce n'est pas seulement le décret sur l'action missionnaire de l'Eglise qui exprime la théologie de la mission du Concile : il faut encore lire l'ensemble des documents conciliaires dans cette perspective ; ces textes eux-mêmes sont à interpréter à la lumière d'événements qui sont

aussi Parole de Dieu.) A.-M. Henry, *Note sur « l'Eglise, sacrement de salut »*. H. Denis, *Le ministère et la vie des prêtres*. R. Schaller, *La restauration du diaconat en France*. A. Aubry, *La communion solennelle : Interrogation pour la mission...* PAROLE ET MISSION, 29, Bd Latour-Maubourg, Paris VII^e.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER

Tél. 13.69

CAMARET

Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC

Tél. 3.86

Tél. 3.27

Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

**Cabasse**Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-FidélitéFournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions
étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélitéKergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^o**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRÈRES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)

Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

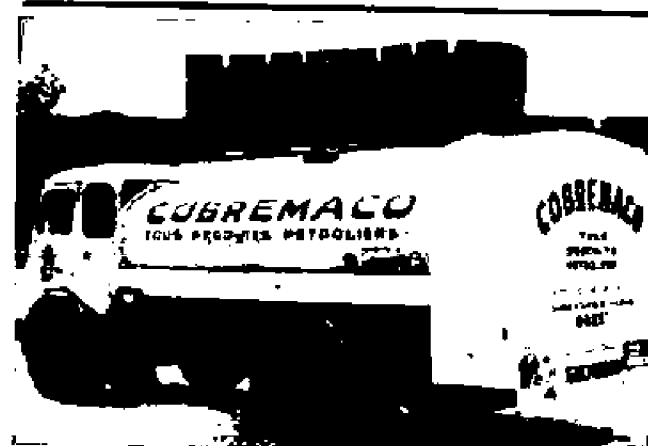


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST

Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 9

Vendredi 4 mars 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Yves Manuel, ancien
recteur de Meilars-Confort, a été nommé aumônier de Keranna, Riec-
sur-Bélon.

POUR LE JUBILÉ

Monseigneur l'Evêque présidera les cérémonies du Jubilé à

- Rumengol, le dimanche 15 mai (Pardon des malades).
- Notre-Dame des Portes, Châteauneuf-du-Faou, le jeudi 19 mai
(Ascension).
- Notre-Dame de Kernitron, Lanmeur, le dimanche 22 mai.

Monseigneur l'Auxiliaire présidera les cérémonies du Jubilé à

- Sainte-Anne-la-Palud, le dimanche 15 mai.
- Saint-Pol-de-Léon, le jeudi 19 mai (Ascension).
- Folgoët, le dimanche 22 mai.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- Lundi 7 mars, 4 la Retraite, Quimperlé.
 - Mardi 8, à la Salette, Morlaix.
 - Mercredi 9, au Séminaire S. Jacques d'Haïti.
- De 10 à 16 h. On ne manquera pas de s'inscrire à temps près de
la maison de récollection.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Coren-
tin Marzin, rappelé à Dieu le 26 février à l'âge de 82 ans.

Né le 1^{er} août 1884 à Cahors (Lot). Prêtre le 25 juillet 1910. Octo-
bre 1910, surveillant à l'école S. Yves, Quimper. Janvier 1911, vicaire

à Tréméven. Mai 1912, vicaire à Gouézec. Juillet 1932, au diocèse de Versailles. 1945 : retiré à Quimper. — Médaille militaire et Croix de guerre.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Mouvements Sportifs Scolaires.

L'U.G.S.E.L. du Finistère-Sud organise le **jeudi 17 mars**, de 9 h. à 11 h., dans la Salle des Sports du Likès à Quimper, à l'intention des enseignants et enseignantes, une séance de démonstration des mouvements du Brevet Sportif Scolaire et du B.E.P.C.

Les inscriptions devront parvenir, avant le 10 mars, à M. l'abbé Beulze, Secrétaire U.G.S.E.L., Ecole Saint-Yves, Quimper. Une participation aux frais (5,00 F. par école) sera perçue lors de la réunion.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Le livret édité par l'Imprimerie Cornouaillaise a été revu entièrement et est maintenant disponible.

● **L'HOMME ET LA RÉVOLUTION URBAINE**, citadins et ruraux devant l'urbanisation. 52^e session des Semaines Sociales de France, Brest 1965. Un volume de 408 pages, 30 F. ; 31,65 franco. Aux éditions de la Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, 2^e. — Attentives aux grands problèmes de leur temps, les Semaines Sociales de France ont abordé à Brest, en juillet 1965, les questions d'urbanisation, avec un succès dont la presse s'est très largement fait l'écho. La révolution urbaine et l'homme, la mobilité et l'enracinement, les options de l'aménagement urbain, la propriété et son évolution, les valeurs urbaines, les maladies de la ville, l'administration urbaine et la maîtrise de l'urbanisation, la civilisation urbaine et la démocratie ont été parmi les thèmes les plus importants abordés lors de cette Semaine de réflexion et d'études.

Cette session, par la complexité et l'actualité du sujet abordé, se place parmi les plus importantes Semaines Sociales. Elle fait suite, à sa manière propre, à la Semaine Sociale de Toulouse (1945), *Transformation sociale et libération de la personne* ; Lille (1949), *Réalisme économique et progrès social* ; Marseille (1956), *Les exigences humaines de l'expansion économique* ; Grenoble (1960), *Socialisation et personne humaine*. Elle se place également dans le cadre des enseignements des Souverains Pontifes et des décisions conciliaires.

A ce travail collectif, qui éclaire aussi bien les problèmes économiques et sociaux de l'urbanisation, que les aspects politiques, idéologiques et moraux de ce phénomène, ont collaboré des économistes, des sociologues, des médecins, des hauts fonctionnaires et administrateurs, des techniciens, urbanistes et architectes, des théologiens. Ce gros ouvrage qui constitue le compte-rendu intégral de leurs travaux est un livre scientifique, sérieux et documenté.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 6 mars, 2^e dimanche de Carême. Lundi 7 au vendredi 11, de la férie. Samedi 12, S. Pol de Léon, évêque, patron secondaire du diocèse. Dimanche 13, 3^e dimanche de Carême.

Nos amis défunts. — Mlle Lafon, de Brest. Mme François Petton, de Saint-Renan. Mlle Lucie Calvez, de Pleyber-Christ.

Services anniversaires : 1) pour M. Jean Quentel, ancien recteur de Mespaul, le jeudi 17 mars, 10 h. 30, à Mespaul, et le dimanche 20 mars, 10 h. 20, à Gouesnou ; — 2) pour M. François Le Guen, ancien aumônier à Brest, le mardi 8 mars, 10 h. 30, à Kéraudren, Brest.

○ A vendre harmonium 8 jeux à soufflerie électrique, deux claviers et petit pédalier : convient pour église, même assez grande. Etat neuf. S'adresser à la « S. R. ».

Pour une meilleure célébration de la liturgie

MONITIONS SACERDOTALES (pour le 2^e dimanche de Carême).

1. (Avant la liturgie de la Parole). — Avec l'évangile de la Transfiguration, nous prenons conscience que le Christ glorieux est vraiment présent parmi nous dans cette église et qu'il se manifeste à nous aujourd'hui : nous sommes ses disciples, c'est à nous que le Père s'adresse : « Voici mon Fils bien-aimé, écoutez-le ». Apprenons du Fils quelle est la volonté du Père sur nous et comment nous devons nous conduire pour plaire à Dieu.

2. (Avant la Prière universelle). — Nous espérons dans le Seigneur à cause de sa bonté et nous lui demandons de se souvenir de sa tendresse et de son amour en faveur des hommes d'aujourd'hui, nos frères.

3. (A la communion des fidèles). — Voici le Christ, qui est ressuscité des morts et qui est assis, resplendissant de gloire, à la droite du Père, voici l'Agneau de Dieu, etc...

MONITIONS DU COMMENTATEUR.

Collecte. — Dieu connaît mieux que nous notre faiblesse, mais nous savons qu'il est tendresse et pitié.

Postcommunion. — Puisse la lumière du Christ resplendir à travers nos personnes dans une vie qui ne soit que service.

sur le boulevard Montaigne, à Brest

L'église saint-luc

Elle n'arrache pas de cri d'admiration à nombre de visiteurs : les yeux trop habitués à un type d'église se résignent mal à n'y trouver ni clocher effilé, ni nef cruciforme avec piliers, ni voûte tout là-haut...

L'église Saint-Luc, c'est une nouvelle recherche sur la voie longue et ingrate du nouvel art sacré. Comme autrefois ces polyphonistes — dont nous admirons tout aujourd'hui parce que leurs audaces n'apparaissent plus comme telles — composaient une messe sur un « cantus firmus » venu de « Vifs regrets » ou de « L'homme armé », l'architecte ici est parti d'une architecture « profane » : son « cantus firmus », ce sont ces ateliers à la structure élémentaire où la lumière tombe d'un toit à pans coupés. Mais, comme Ockeghem ou Josquin des Prés ouvraient de nouvelles voies à la musique de leur temps, *Monsieur Pinsard* a développé les virtualités de son thème : au visiteur attentif l'église Saint-Luc donne sujet à émerveillement. Comme autrefois, la maison de Dieu est plus belle que celle des hommes, même quand le style en demeure proche.

L'église Saint-Luc a été objet de contradictions, pour différentes raisons... Et certains ne l'aiment pas. Peut-être, parce que son architecture rappelle trop aux uns le lieu d'un travail ingrat, ou parce qu'elle trouble d'autres dans leur tranquillité. Mais la recherche dont elle témoigne est plus valable, malgré ses risques et quelques faiblesses, que les copies d'édifices bâtis avec les servitudes d'un temps où n'existaient ni le béton ni le lamellé-collé. Plus valable pour faire progresser la nouvelle architecture. Plus valable aussi pour donner à la liturgie rénovée un cadre fonctionnel et non plus seulement esthétique.

Car, à Saint-Luc — 1.200 places assises cependant — le peuple saint n'est pas isolé de l'autel. Quand la liturgie était affaire d'un chœur ou du seul chapitre, les inconvénients d'une église longue étaient secondaires. Aujourd'hui où toute l'assemblée participe à la célébration elle-même, une nouvelle architecture naît. Nous n'en sommes encore qu'aux premiers pas : à preuve, ce sanctuaire, si somptueusement adapté au Sacrifice eucharistique, mais où la liturgie de la Parole ne sait comment se placer.

Malgré cette réserve, marquons cette construction d'une pierre blanche dans la liste des églises bâties depuis la guerre. Les différents artisans y ont fait un beau travail : du gros œuvre à l'ameublement, des chandeliers en terre cuite sur l'autel à la sonorisation d'une remarquable fidélité aux différentes voix...

C'est le dimanche 13 février, dans l'après-midi, que *Monseigneur l'Evêque* a consacré le maître-autel avant d'y concélébrer la messe avec les prêtres de la paroisse. Dans son allocution, il devait mettre à l'honneur ceux qui avaient travaillé à concevoir, à bâtir et à financer cette église. Un vin d'honneur lui permettait ensuite de rencontrer les militants de la paroisse et les artisans des divers corps de métier : l'entreprise Salou de Brest, la marbrerie Kerguiduff de Taulé, et tant d'autres...

Vers le 35^e anniversaire de la J. M. C.

La J.M.C. se prépare à fêter ses trente-cinq ans à Camaret-sur-Mer, le 30 mai 1966.

Ce rassemblement arrive à point, après deux années d'enquête sur le travail et la vie des jeunes marins, pour faire de cette année 1965-66 une année intensive, dont le 35^e anniversaire sera l'un des aspects visibles.

Aussi l'essentiel de notre travail porte-t-il sur la préparation :

- nous voulons mettre en route le plus grand nombre possible de jeunes marins,
- nous voulons révéler la situation de la jeunesse maritime, ses besoins, son action,
- nous voulons aider les jeunes marins à prendre conscience de leur solidarité,
- nous voulons révéler Jésus-Christ comme le moteur de notre action et de toute notre vie.

Ce rassemblement se situe bien dans la ligne d'effort continu de la J.M.C. depuis ses origines. Il n'est pas question de donner ici toute l'histoire du mouvement... Voici simplement quelques points de repère.

Fondation.

Désirée le 23 septembre 1929, lors du second Congrès de l'Apostolat Maritime, tenu à Boulogne-sur-Mer, la J.M.C. voit le jour quelques semaines plus tard.

En janvier 1930, la J.M.C. devient, avec la J.O.C., la J.A.C., la J.E.C., l'un des mouvements spécialisés de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.).

La première section J.M.C. prit racine à l'île de Sein. Rapidement, les groupes commencèrent à se former, car le Mouvement fut accueilli dans l'enthousiasme. Le chanoine Havard, de Saint-Malo, et le R. P. Lebreton, alors au Couvent des Dominicains de Paramé, en furent les ardens promoteurs.

Au début, le mouvement s'adressait à tous les jeunes marins, y compris les élèves des écoles d'officiers de la Marine Marchande (appelés « Hydros ») et les marins de la « Royale ». Mais en 1937, les « cols bleus » créent un « service des marins », en liaison avec le service des soldats.

La guerre et l'invasion désorganisent un instant le Mouvement. Mais, en dépit des poursuites de la Gestapo, la J.M.C. reprit vite ses activités. Mettant à profit la présence à terre de nombreux jeunes, elle multiplie ses sessions de formation.

En janvier 1941, elle lance l'idée de l'Apprentissage Maritime. La première école fut ouverte par ses soins à Grandcamp-les-Bains (Calvados). Le secrétaire général de l'époque quitte le mouvement pour fonder l'Association pour la gérance des Ecoles d'Apprentissage Maritime (A.G.E.A.M.). Six mois plus tard, cette initiative fut reprise par les Pouvoirs Publics.

Après la guerre.

La J.M.C. passe par une période de réadaptation. La vie maritime change progressivement. Le Mouvement s'implante davantage dans la pêche artisanale, mais il fait effort pour aller vers les jeunes de la pêche industrielle et ceux de la grande pêche. La J.M.C. Commerce reprend ses activités.

Le 28 janvier 1951, à Léchégat, la J.M.C. célèbre son vingtième anniversaire, et le 27 mars 1955, de nombreux militants se retrouvent à Sainte-Anne-d'Auray pour le vingt-cinquième anniversaire.

Réduite pour un temps à la présence d'un permanent à mi-temps et de l'aumônier, le Mouvement, en accord avec l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, demande un soutien à la J.O.C. (actuellement le Mouvement a trois permanents : le secrétaire général vient de la J.O.C., et les deux autres permanents sont de la J.M.C.).

En avril 1960, Douarnenez accueillit le trentième anniversaire du Mouvement.

Dans le diocèse.

Notre diocèse fut, dès le début, partie prenante dans le Mouvement. Dès 1930, nous trouvons des sections à l'Île de Sein, à Tréboul, à Douarnenez, au Passage-Lanriec...

Des sessions d'étude se tiennent à Quimper, à Lesneven... au Folgoët. Je relève dans « Le Courrier » du 20 février 1932, ce simple compte-rendu : « Retraite du 11 au 14 février, à la Retraite de Lesneven, prêchée par le R. P. Lebre. 22 jeunes y participent. Elle se termine par une journée d'étude au Folgoët, où d'autres jeunes gens vinrent se joindre aux retraitants. Conférence-causerie sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen. Puis messe par l'abbé Havard. Au total 78 jeunes marins de l'Etat, pêcheurs, goémonniers ou élèves des écoles préparatoires à la Marine. Paroisses représentées : Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Kerlouan, Guissény, Le Folgoët, Saint-Pabu (qui, avec Guissény, a fourni le plus fort contingent), Porspoder, Plougastel-Daoulas, Brest et Lanriec ».

A cette époque, il n'y a encore que des sections dispersées, la fédération n'était pas encore constituée. Le mouvement lui-même se cherche, la notion « Action Catholique » n'étant pas encore très clairement définie. Le P. Lebre pousse vers une formation économique, sociale... éveillant les jeunes aux vrais problèmes du milieu.

Comme partout ailleurs, la guerre désorganise le mouvement naissant.

Après la guerre, le premier aumônier fédéral est nommé : M. le chanoine Sévelec. Et à partir de la section de Léchiat (avec l'abbé Pelletier), le mouvement se réorganise et peu à peu reprend son extension.

Très vite, il est présent dans les ports finistériens : Névez, Moëlan, Trégunc, Tréboul, Douarnenez, Poulgoazec, Penmarc'h (qui, avec S. Guénolé et Kéerty, ne constituait qu'une seule paroisse), Locudy, Ouessant, Camaret, Lilia-Plouguerneau, Île de Sein, Molène.

Grâce à Pierre Berrou, du Guilvinec (décédé le 26 mai 1961) la fédération J.M.C. du Finistère se met en route. Il en est le premier président de 1941 à 1945. La J.M.C. lui doit énormément. Je relève, dans le bulletin fédéral « Grand Large » de juillet 1961 ces quelques phrases : « En feuilletant les annales de la J.M.C., on retrouve à chaque page son empreinte. Visiblement, il est l'âme de ce petit groupe de militants qui s'efforcent de vivre l'idéal chrétien dans le milieu maritime. » D'une page à l'autre, nous lisons : « Pierre a visité la section de Léchiat... et au Guilvinec a tenu une réunion avec les gars de St-Guénolé. Pierre récite son chapelet et lit une page d'Évangile tous les soirs. A Concarneau, il a effacé, parmi l'équipage d'un bateau, la mauvaise impression donnée sur les prêtres... Dans le maquis, Pierre pense à ses responsabilités de militants J.M.C.... » Brèves notations, mais qui en disent long sur la vie de foi et l'action de Pierre. A l'instant où il sut quel était son mal, il déclara : « Si le Bon Dieu a besoin de moi ce soir, il n'y a pas de raison d'attendre demain... »

Avec de tels jeunes, la J.M.C. ne pouvait que progresser et assurer une prise en charge réelle des jeunes marins.

Les difficultés ne manquaient certes pas : difficultés de regroupement, sur dues au métier même de marin, difficultés aussi venant des moyens

de déplacements (les aumôniers faisaient du vélo à cette époque !), du ravitaillement même...

Peut-être est-il encore trop tôt pour dire cette histoire de la J.M.C. dans les années d'après-guerre... Ce qui est sûr, c'est qu'on retrouve le nom des jeunes de cette époque **actuellement** en pleine responsabilité dans le milieu maritime...

Ce qui est sûr encore, c'est que les « anciens » de la J.M.C. ont été à l'origine du mouvement des adultes : l'A.C.O.M. (équipes maritimes de l'A.C.O.) dont les premières rencontres remontent à janvier 1958.

Ce qui est sûr aussi : dans ce milieu maritime, si dispersé, la place du prêtre est importante (j'y reviendrai). Là où les prêtres y ont cru, des jeunes ont grandi et pris leurs responsabilités. Dieu seul sait tout le dévouement, tout le temps qu'il leur a fallu pour être avec ces jeunes marins !

Aujourd'hui.

La J.M.C. continue, différente de ce qu'elle fut... et pourtant fidèle au même idéal.

Les jeunes marins sont marqués par un rythme de travail s'accroissant sans cesse, par une inquiétude devant l'avenir du métier, par une vie de plus en plus en mer et coupée du reste de la communauté, par l'absence de loisirs épanouissants, par une absence de vie affective...

C'est à cette vie réelle, concrète des jeunes marins que le mouvement essaie de répondre.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ce point.

En 1965, comme en 1930, la J.M.C. se veut à la jeunesse maritime. Présence de l'Eglise dans la jeunesse maritime.

Notre place de prêtre.

Et ceci nous concerne tous.

Il nous faut y croire.

J'entends parfois cette interrogation : « N'est-ce pas une gageure de maintenir un mouvement de jeunesse parmi les marins, relativement peu nombreux, dispersés, diversifiés (pensons aux marins de la pêche artisanale, à ceux de la pêche industrialisée, à ceux qui sont à Dakar ou en Mauritanie, à ceux qui sont au Commerce...), sans beaucoup de possibilités de moyens de culture ou d'expression ? »

C'est vrai que nous sommes parfois découragés, et pourtant les plus « pauvres », les « plus loin », ne sont-ils pas ces dispersés, ces isolés, ces peu nombreux, ceux que l'on arrive à rencontrer si difficilement du fait même de leur vie ?

Il nous faut y croire... Il nous faut sans cesse nous poser les questions essentielles : « Sur ta parole je jeterai le filet »... « Pierre, m'aimes-tu ? »

Je ne veux pas faire de belles phrases. En guise de conclusion, je me contenterai de citer un extrait de la dernière « Lettre aux aumôniers J.M.C. » : « Le prêtre doit être proche, attentif, fraternel, discrètement « révélateur » à l'occasion de tout.

« Pour ce faire, il importe qu'il soit compétent. Le savoir-faire éducatif est un art.

« Les activités à proposer sont présentées par les « moyens du Mouvement ». Encore faut-il les connaître à fond, tellement que nous devenons capables de les proposer tout naturellement et d'en respecter le « mode d'emploi »

« Et comme toujours, surtout avec les jeunes marins, nos paroles ne porteront que si elles s'appuient sur notre propre témoignage de vie. »

F. G.

Nouvelles

● **M.R.J.C.F.** — Le stage de culture générale a rassemblé cette année à Lesneven 46 jeunes responsables dont 9 du Morbihan et une Algérienne. Durant quinze jours, ces jeunes filles ont étudié ce qui fait leur vie aujourd'hui et cherché leur rôle de jeunes chrétiennes dans un milieu rural en mutation. Une journée de récollection leur a donné l'occasion de mieux percevoir l'appel à un apostolat authentique dans la ligne voulue par le Concile.

● **CROSS NATIONAL U.G.S.E.L.** — Le vendredi 18 février, le cross-national de l'U.G.S.E.L. a été couru dans la campagne de Quimper, à Keramus. Monseigneur l'Auxiliaire et de nombreuses personnalités assistaient aux différentes manifestations de la journée. Un vin d'honneur était offert par M. le Maire à l'Hôtel de Ville en fin de journée.

● **CARRIÈRES AGRICOLES.** — L'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. Un secteur de l'économie française et mondiale qui demande des jeunes à l'esprit ouvert, des hommes et des femmes lucides et dynamiques : l'Agriculture. Elle évolue à grande allure et exige désormais des cadres préparés à affronter de multiples problèmes. Consciente de ces besoins, l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers vise à doter ses élèves d'une connaissance concrète des problèmes de l'agriculteur et parallèlement d'un entraînement aux méthodes de travail du technicien et de l'économiste. Ainsi formé, ce jeune cadre sera susceptible de promouvoir, pour le plus grand bien de la profession, un dialogue entre les divers spécialistes appelés à concourir à son développement.

Fondée en 1898, l'E.S.A. d'Angers vient d'entrer dans de nouveaux bâtiments plus adaptés à ses besoins. Elle compte actuellement 236 étudiants encadrés par un corps professoral de 65 membres. A la disposition de l'ensemble, elle met, outre une bibliothèque spécialisée et des salles de travail pour groupes restreints : deux laboratoires de chimie, un laboratoire de biologie, un laboratoire de géologie, un laboratoire de physique, un laboratoire de mécanique, un laboratoire de langues.

L'admission à l'E.S.A. se fait par sélection de titulaires (garçons et filles) des baccalauréats scientifiques ou du brevet de technicien agricole. Une promotion compte environ 60 élèves. La durée des études est de quatre années sanctionnées par le diplôme d'Ingénieur en Agriculture. Le régime des études est l'externat (rétribution annuelle : 1.200 fr.). Les étudiants peuvent bénéficier de bourses nationales octroyées sur examen de dossier, par le Ministère de l'Agriculture.

Pour tous renseignements, s'adresser : E.S.A., Boîte Postale 102, 49 - Angers (Tél. 88-25-86).

● **PAX.** — Au sommaire de janvier de la chronique trimestrielle de l'abbaye de Landévennec : *Notre église*, par le Père Abbé (« si spacieuse qu'elle puisse être, la nef réservée aux fidèles s'est trouvée répondre aux besoins des messes de nos dimanches d'été et des jours d'affluence de certains groupes... »), *L'Eglise et le monde ont-ils besoin des moines aujourd'hui ?* par Mgr Guyot, un texte sur l'admiration, une chronique monastique des publications bretonnes, deux traductions bretonnes d'hymnes latines, etc.,

Un appel nouveau

Du plus âgé au plus jeune, nous avons tous besoin d'être recyclés, tantôt pour plus de fermeté, tantôt pour plus de hardiesse. Vatican II a renouvelé trop d'aspects de la vie de l'Eglise, pour que nous ne méditations pas ses enseignements, au cours d'échanges réguliers, ordonnés, informés et pratiques. C'est en nous, maintenant, que le Concile doit vivre...

Le devoir missionnaire qui nous incombe, impose aux doyennés de prendre corps et de se manifester avec gravité et vigueur. L'esprit de l'Eglise appelle les curés - dont je suis - non seulement à des abandons de souveraineté, mais au partage des responsabilités et au concours des efforts. Impossible, me semble-t-il, d'atermoyer, sans faire obstacle au bien commun, au bien des fidèles et à celui du clergé peut-être plus que nous le pensons, au bien des prêtres. L'épanouissement des vocations, si j'en crois l'expérience des retraites qu'il m'arrive de prêcher aux plus jeunes, demande des perspectives renouvelées.

Qu'un certain « attendre et voir » ait ici ou là persisté, c'est sans doute par malentendu. Nous voudrions qu'entre la Hiérarchie et nos paroisses existent des consultations, qui nous tiennent au courant de ce qui se prépare et qui tiennent compte de nos points de vue. Mais, précisément, c'est déjà dans la fonction des doyennés et ce sera demain celle des autres institutions qui verront le jour. Nous allons nous trouver sans excuse.

L'unité du sacerdoce diocésain est au principe de tout renouvellement. La doctrine du Concile nous sera sur ce point d'un précieux secours. L'Ordo nous répartit entre les directions générales, les paroisses, les mouvements d'Action Catholique, les établissements d'enseignement... Voilà une multitude de fonctions. Si cette distribution signifiait que le curé n'est que curé, l'enseignant qu'enseignant, l'aumônier d'action catholique que spécialisé, ce serait un vrai désastre. Il n'y aurait plus de presbytérisme. Assurément nous avons reçu délégation de l'évêque pour un office particulier, mais parce qu'il participe au sacerdoce de l'évêque, chacun de nous ne peut avoir qu'un esprit de pastorale universelle. C'est cet esprit qui doit affermir la cohésion du diocèse.

Unité du sacerdoce et aussi accession des fidèles à leurs responsabilités propres. C'est à bon droit la préoccupation majeure de la Direction pour l'apostolat des laïcs. Il ne suffit pas de faire appel aux « bons laïcs », version moderne des « bons jeunes gens » d'autrefois. Ceux-là nous cachent les autres plus difficiles, mais difficiles parce que la vie n'est pas commode et qu'ils sont vrais. Certes, ils ont à être formés suivant les normes de Vatican II, leur rôle ne relève pas de l'arbitraire, l'Eglise se tient aussi loin de la démagogie que du despotisme. Mais leur présence s'affirmera nécessairement par des initiatives. Habités à tout assumer, nous aurons de temps à autre l'impression que tout nous échappe. Alors, il nous faudra faire oraison. Ce n'est pas renier notre mission, mais l'accomplir que de confier à l'expérience humaine et à l'esprit de foi d'un laïc authentique, la part qui lui revient.

Des « structures », des « institutions », voilà des mots que nous allons entendre. Peut-être d'ailleurs avec un peu d'agacement. C'est qu'ils n'évoquent encore que la mise en place des cadres. Or, le Concile réclame tout autre chose que des exécuteurs testamentaires ou des hommes de main. L'histoire, à cet égard, est maîtresse de vérité... Le Concile de Trente n'a transfiguré notre pays qu'à travers les saints. La question d'aujourd'hui n'est pas simplement de savoir quels trains d'Ordonnances vont faire suite à Vatican II. Elle est, au fond, tout autre : verrons-nous surgir demain un Bérulle, un François de Sales, un Vincent de Paul, un Ollier ? Assisterons-nous chez les laïcs, au mouvement de conversion réfléchi, d'apostolat intrépide et de résurrection que connut cette époque ?

Notre devoir est de travailler humblement, demandant à Dieu de faire surgir ces irremplaçables messagers. A nous de préparer la terre d'où ils sortiront. Notre sacerdoce a reçu de l'Esprit Saint un appel nouveau. A nous d'être d'autant plus pauvres que noire monde s'enrichit, pauvres jusqu'au bout de notre vie. D'autant plus consacrés de cœur que nous sommes des hommes. D'autant plus attachés à la Parole de Dieu que notre siècle est savant. D'autant plus fixés dans la plénitude reçue une fois pour toutes en Jésus-Christ, que se cherche une civilisation de puissance et de bonheur.

On a coutume de dire qu'au petit matin, le jour apparaît comme en tremblant. En vérité, des temps merveilleux se préparent et c'est nous qui tremblons devant le Jour de Dieu.

Abbé PÉZERIL, curé de St Jacques du Haut-Pas, Paris.

● **SESSIONS MUSICALES EN BRETAGNE.** — Le Centre de Formation Musicale de Bretagne, 8, rue G. Dottin, Rennes, communique :

SESSIONS DE DOUARNENEZ

Dates. — Camp chantant pour adolescentes : du 12 au 30 juillet. Session flûte et guitare : du 19 au 30 juillet.

— Louis Liébard nous assure des cours de technique vocale et de chant choral.

— Ruth Maria Paas, professeur à la Musikakadémie de Kassel (Allemagne), flutiste (traversière et flûte à bec), est une spécialiste des petits ensembles musicaux.

— Guy Robert, professeur de guitare à Paris, soliste à la Radio, dirigera l'atelier de guitare.

Le camp chantant s'adresse aux adolescents (14 à 18 ans) qui ont déjà quelques notions musicales.

Le stage de flûte à bec et guitare est réservé aux adultes qui connaissent un peu ces instruments et désirent se perfectionner.

AUTRES SESSIONS

— Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine) : session de pédagogie Ward du 11 au 26 juillet (pour 2^e, 3^e, 4^e degrés) et du 11 au 28 juillet (pour 1^{er} degré) ; et session pour professeurs de C.E.G. du 11 au 18 juillet.

— Etreilles (Ille-et-Vilaine) : session d'harmonium du 4 au 9 septembre.

La Formation Chrétienne des Tout-Petits

Le Centre National de l'Enseignement Religieux lance :

" Pomme d'Api "

Cette nouvelle revue se propose d'aider les parents dans leur tâche éducatrice à l'égard de leurs enfants, et spécialement en ce qui concerne l'éducation religieuse. A cet âge, la foi de l'enfant est largement dépendante de la foi de son milieu familial. Mais les familles chrétiennes manquaient jusqu'alors, en France, d'un instrument de grande qualité et de large diffusion leur permettant de favoriser l'éveil de la conscience religieuse chez leurs tout-petits. Ce manque était aussi ressenti par les jardinières d'enfants, les institutrices d'écoles maternelles et en général tous les éducateurs des petits. La revue « Pomme d'Api » veut répondre à ce besoin.

Le club des mamans.

Pour atteindre vraiment son but (une aide apportée aux parents et éducateurs) le Centre National de l'Enseignement Religieux lance un club des mamans. Ouvert non seulement aux mères de famille, mais à toutes celles (catéchistes, jardinières d'enfants, religieuses, etc...) qui travaillent à l'éducation des petits, ce club s'exprimera dans la revue « Pomme d'Api » (quatre pages seront réservées à cet effet), et entretiendra autour de « Pomme d'Api » un courant d'idées et d'échanges, constituant une mine d'expériences et d'informations pédagogiques. Les membres de ce club bénéficieront d'une réduction sur l'abonnement à « Pomme d'Api » et pourront correspondre avec des spécialistes de l'éducation religieuse.

Originalité.

Le but recherché par le Centre National de l'Enseignement Religieux étant de favoriser l'action éducative, par une pédagogie religieuse, « Pomme d'Api » prendra forcément une physionomie originale dans l'éventail de la presse destinée aux jeunes enfants. Cette revue ne se veut en concurrence avec personne. L'effort réalisé, par exemple, par « Perlin et Pinpin », pour assurer une imprégnation chrétienne dans la vie des tout-petits, gardera toute sa valeur. L'instrument nouveau offert aux parents et éducateurs, aura une visée à dominante cathéchétique.

Qualités techniques.

Une devise à « Pomme d'Api » : le public des petits n'est pas un petit public. Aussi l'équipe de rédaction s'est-elle tournée délibérément vers la qualité :

— Qualités techniques : papier épais et mat, impression quatre couleurs sur toutes les pages ;

— Qualités rédactionnelles : collaboration de grands auteurs, des meilleurs dessinateurs pour enfants existant actuellement en France. Prise

en charge technique par le groupe des publications jeunes de la Bonne Presse.

Précisons enfin :

... que « Pomme d'Api » aura 32 pages et coûte 1,50 F. Le numéro 1 sortira durant la première quinzaine du mois de mars 1966.

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET

Tél. 13.69 Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC

Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION**

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

LOURDES

HOTEL DE LYON

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**



Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10°)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT
et de Travaux Publics**

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

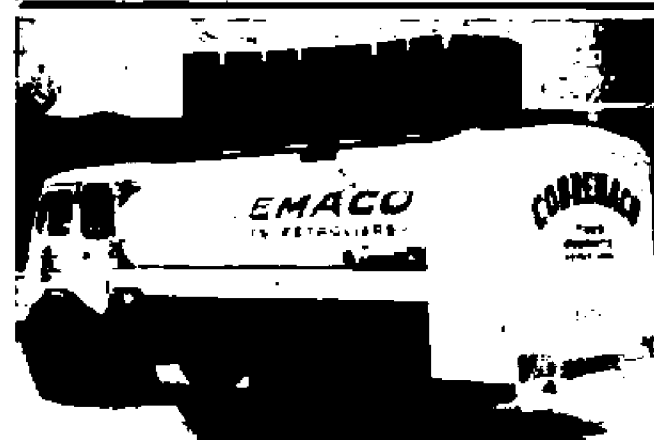


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 10

Vendredi 11 mars 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- aumônier adjoint de la Retraite, Lesneven, M. Jean-Baptiste Abhervé-Guéguen, recteur de Lanrivoaré,
- recteur de Lanrivoaré, M. Goulven Jézéquel, recteur de Brennilis.

JOURNÉE NATIONALE J.E.C.

La journée nationale de la J.E.C.-J.E.C.F. aura lieu, là où existent des équipes de ces mouvements, le dimanche 13 mars. Elle pourra aussi avoir lieu le dimanche 20 mars dans les paroisses d'où sont originaires des militants et des militantes..

Monseigneur l'Evêque demande que cette journée soit annoncée en chaire, et la vente d'images à la porte des églises recommandée dans les paroisses intéressées. On pourrait s'inspirer du texte suivant :

Le nombre des scolaires et des étudiants dans notre département va sans cesse croissant. Soumis à toutes sortes d'influences dans un monde complexe et difficile, beaucoup de ces jeunes risquent de se trouver désemparer s'il n'y a pas parmi eux des militants, vrais témoins de l'Evangile, qui les aident à se faire une conception chrétienne du monde et à vivre leur foi pendant tout le temps de leurs études.

Des militants existent, bien qu'ils soient loin d'être assez nombreux. Ne gagnant pas encore leur vie, ils ne peuvent eux-mêmes donner l'argent dont leurs mouvements ne peuvent se passer : fonctionnements des secrétariats nationaux et fédéraux, publication de brochures et de journaux, déplacements des responsables, organisation de centres de formation, tout cela exige des ressources.

La Journée Nationale permettra à la J.E.C.-J.E.C.F. de trouver au moins une partie de ces ressources. Elle sera aussi pour les militants et militantes qui présenteront des images aux portes des églises l'occasion de faire connaître leurs mouvements à toute la communauté chrétienne. Nous vous demandons de leur accorder le meilleur accueil.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

On trouvera ci-dessous l'itinéraire déjà publié, mais complété cette fois par les Confirmations sans Visite pastorale.

Preuve du baptême. — Avant d'admettre à la confirmation, comme à la première communion, le clergé s'assurera que l'enfant a bien été baptisé. Des faits récents invitent à être particulièrement vigilant sur ce point.

La date et le lieu du baptême doivent figurer sur le billet de confirmation, même s'il a eu lieu dans la paroisse.

Parrains et marraines. — Aucune dérogation à l'article 189 ne sera accordée. Même si le nombre des confirmands est peu élevé, il y aura plusieurs parrains et marraines ; la coutume : un seul parrain, une seule marraine pour tous, est définitivement écartée.

Itinéraire de la Visite Pastorale avec Confirmation

- lundi 14 mars : 9 h. 30, Clohars-Carnoët (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Baye (id.).
- mardi 15 : 10 h, Mellac (id.). 14 h. 30, Tréméven (id.).
- mercredi 16 : 10 h, Saint-Thurien (id.). 14 h. 30, Querrien (id.).
- jeudi 17 : 10 h, Arzano (id.). 14 h. 30, Rédéné (id.).
- dimanche 20 mars : 10 h., Locunolé (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Guilligomarc'h (id.).
- lundi 21 : 9 h. 30, Bannalec (id.). 14 h. 30, Le Trévoux (id.).
- dimanche 27 mars : 10 h., Kernével (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Melgven (id.).
- lundi 28 : 9 h. 30, Riec-sur-Belon (id.). 14 h. 30, Névez (id.).
- mardi 29 : 10 h, Nizon (id.). 14 h. 30, Pont-Aven (id.).
- mercredi 30 : 9 h. 30, Moëlan-sur-Mer (id.).
- mercredi 13 avril : 10 h., Saint-Coulitz (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Cast (id.).
- jeudi 14 : 10 h., Port-Launay (id.). 14 h. 30, Saint-Ségal (id.).
- dimanche 17 avril : 10 h., Ploéven (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Plomodiern (id.).
- lundi 18 : 9 h. 30, Plonévez-Porzay (id.). 14 h. 30, Quéménéven (id.).
- mardi 19 : 10 h, Kerlaz (id.). 14 h. 30, Saint-Nic (id.). 16 h. 30, Locronan (id.).
- vendredi 22 : 10 h, Trégarvan (id.). 14 h. 30, Dinéault (id.).
- dimanche 24 avril : 10 h., Argol (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lanvéoc (id.).
- lundi 25 : 9 h. 30, Camaret (id.). 14 h. 30, Roscanvel (id.).
- mercredi 27 : 10 h., Telgruc (id.). 14 h. 30, Landévennec (id.).

- mercredi 11 mai : 9 h. 30, Le Faou (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Rosnoën (id.).
- jeudi 12 : 9 h. 30, Pont-de-Buis (id.). 14 h. 30, Lopérec (id.).
- lundi 16 mai : 10 h., Quimerc'h (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Rumen-gol (id.).
- mardi 17 : 10 h., Cléden-Poher (id.). 14 h. 30, Saint-Hernin (id.).
- mercredi 18 : 10 h, Kergloff (id.). 14 h. 30, Motreff (id.).
- lundi 23 mai : 10 h., Poullaouen (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Plou-névél (id.).
- mardi 24 : 10 h, Spézet (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Laz (id.). 9 h. 30, Pleyben (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Le Cloître-Pleyben (id.).
- mercredi 25 : 9 h. 30, Châteauneuf-du-Faou (Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Collorec (Mgr l'Evêque). 15 h, Saint-Rivoal (Mgr l'Auxiliaire).
- jeudi 26 : 10 h, Saint-Goazec (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Lande-leau (id.). 10 h, Brasparts (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lothey (id.).
- mardi 31 mai : 10 h., Lennon (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Gouézec (id.).
- mercredi 1^{er} juin : 10 h., Leuhan (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Tré-gourez (id.). 10 h, Lannédern (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Loqueffret
- jeudi 2 : 10 h, Saint-Thois (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Plonévez-du-Faou (id.).
- lundi 6 juin : 10 h., Saint-Herbot (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Berrien (id.).
- jeudi 9 : 10 h, La Feuillée (id.). 14 h. 30, Botmeur.
- lundi 13 juin : 9 h. 30, Huelgoat (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Bren-nilis (id.).
- mardi 14 : 10 h, Scrignac (id.). 14 h. 30, Bolazec (id.).
- mercredi 15 : 10 h, Plouyé (id.). 14 h. 30, Locmaria-Berrien (id.).

Itinéraire de la Confirmation sans Visite pastorale

S. Exc. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), a bien voulu cette année encore assurer les Confirmations sans Visite pastorale

- mardi 22 mars : 10 h, Carhaix.
- lundi 16 mai : 17 h, Tréboul.
- mardi 17 : 10 h, Douarnenez. 14 h. 30, Ploaré.
- mercredi 18 : 10 h, Pont-l'Abbé. 14 h. 30, Guilvinec.
- mercredi 1^{er} juin : 10 h., Scaër. 14 h. 30, Rosporden.
- jeudi 2 : 10 h., Châteaulin. 14 h. 30, Crozon.

- vendredi 3 : 10 h., Le Passage, Concarneau. 14 h. 30, Lanriec (Mgr Robert) et Beuzec-Conn (Mgr l'Auxiliaire). 17 h., Concarneau (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire).
- samedi 4 : 10 h. et 14 h. 30, Quimperlé.
- lundi 6 juin : 10 h., Locmaria, Quimper. 14 h. 30, Ergué-Armel. 17 h., Ste-Thérèse.
- mardi 7 : 10 h., St-Mathieu. 14 h. 30, Moulin-Vert.
- mercredi 8 : 10 h. et 14 h. 30, Ste-Bernadette. 20 h. 30, Penhars.
- jeudi 9 : 10 h., S. Corentin. 14 h. 30 et 17 h., Kerfeunteun.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Voici les dates des prochaines récollections, dont la première réunion commence partout à 9 h. 30 (les dates de Quimper et de Lesneven seront communiquées ultérieurement) :

- Brest, le 5-6 avril.
- Carhaix, le 1^{er} avril.
- Châteaulin, le 31 mars.
- Concarneau, le 6 avril.
- Douarnenez, le 5 avril.
- Huelgoat, le 5 avril.
- Landerneau, le 6 avril.
- Landivisiau, le 5 avril.
- Morlaix, le 4 avril.
- Pont-l'Abbé, le 1^{er} avril.
- Quimperlé, le 4 avril.
- Saint-Pol-de-Léon, le 6 avril.
- Saint-Renan, le 2 avril.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

A. — Allocations scolaires

Les Directeurs et Directrices d'école voudront bien adresser pour le 20 mars aux Inspecteurs primaires de leurs circonscriptions un état précisant le nombre d'élèves inscrits dans leur école à la date du 10 mars. Utiliser le format 21 × 27. Indiquer le nombre d'élèves par classe en précisant chaque fois « classe sous contrat » ou « classe hors contrat ». Nous rappelons que les élèves ouvrant droit à l'allocation scolaire sont ceux inscrits dans les classes maternelles, enfantines et primaires et dans les classes de 6^e à 3^e sous contrat ou hors contrat.

Cette même formalité sera à remplir avant le 20 juin pour les élèves inscrits à la date du 10 juin.

B. — Vaccination par le B.C.G.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous communique :

«... J'ai l'honneur de vous rappeler qu'aux termes de la loi n° 507 du 6 janvier 1950, les enfants d'âge scolaire, fréquentant les éta-

blissements d'Enseignement et d'Education de tous ordres, sont soumis à la vaccination obligatoire par le B.C.G., sauf contre-indications médicales reconnues conformément au décret du 11 mai 1955.

« Dans ces conditions, pour toute inscription d'un élève dans une classe quelconque de vos établissements, vous devez exiger la présentation d'un certificat de vaccination par le B.C.G.

« Il ne vous échappera pas combien, en cas de manquement à cette règle et de contagion ultérieure, votre responsabilité serait engagée... »

WEEK-END DE FIANCÉS

Un week-end de fiancés aura lieu à Ker-Anna, route du Vieux-Saint-Marc, Brest, du vendredi soir 25 mars (20 h. 30) au dimanche 27 (17 h.). — S'inscrire à la Direction des Œuvres, 39, rue Camille Desmoulins, Brest (tél. 44.19.01).

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale pour les Paralysés et Infirmes civils est fixée au dimanche 13 mars.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— M. François Marie Ollivier, chanoine honoraire, ancien curé-doyen de Lannilis, rappelé à Dieu le 3 mars.

Né le 4 septembre 1886 à Plounéour-Trez. Etudes Secondaires à Lesneven. Prêtre le 17 décembre 1910. Fin 1910, surveillant puis professeur à l'Institution N.-D. de Bon-Secours, Brest. Août 1924, professeur à l'Institution S. François, Lesneven. Septembre 1937, curé-doyen d'Arzano. Novembre 1940, curé-doyen de Lannilis. Décembre 1947, chanoine honoraire. Mars 1952, se retire à Plounéour-Trez.

— M. Albert Lozac'hmeur, chanoine honoraire, ancien recteur du Juch, rappelé à Dieu le 5 mars.

Né le 18 mai 1886 à Tréboul. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1910. Octobre 1910, instituteur à Pont-Croix (brancardier à la guerre 1914-1918, deux citations). Août 1929, vicaire à Pont-Croix. Novembre 1935, directeur de l'école Sainte-Croix, Quimperlé. Septembre 1937, recteur du Juch (aumônier divisionnaire volontaire à la guerre 1939-1940). Décembre 1954, doyen honoraire. Juin 1960, chanoine honoraire. Mai 1963, retiré à Combrit.

● LA CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE fait paraître une plaquette sur le Cardinal Gerlier, ancien archevêque de Lyon. L'exemplaire 6 francs (C.C.P. Lyon 65.78).

Réflexions sur la situation économique et sociale actuelle

Des événements douloureux : fermetures d'entreprises, conversions, licenciements, crises aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture et le commerce, ont attiré l'attention ces dernières années sur la situation difficile de l'emploi pour un certain nombre de travailleurs.

Ces faits ne sont pas liés seulement à des difficultés passagères dont semble sortir aujourd'hui l'économie française, mais plus profondément à une mutation radicale de notre civilisation. De ce fait, ils peuvent aller encore en se multipliant.

Par-delà les crises locales, c'est en effet la société tout entière qui change et qui entre dans une ère nouvelle.

La nouveauté ne réside pas d'abord dans l'accroissement de la consommation ou dans l'allongement des loisirs, réalités qui intéressent encore trop inégalement les diverses catégories sociales. Elle consiste dans la recherche généralisée et systématique de la production pour elle-même, sous la double pression de l'accroissement démographique et du progrès des sciences et des techniques. Des biens sont produits qui ne sont pas simplement matériels, mais aussi du domaine des services, des transports, des loisirs, des moyens de communication entre les hommes. Mais plus important est le dynamisme créateur qui se manifeste ici, visant à une prise de possession croissante de l'univers et de ses ressources par l'homme.

Ce phénomène se caractérise aussi par son extension : il est international et se déroule à l'échelle de l'univers, créant une interdépendance entre toutes les nations (1). On l'observe dans le domaine industriel comme dans le domaine agricole. Il concerne à la fois les nations industrialisées et celles qui accèdent aux premiers stades du développement industriel. Mais ces dernières sont trop souvent les victimes d'une interdépendance où l'absence d'une véritable solidarité entraîne des disparités croissantes et redoutables (2).

Il faut enfin souligner l'accélération des mutations suscitées par ce développement économique. Chacun sait désormais qu'il sera contraint par l'évolution des structures économiques et sociales à s'adapter à des conditions nouvelles d'existence au cours de sa propre vie.

L'Eglise, peuple de Dieu, est présente par ses membres dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'activité économique : agriculteurs, commerçants, ouvriers de l'industrie, techniciens, chercheurs, cadres et dirigeants. Un grand nombre d'entre eux cherchent, avec d'autres hommes, à discerner dans l'ambiguïté du développement actuel les voies que doit suivre l'humanité pour que ce monde qui gémit dans les douleurs de l'enfantement voit naître de sa peine un univers plus humain (3).

Leurs pasteurs, sans se substituer à eux, ni leur fournir des solutions toutes faites, veulent, à la lumière des enseignements récents de l'Eglise, réfléchir avec eux au sens profond de cette entreprise et aux valeurs qu'elle met en cause, à ses exigences et aux orientations qui s'imposent.

Ces réflexions, il est à peine besoin de le dire, n'entendent pas consacrer le régime économique qui est actuellement le nôtre. En effet, les exigences que l'Eglise est appelée à formuler sont valables quel que soit le régime économique et social existant ; elles provoquent sans cesse les hommes à adapter structures et comportements aux développements nouveaux des droits et des devoirs de la personne humaine.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le fait de la croissance

La réalité d'une expansion économique au cours des dernières décennies ne saurait être niée malgré les difficultés présentes. L'Eglise l'a constaté au Concile : « Le progrès dans les modes de production dans l'organisation des échanges de biens et de services a fait de l'économie un instrument apte à mieux satisfaire les besoins accrus de la famille humaine (4). »

Mais trop souvent les travailleurs doivent payer plus lourdement que d'autres catégories sociales le prix de cette croissance. Il n'est pas rare que l'accroissement de la production se traduise par des horaires de travail préjudiciables à la vie familiale et par des cadences nuisibles à l'équilibre nerveux. La concentration, la mécanisation et l'automation entraînent des réductions d'emploi avec leurs multiples conséquences : chômage local, reconversions d'emploi obligatoires, difficultés de reclassement à partir d'un certain âge, déracinements fréquents posant des problèmes humains douloureux. Dans les entreprises et les exploitations marginales, ou en voie de le devenir, employeurs et employés se trouvent parfois en tragique situation d'insécurité. C'est fréquemment le cas dans l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat. S'il est vrai qu'un grand nombre d'hommes bénéficient des fruits de l'expansion économique, il faut reconnaître que certaines catégories sociales en sont plus ou moins privées et ont l'impression fondée d'être lésées.

La croissance, facteur du développement

En dépit de ces conséquences regrettables, tous sont bien conscients que la croissance économique représente un progrès humain. Ils refusent à bon droit toute stagnation et aspirent à voir se poursuivre la progression.

L'Eglise se plaît à reconnaître dans la croissance économique un dynamisme où s'affirme la puissance créatrice donnée par Dieu à l'homme en lui confiant un univers à maîtriser (5). Loin d'inviter à freiner ce progrès, la foi nous ouvre au contraire des horizons tou-

jours plus vastes. Encore faut-il que cette croissance soit mise au service de l'homme afin d'être facteur d'un véritable développement économique et social, lequel implique précisément la subordination de la production à la satisfaction des besoins humains personnels et collectifs. « Le but fondamental d'une telle production n'est pas la seule multiplication des biens produits, ni le profit ou la puissance : c'est le service de l'homme : de l'homme tout entier, selon la hiérarchie de ses besoins matériels comme des exigences de sa vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse ; de tout homme, disons-nous, de tout groupe d'hommes, sans distinction de race ou de continent (6). »

Son caractère impératif

Ainsi envisagée comme facteur du développement, la croissance constitue un véritable devoir moral. Elle doit devenir un projet poursuivi délibérément par tous (7). C'est pourquoi toutes les formes de malthusianisme économique qui entravent la fécondité du travail humain sont contraires à cette puissance créatrice que Dieu a donnée à l'homme. Sans céder au mythe d'un productivisme effréné, l'Eglise se doit de dénoncer ces habitudes restrictives encore profondément enracinées.

Aux yeux d'un croyant, le sous-emploi sous toutes ses formes est un scandale. D'abord au plan des ressources naturelles inexploitées, ou, pire encore, de la destruction systématique des surplus, véritable crime contre l'humanité alors que la faim sévit encore si durement. Mais avant tout au plan du sous-emploi humain, car chacun doit pouvoir mettre en œuvre toutes ses ressources d'intelligence et de caractère dans un travail efficace et productif (8).

Orientation de la croissance

Pour que la croissance soit facteur de développement, il faut en premier lieu reconnaître les besoins nécessaires à l'épanouissement personnel et social de chacun, en tenant compte que certains se traduisent clairement et de façon rentable, tandis que d'autres, et souvent essentiels, sont plus difficiles à définir : tels sont en particulier les besoins des générations futures.

Il faut en second lieu établir une échelle des valeurs et un ordre de priorité. On se contente trop souvent, en effet, d'appréciations quantitatives dans le domaine de la croissance économique. La poursuite du taux de croissance le plus élevé possible ne représente pas une valeur suffisante en elle-même. Ni au plan du revenu national global, ni au plan du niveau de vie individuel, on ne peut se contenter de cette détermination quantitative : il ne s'agit pas seulement de produire et de consommer davantage, il faut s'interroger sur ce qu'on produit et ce qu'on consomme (9).

Ceci nous conduit à dénoncer la notion d'un profit considéré par beaucoup comme le seul régulateur de la croissance économique. Le profit global au plan de la nation est certes un moyen nécessaire de la croissance, mais il ne saurait constituer un critère suffisant de son orientation. Dans ce cas, en effet, les besoins réels mais non

solvables immédiatement risquent d'être méconnus et de demeurer insatisfaits, par exemple, à l'heure actuelle, le logement ou les équipements collectifs. Au plan de l'entreprise, si le profit peut être considéré comme un stimulant, voire une contrainte nécessaire, et comme le signe d'une saine gestion, il ne saurait constituer le critère décisif de son utilité sociale.

La croissance ne peut donc être laissée au libre jeu de mécanismes dits « naturels », car seuls les besoins solvables seront satisfaits et attireront hommes et capitaux, tandis que des secteurs entiers stagneront ou s'enfonceront dans la misère. « Le développement doit demeurer sous le contrôle de l'homme. Il ne doit pas être abandonné à la discrétion d'un petit nombre d'hommes ou de groupes jouissant d'une trop grande puissance économique, ni à celle de la communauté politique ou à celle de quelques nations plus puissantes. Il convient, au contraire, que le plus grand nombre possible d'hommes, à tous les niveaux, et au plan international l'ensemble des nations, puissent prendre une part active à son orientation (10). »

C'est dire que, sur le plan national, il n'appartient pas à la seule autorité publique d'orienter la croissance économique, bien qu'elle ait sur ce point une fonction essentielle. Toute la communauté doit participer à l'élaboration de son économie, les corps intermédiaires, associations ou syndicats, assurant les relais nécessaires entre les personnes et l'Etat (11).

QUELQUES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT

Pour être facteur de développement humain, la croissance économique doit être envisagée de telle sorte qu'elle assure du travail à tous, car chaque homme a « le devoir de travailler loyalement aussi bien que le droit au travail (12) ». Elle pose, en outre, la question du devoir et du pouvoir d'investir.

Le droit au travail

En vertu du principe du droit de tous à un travail qui permette à l'homme de subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, il appartient à la société de s'organiser de sorte que tous les citoyens trouvent suffisamment à s'employer. Le chômage doit être inlassablement combattu. A plus forte raison ne saurait-il être entretenu pour peser sur la légitime progression des salaires et pour assurer par là une discipline des prix. D'autres moyens, tenant compte de l'équilibre nécessaire dans la croissance des différents revenus et de la priorité à accorder à ceux qui sont actuellement les plus faibles, doivent être recherchés et mis en place pour assurer l'expansion dans la stabilité.

Il faut accorder une attention particulière à ceux que la société considère comme des inadaptés. Il convient de chercher des formes d'intégration pour ceux qui risquent d'être constamment rejetés en raison de leur manque d'aptitudes ou de troubles souvent provoqués chez eux par une société trop dure (13).

Si nous ne voulons pas que le droit au travail reste une formule vide de sens, il faut en outre préparer tous les hommes à jouer, selon

leurs capacités, un rôle actif dans la vie économique par une formation professionnelle adaptée aux besoins et aux possibilités de l'économie ; mais plus encore, par une promotion de tous à un niveau culturel qui rende possibles les adaptations et les conversions ultérieures nécessaires (14).

Le devoir et le pouvoir d'investir.

Les investissements doivent contribuer à assurer un travail productif tant à la population active d'aujourd'hui qu'à celle de la génération suivante (15).

Il y a un devoir d'investir qui concerne les diverses collectivités et les pouvoirs publics, et même assez souvent les particuliers. L'investissement suppose, en effet, le refus de consommation immédiate d'une part de son revenu ; cette part, constituée par l'épargne privée et publique, est destinée à financer les divers besoins d'équipement. Il n'en est certes pas question pour trop de personnes et de ménages en raison de leurs ressources actuelles. Mais le devoir de concourir à une épargne qui s'investisse à long terme s'impose à tous ceux dont le revenu dépasse, et parfois de beaucoup, le taux moyen du revenu individuel dans la nation. C'est ici l'une des formes d'exercice de la fonction sociale de la propriété privée.

Cette forme d'épargne volontaire exige qu'on résiste à la propension à chercher avant tout le plus haut niveau possible de consommation. Les abus de la publicité, avec les besoins artificiels qu'elle suscite, la recherche d'un gain immédiat à travers les formes diverses de la spéculation, spécialement en matière foncière, freinent trop souvent les investissements productifs..

Ce devoir d'investir entraîne chez tous ceux qui en ont la capacité, et aux divers niveaux de responsabilités, le devoir d'entreprendre, malgré les risques et les difficultés que comporte cette tâche. Mais on doit exiger des chefs d'entreprise, outre la compétence en matière de gestion, la conscience de leurs responsabilités tant à l'égard des travailleurs qu'à l'égard du bien commun.

Quant au pouvoir d'investir, il pose de graves problèmes à la conscience. On constate trop d'investissements pour des biens et des services d'une utilité sociale douteuse, alors que les besoins primaires de tant d'hommes ne sont pas satisfaits. On constate aussi que trop peu d'investissements se tournent spontanément vers des régions menacées de se vider de toute substance. Mettant en cause la vie de tant d'hommes, le pouvoir d'investir ne peut être laissé aux décisions d'un seul. Il doit être opéré en fonction de tous les partenaires sociaux et sous le contrôle des pouvoirs publics (16).

L'autofinancement des entreprises, en particulier, fait naître au bénéfice des travailleurs un certain « titre de créance » (17), surtout lorsqu'il est acquis par une pression sur les salaires. Il est urgent de pousser l'étude de ce phénomène complexe et des expériences d'où peuvent se dégager des solutions constructives. Dans sa nature, sa formation et son utilisation, l'autofinancement est au centre de droits multiples qu'il faut reconnaître, assurer et organiser avec la participation des divers intéressés.

MAITRISE DE LA CROISSANCE

La croissance économique que nous connaissons présente un caractère désordonné. Non seulement l'expansion est périodiquement suspendue par des phases de stagnation ou même de léger recul, mais cette expansion est trop inégale selon les secteurs et selon les régions. Trop souvent se manifestent des égoïsmes collectifs qui brisent la solidarité qui devrait exister entre professions, entreprises et régions, ou qui aboutissent à des situations de domination de la part d'entreprises, de régions ou de nations les plus favorisées.

a) **A long terme**, l'harmonie et la continuité de la croissance exigent une prévision qui doit être l'œuvre de tous : pouvoirs publics, régions, représentants des secteurs de l'économie nationale et des groupes sociaux au sein de la nation.

Trop de catastrophes n'ont pour cause qu'une insuffisance dans la prévision des évolutions et le manque de courage pour prendre à temps les mesures nécessaires.

Un grave devoir de prévision s'impose donc pour assurer la maîtrise du développement dans le respect de sa finalité : le service des hommes, au lieu de l'abandonner au jeu de mécanismes aveugles.

Cette prévision doit s'opérer à tous les plans, c'est-à-dire aussi bien au plan national qu'au plan régional, à celui de la profession comme à celui de chaque entreprise. Tous ceux qui, à des titres divers, prennent part à l'activité économique doivent pouvoir participer à cette prévision.

Cela vaut d'abord au plan de l'entreprise où, sans préjudice de la nécessaire unité de direction, il faut rechercher des modalités qui permettent une participation active des travailleurs à l'élaboration, au contrôle comme à l'exécution de décisions qui les concernent au premier chef (18). Souvent, ils ne sont informés que trop tardivement de mesures les atteignant dans leur vie personnelle et familiale.

Cela vaut également aux autres échelons : professions, régions, institutions nationales et internationales, où il faut que les organisations syndicales, entre autres, aient la possibilité de participer à l'effort de prévision et d'orientation (19).

Cette prévision ne saurait être effectuée sans une concertation permanente entre les divers agents de l'activité économique. Les conséquences inhumaines d'une concurrence aveugle, appuyée sur les principes du libéralisme économique, sont trop évidentes dans une situation de croissance continue. Aussi, les initiatives économiques doivent être intégrées organiquement dans un projet d'ensemble élaboré par les différents groupes intéressés et dont la définition dernière constitue la responsabilité propre des pouvoirs publics (20).

Rappelons enfin que la solidarité entre les nations dans la communauté mondiale exige une coordination progressive des projets nationaux au sein de programmes plus vastes. Ceci implique la mise en place progressive d'une « autorité publique de compétence universelle » (21).

b) **A court terme**, il importe de chercher à assurer à tous des conditions nouvelles de sécurité. En particulier, certaines mutations profes-

sionnelles ou territoriales sont à l'heure actuelle génératrices de troubles graves dans la vie des personnes et des familles, en raison des conditions dans lesquelles elles sont effectuées. Or, bien des drames pourraient être évités si ces changements étaient prévus à temps et si leur rythme pouvait être contrôlé comme il l'est parfois.

D'abord, il devrait être possible, en certains cas, de créer de nouveaux emplois dans la région même, car il est préférable de déplacer le capital pour rejoindre la main-d'œuvre plutôt que de déraciner des personnes et des familles (22).

Le caractère inévitable de certaines migrations exige, ensuite, qu'on accorde une véritable priorité à une politique qui assure à tous :

— Des possibilités de formation professionnelle à tout âge, en garantissant ainsi aux personnes et aux familles privées de leur emploi précédent un reclassement satisfaisant et des ressources suffisantes (23).

— Des possibilités de logement : dans ce domaine, l'effort le plus énergique semble aujourd'hui requis afin que cesse le scandale d'une politique du logement qui interdit aux pères de famille à revenus modestes la possibilité d'avoir un toit là où ils trouvent du travail.

— Des possibilités de vie collective, enfin, grâce à un effort d'urbanisation et d'aménagement du territoire. En leur absence, il n'y aurait d'autre perspective que d'aller grossir des concentrations démesurées et sans âme, humainement dégradantes et parfois économiquement onéreuses : à tel point que l'on pourrait alors parler d'une sorte de « déportation ».

Rappelons encore que le chômage qui résulterait de ces mutations, surtout s'il devenait habituel, ne saurait être accepté ; il ne suffit pas d'assurer aux familles des ressources suffisantes, car le droit au travail est une exigence morale.

CONCLUSIONS

Le contraste entre une économie en croissance et une détérioration de la sécurité dans et par le travail ne saurait être toléré. Ce contraste est l'une de ces contradictions auxquelles les hommes de notre temps deviennent de plus en plus sensibles. Ils sont persuadés, en effet, que les moyens et les ressources dont dispose le monde actuel doivent permettre de corriger ce regrettable état de choses.

La société d'aujourd'hui et de demain, pour être vraiment humaine, doit assurer à tous ses membres un travail conforme à leurs capacités, des conditions de vie décentes pour leur famille, une éducation générale et une formation professionnelle adaptée. D'autre part, il faut qu'elle ouvre à tous des possibilités de participer au développement économique en faisant appel à leur responsabilité (24). De plus, tous doivent acquérir une conscience de plus en plus vive de leur solidarité avec les plus défavorisés, tant à l'intérieur de la nation que par rapport aux pays en voie de développement (25).

Tout cela demande de nombreuses réformes dans la vie économique et sociale, et plus profondément une conversion des mentalités et des attitudes (26). Dans leur activité économique, tous ont à tenir

compte d'un certain nombre de valeurs essentielles sans lesquelles elle ne peut atteindre sa finalité humaine : solidarités créées dans le travail, esprit de service, souci du bien commun, conscience de la destination commune des biens, sens des responsabilités chez tout homme.

Ici comme en d'autres domaines, afin de répondre au dessein de Dieu sur l'homme, « il faut honorer et promouvoir la dignité de la personne humaine, sa vocation intégrale et le bien de toute la société. C'est l'homme, en effet, qui est l'auteur, le centre et le but de toute la vie economico-sociale (27) ».

(1) *Mater et Magistra*, n. 203-204. *Pacem in terris*, n. 130 (éd. Fleurus).

(2) Constitution pastorale Vat. II *Gaudium et spes*, n. 63, § 3-4. *Mater et Magistra*, n. 49.

(3) *Mater et Magistra*, n. 260.

(4) *Gaudium et spes*, n. 63, § 2.

(5) *Gaudium et spes*, n. 67, § 2. *Pacem in terris*, n. 150.

(6) *Gaudium et spes*, n. 64.

(7) *Gaudium et spes*, n. 64.

(8) *Gaudium et spes*, n. 66, § 3.

(9) *Mater et Magistra*, n. 180.

(10) *Gaudium et spes*, n. 65, § 1.

(11) *Gaudium et spes*, n. 65, § 2.

(12) *Gaudium et spes*, n. 67, § 2.

(13) *Gaudium et spes*, n. 66, § 3.

(14) *Gaudium et spes*, n. 31. *Pacem in terris*, n. 13.

(15) *Gaudium et spes*, n. 70. *Mater et Magistra*, n. 81.

(16) *Pacem in terris*, n. 65. *Mater et Magistra*, n. 105.

(17) *Mater et Magistra*, n. 77.

(18) *Gaudium et spes*, n. 68, § 1.

(19) *Gaudium et spes*, n. 68, § 2. *Mater et Magistra*, n. 98-100.

(20) *Mater et Magistra*, n. 54.

(21) *Gaudium et spes*, n. 83. *Pacem in terris*, n. 137.

(22) *Gaudium et spes*, n. 66, § 2. *Pacem in terris*, n. 102.

(23) *Gaudium et spes*, n. 66, § 3.

(24) *Gaudium et spes*, n. 68, § 2. *Mater et Magistra*, n. 85.

(25) *Mater et Magistra*, n. 161.

(26) *Gaudium et spes*, n. 63, § 5.

(27) *Gaudium et spes*, n. 63, § 1.

Fêtes de la semaine. — Dimanche 13 mars, 3^e dimanche de Carême. Lundi 14 au vendredi 18, de la férie. Samedi 19, S. Joseph, patron de l'Eglise Universelle. Dimanche 20, 4^e dimanche de Carême.

Nos amis défunts. — Sœur Alexandrine et Sœur Julia, des Filles du Saint-Esprit. Mme Pierre Pouliquen, de Plouédern. Mme Vce François Monot, de Plouescat. M. Joseph Broc'h, de Guissény, frère de M. le Saint-Esprit. Mme Pierre Pouliquen, de Plouédern. Mme Vce François Salaün, de Logonna-Daoulas.

● **MISSEL BILINGUE D'AUTEL.** — Les éditeurs préparent le dernier fascicule du Missel bilingue d'autel, les **MESSES VOTIVES**. Comme pour les préfaces, il sera adressé par les libraires, sans nouvelle demande, aux paroisses, écoles et communautés qui leur avaient commandé ce Missel l'an dernier.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

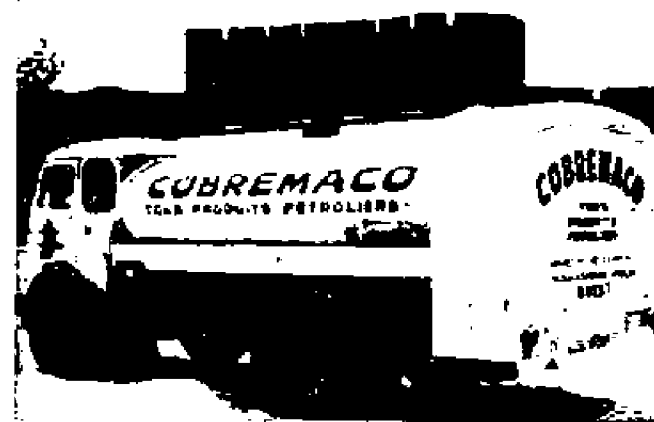


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

31^e Année — N° 11

Vendredi 18 mars 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PASTORALE DU BAPTÊME

Conseils pastoraux et Orientations pratiques

Les Evêques de la Région Apostolique de l'Ouest réunis à Rennes
les 8 et 9 mars 1966, en conformité avec l'étude faite par l'Assemblée
plénière sur le baptême des petits enfants, ont adopté des orientations
pratiques qui sont à appliquer à la lumière des conseils pastoraux qui
suivent :

A) CONSEILS PASTORAUX

1) Il est indispensable d'abord que les prêtres, sous la direction du
doyen, aient étudié le principe de ces orientations pastorales, en aient
saisi l'esprit et se soient mis d'accord sur les applications pratiques.

2) Il convient que les religieuses, les militants d'A. C., les caté-
chistes, les responsables du catéchumat d'adultes, de la préparation
au mariage soient associés à cette réflexion.

3) Il importe également de faire entrer l'ensemble de la commu-
nauté paroissiale dans le climat et dans les modalités de cette nouvelle
action pastorale.

4) Il convient enfin d'en parler dès maintenant à tous les fiancés
lors des conversations préparatoires au mariage.

5) Avant d'appliquer ces nouvelles dispositions, chaque doyen
informera son archidiacre des modalités prévues dans son doyenné.
Un temps d'accoutumance étant nécessaire, on pourra ne pas exiger
immédiatement l'application de l'ensemble des mesures.

Si on le juge utile on indiquera, dans un secteur, les paroisses où
une expérience plus totale pourra être tentée. Et c'est aux archidiacres,
après avis des prêtres de chaque doyenné, qu'il appartiendra de déci-
der de l'application effective de cette pastorale.

Au terme d'une première année d'expérience, un rapport sera
envoyé par les doyens à leur archidiacre en vue d'une confrontation
des résultats et des mises au point nécessaires.

B) ORIENTATIONS PRATIQUES

1) **Demande et Inscription.** — La demande de baptême sera l'occasion d'un premier contact vraiment pastoral avec les parents.

Cette demande sera inscrite sur un registre paroissial.

Autant que possible elle sera faite avant la naissance.

2) **Préparation.** — Le prêtre s'efforcera de rencontrer les parents (ou du moins l'un d'entre eux) pour les aider à réfléchir sur leurs responsabilités de premier éducateur chrétien du futur baptisé.

Il est souhaitable qu'il les visite personnellement.

Quand on le pourra, un dialogue aura lieu ensuite dans le cadre d'une réunion groupant plusieurs foyers. Cette rencontre sera plus fructueuse si des militants d'A. C. ou des membres de la Communauté chrétienne y sont associés.

3) **Parrain et marraine.** — Il serait souhaitable que les parrain et marraine, choisis — au moins l'un d'entre eux — pour leur qualité chrétienne, se joignent aux parents pour être éclairés sur leur part de responsabilité dans l'éducation de la foi de leur filleul.

4) **Temps du baptême.** — Entre la naissance de l'enfant et la célébration du baptême, le délai — sauf exception — n'excédera pas quelques semaines. Il importe d'une part de donner aux parents le temps de réfléchir à la portée religieuse de leur démarche, mais il faut éviter aussi, d'autre part, de paraître faire une discrimination arbitraire entre les fidèles d'une même paroisse.

5) **Danger de mort.** — En cas de danger de mort, l'enfant sera immédiatement baptisé. Le prêtre doit avertir les parents de leur responsabilité à cet égard.

Si un décès survient avant le baptême, les prières de l'Eglise seraient accordées à la demande de la famille qui aurait inscrit l'enfant en vue du baptême.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- Dimanche 20 mars : 10 h., Locunolé (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Guillegomarc'h (id.).
- Lundi 21 : 9 h. 30, Bannalec (id.). 14 h. 30, Le Trévoux (id.).

CONFIRMATIONS A L'ÉVÊCHÉ

La prochaine Confirmation à l'Evêché aura lieu le vendredi 1^{er} avril, à 15 heures. Une autre Confirmation aura lieu à Morlaix, chapelle de l'I.M.P. de Trévidy, route de Plouigneau, le mercredi 30 mars, à 15 h.

Les certificats de baptême doivent être adressés directement au Secrétariat au moins deux jours avant la cérémonie.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES POUR LE CLERGÉ

La seconde série de conférences théologiques sur le Concile sera assurée par le R. P. Heckel, s. j., de l'Action Populaire. Il a bien voulu entrer dans le cadre des deux séries de conférences prévues cette année sur l'Eglise et consacrer trois jours au diocèse pour ce travail.

Au programme, *L'Eglise dans le monde de ce temps* : 1. Présentation générale de la Constitution « Gaudium et Spes » (schéma XIII) ; 2. Analyse du chapitre 3 de la première partie : la signification de l'activité humaine (problème de sa consistance propre) ; 3. La pédagogie des « signes des temps » ; sa portée pour nos efforts dans la pastorale.

Elles auront lieu :

- à Brest, le mardi 3 mai, de 10 h. à 16 h. ;
- à Morlaix, le mercredi 4 mai, de 10 h. à 16 h. au Porsmeur ;
- à Quimper : 1^o) le mercredi 4 mai, en deux temps : a) première partie réservée au clergé de 18 h. à 19 h. ; b) à 20 h. 30, conférence publique, à laquelle le clergé ayant assisté à la première partie est invité à participer, pour entendre le complément de son programme ;
- 2^o) le jeudi 5 mai, de 10 h. à 16 h.

Il n'a pas été possible au R. P. Heckel de nous consacrer plus de temps. Mais vu l'intérêt de sa venue, on voudra bien s'entendre entre confrères pour assurer au maximum la participation à ces conférences, en aménageant au besoin les catéchismes (jusqu'à donner priorité à ces journées).

En vue de prévoir les salles et surtout les repas, nous invitons les participants à **s'inscrire** (en spécifiant s'ils prennent le repas) auprès de l'abbé Paul Perrot, Grand Séminaire, Quimper, avant le 25 avril.

✱

En outre, le R. P. Heckel donnera deux conférences publiques sur le même thème

- à Brest, le mardi 3 mai, à 20 h. 30 ;
- à Quimper, le mercredi 4 mai, à 20 h. 30. — ou ?

Au programme : *L'Eglise dans le monde de ce temps* (présentation de la constitution pastorale « Gaudium et Spes », son enseignement, sa pédagogie, les conversions auxquelles elle invite, notre attitude dans le monde de ce temps).

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Les Aides au Prêtre du Nord-Finistère qui doivent participer au pèlerinage de Rome sont invitées à une réunion à la Retraite de Lesneven le vendredi 25 mars, 14 heures. Les autres Aides peuvent aussi prendre part à cette rencontre pour célébrer ensemble la patronne du Mouvement : Marie, servante du Seigneur. La journée se terminera par une messe de communion à 16 heures.

M.R.J.C.F. : STAGE DE JEUNES MILITANTES

Un stage aura lieu à Lesneven du 3 avril (19 h.) au 8 avril (midi) pour les jeunes filles de 17 à 20 ans. Ce stage a pour but de les aider à s'éveiller à une vie de militantes chrétiennes, à prendre conscience de ce qu'elles font déjà au service de leur milieu et à percevoir de nouveaux appels. Une récollection est placée à la fin du stage.

Les prêtres des paroisses et les religieuses qui connaissent des jeunes susceptibles de profiter de ce stage peuvent les inviter à s'inscrire au Secrétariat M.R.J.C.F., 9, rue du Frou, Quimper, pour le 1^{er} avril.

MOUVEMENT AMES VAILLANTES

Session de Religieuses. — Depuis plusieurs années, les Religieuses Conseillères du Mouvement dans la paroisse n'ont pas eu de session. Le mouvement évolue, s'adapte, et il est bon de faire le point. Une session de deux jours aura lieu à Lesneven (Institution N.-D. de Lourdes) du dimanche 3 avril (19 heures) au mardi 5 dans l'après-midi.

Session de responsables urbaines. — Une session aura lieu à Lesneven (Ecole du Sacré-Cœur) du jeudi 31 mars (19 heures) au samedi 2 avril dans l'après-midi.

Pour ces deux sessions, s'inscrire près de Monique Le Gall, La Retraite, Lesneven.

COLONIES DE VACANCES, CENTRES AÉRÉS, CAMPS

M^r l'abbé Ratte, aumônier national de la commission catholique des centres de vacances, vient nous aider à réfléchir le mercredi 27 avril. Tous les directeurs et animateurs (prêtres, religieux, religieuses, laïcs) sont invités à cette journée. Le lieu et l'horaire seront indiqués plus tard. S'inscrire près de M. l'abbé Ramoné, 9, rue du Frou, Quimper.

● **CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL.** — Le Congrès Eucharistique National aura lieu à Bordeaux du 12 au 14 avril prochains. Il se déroulera sur le thème : « l'Eucharistie clarté du monde nouveau » ou « Le monde nouveau à la lumière de Mysterium fidei ».

Le Congrès de Bordeaux se réalisera selon une nouvelle formule : point de cérémonies triomphales et tout extérieures, mais l'approfondissement du mystère Eucharistique, grâce à l'enseignement de conférenciers compétents, grâce par conséquent à l'étude du mystère Eucharistique et grâce à la prière. — Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser au Secrétariat du Congrès National, 22, rue des Bahutiers, 33 Bordeaux.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 20 mars, 4^e dimanche de Carême. Lundi 21 au jeudi 24, de la férie. Vendredi 25, Annonciation de la B. V. Marie. Samedi 26, de la férie. Dimanche 27, 1^{er} dimanche de la Passion.

Nos amis défunts. — M. Goué, de Kerfeunteun. M. Copy, père de M. l'abbé Copy, vicaire à Scaër. M. Guéguen, frère de M. le Recteur de Pont-de-Buis. M. Auguste Bodénès, de Daoulas. Mlle Lucie Guyomard, de Riec-sur-Bélon. M. Léon Feillet, de Quimper.

**Pour le chant
de l'Ordinaire de la Messe en français**

Au cours de la récente réunion trimestrielle à Rennes, les responsables diocésains de la Musique sacrée de la région apostolique de l'Ouest se sont mis d'accord sur un choix de quelques pièces chantées en français de l'Ordinaire de la messe :

— *Kyrie* : D. Julien (*Messe Festive*, A 66) ; C. Kuhn (*messe à une voix, librairie Notre-Dame à Coutances*) ;

— *Sanctus* : D. Julien (A 66) ; R. Reboud (A 69) ;

— *Agnus* : D. Julien (A 66) ; C. Kuhn ; Cl. Rozier (A 75).

Le critère qui a présidé à ce choix volontairement limité (nous renonçons pour le moment à proposer des « Gloria » ou des « Credo ») est le caractère populaire des différentes pièces ; facilité, étendue peu élevée de la mélodie. Ainsi, ces chants pourront-ils être utilisés sans entraîner un échec. D'autre part, ils réaliseront un commencement d'unification souhaitable sur le plan de la région apostolique. L'habitude de cette unification ainsi créée sera une préparation au temps où apparaîtront, sur le plan national, des œuvres majeures.

Il va sans dire, mais nous le soulignons cependant, que d'importantes raisons pastorales, demandent que soient maintenus les divers « ordinaires » latins utilisés dans nos paroisses, car les délaisser du jour au lendemain serait le meilleur moyen de rendre muettes les nefs de nos églises.

Il est évident que l'on peut très bien associer, dans une même messe, des pièces de l'Ordinaire en grégorien et des pièces de l'Ordinaire en français.

Les paroisses qui ont déjà appris des Ordinaires en français continueront à les utiliser ; mais, par souci d'unité, elles y ajouteront les Ordinaires retenus pour la région apostolique.

Les responsables diocésains de Musique sacrée ont pris ces décisions en accord avec les responsables diocésains de liturgie de la région apostolique.

" La Bible, cette inconnue "

par Yvonne Chauffin

A propos de *la Bible, cette inconnue*, dont voici le deuxième tome : *Du Nil au Jourdain*, Yvonne Chauffin aime à dire : « Ce livre, c'est la manière que j'ai de me raconter la Bible à moi-même. »

Cette très simple et très jolie définition ne peut venir que d'une grande familiarité avec l'Écriture sainte ; elle suppose une lecture assidue, mais une lecture qui a souci de pénétrer dans le texte pour en tirer une vie. Se raconter la Bible sans cette communion vitale reviendrait à la traiter un peu comme les grandes œuvres fabuleuses. L'admiration communicative dont fait preuve l'auteur dans ces deux premiers volumes ne dédaigne pas la beauté du récit ni les leçons de l'histoire, mais elle reflète surtout la foi aidée par la beauté.

Yvonne Chauffin racontant la Bible, c'est la romancière à la recherche d'une aventure humaine qui se poursuit dans un lieu et dans un temps ; c'est l'écrivain, naguère résidant en Égypte, et qui a pris contact avec le langage et les mentalités du Proche-Orient comme si une préparation lointaine devait le conduire vers l'Égypte des Pharaons à l'époque de Moïse.

Dans le premier volume : *Du paradis perdu à la terre de Gessen*, le lecteur avait déjà pu apprécier la manière d'Yvonne Chauffin ; le deuxième apporte une confirmation d'autant plus remarquable que la matière à traiter pouvait paraître aride, notamment dans les chapitres du Lévitique et des Nombres.

Nous suivons le peuple juif et ses chefs depuis le buisson ardent jusqu'à la mort de Moïse : cette extraordinaire figure de l'Ancienne Alliance prend un relief qui tient non pas à la glorification épique souvent choisie par les poètes pour l'évoquer, mais à une restitution soigneuse des faits, des lieux, des hommes. Cette recherche du concret est la caractéristique des deux volumes parus.

Pour y parvenir, Yvonne Chauffin se raconte le livre, c'est-à-dire qu'elle fait apparaître, de dessous l'immense tissu biblique, les principales scènes qui se prêtent à la narration et à la peinture. Ainsi vient la lumière une histoire qui prend tout son poids d'humanité sans perdre son sens sacré. L'auteur s'est toujours montrée sensible à cette vérité humaine de la Bible et il faut avouer qu'elle réussit bien à nous en donner le sentiment.

Mais sa narration, personnelle par bien des côtés, n'est pas une variation gratuite sur des thèmes bibliques. Elle choisit les passages importants, mais c'est pour les traduire en une langue accessible et pour les expliquer au lecteur d'aujourd'hui qui n'aurait pas de formation exagétique ou d'habitudes de lecture.

La Bible, cette inconnue, se recommande auprès d'un large public en ce moment où les chrétiens sont invités à découvrir par eux-mêmes les livres fondamentaux. Yvonne Chauffin les y conduit avec réalisme et conviction.

L. G.

(article de « La Croix »).

La Constitution sur la Pénitence

Les premiers mots de la Constitution Apostolique *Pœnitementi* sont ceux par lesquels Notre-Seigneur, d'après l'évangéliste Saint Marc, inaugura son ministère en Galilée : *repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle* (Marc I, 15). Ces mots, dit le Pape, nous semblent devoir être répétés au moment où l'Église — après la clôture du Concile œcuménique — continue sa route d'un pas plus alerte.

Tous les membres de l'Église, en effet, sont appelés à participer à l'œuvre du Christ et, par conséquent, à son expiation. L'Église elle-même, si elle est, par vocation divine, sainte et irréprochable, est aussi, dans ses membres, sujette aux déficiences ; elle a continuellement besoin de conversion et de renouvellement, et ce renouvellement doit s'accomplir, non seulement de façon intérieure et personnelle, mais aussi de façon extérieure et sociale. Enfin, la mission de l'Église, dans la cité terrestre, est d'indiquer aux hommes le bon usage des biens, de leur apprendre à collaborer à la consécration du monde, mais en même temps d'exhorter ses propres enfants à cette salutaire abstinence, qui leur évitera de se laisser entraver par les biens du monde, dans leur marche vers la patrie céleste.

♦♦

Déjà, dans l'Ancien Testament, la pénitence est présentée comme un acte religieux qui a pour terme l'amour de Dieu. Elle revêt souvent un aspect social et apparaît comme moyen, en même temps que signe, de perfection et de sainteté. Mais elle prend des dimensions nouvelles, infiniment plus vastes et plus profondes, dans le Nouveau Testament. Jésus-Christ accomplit lui-même ce qu'il enseigne, par la prière et le jeûne au désert. Lorsqu'il commence sa mission, par cette joyeuse annonce : *le Royaume de Dieu est proche*, il ajoute aussitôt : *faites pénitence et ayez foi en l'Évangile*.

Au royaume, annoncé par le Christ, l'homme ne peut accéder que par un changement intime de son être, qui lui permet de penser, de juger et d'agir à la lumière de cette sainteté et de cette charité de Dieu, qui se sont manifestées à nous et données en plénitude dans le Fils. L'invitation qu'il nous adresse est d'autant plus impérieuse que le Christ est lui-même le modèle des pénitents : il a voulu subir la peine pour des péchés qui n'étaient pas les siens, mais ceux des autres.

Le Pape rappelle alors le sens des sacrements de baptême et de pénitence : le premier nous configurant à la Passion, à la mort et à la Résurrection du Seigneur, nous obligeant à marcher à sa suite et à continuer son œuvre de salut dans le monde ; le second restaurant le don du baptême dans l'âme blessée par le péché lui rendant sa vigueur, la conciliant avec Dieu et avec l'Église, lui redonnant sa vraie place et lui permettant de remplir de nouveau son rôle dans le Peuple de Dieu.

♦♦

La pénitence garde donc toute sa valeur, mais l'Église, attentive aux signes des temps, doit chercher, outre l'abstinence et le jeûne, des expressions nouvelles plus aptes à réaliser, selon le caractère propre des diverses époques, son vrai but.

Toutefois, le Pape souligne que la véritable pénitence comporte nécessairement un élément d'ascèse, de mortification physique. En effet, notre être tout entier doit y participer, et nous sommes corps et âme. D'autre part, notre nature est fragile, et, à cause même du péché, la chair et l'esprit ont des désirs contraires. L'exercice de mortification du corps n'implique donc aucune condamnation de cette chair, que le Fils de Dieu a daigné assumer ; mais il vise à la libération de l'homme, qui, en raison de la concupiscence, se trouve comme enchaîné par l'élément sensible de son être. Par le « jeûne corporel », l'homme acquiert vigueur et la blessure infligée à la dignité de l'homme par l'intempérance sous toutes ses formes parvient à être guérie.

Encore est-il nécessaire d'éviter le danger toujours renaissant du formalisme et du pharisaïsme, par un rapport intime entre les actes extérieurs de pénitence, la conversion intérieure, la prière et les œuvres de charité. Paul VI présente, à ce sujet, les remarques suivantes :

— L'Eglise, dit-il, insiste d'abord pour que tous pratiquent la vertu de pénitence en remplissant avec courage et persévérance les charges et devoirs de leur état, en supportant avec patience les difficultés du travail quotidien et les incertitudes pénibles de cette vie.

— Ceux qui souffrent d'infirmités ou de maladies, ceux qui sont atteints par la pauvreté ou l'adversité, ceux qui subissent quelque persécution pour leur amour de la justice, sont invités à unir leurs propres épreuves à la souffrance du Christ, de façon à satisfaire ainsi au précepte de la pénitence, mais aussi à obtenir pour leurs frères la vie de la grâce, et, pour eux-mêmes, cette béatitude promise dans l'Evangile ;

— Il faut enfin que le précepte de la pénitence soit accompli de façon plus parfaite, soit par les prêtres, plus intimement liés au Christ par leur caractère sacré, soit par ceux qui, pour suivre de plus près les abaissements du Seigneur et tendre plus efficacement à la perfection de la charité, professent les conseils évangéliques ;

— Mais tous les fidèles, sans exception, sont invités par l'Eglise à répondre au précepte divin de la pénitence par quelques actes de mortification corporelle, indépendamment des renoncements imposés par la vie quotidienne. C'est pour les y aider que le Saint-Siège veut adapter la discipline pénitentielle aux conditions actuelles du monde : rappelant que les trois éléments — prière, jeûne, charité — constituent les moyens traditionnels de pratiquer la pénitence, le Pape décide qu'en dehors du temps de carême, les conférences épiscopales pourront apporter à la législation actuelle de l'abstinence les modifications qu'elles jugeront nécessaires.



Les dispositions pratiques précisent que le carême devra rester, pour l'Eglise entière, le temps de pénitence marqué, notamment par deux jours de jeûne et d'abstinence (mercredi des Cendres et Vendredi-Saint) et par l'abstinence de chaque vendredi.

Pour le reste de l'année, l'abstinence du vendredi est maintenue en principe, mais les conférences épiscopales pourront fixer un autre jour ou substituer à l'abstinence d'autres formes de pénitence, spécialement des œuvres de charité ou des exercices de piété. La loi de l'abstinence n'oblige maintenant qu'à partir de 14 ans accomplis, mais les pasteurs et les parents auront soin d'éduquer les enfants à l'esprit de pénitence.

Pour une meilleure célébration de la liturgie

L'an dernier, la « S. R. » avait consacré son numéro du 9 avril aux célébrations liturgiques des jours saints. Aucune modification n'étant survenue depuis lors, ces suggestions demeurent valables, et l'on pourra s'y reporter (il reste quelques exemplaires disponibles de ce numéro : envoi contre trois timbres de 0,30 f.).

Dans les notes qui suivent, nous nous bornons à deux questions : l'« Exultet » de la nuit pascalle, et le répertoire de chants sur le mystère pascal.

LE CHANT DE L'« EXULTET » EN FRANÇAIS

● La « S. R. » du 9 avril 1965 a donné une solution facile pour le chant de l'« Exultet » en français (à partir du ton solennel pour les oraisons en français).

« Paroisse et liturgie » n° 2/1966 propose une autre formule, intéressante elle aussi par sa simplicité (page 152 ss.).

1°) Pour l'exorde « Exultez de joie... », la revue propose une mélodie du P. Deiss : celle du cantique « Fille de Sion » (fiche Y 3) qui « s'adapte sans difficulté aux strophes de quatre vers et prête à merveille à cet exorde son accent glorieux ».

« Nous avons remarqué, continue la revue, que trois strophes sur les six appellent quasi-nécessairement une réponse de la foule : la première, qui demande que « soit sonnée cette heure triomphale et la victoire d'un si grand roi » et qu'exultent les « serviteurs de Dieu » ; la troisième surtout : « entends vibrer dans ce lieu saint l'acclamation de tout un peuple » ; la quatrième enfin : « ne cessez pas d'en appeler avec moi »... Une brève acclamation de la foule pourrait avantageusement scander le chant du Diacre après chacune des trois strophes indiquées... Le refrain « Fille de Sion, réjouis-toi, car le Seigneur est en toi, en vaillant Sauveur ! » nous a paru tout à fait consonant au genre littéraire de l'Exultet, très nourri de sève biblique, et a sa place en ce contexte pascal. »

2°) Pour la préface. Le dialogue est chanté sur l'air officiel : on termine sur le « la ». Et le diacre, partant de la même note, chante le texte français de la préface sur l'air bien connu de la préface fériale latine ; cet air comporte une flexe (do-si), une médiate (do-si-la-si) et une finale (si-sol-la-si-la). Il suffit de l'adapter aux stiques de la traduction du Missel bilingue (en annexe).

« Outre l'avantage d'être facile à chanter par le Diacre, elle s'adapte elle-aussi à une intervention éventuelle de la foule ; ici, c'est le refrain « Joyeuse lumière, splendeur éternelle du Père, saint et bienheureux Jésus-Christ » (fiche I 17). » Ce refrain interviendrait

après : a) « Voici la nuit où le Christ... victorieux des enfers » ; b) « C'est de toi qu'il fut écrit... lumière pour ma joie » ; c) « Le Christ ressuscité... sa lumière et sa paix ».

Tout cet article de « Paroisse et Liturgie » sur « l'Exultet, un temps mort de la Vigile pascale » est à lire, ainsi que celui sur les « gestes de la Semaine Sainte ».

● Pour ceux qui savent bien chanter, il y a des solutions plus ambitieuses : ce sont les mélodies originales publiées par les éditeurs. Il y en a actuellement neuf, qui vont être mises en vente chez les libraires (à défaut, s'adresser à : C.C.P. Monastère des Dominicaines 552.62 Lille, en précisant la formule que l'on veut recevoir : A, B, C, D, E, F, G, H ou I, et en versant 2,50 francs par formule).

Nous venons de recevoir ces formules : le temps nous fait défaut pour les étudier cette semaine.

CANTIQUES SUR LE MYSTÈRE PASCAL

Chez les éditeurs, près de 250 fiches de chant se rapportent au Mystère pascal. A l'échelon national, dans la nouvelle « Sélection de cantiques » qui vient de paraître (cf. « Notes de Pastorale liturgique » de février 1966), plus de 50 de ces chants ont été retenus. Une telle abondance rend notre choix particulièrement difficile, si nous voulons nous en tenir à une quinzaine de titres. Il est bien certain que d'autres auraient fait un choix quelque peu différent. Ils reconnaîtront que, dans une situation où une coordination diocésaine apparaît plus que jamais nécessaire, mieux vaut faire un choix imparfait que de laisser s'instaurer une totale diversité.

NOS CRITÈRES.

En proposant cette sélection, nous avons cherché à tenir compte très particulièrement de plusieurs exigences :

— Nous avons parlé déjà de l'effort accompli à l'échelon national pour favoriser une coordination du répertoire. Parmi les chants retenus pour toute la France, certains, signalés par trois croix (+++) sont très particulièrement recommandés et constitueront une amorce de répertoire national. D'autres sont signalés par deux croix ou par une seule. Nous tenons absolument à harmoniser nos propres choix avec les indications données pour tous les diocèses, en un temps où déplacements et rassemblements se multiplient.

— Il nous faut tenir compte, avec une attention toute particulière, des paroisses qui ont des possibilités techniques limitées. Elles sont nombreuses, dans le diocèse comme ailleurs.

— Dans tous les cas où nous hésitions sur le choix à faire, nous avons cherché à accorder la préférence aux textes qui nous apparaissaient les plus aptes à nourrir la foi des fidèles.

NOTRE SÉLECTION.

Dans cette liste, nous reproduisons la cotation de la « sélection nationale » : la priorité est à accorder aux chants marqués de trois croix.

Nous demandons qu'on retienne particulièrement les chants suivants :

- C 3 (+++), La nuit qu'il fut livré (Parolier 1957. Sélection 1965).
 D 80 (+++), Jésus-Christ, Seigneur (Sél. 65).
 F 54 (++), Gloire à toi, Seigneur (Par. 57. Sél. 65).
 F 64 (+), Dieu, nous avons vu ta Gloire (Sél. 65).
 G 48 (+++), Oui, je me lèverai (Sél. 65).
 H 16 (++), Vous prenez les péchés du monde (Par. 57. Sél. 65).
 H 17 (+), Jésus qui prenez notre place aujourd'hui (Sél. 65).
 H 18 (++), Sous l'habit du mendiant (Par. 57. Sél. 65).
 H 30 (++), O Croix dressée sur le monde (Par. 57. Sél. 65).
 H 44 (+++), Mystère du calvaire (Par. 57. Sél. 65. Voir ci-dessous).
 I 13 (++), Le Seigneur est ressuscité (Par. 57. Sél. 65).
 I 15 (++), Au matin dans la clarté (Par. 57. Sél. 65).
 I 16 (++), Alleluia. Le Seigneur ressuscité (Par. 57. Sél. 65).
 I 29 (+), Depuis l'aube (Par. 57. Sél. 65).

REMARQUES SUR QUELQUES CHANTS :

D 80 : Pour le Temps du Carême et Passion, prendre comme refrain : « Jésus-Christ, Seigneur. Louange à Toi ! »
 Remarquer spécialement les couplets 1, 8 à 10.

F 54 : Convient spécialement comme acclamation pour les Rameaux (sans les Alleluias).

F 64 : Remarquer spécialement les couplets 3, 4 à 6.

H 17 : Pour le Chemin de la Croix. Prendre de préférence l'air de la Fiche V 35 (Parolier 1957).

H 44 : Mérite d'être pris en priorité. La mélodie est celle de Haasler, comme l'indique la fiche de chant, et non pas l'arrangement de Bach qui défigurait le texte musical.

N. B. — Ce genre de sélection devrait rendre service, mais la Commission diocésaine de Pastorale liturgique aimerait recevoir approbations, critiques et suggestions. Elle envisage de continuer ces sélections si le dialogue s'engage avec les paroisses et institutions. — Merci d'avance.

● ILS DEMANDENT LE BAPTÊME POUR LEUR ENFANT, par P. Gerbé, E. Marcus, J. Potel, J. Rémond, R. Salaun. Un volume aux éditions du Cerf. — Des prêtres de la Mission de France rendent compte de leur réflexion et de leur pastorale sur le baptême des enfants des non-pratiquants. Un livre sur lequel nous reviendrons longuement. Recommandé dès à présent, pour bien comprendre le sens et la portée du document de l'épiscopat français.

● LES GRANDES VOIX DU CONCILE dans un journal disque 33 T. — « Spécial Sonore » est cet illustré sonore composé principalement de documents phonographiques (microsillon 33 T) permettant à chacun de conserver et de ressusciter à volonté l'histoire vivante de notre temps, avec les voix authentiques de ceux qui la font. Son

dernier numéro est consacré à cette grande page historique de « Vati-
van II », avec les voix de : Jean XXIII, Paul VI, Maximos IV, Athéna-
goras 1^{er}, Mgr Garrone, Mgr Lallier, etc... — Numéro spécial : 5 F.
Spécial Sonore, 4, rue de la Michodière, Paris 2^e (par mandat, chèque
bancaire ou postal, CCP 44-94 Paris).

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION**

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

LOURDES HOTEL DE LYON
5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**



Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions
étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT****Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSEROIRS à MAZOUT****COMBUSTIBLES LIQUIDES**

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**CO. BRE. MA. CO**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie**CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE**

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX**RIDEAUX - TENTURES**Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus**AU DÉ D'ARGENT**40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès**BREST**

4, rue du Parc - QUIMPER

**La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon**Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.**APPEL DU SAINT PÈRE EN FAVEUR DE L'INDE**Pour répondre à l'appel du Saint-Siège en faveur de l'Inde, le Conseil
permanent de l'Episcopat français se permet d'adresser l'appel suivant
à NN. SS. les Evêques, en les priant d'en faire part à leurs fidèles.

« L'Inde a faim.

« Les catholiques du monde entier sont invités par le Pape à
répondre à l'appel de ces millions d'hommes en détresse.« Dès maintenant, à la demande de vos évêques, le Comité
catholique contre la faim et le Secours Catholique ont fait, en
faveur de l'Inde, une importante avance sur la prochaine
collecte de Carême.

« Vous ferez donc un effort encore plus grand cette année.

« Vos frères qui meurent de faim comptent sur vous. »

17 mars 1966.

NOMINATIONPar décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Auguste Prémel**, vicaire
à Recouvrance, Brest, a été nommé recteur de Brennilis.**VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION**

- dimanche 27 mars : 10 h., Kernével (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Melgven (id.).
- lundi 28 : 9 h. 30, Riec-sur-Bélon (id.). 14 h. 30, Névez (id.).
- mardi 29 : 10 h., Nizon (id.). 14 h. 30, Pont-Aven (id.).
- mercredi 30 : 9 h. 30, Moëlan-sur-Mer (id.).

Il est rappelé que la confirmation doit être inscrite en marge de
l'acte de baptême, et fait donc éventuellement l'objet d'une notification,
au lieu du baptême (et non à la paroisse du domicile). — En pratique :

1°) les notifications destinées aux paroisses ou hôpitaux du diocèse leur seront envoyées directement,

2°) les notifications destinées aux autres diocèses pourront être adressées soit directement aux intéressés, soit au Secrétariat de l'évêché de Quimper qui les transmettra après les avoir groupées (inutile de joindre des timbres),

3°) les notifications pour les enfants relevant des services de la Population (Assistance Publique) doivent être adressées au Secrétariat de l'évêché de Quimper.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES SUR « L'ÉGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS »

Dans le cadre des conférences théologiques sur le « schéma XIII », et à la suite des exposés, il est prévu un temps assez large où les participants pourront soumettre au R. P. Heckel les questions que leur pose cette Constitution.

En vue de rendre cet échange plus fructueux, nous sommes invités à étudier personnellement le texte de la Constitution.

En outre, une réunion de doyenné ou de collège pourrait être envisagée, selon les possibilités, pour préparer en commun ces questions à soumettre au R. P. Heckel au sujet de la Constitution.

Bibliographie. — On trouvera le texte de la Constitution « Gaudium et Spes » (schéma XIII) aux éditions suivantes :

— « Gaudium et Spes » (schéma XIII), traduction avec commentaires par l'Action Populaire (aux éditions Spes ; 388 pages ; 12,30 fr.)

— dans le tome III des « Documents Conciliaires », traduction et introductions à chaque chapitre par plusieurs évêques (aux éditions du Centurion ; 235 pages ; 9,25 fr.)

— dans la revue « Cahiers d'action religieuse et sociale », n° 424 de février 1966, traduction et présentation par le P. Heckel (14, rue d'Assas, Paris, 6^e, C.C.P. Paris 18.092.87 ; 3 fr.)

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections.

— Morlaix : la récollection aura lieu au Porsmeur.

— Quimper : six récollections dans le cadre de la mission, prêchées par le Père Boisson, les 20 mars, 27 mars, 29 mars, 3, 4 et 5 avril. Celle du 29 mars aura lieu à l'Adoration, les autres à la Retraite.

Sessions bibliques.

On peut s'inscrire maintenant pour les trois sessions annoncées à Brest, Saint-Pol-de-Léon et Quimperlé. Adresser les inscriptions à Madame la Supérieure, Grand Séminaire, Quimper.

Il faut déjà prévoir que le nombre des candidates dépassera sans doute le chiffre limite de 150 (pour les trois sessions). S'il en est ainsi, les places seront réparties entre les Congrégations, d'une manière aussi équitable que possible.

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

La date de la journée de chant liturgique a dû être modifiée : elle aura lieu le **mardi de Pâques 12 avril** (au lieu du mercredi 13), de 10 à 17 heures.

Prière de s'inscrire dès à présent près de M. l'abbé Lanon, presbytère, Douarnenez ; les inscriptions déjà reçues pour le 13 sont considérées comme maintenues pour le 12 sauf contre-ordre des intéressés.

COLONIES, CAMPS, CENTRES DE VACANCES

La journée de réflexion, organisée avec le concours de M. l'abbé Ratte, aura lieu à Châteaulin, salle du patronage. Elle commencera à 9 h. 30, pour se terminer vers 16 h. Le repas de midi se prendra au restaurant. S'inscrire près de M. l'abbé Ramoné, 9, rue du Frou, Quimper.

JOURNÉES NATIONALES

La collecte pour la Mère et l'Enfant sera faite sur la voie publique le dimanche 27 mars.

En Inde, la faim a atteint des formes d'une gravité extrême : des millions d'être humains se trouvent dans une pénurie de vivres qui les menace de mort. Songez à leurs souffrances. La résignation traditionnelle de ces populations ne résiste plus à l'énormité d'une telle calamité collective... Les conditions de climat défavorables ont produit un état de disette sans précédent. Les gens meurent littéralement de faim. Les autorités publiques mettent tout en œuvre et pourtant leurs efforts ne peuvent répondre à l'ampleur des besoins. Elles ont lancé un cri au monde pour obtenir des secours extraordinaires...

A ceux qui nous écoutent, Nous dirons : Tous ont le devoir d'aider. Nul ne peut dire aujourd'hui : Je ne savais pas. Et en un certain sens, nul ne peut dire : Je ne pouvais pas, je ne devais pas aider. La charité tend la main à tous... Nous tendons la main à tous les bons chrétiens. Nous la tendons au peuple de Dieu.

Nous demandons à tous de venir en aide à la faim dans le monde... Quelle profusion d'argent pour les divertissements souvent immodérés et superflus ! Quel gaspillage de moyens qui pourraient sauver de la faim et de la mort d'innombrables êtres humains !...

Qui pourra dire que sa conduite est conforme à l'esprit de cette période de préparation à la célébration du Mystère pascal, s'il ne s'est pas souvenu de ses frères qui languissent dans la faim et dans la pauvreté, en faisant pour eux un sacrifice d'argent et en renonçant à quelque plaisir ?

PAUL VI.

RETRAITES PASTORALES 1968

Le Décret sur « le ministère et la vie des prêtres » aura rappelé à chaque prêtre l'importance de s'assurer régulièrement des temps de retraite, dans sa vie sacerdotale.

Pour tous, il est bon de relire ce que disent à ce sujet les Statuts Diocésains : « Pour les prêtres qui ont plus de six ans de sacerdoce, des retraites pastorales, obligatoires tous les deux ans, sont organisées au Grand Séminaire. Tous ceux qui y sont convoqués doivent y prendre part à moins qu'ils ne préfèrent participer à l'une ou l'autre des retraites sacerdotales particulières spécialement organisées dans le diocèse ou hors du diocèse.

« Nous recommandons à tous de faire une retraite chaque année, et de suivre une fois ou l'autre, des exercices spirituels de longue durée, 10 ou 30 jours.

« Pour être exempté de la retraite pastorale diocésaine, il faut en obtenir l'autorisation préalable du Supérieur du Grand Séminaire ».

Nous publions ci-dessous les listes pour les retraites pastorales de juillet et septembre prochains. Elles sont imparfaites et ne peuvent satisfaire tout le monde. Dans la mesure du possible, on tiendra compte des demandes de changement, qui seront adressées à M. le Supérieur du Grand Séminaire. Ces demandes devront être adressées le plus tôt possible, et au plus tard, quinze jours avant la première retraite pour rendre possible la préparation matérielle.

PREMIÈRE RETRAITE (4-8 JUILLET)

MM.

Abhervé-Guéguen, a. Lesneven
Abiven, v. St-Louis, Brest
Abiven, r. Le Bouguen, Brest
Allain, a. Châteaulin
Aot, v. Combrit
Appéré, r. Ploujean, Morlaix
Autret, r. Landudal
Balbous, off. Quimper
Balcon, Plougastel-Daoulas
Belbéoch, a. Lesneven
Bernard, r. Lampaul-Plouarzel
Bertévas, r. Trégarantec
Bilcot, v. St-Thégonnec
Bihan-Piudec, r. St-Méen
Bihan-Poudec, v. St-Corentin, Quimper
Bleuven, r. Dirinon
Bloas, a. St-Marc, Brest
Boucher, a. Landerneau
Boulic, r. Mellac
Branellec, a. Roscoff
Brénéol, r. Landévennec
Le Brun, r. Lennon
Cadiou, d. c. Quimper
Calvarin, r. Pencran
Calvez, Cléder
Calvez, r. Kerfeunteun
Chalm, a. Morlaix
Cornen, a. Plougonven
Le Corre, v. St-Jean, Brest
Cosquer, r. Tréfléz
Croguennec, r. Plougar
Cueff, r. Langolen
Derrien, c. St-Martin, Brest
Diquélou, r. Loc-Maria-Plouzané

MM.

Elard, c. d. St-Marc, Brest
Eon, r. Plouvien
Falc'hun, r. Plougonven
Favé, c. d. St-Renan
Floc'h, r. Plogoff
Floc'h, r. St-Nic
Gélébart, r. Mahalon
Gogail, r. Cast
Le Got, r. Loperhet
Goulin, r. Esquibien
Gouzien, c. d. Pont-l'Abbé
Grall, r. St-Sève
Guéguen, r. Le Trévoux
Guilcher, r. Ile Tudy
Hémidy, r. Carlan
Hervé, v. g. h., Quimper →
Huitric, r. Peumeurit
Iliou, v. Polygone, Brest
Jacolat, v. Riec-sur-Belon
Jacq, r. Kérinou, Brest
Jadé, a. Quimper
Jain, r. Plozévet
Jaouen, r. Dinéault
Kéraudren, a. Crozon
Kerdilès, r. Plomeur
Kerconuff, r. St-Ségal
Kérébel, r. Commana
Kérébel, r. St-Thonan
Kerléguer, a. Quimper
Kermarrec, r. Loc-Eguiner-St-Thégonnec
Kernoa, v. Pounévez-Lochrist
Kerroc'h, r. Locudy
Kervella, r. Irvillac

MM.

Lannuzel, r. Te'gruc
Laurent, r. Plouvorn
L'Hour, r. Bodilis
Licheu, v. Plozévé
Lourn, c. d. Morlaix
Louboutin, v. Plomad'ern
Loussouarn, v. Quimperlé

Mailloux, r. St-Cadou
Malabous, r. Edern
Manis, v. Tréboul
Le Marrec, a. Brest
Marzin, r. Ploaré
Mazeau, c. d. Daoulas
Méar, r. Brélès
Menut, r. Locunolé
Mérien, v. Plabennec
Mévellec, a. Morlaix
Mévellec, r. Landeleau
Milin, v. Landivisiau
Miry, v. Douarnenez
Mcal, r. Santez
Moal, v. Moëlan
Mouster, r. St-Eutrope
Moysan, r. Loqueffret

Nicolas, a. Pont-l'Abbé
Normand, r. Lanhouarneau

Ollier, c. d. Elliant
Ollivier, r. Port-Launay

Pelleter, r. Gourlizon
Pencréac'h, a. St-Renan →
Perrot, r. Guipronvel
Philippot, r. Le Folgoët
Pichon, r. St-Melaine, Morlaix
Pichon, r. Lanarviy
Planlec, r. Landunvez

MM.

Plouidy, a. Quimper
Plouzenec, c. d. Châteauneuf-du-Faou
Prémel, a. Ploudalmézeau
Prémel, v. Recouvrance, Brest
Priol, v. Le Relecq-Kerhuon
Puluhen, ens. rel., Quimper

Quéau, r. Plouguin
Quémeneur, r. Cléden-Poher

Ramonet, St-Pol-de-Léon
Riou, r. Roscarvel
Rolland, r. Clahars-Fauesnant
Roué, r. Cléden-Cap-Sizun
Roué, v. Lambézellec
Le Roux, r. Trébabu
Ruellin, r. Lannédern
Rolland, r. Le Landais, Brest

Sallou, r. Plougasnou
Le Sané, r. Plourin-Ploudalmézeau
Sanquer, v. St-Pierre-Quilbignon
Le Scao, a. Taulé
Ségalen, r. Locmélar
Sparfel, a. Landivisiau →
Sparfel, v. Roscoff
Stéphan, c. d. Plouigneau
Le Ster, c. t. Quimper →
Suignard, c. t. Quimper →
Suignard, r. St-Sauveur

Tallec, v. Crozon
Tanguy, r. Landudec
Thomas, r. Tréflévénez
Toulemont, r. Kerlaz
Tuarze, r. Pont-Aven

Le Ven, v. Ergué-Armel
Vergos, c. d. Kerlouan
Villacroux, r. Kerbonne

DEUXIÈME RETRAITE (29 AOÛT - 2 SEPTEMBRE)

MM.

Abéré, p. Pont-Croix
Abjean, d. Plabennec
Autret, r. Plougoulin

Le Bars, v. Pleyben
Bellec, a. Lannilis
Bernard, v. Ploudalmézeau
Eerrou, chap. Le Folgoët
Eescond, sup. Kéraudren, Brest
B'han'sis, v. Châteaulin
Le Borgne, c. d. Plouidy
Le Borgne, a. Kerlaz
Branellec, p. Lesneven
Le Bras, c. d. Lanmeur
Le Breton, insp., Quimper

Cabon, a. Quimper
Calvez, r. Cléder
Cardialaguet, Kerbonne, Brest
Caroff, r. St-Jean, Brest
Chevillote, v. St-Marc, Brest
Le C'ech, r. Treffiat
Cloatre, a. Brest
Coadou, r. Le Passage, Concarneau
Coatmeur, p. Kéraudren, Brest
Copy, v. Scaër
Cocquet, e. r. Quimper
Corfa, r. Ergué-Armel
Cornec, r. Ste-Bernadette, Quimper
Corvez, a. Guipavas
Creff, p. Pont-Croix

MM.

Crozon, sup. Lesneven
Cueff, v. Carantec
Cuillandre, p. Brest

Dantec, c. d. Huelgoat
Dantec, r. Bohars
Derrén, a. Le Trévoux
Derven, r. Plomelin
Dilasser, r. Tréboul
Dilasser, a. Plougastel-Daoulas
Diverres, v. Lannilis
Dolou, p. Brest
Dorval, d. Guipavas
Le Duff, r. Le Drennec

Elleégoet, p. Lesneven

Falc'hun, c. d. Lesneven
Favé, v. Pillier-Rouge, Brest
Fichoux, c. d. Plabennec
Fily, r. Leuhan

Le Gall, v. St-Martin, Morlaix
Le Gall, p. Quimper
Gourvès, a. Brest
Grall, a. Douarnenez
Grall, a. Quimper
Le Grand, éc. St-Pol-de-Léon
Guéguen, r. Plonévez-Lochrist
Guéguinat, p. Kéraudren, Brest
Guellec, sup. St-Pol-de-Léon
Guirriec, r. Pleyber-Christ
Harré, v. Landerneau

MM.

Hamonou, p. Brest
Le Hir, Morlaix

Inizan, c. d. Plouescat

Jacob, a. Lesneven
Kerbrion, r. Bourg-Blanc
Kerboul, v. Quimperlé
Kerouédan, c. a. St-Pol-de-Léon
Kerouanton, a. Quimper
Kervel, secr. Quimper
Kersimon, d. PlougourvestLaouénan, d. Kerfeunteun
Lazennec, r. Guiclan
Léal, insp. Quimper
Lerran, c. d. Taulé
L'Hostis, p. Kéraudren, Brest
Lhostis, i. Moëlan
Lucas, v. Clohars-CarnoëtMalléjac, v. Lambézellec
Manuel, a. Brest
Martin, d. Landunvez
Le Merdy, v. Kerbonne
Merle, p. Pont-Croix
Messager, r. Lilia
Mével, v. Landivisiau
Mingam, v. Plounéour-Trez
Le Minor, a. Brest
Minou, v. Bannalec
Le Moal, a. Douarnenez
Moalic, p. Brest
Morvan, r. Le Grouannec
Morvan, r. MelgvenNédélec, a. Quimper
Nicolas, p. QuimperOllier, r. Plouégat-Guerrand
Ollivier, c. d. Pleyben
Pennec, c. d. Riec-sur-Belon

MM.

Plantec, v. Recouvrance, Brest
Plourin, p. Pont-Croix
Le Prat, a. Quimper
Poullaouec, v. St-Michel, BrestQuéau, v. Rosporden
Quéguiner, r. Tréflaouénan
Quélen, c. a. St-Louis, Brest
Quéméneur, v. St-Martin, Brest
Quéméneur, r. Trégourez
Quilliec, a. Brest
Quillivéré, c. Plougueurneau
Quillivéré, r. Penzé
Quillivéré, p. Quimper
Quiniou, a. QuimperléRamoné, a. Quimper
Rannou, a. Quimperlé
Rannou, a. Morlaix
Robin, r. Brignogan
Rolland, a. Morlaix
Roué, p. Lesneven
Rousselot, p. Pont-Croix
Le Roux, r. Le Juch
Le Roy, v. PlouescatSaliou, v. Douarnenez
Le Saout, r. Ile de Batz
Sénéchal, sup. Morlaix
Sergent, p. Guissény
Sergent, r. Guilligomarc'h
Soyé, a. CarhaixTanguy, a. Brest
Taniou, r. Coat-Méal
Téphany, v. ConcarneauUguen, sup. Pont-Croix
Uguen, r. LandédaLe Vern, v. Plozévet
Le Vey, c. a. Quimper

TROISIÈME RETRAITE (5-9 SEPTEMBRE)

MM.

Arzur, v. Plozévet
Auffret, r. GoulienBaraer, r. Ile Molène
Le Bec, a. Brest
Bélec, a. Morlaix
Bellec, v. Taulé
Bellec, a. Quimper
Bergot, r. Plouneventer
Bideau, a. Quimper
Le Bihan, c. d. Crozon
Le Bihan, r. Ste-Claire, Quimper
Le Bihan, v. Carhaix
Bihannic, p. Brest
Bizien, c. f. Quimper
Le Bot, r. Guimiliau
Eosson, r. Carantec
Boucher, a. Quimper
Bouin, p. Pont-Croix
Bourdon, c. d. Briec
Le Bras, r. Plouégat-Moysan
Le Bras, v. Pont-l'Abbé
Brenaut, r. Meilars
Brand, r. Lopérec
Bouguen, r. TrégououCabioc'h, p. Lesneven
Cabon, r. Goulien
Calonnec, v. Plonévez-Porzay
Caivez, a. Morlaix

MM.

Caraès, p. St-Pol-de-Léon
Caroff, a. Lesneven
Castel, v. Plougoulin
Cavallé, d. Moëlan
Cessou, v. St-Martin, Brest
Coadou, c. f., Quimper
Coadou, v. Ste-Melaine, Morlaix
Coatanéa, v. St-Corentin, Quimper
Colin, s. d. Morlaix
Congar, p. Pont-Croix
Congar, p. Guissény
Corfa, c. d. Landerneau
Corfa, v. Cléder
Corré, v. Pont-de-Buis
Cotten, v. Locquirec
Creignou, a. PlougourvestDaniélou, v. Quimperlé
Dantec, p. Kéraudren, Brest
Dantec, a. Plouneventer
Deniel, r. Locronan

Egaret, c. d. Ploudalmézeau

Favé, a. Guiclan
Feutren, r. Roscoff
Floch, insp. QuimperLe Gall, a. St-Marc, Brest
Gélébart, secr. Quimper
Glinec, p. Pont-Croix

MM.

Goachet, v. Kerlouan
Godec, p. Quimper
Gougay, c. St-Mathieu, Quimper
Gourvennec, v. Kerbonne, Brest
Guéguen, a. Quimper
Guéguen, p. Lesneven
Le Guen, r. La Martyre
Guersch, r. Loc-Maria, Quimper
Guillou, r. Lanvéoc
Guirriec, v. Pilier-Rouge
Guirriec, c. d. Plouzévédé
Guivarch, s. d. Lesneven
Guivarch, r. Plounéour-TrezHémon, r. Tréguennec
Hernot, a. St-Thégonnec
Herry, r. Guilers
Hily, v. Ste-Bernadette, Quimper
Le Hir, v. ConcarneauJacob, v. St-Corentin, Quimper
Jacob, p. Kéraudren, Brest
Jacob, r. Plourin-Morlaix
Jégou, r. BerrienJézéquel, r. Kérité-Penmarch
Jézéquel, v. Landivisiau
Jouannic, p. Pont-Croix
Kerboul, a. Brest
Kerhoas, éc. Lesneven
Kervennic, a. ChâteaulinLannuzel, v. Lesneven
Le Lay, v. Quimperlé
Lichou, a. QuimperMagadur, r. Tréméac
Manach, v. St-Jean, Brest
Marc, r. Brasparts
Martin, v. Ste-Thérèse, Quimper
Marzin, a. Brest
Méner, p. Brest
Le Menn, c. a. Châteaulin
Merdy, v. St-Martin, Brest
Merrien, v. Esquibien
Monfort, r. Tréogat

MM.

Moru, a. Locquirec
Morvan, c. d. Douarnenez
Morvan, v. Plounévez-Lochrist
Nédélec, v. Guipavas
Le Nerrant, r. Hôpital-Camfrout
Nicol, a. Brest
Nicolas, r. Poullan-sur-MerPalaux, a. La Roche-Maurice
Paul, r. St-Jean-Trolimon
Pelliet, c. f., Quimper
Pères, p. Quimper
Péron, dir. Guissény
Perrot, v. St-Pol-de-Léon
Picard, p. St-Pol-de-Léon
Potard, p. St-Pol-de-LéonQueffurus, a. Morlaix
Queinnec, a. St-Pol-de-LéonRaoul, a. Quimper
Raphalen, p. Pont-Croix
Raguénès, c. St-Michel, Brest
Ricou, r. Kernouës
Rogel, r. Ploumoguier
Roignant, y. Fouesnant
Le Rue, c. d. Le Faou
Le Ru, a. Brest
Ruppe, p. QuimperSaliou, v. St-Louis, Brest
Sergent, c. d. Lambézellec
Sibiril, c. d. LandivisiauTanguy, v. St-Mathieu, Morlaix
Tanguy, a. Morlaix
Taniou, r. Trézilidé
Thomas, d. Landudec
Toulemont, r. Nizon
Traon, r. Gouesnou
Troadec, v. Le Guilvinec
Troadec, r. Porspoder

Urien, r. Pouldavid

Yven, v. Lambézellec

● **L'HOSPITALITÉ N.-D. DE LOURDES** a tenu son assemblée générale à Plabennec le dimanche 13 mars sous la direction de son nouveau président, *M. Eugène Jacq*, de Douarnenez. *Monseigneur l'Evêque* présida la messe célébrée en la chapelle de Locmaria-Lann.

● **CHANT DE LA PASSION.** — On peut se procurer à l'abbaye S. Guénolé de Landévennec des feuilles ronéotypées donnant le *texte français avec un récitatif original pour la Passion selon S. Jean* : la mélodie ne présente aucune difficulté particulière et elle est de bon aloi. L'exemplaire, 3 fr. franco (C.C.P. 1387.03 Rennes, ou dix timbres de 0,30 fr.).

● **CHANT DE L'EXULTET.** — Les neuf formules de chant publiées pour l'Exultet de la nuit pascale peuvent être consultées à la librairie S. Corentin, rue Kéréon, Quimper.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

L'INSTRUCTION « MATRIMONII SACRAMENTUM » SUR LES MARIAGES MIXTES

Le sacrement du mariage, que Notre Seigneur Jésus-Christ a institué comme symbole de son union avec l'Eglise, pour qu'il puisse exercer pleinement son efficacité sanctifiante et pour qu'il puisse produire à nouveau, de fait, pour les conjoints ce grand mystère en vertu duquel leur communion de vie intime représente l'amour avec lequel le Christ s'offrit pour le salut des hommes, exige plus que tout autre chose la concorde pleine et parfaite des conjoints eux-mêmes, spécialement concernant la religion : « En effet, l'union des esprits manque, ou tout au moins se relâche, lorsque autour des vérités et des sentiments religieux il y a différence de convictions et opposition de volonté. » (Pie XI, Casti Connubii.) Pour ces raisons, l'Eglise estime qu'il est de son grave devoir de sauvegarder et de maintenir le don de la foi aussi bien dans les conjoints que dans les enfants. C'est pour cela précisément qu'elle s'emploie par tous les moyens à faire en sorte que les catholiques ne s'unissent en mariage qu'avec des catholiques.

Sainteté du mariage.

Une preuve évidente de cette sollicitude de l'Eglise est la discipline ecclésiastique touchant les mariages mixtes, sanctionnée dans les dispositions du code de droit canon, qui se réalise de façon concrète dans le double empêchement de religion mixte et de différence de culte. Le premier de ces empêchements interdit les mariages des catholiques avec des non-catholiques baptisés, la validité du mariage demeurant cependant. Le deuxième empêchement rend nul le mariage contracté par un catholique avec une personne non baptisée.

Une autre marque évidente du souci de l'Eglise de préserver la sainteté du mariage chrétien est la forme juridiquement définie de la manifestation du consentement. En effet, bien que dans le passé il y eut des règles différentes à ce sujet, on a toujours veillé à ce que ne fussent pas permis les mariages clandestins.

Guidés par cette sollicitude, tous les pasteurs devront veiller à instruire les fidèles sur l'importance et l'excellence de ce sacrement, qu'ils les mettent en garde sur les dangers qui présente le mariage d'un catholique avec un chrétien non catholique, et à plus forte raison du mariage avec un non-chrétien. Par tous les moyens opportuns, que l'on cherche à faire en sorte que les jeunes gens se marient avec des catholiques.

Devoirs découlant des circonstances actuelles.

On ne saurait toutefois dénier que les conditions caractéristiques de notre temps, qui ont rapidement amené des transformations radicales dans la vie sociale et familiale, rendent plus difficile que par le passé l'observance de la discipline canonique concernant le mariage mixte.

En vérité, dans les circonstances actuelles, les relations entre catholiques et non-catholiques sont beaucoup plus fréquentes, les habitudes de vie et la similitude de coutumes se sont faites plus étroites, si bien que naît plus facilement entre eux l'amitié dont découle de plus fréquentes occasions de mariages mixtes, comme le montre l'expérience.

C'est pourquoi la sollicitude pastorale de l'Eglise exige aujourd'hui plus que jamais que la sainteté du mariage, en conformité avec la doctrine catholique, et la foi du conjoint catholique, même dans les mariages mixtes, soit sauvegardée et que l'éducation catholique des enfants soit assurée avec les plus grandes diligence et efficacité possibles. Cette sollicitude pastorale est d'autant plus nécessaire que, comme on sait, parmi les non-catholiques se sont répandues des opinions diverses sur la doctrine catholique, aussi bien touchant l'essence du mariage que les propriétés de celui-ci, spécialement pour ce qui est de l'indissolubilité et par voie de conséquence pour ce qui est du divorce et le nouveau mariage après le divorce civil. Par conséquent, l'Eglise considère qu'il est de son devoir de prémunir ses fidèles afin qu'ils n'aient pas à courir de dangers touchant la foi ou à subir des dommages aussi bien d'ordre spirituel que d'ordre matériel. Que l'on veille par conséquent à instruire ceux qui entendent contracter un mariage sur la nature, les propriétés et les obligations propres au mariage et sur les dangers à éviter.

La discipline de Vatican II.

A ce propos, on ne peut ignorer la ligne de conduite que les catholiques doivent avoir avec les frères séparés de l'Eglise catholique et qui a été solennellement tracée par le Concile œcuménique dans le décret *De œcumenismo*. Cette nouvelle discipline suggère que soient atténuées les rigueurs de la législation en vigueur sur les mariages mixtes, non pas certes pour ce qui a trait au droit divin, mais au sujet de certaines normes de droit ecclésiastique qui souvent offensent les frères séparés.

Il est aisé de comprendre que ce très grave problème n'a échappé en aucune façon au deuxième Concile œcuménique du Vatican qui fut convoqué précisément par notre prédécesseur Jean XXIII, d'heureuse mémoire, pour aller au devant des nécessités actuelles du peuple chrétien. De fait, les Pères conciliaires ont exprimé à ce propos différents avis qui ont été pesés attentivement, comme il se devait.

Par conséquent, après avoir consulté les pasteurs sacrés intéressés à la matière, et après avoir attentivement évalué toutes les circonstances, les deux empêchements de religion mixte et de différence de culte étant maintenus (mais la faculté étant accordée aux évêques d'en donner la dispense, suivant les dispositions contenues dans les lettres apostoliques *Pastorale munus*, N. 19 et 20, lorsqu'il existe des causes graves, et à condition que soient observées les prescriptions de la loi), et la législation propre à l'Eglise orientale étant sauve, en vertu de l'autorité de Sa Sainteté le Pape Paul VI, les dispositions suivantes sont prises et, si l'expérience est positive, elles seront définitivement introduites dans le code du droit canon dont la révision est actuellement en cours.

Les nouvelles dispositions.**I. — Connaissance de la doctrine catholique.**

1. Il ne faudra pas perdre de vue le critère qu'il est toujours nécessaire d'éloigner du conjoint catholique le danger pour sa foi et qu'il faut veiller avec diligence à l'éducation catholique des enfants.

2. L'évêque local ou le curé de la partie catholique devra avoir soin d'inculquer en termes graves l'obligation du baptême catholique et de l'éducation chrétienne des enfants. On demandera la garantie de cette obligation par le moyen d'une promesse explicite de la part du conjoint catholique, c'est-à-dire par le moyen des cautions.

3. La partie non catholique devra être informée, avec la délicatesse voulue mais en termes clairs, de la doctrine catholique touchant la dignité du mariage et surtout les principales propriétés de celui-ci qui sont l'unité et l'indissolubilité. Il faudra en outre lui faire considérer la grave obligation de la partie catholique de protéger, conserver et professer sa foi et de faire baptiser et élever en elle les enfants à naître.

Etant donné que cette obligation doit être garantie, il faut inviter aussi le conjoint non catholique à promettre, ouvertement et sincèrement, qu'il ne fera pas obstacle à l'acquittement de ce devoir. Si la partie non catholique pense qu'elle ne peut pas formuler cette promesse sans blesser sa conscience, l'évêque doit référer de ce cas au Saint-Siège avec tous ses éléments.

4. Bien que d'ordinaire ces promesses doivent être faites par écrit, l'évêque a le devoir d'établir — soit par des règles de caractère général, soit par des cas particuliers — si ces promesses de la partie catholique ou de la partie non catholique, ou des deux, doivent être faites ou non par écrit, de même qu'il peut établir la façon dont elles doivent être mentionnées dans les documents matrimoniaux.

II. — L'éducation des enfants.

S'il est des cas où, comme cela se produit parfois dans certaines régions, l'éducation catholique des enfants est rendue impossible, non pas tant par la volonté délibérée des conjoints que par les lois ou les coutumes des peuples, auxquelles les parties ne peuvent se soustraire, l'évêque local, tout bien considéré, pourra dispenser de cet empêchement, à condition que la partie catholique soit disposée dans la mesure où elle le sait et le peut, à faire tout son possible pour que les enfants qui naîtront soient baptisés et élevés catholiquement et que soit garantie la bonne volonté de la partie non catholique.

En accordant ces atténuations, l'Eglise est animée aussi de l'espoir que soient abrogées les lois civiles contraires à la liberté humaine, telles que celles qui interdisent l'éducation catholique des enfants ou l'exercice de la religion catholique, et que par conséquent en cette matière on reconnaisse la force du droit naturel.

III. — La célébration.

Dans la célébration du mariage mixte, on doit observer la forme canonique, suivant les dispositions du canon 1094 et cela est requis pour la validité du mariage lui-même.

Si des difficultés se présentent cependant, l'évêque doit en référer au Saint-Siège avec tous les éléments du cas.

IV. — La forme liturgique.

Quant à la forme liturgique, par dérogation aux canons 1102, 3 et 4, 1109, 3, la faculté est accordée aux évêques locaux de permettre dans la célébration des mariages mixtes l'usage des rites sacrés, avec la bénédiction actuelle et le discours.

V. — Prêtre catholique et ministre non catholique.

Il faut absolument éviter toute célébration avec la présence d'un prêtre catholique et d'un ministre non catholique dans l'exercice simultané de leurs rites respectifs. Toutefois, il n'est pas interdit que, à l'issue de la cérémonie religieuse, le ministre non catholique adresse des paroles de vœux et d'exhortations et que l'on récite en commun des prières avec les non-catholiques. Ce qui précède peut être fait avec l'accord de l'évêque local et avec les précautions aptes à éviter les dangers d'étonnement.

VI. — Devoirs des évêques et des curés.

Les ordinaires locaux et les curés doivent veiller attentivement à ce que les familles créées par des mariages mixtes mènent une sainte vie, conformément aux promesses faites, spécialement pour ce qui est de l'instruction et de l'éducation catholique des enfants.

VII. — Levée de l'excommunication.

L'excommunication prévue par le canon 2319, paragraphe 1, n° 1, pour ceux qui célèbrent le mariage devant un ministre non catholique est abrogée. Les effets de cette abrogation sont rétroactifs.

En établissant ces règles, l'Eglise, comme on vient de le dire, se propose de faire face aux nécessités actuelles des fidèles et de favoriser avec un sens de charité plus fervent les relations réciproques entre les catholiques et les non-catholiques.

Que ceux qui ont pour tâche d'enseigner aux fidèles la doctrine catholique, les curés surtout, se consacrent à cette tâche de toute leur âme et avec une sollicitude constante. Qu'ils s'efforcent de le faire, en usant envers les fidèles de toute la charité et en tenant compte toujours du respect dû aux autres, c'est-à-dire les non-catholiques dans leurs conditions, avec bonne foi.

Les conjoints catholiques devront veiller enfin à renforcer et accroître en eux-mêmes le don de la foi et en menant toujours une vie familiale conforme aux vertus chrétiennes, qu'ils cherchent à offrir aussi à la partie non catholique et aux enfants un exemple lumineux.

Donné à Rome le 18 mars 1966.

Signé : Alfredo card. OTTAVIANI, proprésident.
Pietro PARENTE, secrétaire.

N.D.L.R. — Traduction, titres et sous-titres d'après « La Croix » du 20-21 mars 1966.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 27 mars, 1^{er} dimanche de la Passion. Lundi 26 au samedi 2 avril, de la férie. Dimanche 3, 2^e dimanche de la Passion ou dimanche des Rameaux.

Apostolat de la prière. — Apprendre à voir notre prochain dans tout être humain. Pour l'Eglise aux Philippines.

Nos amis défunts. — M. Raymond Sparfel, de Plougourvest, frère de M. l'abbé Louis Sparfel, directeur à Plouzévédé. Sœur Véronique-Joseph Mahé, des Filles du Saint-Esprit, au Juvénat des Frères, Châteaulin. M. Jean Pouchard, de Saint-Pol-de-Léon, frère de M. l'abbé Pouchard, directeur à Saint-Pabu. M. Joseph Caroff, de Saint-Martin-des-Champs. M. Jacques Guédès, de Lopérec. Mlle Maryvonne Abgrall, de Landivisiau. Sœur Marie-Samson Bouard, des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve, Plougastel-Daoulas.

Congrès Croix d'Or de l'Ouest (16-17 Avril)

Si l'on en juge par le congrès départemental de l'an dernier à Douarnenez, le prochain congrès régional de la Croix d'Or, à Brest, va être une réussite. Le programme marquera un temps de réflexion et proposera un bond en avant dans la lutte entreprise pour sauver les malades et éduquer la génération montante. — En voici les grandes lignes :

Samedi 16 avril, (salle du Gymnase de la Marine)

- 9 h., Réunion du Conseil d'Administration. Election du bureau.
- 10 h., Ouverture du Congrès. Exposés de René Cadiou, président de la Croix d'Or de l'Ouest. Exposé médical par un docteur.
- 14 h. 30, Trois séries de carrefours, à formule largement ouverte permettront aux responsables, aux prêtres, aux médecins de mettre en commun le fruit de leurs réflexions.
- 16 h. 45, Synthèse des carrefours.
- 20 h. 30, Réunion publique d'information.

Dimanche 17 avril (salle Marcel Cerdan)

- 8 h. 45, Messe du Congrès à l'église St-Michel.
- 10 h. 45, Problèmes féminins. (Doctoresse Cahour)
- 10 h. 45, Différents aspects de l'abstinence : abstinence libératrice (Claude Chauteclair), abstinence militante (Georges Kervinio).
- 14 h. 30, Alcoolisme en France et dans le Monde (Dr Champeau).
- 15 h. 30, Problèmes de la jeunesse.
- 16 h., Rôle des enseignants dans l'éducation d'une jeunesse abstinent (abbé Y. Castel).
- 16 h. 30, Conclusions du Congrès, et perspectives d'avenir.

Les aumôniers de la Croix d'Or Finistère-Nord et Finistère-Sud attirent l'attention sur l'intérêt que les prêtres, sensibles à l'action dans ce domaine, peuvent porter au carrefour du samedi 14 h. 30. Les prêtres ont besoin de confronter leur expérience en ces domaines délicats.

"Quand vous priez, dites : Notre Père"

M. l'abbé P. de Surgy, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université Catholique de l'Ouest, a bien voulu écrire l'article suivant à la demande des « S. R. » d'Angers et de Quimper ; ces pages pourraient servir de départ à quelques homélies sur le « Notre Père ».

Au cours de la vigile pascale, la traduction du « Notre Père » commune à tous les chrétiens entrera en usage, en France, dans la liturgie catholique. Plusieurs éprouveront une difficulté à adopter une formule de prière différente de celle à laquelle ils étaient habitués depuis leur enfance ; cette difficulté est normale, et il n'y a pas lieu de la sous-estimer. Les fidèles la surmonteront et accepteront volontiers le sacrifice que ce changement représente s'ils voient le bien-fondé des modifications introduites par la nouvelle traduction, s'ils constatent que l'emploi du « vous » dans le Notre Père est récent (il date des alentours de 1620) et ne pouvait être maintenu après l'adoption du tutoiement dans les oraisons, et, surtout, s'ils comprennent l'importance œcuménique de l'emploi d'un même texte par tous les baptisés dans la récitation du Notre Père. Toutefois, cet événement liturgique et œcuménique ne saurait se réduire à un simple changement de rubriques, fût-il consenti de bon cœur par souci de l'Unité des chrétiens : pour atteindre aux dimensions véritables de l'œcuménisme spirituel, il implique, de la part de chaque baptisé et de chaque communauté chrétienne, un effort de docilité à l'Esprit-Saint pour pénétrer le sens et l'esprit de la prière enseignée par Jésus, la dire dans toute sa vérité et modeler sur elle sa vie et son témoignage. Modeste contribution à cet immense effort, ces pages rappelleront les circonstances de l'enseignement du *Pater* et fourniront un rapide commentaire de cette prière.

Seigneur, apprends-nous à prier.

C'est saint Luc qui nous fait connaître les circonstances dans lesquelles Jésus nous a enseigné le Notre Père :

Or, un jour, quelque part, il priait. Quant il eut fini, un de ses disciples lui demanda : « Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples. » Il leur dit : « Quand vous priez, dites : « Père, que ton Nom soit sanctifié... » (Luc 11/1-2.)

Malgré sa brièveté, cette introduction contient plusieurs indications précieuses. Le disciple qui va trouver Jésus ne demande pas : « Apprends-nous une prière », mais : « Apprends-nous à prier » ; et la réponse de Jésus n'est pas : « Voici une formule de prière », mais : « Quand vous priez, dites :... ». Jésus ne se contente donc pas d'apprendre aux disciples une formule de prière : il leur enseigne le Notre Père comme la prière qui donne le sens de toute prière chrétienne. Cela correspond, d'ailleurs, à un aspect complémentaire de la requête du disciple : en s'adressant au Christ, il fait allusion au groupe des disciples du Baptiste, et c'est par

comparaison avec ce groupe et distinction d'avec lui, qu'il demande à Jésus d'apprendre aux siens à prier d'une manière qui exprimera le caractère particulier de la communauté qu'ils forment avec lui : « Apprends-nous à prier comme Jean l'a appris à ses disciples. » Et, de fait, le Notre Père est la prière caractéristique du groupe des disciples de Jésus : elle exprime le lien particulier qui fait, en Jésus-Christ, l'unité du Peuple nouveau dans son rattachement au Père du ciel. Comme l'observe le R. P. Tillard, qui insiste heureusement sur ce point, la Tradition liturgique a nettement perçu ce caractère propre du Notre Père : « Elle ne permet de réciter le *Pater* qu'à ceux qui, par le baptême, sont vraiment passés dans la Résurrection du Seigneur et ont été ainsi agrégés à son Corps » (p. 52). L'introduction de Luc appelle encore une remarque. L'évangéliste souligne que c'est après avoir contemplé Jésus en prière que le disciple lui a adressé sa demande : il suggère ainsi qu'un lien étroit unit la prière des disciples à celle de Jésus, la première apparaissant comme une imitation et un prolongement de la prière du Christ. Une réflexion plus approfondie, faite à partir du Nouveau Testament, confirmerait, compte-tenu de ce qui est propre à la condition des disciples, ce que Luc laisse entendre discrètement ici.

Au terme de cette introduction, une conclusion s'impose : le Notre Père est la prière caractéristique du groupe des disciples de Jésus, il donne le sens de toute prière chrétienne, et celle-ci apparaît comme une sorte de prolongement, à leur niveau, de la prière de Jésus. Ceci permet déjà de percevoir la place capitale du Notre Père dans la prière chrétienne et l'importance de l'événement œcuménique que représente l'adoption par tous les chrétiens d'une même traduction du *Pater*.



Notre Père qui es aux cieux.

Le caractère distinctif du Notre Père se manifeste dès cette invocation qui donne le ton de toute la prière. Il est la prière de tous ceux qui, en Jésus-Christ, sont devenus enfants de Dieu ; comme nous l'avons appris du Sauveur, nous osons dire à Dieu : « Père ». Certes, tout homme qui reconnaît la bonté et la providence divines peut invoquer Dieu comme Père, mais il ne donne à ce titre qu'un sens très général. Dans l'Ancien Testament, le thème de Dieu Père d'Israël prend une signification plus précise : Dieu a « créé » Israël, il en a fait son Peuple particulier, il l'a fait entrer en Alliance avec lui (cf. Ex. 4/22-23 ; Is. 63/15-16, 66/12-13). Mais, maintenant, c'est en un sens beaucoup plus profond et vrai que Jésus nous invite à dire à Dieu « Père » : il nous a fait connaître le Père et nous a donné de devenir enfants de Dieu :

Voyez quel grand amour nous a donné le Père, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu — car nous le sommes... Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu. (1 J 3/1-2 ; cf. Jn 1/13).

Quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, afin de nous conférer l'adoption filiale. Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père. (Ga 4/4-6.)

Pour donner toute sa vérité à l'invocation « Notre Père », il importe de la prononcer dans la conscience la plus vive possible de notre condition d'enfants de Dieu et dans ce climat qui caractérise l'Alliance nouvelle et qui est foi, confiance, simplicité, espérance indéracinable en Dieu qui nous aime.

L'amour que Dieu nous manifeste en Jésus-Christ et le don qu'il nous accorde de pouvoir l'appeler « Père » prennent d'autant plus de relief que celui dont ils nous viennent est plus grand. Par la fin de l'invocation, Jésus nous apprend à unir la foi en l'amour du Père et le sentiment de la transcendance et de la grandeur divines : le Dieu tout proche, à qui nous pouvons dire Notre Père, est en même temps le Très-Haut : Notre Père qui es aux cieux.

Devenus enfants de Dieu en Jésus-Christ, nous ne sommes pas seuls dans la prière. En communion avec nos frères, nous appartenons au Peuple de l'Alliance : c'est pourquoi nous disons à Dieu : « Notre » Père, et, dans la seconde partie de la prière, plus orientée vers les nécessités immédiates de la vie, Jésus nous apprend à prier sans jamais nous désolidariser de nos frères. Dès le premier mot, le *Pater* se révèle comme la prière du Peuple, de Dieu : le terme « notre » nous établit dans une attitude fraternelle et nous introduit dans une perspective communautaire et universelle de communion de tous en Jésus-Christ. Ainsi se trouvent évacués, non le caractère personnel de la prière, mais tout individualisme et toute exclusive volontaire. La Constitution *Lumen Gentium* insiste sur le fait que l'Eglise est une communion : c'est exactement la perspective dans laquelle Jésus nous apprend à prier le Père.

Que ton règne vienne.

La première partie du *Pater* comprend trois demandes parallèles dans le style des psaumes du Règne :

Que ton nom soit sanctifié,

Que ton règne vienne,

Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Plusieurs questions se posent à leur sujet : qu'est-ce qui fait l'unité de ces demandes ? Concernent-elles seulement un don que nous attendons du Père ou sont-elles aussi une prière qui nous engage ? Portent-elles sur l'achèvement du dessein de Dieu, sur une réalité qui doit se produire actuellement, ou sur l'un et l'autre à la fois ?

Pour comprendre le sens de ces demandes, il est utile de se rappeler que l'Ancien Testament comporte trois groupes de textes relatifs au Règne de Dieu : les uns affirment la royauté suprême et permanente de Dieu sur l'univers et l'ensemble des nations (Jr 10/10 ; 1 Ch 29/11-12) ; d'autres proclament la royauté de Dieu sur Israël et en décèlent la manifestation dans les interventions de Dieu dans l'histoire en faveur de son peuple (Is 43/15 ; Ps 149/1-5) ; enfin, principalement à partir de l'Exil, des textes de plus en plus nombreux orientent l'espérance d'Israël vers la venue du Règne de Dieu en suite à une intervention décisive et souveraine de Yahweh : on attend le Royaume « comme une réalité à venir, un temps où Dieu sera parfaitement et universellement roi, et communiquera ses biens à son peuple, comblera de trésors ses sujets... Le

Règne de Dieu qu'on attend s'identifie au bonheur des temps derniers, des temps messianiques. » (M. E. Jacquemin, p. 67). L'intervention divine sera à la fois jugement et salut, elle s'accomplira au bénéfice de tous les peuples et aura un retentissement sur l'univers. C'est en réponse à cette attente que Jésus proclame la Bonne Nouvelle :

Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est proche.
(Mc 1/15).

Notons-le en passant : c'est à cause de l'importance de ce thème de la « venue » du Règne de Dieu et par fidélité aux expressions de l'Ancien et du Nouveau Testament que la nouvelle traduction a préféré la formule « que ton Règne vienne » à celle qui était récitée auparavant : « que ton Règne arrive ».

C'est par Jésus que le Royaume vient, et c'est lui qui le fera advenir dans sa plénitude : nous ne pouvons l'oublier à aucun moment en disant le « Pater », pas plus que nous ne pouvons oublier que c'est en lui que nous devenons enfants de Dieu ; sinon nous ne donnerions pas à cette prière la référence à Jésus-Christ qui lui est essentielle.

Avec la venue de Jésus, le Royaume est déjà présent (Lc 11/20 ; 17/20-21), et nous sommes entrés dans les « derniers temps », les temps de la réalisation des promesses relatives au Règne de Dieu ; cependant l'achèvement du Règne de Dieu est encore à venir : dans l'annonce du Royaume par le Christ, « le futur garde tout son poids et le regard de Jésus demeure orienté vers le Royaume de gloire en train de venir » (Schnackenburg, p. 135) : c'est dans cette période où le Royaume est déjà présent et où nous sommes tendus vers la plénitude de sa venue, que le Christ met sur nos lèvres le Notre Père.

« *Que ton Nom soit sanctifié* ».

Dieu est saint et il n'a pas à le devenir : nous ne demandons pas qu'il le devienne. Jésus nous fait reprendre, en l'appliquant au Royaume, un thème connu des Juifs. Dans l'Ancien Testament, la « sanctification » du Nom divin est, d'abord et essentiellement, une *œuvre de Dieu* parmi les hommes : Dieu sanctifie son Nom lorsqu'il se fait connaître devant tous comme le Dieu véritable, comme le Dieu d'Israël, en communiquant à son Peuple quelque chose de sa sainteté et de sa grandeur. Par voie de conséquence, cette « sanctification » est l'*œuvre des hommes* qui, accueillant le don divin, reconnaissent la sainteté de Dieu, se comportent comme son Peuple et suivent ses voies :

Je sanctifierai mon grand nom, qui a été profané parmi les nations, que vous avez profané parmi elles. Et les nations sauront que je suis Yahweh quand je ferai éclater ma sainteté, à votre sujet, sous leurs yeux... Je répandrai sur vous une eau pure et vous serez purifiés... Je mettrai mon esprit en vous et je ferai que vous marchiez selon mes lois... (Ez 36/23, 25, 27 ; cf. Is 8/13 ; 29/23 ; Rm 2/23 s.)

L'espérance d'Israël se portant vers l'intervention décisive du Seigneur venant d'établir son Règne, les Juifs attendaient celle-ci comme le moment où le Nom divin serait pleinement sanctifié. La demande du *Pater* n'est pourtant pas une simple reprise, aux temps messianiques, de la prière

juive : si, selon un mode d'expression courant en Israël, « ton Nom » désigne Dieu lui-même, et plus précisément Dieu qui se fait connaître par la révélation, ces mots ne désignent plus simplement Yahweh, Dieu se manifestant comme Dieu d'Israël, mais notre Père, Dieu se faisant connaître et agissant comme Père ; ainsi le Nom de Dieu est sanctifié dans la mesure où Dieu se fait connaître aux hommes comme Père et, dans le Christ, les fait ses enfants ; dans la mesure aussi où les hommes accueillent le don divin, connaissent le Père et se conduisent comme ses enfants.

L'objet de la première demande est la plénitude de la sanctification du Nom du Père, qui se produira lors de la venue définitive et totale du Royaume ; il est aussi la sanctification actuelle de ce Nom, le Royaume étant déjà présent. Les chrétiens attendent cette sanctification d'un *don* du Père auquel ils s'adressent : c'est Dieu qui sanctifie son Nom ; mais, en même temps qu'ils appellent ce don de sainteté qui manifestera la sainteté divine, ils demandent la docilité à l'accueillir et à en vivre : une telle prière engage ceux qui la prononcent dans une attitude de *disponibilité* totale et de docilité à l'action divine.

« *Que ton Règne vienne* ».

Dans la prédication de Jésus, le Royaume est un *don* de Dieu, un don d'en-haut venant d'une intervention toute-puissante et gratuite de Dieu dans l'histoire :

Sois sans crainte, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. (Lc 12/32.)

Commencement, croissance et achèvement du Royaume viennent de Dieu. Mais Jésus n'en met pas moins les hommes en face de l'*option décisive* d'accueil ou de refus du don divin, et de l'exigence morale fondamentale que leur pose le Royaume : dans certaines de ses paroles le Royaume se présente comme un objectif à atteindre par l'effort de l'homme :

Si votre justice ne surpasse celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez certainement pas dans le Royaume des cieux. (Mt 5/20 ; 7/21 ; etc.)

Comme la précédente, cette demande concerne l'avènement définitif du Royaume du Père, lors de la venue en gloire du Seigneur ; comme elle aussi, elle vise la venue et la croissance du Règne aujourd'hui. Cet avènement dernier et cette croissance du Royaume, la communauté chrétienne les demande au Père comme un don de son amour, mais elle sait que ce don doit être accueilli par les hommes et, en demandant à Dieu la grâce de cet accueil, elle ne peut vivre en vérité sa prière qu'en se mettant elle-même dans une attitude de disponibilité, de coopération et de témoignage au Royaume de Dieu qui est là et qui vient.

« *Que ta volonté soit faite* ».

Cette demande, identique quant au fond à la précédente, concerne le Royaume envisagé sous son aspect de réalisation du dessein de Dieu. Le mot « volonté » n'est pas employé au sens de « faculté de vouloir » :

il désigne la réalité dans laquelle se concrétise la volonté divine, autrement dit le Royaume en tant qu'il est la réalisation concrète du dessein de Dieu. On le présente comme venant du ciel et étendant sa réalité sur le monde. Le verbe peut s'entendre aussi bien de l'action de Dieu que de celle des hommes. L'objet de la prière est que le Royaume, en tant qu'il est porteur de la volonté divine et réalise le dessein éternel du Père, s'accomplisse en plénitude et que déjà aujourd'hui il croisse. Les chrétiens attendent de la grâce du Père qu'il accomplisse sa volonté et que les hommes s'y ouvrent de plus en plus : en lui adressant cette demande, la communauté s'engage à accueillir le don divin, car « le dessein divin passe par les chrétiens ; la volonté de paternité universelle se réalise par la vie, le témoignage, l'amour des membres du Christ » ; les chrétiens perçoivent aussi davantage que la fidélité de chaque jour à la volonté divine « se situe à l'intérieur d'un dynamisme... qui entraîne l'histoire vers la Parousie du Seigneur, et que c'est là la volonté fondamentale du Père : conduire toutes choses à la plénitude du partage de son amour » (R. P. Tillard, p. 62).

Les trois demandes du « Pater » ont donc un même objet : la venue du Royaume ; la première l'envisage plus particulièrement sous l'aspect de la sanctification du nom du Père, la troisième comme réalisation concrète du dessein de salut de Dieu. Ces trois demandes portent avant tout sur un don que l'on attend de l'amour du Père, et, corrélativement, sur l'accueil de ce don par les hommes ; elles engagent ceux qui les prononcent, personnes et communauté, sur les voies enseignées dans l'Evangile. Enfin, si le poids de ces prières porte vers le futur, vers l'instauration glorieuse du Règne de Dieu, elles concernent aussi l'aujourd'hui de Dieu où le Royaume déjà présent grandit.



Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.

La seconde partie du « Pater » aborde de façon plus concrète les situations et les problèmes quotidiens de notre existence : dans l'esprit de l'Incarnation rédemptrice, elle nous aide à découvrir, *en nous adressant au Père*, sa sollicitude pour tout ce qui fait notre vie. Mais, sous peine de réduire les horizons de notre prière et de mésestimer les réalités quotidiennes, nous devons maintenir ces demandes dans les perspectives de la venue du Royaume, ouvertes dans la première partie du Notre Père, et considérer les tâches et les difficultés que nous vivons aujourd'hui dans leur relation à l'histoire du salut. Ces versets sont une « prière pour le temps présent avec son réalisme et ses besoins concrets, mais située dans le mouvement qui emporte l'aujourd'hui vers le terme fixé par le Père. Les deux aspects sont nécessaires et... radicalement inséparables... Une prière qui oublie soit le temps présent, soit le *Marana Tha* (Seigneur, viens !) n'est plus chrétienne. » (R. P. Tillard, p. 71.)

Dans la demande du pain, la nouvelle traduction donne la préférence au texte de saint Matthieu. C'est la demande, humble et confiante, du pain matériel et de tout ce qui est nécessaire à la subsistance : elle exprime notre lien au Père jusque dans la vie la plus ordinaire — car même le travail qui nous permet de gagner ce pain est, en définitive, don de Dieu —.

« La pensée est qu'il faut demander à Dieu le soutien indispensable de la vie matérielle, mais rien que cela, non la richesse ni l'opulence. » (R. P. Benoit). Nous sommes proches de la prière du sage :

*J'implore de toi deux choses,
ne les refuse pas avant que je meure :
éloigne de moi mensonge et fausseté,
ne me donne ni pauvreté ni richesse,
laisse-moi goûter ma part de pain,
de crainte qu'étant comblé je ne me détourne
et ne dise : « Qui est Yahweh ? »
ou encore, qu'étant indigent je ne déroche
et ne profane le nom de mon Dieu. (Pr 30/7-9.)*

Mais, à la différence de l'auteur des Proverbes, ceux qui prient le Père pour le pain de ce jour ont entendu l'invitation du Christ à chercher d'abord le Royaume de Dieu et sa justice (Mt 6/31-34) et ils demandent le pain pour ce jour qu'ils vivent et où ils savent que Dieu les appelle à accueillir le Royaume dans l'attente de son achèvement. Les Pères ont aussi entendu cette demande du pain eucharistique qui soutient l'Eglise dans son pèlerinage, et quelques exégètes estiment cette interprétation légitime : reconnaissons du moins que c'est une transposition à laquelle le mouvement de la prière permet facilement de se livrer ; elle se fait plus facilement à la Messe lorsque la communauté récite le Notre Père entre la consécration et la communion.

*Pardonne-nous nos offenses
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.*

Dieu sauve l'homme du péché et de la domination du démon pour l'introduire dans le Royaume. Il manifeste ainsi son amour :

La preuve que Dieu nous aime, c'est que le Christ, alors que nous étions encore pécheurs, est mort pour nous. (Rm 5/8).

La connaissance de l'amour du Père nous fait ressentir davantage le poids de nos péchés en même temps qu'elle nous porte à recourir à sa miséricorde. Dans la perspective du Jour où viendra le jugement, mais aussi dans l'aujourd'hui de l'histoire du salut, les chrétiens demandent au Père de leur pardonner leurs péchés. « L'ère du Messie, c'est le temps du pardon : le pardon est le bienfait même du temps du salut. Donne-le nous, Père bien-aimé, dès aujourd'hui, dès ici-bas. » (J. Jérémias, p. 94). Si l'ère messianique est par excellence celle où Dieu pardonne, le chrétien ne peut demander le pardon de ses péchés sans pardonner lui-même et se montrer ainsi fidèle au Père qui pardonne. L'Ancien Testament le demandait déjà aux fils d'Israël :

*Pardonne à ton prochain ses torts,
alors, à ta prière, tes péchés seront remis.
Si un homme nourrit de la colère contre un autre,
comment peut-il demander à Dieu la guérison ?
Pour un homme, son semblable, il est sans compassion,
et il prierait pour ses propres fautes !*

*Lui qui n'est que chair garde rancune ;
qui lui pardonnera ses péchés ?... [prochain,
Souviens-toi des commandements et ne garde pas rancune au
souviens-toi de l'Alliance du Très-Haut et passe par dessus
l'offense. (Si. 28/2-7.)*

A plus forte raison cette exigence se fait-elle sentir sous l'Alliance nouvelle et le commandement nouveau donné par le Christ (Jn 13/34-35). En demandant au Père de leur pardonner comme eux aussi pardonnent (traduction calquée sur le grec), les chrétiens ne se livrent pas à une sorte de marchandage : « Pardonne-nous parce que nous pardonnons » ; ils ne prétendent pas davantage que leur pardon atteigne à la perfection du pardon divin et ne demandent aucunement qu'il en soit la mesure. L'idée est simplement qu'il faut se mettre soi-même dans l'attitude du pardon pour demander au Père de nous pardonner : diverses paroles du Christ (Mc 11/25 ; Mt 5/23-24 ; 5/43-45) et la parabole du serviteur impitoyable viennent l'illustrer dans le cours de l'évangile. « Le pardon de Dieu ne peut rejoindre que celui qui pardonne à ses frères... Pour se réaliser le Royaume doit passer par notre attitude de pardon. » (R. P. Tillard, p. 75).

Et ne nous soumetts pas à la tentation, mais délivre-nous du mal.

La nouvelle traduction retient pour la première partie de cette demande la version de la Bible de Jérusalem : ce n'est pas le lieu de discuter de ce choix exégétique, mais d'expliquer le texte choisi. Le mot « tentation » n'est pas à réduire au sens de sollicitation au péché : il a une portée plus large (les tentations dont Dieu permet que nous soyons l'objet de la part du démon — 1 Co 10/13 — font partie de la « tentation », mais n'en constituent qu'un aspect). Il s'agit, de façon générale, d'une épreuve particulièrement difficile où la fidélité à notre vocation risque d'être mise en péril : on songe à la « tentation » d'Abraham qui doit immoler son fils, aux épreuves du peuple au désert ou à Job affligé. Dans les perspectives du « Pater », on pense naturellement aux épreuves actuelles mais aussi à « la grande épreuve finale qui est à nos portes et passera sur le monde » (J. Jérémias, p. 98). « Ne nous soumetts pas à la tentation » : cette demande ne doit pas être isolée de l'ensemble de la prière au point de faire oublier que ceux qui l'expriment ont demandé à Dieu : « Que ta volonté soit faite ». Le rapprochement de ces demandes ne peut manquer d'évoquer pour nous la prière du Christ au jardin des oliviers :

*S'il est possible, que ce calice passe loin de moi !...
Si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté
soit faite ! (Mt 26/39 et 42).*

Au surplus, ce que les chrétiens demandent avant tout au Père, c'est que, maintenant et lors de l'achèvement du Royaume, il les délivre du Mal et les garde dans son amour : leur prière sera souverainement exaucée s'ils entendent le Christ leur dire : « Vous êtes, vous, ceux qui sont demeurés constamment avec moi dans les épreuves ; et moi je dispose pour vous du Royaume, comme mon Père en a disposé pour moi : vous mangerez et boirez à ma table en mon Royaume. » (Lc 22/28). La traduction commune met une majuscule au mot « Mal » : le terme grec

correspondant peut en effet se traduire par le « mal » ou par le Mauvais », c'est-à-dire le démon. Il semble plus conforme à l'esprit de l'évangile de penser au démon contre lequel Jésus a lutté et qu'il a vaincu. La traduction « Mal » conserve les deux possibilités tout en orientant vers celui qui personnifie le Mal, le prince de ce monde.

2

Prière du Peuple de Dieu, le Notre Père est cette prière filiale et fraternelle par laquelle l'Eglise prolonge la prière de Jésus dans le temps qui va de la Pentecôte à la venue en gloire du Fils de l'Homme. Elle exprime l'attente ardente du retour du Sauveur venant instaurer définitivement le Royaume, et la disponibilité des fils de Dieu à en accueillir dès maintenant les commencements. Elle centre notre espérance sur la venue du Règne de Dieu et nous fait tout attendre du Père qui, par Jésus-Christ, fait advenir son Royaume. Elle creuse en nous la disponibilité à répondre aujourd'hui à notre vocation dans l'histoire du salut. Elle nous permet de situer et de vivre les circonstances et les réalités les plus humbles de notre vie dans les perspectives plus vastes du dessein de Dieu et dans l'attente de son achèvement. Elle nous fait découvrir l'accomplissement quotidien de la volonté divine, le pardon fraternel et la fidélité à Dieu dans l'épreuve comme la réponse de notre amour à celui que le Père nous a manifesté en Jésus-Christ. Elle nous fait recourir au Père qui nous sauve en son Fils. Si l'événement œcuménique que nous allons vivre nous aide, personnellement et en communauté, à être plus disponibles au Règne de Dieu, cet événement marquera un nouveau progrès vers l'Unité que Jésus a voulu pour les siens et à laquelle il nous demande de travailler dans l'attente de l'unité parfaite lorsqu'il viendra établir définitivement le Royaume et le remettre à son Père qui est aussi notre Père (Jn 20/17).

P. DE SURGY.

Indications bibliographiques :

- M. E. Jacquemin, o.c.r., *La portée de la troisième demande du Pater*, Eph. Theol. Lov. 1949, pp. 61-76.
- R. Deville et P. Grelot, art. *Royaume*, dans le *Vocabulaire de Théologie Biblique*, éd. du Cerf, Paris 1962.
- R. Schnackenburg, *Règne et Royaume de Dieu, essai de théologie biblique*, éd. de l'Orante, Paris 1965.
- J.-C. Dhôtel, s. j., *Note sur les anciennes traductions françaises du Pater*, La Maison-Dieu n. 83 (3^e trimestre 1965), pp. 148-157.
- J. Jérémias, *Paroles de Jésus, le Sermon sur la Montagne, le Notre Père*, coll. *Foi vivante*, éd. du Cerf, Paris 1965, pp. 61-101.
- J. M. R. Tillard, o. p., *La prière des chrétiens, Lumière et Vie* n. 75 (nov.-déc. 1965), pp. 39-84.
- Un événement œcuménique : le « Notre Père » en français commun à tous les chrétiens*, La Croix 6 janvier 1966.

Vers le Congrès de la J.M.C.

La vie des marins

La J.M.C. se prépare à célébrer le 35^e anniversaire de sa formation. (cf. « S. R. » du 4 mars).

L'occasion me paraît bonne de faire connaître ce monde maritime trop souvent ignoré.

Ils sont autour de 20 000 les jeunes marins de France, embarqués sur les bateaux de pêche ou les navires de Commerce.

La mer ?... Pour beaucoup, c'est la mer bleue des vacances, le grand espace où finissent les pays. Qu'elle soit peuplée de centaines de milliers de marins qui en vivent, y pensons-nous toujours ?

Les clichés anciens, les images folkloriques sont bien terminés. Le monde marin est un monde en pleine évolution : il y a des machines, des turbines, des citernes, des chaluts, des radars... un dur métier !

Un monde, oui, et bien dispersé ! un milieu ? on hésite à se servir de ce terme tant est grande la diversité des activités et des services. La vie du marin de Commerce ressemble assez peu à celle des marins-pêcheurs de nos côtes bretonnes.

Et dans ces deux catégories, que de situations différentes !

Le marin qui pêche le thon à Dakar ou la langouste sur les côtes Mauritanienes ou Brésiliennes n'a évidemment pas la même vie que le marin de Loctudy, de Guilvinec ou de Concarneau, et ceci tant au plan du travail que de la vie familiale.

C'est dire tout de suite que nous ne pouvons nous contenter d'une connaissance superficielle, rapide. Chaque homme a un nom, travaille avec d'autres hommes, formant un équipage avec sa hiérarchie, sa mentalité propre. Mais cependant, il y a des traits communs. Qu'ils appartiennent à la pêche ou au Commerce, la mer les marque, détermine leur comportement, règle leurs activités. Ils lui sont asservis et emploient leur temps à s'en servir.



Le marin est isolé. Cette affirmation semble contradictoire : il est tout le temps avec d'autres. Il me semble cependant que le fait de se replier sur soi, que l'on rencontre parfois chez les marins, vient de l'entassement continu de la vie à bord. A longueur d'heures, de journées, de vie... on se heurte sans cesse aux autres. On élimine souvent, dans les conversations, tous les sujets brûlants : que reste-t-il à échanger qui soit précieux et oblige à sortir de soi ?

C'est un étranger. A terre, le comportement du marin est différent de son comportement en mer : il lui arrive d'être excessif à satisfaire ses fringales, ou entêté à méconnaître les difficultés des autres... Il en est tellement coupé ! « Je vais voir un tel » — « Ah ! tu ne sais pas, il a quitté la région... »

« Tu ne sais pas »... Il ne sait plus rien. Ceci est surtout vrai pour le marin de commerce. Ses enfants poussent, il ne les suit pas. Il ne peut beaucoup apporter son autorité dans leur éducation. Il passe les fêtes

loin de son foyer, il apprend par radio ou par lettre la naissance de son fils ou l'entrée de sa femme à l'hôpital.

C'est la vie... mais s'habitue-t-il à cette vie ?

S'habituent-ils, ceux de la grande pêche ou du commerce, à ne plus savoir ce qu'est un été dans leur pays ?

En a-t-on assez parlé de leurs « bordées » à terre !

Est-ce si général ? Et il est si facile de condamner au lieu de comprendre, d'accueillir, d'aider !...

Les familles de marins sont aussi solides que les autres. Mais l'on comprend que la contribution de l'épouse soit déterminante : écrit-elle souvent ? Sait-elle, au début des congés, à la fin de chaque marée, l'aider à se réadapter ? Quel effacement, quel doigté sont exigés de l'épouse pour qu'elle mette son mari au courant des choses de la maison, pour qu'elle se désiste d'une part de ses responsabilités, qu'elle les partage, spécialement son autorité auprès des enfants qu'elle exerce le plus souvent seule !

Certes, d'immenses progrès sont accomplis. Le confort du bateau est amélioré, et au commerce beaucoup de Compagnies autorisent le marin à recevoir sa femme à bord. Encore faut-il assurer les frais du voyage et pouvoir garder les enfants.

Les efforts sont faits pour un meilleur agencement des congés. Nous ne pouvons qu'y applaudir ; mais il n'en reste pas moins que le marin demeure habituellement éloigné, et, de ceci il souffre.



Et ce marin, déjà si marqué par l'éloignement, est en prise avec les problèmes de cette mutation profonde qui marque sa profession :

— c'est l'accélération du travail et sa réorganisation, la production de plus en plus forte.

— le chômage parfois.

— la difficulté de s'accrocher à l'action syndicale : il est si souvent absent !

« Nous avons beaucoup de difficulté à être partie prenante dans la politique, le syndicalisme, dans notre propre formation et celle des camarades... Et pourtant, nous le voudrions ! Nous savons que c'est nécessaire ».

« Mais savez-vous ce que c'est que de trier du poisson, de réparer les chaluts, lorsque le bateau roule, que nous sommes en cirés et que les paquets de mer tombent sur le pont ; que nous travaillons toute la journée et que nous devons continuer souvent la nuit ? »

J'hésite à continuer... C'est tellement facile de résumer... plus difficile d'y vivre. Pour saisir cette vie en vrai, il faut en être.



Ces quelques lignes sont modestes et ne prétendent pas tout dire de la vie du marin. Elles ont pour but d'aider une compréhension plus vraie de notre part.

Je m'aperçois aussi que je suis loin du 35^e anniversaire de la J.M.C., qui est une affaire de jeunes marins... Pas si loin pourtant, car les problèmes des jeunes s'insèrent aussi dans ce contexte plus général.

Marins de la pêche ou navigateurs au Commerce, les rythmes de travail et les conditions de vie sont diverses : leur mentalité aussi. Mais tous subissent les servitudes essentielles à la profession maritime, à tel point qu'ils constituent une jeunesse particulière, à la mentalité réellement diffé-

rente de celle des terriens. Ces jeunes, ce sont des « absents », coupés de leur vie de famille, coupés de leurs communautés de terre, enfermés à longueur de jours et parfois même durant des mois sur le lieu même de leur entreprise aux dimensions très limitées. Et ceci, au moment de la vie où se forge leur personnalité d'homme.

Nul doute alors que l'ambiance du bord, la vie entre hommes seuls, la solitude, les conditions de travail souvent encore trop dures, pour des adolescents surtout, contribuent à former une mentalité souvent précocement durcie, matérialisée. Du même coup, c'est dire combien l'Eglise a peine à rejoindre ces jeunes, à leur proposer l'authentique Espérance, par l'annonce de Celui que peut seul donner sens à leur vie.

C'est pourquoi, dans le sillage du premier marin-pêcheur appelé par le Christ à devenir « pêcheurs d'hommes », l'Eglise a voulu que les jeunes marins deviennent à leur tour apôtres de leurs frères.

Depuis 35 ans, la J.M.C. est en prise, difficilement, humblement. Elle veut être l'Eglise offerte aux jeunes marins, au ras de leur mentalité, au cœur de leur vie, prenant appui sur le moindre fait, partant du moindre effort, épanouissant toute générosité qui sourd dans leur cœur... Et Dieu sait s'ils en sont capables, tous ces jeunes, quand on les aime, qu'on accepte de leur faire confiance, de respecter leur modeste cheminement et de faire route avec eux !

En même temps, le Mouvement, soucieux de remonter jusqu'aux causes et de transformer les structures elles-mêmes, complète l'éducation des mentalités par son action représentative auprès des responsables de la profession et de la Cité.

✱

C'est dans cette fidélité à l'ensemble de sa mission, que la J.M.C. a voulu, le 30 mai prochain, célébrer à Camaret son 35^e anniversaire. C'est donc un événement auquel la communauté chrétienne de notre diocèse se doit d'être attentive. Nous avons de plus en plus et de mieux en mieux le souci des « plus pauvres ». Est-ce que l'ensemble des jeunes marins n'en est pas ? N'y a-t-il pas pour nous un appel, d'autant plus vrai, d'autant plus fort qu'ils sont de chez nous.

F. GRALL.

● « JUBILÉ 1966 » est vraiment la brochure qui donne toutes indications et toutes suggestions pour organiser le jubilé au plan de la paroisse et du doyenné : on appréciera en particulier les trois schémas de conférence qui y sont donnés. En vente dans les librairies religieuses (1,80 fr. l'exemplaire).

● POUR LA JOURNÉE DES VOCATIONS, fixée par le Pape au 2^e dimanche après Pâques (24 avril), le Centre National des Vocations publie deux brochures :

— *Que sera cet enfant ?* Ce magazine donne la pensée de l'Eglise sur l'importance de l'étude de la vocation à l'âge d'enfant et d'adolescent. L'unité 0,80 (franco 1,05 f.) ; réductions par quantités.

— *Vocations : prières et réflexions.* Cette plaquette fournit des thèmes de prières et de réflexions pouvant servir aux sessions paroissiales. L'unité 1 f. (franco 1,15 f.) ; réductions par quantités.

Les commandes sont à adresser au Centre diocésain des Vocations.

" Qu'est-ce qu'un prêtre "

par René Salaün et Emile Marcus (éd. du Seuil)

Les jeunes prêtres, qui sortent de leur session annuelle dirigée par M. l'abbé René Salaün, auront déjà commencé à diffuser le contenu de ce livre qu'on voudrait présenter brièvement. Les confrères qui n'ont pu bénéficier de l'exposé oral fait par son auteur trouveront en le lisant un écho de son style accrochant.

En effet ce qui frappe d'abord dans cet ouvrage, c'est un langage : composé avec rigueur, il prouve qu'une réflexion théologique exigeante ne doit pas nécessairement se recouvrir de vertu du verbe ésotérique des initiés. Procédant par paragraphes très brefs où fourmillent les formules nerveuses et des images qui sont souvent des trouvailles, le P. Salaün retrouve souvent la veine littéraire du cardinal Saliège.

Quel est donc son propos ? Il part de la situation qui est aujourd'hui celle de la plupart des prêtres. Ceux-ci se trouvent dans un état, sinon de doute, du moins d'interrogation assez radicale : « L'évolution du monde, en remettant en cause les formes, les méthodes et le style [de la vie sacerdotale], oblige à se retrouver sur le fond, à rebâtir sur le sol la Tradition, sous-jacent aux traditions de surface. Qu'est-ce qu'un prêtre, selon la pensée de Jésus-Christ et de son Eglise ? En vue de quoi a-t-il été ordonné ? Si on est d'accord entre prêtres sur la réponse, on pourra dialoguer et construire ensemble. Autrement on sera réduit à coexister, aussi pacifiquement que possible, en regrettant de « ne pas avoir la même théologie » (voir les pages 26-28).

Son but est donc nettement théologique. Mais il le poursuit à l'aide d'une pédagogie qui consiste à d'abord nous interroger sur la théologie plus ou moins avouée sur laquelle nous vivons et par laquelle nous comprenons notre vie sacerdotale, à vérifier sa valeur, ses idées directrices, ses attaches historiques : le prêtre, homme du sacré ? être séparé ? homme du spirituel ? préposé au culte ? etc...

Le Père Salaün soumet ces catégories véhiculées par notre langage à une critique serrée qui révèle leur ambiguïté ou leur caractère trop approximatif. Il se réserve tout particulièrement l'examen approfondi de la notion de culte. Dans la vie du prêtre, il y a le culte (sacrements, liturgie en général) et la mission (la rencontre avec l'incroyant et la présentation de la foi par le moyen des signes et de la parole). Si l'on dépasse cette division imposée par la répartition des tâches concrètes du ministère sacerdotal — et il faut la dépasser pour mieux comprendre le sens évangélique de ces tâches — on se rend compte que la mission n'a de sens que si elle est inspirée au départ et finalisée au terme par le culte à rendre au Père par le Christ qui diffuse dans vos vies l'emprise de son Esprit.

✱

Le P. Salaün s'arrête longuement à l'analyse du culte selon le Christ. Ce n'est pas le lieu d'en faire l'exposé, qui serait obscur s'il voulait en résumer la substance. Il faut ici renvoyer à la réflexion personnelle en

répétant avec lui : « Si on analyse les réalités, il y a superposition entre la royauté, l'évangélisation ou prophétie, le culte rendu à Dieu » (p. 112). C'est une des vues les plus profondes du livre. Le prêtre est ministre, intendant de cette « réalité ». Les pouvoirs par lesquels on le définit (prophète, prêtre, pasteur), distingués dans leur fonctionnement concret, se recouvrent aussi en profondeur. C'est saint Paul exprimant son œuvre d'évangélisation en termes de culte et le culte en termes d'offrande dans l'Esprit (Rom. 1/9 ; 12/1 ; 15/15). C'est une vue essentielle qui est de nature à unifier profondément notre vie sacerdotale et à renouer entre nous une constante communion, malgré la diversité de nos ministères, vus tantôt comme plus « cultuels » et tantôt plus « missionnaires ».

La démarche va de l'effet (culte) à la cause (le Christ) — cf. page 100 — En effet, il s'agit au fond, pour le prêtre à la recherche de ses points de repère pour identifier sa mission, de ne pas se tromper de références : le prêtre païen (en tant qu'institution universelle de l'humanité religieuse) ? le prêtre lévitique ? Oui et non, car le sacerdoce, institution « naturelle » dans son apparition, déjà réorientée dans l'Ancien Testament, subit une transformation radicale dans le Christ : que Jésus-Christ soit la référence dernière et la norme suprême du sacerdoce chrétien, c'est une évidence (p. 100). Mais mesure-t-on toujours jusqu'à quel point cela est vrai ? N'a-t-on pas toujours subtilement tendance à réduire la référence au Christ à une référence purement morale ? « Grand prêtre parfait », dit l'épître aux Hébreux. Le plus parfait ? le meilleur modèle ? Il est cela, bien sûr, mais encore plus : il est le seul prêtre, « unique médiateur entre Dieu et les hommes » (1 Tim. 2/5). C'est vrai au point que ce qu'il réalise dans l'ordre du sacerdoce est désormais en grande partie intransmissible et c'est *lui qui continue à agir comme unique prêtre* à travers les prêtres, qui sont moins ses successeurs que ses serviteurs et ses sacrements. Pas plus qu'ils ne lui succèdent, ils ne le remplacent ; ils ne suppléent pas un absent, ils ne réduisent pas une distance : ils signifient « un éternellement présent qui agit en eux... Il utilise leur ministère, c'est-à-dire leurs services pour mettre en œuvre sa médiation à lui » (p. 89-90).

Et c'est ce dont avaient conscience ceux qui ont été établis dès le début dans le « ministère de l'évangile », un Pierre, un Paul, un Jacques, etc... (p. 139-176).

Nous avons aux pages 178-184 la conclusion et le résumé de cette mise au point théologique. Elle mérite d'être méditée. On peut en retenir ces quelques idées-forces :

1°) Le Christ est la Tête de son Corps qui est l'Eglise. Comme Tête, il est non seulement chef, roi, mais aussi et surtout *principe*, source, plénitude transcendante dont tout dépend et tout participe.

2°) Pour le prêtre (évêques et prêtres dans leur ordre respectif), la référence est double : le Christ et l'Eglise. Car l'ordre logique de dérivation n'est pas : Christ - prêtre - Eglise, mais Christ - Eglise - prêtre.

3°) De là découlent les « trois notes caractéristiques » du sacerdoce chrétien :

a) la note *sacramentelle* : à l'intérieur de l'Eglise sacrement, les prêtres *représentent* Jésus-Christ à un titre spécial.

b) la note *hiérarchique* : ils représentent Jésus-Christ dans son rôle de Tête, principe vivifiant de son Corps qu'est l'Eglise.

c) la note *ministérielle* : ils ne sont cela qu'à titre de serviteurs du Christ, et de l'Eglise.

4°) La note hiérarchique est fondamentale. Le principe « hiérarchique », si fortement affirmé par le Concile de Trente n'est pas seulement un principe de bon ordre et d'administration. Il est signe visible de l'être de grâce de l'Eglise qui n'existe que par ce qu'elle reçoit de *l'influx d'en-haut*. Il est sacrement de la Tête qui oriente, vivifie, unifie.

Le sacerdoce est aussi « sacrement de la foi ». Il représente et professe, *aux yeux de l'Eglise et du monde*, cette vérité première de notre foi, à savoir qu'il n'y a de salut que donné d'en haut et reçu du Christ Seigneur.

..

Reste la troisième partie du livre. Le P. Salaün, prêtre de la Mission de France, ne cache pas que sa réflexion est commandée par l'idée missionnaire. Au contraire, il le proclame dès le départ. L'Eglise est mission, toute entière « envoyée ». Priorité de la Mission ! Mais dans cette mission, quelle est la place du sacerdoce ministériel ? Sacerdoce et évangélisation, titre qui nous hante autant que lui, mais au lieu de le suivre dans son analyse — ce qui nous mènerait trop loin — il me semble qu'il est aussi instructif de nous laisser « édifier » par la manière dont il procède.

N'est-il pas remarquable, qu'avant d'aborder la question de plein fouet, il ne se soit pas cru dispensé d'effectuer ce long détour par la théologie du sacerdoce ? Priorité de la mission, place du prêtre dans la mission, et il répond : priorité du Christ, priorité de l'Eglise ! On saisit sur le vif combien de travail missionnaire est une invitation au recueillement et à la réflexion. Impitoyable décapant pour l'homme et le prêtre, il est en même temps stimulant pour la foi, car il oblige à ne pouvoir se satisfaire que de la moëlle de l'Evangile et de la Tradition. En même temps qu'on reçoit de la mission le poids formidable de points d'interrogation qu'elle porte, on doit être décidé à n'accepter de réponse que de l'Evangile mieux interrogé. On ne se lance dans la folie de mission qu'avec la sagesse de l'Evangile. N'est-ce pas la même leçon que nous recevons de la lecture des ouvrages du P. Dournes, « missionnaire ad extra » dans les forêts du Vietnam ? (cf. « Dieu aime les païens », éd. Aubier ; « Le Père m'a envoyé », éd. du Cerf).

L'ouvrage du P. Salaün constitue le meilleur commentaire du décret conciliaire sur le ministère des prêtres, bien qu'il ait été écrit avant la publication du décret. On pourra parfois être dérouté par sa lecture. La composition, commandée par un souci pédagogique, l'oblige à se répéter et à se reprendre. De plus, à partir de la page 221, on passe à un autre langage (contribution du P. Marcus, sans doute), celui du professeur de théologie parlant, non à ses élèves mais à ses collègues de métier... Ces remarques ne mettent évidemment pas en cause l'intérêt de cet ouvrage. Si on en parle ici, c'est par souci d'honnêteté. On aurait tort de s'y arrêter, car ce livre mérite d'être non seulement mentionné et salué au passage, mais acquis et étudié.

J.-P. LE BERRE.

Nous avons en nous d'immenses étendues que nous n'arriverons jamais à talonner ; mais elles sont utiles à l'âpreté de nos climats, propices à notre éveil comme à nos perditions.

René CHAR (« La parole en archipel »).

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

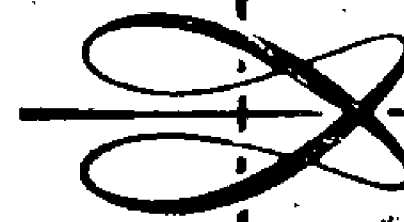
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ELECTRO-ACOUSTIQUE

**Cabasse**Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-FidélitéFournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions
étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité**Kergonan - BREST**
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1948 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

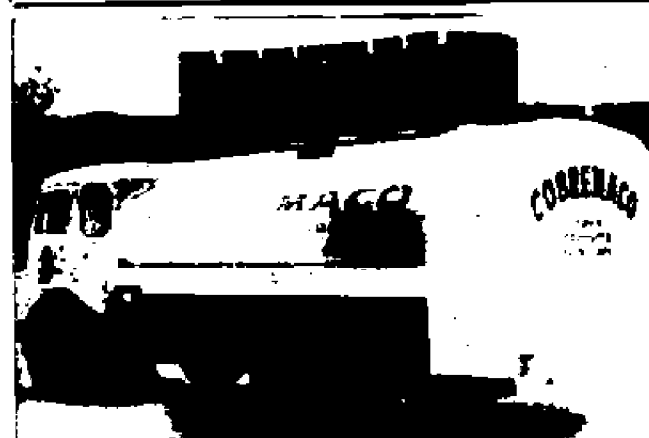


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture Décoration

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

LA MISSION OUVRIÈRE A BREST

Monseigneur l'Evêque a décidé la création d'un Secteur de Mission
Ouvrière à Brest dans les deux doyennés de Lambézellec et de Saint-
Marc. Il a nommé :

— délégué diocésain, M. le vicaire général Kervennic, archidiacre
de Brest,

— coordonnateur du Secteur, M. l'abbé François Uguen, aumônier
diocésain d'Action Catholique,

— responsable de la pastorale générale pour les deux doyennés,
M. le chanoine Guillaume Sergent, curé-doyen de Lambézellec.

♦♦

Le dimanche 20 mars, Monseigneur l'Evêque a rencontré au Sémi-
naire S. Paul de Kéraudren des prêtres, des religieux et des religieuses
du Secteur, ainsi que les responsables des Mouvements d'action
catholique.

Voici quelques précisions sur l'esprit et le but de la Mission
Ouvrière, ainsi que sur la manière dont elle fonctionne.

A. — L'esprit de la Mission Ouvrière.

La Mission Ouvrière, avant d'être une institution, est d'abord une
prise de conscience que l'évangélisation du Monde Ouvrier requiert
un effort d'ensemble de l'Eglise constituée par différentes forces apos-
toliques (laïcat jeune et adulte, clergé dans ses différentes fonctions,
religieux et religieuses) sous la responsabilité de l'Evêque.

B. — La Mission Ouvrière comme institution.

Par définition, une institution naît d'un besoin, elle est un outil au
service d'une tâche. Un effort d'ensemble de l'Eglise au service de
l'évangélisation du monde ouvrier : c'est le but. La Mission Ouvrière,
c'est l'outil au service de ce but. Mais un outil se forge, c'est pourquoi
la Mission Ouvrière, pour exister, nécessite un certain nombre de
conditions préalables :

1^{re}) un laïcat d'action catholique ouvrière (J.O.C., J.O.C.F., A.C.O.) regroupé dans les Mouvements respectifs collaborant régulièrement entre eux pour saisir la vie ouvrière ensemble.

2^e) un clergé, travaillant en équipe, décidé à écouter et à réfléchir sur la vie ouvrière et à rechercher avec les laïcs les conditions d'une présence vraie de l'Eglise au Monde Ouvrier.

3^e) des religieux et des religieuses en recherche d'une vie et d'une action apostolique adaptées aux besoins spirituels du monde ouvrier.

Comme on le voit, l'exigence première de la Mission Ouvrière, c'est l'existence d'un laïcat ouvrier, c'est à-dire l'existence de la J.O.C., de la J.O.C.F., de l'A.C.O. : « les premiers apôtres des ouvriers doivent être des ouvriers ». Ceux qui ont d'abord à apporter la vie ouvrière dans l'Eglise sont ceux qui la vivent de l'intérieur, non seulement individuellement mais collectivement par leurs Mouvements. Ce point capital amène à préciser ce qu'il faut entendre par priorité à l'évangélisation du monde ouvrier. Il ne s'agit pas de faire une Eglise ouvrière où les autres milieux n'auraient pas leur place. Il s'agit de faire passer en premier l'action apostolique vers ceux qui sont loin, qui sont coupés de l'Eglise. Autrement dit, il s'agit de donner la priorité à la tâche première de l'Eglise : l'évangélisation.

Ainsi la Mission Ouvrière met en premier l'action missionnaire. Cela ne veut pas dire qu'elle sous-estime les autres tâches de l'Eglise : communauté chrétienne, liturgie, etc... ; mais elle essaie de situer ces tâches par rapport à la tâche première d'évangélisation.

C. — Comment travaille la Mission Ouvrière ?

Le Secteur missionnaire. — C'est un territoire choisi à cause d'une densité particulière du monde ouvrier. S'y trouvent : laïcat ouvrier, paroisses, religieux et religieuses. L'Evêque désigne un **coordonnateur** qui est chargé en son nom de faire se rencontrer ceux qui ont mission auprès du monde ouvrier. Il n'en résulte rien de surajouté. C'est en ce sens que la Mission Ouvrière n'est pas un « super-mouvement ». Les laïcs conservent leurs propres moyens d'action dans le cadre de leurs Mouvements respectifs ; les prêtres ont toujours besoin de leurs rencontres de prêtres, où ils ont à mettre en commun des problèmes de prêtres qui leur sont propres ; de même, pour les religieuses et les religieux. Mais la différence c'est que les uns et les autres savent qu'ils sont concernés ensemble par une même tâche d'Eglise, dans le respect des diverses fonctions dans l'Eglise. Ce travail de coordination et d'harmonisation se fait au sein d'un **Comité de Coordination** où sont apportés le travail et les préoccupations de chacun.

Mais, à côté de ce Comité de coordination, il y a à mettre en œuvre le **Comité pour les tâches de pastorale générale**. Son rôle, dans un secteur de Mission ouvrière, est de traiter les questions de pastorale dite ordinaire (paroisse, liturgie, prédication, vie de la communauté chrétienne, institutions, constructions, etc...), en tenant compte des appels du monde ouvrier et de la vie ouvrière pour que l'Eglise soit plus attentive aux travailleurs, dans une fidélité toujours plus grande à sa vocation évangélique, notamment sous l'aspect pauvre.

La Mission ouvrière diocésaine. — Une tâche d'ensemble de l'Eglise dépend d'abord de l'Evêque. C'est pourquoi, lorsqu'est fondé un Secteur missionnaire, l'Evêque nomme un délégué, un prêtre qui suivra en son nom le développement et l'effort de la Mission ouvrière : c'est le **délégué diocésain**.

Ce délégué a une autre fonction importante : celle de faire partager par l'ensemble de l'Eglise diocésaine les découvertes et les avancées réalisées dans le secteur missionnaire, sinon on risque d'avoir deux églises : celle du secteur missionnaire et celle du reste du diocèse. Or, il ne s'agit pas de faire une « Eglise ouvrière » ici ou là ; il s'agit de faire découvrir que c'est toute l'Eglise qui est partie prenante dans l'évangélisation du monde ouvrier.

La Mission ouvrière nationale. — La Mission Ouvrière a une dimension nationale. Pourquoi ? pour la raison très simple que le monde ouvrier est un, et que malgré les diversités des régions, il existe des lois communes d'avancée de l'Eglise dans le monde ouvrier. La Mission Ouvrière nationale est d'abord le témoin de cette unité et des exigences missionnaires en assurant une liaison entre eux et en faisant connaître leurs avancées et leurs difficultés aux autres.

(Pour mieux comprendre l'esprit de la Mission ouvrière, il est recommandé de lire la plaquette « Le Sacerdoce dans la mission ouvrière ». On peut se la procurer à l'A.C.O., à Quimper ou à Brest ; prix 3 fr.).

MESSE CHRISMALE

L'unique messe qui soit autorisée dans la matinée du Jeudi-Saint est celle où l'Evêque consacre les Huiles qui serviront à l'administration des sacrements. Cette messe chrismale aura lieu à la **cathédrale S. Corentin à 9 heures**.

Depuis l'an dernier, les douze prêtres qui doivent entourer l'Evêque à cette messe concélébreront avec lui tant pour la consécration des Huiles que pour l'Eucharistie ; ils seront pris parmi ceux qui viennent des doyennés prendre les Saintes Huiles.

Les prêtres qui assistent à cette cérémonie voudront bien apporter leur habit de chœur et prendre place au chœur.



Des séminaristes recevront les orceaux de 8 h. 30 à 8 h. 50 à la Chapelle neuve, au fond de la cour de la sacristie de la cathédrale.

La distribution des Saintes Huiles commencera un quart d'heure après le retour du cortège liturgique à la sacristie. Elle cessera à 11 h. 45 ; seront servis les premiers les prêtres présents au chœur pour la cérémonie.

CONFÉRENCES BIBLIQUES A QUIMPER

M. l'abbé Le Roux, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire, reprendra le 28 avril ses conférences bibliques.

LA SEMAINE SAINTE

La messe du soir le Jeudi-Saint.

1. - Le Jeudi-Saint, tous les prêtres peuvent concélébrer. Ceux qui ont concélébré autour de l'évêque le matin à la messe chrismale peuvent le faire à nouveau à la messe du soir.

2. - La concélébration, « qui manifeste heureusement l'unité du sacerdoce », ne doit pas être pratiquée au détriment de la charge pastorale. Aussi, dans les paroisses où la célébration d'une messe le soir avant la messe principale semble nécessaire au bien des fidèles, le prêtre qui l'aura célébrée doit s'abstenir de concélébrer.

3. - La célébration individuelle de la messe demeure interdite le Jeudi-Saint.

4. - Si des difficultés pratiques empêchent l'un des prêtres de participer à la concélébration (par exemple s'il doit diriger les chants de l'assemblée), il pourra se contenter de communier. Il communiera alors sous les deux espèces après les concélébrants.

5. - La concélébration ne change rien au rite du lavement des pieds, qui est accompli par le célébrant principal.

Les oraisons solennelles du Vendredi-Saint.

Des modifications avaient été introduites en dernière heure l'année dernière dans certaines oraisons solennelles. La « Semaine Religieuse » du 9 avril 1965, page 264, avait donné le texte de ces changements.

Nuit et jour de Pâques.

Le nouveau « Notre Père ». — Le nouveau texte français du « Notre Père » entre en vigueur dans l'usage liturgique à cette Nuit Pascale.

Concélébration et Communion. — « Celui qui a célébré ou concélébré la première messe dans la nuit de Pâques peut aussi célébrer ou concélébrer la seconde messe de Pâques. » (« Ritus servandus in concelebratione missæ », art. 9.)

1. — Pour permettre à tous les prêtres de bénéficier de cette faveur, la concélébration est autorisée à la messe de la nuit pascale et à l'une des messes du jour.

2. — Rappelons, à cette occasion, que « les fidèles qui ont communie à la messe de la nuit pascale peuvent communier de nouveau à la seconde messe de Pâques. » (Instruction « Inter Œcumenici », art. 60.)

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

La journée de chant liturgique qui aura lieu à Châteaulin le mardi de Pâques 12 avril (10-17 heures) aura pour thème : 1) la question du chant liturgique se pose-t-elle de façon différente aujourd'hui ? 2) répertoire de chants et liturgie paroissiale : que choisir, comment s'en servir ?

En adressant les inscriptions à M. l'abbé Lanon, presbytère de Douarnenez, préciser : avec repas ou sans repas.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fêtes de la semaine. — Dimanche 3 avril, 2^e dimanche de la Passion ou dimanche des Rameaux. Lundi 4 au mercredi 6, de la Tréize. Jeudi 7, la Cène du Seigneur. Vendredi 8, la Passion et la Mort du Seigneur. Samedi 9, Samedi-saint. Dimanche 10, la Résurrection du Seigneur.

Nos amis défunts. — M. François Le Meil, de Mahalon. M. François Cosker, de Brest. M. Jean Le Nouy, de Quimper. M. François Le Rest, de Saint-Pol-de-Léon. M. Pierre Roussel, de Roscoff. R. P. François Pichon, des Pères du Saint Esprit, originaire de Pleyber-Christ, décédé à l'île Maurice le 28 mars.

Nouvelles

● **QUIMPER.** — Dimanche dernier, Monseigneur l'Evêque a béni les nouveaux locaux du noviciat et du centre de rééducation à la Providence ; on sait l'« aggiornamento » réalisé par la congrégation de l'Adoration Perpétuelle dans ses œuvres sociales. De nombreuses personnalités étaient présentes, autour de M. Manier, directeur de la Population.

● **RÉCOLLECTION DE JEUNES HANDICAPÉS.** — Le dimanche 27 mars, vingt-huit jeunes gens et jeunes filles handicapés de moins de trente ans, venus de Brest, de ses environs et même du Sud Finistère, se sont réunis au petit séminaire de Keraudren, à l'invitation de la Fraternité des Malades, pour une recollection. M. l'abbé Dominique Abjean leur a exposé la place du laïc chrétien dans le monde d'aujourd'hui : être avec les autres, agir avec les autres, découvrir et utiliser ses talents, pour construire un monde meilleur et plus chrétien.

Après un temps de réflexion silencieuse, ces jeunes handicapés ont cherché, dans des carrefours animés, comment remplir personnellement et en groupe cette mission dans leur milieu de vie.

● **STAGE DE RESPONSABLES DE CAMP.** — Le « Loisir populaire » institution de loisirs fondée par la J.O.C. organise un stage de formation de responsables de camp à l'intention des jeunes du milieu populaire. Le stage est ouvert aux jeunes au travail ou en école de 17 à 25 ans des départements suivants : Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord.

Date et lieu du stage : 7 et 8 mai, à la colonie Blancs Sablons, Le Conquet. Prix de revient approximatif : 24 francs. — Renseignements et inscriptions : Loisir populaire, 12 avenue Sœur Rosalie, Paris 13^e.

LE CHANT DE L' "EXULTET" EN FRANÇAIS

Les éditeurs proposent neuf formules musicales différentes pour le chant de l'EXULTEZ DE JOIE dans la nuit pascalle : elles sont toutes « ad experimentum » jusqu'à la réforme du Missel. Voici quelques notes techniques pour aider les choix personnels.

Formule A. — Musique : part du 8^e ton des psaumes et de la préface fériale : rien à redire, la qualité est honnête, mais sans originalité. Musique et texte : alliance satisfaisante. Difficulté : rien de particulier. — Imprimé, éd. Desclée. — Existe en disque Studio SM 17 A 224.

Formule B. — Musique : originale, ne manque pas d'envolée, franche et bien joyeuse. Texte et musique : vont bien ensemble. Difficulté : comparable à celle de l'Exultet latin. Peut-être la meilleure des neuf formules. — Imprimé, éd. du Chalet.

Formule C. — Musique : plus sobre que la précédente, mais de qualité comparable. Texte et musique : vont bien ensemble. Difficulté : rien de particulier. — Polycopié.

Formule D. — Ni le récitatif, ni la liaison du texte avec la musique ne sont convaincants. — Polycopié.

Formule E. — Musique : les traits descendants de la mélodie viennent en droite ligne de l'Exultet latin ; la préface, c'est presque note à note la préface solennelle ; donc, manque d'originalité. Texte et musique : c'est un peu le corset de fer pour le texte français. — Polycopié.

Formule F. — Musique : c'est agréable à l'oreille, facile à chanter ; mais cette formule de récitatif, unique pour l'« Exultez de joie » et la préface, est monotone, malgré la cadence sur sol pour la préface ; et elle peut glisser au « fanfaronnant ». — Polycopié. — Existe en partie sur disque : Studio SM 30 A 222.

Formule G. — Musique : l'« Exultez de joie », c'est la ligne mélodique de l'Exultet, et il ne s'en cache pas ; la préface, c'est la formule II des récitatifs officiels pour l'épître et l'évangile. Texte et musique : rien de particulier. Difficulté : malgré les apparences, ce n'est pas facile. — Polycopié. — Existe en disque : Studio SM 17 A 221.

Formule H. — C'est la plus originale, mais elle est difficile (fa dièse, fa bécarré). On ne se contente pas ici de proclamer un texte en chantant ; on le met en musique : la progression dramatique est particulièrement soignée, l'« Exultez de joie » est plutôt effacé, c'est la préface qui est mise en valeur en sa partie centrale. On est loin du récitatif liturgique traditionnel, et certains croiront y déceler un manque d'unité. Pour dévoiler ses beautés, il faut à cette formule H un diacre à la voix juste qui accepte de travailler l'expression en tenant compte du rythme musical et du rythme verbal. — Polycopié.

Formule I. — Musique : monocorde. Texte et musique : liaison incertaine. — Polycopié.

● **POUR LE VENDREDI-SAINT ET LA NUIT PASCALE**, un disque du Studio S M (« Lumière du Christ » 30 A 222) montre ce qu'une paroisse peut réaliser dans une liturgie en français en chantant les textes liturgiques eux-mêmes : psaumes et impropres par le psalmiste et la foule, chants du célébrant et du diacre, litanies des saints. — Intéressant.

La rencontre du Pape et de l'Archevêque anglican de Cantorbéry

Un préjugé favorable pour les « frères séparés » marque tous les articles du R. P. Villain. Malgré quelques simplifications et amphibologies, ces pages, parues dans « Le Figaro », présentent un intérêt certain.

Il y a six ans, le 2 décembre 1960, le D^r Geoffrey Fisher, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, rendait à Jean XXIII une « visite de courtoisie », et l'événement, dépouillé de tout protocole, s'était révélé plein de promesses. Entre ces deux hommes peu experts en théologie mais confiants dans les contacts établis dans la charité du Christ, une glace de quatre siècles s'était immédiatement rompue. Ce trait témoigne du choc que ressentit le pape Jean dans ce face à face avec son « frère chrétien » : il demanda au cardinal Bea d'écrire un article pour rappeler que tout baptisé appartient au « Corps du Christ ». Vérité élémentaire, dira le lecteur de saint Paul. Oui, mais combien oubliée par notre juridisme latin, qui identifiait classiquement le corps du Christ avec les limites de l'Eglise romaine : le frère séparé était laissé à l'extérieur, seulement, « ordonné au corps du Christ », disait l'encyclique *Mystici Corporis* de 1942. Cette redécouverte fondamentale devait étayer quatre ans plus tard, le beau *Décret sur l'œcuménisme*, mais déjà une relation était nouée entre le palais de Lambeth et le secrétariat du cardinal Bea.

Le 23 et le 24 mars, c'est en tant que chef d'Eglise — primat de l'Eglise d'Angleterre et président de la conférence de Lambeth — que le D^r Arthur Michaël Ramsey, successeur du D^r Fisher, est reçu au Vatican par S. S. Paul VI.

Paul VI aime la théologie : le moindre de ses écrits en fait foi ; à défaut du métier il en a l'intuition et ses options sont prises par lui-même. Or, en la personne du D^r Ramsey, il aborde l'un des « scholars » les plus éminents de l'Eglise anglicane. Avant d'être élevé aux sièges de Durham, d'York et de Canterbury, l'archevêque-primat enseigna la dogmatique à Cambridge et il écrivit quelques très beaux livres. Le plus connu, « *The Gospel and the Catholic Church* » (L'Evangile et l'Eglise catholique) est d'une importance capitale pour le dialogue entre la partie « catholique » et la partie « protestante » à l'intérieur de l'Eglise établie ; il est centré sur les grands dogmes catholiques exprimés en langage évangélique avec des ouvertures sur le monde actuel. Un autre ouvrage, « *La Gloire de Dieu et la Transfiguration* », accessible en traduction française (Editions du Cerf), est une méditation savante, nourrie de pensée orientale, sur la plus haute page de l'Evangile. Et les discours du D^r Ramsey, orateur émérite, ne sont pas d'une autre veine...

C'est ce prélat — penseur sérieux et profond autant qu'érudit, taillé en force et d'un humour fracassant — que Paul VI, esprit fin, attentif, soucieux des moindres nuances, accueille...

Quelle personnalité serait plus apte à présenter au Saint-Père l'exacte physionomie de l'Eglise anglicane, si difficile à « réaliser » pour un esprit latin ! Il y faut à la fois l'écrit et le guide. Le D^r Ramsey a beaucoup écrit, mais surtout il incarne son Eglise en ce qu'elle a de plus authentique et de plus central... Crayonnée à gros traits, la voici :

L'Eglise anglicane ne prétend pas être une Eglise particulière, mais simplement l'Eglise catholique en Angleterre, avec ses bases classiques incontestées : l'Ecriture, lue dans l'interprétation des trois Credos, des Pères et des premiers conciles. Sa prédilection va à une vérité qui s'exprime en valeurs bibliques et surtout se contemple en une somptueuse liturgie, laquelle, au long du cycle annuel, permet de vivre intégralement le mystère du salut. Elle se dit en continuité avec l'*Ecclesia anglicana* du Moyen Age. Celle-ci, réformée au XVI^e siècle, n'aurait pas rompu vraiment avec sa tradition, et Dieu lui a donné de traverser des époques remarquables : l'âge d'or des « Pères carolins », au XVII^e siècle, le « Réveil » du XVIII^e, le Mouvement d'Oxford au milieu du XIX^e, au cours desquelles elle s'est dotée d'une théorie de théologiens et de spirituels à nulle autre comparable (désignée sous le vocable de *Pietas anglicana*). Missionnaire, elle a acquis une influence mondiale, mais ses diverses parties tiennent à conserver leur indépendance (elle ne saurait admettre une juridiction universelle de type romain). Œcuménisme, elle est aux origines du mouvement de Foi et Constitution ; dans la première équipe des présidents du Conseil mondial des Eglises figurait le D^r Fisher, tandis que le D^r Ramsey honore la troisième ; elle tient à sa vocation d'Eglise-Pont (*Bridge-Church*). Tensions internes ? Certes il y en a : la conférence de Lambeth 1948 le reconnaît sincèrement, mais nous explique : « Ce sont des tensions intérieures à un vaste domaine où on est d'accord sur la foi et sur le culte. » Un autre mot nous mettrait sur la voie : la *comprehensiveness*, cette qualité typiquement anglaise domine l'Eglise anglicane ; on la définirait ici : l'art de ne rien briser. Mais qu'on y songe : elle devait marquer pareillement l'*Ecclesia anglicana* du Moyen Age, loyale à la papauté, et pourtant d'une noble indépendance dans ses bons droits et ses choix légitimes, fidèle à Platon contre Aristote, à saint Augustin contre saint Thomas. On se prend à rêver à la souplesse et au pluralisme d'une Eglise romaine qui n'aurait pas été privée de sa fraction britannique.

Aussi bien, dans la gamme de coexistence fraternelle inaugurée par le décret sur l'œcuménisme, il devient nécessaire, en haut lieu, de réfléchir sur les valeurs, originales et les complémentarités de l'Eglise d'Angleterre. Puisse la visite à Rome de l'archevêque Ramsey en être une occasion favorable... Semence d'unité à long terme jetée dans les sillons de l'Eglise.

R. P. Maurice VILLAIN, s. m.



Au cours de la célébration qui s'est déroulée à Saint-Paul-hors-les-murs sous la présidence de Paul VI et du D^r Ramsey a été lue la déclaration suivante :

Dans cette ville de Rome, d'où partit jadis pour l'Angleterre, envoyé par le Pape saint Grégoire le Grand, saint Augustin, le fondateur du

siège de Cantorbéry que tous les anglicans d'aujourd'hui considèrent comme le centre de leur communauté chrétienne, Sa Sainteté le Pape Paul VI et Sa Grâce Michael Ramsey, archevêque de Cantorbéry, représentant la communion anglicane, se sont rencontrés pour échanger des salutations fraternelles.

Au terme de leur rencontre, ils rendent grâce à Dieu tout-puissant qui, par l'action de l'Esprit-Saint, a créé durant ces dernières années un climat nouveau de fraternité chrétienne entre l'Eglise catholique romaine et les Eglises de la communion anglicane.

Cette rencontre du 23 mars 1966 marque une nouvelle étape dans le développement des relations fraternelles fondées sur la charité chrétienne et les efforts loyaux pour écarter les causes de conflits et rétablir l'unité.

Voulant être fidèles au commandement du Christ qui a prescrit à ses disciples de s'aimer les uns les autres, ils déclarent qu'avec son aide, ils laissent entre les mains du Dieu de miséricorde tout ce qui, dans le passé, a pu être contraire à ce commandement d'amour et ils se conforment à l'attitude de l'Apôtre qui déclarait : « Oubliant le chemin parcouru, tendu de tout mon être en avant, je cours droit vers le but pour remporter le prix attaché au céleste appel de Dieu dans le Christ Jésus. » (Phil., 3, 13-14.)

Ils expriment le désir que les chrétiens appartenant à l'une et l'autre communauté soient animés des mêmes sentiments de respect, d'estime et d'amour fraternel et, pour favoriser cette attitude mutuelle, ils entendent inaugurer sérieusement, entre l'Eglise catholique romaine et la communion anglicane un dialogue qui soit fondé sur l'Evangile et les traditions anciennes qui leur sont communes et qui puissent conduire à cette unité dans la vérité pour laquelle le Christ a prié.

Le dialogue devrait inclure non seulement des sujets d'ordre théologique, tels que la Sainte Ecriture, la tradition et la liturgie, mais aussi des sujets qui comportent des difficultés pratiques chez les uns et chez les autres.

Sa Sainteté le Pape et Sa Grâce l'Archevêque de Cantorbéry sont conscients, en effet, des graves obstacles qui entravent la voie à la restauration d'une complète communion de foi et de vie sacramentelle, néanmoins ils sont unanimes dans leur détermination de promouvoir des contacts qualifiés entre leurs communions dans tous les domaines de la vie de l'Eglise où la collaboration est plus apte à conduire à une compréhension plus grande et à une charité plus profonde et de s'efforcer de trouver ensemble des solutions pour tous les grands problèmes que ceux qui croient dans le Christ affrontent dans le monde aujourd'hui.

Puisse cette collaboration, avec la grâce de Dieu le Père et dans la lumière du Saint-Esprit, hâter l'accomplissement de la prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour l'unité de ses disciples. Et avec les progrès vers l'unité, puisse-t-il y avoir un renforcement de la paix que seul peut accorder Celui qui donne « la paix qui dépasse toute intelligence ». Et que cette paix avec la bénédiction du Dieu tout puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, demeure à jamais avec tous les hommes.

“ La vie montante ”

La plupart d'entre nous ignorent tout du Mouvement *Vie Montante*, créé il y a quelques années pour la sanctification de la vieillesse. Parler de Vie Montante à des anciens qui ont l'impression de descendre la pente à toute vitesse et qui s'essoufflent à la moindre côte, n'est-ce pas paradoxal ?

Et pourtant ce sont des chrétiens âgés qui, refusant de considérer leur vie comme une vie descendante, adoptèrent ce nom de *Vie Montante*, pour souligner que le troisième âge est l'âge des ascensions spirituelles qui acheminent à la rencontre de Dieu. En effet, sous l'impulsion de Léon Harmel, mort en 1961, des anciens se réunirent en équipes ou cercles pour redonner une vigueur nouvelle à ces dix, vingt, trente années de vie supplémentaire que Dieu leur donnait. En 1953, ils eurent l'idée de récollections communes. En 1961, ces groupes se constituèrent en « Comité d'Entente des groupes catholiques d'Anciens » et recevaient Mgr Courbe comme conseiller ecclésiastique. En 1962, fut créé un bulletin de liaison entre ces groupes qui prit le nom de *Vie Montante* et qui paraît quatre fois l'an (Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint).

L'extension de ce mouvement est étonnante. En quatre ans il est passé de 300 à 14 000 adhérents. Le numéro de Pâques 1965 a été tiré à 18 000 exemplaires. Les 15 et 16 mai 1965, l'assemblée annuelle de la *Vie Montante* avait la participation de 500 membres et des délégués de plusieurs diocèses, des personnalités de Belgique ; et l'Amérique Latine est maintenant attente. Les récollections de début de saison ont été suivies par 2 000 personnes à Paris ; à Nantes, 1 400 personnes reçoivent le bulletin.

Le but de ce mouvement est d'aider les personnes âgées à comprendre leurs responsabilités de chrétiens dans le monde moderne. D'après Mgr Courbe, les grandes lignes de cette spiritualité des plus de soixante ans sont les suivantes :

- 1) prendre conscience de l'approche de la fin de notre vie terrestre,
- 2) bien vivre l'Evangile aujourd'hui, ce qui est la meilleure façon de se préparer à bien mourir,
- 3) s'efforcer progressivement et joyeusement à se détacher de soi-même et de ses biens ce qui permet d'attendre avec confiance la venue du Seigneur.

Pas de doute, le bulletin de liaison de *Vie Montante* et les réunions mensuelles de groupes catholiques d'anciens sont très aptes à aider tous les anciens à communier au nouvel élan apostolique que l'Esprit-Saint vient d'insuffler à l'Eglise par le Concile. C'est à tous les anciens que ce mouvement s'adresse.

Les anciens qui durant tant d'années ont milité dans l'action catholique et les œuvres paroissiales et qui acceptent de laisser les responsabilités à des plus jeunes trouvent dans *Vie Montante*, leur nourri-

ture spirituelle et une action apostolique auprès de leurs frères et sœurs d'âge. L'Eglise a toujours besoin d'eux pour l'évangélisation de tout ce monde des anciens qui attend qu'on les aide à mieux vivre leur vie de chrétien dans le monde d'aujourd'hui ; ils sont en moyenne 12 % de la population.

Qui ne souhaiterait à ce mouvement de se développer en surface et en profondeur dans le diocèse. C'est dans ce sens qu'un effort vient d'être fait à Quimper durant le temps fort de la Mission de mars-avril 1966 (7 500 anciens à Quimper). Pour adhésion et renseignements s'adresser à : « La Vie Montante », 68, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine, et, pour le diocèse à Madame Agostini, Kéruscar, Lannéanou.

● **DEUX RETRAITES DE 30 JOURS** auront lieu : du 6 août (19 h.) au 3 septembre matin au Châtelard, par Francheville-le-Haut, Rhône 69 (P. Varillon, s. j.) ; et du 9 juillet soir au 8 août à la Villa Manrèse, 9 rue Fauveau, Clamart, Hauts-de-Seine 92 (P. Laplace, s. j.).

Une retraite de 10 jours sera prêchée par le P. Thomas, s. j., à la Villa Manrèse du 21 août (20 h.) au 31 (18 h.).

Les inscriptions sont reçues dès maintenant. S'adresser au R. P. Supérieur.

● **EN GROS CARACTÈRES**, une nouvelle édition du Nouveau Testament. Pour rendre service à « la multitude des mal-voyants », les éditions Salvator (B.P. 198, Mulhouse 68) présentent une édition en grands caractères de l'excellente traduction du chanoine Osty. Ce Nouveau Testament comprendra deux tomes : le premier est paru avec les quatre Evangiles. Ce n'est pas seulement une réédition du texte bien connu, mais une amélioration sur bien des points. Le caractère choisi est d'un type classique, assez gras, qui donne une belle impression, surtout que les lignes sont bien séparées entre elles. Le volume lui-même est de belle allure, sobre.

● **LA MISSION BRETONNE D'ILE DE FRANCE** serait reconnaissante à MM. les Directeurs de Bulletins paroissiaux de bien vouloir insérer le communiqué suivant, à l'intention de leurs anciens paroissiens qui résident dans la région parisienne :

Comme chaque année la Mission Bretonne d'Ile de France rassemble les Bretons de la région parisienne pour le *Pardon de Saint Yves le dimanche 22 mai 1966*. A 10 heures : Messe du Pardon dans la salle des fêtes de la Mission Bretonne, 45, rue La Quitinie dans le quinzième arrondissement, (près de la rue d'Ailleray), métro Vaugirard. L'après-midi : grande fête traditionnelle aux Arènes de Lutèce, rue Monge et rue de Navarre, métro Monge et Jussieu.

● La Centrale Technique d'Information Catholique (C.T.I.C.), 31, rue Croulebarbe, Paris 13^e, vient d'éditer sa nouvelle collection d'images de communion (36 modèles) et de cartes Fêtes des Mères (4 dessins originaux). Tarifs dégressifs par quantités. Envoi de spécimens gratuits. Documentation sur les tracts, affiches, brochures et services de la C.T.I.C. sur demande.

● La librairie S. Corentin, rue Kéréon, Quimper, peut livrer par retour le nouveau « Notre Père » en gros caractères, format image de missel. Par cent, 4 fr. franco ; par mille, 32 fr. franco.

● Prêtre du diocèse recherche n° 1424 à 1438 de la « Documentation Catholique » (année 1964) qui lui manquent. Contre paiement. — Ecrire à la « S.R. » qui transmettra.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

“AUX SEPT SAINTS”

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

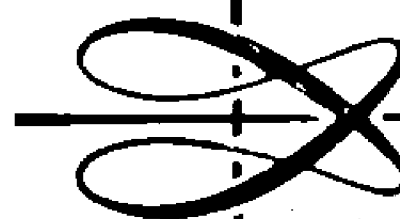
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

**Cabasse**

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité**Kergonan - BREST**

(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

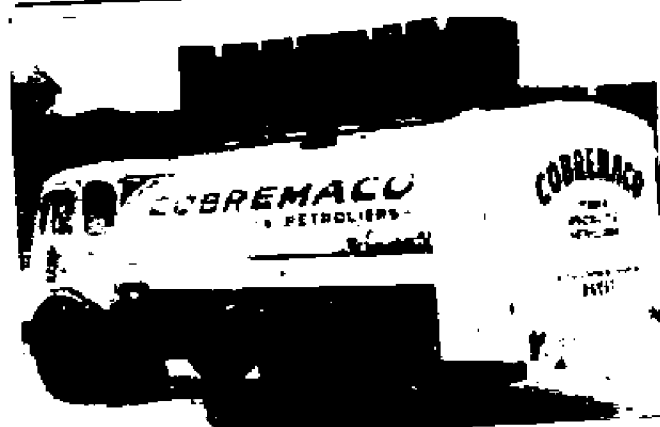


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- mercredi 13 avril : 10 h., Saint-Coulitz (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Cast (id.).
- jeudi 14 : 10 h., Port-Launay (id.). 14 h. 30, Saint-Ségal (id.).
- dimanche 17 avril : 10 h., Ploëven (Mgr l'Auxiliaire), 14 h. 30, Plomodiern (id.).
- lundi 18 : 9 h. 30, Plonévez-Porzay (id.). 14 h. 30, Quéménéven (id.).
- mardi 19 : 10 h., Kerlaz (id.). 14 h. 30, Saint-Nic (id.). 16 h. 30, Locronan (id.).
- vendredi 22 : 10 h., Trégarvan (id.). 14 h. 30, Dinéault (id.).

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES 1966

Prix des billets. — Le prix du billet est le même quelle que soit la gare du Finistère où l'on prend le train.

	Adultes	Enfants adultes 75 %	Enfants à 75 %
2 ^e classe.....	108,00	59,00	35,00
1 ^{re} classe.....	157,00	84,00	47,00

Avec le billet de pèlerin on peut prendre un train du service régulier pour rejoindre le train de pèlerinage, et au retour rejoindre chez soi à partir de la gare d'arrêt du train de pèlerinage. Il faut mentionner cette utilisation au dos du billet.

Permis de circulation à titre gratuit. — Les pèlerins qui bénéficient de ces permis auront à verser 10,00 Fr. pour participer aux frais d'organisation, pour le cantique, l'insigne.

Pension des malades. — Pour leur hébergement à Lourdes les malades auront à verser 50,00 Fr.

Voiture-couchettes. — Une voiture-couchettes de 2^e classe sera incorporée au train vert qui partira de Brest, passera par Landerneau, par Quimper, Nantes, pour aller à Lourdes. Les pèlerins qui voudraient y prendre place devront être inscrits avant le 1^{er} juin et signalés au Secrétariat de l'Evêché dès cette date.

Pour le voyage en couchettes, aller-retour, il faut ajouter aux prix ordinaires du voyage 26,00 Fr.

Les pèlerins qui prennent le train entre Plouigneau et Landerneau peuvent rejoindre le train vert à Landerneau en se servant de leur billet de pèlerin et en utilisant un train du service régulier.

Paiement. — Il est souhaitable que le prix des billets, la pension des malades, le prix des couchettes soient versés au Secrétariat de l'Evêché, avant le départ du pèlerinage et que, pour le faire, on utilise le C.C.P. : Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes.



Inscription des malades. — Les demandes de places pour les malades doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché. Le Secrétariat enverra au demandeur des feuilles signalétiques et des bulletins médicaux qu'il faudra lui renvoyer, au plus tard, vingt jours avant le départ (donc, le 1^{er} juin).

Aucune substitution de malade ne doit être faite sans entente préalable avec le Secrétariat de l'Evêché.

Grâce à la diffusion de son bulletin « La Voix de l'Hospitalité », l'Hospitalité diocésaine peut aider au paiement du voyage d'un certain nombre de malades. Les prêtres qui désirent faire aider un ou plusieurs malades doivent adresser une demande à M. Le Gall-Brizou, 10, rue Charles-Goffic, Morlaix. Il faut faire la demande assez tôt en indiquant les nom et prénoms du malade. On ne doit pas faire de substitution sans l'accord de M. Le Gall.

Le bon que donne l'Hospitalité est à envoyer au Secrétariat de l'Evêché en paiement du billet de chemin de fer.

MOIS SACERDOTAUX DE PASTORALE RURALE

Ouverts aux prêtres du milieu rural de la Région apostolique Ouest, deux « Mois sacerdotaux de pastorale rurale » sont prévus pour 1966.

— le premier se déroulera à La Roche du Theil, Bains-sur-Oust, près de Redon (Ille-et-Vilaine), du dimanche soir 12 juin au samedi midi 2 juillet,

— le second, au Grand Séminaire de Laval (Mayenne), du dimanche soir 17 juillet au samedi 6 août,

Le thème sera le même pour les deux sessions : « La socialisation dans le monde rural, dans la vie économique et dans les loisirs ». La socialisation est un aspect caractéristique de notre temps. Elle est une multiplication progressive des relations dans la vie commune, disait « Mater et Magistra ». Et ce phénomène actuel de socialisation a des répercussions sur la vie des personnes, leur travail, leurs loisirs, leur avenir, leurs relations, leur milieu, leur foi...

L'objectif du « Mois » est triple :

1) Aider chaque prêtre, à travers une prière prolongée, à découvrir la volonté de Dieu aujourd'hui, dans le milieu où il est envoyé. La retraite sera l'un des temps forts de cette recherche.

2) Regarder la vie avec « sympathie », assimiler et accepter les données du temps présent. La recherche personnelle des participants, les témoignages et exposés de laïcs engagés et de professeurs, aideront à cette découverte.

3) Assurer une base théologique solide pour permettre une pastorale plus éclairée, l'éducation de la foi et la conversion de notre propre mentalité. Cette tâche sera assurée : par le P. Blanc, d'« Economie et Humanisme », et le P. Lintanf, directeur du Centre de l'Arbresle, pour le « Mois » de Bains-sur-Oust ; par M. l'abbé Simon, professeur au Grand Séminaire de Laval, et M. Gritti, P.S.S., aumônier de l'U.N.D.A. et professeur au Grand Séminaire de Reims pour le « Mois » de Laval.

Chaque mois sacerdotal comportera : une retraite de quatre jours (12-16 juin par M. l'abbé Morel, et 17-21 juillet par M. l'abbé Rousseau) ; une session d'études (17 juin au 2 juillet et 22 juillet au 6 août) soit : 7 jours sur la socialisation dans la vie économique, 5 jours sur la socialisation dans les loisirs.

Détails pratiques. — 1) Le mois est un tout, et il est indispensable de participer entièrement à la retraite et à la session. 2) Il s'adresse à des prêtres exerçant leur ministère en milieu rural. Courant mai, il est prévu une rencontre, par diocèse (ou groupe de diocèses), pour présenter chacun des « Mois » et réfléchir sur le travail préparatoire.

Inscriptions et renseignements complémentaires : écrire à M. l'abbé Martin, aumônier régional M.R.J.C., Boîte Postale 0, Rennes (35) ; ou par l'intermédiaire des aumôniers diocésains d'A.C.R. La date limite des inscriptions pour chacun des « Mois » est fixée au 25 avril.

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

Ceux qui auraient l'intention de participer à cette journée et qui ne seraient pas encore inscrits sont priés de le faire aussitôt pour permettre d'organiser le repas : écrire ou, mieux, téléphoner à M. l'abbé Lanon, presbytère, Douarnenez (tél. 3.17).

Cette journée est ouverte à tous (prêtres, religieux, religieuses, laïcs), et le programme en a été donné la semaine dernière. Elle commencera à 10 heures dans la salle paroissiale de Châteaulin (près de l'église, à droite), le mardi de Pâques.

JOURNÉES NATIONALES

La collecte nationale au profit de la Croix-Rouge a lieu sur la voie publique le dimanche 17 avril.

La « Semaine Religieuse » ne paraît pas dans la semaine de Pâques : le prochain numéro sera donc celui du 22 avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 avril, la Résurrection du Seigneur. Lundi 11 au samedi 16, octave de Pâques. Dimanche 17, dimanche « en vêtements blancs ».

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mère Marie du Saint-Sacrement. Religieuse Ursuline, Morlaix. Mme Vve Vincent Favé, de Cléder. M. Yves Jestin, de Plouvien. M. Christophe Morvan, de Trégarantec, père de M. le Recteur de Melgven.

Matin de Pâques

*Nous de l'homme à fleur de néant
Qui penché sur le trou béant,
Nulle lueur n'y pénétrant,
Frissonne,*

*(Car à chacun sa dépression,
L'avant-goût de dispersion,
L'inanité de création
Résonnent...)*

*Nous avons pris l'orée de nuit
Sur le battement d'aujourd'hui,
Et nous avons vu de l'esprit
Nos tombes,*

*Sans étoile comme à Noël
Montrant la voie depuis le ciel,
Rien qu'au déclin habituel
Vers l'ombre ;*

*Nous avons allongé nos couds
Sur le vide qui nous dissout
Inlassablement de dessous
La terre,*

*Où l'œil de l'homme n'a pas cours
Et tout ce qu'il sait de l'amour
Est en défaut et tourne court...
La pierre*

*Etait levée cette nuit-ci,
Et justement, quoiqu'il fit nuit,
Un jour pénétrait d'aujourd'hui
Ce vide,*

*Un jour entrait dans ce caveau,
Chassant toute ombre de l'huis clos
Et nous entraînant dans son flot
Lucide,*

*Au point de nous envahir tant
Que nous formions son peuplement
Et qu'il surpeuplait le néant,
Lui-même ;*

*C'était en lui que nous chantions
Le Seigneur de la création
Et sur la décomposition,
Son règne !*

*Nul ne peut dire vraiment creux
Le trou qu'un rayon lumineux
Habite et comble pour les yeux.
Qu'il donne !*

*Et maintenant il en ressort,
Nous allons le suivre au dehors
Et le retrouver en plein corps
Des hommes...*

Patrice de la Tour du Pin.

Commission de Pastorale
des Vocations sacerdotales

Lundi 28 mars, Monseigneur l'Evêque présidait au Grand Séminaire la réunion générale de la *Commission de Pastorale des Vocations sacerdotales*, instituée à la suite des sessions sacerdotales de décembre 1964.

A l'ordre du jour : présentation d'un rapport sur les activités des quatre sous-commissions, suivie d'un échange ; bref exposé sur l'effort du Centre diocésain pour l'insertion de la pastorale des vocations dans la pastorale générale à Brest au cours de cette année. Essayons simplement de dégager les principaux problèmes qui ont été évoqués au cours de cette réunion.

♦♦

D'abord la réforme de l'enseignement qui est en cours pose une question importante : à Pont-Croix cette année, sur les 69 élèves en classe de Troisième — dont 39 en série A (latin-grec), 4 en série B (latin-espagnol), 29 en série M (deux langues vivantes) — un certain nombre ne peut pas, de l'avis des conseils de classe, suivre le cycle long du baccalauréat ; cette même proportion se retrouvera les années suivantes. Parmi ceux que les critères intellectuels excluent ainsi du cycle long, un certain nombre pense sérieusement au sacerdoce. Que faire d'eux ?

— leur barrer la route du sacerdoce ? Ne pouvant suivre le cycle normal des études secondaires, ils n'auraient pas les aptitudes pour le sacerdoce ? Certes, la crise des vocations ne saurait en aucun cas être un motif valable de céder à la facilité, surtout au moment où la prolongation de la scolarité permet à un nombre croissant de jeunes d'accéder à une culture supérieure. Trop souvent, aujourd'hui encore, on n'accorde pas assez d'importance aux exigences intellectuelles dans le discernement d'une vocation. Mais cela dit, il y a des garçons dont l'intelligence s'éveille plus tard : une décision leur barrant la route du sacerdoce à la fin de la Troisième ne serait-elle pas prématurée ? Surtout peut-on identifier purement et simplement intelligence et aptitude aux études secondaires classiques ?

— les laisser accéder en Seconde à Kéraudren ? C'est une injustice à l'égard de ces garçons ; c'est les confirmer dans un sentiment constant d'infériorité ; c'est surtout rendre le reclassement impossible pour ceux qui n'entreront pas au Grand Séminaire.

— les orienter, comme le prévoit le plan Fouchet, vers la préparation d'un C.A.P. industriel ou commercial, en attendant que d'autres sections se mettent en place ? Dans ce cas, ces jeunes suivraient les cours dans une école technique (d'où compétence professionnelle et, espère-t-on, réconfort psychologique de la réussite), et en même temps ils seraient hébergés à Kéraudren (d'où communauté de soutien). Après ces deux années d'études, resterait à trouver la manière dont ces jeunes se prépareraient directement à entrer au Grand Séminaire.

La sous-commission de Pont-Croix, d'une part, l'échange qui a suivi le rapport, d'autre part, ont été favorables à cette hypothèse de travail, et Monseigneur l'Evêque l'a approuvée.



La question des vacances: les deux sous-commissions de Pont-Croix et de Kéraudren ont fortement souligné notre responsabilité commune dans la formation des jeunes séminaristes et dans leur soutien au cours de cette période.

On a constaté qu'ils ont moins de relations avec leur clergé qu'autrefois. Pourquoi ? sans doute, parce qu'ils redoutent d'être trop tôt étiquetés comme séminaristes et se trouver ainsi « mis à part », coupés des autres jeunes ; sans doute aussi, parce qu'ils sont accordés aux jeunes de leur âge et passablement dépayés par notre monde clérical.

Raison de plus pour que près de nous ils trouvent un accueil cordial et le témoignage d'un sacerdoce sans pessimisme. Raison de plus pour que nous allions vers eux, avec le tact qui s'impose ; que nous les aidions à s'insérer dans leur milieu d'origine, leur milieu de jeunes, les activités paroissiales ; que nous les aidions à tirer profit de ces éléments de formation. Ceci suppose contacts et liaison entre prêtres des paroisses et prêtres des séminaires.



Pour les *scolaires des collèges et lycées* qui pensent au sacerdoce, trois rencontres ont été organisées : la première à la Pentecôte 1965, avec 15 participants (9 Terminales, 2 Première et 4 Seconde), dont quatre sont aujourd'hui au Grand Séminaire ; la seconde en décembre 1965 (10 participants) ; la troisième les 19-20 mars derniers (16 participants).

Le regroupement de ces « vocations » s'est heurté au début à quelques objections. N'est-il pas artificiel, disait-on, de rassembler ainsi ces jeunes ? Ne suffit-il pas de veiller au sein de chaque institution à les préparer à leur entrée éventuelle au Grand Séminaire ? Aux usagers de répondre ; l'un d'eux, au nom de ses camarades et après échange avec eux, conclut sa lettre en ces termes : « Je répète que j'ai trouvé ces journées très enrichissantes, et il faut les continuer ».

Des récollections analogues sont organisées pour les élèves de basses classes, à Quimper, à Lesneven et à St-Pol-de-Léon.

Reste le plus important, le monde étudiant : qu'en est-il dans ce milieu des jeunes qui s'interrogent sur leur vocation, des jeunes qui s'orientent vers le sacerdoce et qu'il faut épauler ? Il faudra penser un jour à des rencontres, des sessions dans le style de celles qui sont organisées chaque année à Pontigny.



Quant aux *vocations venant du monde du travail*, la sous-commission y a réfléchi avec le concours de M. l'abbé Bonnet, aumônier national J.O.C., organisateur de camps-sessions pendant l'été pour les

vocations d'ainés issus du monde ouvrier : une centaine à Lyon l'été dernier pour toute la France. Pourquoi notre diocèse en connaît-il si peu ?

Question d'institution ? En partie oui ; le prêtre affronté aux vocations d'ainés ne sait trop de quel côté les orienter. Les institutions actuelles ont trop souvent l'inconvénient de mettre entre parenthèses le mode de culture et les valeurs de la vie militante qui ont conduit ces jeunes gens vers le sacerdoce. Il faudrait continuer la recherche dans la ligne de l'essai tenté par les Fils de la Charité (cf. « Masses Ouvrières », n° 113) : externat, lien avec une équipe sacerdotale et des équipes de militants, liens avec la vie au plan intellectuel et spirituel.

Mais aussi, chez les militants comme chez les prêtres, la tendance est de cloisonner vocation militante et vocation sacerdotale.

Le P. Bonnet doit revenir prochainement dans le diocèse continuer cette réflexion et cette recherche avec les aumôniers J.O.C.



Pour les *grands séminaristes* (il en fut malheureusement peu question à la réunion, faute de temps), on parla surtout de leurs stages en paroisse, pour revenir une fois de plus sur cette exigence fondamentale : que les séminaristes trouvent en paroisse des prêtres qui causent près d'eux un rôle d'éducateurs.

Le rapporteur termina en évoquant le dialogue séminaire-diocèse, vivement souhaité lors des sessions de décembre 1964 : où en est-il aujourd'hui ? La commission joue-t-elle son rôle et peut-elle suffire ? comme structure de dialogue ? Comment expliquer à tout le diocèse les orientations du séminaire et le travail qu'il essaie de faire pour préparer les prêtres de demain ?



Le plus important, Monseigneur l'Evêque le notait en terminant, c'est que nous ne nous laissions pas déconcerter par les difficultés, mais que nous travaillions ensemble avec foi, dans l'esprit du Concile :

« Le pasteur et gardien de nos âmes, en fondant son Eglise, a pensé que le peuple choisi et acquis au prix de son propre sang devait toujours avoir ses prêtres jusqu'à la fin du monde, car il ne voulait pas laisser les chrétiens comme des brebis qui n'ont pas de berger. Les apôtres ont compris cette volonté du Christ ; écoutant ce que leur disait le Saint-Esprit, ils ont jugé qu'il était de leur devoir de choisir des ministres qui seront capables d'instruire d'autres à leur tour (2 Tim. 2, 2). Ce devoir découle de la mission sacerdotale elle-même, par laquelle le prêtre participe au souci qu'a toute l'Eglise d'éviter toujours ici-bas le manque d'ouvriers dans le peuple de Dieu. Mais comme « le capitaine du navire et les passagers... ont leur cause liée », il faut faire comprendre à l'ensemble du peuple chrétien son devoir collaborer de diverses manières... à ce que l'Eglise ait toujours les prêtres dont elle a besoin pour accomplir sa mission divine ». (Décret conciliaire sur le ministère et la vie des prêtres, n° 11).

" L'Eglise du Christ en chacun de ses membres est missionnaire "

Quand j'étais jeune, je me rappelle qu'au Séminaire nous nous demandions parfois entre nous « Serai-je prêtre diocésain ou prêtre missionnaire ? » Cette candide alternative était révélatrice d'un état d'esprit alors courant. On admettait d'emblée comme vérité implicite qu'il y avait des « situations missionnaires » au delà des mers, dans les pays lointains, où il fallait prêcher l'Evangile et des « situations de chrétienté » chez nous, où il s'agissait simplement de le maintenir.

Nous sommes heureusement en train de retrouver la vérité devant la leçon des faits. Car, sous nos yeux, nos chrétientés s'amenuisent et se défont. Cette constatation douloureuse nous fait mieux comprendre que l'exigence missionnaire est en réalité incluse dans notre baptême et, pour nous prêtres, inscrite au cœur même de notre sacerdoce.

Aucun doute n'est désormais possible : la Constitution « *Lumen Gentium* », le Schéma sur l'Apostolat des laïcs et celui sur la vie des prêtres, en une totale cohérence, nous disent « L'Eglise du Christ en chacun de ses membres, prêtres et laïcs, est, par essence, missionnaire ». Quelles conclusions en tirer pour notre vie sacerdotale ?

La première c'est que nous devons chercher des moyens d'exercer notre rôle missionnaire directement par les contacts personnels que nous pouvons avoir avec les incroyants. Il est de bon augure que tant de prêtres souffrent d'être coupés des hommes à qui ils doivent porter l'Evangile et il est normal qu'ils se demandent comment retrouver le contact avec eux.

La seconde c'est que, ministre du Seigneur au service de Son Peuple, nous devons sans cesse aider nos fidèles à remplir le devoir d'apostolat qui fait partie de leur être chrétien. Cet aspect de notre ministère n'est pas facultatif, il est obligatoire.

Aussi devons-nous être attentifs à stimuler et à éduquer tous les engagements par où s'exprime le sens missionnaire de nos chrétiens, depuis les plus spontanés jusqu'aux plus organisés, depuis les activités les plus libres jusqu'aux formes les plus vivement recommandées par l'Eglise, notamment l'Action Catholique. Sur le plan de la Foi et de l'obéissance religieuse, le devoir est clair pour tout Evêque et pour tout prêtre...

Demandez-vous dans vos réunions de secteurs « où en est l'Action Catholique, générale et spécialisée, chez nous ? » Et plus profondément, interrogez-vous face à Dieu « suis-je en règle avec ce que l'Eglise me demande comme un devoir grave de l'heure présente ? »

Mgr KÉRAUTRET, évêque d'Angoulême..

La gloire de Dieu dans le discours après la Cène

D'un livre du D^r A.-M. Ramsey, archevêque anglican de Cantorbéry, « La gloire de Dieu et la transfiguration du Christ » (traduction de Dom M. Mailhé aux éd. du Cerf) viennent les pages qui suivent. « L'auteur du quatrième évangile, écrit le D^r Ramsey, raconte le ministère public, la passion et la résurrection de Jésus avec la conviction que la gloire de Dieu y est manifestée depuis le début jusqu'à la fin. Cachée aux incroyants, elle était perceptible à qui se plaçait dans la sphère de la foi. »

A mesure que le discours progresse, on sent une opposition croissante entre le trouble du monde où Jésus va être affronté à la mort, ses disciples à la persécution — et la paix que Jésus possède en lui-même et qu'il demande aux Apôtres de partager. Ce contraste apparaît plus évident encore dans la prière du chapitre 17. Le langage de Jésus y est celui du Fils éternel s'adressant à son Père, et pourtant il jaillit d'une crise historique où la chair et le sang d'un homme sont en jeu. Ainsi la prière relève-t-elle, à la fois du dialogue intemporel entre le Père et le Fils, et du conflit où le Fils accepte la volonté du Père, la mort pour l'humanité. Le lecteur ne perçoit pourtant rien d'irréel, aucun hiatus dans l'expression ou dans la pensée, car c'est la tragédie du temps et de l'histoire qui publie la gloire éternelle. Si la tension entre les deux pôles, celui de l'éternité et celui du temps, rend parfois difficile l'exégèse de telle ou telle phrase, elle n'ôte rien à l'unité d'ensemble de la prière.

« Prière sacerdotale », dit-on quelquefois — encore que ce titre ne semble pas remonter au delà du XVI^e siècle. On se souviendra, si on l'utilise, que le texte ne présente aucune allusion explicite au fardeau du péché des hommes, ni au contexte d'expiation lié au Jour des Propitiations. Le ton n'est pas celui du « Kyrie eleison » : c'est une prière pour la victoire, et qui la sait déjà gagnée. Un autre nom lui conviendrait mieux, dérivé d'un mot qui s'y trouve : « prière de consécration » (Westcott, Hoskyns) ; Jésus se consacre lui-même pour ses disciples. Il se consacre à la mort : la doctrine johannique du sacrifice implique cette mort pour l'expiation du péché. Cependant la prière elle-même ne s'arrête pas au mode du rachat, mais à la victoire remportée sur le monde. La vraie doctrine de la réparation est bien celle du Christus Victor ; mais elle inclut — quelques-uns l'oublient parmi ses interprètes — l'expiation comme le prix et comme instrument du triomphe.

Jésus prie pour lui-même (Jn 17, 1-8), pour les Apôtres (Jn 17, 9-19), et pour ceux qui croiront à cause de leur enseignement (Jn 17, 20-26).

1. Jésus prie pour lui-même.

Jean 17, 1-8... D'abord, Jésus demande qu'en sa passion maintenant toute proche, le Père glorifie le Fils, et lui accorde de glorifier son Père en donnant aux disciples la vie éternelle qui est connaissance de Dieu. Orientée vers Dieu, la glorification du Père implique dans la direction des hommes une manifestation de Dieu. La révélation n'atteint pour l'instant qu'un groupe restreint mais cette part infime du genre humain représente virtuellement une multitude immense, car « toute chair » relève du pouvoir que Jésus a reçu de son Père.

Ensuite, Jésus qui a glorifié le Père tout au long de sa mission terrestre, demande une gloire qui n'est, au-delà de celle de la passion, rien de moins que la gloire éternelle de la divinité. Nulle part, S. Jean ne nous a dit que cette gloire ait été voilée ou abandonnée durant la vie du Fils dans la chair ; mais le Verbe a dû assumer une nature d'homme véritable afin de pouvoir gagner, par la voie d'une existence et d'une mort d'homme, une gloire qui n'a jamais cessé d'être sienne. A présent, il demande que cette nature humaine en laquelle il prie soit élevée à l'union divine ; et cette fois encore, la glorification, qui a Dieu pour terme, suppose la mission axée vers les hommes : Jésus a glorifié le Père en faisant connaître son nom aux Apôtres, en les conduisant à admettre que le Père l'avait envoyé.

2. Jésus prie pour les disciples.

Jean 17, 9-19... Jésus, quoiqu'ayant reçu « pouvoir sur toute chair » ne peut prier directement pour le monde, car le monde, ce sont les hommes qui vivent dans la révolte contre Dieu. Il prie pour les disciples. Ceux-ci sont tout à fait siens, mais il va retourner au Père et les laisser au milieu du monde. Il prie le Père de les garder en sécurité dans le nom qu'il leur a donné, et, si grande que soit la haine du monde pour ces hommes qui échappent à son emprise, de les protéger du Malin sans les retirer du monde.

« Sanctifie-les dans la vérité » résume ce que Jésus demande pour ses disciples. Le lien ainsi établi entre sanctification et vérité est d'une importance extrême. Les disciples, dans leur mission au monde, doivent de deux manières lui demeurer étrangers : face à son amour propre, ils doivent être consacrés à Dieu ; et face à ses erreurs, ils ont à représenter la vérité de Dieu. Les deux exigences sont inséparables, au même titre que grâce et vérité sont liées dans la mission du Christ. Un défaut de consécration pourrait compromettre leur témoignage intellectuel à la vérité, un manque de fermeté d'esprit sur la doctrine dont ils ont le dépôt pourrait les induire à des accommodements trop faciles avec les présumptions du monde. C'est pour-quoi Jésus dit : « Sanctifie-les dans la vérité. » Pas de sainteté en dehors de la théologie que Jésus révèle, et pas de communication de cette théologie qui ne passe par des vies consacrées.

Afin de sanctifier les siens, Jésus se sanctifie lui-même (v. 19)... La phrase « ne veut pas dire que Jésus accomplit la justice, ou exerce sur lui-même une stricte discipline morale, afin que ses disciples se voient impartir une justice semblable ; encore moins signifie-t-elle que Jésus se fait juste pour donner à ses disciples un exemple pratique à imiter. Elle veut dire que le Fils de Dieu consacre sa vie sans tache en sacrifice efficace pour ses disciples, afin qu'ils apparaissent dans le monde comme incarnant la justice de Dieu... voués au service de Dieu jusqu'à mourir pour sa gloire. La consécration des disciples dépend de celle du Fils de Dieu. Mais l'assimilation repose sur une grande différence : eux sont consacrés, lui-même se consacre, et sa « sanctification » doit précéder la leur » (Hoskyns, ad. loc.).

3. Jésus prie pour ceux qui croiront à cause de l'enseignement des Apôtres.

Jean 17, 20-23... Au-delà de la portion d'humanité que le Père a déjà donnée au Fils, il y a le rassemblement plus large de ceux qui viendront à la foi grâce à la mission des Apôtres : Jésus prie pour eux afin que, conduits à la participation de l'unité du Père et du Fils, ils entraînent le monde, par cette unité même, à la conviction que le Père a envoyé le Fils. Ayant formulé cette demande (v. 21), Jésus ne fait ensuite que la reprendre en ajoutant les mots « gloire » et « amour ». Car la participation à l'unité du Père et du Fils que Jésus donne aux disciples n'est rien d'autre que le par-

tage de la gloire donnée par le Père à Jésus. Et, pour les hommes, croire que le Père a envoyé le Fils, c'est reconnaître que le Père les aime à l'égal de son Fils.

La prière se hausse maintenant jusqu'au plan du triomphe. Jésus quitte le langage de la supplication pour celui de la décision souveraine, il ne demande plus, il dit « je veux » : Jean 17, 24.

Jésus veut que, là où il est, ses disciples soient aussi (cf. 12, 26 ; 14, 3). Il décide qu'ils habiteront les demeures de la maison du Père où lui-même s'en va (cf. 14, 2). Ce qui les attend, c'est la vision de la gloire, non plus seulement celle qu'ils ont vue dans le Christ au cours de son ministère terrestre, mais la gloire éternelle du Fils uni au Père. Ils le verront tel qu'il est (I Jn 3, 2), parce qu'eux-mêmes, en réponse à la consécration de Jésus pour eux, auront été transformés à sa ressemblance.

Ainsi, la prière s'avance jusqu'à la vision finale de la gloire. Mais elle est dite par le Fils de l'homme au milieu d'un monde obstiné et incrédule : Jean 17, 25-26.

Au milieu du monde obstiné et incrédule, il y a l'Eglise de Dieu. Ses membres savent d'où Jésus est venu. Il leur a dit le nom protecteur du Père, et il le leur dira encore, afin que les couvre de son ombre l'amour dont le Père l'aime.



La prière s'achève. La passion commence. Jean nous fait voir, au long de son récit, la prière exaucée, et le Fils glorifié. Au jardin, la peur que la majesté de Jésus leur inspire renverse les soldats venus pour l'arrêter. Au tribunal, Jésus est le juge, Pilate son lâche prisonnier. Devant le peuple, Jésus drapé de pourpre et couronné d'épines apparaît en roi : il l'est. Maître de sa destinée, Jésus porte au Calvaire sa propre croix : il a puissance de déposer sa vie et de la reprendre. Sur la croix même, il règne, disposant l'avenir de la Mère et du disciple, proclamant que « tout est accompli », veillant à réaliser les Ecritures, et livrant au Père son esprit en toute liberté. Ainsi vint l'heure où le Fils de l'homme devait être glorifié, l'heure où le grain de blé tombe en terre et meurt.

La croix n'est pas un désastre que la résurrection doit retourner, mais une victoire si éclatante que la résurrection se hâte de la sceller. Au regard de Jean, la glorification de Jésus est achevée le jour de Pâques, et Jésus étant glorifié, l'Esprit peut être donné (cf. Jn 7, 39). Apparu aux Apôtres le soir de « ce jour », Jésus souffle sur eux et dit « Recevez l'Esprit-Saint ». L'Eglise naît à ce souffle d'une création nouvelle et elle reçoit sa mission : « comme le Père m'a envoyé, je vous envoie ».

La mission de l'Eglise promulgue parmi les hommes le jugement et la gloire : le monde n'a qu'à choisir.

● **QUIMPERLÉ.** — Le 25 mars, M. le vicaire général Prigent a consacré le nouvel autel de la chapelle à l'Institution N. D. de Kerbertrand, Quimperlé.

● **MATÉRIAUX POUR HOMÉLIES DU TEMPS PASCAL** (du dimanche de Pâques au matin au dimanche de Pentecôte inclus), 60 pages ; prix : 2,50 F. — Le groupe de travail du Centre national de l'Enseignement religieux et du Centre national de Pastorale liturgique, qui avait déjà fourni les « Matériaux pour homélies du temps de l'Avent », offre à tous les prêtres, dans une brochure semblable à celle

des dimanches de l'Avent. des indications pour les aider dans la préparation des difficiles homélies du temps pascal. Cette plaquette est vendue à la Direction diocésaine de l'Enseignement religieux et, à défaut, au Centre national de l'Enseignement religieux, 19, rue de Varenne, 75 - Paris 7^e (C.C.P. Paris 5903-28).

OPTIQUE **ORTHOPÉDIE**
DELBENN
 16, rue Kéréon, QUIMPER
 Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
 Mlle M.-L. PHILIPPE
 17, rue de Lyon, 17 — BREST
 Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
 CHASUBLERIE — ORFÈVRE
 TOUS LES MISSELS
 CHRISTS - STATUES
 — MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
 de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 CHAUFFAGE SANITAIRE
 BREST : 44-12-20
 QUIMPER CAMARET
 Tél. 13.69 Tél. 1.14
 CONCARNEAU - DOUARNÉZ - GUILVINEC
 Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
 DÉCORATION**

J. RAUB
 3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
 de PEINTURE DANS LES EGLISES
 CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
 Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER
 16, place Alexandre Massé
 Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
 BREST - Route de Quimper
 Tél. 44.21.72

LOURDES **HOTEL DE LYON**
 5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

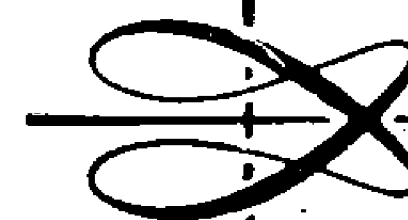
**Entreprise Générale de Travaux Publics
 et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**



Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
 Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
 Devise d'installation gratuite pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
 (Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
 chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
 - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
 Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
 — ENCADREMENTS —
 CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE BATIMENT**
 et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
 ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

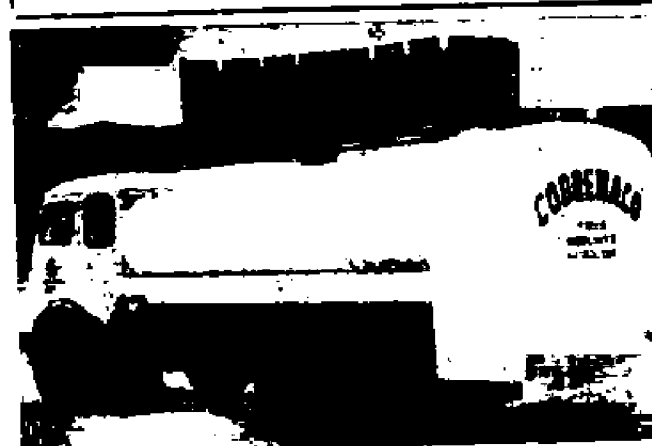


PHOTO ALBERT GRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froust
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 15

Vendredi 22 avril 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

DIMANCHE DES VOCATIONS

La journée mondiale de prière pour les vocations — qui, on le sait, est fixée au dimanche du Bon Pasteur — doit être un temps de réflexion, d'information et de prière. Chaque paroisse a pu se procurer auprès du Centre diocésain des Vocations le matériel de diffusion nécessaire.

LECTURES POUR LES MESSES DE SEMAINE

Les Evêques de France viennent d'obtenir du Conseil romain pour l'exécution de la Constitution sur la Liturgie l'autorisation de la lecture continue pour les jours de semaine où les messes sont de troisième ou de quatrième classe et n'ont pas de lectures propres.

1^{re}) Il s'agit d'une autorisation donnée à titre d'essai. Ce nouveau choix de lectures n'est donc pas obligatoire.

2^{re}) L'Evêque seul peut donner la permission de s'en servir dans son diocèse.

3^{re}) Ce choix de textes est édité « hors commerce ».



Pour le diocèse, Monseigneur l'Evêque a chargé la Commission de Pastorale liturgique de recevoir les demandes d'autorisation.

Joindre 5 francs en timbres ou en virement postal au C.C.P. Rennes 145.26 M. Jean Floc'h : la brochure du Temps pascal sera expédiée par retour.

LA LETTRE PASTORALE

La lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque paraîtra la semaine prochaine ; comme on le sait déjà, elle traite des problèmes que pose à la communauté chrétienne le fait de l'urbanisation. Sa lecture pourra être faite en deux dimanches.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Quelques dates ont dû être modifiées dans l'itinéraire ; pour prévenir les malentendus, voici la liste des Confirmations :

Visite pastorale avec Confirmation

- dimanche 24 avril : 10 h., Argol (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lannvéoc (id.).
- lundi 25 : 9 h. 30, Camaret (id.). 14 h. 30, Roscanvel (id.).
- mercredi 27 : 10 h., Telgruc (id.). 14 h. 30, Landévennec (id.).
- mercredi 11 mai : 9 h. 30, Le Faou (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Rosnoën (id.).
- 10 h., Lennon (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Gouézec (id.).
- jeudi 12 : 9 h. 30, Pont-de-Buis (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Lopérec (id.).
- 17 h., Logonna-Quimerch (id.).
- 10 h., Lannédern (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Loqueffret (id.).
- lundi 16 mai : 10 h., Quimerch (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Rumengol (id.).
- mardi 17 : 10 h., Clédén-Poher (id.). 14 h. 30, Saint-Hernin (id.).
- mercredi 18 : 10 h., Kergloff (id.). 14 h. 30, Motreff (id.).
- lundi 23 mai : 10 h., Poullaouen (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Plounevél (id.).
- mardi 24 : 10 h., Spézet (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Laz (id.).
- 9 h. 30, Pleyben (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Le Cloître-Pleyben.
- mercredi 25 : 9 h. 30, Châteauneuf-du-Faou (Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Collorec (Mgr l'Evêque). 15 h., Saint-Rivoal (Mgr l'Auxiliaire).
- jeudi 26 : 10 h., Saint-Goazec (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Landeleau.
- 10 h., Brasparts (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lohéy (id.).
- jeudi 2 juin : 10 h., Saint-Thois (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Plonévez-du-Faou (id.).
- 10 h., Leuhan (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Trégourez (id.).
- lundi 6 juin : 10 h., Saint-Herbot (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Berrien.
- jeudi 9 : 10 h., La Feuillée (id.). 14 h. 30, Botmeur.
- lundi 13 juin : 9 h. 30, Huelgoat (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Brennilis (id.).
- mardi 14 : 10 h., Scrignac (id.). 14 h. 30, Bolazec (id.).
- mercredi 15 : 10 h., Plouyé (id.). 14 h. 30, Locmaria-Berrien (id.).
- vendredi 17 juin : Ile d'Ouessant (id.).
- samedi 18 : Ile Molène (id.).

Confirmation sans Visite pastorale

Sauf précision contraire, toutes ces Confirmations sont données par S. Exc. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti).

- lundi 16 mai : 17 h., Tréboul.
- mardi 17 : 10 h., Douarnenez. 14 h. 30, Ploaré.
- mercredi 18 : 10 h., Pont-l'Abbé. 14 h. 30, Guilvinec.

- mercredi 1^{er} juin : 10 h., Scaër. 14 h. 30, Rosporden. 20 h. 30, Penhars, Quimper.
- jeudi 2 : 10 h., Châteaulin. 14 h. 30, Crozon.
- vendredi 3 : 10 h., Le Passage, Concarneau (Mgr Robert). 14 h. 30, Lanriec (Mgr Robert) et Beuzec-Conq (Mgr l'Auxiliaire). 17 h., Concarneau (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire).
- samedi 4 : 10 h. et 14 h. 30, Quimperlé.
- lundi 6 juin : 10 h., Locmaria, Quimper. 14 h. 30, Ergué-Armel. 17 h., Ste-Thérèse.
- mardi 7 : 10 h., St-Mathieu. 14 h. 30, Moulin-Vert.
- mercredi 8 : 10 h. et 14 h. 30, Ste-Bernadette.
- jeudi 9 : 10 h., S. Coreantin. 14 h. 30 et 17 h., Kerfeunteun.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Kervennic n'assurera plus, jusqu'au mois de septembre, sa permanence du samedi matin à l'Adoration, 3, rue de Glasgow, Brest ; mais il continuera celle du lundi matin, de 9 h. 30 à midi.

M. le vicaire général Abiven n'assurera pas sa permanence à Morlaix le 27 avril et le 11 mai en raison des Confirmations.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- vendredi 6 mai, Landivisiau.
- samedi 7, Quimperlé.
- lundi 9 et mardi 10, Landévennec.
- mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13, Quimper.
- lundi 16, Saint-Pol-de-Léon.
- mardi 17, Morlaix.
- lundi 23 et mardi 24, Lesneven.
- mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27, Brest.

PARDON DES MALADES A RUMENGOL

Le 15 mai, à Rumengol, tous les malades et infirmes du diocèse sont invités à se rassembler pour une journée de fête religieuse et de rencontre. Les bien portants voudront bien les aider à y venir, en les accompagnant, en organisant leur transport.

Monseigneur l'Evêque chantera la grand-messe à 10 h. 30 et présidera l'office de l'après-midi à 15 h. Ceux qui prendront part aux cérémonies pourront gagner l'indulgence du jubilé.

Tous les malades et infirmes qui prendront part au pardon doivent être inscrits chez le Secrétaire de l'Hospitalité Diocésaine : M. Alain Le Pape, 16, rue La Tour-d'Auvergne, Landivisiau, **avant le 8 mai.**

PÈLERINAGE DE LOURDES

Nous rappelons que les malades qui prendront part au pèlerinage de Lourdes doivent fournir leur dossier au Secrétariat de l'Evêché avant le 1^{er} juin.

De même les personnes qui désireraient voyager en couchettes doivent être annoncées au Secrétariat de l'Evêché avant le 1^{er} juin.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES PAR LE R. P. HECKEL

Voici quelques précisions sur le lieu des conférences du R. P. Heckel au clergé et sur les inscriptions pour les repas :

— **Brest** : mardi 3 mai (10 à 16 h.) à la salle S. Louis, rue Jean-Macé.
Parking : presbytère S. Louis ou cours de l'Armoricaine, rue Michelet.
Repas : au Foyer de l'Adoration, rue de Glasgow.

— **Morlaix** : mercredi 4 mai (10 à 16 h.). Conférences et repas à l'école du Porsmeur.

— **Quimper** : mercredi 4 mai : 18 h., conférence et repas au Grand Séminaire, 20 h. 30, conférence à la salle municipale, place Toul-al-Laër.

— **Quimper** : jeudi 5 mai (10 à 16 h.), conférences et repas au Grand Séminaire.



Pour les repas : prière de s'inscrire auprès de M. l'abbé Perrot, Grand Séminaire, Quimper, avant le samedi 30 avril.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**Réunions d'ensemble.**

- zone de Ploudalmézeau - Saint-Renan, le dimanche 24 avril, 14 h.
- zone de Morlaix, le dimanche 1^{er} mai, 14 h.
- zone de Saint-Pol-de-Léon, le dimanche 1^{er} mai, 14 h.
- zones de Landerneau - Landivision, le jeudi 5 mai, 14 h., et le dimanche 8 mai, 14 h.

Permanences.

- Brest, lundi 25 avril, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.
- Quimper, mercredi 27 avril, de 10 à 12 h. et de 15 à 17 h.
- Morlaix, lundi 2 mai (aumônerie de l'Hôpital), de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

PRÉDICATIONS POUR L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Les paroisses suivantes ont été désignées par Monseigneur l'Evêque pour recevoir la visite d'un prédicateur de l'Université Catholique, à partir du jour de l'Ascension :

Quimper : Saint-Corentin, Kerfeunteun. — Brest : Notre-Dame de Kerbonne, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Sauveur. — Ile de Batz. —

Briec-de-l'Odét. — Carantec. — Carhaix. — Cast. — Châteaulin. — Daoulas. — Dinéault. — Douarnenez : Douarnenez, Ploaré, Tréboul. — Guipavas. — Landéda. — Lannilis. — Locquéholé. — Plogonnec. — Plomodiern. — Plonévez-Porzay. — Plouguerneau. — Saint-Pol-de-Léon.

Ces prédications, ne pouvant toutes avoir lieu le jour de l'Ascension, seront, pour la plupart, repoussées à une date ultérieure. Le Secrétariat de l'Université s'entendra avec MM. les Curés et Recteurs pour fixer cette date.

Si, le dimanche 15 mai, MM. les Curés et Recteurs n'ont reçu aucun avis du Secrétariat, ils voudront bien annoncer la quête et la faire, le 19, comme à l'ordinaire. Ils seront alors dispensés, après le passage d'un prédicateur, de la quête de l'Ascension 1967.

Le produit de la quête faite à l'occasion de la prédication est remis au prédicateur lui-même.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX**Catéchèse des Adolescents.**

Voici les dates et lieux arrêtés pour la dernière série de réunions de cette année.

— Niveau 4^e et 3^e (CEG, CES, Cours Techniques et Ménagers) :

- à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 28 avril, à 14 h. 30 ;
- à Brest (Immaculée), le jeudi 5 mai, à 14 h. 30 ;
- à Morlaix (N.-D. du Mur), le jeudi 12 mai, à 14 h. 30.

— Niveau 2^e et 1^{re} (Secondaire, Cours Techniques et Ménagers) :

- à Brest (Immaculée), le jeudi 28 avril, à 14 h. 30 ;
- à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 5 mai, à 14 h. 30.

— Niveau Terminales :

- à Brest (Immaculée), le jeudi 28 avril, à 14 h. 30 ;
- à Quimper (Ste-Anne), le jeudi 5 mai, à 14 h. 30.

Au cours de ces réunions, règlement des frais de documents et de participation. Terminales : 25 F. ; Première, Troisième et Quatrième : 15 F. ; Seconde : 10 F.

MOUVEMENT AMES VAILLANTES

Une journée de formation de responsables aura lieu à la Retraite de Lesneven du samedi 23 (19 h.) au dimanche 24 (16 h.). Cette journée s'adresse spécialement aux responsables de secteur (actuelles et futures). S'inscrire près de Mlle Monique Le Gall, La Retraite, Lesneven (Tél. 11).

COLONIES ET CENTRES DE VACANCES

La journée de réflexion sur l'animation chrétienne de colonies et centres de vacances organisée avec M. l'abbé Ratte a lieu au **patronage de Châteaulin**, le mercredi 27 avril, de 9 h. 30 à 16 h. S'inscrire sans faute au 9 rue du Frou, Quimper.

● **BREVE SYNTHÈSE SUR LE CONCILE.** — Les commentaires sur les travaux du Concile commencent à voir le jour. Il en est de tous ordres : des chroniques, des analyses... Voici une brève synthèse qui paraît sous la signature du *Père Russo, s. j.*, conseiller ecclésiastique du centre catholique international de coopération auprès de l'U.N.E.S.C.O. et qui est éditée par l'A.C.G.F. dans sa revue « MILITANTES ».

Brève, cette étude l'est puisqu'elle tient dans un livret de 31 pages. Et pourtant il s'agit d'une synthèse qui s'ouvre par une brève histoire de la période préconciliaire, se poursuit par l'examen du concile et se termine par des perspectives pour l'avenir. Ces pages, qui n'emploient pas un vocabulaire trop technique, sont pourtant assez denses pour pouvoir être signalées à des prêtres, spécialement à ceux qui voudraient présenter l'œuvre du Concile dans une causerie.

On peut se procurer le livret (Militantes, avril 1966) à : l'A.C.G.F. 98, rue de l'Université, Paris 7^e au prix de 0,60 Fr l'unité.

● **PRIÈRE ET VIE**, 9, rue Monplaisir, Toulouse 31, a édité une image-tryptique : « *De Jean XXIII à Paul VI, le Concile déclare la paix au monde* », qui est un « memento » des orientations humaines et religieuses du Concile. C'est un moyen utile pour retenir l'attention de la masse des catholiques peu informés : et c'est un moyen attrayant grâce aux trois reproductions en couleurs. — L'image-tryptique, six pages 100 × 125 mm., 0,30 franc l'exemplaire (port 0,12 fr.) ; à partir de dix ex., 0,27 fr. l'ex. (port en plus) ; à partir de cent ex., 0,25 fr. l'ex. (port en plus), etc...

● **LE NOUVEAU « NOTRE PÈRE ».** — Les publications abondent à ce sujet ; parmi celles que nous avons lues, nous avons retenu :

— pour la diffusion dans le public : LE NOUVEAU « NOTRE PÈRE », une brochure de « Fêtes et Saisons ».

— pour la catéchèse des adolescents et des enfants : le n° 66 de la revue « Catéchistes » intitulé POUR UN RENOUVEAU DU « NOTRE PÈRE » ; le numéro 3,50 fr. (C.C.P. 7402.27, Paris).

— pour l'étude et la réflexion personnelles : le n° 85 de la revue « La Maison Dieu » intitulé « LE NOTRE PÈRE » ; le numéro, 5 fr. (C.C.P. Paris 1436.36, Editions du Cerf).

● Colonie de vacances des Forces Armées de Bertheaume, en Plougonvelin, demande un prêtre pour assurer l'aumônier au cours des mois de juillet-août. S'adresser à M. l'abbé Marzin, 39, rue C. Desmoulins, Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Marie du Saint-Sacrement*, des Religieuses Ursulines de Morlaix. *M. Francis Tourmen*, libraire à Brest. *M. Jean Le Goasduff*, de Plouguerneau. *M. Jean-Pierre Colin*, de Guipavas. *M. Jean-François Guivarc'h*, de Plougar. *M. Jean-Pierre Cariou*, de Plonéour-Lanvern. *Sœur Sainte-Brigite*, de l'Adoration Perpétuelle de Quimper. *M. Louis Pengam*, de Plouider, père de M. l'abbé Pengam, vicaire à Guiclan. *Frère Marcel Madec* de la communauté de Frères du Likès, Quimper. *Frère Jean Cosquer*, de Plouhinec. *R. P. Jean-Louis d'Hervé*, des Pères Blancs. *Mme Alain Ollivier*, de Quimper.

● **JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE.** — Malgré la date peu favorable du mardi de Pâques, la journée annuelle de chant liturgique a rassemblé dans la salle paroissiale de Châteaulin soixante-dix religieuses, quarante prêtres, cinq frères et trois laïcs. *M. l'abbé Lanon*, vicaire à Douarnenez, commença par présenter les objectifs de cette réunion, dont il était l'organisateur ; puis, tour à tour, *MM. les abbés Floc'h*, secrétaire à l'évêché, *Perrot*, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, *Abjean*, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, et *Scouarnec*, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, présentèrent leurs réflexions sur la musique sacrée et leurs critères de choix des chants français pour les messes du dimanche. La journée s'acheva sur les réponses aux questions posées et le rappel des différentes sessions de formation technique prévues dans la région au cours des vacances d'été. Chemin faisant, on apprit de nouveaux psaumes, des refrains de graduel et de prière universelle et de nombreux alleluias ; quelques polyphonies se mirent spontanément en place, et des exemples de musique moderne intriguèrent ou « réjouirent » les participants.

La « Semaine Religieuse » reviendra plus longuement dans quelque temps sur les exposés et les témoignages donnés.

● **LES ENSEIGNANTS A L'HONNEUR.** — *Le Frère Le Men-théour*, de l'école S. Pierre de Briec-de-l'Odé, a été décoré des Palmes Académiques.

M. l'abbé Jean-Louis Le Moal, de l'école S. Joseph de Concarneau, a reçu la médaille du Mérite Sportif pour son activité en faveur du sport scolaire.

● **MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE.** — Pour fêter le vingtième anniversaire de leur mouvement, plus de 2 000 « Aides au prêtre » de toute la France, accompagnées de 350 prêtres, sont actuellement en pèlerinage à Rome, où sont venues les rejoindre des délégations de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche et d'Italie. L'audience pontificale était prévue pour mercredi 20 avril, et le pèlerinage à Assise le 24. Le Finistère est représenté par une délégation de 106 pèlerins (92 Aides et 14 prêtres). Le retour de Nantes, le 25 avril, se fera en car pour le groupe du Nord-Finistère, et par l'express de 21 h. 19 pour le groupe du Sud-Finistère.

Pour la journée des vocations

« Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à son Eglise. » (cf. Mt. 9/38).

Si l'on regarde — non sans angoisse — les immenses champs spirituels verdoyants qui dans le monde entier attendent des mains sacerdotales, cette invocation, selon l'invitation du Christ, jaillit du fond du cœur. Oui, aujourd'hui comme alors, « la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux ». Ils sont peu nombreux devant les besoins pastoraux accrus ; devant les exigences du monde moderne, avec ses frémissements d'inquiétude, ses besoins de clarté et de lumière qui requièrent des maîtres et des pères compréhensifs, ouverts, vivant avec leur temps ; devant aussi tous ceux qui sont loin, indifférents ou hostiles, mais pourtant veulent dans le prêtre un modèle qui vit d'une façon irréprochable la doctrine qu'il professe. Mais le besoin de ces mains sacerdotales se fait surtout sentir dans les missions, partout où il y a des hommes et des frères à catéchiser, à secourir, à consoler.

Que donc ce dimanche appelé dimanche du Bon Pasteur à cause de l'Evangile qui est lu ce jour-là dans la liturgie romaine voie les catholiques généreux du monde entier unis en une même prière pour demander au Seigneur les ouvriers nécessaires à sa moisson. Et afin que cette journée mondiale de prière pour les vocations sacerdotales et religieuses ait l'écho qu'elle mérite, Nous avons voulu adresser une parole d'encouragement à tous Nos chers Fils, pour que chacun, conscient de ses responsabilités, ne manque pas à un devoir aussi grave.

Le problème du recrutement sacerdotal touche de près tous les fidèles, non seulement parce que l'avenir religieux de la société chrétienne en dépend, mais aussi parce que ce recrutement donne la mesure précise et inexorable de la vitalité de foi et d'amour de chaque communauté, paroissiale et diocésaine, et qu'il témoigne de la santé morale des familles chrétiennes. Là où les vocations sacerdotales et religieuses sont nombreuses, on vit généreusement selon l'Evangile. C'est le signe que les parents sont fervents et bons, que non seulement ils ne craignent pas de donner leurs enfants à l'Eglise, mais qu'ils s'en réjouissent et s'en font honneur. C'est le signe que les prêtres y sont généreux et fidèles, et que le premier et le plus important des points de leur programme pastoral est d'assurer la continuité de leur sacerdoce.

C'est le signe surtout que les adolescents y sont généreux et ouverts, purs et courageux, que, nourris de vie eucharistique et sensibles à la voix du Christ, ils savent alimenter dans leur jeune cœur le désir de servir l'Eglise un jour et de se donner aux âmes pour toute leur vie, afin de reproduire en eux les traits du Bon Pasteur et d'en suivre fidèlement les pas.

PAUL VI.

● Prêtre du diocèse achèterait bon prix ouvrage « Concordantiarum S. Scripturae », par de Raze, Lachand, Flandrin. Ecrire à la « S. R. ».

Le Missel bilingue est achevé...

Avec la sortie de deux nouveaux fascicules, voici donc achevées la traduction et l'édition du Missel romain latin-français pour l'usage liturgique. Six pour les oraisons, deux pour les lectures, cela fait au total huit volumes ou brochures :

● D'abord, trois volumes reliés à l'usage du célébrant, dans lesquels, par commodité, ont été insérés les chants processionaux (introït, offertoire, communion). Complétant ces trois tomes ont paru successivement en brochures,

— les *préfaces* (pour les chanter en latin, il faut conserver l'ancien missel tout latin).

— les *messes votives* (où l'on a repris la messe de mariage, mais non les messes de défunts, qu'il faut chercher dans le premier tome, ni les messes de la Sainte Vierge le samedi, qui se trouvent dans les trois tomes !),

— le *propre et le commun des saints pour certains lieux* * (auquel on a curieusement joint les *prières pour diverses intentions*, mieux à leur place à la suite des messes votives),

Il convient d'ajouter les pages de correction (pour les oraisons du Vendredi-saint, pour le « Notre Père », diverses erreurs ou coquilles...) livrées en même temps que le tome III.

● Ensuite, un volume relié pour les lectures bibliques de la messe, y compris le graduel. Ce lectionnaire couvre toute l'année liturgique. Il faut y ajouter

— le *supplément du lectionnaire français*, * donnant les lectures du propre et du commun des saints pour certains lieux et celles de la messe chrismale du Jeudi-saint.

Par rapport au Missel d'autel tout latin, il ne manque rien désormais ; en effet, l'absoute des défunts, les extraits du rituel ou du pontifical ne font pas réellement partie du Missel.

✱

Quelles que soient nos réserves personnelles sur telle traduction ou sur l'édition, commençons par remercier chaleureusement les auteurs de ce travail, considérable et difficile.

La réalisation est de qualité inégale. Est particulièrement heureuse la traduction des oraisons, de l'ordinaire (à part le début du « Sanctus ») et des préfaces. Est plus discutable celle du lectionnaire, qui

* Ces deux fascicules ne sont livrés qu'à ceux qui les commandent explicitement à leur libraire. Ils contiennent le texte des messes de saints particulières à certains diocèses mais utilisables partout sans permission spéciale : formulaires propres pour S. Ambroise, S. François de Sales etc..., et formulaires pour fêtes récentes (S. Benoît, patron de l'Europe...). Plusieurs de ces formulaires sont très riches.

cependant marque une amélioration sur les traductions existantes de la Bible. Est faible et inadaptée à la lecture publique — a fortiori pour le chant — celle des processionnaires et des graduels ; on sait que cette traduction, faute de temps, a dû être empruntée sans retouches aux missels français pour fidèles qui ne visaient que la lecture personnelle.

L'édition est elle aussi critiquable. Chacun a déploré le parti-pris d'économie qui a conduit au choix de caractères trop petits, à une mise en page peu claire, aggravée par l'espace dévolu à un texte latin inutile et inutilisable. Chacun a regretté les trop nombreux renvois du lectionnaire.

Cela dit, le bilan est largement positif.

♦♦

Traduire en français le Missel romain dans son état ancien était indispensable. Chemin faisant d'ailleurs, des retouches mineures en amélioreraient le visage : nouvelles rubriques de la Messe, corrections de quelques oraisons, liberté de choix pour telles prières ou lectures...

La traduction des préfaces marqua un autre progrès : on franchissait enfin le pas entre traduction et adaptation, timidement peut-être mais la comparaison des préfaces avec l'Exultet, etc., de la Veillée pascale est à l'avantage des premières.

Et voici que cette semaine — à peine le missel bilingue est-il achevé — un nouveau pas en avant est fait ; cette fois, on touche aux formulaires du missel.

Le Concile a décidé (n° 51 de la Constitution sur la Liturgie) que les lectures bibliques seraient plus variées. Sans attendre la réforme définitive, le Concilium a approuvé deux séries de lectures bibliques pour les messes en semaine : l'une pour les pays de langue allemande, l'autre pour les pays de langue française.

Cela veut dire que, les jours de troisième et de quatrième classe, on pourra substituer aux lectures du commun (« Statuit » etc...) ou du dimanche précédent la lecture « continue » de tel livre de la Bible. Ainsi, pour la semaine présente (semaine du premier dimanche après Pâques), au lieu de répéter les lundi, mardi et mercredi les lectures du dimanche et de prendre le jeudi et le vendredi les lectures « In medio » et « Si diligis », on lira les Actes des Apôtres (lundi, 2/22-32 ; mardi, 2/33-41 ; mercredi, 2/42-47 ; jeudi, 3/31-36 ; vendredi, 4/1-12 ; samedi, 4/13-21) et l'évangile selon S. Jean (lundi, 21/15-19 ; mardi, 3/1-15 ; mercredi, 3/16-21 ; jeudi, 3/31-36 ; vendredi, 5/19-24 ; samedi, 5/25-29). Chacun discerne aussitôt les avantages d'une telle manière de faire.

Autre avantage, lui aussi considérable : le psaume responsorial placé entre les deux lectures. L'invitation à développer le graduel ne date pas d'aujourd'hui, mais cela demeurerait difficile à réaliser, particulièrement aux messes en semaine. Dans le nouveau lectionnaire ferial, les deux Alleluias du temps pascal ont cédé la place à un seul psaume, plus long, aux versets choisis parmi les plus assimilables à la prière. Ainsi : lundi, psaume 15 (versets 1, 2, 8, 9, 10, 11) ; mardi, psaume 109

(v. 1, 2, 3, 4) ; mercredi, psaume 83 (v. 3, 9, 10, 11, 12) ; jeudi, psaume 8 (v. 2, 5, 6, 7, 8, 9) ; vendredi, psaume 117 (v. 1-3 et 24-27) ; samedi, psaume 117 (v. 1, 14-21). Ce psaume est présenté sous forme responsoriale, c'est-à-dire qu'un refrain est réservé au peuple après chaque verset : pendant le temps pascal, ce refrain est naturellement l'Alleluia. Tel qu'il est présenté, ce psaume responsorial doit nourrir la prière de l'assemblée et lui permettre de donner une réponse collective à l'annonce de la Parole de Dieu.

En plus de l'intérêt d'une plus grande variété de textes, ce choix d'évangiles, d'épîtres et de psaumes favorise une formation biblique, indispensable à tout renouveau liturgique. Dans les communautés et là où ceux qui participent chaque jour à la messe sont suffisamment nombreux, il sera bon de prévoir de temps en temps une catéchèse sur l'ensemble du livre de l'Écriture dont on lit les principaux passages à la messe. La variété des lectures peut être l'occasion d'introduire de façon régulière une très brève homélie.

Malgré les apparences, ce nouveau choix de « Lectures pour les messes de semaine » est donc un événement dans la réforme en cours de la Liturgie. Et l'on peut raisonnablement espérer qu'à leur tour les messes de funérailles et les messes de mariage s'enrichiront de nouvelles lectures.

♦♦

Pour conclure, on ne peut s'empêcher de pasticher le titre qui eut son heure de succès après le Concile : le Missel bilingue est achevé ? non, c'est maintenant qu'il commence...

Cher Monsieur le Recteur qui souhaitiez l'autre jour que la nouvelle liturgie ne se fige pas trop tôt, soyez donc rassuré...

● « ADOLESCENCE ». — Les Pères Jésuites de « Prière et Vie » à Toulouse lancent sous forme de bulletin bi-trimestriel des cahiers d'approfondissement spirituel « ADOLESCENCE ». Ce n'est pas un périodique de mouvement, mais un guide spirituel pour tout garçon de bonne volonté désireux d'approfondir sa vie religieuse.

« ADOLESCENCE » prendra le point de départ de chacun de ses numéros dans les problèmes concrets des adolescents d'aujourd'hui et s'efforcera de leur faire découvrir à travers les « faits de vie » la portée providentielle de l'étape adolescence de la vie. Voici quelques pistes d'utilisation : lecture spirituelle et prière personnelle, animation spirituelle de réunions de jeunes par des recherches d'équipe, recollections, week-ends spirituels, complément de catéchèse, bibliothèque d'aumônier, stands de presse des églises...

Les deux premiers cahiers, que nous avons pu lire, nous semblent de bon présage pour la suite. Les prêtres et les éducateurs peuvent demander des spécimens à : Prière et Vie, B.P. 404, Toulouse (31).

Abonnement aux cinq premiers cahiers, 4,75 fr. ; aux dix, 9 fr. Par numéro, 1 franc.

● **DIOCÈSE D'ALGER.** — Des journées d'accueil, où sont invitées toutes personnes arrivant en Algérie, sont organisées à *Alger*, les 12, 13 et 14 septembre, par le diocèse. Pour tout renseignement complémentaire, écrire au Comité d'Accueil, 5, rue Horace-Vernet. Alger.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

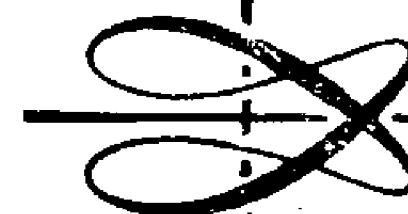
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

**Cabasse**

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité**Kergonan - BREST**
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



Photo : B. BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 16

Vendredi 29 avril 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

*Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque
sur*

Quelques problèmes concernant l'urbanisation

Mes Frères,

On a souvent reproché à l'Eglise de se tenir loin des problèmes auxquels les hommes sont affrontés chaque jour. Et voici que le Concile, après avoir posé la question : « Eglise du Christ, que dis-tu de toi-même ? » en soulève une autre : « Eglise du Christ, que dis-tu des problèmes angoissants qui se posent aux hommes d'aujourd'hui ? Que dis-tu de la faim dans le monde, de la famille, de la régulation des naissances, de la guerre et de la paix... ? Peux-tu apporter, sinon des solutions techniques, que les hommes ne te demandent pas, du moins un éclairage qui les aide à retrouver à la fois le courage et la confiance ? »

La Semaine Sociale qui s'est tenue à Brest en juillet dernier a étudié un problème sur lequel je voudrais attirer votre attention : le phénomène de l'urbanisation. Il est assez difficile à définir. Mais il nous touche de près par deux de ses aspects : la concentration très rapide de la population dans les villes et le dépeuplement des campagnes... Deux courants dans lesquels nous nous trouvons pris, mais aussi deux signes d'une civilisation nouvelle qui naît sous nos yeux et qui ne va pas sans poser quelques questions aux chrétiens du diocèse et à tous les hommes d'aujourd'hui.

✱

Commençons par les campagnes. Beaucoup parmi ceux d'entre vous, mes frères, qui écoutent cette lettre en ville y reconnaîtront leur propre histoire ou celle de leurs proches.

Nos campagnes se vident de leur jeunesse. Ceci se constate partout. Même dans les paroisses rurales les plus peuplées, rares sont les jeu-

nes foyers qui s'établissent dans le pays. Il suffit de consulter les chiffres, pour se rendre compte que beaucoup de nos communes ont perdu, dans les vingt dernières années, jusqu'à 15 ou 20 % de leur population, parfois davantage. Par suite, certaines régions du Finistère ont désormais un taux de natalité qui les met bien au-dessous de la moyenne française, au rang des pays les plus déshérités..

Il ne s'agit pas de jeter la pierre à ceux qui partent, comme on l'a fait parfois. Car les raisons de cet état de choses sont d'abord d'ordre économique. Les conditions nouvelles de l'exploitation agricole, l'usage de méthodes et de machines de plus en plus perfectionnées ont pour effet de diminuer le nombre de bras nécessaires à l'agriculture, et la clientèle des artisans et commerçants dans les bourgs. Alors la population des campagnes s'écoule vers les villes, espérant y trouver un emploi dans l'industrie, le commerce, les services. Et par une sorte de cercle vicieux, les conditions d'existence apparaissant meilleures en ville, le niveau de vie plus élevé, chacun s'y précipite, dans cet état d'esprit qu'il faut partir, qu'il n'y a plus rien à faire à la terre ou au village. Les conditions économiques ont créé une mentalité de départ. Et l'on ne pense plus qu'à s'en aller, sans parfois regarder plus loin.

Déjà pourtant les conséquences de cet état de choses sont sous nos yeux, et elles ne manquent pas d'inquiéter beaucoup d'entre vous. Des foyers arrivés à l'âge de la retraite se demandent avec angoisse si leur exploitation, apparemment jusque là rentable, leur entreprise ou leur commerce naguère prospère, seront repris par l'un de leurs enfants. Des jeunes gens vieillissent seuls dans une ferme, sans trouver une compagne décidée à partager leur vie de cultivateurs. D'une manière plus générale, la population des campagnes, âgée, dispersée, menacée de découragement, risque de ne plus trouver en son sein les éléments vigoureux et confiants qui lui permettraient de s'organiser pour faire face à la situation nouvelle. Dans certaines de nos paroisses, on paraît écrasé par un mouvement impossible à diriger, une force contre laquelle on ne peut rien. On serait tenté de se demander si reste encore vraie la parole du Seigneur au début du monde : « Dominez la terre et soumettez-la ».

Il faut cependant se garder de noircir le tableau. Car en même temps, si nous regardons nombre de nos bourgs, nous constatons qu'ils sont loin d'apparaître comme moribonds. Des maisons neuves s'y bâtissent, dotées du confort moderne ; des nouvelles rues se tracent, éclairées aussi brillamment qu'en ville ; parfois une usine s'y implante. Des gens de la campagne s'y établissent et quelques-uns continuent à cultiver leur terre, à une certaine distance de là. Les scolaires s'y retrouvent, amenés des environs par autocars. Les retraités s'y installent pour leurs vieux jours. Des ouvriers qui travaillent en ville préfèrent y habiter. De nouveaux magasins s'installent, avec des méthodes commerciales renouvelées ; des entreprises nouvelles naissent, donnant essor à des métiers qu'on ne trouvait pas autrefois hors de la ville : mécaniciens spécialisés, dépanneurs radio, chauffagistes, etc... Et dans certaines régions, tout un peuple de citadins, avides d'air pur, de soleil et d'eau, de sports de plein air, y vient aux grandes vacances, puis aux petites, bientôt à chaque week-end. Plus qu'à une hémorragie,

nous avons affaire à une nouvelle répartition de la population. Les gens se regroupent et se déplacent davantage. Par le fait même, une nouvelle mentalité s'établit, plus proche de celle de la ville, une nouvelle manière de vivre aussi. C'est pourquoi il y a mieux à faire que de se lamenter sur un passé qui s'en va. Qu'on le veuille ou non, le mouvement continuera encore. Mais il dépend de nous de voir les chances qu'il présente, de les saisir, et de parer aux conséquences mauvaises qu'il pourrait avoir. Et il m'est agréable de constater que beaucoup de chrétiens ne sont pas les derniers à s'atteler à cette tâche.

Il s'agit d'abord de maîtriser le mouvement. Tout fait prévoir que l'agriculture perdra encore des bras, mais il ne faut pas que cette saignée devienne pour les campagnes une hémorragie qui les empêcherait de survivre. Pour atteindre ce but, des municipalités rurales se sont mises à l'œuvre, favorisant l'implantation d'industries, le développement du tourisme, etc... Peut-être faut-il souligner toutefois que ce travail doit être mené, non dans un esprit de clocher désireux d'aboutir à tout prix, fût-ce au détriment des autres, mais avec le souci du bien commun. C'est pourquoi des sociétés se créent pour favoriser le développement rationnel d'une région. Les organisations syndicales et professionnelles s'efforcent à la fois de préparer ceux qui partent, en leur assurant la formation technique indispensable, et de redonner confiance à ceux qui restent. Un mot a fait fortune ces dernières années parmi les agriculteurs, celui de « parité ». Il traduit un désir légitime : celui de donner à l'agriculteur l'égalité de chances par rapport aux autres branches du travail : au plan du bien-être matériel sans doute, mais aussi au niveau de la culture, de la part de responsabilités dans la vie du pays, des chances de promotion pour les enfants, etc... Il ne m'appartient pas de prendre parti pour telle ou telle solution préconisée par ces organismes. Mais il m'est agréable de rendre hommage à leur effort et de souligner l'esprit dans lequel ils l'ont entrepris.

Car cet esprit, il nous faut le retrouver à tous les niveaux. Il ne suffirait pas que quelques responsables se mettent à la tâche et que les autres se contentent d'en recueillir les fruits. C'est dans chaque exploitation, en chaque famille, que doit se retrouver cet esprit. Et cela suppose qu'on abandonne son individualisme et son égoïsme. Le jeune paysan qui cherche avec d'autres les formes d'une exploitation en commun peut être tenté de se décourager ; il peut être repris par la méfiance. Qu'il s'en garde comme d'un péché ! Le chef d'exploitation déjà un peu âgé est parfois heurté par les vues de ses fils ou de ses voisins plus jeunes ; il a peine à comprendre que ce qui était bon autrefois ne l'est pas nécessairement aujourd'hui. Mais s'il accepte de revoir ses positions, de réfléchir, parfois de passer les rênes à d'autres, il peut accomplir une action pleine de mérite et d'efficacité. Tout ceci reste vrai, qu'on ait la foi ou non. Mais pour nous chrétiens, c'est sur des points comme ceux-là que nous avons aussi à faire porter notre examen de conscience ; et c'est par des décisions comme celle-là que nous répondons aussi aux appels que nous adresse aujourd'hui le Christ. Déjà l'an passé la lettre de NN. SS. les Evêques sur les problèmes agricoles nous rappelait que « c'est au cœur des réalités temporelles que se vit le mystère chrétien, que les âmes s'éveillent à la

grâce, que la foi opère sa croissance, que l'Eglise se bâtit en rassemblant les hommes dans l'unité » (1).

Il me reste donc à attirer votre attention, mes frères, sur les conséquences de ce mouvement pour la vie de nos paroisses rurales. Le temps n'est pas loin où, à la campagne, le pasteur, curé ou recteur, connaissait tout son troupeau, le suivait du berceau à la tombe, et pouvait faire entendre à tous la parole de l'Evangile. Vous tenez à avoir encore votre recteur à vous, et vous avez raison. Avez-vous cependant réfléchi que les conditions de son travail ont, elles aussi, beaucoup évolué ? De plus en plus, les enfants vont en classe à la ville voisine ou au canton ; les malades sont soignés en clinique ou à l'hôpital ; les jeunes prennent leurs loisirs en des centres parfois assez éloignés ; les jeunes foyers partent ; beaucoup d'autres travaillent en ville. Et le chef de paroisse ne peut plus être à lui seul, comme autrefois, le chef du troupeau. Des regroupements sont nécessaires : deux ou trois prêtres prenant en charge tout un secteur et se soutenant mutuellement, parfois en habitant ensemble, seront souvent plus efficacement vos prêtres que s'ils demeuraient au milieu de vous, consacrés au service exclusif d'un petit groupe de paroissiens souvent mobiles. Des solutions sont à trouver. Il faudra les appliquer avec prudence, avec délicatesse. Mais il faut que dès à présent les chrétiens les comprennent, et que, bien loin de se répandre en récriminations, ils sachent les soutenir quand le moment sera venu de les réaliser.

Si nous voulons que l'Evangile soit encore annoncé aux hommes d'aujourd'hui dans le diocèse, comprenons que c'est à ce prix ; cet évangile, nous devons l'annoncer à l'homme qui a quitté sa campagne natale ou la quittera pour se joindre au peuple des villes ; ou à celui qui déjà dépend de la ville pour sa manière de vivre et de sentir. Si nous voulons que des prêtres, des religieux et des religieuses surgissent encore de notre terre au milieu des familles chrétiennes, il nous faut trouver une manière chrétienne de vivre en ville ou selon la mentalité qui, de la ville, se répand partout autour.



Le développement des villes, nous en sommes tous témoins et il n'est pas besoin de nous appesantir là-dessus. Regardons notre propre cité, les faubourgs qui s'étendent, en longueur ou en hauteur, les maisons et leurs antennes de télévision, les rues où se multiplient les feux rouges, les places naguère tranquilles, où les seuls piétons qui désormais circulent sont les automobilistes qui ont trouvé à se garer. Écoutez les gens parler de terrains dont les prix montent, des bonnes affaires qui se réalisent à la faveur de cet état de choses. Regardons la foule, hommes et femmes, ignorant le voisin, mais munis tous ensemble au même moment du même vêtement, de la même coiffure, des mêmes chaussures... Nous aurons là quelques indices plus voyants de ce phénomène profond : l'homme moderne, qu'il habite en ville ou qu'il y vienne seulement de temps à autre, est de plus en

(1) Lettre des évêques de l'Ouest à leurs prêtres sur quelques graves problèmes agricoles de notre région. 25 mars 1965.

plus un citoyen. Essayons d'y réfléchir pour nous situer en chrétiens devant ce fait.

Ce qui apparaît au premier abord, c'est que le développement massif des villes demeure pour une grande part spontané, anarchique, incontrôlé. On a parlé, à la Semaine Sociale, de « la ville sans maître ». Sans doute, il existe des responsables, dont il n'est pas question de suspecter la compétence ou le dévouement. Mais ils sont les premiers à se sentir dépassés par l'ampleur des problèmes qui se posent à eux : circulation, agencement des quartiers, réservation de terrains à bâtir, zones industrielles, etc... Et tous sont d'accord pour reconnaître qu'il faudrait une plus grande coordination dans les efforts entre les divers responsables. Le résultat, c'est que souvent des groupes de pression se constituent, qui obtiennent satisfaction au détriment du bien commun : propriétaires, qui ne veulent pas céder, usagers de l'automobile ou de toute autre chose qui ne veulent pas consentir aux sacrifices nécessaires... Alors la ville se développe au plus grand dommage de ceux qui ne peuvent pas se défendre : les plus pauvres sont parqués dans des zones insalubres, privées d'équipement ou d'espaces verts, ou simplement situées trop loin parce que le terrain plus près coûte trop cher. De tout ceci, tout le monde est responsable. Autant dire, personne. Et c'est là qu'est le mal. Et c'est pourquoi l'un des problèmes les plus urgents est celui de la maîtrise du phénomène urbain. Il nous concerne tous : aux responsables de se tenir en liaison les uns avec les autres, et de s'informer auprès des organismes qualifiés ; aux groupes de réflexion de mettre à la disposition de tous le fruit de leurs études ; aux électeurs de soutenir les élus aux différents échelons ; aux usagers de donner leur avis dans un esprit constructif.

Peut-être est-il bon d'attirer l'attention des défenseurs de la propriété privée sur leurs responsabilités nouvelles. Est-il normal qu'une garenne improductive devienne du jour au lendemain et sans effort spécial de son maître une mine d'or par le seul fait qu'elle est située près de la ville ; et que, par un choc en retour, la spéculation s'introduise sur tous les terrains du voisinage ? Est-il normal qu'une propriété, si respectable soit-elle, et si pourvue de titres historiques tout à fait valables, paralyse le développement de tout un quartier ? Qu'on ne se hâte pas de crier au communisme, ou à je ne sais quel esprit révolutionnaire. Car, dans la pensée du Créateur, les biens de toute la terre doivent servir à tous. Et s'il est bon pour cela que chacun en possède en propre une certaine part, celle-ci ne saurait être détournée de sa destination primitive, qui est le bien de tous.

« C'est pourquoi l'homme, dans l'usage qu'il fait de ses biens ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes : en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres » (1). Ces paroles du Concile ne peuvent qu'approuver et encourager tous ceux qui s'efforcent de trouver les moyens juridiques ou légaux d'adapter le droit de propriété aux exigences de notre temps.

(1) Constitution « Gaudium et spes », 2^e partie, chap. III, n° 69. — Doc. cath. 6 fév. 1966, vol. 256.

Un autre aspect du problème est celui de la vie en ville. Un temps fut où le rural et le citadin se distinguaient nettement ; où les villes apparaissaient comme de simples îlots au milieu des campagnes. En celles-ci se concentraient la plupart des forces vives, les réserves de vie humaine et de foi. Actuellement, les citadins sont probablement les plus nombreux dans un pays comme le nôtre. Mais plus encore la manière de vivre qui est celle de la ville tend à devenir générale. Or il faut bien se rendre compte que c'est là un fait nouveau, lourd de conséquences.

En ville, on a l'impression d'être plus libre. On se connaît moins, on ne sent plus peser sur soi les habitudes du village. Certains en profitent pour s'affranchir et se débarrassent des traditions humaines ou chrétiennes qui les soutenaient autrefois. Mais en revanche, chez d'autres le respect humain ne joue plus, ils se remettent à vivre selon leurs opinions, leurs convictions, leur foi. En ville, les rapports sont anonymes, impersonnels, avec les voisins, les commerçants, les services publics. Et l'on se trouve de ce fait beaucoup plus seuls. Nous connaissons tous ces « grands ensembles » où les gens sont tassés les uns sur les autres, mais où l'épouse, la mère vit toute la journée une vie de recluse. En contre-partie, le couple, la famille peuvent aussi connaître une intimité plus grande, favorable à la vie chrétienne ; des relations s'établissent entre amis qui se sont choisis, et peuvent créer des foyers de rayonnement évangélique. Enfin, en ville on bénéficie de nombreux contacts, les rencontres sont faciles, les déplacements plus fréquents. On peut donc accéder à une plus grande culture. Mais on risque d'être très marqué, et tous à la fois, par le même journal, la même mode, le même spectacle. Ces moyens de communication sont devenus des puissances énormes aux mains de quelques-uns : pour le meilleur comme pour le pire, à moins que ce ne soit bien souvent, lorsque les buts sont uniquement commerciaux, pour niveler dans une médiocrité uniforme l'opinion de masses qui ont pourtant l'impression de choisir.

Il arrive alors que l'on soit impressionné par les méfaits de la ville. On la condamne, les chrétiens parfois plus que d'autres, parce qu'ils sont plus sensibles à la déchristianisation qui souvent accompagne le passage de la campagne à la cité. La tentation est grande alors de vouloir reconstituer une sorte de village autour de la paroisse urbaine. Comme s'il fallait maintenir à tout prix les cadres qui ont autrefois protégé la vie chrétienne autour du clocher.

On aurait tort de prendre le problème de cette manière. Car nous nous trouvons devant une civilisation nouvelle qu'il faut accueillir telle qu'elle se présente. Plus réaliste est la vision de ceux qui, selon des méthodes désormais éprouvées, s'efforcent de voir la réalité, de la juger et d'agir en conséquence. Nous pensons particulièrement à l'Action catholique, à celle de milieu notamment, qui, patiemment, saisit la mentalité des personnes et l'aide à évoluer dans le sens des valeurs chrétiennes. Nous pensons aussi aux équipes des Secrétariats sociaux qui réléchissent par exemple aux rouages d'un centre urbain, et qui se demandent si la ville comme telle permet une authentique vie chrétienne. Comme le dit le Concile, nous n'avons pas à faire une cité

chrétienne à côté d'une autre, mais à travailler pour que la population des villes devienne le peuple de Dieu.

« A la fois « assemblée visible et communauté spirituelle », l'Eglise fait ainsi route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde : elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine, appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu. » (1)

Et ceci nous pose un dernier problème, à nous chrétiens : celui des implantations d'églises et lieux de culte. Les organismes publics s'attachent à édifier des logements, toujours plus de logements pour des hommes de plus en plus nombreux. Ne faut-il pas aussi à ces hommes un minimum de locaux où ils puissent célébrer l'Eucharistie ? L'expérience prouve que là où se construit une chapelle, où se célèbre une messe dominicale, quelques centaines de personnes de plus trouvent ou retrouvent le chemin de l'église. On se prend à rêver parfois d'un procédé qui permettrait de transporter à peu de frais au cœur des cités nouvelles, les nombreuses églises ou chapelles qui peuplent les points les plus déserts de nos campagnes. Pour le moment, ce n'est qu'un rêve, et les chiffres nous rappellent à la réalité. Pour notre seul diocèse, c'est une douzaine d'églises ou chapelles qu'il faudra construire dans les quinze ans qui viennent, à Brest, à Quimper, à Morlaix, à Concarneau, ailleurs encore.

Or il est clair que ces églises réclament l'apport financier de tous les chrétiens. Nos paroisses rurales, qui voient partir leurs enfants, souvent avec regret, sont appelées de plus à joindre leurs efforts à ceux des villes pour que ces mêmes enfants trouvent, là où ils sont partis, sinon un clocher au moins un sanctuaire. Ceci est déjà bien commencé, depuis la fin de la guerre. Savez-vous, mes frères, que la petite contribution de quelques centimes qui vous est demandée chaque dimanche, à l'occasion de votre présence à l'église ou de toute autre manière, a servi à financer pour une part très importante — plus de la moitié — la construction des églises neuves ? Elle y a contribué d'une manière régulière et stable, ce qui est nécessaire, vous le savez bien, pour une tâche de cette envergure. On peut contester parfois ces moyens, comme tout autre moyen. On peut en instaurer d'autres plus adaptés aux mentalités de notre temps. On ne peut pas contester les besoins qu'ils couvrent, sinon pour assurer que dans l'avenir il faudra intensifier l'effort. Et c'est pourquoi vos pasteurs vont vous demander prochainement de doubler cet effort. Je saisis l'occasion pour vous en parler ici, sachant que vous saurez faire face au problème dans un esprit de collaboration lucide et de responsabilité partagée avec vos prêtres et votre évêque (2).



Au cours de cette lettre, j'ai bien conscience d'avoir à peine effleuré le sujet. Mon but était seulement d'attirer votre attention et de vous

(1) Constitution « Gaudium et spes », 1^{re} partie, chap. IV, n° 2. — Doc. cath. 6 fév. 1966, col. 225.

(2) Un communiqué de Mgr l'Evêque précisera prochainement cette question.

inviter à réfléchir. Car l'urbanisation n'est qu'un des aspects de ce monde nouveau, qui se construit sous nos yeux, un « signe des temps » comme aimait à le dire le Pape Jean XXIII. Ce monde connaîtra-t-il le message de l'Evangile ? Cela dépend de chacun d'entre nous. On est parfois saisi d'angoisse devant l'ampleur de la tâche. C'est alors le moment de se rappeler la parole de l'Épître aux Hébreux que nous avons entendue la nuit de Pâques : « Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et toujours ». Ce que nos pères ont réussi à d'autres époques qui avaient leurs difficultés, avec Lui nous le réussirons aussi. C'est Lui qui suscitera les énergies nécessaires et opérera la conversion des esprits et des cœurs. Le Concile est le signe que l'œuvre est commencée..

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB : AR HÊRIOU O KRESKI

Va Breudeur,

Meur a wech, ez eus bet rebechet d'an Iliz chom heb soursial awalh, euz ar pezh a ra steuenn buhez pemdezieg an dud. An Eskibien, bodet e Rom gand ar Sened-Meur, o deus klasket diarbenn ar rebech-se. Goude beza greet eur goulenn kenta : « Iliz an Aotrou-Krist, petra zonjit ahanoh hoh-unan ? », o deus greet eun eil goulenn : « Iliz an Aotrou-Krist, petra zonjit euz kemend a zarvoudou, a zo o lakaad anken e kalon mab-den ? « Teñval eo ar goabrenn, a beb tu arnev... » ar gernez o tizeha broadou tud a-bez, niver an dud o kreski evel re-vuhan e lod broiou, ar priedou nehet etre hent an dever hag hent ar pehed, ar brezel etre ar broadou evel eur barr arnev dalhmad warnez strakal, an dud hag ar poblou rannet e diou lodenn, ar rebinvidig hag ar re baouer... Kaer o deus klask, an dud ne gavont tu ebed da zirouestla ar hudennou-ze. Daoust ha n'eus ket en ho kelenadurez peadra da sklerijenna an hent ? » Hag, araog en em zispartia, o-deus an Eskibien embannet eur gemenadur war « An Iliz ebarz ar bed en on amzer », bet digemeret, gand kement a hast, gand an dud, koulz digristen ha kristen.

Heb mond keid all da glask, ar « Semaine Sociale », renet e Brest e miz gouere diweza, he-deus greet deom teurel evez ouz eur gudenn all hag a zell ouzom oll : **Ar hêriou o kreski hag ar mêziou o tlgreski enno an dud**, gand ar cheñchamañchou a zeu da heul e buhez hag e stumm-spered an dud.



Gwelom da genta ar mêziou.

Eun niver braz euz ar yaouankizou, a guita ar mêziou ; kalz re all a ya e kêr kerkent ha ma vezont dimezet. Meur a barrez o-deus kollet evel-se, gand an ugent vloaz diweza, beteg pemzeg hag ugent dre gant

euz o 'foblañs, lod ouspenn. Gand ar priedou yaouank o vond e kêr, eo êz kompren ez a war ziskar niver ar badiziantou war ar mêz.

Ne reom rebech ebed d'ar re a guita ar mêziou ; evid chom e ranker, da genta, gelloud chom. Gand ar mekanikou nevez, ar memez sikour a zeu a-benn da labourad douarou brasoh, gand muioh a boan, siwaz aliez ; an artizaned hag ar genwerzourien vihan a goll o 'fratikou, gwasket gand aferiou brasoh, savet e kêr hag en em zil dre ar mêziou, stank eo ar staliou a rank paouez gand o labour. Petra 'raio lod euz ar yaouankizou, nemed mond e kêr warleh labour ha boued ? Oupenn, muioh a ezamañchou a gonter kavoud e kêr, war meur a boent, pae welloh ha kemend 'zo... Setu ma sach ar hêriou an dud daveto muioh-mui, lod dre gaer, lod dre heg ; aliez ne vezont ket bet pre-paret evid ober eur vicher nevez a-zoare.

Ar mêziou o koll euz o 'foblañz, n'eo ket gonid hebken a zo evid an oll. Priedou deuet war an oad, chomet o-unan, n'hellont ket tizoud evid ren o ziegez ervad, sammet gand eul labour re bonner. Poan-galon o-deus o weled douarou pe staliou dilezet gand o bugale, goude m'o deus kemeret kemend a boan aliez evid kreski ha gwellaad o stad. Pôtrede yaouank fur, gouizieg hag aketuz, a weler o koza tamm-ha-tamm, o-unan en o ziegez, pa ne gavont plah yaouank ebed da zond daveto. Kaoud a reer tud hag o-deus fiziañs en amzer da zond war ar mêz, med pa deuio mare al lano warlerh an tré, daoust ha ne vo ket re zinerzet or mêziou, evid herzel ha kemer an tu da vond war araog ? Daoust ha ne vo ket re 'fallgalonet ar re a vo chomet ?

Ha koulskoude, n'eus ket leh da 'fallgaloni. Pa zeu an nevez amzer e weler ar broñsou o tigeri ; n'eo ket dare da vervel c'hoaz or mêziou. Gweled a reom gwazed ha merhed, a benn hag a galon, o klask an tu da zigas gwellaenn ; emgleviou a beb seurt a zavont, evid labourad hag evid gwerza. « Unvaniez a ro nerz » ; poania a reont da ober ar pezh a zo red, evid ma vo dizammoh labour ar vaouez, evid renka ha kempenn an tiez-annez, ma vent plijusoh. Mêred ha kuzulierien ti-kêr, a boagn euz o zu war an heñchou, ar sklerijenn, an dour... Klask a reont sach a uzinou bihan war ar barrez evid rei labour. Daoust da beb tra, e weler tiez nevez o sevel, micherourien o labourad e kêr a zo o chom en o zi war ar mêz, lod kêriz o-unan a blij dezo dond da dremen o amzeriou vag war ar mêz hag a zao ti, pell diouz trouz ha poultrenn ar hêriou ; tud war bansion a zeu da dremen o bloaveziou diweza war ar mêz ; an artizaned a gavo micherious nevez da respont d'an ezommou nevez. Muioh-mui ema mesk-ha-mesk kêriz ha mêzidi, heñvelloh-heñvella e teu da veza o buhez hag o stumm-spered. Eur vuhez nevez a darz ; nann, n'eo ket maro c'hoaz or mêziou.

Nemed eo d'an oll kregi el labour hag en em zikour. N'eo ket avad peb-hini gantañ e-unan nemedken, o lavared : gwaz-a-ze d'ar re n'hellont ket dond da heul ! An oll dorn-ha-dorn evid gwellaad stad an oll, ar re vihan koulz hag ar re vraz. Poania ivez da skolia ar vugale, da rei eur vicher vad d'ar re a ranko kuitaad, evid ma hellint beza estreged tarbarerien pe mitizien er hêriou, ha rei fiziañs d'ar re a jom. An dud diwar ar mêz a dle, koulz ha kêriz, gonid dijipod o buhez diwar o labour, gelloud kemered o ehan da zul hag eun nebeud der-

veziou war ar bloaz, gelloud diorren ha skolia ervad o bugale, gelloud, o-unan, rei e lod d'o spered, he lod d'o halon, he lod d'o feiz ha d'o ene. Meuleudi a lavaran, da gemend hini a zispign e amzer hag e boagn war an dachenn-ze, hag on laouen o houzoud e vez aliez ar gristenien wella er penn kenta. An oll asamblez, koz ha yaouank, dorn-ha-dorn. Awechou e vo dñez en em entent, ar re yaouank o klask mond war araog, ar re goz o sach a dreñv, aon dezo rag an nevezentiou. Arabad eo mouzad an eil ouz egile, med displega frêz peb-hini e zonz ha peogwir n'o-deus nemed ar memez sonj, ober evid ar gwella, e teuint a-benn d'en em glevet. D'ar gristenien vad eo dis-kouez an hent, ha sach a re all da heul.

Eun dra all a zo hag a ro soursi deom : buhez ar veleien er parrezioù bihan diwar ar mêz. Gouzoud a ran e karit ho peleien hag ez oh mad evito. Eüruz oh o kaoud eur beleg e presbital ho parrez, o vev en ho touez, o kelenn ho pugale, o veilha warnoh, pe e veh yah, pe e veh klañv, o pedi evidoh. Med, evid ar beleg ivez ez eus nebeutoh a labour, ar vugale o vond d'ar skol ha d'ar hatekiz er barrez-kanton, ar re glañv ententet outo e klañv diez ar gêr dosta, ar yaouankizou eet war nebeud, lod euz an dud deuet o labourad e kêr. Ar beleg n'hell ket mui, evel gwechall, kaoud e barrezioniz endro dezañ. Deiz pe zeiz marteze, gand ar veleien o rouesaad, e vo gwelloc'h boda er memez presbital daou pe dri beleg gand ar garg euz meur a barrez, en o zouez eur beleg yaouank. Marteze e vo aze ar gwella doare deoh, da gaoud digand ho peleien, ar zikour emaoñ o hortoz diouto. Sonjit en dra-ze bremañ dija hag e vo êsoh deoh kompren pa zeuio ar mare.

Fiziañs on eus avad e savo c'hoaz stank ar veleien e familhou kristen an eskopti, evid ma hellim harpa ho feiz, ken war ar mêz ken e kêr, ha zoken, sikouret ganeoh, kas war araog rouantelez Doue en eskopti.

(Da genderhel.)

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- vendredi 6 mai, au Séminaire S. Jacques, Lampaul-Guimiliau ;
- samedi 7 mai, à la Retraite de Quimperlé.

(La récollection annoncée précédemment pour le vendredi 6 mai à Landivisiau, aura lieu comme d'habitude à Saint-Jacques.)

MOIS SACERDOTAUX DE PASTORALE RURALE

Ces mois ont déjà été présentés dans la « Semaine Religieuse » du 8 avril : ouverts à tous les prêtres du milieu rural, ils se dérouleront du 12 juin au 2 juillet, et du 17 juillet au 6 août.

La date limite des inscriptions est fixée au lundi 2 mai, pour que tous les inscrits puissent recevoir l'invitation à une journée et à des travaux préparatoires. S'inscrire auprès des aumôniers diocésains d'Action catholique rurale.

LE JUBILÉ A RUMENGOL

Voici les cérémonies du Jubilé prévues à Rumengol durant le mois de mai :

- dimanche 1^{er} mai, 18 h., messe avec prédication sur le Concile par M. l'abbé Jullien, directeur au Grand Séminaire.
- dimanche 8 mai, 18 h., messe, avec prédication sur le Concile, par M. l'abbé Le Breton, inspecteur diocésain.
- dimanche 15 mai, pardon des Malades. A 10 h. 30, messe pontificale par Monseigneur l'Evêque.
- dimanche 22 mai, 18 h., messe avec prédication sur le Concile, par M. l'abbé Inizan, curé-doyen de Plouescat.
- dimanche 29 mai, clôture du Jubilé. A 18 h., messe avec prédication sur le Concile par M. le vicaire général Kervennic.

CONFÉRENCES PAR LE P. HECKEL

La dernière livraison de la « S. R. » a donné l'horaire des conférences théologiques du P. Heckel. MM. les Curés et Recteurs sont invités à signaler aux fidèles l'intérêt du sujet traité : à Quimper, le mercredi 4 mai, à 20 h. 30, salle municipale, place Toul-al-Laër : « L'Eglise dans le monde de ce temps » ; à Brest, le mardi 3 mai, à 20 h. 45, salle St-Louis, 53, rue Jean-Macé.

ENTRÉE EN 6^e AU PETIT SÉMINAIRE DE PONT-CROIX

L'entrée au Petit Séminaire de Pont-Croix se fait dans la forme prévue pour tous les élèves candidats à la 6^e. Il n'y a donc pas d'examen spécial. C'est la Direction de l'Enseignement, qui, par ses commissions, juge des aptitudes des candidats d'après le dossier scolaire.

Voici les démarches à faire pour l'inscription en 6^e d'un candidat pour le Petit Séminaire venant d'une école libre :

- a) Fournir le dossier scolaire établi par le directeur de l'école à la Direction de l'Enseignement, 13, rue Vis, avant la fin du mois de mai. L'examen des dossiers se fera probablement le 2 juin.
- b) Remplir la fiche d'inscription au Petit Séminaire (cette fiche est à demander à l'aumônier de secteur « Vocations » ou au Centre diocésain) et la retourner à M. le Supérieur de Pont-Croix.

Pour les élèves venant des écoles publiques, le cahier des compositions trimestrielles de l'année et la fiche d'inscription sont à adresser directement à M. le Supérieur de Pont-Croix.

PÈLERINAGE DES ETUDIANTS

Le pèlerinage des Etudiants et des Terminales à Rumengol aura lieu le dimanche 1^{er} mai, sur le thème « Baptisés dans le Christ ».

Pour tous renseignements, s'adresser à : Paroisse étudiante, rue Lamotte-Piquet, Brest.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX**Préparation à la Communion Solennelle.**

La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frou, Quimper, tient à la disposition des prédicateurs de retraite de Communion Solennelle les mêmes documents que les années passées, à savoir :

1°) Livret complet du prédicateur : Animation de retraite et Cérémonial (5 F.), donnant la pédagogie et le contenu de la retraite.

2°) Extrait du livret complet : Travail sur le Carnet (1 F.) : supplément destiné aux prédicateurs disposant de l'ancien dossier complet (antérieur à 1965) et aux collaborateurs du prédicateur pour le travail sur le carnet.

3°) Trois affiches murales (4 F. les trois), une pour chaque journée de retraite.

4°) Carnet de l'enfant : Ma retraite de Communion Solennelle (1,80 F.), édition sous pochette plastique transparente contenant : le carnet imprimé, une planche d'images et une planche de textes évangéliques.

Pour la réflexion des parents, nous proposons la brochure : « Parents chrétiens et Communion Solennelle » (0,45 F.).

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

La réunion d'ensemble à Saint-Pol-de-Léon aura lieu le dimanche 1^{er} mai, à 16 h. 30 (et non à 14 h., comme il a été annoncé par erreur la semaine dernière).

JOURNÉE NATIONALE DE PRIÈRE POUR L'ÉVANGÉLISATION DU MONDE OUVRIER

Le dimanche 1^{er} mai, les communautés chrétiennes sont invitées à prier pour l'évangélisation du monde ouvrier, en France et dans tous les pays.

Cette journée doit être pour tous, prêtres, religieux, religieuses et fidèles, l'occasion de prier le Maître de la Moisson de susciter des apôtres plus nombreux au sein du monde du travail. Elle doit être aussi pour tous le moment de se demander comment ils participent dans leur propre vie, moralement et matériellement, à l'effort missionnaire de l'A.C.O., de la J.O.C. et de la J.O.C.F.

JOURNÉES U. N. C. A. H. S.

Les journées trimestrielles U.N.C.A.H.S. du 3 mai à Morlaix, du 24 mai à Brest et à Quimper, consisteront en visites documentaires. Chaque centre organise son programme et son itinéraire propres. Chaque religieuse recevra personnellement le programme.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

Une journée U.R.E. aura lieu le jeudi 12 mai à la Retraite de Quimper. Les conférences seront données par Mgr Honoré, recteur de l'Université d'Angers, sur le thème « Religieuses enseignantes et laïc enseignant ».

MISE EN GARDE

On nous signale que des antiquaires circulent actuellement dans le département (ces jours derniers dans la région de Landivisiau...) à la recherche, trop souvent fructueuse, d'objets de valeur, tels que chandeliers, encensoirs, fragments sculptés de rétables ou de stalles...

Monseigneur rappelle à nouveau les prescriptions formelles du Code de Droit canonique (c. 1281, 1530 et suivants) et des Statuts synodaux (art. 494) : il est absolument interdit de vendre ou d'échanger, sans l'autorisation expresse de l'Ordinaire, les objets d'art ou anciens qui appartiennent aux paroisses ou se trouvent à leur disposition.

L'insistance des marchands ou des collectionneurs devrait suffire à faire comprendre que ces objets, même hors d'usage et mutilés, ont une valeur souvent ignorée de ceux qui en sont les gardiens.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le **R. P. Yves-Marie Colin**, s. j., décédé à Nantes le 22 avril.

Fêtes de la semaine. — Dimanche 1^{er} mai, 3^e dimanche après Pâques, S. Joseph travailleur. Lundi 2, S. Athanase, évêque et docteur. Mardi 3, de la férie. Mercredi 4, Ste Monique, veuve. Jeudi 5, S. Pie V, pape. Vendredi 6, de la férie. Samedi 7, S. Stanislas, évêque et martyr. Dimanche 8, 4^e dimanche après Pâques, solennité de Ste Jeanne d'Arc.

Nos amis défunts. — Mme Pierre Boulic, de Brest-St-Pierre. Mme Vve François Sergent, de Beuzec-Cap-Sizun, mère de M. l'abbé Henri Sergent, professeur à Guissény. M. Martin Copy, de Saint-Pabu. M. Joseph Le Roux, de Guipavas, frère de M. le Recteur de Trébabu. Mme Ramonet, de Landivisiau. Mme Vve Le Gall, de Plouguin.

● **ECONOMIE ET HUMANISME** annonce pour cet été les sessions suivantes :

— réservées aux clercs : à Cahors, du 4 juillet (soir) au 8 (17 h.), sur La participation des chrétiens à la construction du monde ; — à Lyon, du 16 septembre (soir) au 21 (17 h.), session d'initiative économique.

— réservées aux religieuses : à Paris, du 18 juillet (soir) au 23 (17 h.), sur Société moderne et personne humaine.

Pour tous renseignements : 99, quai Clémenceau, Caluire (Rhône).

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB :

AR HËRIOU O KRESKI

(eil lodenn)

Va Breudeur,

Ar hêriou a welom o kreski, ar hêriou braz dreist-oll, evel Brest, Kemper, Montroulez, Konk-Kerne, Landernev... ar hêriou biannoh ivez ; tiez nevez a beb ment, awechou hanter-kant ha kant lojamant en heveleb savadur, ruiou nevez digoret tro-dro, lavig e peb leh gand otoiou ha tud war o zroad, staliou-genwerz euz ar re gaerra. Selaouom an dud o konta, diwar-benn priz an douar o pignad diroll, hag ar berhenned oh ober arhant braz. Sellom ouz an dud o tremen : peb-hini a zo gantañ e-unan, med an oll a heuilh ar memez giz d'en em wiska, ha n'eo ket êz gouzoud piou a zo diwar ar mêz ha piou a zo euz kêr. Gizioù kêr, doare-beva kêr, a honid tachenn muioh-mui. Setu peadra deom d'en em zonzjal, ni kristenien.

Ar pezh a welom da genta, eo n'eus bet miret nag urz na lezenn, gand ar hêriou o kreski. Peb-hini e-neus greet e benn e-unan, savet ti e leh ma kare, evel ma kare. Emaom dirag kêriou « mestr ebed dezo » evel ma lavare ar Semaine Sociale. Tud a oa en o harg lakaad urz, med n'int ket bet evid herzel ouz ar reverzi. Dezo oa beilha evid ma vefe êz dond ha mond dre ar ruiou, ruiou koz, re striz evid on amzer ; beilha evid ma vefe ar peb reta e peb karter : skoliou, kenwerziou, tachennou vag ha glaz, ilizou ; dezo oa beilha da berhenna douarou evid sevel tiez, sevel uzinou nevez, kuit da weled ar ar prizioù o pignad re uhel. An oll a zo akord war ar pezh a vefe da ober ; med avel a benn a gaver a beb tu, peb-hini o sacha d'e hodell, o klask e interest hag e ezamant, gwella ma hell ; ar re vraz o vresa ar re vihan evel just. Ar re baoura a vo mad dezo ar harterioù koz ha dirapar, pe a zavo ti pelloh, er mêz euz kêr, e leh m'eo gwelloh marhad an douar. Piou a zo kaoz a gemend-all ? an oll dra zur, da lavared eo den ebed, hag aze eo ema an dalh. D'an oll e vefe poania, peb-hini war e dachenn, hag hervez e halloud, evid

ma 'z a'io an traou war wellaad, evid ma hello an dud, koulz paour ha pinvidig, kaoud lojamant yahuz, frank ha deread.

Mad eo marteze en em houlenn, petra 'zonj an iliz euz ar perhenna. An den e-neus gwir da berhenna, war e gont e-unan, douarou ha tiez ; med beza perhenn ; n'eo ket kaoud gwir da ober n'eus porz peseurt uzaj euz ar madou. Lakom eur waremm pe eul lanneg veinieg, ne daol nemed radenn hag eur yeotenn dreut ; setu m'en em astenn kêr beteg enno ha ma teuont, heb netra mui, da veza evel eur vengleuz aour evid ar perhenn, pa vo ano da werza evid sevel tiez ; ar geraouez a yelo evel-se war gresk euz eul lanneg d'eben ; daoust ha mad eo ? Lakom un dachenn vad a zouar, e kêr pe war harzou kêr, o vired ouz eur harter da greski ; daoust ha mad eo nah he gwerza ? Komzou a zispah a lavaro lod, n'eo ket ! Hervez lezenn an Doue Krouer, madou ar bed a-bez, a die beza lakeet e servij an oll. Ha mar deo mad evid an dud, e-nefe peb-hini eul lodenn war e ano, n'hell ket al lodenn 'ze chom heb beza lakeet e servij an oll, doare pe zoare. Setu perag e vefe mad sevel lezennou evid ne day ket ar gwir da berhenna, a-eneb ezommou on amzer.

Eun dra all da deurel evez outañ, eo an doare-beva e kêr. Gwechall e oa muioh a gemm etre ar mêziad hag ar hêrad ; ar hêriou a oa evel enezennou, savet e kreiz mor ar mêziou. Amañ o e veze kavet ar pinvidigeziou a vuhez hag a 'feiz. Hirio ez eus, en on eskobti, muioh a dud dastumet er hêriou, bihan ha braz, eged war ar mêz. Ouspenn, doare-beva ar hêriou en em zil nebeud ha nebeud, beteg penn-pella ar mêziou. Meur a dra a zo bet kemmet da heul.

E kêr ; e kav deor beza didrabasoh euz ar pez a zonj ar re all. Dianav an eil d'egile, etre amezeien zoken, n'eur ket mui renet gand boazamañchou ar vuhez war ar mêz. Lod tud a zeu neuze da deurel a-gostez, ar steuenn a roe nerz d'o homportamant ha d'o 'feiz. Lod all er hontrol, mouget enno peb doujañs fall ar bed, a zeu da ren endro o buhez, hervez o hredennoù hag o 'feiz. Diouz eun tu, ez eus nebeud a zarempredou etre an dud ha peb-hini en em gav e-unan, evel re ; med, a-hend-all, ar priegoù hag o bugale a hell beva muioh kenetrezo, êsoh eo diorren ar vugale en doare ma vez c'hoant, ar tiegeziou a hell dibaba evid o darempred, tiegeziou all hag o deus an heveleb stumm-spered, hag an dorn e dorn egile mond war araog, war dachenn ar feiz ha war dachenn an abostolêrez. Riskl a zo sur awalh, da veza levezonet gand ar memez kazetennou, an heveleb gizioù, an heveleb sinema, an heveleb radio ha télévision. Setu aze binviajou embann ha bruda, hag a zeu evel da vèrad sperejou ha kalonou, heb gouzoud deor alliez. Renet int gand eun nebeud tud, gwell-a-ze pe gwaz-a-ze, diouz ma vez. Awechou ne glaskont nemed gonid arhant ha rei d'an dud ar pez a blij dezo, magadurez didalvez, alliez, siwaz !

Bez' ez eus tud hag a dro o meno ouz kêr, kondaoni a reont anezi, ar gristenien awechou muioh eged ar re all, ablamour ma welont kalz o klouarraad en o hredennoù ; pa guitaout ar mêziou evid dond e kêr. Karoud a rafent e teufe o 'farrez e kêr da veza heñvel ouz eur barrez diwar ar mêz, troet warni heh-unan, evid o diwall hag o harpa gwelloc'h a ze.

Med, neo ket aze an hent da gemer ; ar bed a ya endro hag e zigemer a ranker evel ma teu. Setu petra 'ra ar gristenien a labour war dachenn an oberêrez katolik : digeri o daoulagad war an dud hag an digouezadou, o barn hervez sklerijenn an Avril ha klask digas gwellaenn. Lod all c'hoaz hag a glask urzia kristen an darempredou etre an dud war dachenn ar familh ar vicher, al lezennou. Evel ma lavar an Sened-Meur, n'eo ket sevel eur gêriadenn gristen e-kichen unan all, eo a zo da ober, med labourad evid ma teuo poblañs ar gêr a-bez da veza pobl Doue.

Ano a rankom ober ivez, kristenien, euz an ilizou nevez a zo da zevel er hêriou. N'eo ket awalh kaoud tiez da loja an dud, atao muioh a diez, tiez-skol evid ar vugale, atao muioh, ospitaliou... red eo ivez a vefe stank awalh an ilizou evid ma hello ar gristenien maga o 'feiz ha kaoud overenn. Beb gwech ma saver eun iliz nevez en eur harter, tud a zired war e zro, lod anezo goude beza dilezet hent an iliz abaoe pell a ca. Ilizou ha chapelioù goullo on eus war ar mêz, med n'hellom ket, heb mizou braz, o digas e kêr. Red e vo eta kaoud ilizou nevez. Savet ez eus bet dija meur a hini, med eun dousenn all, d'an nebeuta, a vo red, er pempzeg vloaz a zeu, e Brest, Kemper, Montroulez, Konk-Kerne. D'an oll gristenien e vo sikour ; evid herzel ouz ar dispignou, kristenien ar mêziou koulz ha re ar hêriou, peogwir eo bugale ar mêziou deuet e kêr, eo o deus ezomm. Digor braz eo dija an ero. Beb sul e vez goulennet diganeoh, e kerz an overennou, pe evid ho kador, pe er gest, rei eur gwenneig bennag, evid an ilizou nevez. An arhant-se e-neus servijet evid paea an hanter d'an nebeuta, euz ar mizou a zo bet greet beteg-henn. Nebeud beb sul digand peb-hini, a ra eun nebeud mad a-benn fin ar bloaz. Doareou all a zo c'hoaz da zikour, rei profou pe presta arhant, ar pez a gont eo sikour, doare pe zoare. Goulennet e vo diganeoh hebdale kreski ho skodenn beb sul ha rei an hanter muioh ; tro v Rao a gavan amañ d'henn lavared deoh. Gouzoud a ran e ouezoh respont a galon vad d'ho peleien ha d'hoh Aotrou 'n Eskob, oh astenn deoh o dorn, hag e helloh lavared : sikouret am eus sevel ilizou da Zoue.

Echui a ran ; n'em eus greet nemed goulenn diganeoh teurel evez ouz ar hêriou o kreski, eur skeudenn euz ar bed o trei hag o trei buan. Petra 'vo on eskobti en amzer da zond ? penaoz e vo kont gand ar feiz ? Anken a zav awechou em halon hag e teu d'am spered komzou an abostol Sant Paol, on eus klevet en noz-veilh Pask. « Jezuz-Krist eo ar memez hini deh, hirio ha da viken. » On tadou, gwechall a zo deut a-benn da ober euz eskobti Kemper eur gaer a eskobti kristen, daoust d'ar skoilhau a beb seurt o doa kavet war o hent ; gand sikour Or Zalver Jezuz-Krist, ni a raio kemend-all en on amzer. Nerz-kalon a roio deom evid poania daoust da beb tra, ha gand e hraz ar sperejou hag ar halonou a vezo gonezet. Ar Sened-Meur o c'houeza war an iliz a lavar deom ema an nevez-amzer o tarza.

† ANDRÉ,
Eskop Kemper ha Leon.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- mercredi 11 mai : 9 h. 30, Le Faou (Mg l'Evêque), 14 h. 30, Rosnoën (id.).
 10 h., Lennon (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Gouézec (id.).
 — jeudi 12 : 9 h. 30, Pont-de-Buis (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Lopérec (id.).
 17 h., Logonna-Quimerch (id.).
 10 h., Lannédern (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Loqueffret (id.).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- lundi 9 et mardi 10 mai, abbaye S. Guénolé, Landévennec.
 — mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13, Grand Séminaire, Quimper.

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

En raison des Visites pastorales, M. le vicaire général Abiven ne pourra pas tenir sa permanence du mercredi à Morlaix pendant le mois de mai.

PRÉPARATION AU MARIAGE

La prochaine session de préparation au mariage au centre de Brest commence le 11 mai pour finir le 8 juin : chaque mercredi à 20 h. 45 au 40 de la rue Jules-Ferry.

WEEK-END DE FIANCÉS

Un week-end de fiancés aura lieu à Ker-Anna, route du Vieux-St Marc, Brest, du vendredi soir 20 mai (20 h. 30) au dimanche 22 (17 h.). S'inscrire à la Direction des Œuvres, 39, rue Camille Desmoulins, Brest (tél. 44.19.01).

ASSEMBLÉE A.P.E.L. - A.E.P.

Les religieuses qui assisteraient à l'Assemblée générale des A.P.E.L. - A.E.P. à Concarneau le 19 mai pourront déjeuner à l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur à condition de s'être fait inscrire à l'avance.

JOURNÉES NATIONALES

C'est maintenant une tradition bien établie qu'un jour par an, la Prévention Routière, dont on connaît l'effort éducatif, mette en œuvre des moyens particulièrement puissants pour attirer l'attention sur les dangers de la route.

Que la journée sans accident du samedi 14 mai soit, pour les chrétiens, l'occasion d'un examen de conscience « routière ».

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Pierre Pellen, de Saint-Pabu, père de M. l'abbé Olivier Pellen, Mission de la Mer, Le Havre. M. Jean-Marie Quillévé, de Lanhouarneau, frère de M. le Curé de Plouguerneau. Comte de Pagnac, de Quimper. Mme Vve Jean-Marie Mear, de Cléder, mère de M. le Recteur de Plouider.

*Le Pape s'adresse
aux "Aides aux Prêtres"*

Le 18 avril, 2.200 « aides aux prêtres » françaises étaient parties en pèlerinage à Rome. Elles ont rencontré là-bas 500 « aides aux prêtres » allemandes, 200 belges, des groupes de Suisse et d'Italie, deux canadiennes et une japonaise. Le groupe finistérien comptait 106 participants que conduisait M. le chanoine Pellet, du Chapitre Cathédral, aumônier diocésain.

Le mercredi 20 avril, l'ensemble du pèlerinage se rassemblait dans la basilique Saint-Pierre de Rome pour l'audience générale du Souverain Pontife. Les groupements divers étaient comme d'habitude fort nombreux, mais le Souverain Pontife tint à venir saluer lui-même le pèlerinage des « aides aux prêtres » dont les participantes se trouvaient derrière l'autel de la Confession. Le Pape Paul VI leur adressa la brève allocution que voici :

Nous adressons un salut tout spécial au groupe important des « Aides aux prêtres », venues de France, avec leurs aumôniers et responsables diocésains, fêter à Rome le vingtième anniversaire de la fondation de leur Mouvement, et accompagnées d'un groupe d'Ancillae Domini de Belgique et de délégations de plusieurs autres pays.

Merci, chères filles, de tout ce que vous faites pour nos prêtres ! L'Eglise par Notre voix, vous en dit sa joie et sa reconnaissance. Jésus, vous le savez, reconnaîtra un jour comme fait à lui-même tout le bien que nous aurons fait « au plus petit d'entre ses frères » : combien plus il aimera à récompenser les soins si assidus et empressés dont nous aurons entouré ses ministres : Continuez, chères filles, à servir ainsi avec amour le Christ dans la personne de ses prêtres ; et que Lui, le Souverain Prêtre, daigne vous faire éprouver la paix et la joie profondes dont il se plaît à remplir l'âme de ceux qui le servent avec désintéressement.

Qu'il daigne aussi inspirer à beaucoup d'autres âmes généreuses le désir de se dévouer au service de ses prêtres, comme vous le faites vous-mêmes avec tant de mérite.

Nous le lui demandons de tout cœur et vous donnons, en son nom, une très paternelle Bénédiction Apostolique.

Pour l'étude du document épiscopal sur la pastorale du baptême

Le texte de l'Episcopat français sur « la pastorale du baptême des petits enfants » a paru dans la « Semaine Religieuse » du 11 février 1966 (pages 103-108) ; il a été complété, pour la Région apostolique de l'Ouest, par des « conseils pastoraux et orientations pratiques » publiés dans la « S. R. » du 18 mars (pages 179-180).

C'est là un document très important. Non seulement, il concerne directement la pastorale du baptême, mais il engage en même temps toute une conception de la pastorale. Il importe donc d'en étudier longuement l'esprit, sans se presser d'aborder la question des réalisations pratiques.

Un premier travail peut être entrepris dès à présent, selon les possibilités soit individuellement soit en rencontre de doyenné. Mais, de toute manière, il devra aboutir **au plus tard en octobre prochain** à une réunion de doyenné, pour laquelle on voudra bien prendre le temps nécessaire ; un compte-rendu de cette réunion sera fait, et un exemplaire en sera adressé au Vicaire général archidiacre. Les indications qui suivent sont fournies en vue de ce travail.

Ensuite, une série de conférences présentera le document épiscopal dans ses implications théologiques et pastorales ; les modalités restent encore à déterminer, mais ces conférences tiendront lieu de conférences théologiques pour le premier trimestre 1966-1967.

C'est seulement après cette phase de travail théorique que pourront être étudiés les moyens pratiques de mise en œuvre. D'autres instructions seront alors données en fonction des réflexions qui seront venues des doyennés.

Indications en vue d'un premier travail

Les pages ci-dessous ont été rédigées pour permettre de mieux comprendre à quelles questions répond le texte épiscopal. Le diocèse de Paris, pour lequel elles ont été publiées (« Semaine Religieuse de Paris » du 5 mars 1966), diffère sans doute du nôtre. Telles quelles cependant, elles peuvent nous permettre de formuler et de reviser notre propre mentalité sacerdotale en face du baptême des petits enfants.

On voudra bien se rappeler en outre que, dans sa seconde partie, elles concernent les parents **non-pratiquants** qui demandent le baptême pour leurs enfants et que, même dans les régions les mieux conservées, nous avons désormais à penser notre pastorale en tenant compte des non-pratiquants et des incroyants. Du reste, de telles motivations ne se retrouvent-elles pas aussi chez des pratiquants ?



MENTALITÉ DES PRÊTRES DEVANT LA PASTORALE DU BAPTÊME DES PETITS ENFANTS

Nous sommes en présence d'une réforme de la pastorale du baptême des petits enfants. Cette réforme met en cause les prêtres qui s'en occupent, c'est-à-dire au fond l'ensemble des prêtres. Il ne s'agit pas de chercher dans quel sens nous voulons un progrès, mais de voir comment mettre en œuvre la réforme qui a été décidée et comment entrer dans son esprit.

Lorsque nous étions en dialogue avec les parents, nous avions telle ou telle réaction et ces réactions étaient le signe d'une théologie, d'une pastorale, d'une conception du presbyterium ou de l'Eglise, d'une vision psychosociologique de l'homme.

Beaucoup d'incompréhensions viennent souvent de ce qu'on ne discerne pas, sous telle ou telle réaction, les motivations ou les soubassements réels. C'est à quoi voudrait répondre l'analyse ci-dessous. Elle aidera peut-être les prêtres d'une paroisse ou d'un doyenné à se comprendre plus en profondeur, à saisir davantage tel ou tel comportement sacerdotal.

Il semble de toute façon nécessaire que les prêtres d'un même doyenné soient tous sensibilisés au problème du baptême des petits enfants. Lorsqu'un doyenné décide d'entreprendre une recherche pastorale sur ce sujet, il paraît indispensable de commencer par « sensibiliser » l'ensemble du clergé de ce doyenné. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que les prêtres ne sont pas sensibilisés au problème du baptême des petits enfants, mais qu'il est nécessaire de « se sensibiliser ensemble afin d'amorcer un travail commun ».

Ce travail de sensibilisation ensemble en vue d'amorcer un travail commun semble être une étape indispensable dont aucun doyenné ne peut faire l'économie.

Cette sensibilisation a pour but de nous faire entrer dans un esprit commun pour l'application des décisions épiscopales...

Dans la mentalité de chaque prêtre un triple jeu de motivations existe. Les unes le poussent à donner le baptême sans délai. D'autres l'inclinent à refuser le baptême ; d'autres enfin lui font désirer le retard du baptême pour une meilleure préparation des familles.

C'est au sein du groupe de travail du Secrétariat Pastoral de l'Episcopat qu'a été faite cette recherche et c'est à la lumière de cette mentalité sacerdotale qu'a été rédigé le document épiscopal qui vient d'être publié. Il peut être bon de voir quelles étaient ces motivations sacerdotales.

A) Un premier groupe de motivations poussait le prêtre à donner le baptême sans délais.

Les premières motivations relevaient de la théologie de la grâce et du salut, et dans la conscience des prêtres apparaissaient le primat de la grâce de Dieu, le fait que sans baptême il n'y a pas de salut

possible pour l'enfant, l'« ex opere operato » qui agit toujours et donne au moins le « caractère » sacramentel du baptême.

Une seconde motivation, davantage canonique, s'appuyait sur le fait que les parents baptisés, donc chrétiens, ont le droit et le devoir de faire baptiser leurs enfants.

Une troisième motivation relevait du point de vue du ministère et du presbyterium. Le prêtre baptisait parce que c'est la coutume quasi universelle (contre laquelle il ne saurait aller). Le prêtre avait conscience aussi que la responsabilité d'un refus de baptême ne pouvait être endossée par lui seul, elle revient à la hiérarchie. Il ne voulait pas être un « original » il voulait avancer avec l'Eglise et dans l'Eglise, mais il désirait de plus en plus fortement que l'Eglise avançât.

Enfin, une quatrième série de motivations, relève d'un point de vue ecclésial. De nombreux prêtres pensaient que le refus du baptême serait une catastrophe qui couperait des masses de gens de l'Eglise. Le Baptême apparaissait alors comme une possibilité de contact avec l'incroyance au moment de la demande et, plus tard, au moment du catéchisme et des autres rites de passage, le catéchisme et la préparation au mariage permettant une éducation future de la foi. Il y avait la conscience de la « mèche qui fume encore ». On la reconnaissait, on voulait pouvoir y répondre autrement que par un sacrement. Le prêtre se refusait à juger la conscience des parents et donc à discerner ce qu'ils mettaient dans leur demande de baptême.

B) Un deuxième groupe de motivations aurait poussé le prêtre à refuser le baptême.

Il y avait des raisons missionnaires. Ces motivations tenaient au fait que la civilisation moderne n'est plus porteuse de foi comme les précédentes (on suppose une chrétienté qui n'est plus). La « praxis ecclesiae » actuelle (puisque l'on n'est plus en chrétienté) semblait donner raison aux parents non pratiquants. L'acceptation des baptêmes déconsidérerait l'Eglise regardée comme dupe ou malhonnête.

Mais il y avait aussi une remise en question de l'« élément rituel ».

Remise en question du rite religieux tel qu'il existe actuellement et perception que l'Eglise doit d'abord rencontrer les hommes dans « la vie » et pas d'abord au niveau « des rites ».

C) Un troisième groupe de motivations, auxquelles le document épiscopal a fait largement droit, poussait les prêtres à retarder le baptême pour mieux le préparer.

Cela substitue une pastorale du cheminement à une pastorale du tout ou rien : on ne peut refuser aucun de ceux qui font un pas vers l'Eglise, même sans bien savoir ce qu'ils demandent.

Les motivations relevaient donc de l'existence des délais et de la pastorale possible pendant ces délais : le délai permettrait une catéchèse « continuée » de la foi des parents et une pastorale de la conversion ; — le délai permettrait une catéchèse « collective » ; — le délai permettrait la mise en place d'un parrainage valable (la communauté

chrétienne entrant en jeu) ; — le délai permettrait un baptême où la famille « s'engagerait » (en opposition au baptême qui n'engage pas).

Les pages qui précèdent soulèvent bien des problèmes théologiques. Il ne s'agit pas pour les prêtres de les étudier pendant des années mais, en se souvenant que, dans la recherche préliminaire, ces problèmes ont été examinés, les prêtres verront, dans le texte épiscopal, le résultat de ces études qui peut leur en permettre une application pastorale. Dans l'esprit des prêtres, il ne s'agira pas d'appliquer les orientations pratiques comme un règlement administratif. Aucun document épiscopal, aucune ordonnance ne pourra remplacer le jugement pastoral du prêtre. C'est ce qui fait sa grandeur.

A travers tout cela, il s'agit, une fois la réforme mise en route, de réfléchir sur le contenu d'un dialogue qui a souvent été, en fait, évité. Nous rencontrons les parents, nous prenons avec eux telle ou telle attitude, c'est là-dessus que cette pastorale nouvelle nous invite à réfléchir. Il faudrait, au fond, prolonger entre nous une réflexion religieuse sur le contenu de nos rencontres avec les gens.

Nous retrouverons ici tant les dialogues des militants et aumôniers d'Action catholique que ceux des responsables du catéchuménat, de la préparation au mariage et de tous les prêtres d'accueil ainsi que nos dialogues habituels avec les parents des enfants du catéchisme.

Ces dialogues divers nous provoquent dans notre propre foi, dans notre conception du monde et de l'homme. Loin de nous détourner de nos axes apostoliques pour une recherche supplémentaire, ils nous amènent à approfondir ce que nous faisons chaque jour.

Le problème, qui devient chaque jour plus fondamental, du dialogue de l'Eglise avec les incroyants, les indifférents ou les non-pratiquants est retrouvé ici. Il est au centre des préoccupations de beaucoup dans l'Eglise d'aujourd'hui.



Questions pour aider à la discussion en doyenné (elles sont données à titre simplement indicatif ; peut-être, l'un des confrères qui aurait réfléchi davantage sur ce problème pourrait rédiger un rapport, sur lequel les autres réagiraient) :

1. Que pensez-vous de cette analyse des motivations sacerdotales ? Correspond-elle à ce que nous constatons chez nous ?

2. S'il vous est arrivé d'hésiter à accorder le baptême, quelles sont les raisons qui finalement ont déterminé votre décision ?

3. Avez-vous eu, sur ces questions, des discussions et des échanges : avec d'autres prêtres, avec des militants d'action catholique, avec des éducateurs, avec d'autres fidèles ? Leur point de vue différait-il du vôtre ? Pourquoi ?

4. L'idée d'un délai en vue d'un cheminement s'est-elle déjà fait jour dans votre doyenné ?

II

MENTALITÉ DES PARENTS NON-PRATIQUANTS DANS LE BAPTÊME DE LEUR ENFANT

En jetant maintenant un regard sur la mentalité des parents, nous ne voulons ni être seulement des sociologues, ni faire une simple recherche sur les mentalités des parents. Mais nous avons à découvrir le contenu religieux des motivations qui nous sont données par les parents.

Pour nous prêtres, la connaissance de la mentalité religieuse des parents est de première importance, puisqu'elle conditionne toute notre attitude à leur égard. Il faut reconnaître que, pour de multiples raisons, essentiellement parce que les activités paroissiales branchent les prêtres en premier lieu sur des chrétiens, ils sont plus spontanément portés à se situer dans la ligne « catéchèse » que dans la ligne « évangélisation ».

Cette tendance spontanée du comportement pastoral ne peut être corrigée, semble-t-il, que par une attention toute particulière à la vie et à la mentalité des non-pratiquants et des non-chrétiens : quelles sont les pierres d'attente ou les obstacles à un cheminement ecclésial.

N'oublions pas non plus que, très souvent, les gens se situent par rapport aux prêtres dans un état d'infériorité. Même sans le vouloir, ils ne livrent pas forcément le fond d'eux-mêmes, ils ont des expressions différentes des nôtres.

Tout ceci amène donc un doyenné qui voudrait mettre en œuvre une pastorale du baptême des petits enfants à faire une étude assez poussée des mentalités des parents.

Mais, contrairement à ce qui a été dit dans la partie précédente pour les prêtres, il est possible de faire ici l'économie d'une étape. En effet, chaque paroisse n'est pas obligée d'établir un questionnaire d'enquête qui, au bout de nombreux mois, lui permettra de discerner la mentalité des parents venant demander le baptême dans cette paroisse. On peut ici faire appel à des enquêtes déjà faites (particulièrement recommandé : « ILS DEMANDENT LE BAPTÊME POUR LEUR ENFANT », aux éditions du Cerf) et il sera facile de faire les recoupements avec sa propre expérience.

Nous voulons ici faire une synthèse rapide des réponses apportées par les parents à des questions qui doivent permettre de mieux cerner la mentalité des parents non pratiquants. Redisons avec force qu'il ne s'agit aucunement ici d'un jugement porté sur les parents, mais d'une analyse des mentalités, comme on peut en faire en bien d'autres domaines.

A) Essayons de cerner les besoins vitaux auxquels répond profondément la demande de baptême.

1. - Les réponses des parents semblent indiquer une certaine appartenance à un groupe sociologique dont la religion naturelle

serait le christianisme. Nous sommes clairement dans la situation d'un paganisme post-chrétien.

Il y a donc d'abord le désir d'être en règle, non avec l'Eglise, mais avec le groupe sociologique auquel on appartient. Le catéchisme et l'école sont mis sur le même plan : « le baptême fait partie de la vie » du groupe. Toutes les références au « chez nous » sont le signe de cette appartenance sociologique et il y a chez les parents, pour eux, et plus encore pour l'enfant, le désir d'être « reconnu » comme un membre à part entière du groupe social. « Pourquoi n'aurait-il pas comme nous la possibilité d'en être ? » On le laisse plus libre pour l'avenir en le faisant baptiser car ainsi il sera sociologiquement intégré au groupe à l'intérieur duquel il pourra librement orienter sa vie.

Tout ce qui est relatif au mariage futur, aux funérailles religieuses est une corroboration de ce point de vue.

2. - Le deuxième besoin vital qui apparaît à la lecture des réponses est le **besoin de sécurité** que révèle le baptême.

Si on peut reprendre des analyses précédentes faites notamment dans « Paroisse et Liturgie » il apparaît que le baptême fait basculer la balance du côté positif dans un certain nombre de couples qui agissent sur la vie de l'enfant.

Le couple principal (vie éternelle - néant après la mort) ressort de l'enquête beaucoup plus fortement qu'on ne pouvait le penser. Il est difficile, à travers les réponses des parents de déterminer la réalité de cet « au-delà » en vue duquel ils demandent le baptême, mais c'est une façon qu'ils ont d'exprimer le besoin de cette sécurité qu'ils désirent pour leur enfant.

3 - Le troisième besoin, mais il est peu exprimé, c'est le **besoin de fêter dans la joie** toute humaine d'une fête de famille la naissance vraie de l'enfant.

Le baptême apparaît là comme un rite de religion naturelle, un de ces rites de passage qui marquent la vie de l'homme, le baptême étant le rite de l'entrée dans la vie, de l'entrée dans le groupe.

B) Analysons les valeurs humaines ou chrétiennes impliquées par les parents à travers la demande de baptême.

1. - **Les valeurs humaines que révèlent les parents.** — Il faut remarquer que la plupart des valeurs humaines des parents en tant qu'adultes apparaissent à propos de la demande de baptême, mais sans liens avec celle-ci. Ce sont toutes ces valeurs que peuvent révéler les entretiens au moment de l'accueil, les visites à domicile, les réunions de parents. On note quand même que depuis quelques années il y a, à cause des exigences des prêtres, un sens sérieux du baptême qui se manifeste dans la façon de le demander et dans l'attitude prise au cours de la cérémonie.

Quand on regarde les parents en tant que parents, la demande de baptême révèle un souci d'aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe en ayant fait pour lui ce qu'il faut. Le même souci, qui est un souci de sécurité, mais qui traduit aussi leur amour pour l'enfant, se manifeste par le choix des parrains et marraines, et par le rôle humain

très important que les parents leur délèguent pendant leur vie et surtout « en cas de malheur ».

2. - Les valeurs ou non-valeurs religieuses que révèlent les parents. — Le paganisme post-chrétien est présent tout au long de l'enquête. Aucun des parents ne se dit athée. Presqu'aucun n'adhère à la foi en Jésus-Christ vivant. Mais nombreux sont ceux qui ont « leur croyance », qui se réfèrent à un « au-delà », qui manifestent un « sens sacré ».

Le baptême comme rite de passage et appel à quelqu'un « de plus » que les parents, pour authentifier la naissance, montre que nous sommes dans un climat religieux, inscrit au cœur de la nature humaine, mais pas dans un climat de foi qui viendrait de Dieu et à laquelle il faudrait adhérer. C'est quelque chose qui leur vient du plus profond d'eux-mêmes et du plus profond de la tradition du groupe, mais pas quelque chose qui vienne d'un Dieu qui se serait révélé et à qui il faudrait « objectivement » dire oui.

L'éducation religieuse. — Souvent les parents n'ont pas pris conscience de leur responsabilité dans ce domaine, et ce sera un des principaux avantages de la Réforme que d'aider à cette prise de conscience. Ils découvrent souvent un engagement extérieur à eux : ils l'enverront au catéchisme comme ils l'enverront à l'école, car c'est une loi du groupe auquel ils appartiennent.

Le baptême n'engage pas. — Aucun rapport entre le baptême et la naissance. La mise au monde d'un enfant engage les parents dans toute une tâche éducatrice qui se poursuivra longtemps. Mais le baptême, nouvelle naissance pourtant, laissera l'enfant libre de choisir sa religion et de se déterminer en ce domaine sans que les parents aient à faire pression dans un sens ou dans l'autre. Le baptême a donné le point de départ car l'enfant est trop petit pour pouvoir le faire librement.

3 - Les valeurs chrétiennes que révèlent les parents. — S'il y a un certain sens de Dieu il n'y a, la plupart du temps, aucune référence explicite à Jésus-Christ. Si le Christ est parfois connu, ce n'est pas comme quelqu'un de vivant, il est connu alors dans son humanité, pas dans le mystère de Sa Personne.

L'ensemble des réponses est très significatif sur ce point. Il semble difficile de parler de foi alors qu'il est possible de discerner un certain sentiment religieux.

Nous sommes donc ici en milieu religieux mais un milieu sans foi.

Le baptême que nous donnons n'a donc que peu de rapport avec le baptême que les gens demandent. Ils demandent un rite de passage, nous donnons un Sacrement.

C) Dans le dialogue avec les parents, au moment de la demande du baptême, quels sont les affrontements qui nous paraissent inévitables ?

1 - Ce qui apparaît le plus fortement est la certitude de plus en plus évidente pour de nombreux prêtres que nous étions engagés avec les parents, à propos de la demande du baptême, dans un dialogue de sourds qui était sans issue dans la situation pastorale précédente.

Les gens se situent vis-à-vis de l'Eglise dans des rapports dits « interindividuels », c'est-à-dire où l'individu demande à une communauté une prestation de services auxquels il a droit moyennant une contribution de sa part :

(venir déclarer la naissance à la mairie ;
payer le prix de l'article désiré, grands magasins ;
fournir l'ordonnance et payer, chez le pharmacien).

C'est dans le même type de rapports qu'on vient demander à l'Eglise le baptême de son enfant. Et si on a donné sa part, il n'est pas possible que l'Eglise ait à dire quelque chose : c'est donnant donnant.

2 - Il semble à beaucoup, que certains affrontements se situent uniquement dans cette perspective et devraient donc être évités. Il y a des façons de refuser des parrains et marraines, des façons d'exiger la signature de l'engagement d'envoyer l'enfant au catéchisme, qui sont des impasses et qui empêchent les gens d'abandonner les rapports « inter-individuels ».

3 - Enfin, il apparaît très délicat de s'affronter avec les parents sur la qualité chrétienne de leur vie à eux et sur le degré de leur foi. Ceci, qui serait normal, qui est même nécessaire, dans le cas où on donne un sacrement de la foi à un adulte, est ressenti par les parents comme une intrusion du prêtre dans leur vie personnelle.

4 - Au fond, tout au long, il apparaissait, ces dernières années que, dans la pastorale précédente de l'Eglise, ce dialogue de sourds ne pouvait que s'amplifier.

Les exigences des prêtres poussaient un certain nombre de parents à considérer le baptême avec plus de sérieux et ceci, dès avant la demande de baptême, dans les échanges des gens entre eux dans la vie quotidienne.

Les exigences des prêtres risquent aussi de pousser un certain nombre de parents à ne plus demander le baptême pour leurs enfants et la déchristianisation va plus vite qu'on ne le pense.

Il s'agit, dans la réforme pastorale du baptême, promulguée par nos évêques, de renouer des dialogues perdus, d'approfondir ceux qui existent, tout ceci au bénéfice et des parents et de l'Eglise.



Questions pour aider la discussion en doyenné :

1. Dans cette analyse, notez ce qui rejoint votre propre expérience pastorale de dialogue avec des parents non-pratiquants. Notez aussi ce qui vous paraît la contredire.

2. Chez des parents pratiquants, avez-vous rencontré des traits de mentalité semblables ? lesquels particulièrement ?

3. La distinction faite entre religion naturelle, expression d'un groupe sociologique, et foi en Jésus-Christ vous paraît-elle juste et éclairante, ou non ?

Nouvelles

● **LE JUBILÉ A SAINTE-ANNE-LA-PALUD.** — *Dimanche 15 mai :* pour les paroisses des doyennés de Douarnenez, Crozon, Châteaulin, Plonévez-Porzay. 15 heures, célébration et sermon par *M. le chanoine Le Menn*, curé-archiprêtre de Châteaulin. De 15 h. à 16 h. 30, confessions. 16 h. 30, grand-messe concélébrée.

Dimanche 22 mai : pour les paroisses des doyennés d'Elliant, de Briec et de Fouesnant. 14 h. 30, célébration. 15 h. à 16 h. 30, confessions. 16 h. 15, messe concélébrée.

Toutes les personnes, étrangères à ces doyennés, peuvent également venir à Sainte-Anne-la-Palud ces dimanches et participer au Jubilé.

● **CONGRÈS DE LA CROIX D'OR DE BREST.** — Le Congrès régional de la Croix d'Or qui s'est tenu à Brest les 16 et 17 avril dernier a regroupé près de 1.000 participants. Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les thèmes généraux connus de tous ceux qui se penchent sur la maladie alcoolique et qui ont été largement traités en ce dimanche. Mais il n'est pas inutile de faire entendre ici un écho du carrefour de Fraternité du samedi qui a réuni autour de l'aumônier national adjoint, le Père Coudrin, quelques prêtres engagés tant dans la *Croix d'Or* que dans *Vie Libre*. A ce carrefour participaient aussi des religieuses et des laïcs, dont un jeune foyer de Nantes. On a débattu du rôle du prêtre dans le mouvement Croix d'Or et sans arriver à des conclusions très strictes et généralisables, on a senti que le prêtre est accepté dans le mouvement et reconnu comme prêtre dans la mesure où il était partie prenante tout comme un autre militant croixdoré. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'arrête au rôle de sauveur sur le plan purement humain de salut immédiat, mais que c'est au travers de tout cela qu'il peut arriver à faire découvrir la dimension du Salut.

Le rôle du prêtre est aussi important pour aider les buveurs guéris à franchir une étape très difficile qui est, une fois la guérison quasi-acquise, de placer le croixdoré en face de responsabilités dans la société, de manière que les valeurs d'amitié, de santé, de vie familiale qu'ils ont redécouvertes dans leur épreuve leur permettent d'entrer soit dans un mouvement d'action catholique, soit dans un syndicat, soit dans la vie municipale. Le temps de réadaptation est long, et parfois le malade se replie sur la section Croix d'Or. Au prêtre revient ce rôle de formation, pour que par les anciens buveurs notre société soit éclairée sur les problèmes qu'ils connaissent bien, que le fruit de leurs découvertes soit porté à tous, afin que les générations montantes souffrent moins d'une maladie qui cause tant de misères secrètes, et qui atteint l'homme au plus profond de son âme.



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon



SOMMAIRE

Partie officielle. — Journée mondiale des moyens de communication sociale. Visite pastorale. Université de l'Ouest. Pardon des Malades. Le Jubilé. Récollections sacerdotales. Direction de l'enseignement (nouvelle adresse). Mouvement Cœurs Vaillants. Conférence sur le Concile. Préparation au Mariage. Pèlerinage de Lourdes (horaires).

Partie non officielle. — Regard sur la J.M.C. aujourd'hui. La Semaine Sociale de Nice.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

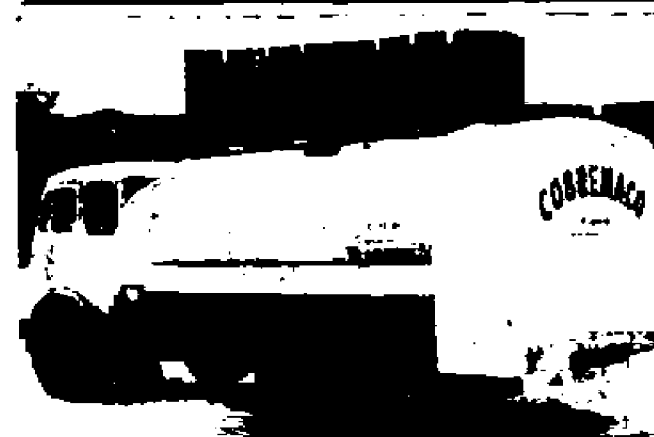
ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES



BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 18

Vendredi 13 mai 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

JOURNÉE MONDIALE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

C'est au dimanche 22 mai qu'est fixée cette année la journée mondiale des moyens de communication sociale.

Cette journée est l'un des signes d'une Eglise présente dans le monde de ce temps. Ce monde, en effet, est profondément marqué par toutes ces techniques qui rendent plus faciles l'information et la diffusion d'une culture de masse. L'Eglise se devait d'être attentive à cet aspect de la civilisation, non seulement en utilisant ces techniques pour son rôle propre d'évangélisation, mais en essayant de les imprégner de l'esprit de l'Evangile par l'action des chrétiens. Voilà pourquoi on peut très justement parler d'un apostolat de l'opinion publique.

Toutes les paroisses ont reçu un dossier qui leur permet d'informer les fidèles sur les buts de la journée. A ce dossier nous voulons simplement ajouter ces lignes qui rappellent quelques aspects des moyens de communications sociales dans le Finistère : 100.000 exemplaires des quotidiens régionaux d'information, 80.000 téléviseurs, 200.000 postes de radio ou transistors. Tous ces moyens d'information sont, bien sûr, en augmentation constante.

En regard de cela, ou, plutôt, pour réfléchir en chrétiens sur ces informations, pour être informés de la vie de l'Eglise, qu'avons-nous ? — 2.000 exemplaires du quotidien catholique « La Croix » (dont 1.200 parvenant à des laïcs) ; 20.000 exemplaires d'hebdomadaires catholiques. Pour une population de quelque 750.000 habitants et de 150.000 feux, on peut se livrer à quelques pourcentages.

Il faudrait aussi parler des salles de cinéma et du rôle éducateur que veulent jouer (parfois difficilement) les salles familiales. Il faudrait enfin et surtout citer (mais les statistiques manquent) les Comités paroissiaux d'information ; peut-être une trentaine ?

On voit donc que la tâche de l'apostolat est urgente dans ce secteur de la vie actuelle. C'est à cette conclusion que la Journée veut amener les fidèles. Restera ensuite à passer à l'action pour que la Journée Mondiale ne reste pas sans lendemain.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale et Confirmation.

- lundi 16 mai : 10 h., Quimerc'h (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Rumengol (id.).
- mardi 17 : 10 h., Clédén-Poher (id.). 14 h. 30, Saint-Hernin (id.).
- mercredi 18 : 10 h., Kergloff (id.). 14 h. 30, Motreff (id.).

Confirmation sans Visite pastorale.

- lundi 16 mai : 17 h., Tréboul (Mgr Robert).
- mardi 17 : 10 h., Douarnenez (id.). 14 h. 30, Ploaré (id.).
- mercredi 18 : 10 h., Pont-l'Abbé (id.). 14 h. 30, Guilvinec (id.).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

I. — Quête annuelle.

Comme chaque année, le jour de l'Ascension, la quête dans les églises et chapelles du diocèse est effectuée à tous les offices pour notre Université Catholique de l'Ouest. MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers auront à cœur de la recommander aux fidèles et voudront bien lire à cette fin la note ci-dessous.

Le montant de cette quête sera envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

II. — Note à lire en chaire.

Le jour de l'Ascension, l'Université Catholique de l'Ouest, comme chaque année, sollicite votre générosité.

Cette Université a un rôle très important à jouer dans notre Enseignement Catholique, qui a besoin de professeurs de plus en plus nombreux et compétents.

Mais elle a aussi une mission à remplir dans le monde intellectuel et dans le monde scientifique. Lieu de rencontre entre savants et théologiens, il lui revient de confronter les données de la science avec les lumières et les exigences de la Foi.

A l'heure où l'Eglise réalise combien il lui est nécessaire d'être présente aux valeurs humaines et temporelles, à l'heure où notre Université Catholique régionale, pour mieux répondre à sa mission et accueillir des étudiants toujours plus nombreux, doit se munir de locaux et d'équipements nouveaux, les Evêques qui en sont responsables ne sauraient trop la recommander à votre générosité, à votre sympathie et à votre prière.

III. — Prédications pour l'année 1966-1967.

La liste des paroisses désignées par Monseigneur l'Evêque pour recevoir un envoyé de l'Université Catholique a paru dans la « Semaine Religieuse » du 22 avril. MM. les Curés et Recteurs trouveront dans ce numéro toutes instructions utiles.

PARDON DES MALADES A RUMENGOL

Le pardon des malades à lieu à Rumengol dimanche prochain 15 mai sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Les cérémonies auront lieu non sur le terrain près de l'église mais dans un champ situé à l'entrée du bourg sur la route du Faou.

— 10 h. 30, grand-messe, homélie de M. l'abbé Simon, aumônier à Morlaix.

— 15 h., célébration, sermon de M. l'abbé Traon, recteur de Gouesnou, procession et salut du Saint-Sacrement.

On souhaite que les malades soient en place pour 10 h. 15.

Un quart d'heure avant chaque cérémonie, les prêtres se rassembleront non loin du podium pour le cortège liturgique. Ceux d'entre eux qui désirent prendre leur repas au presbytère sont invités à s'annoncer à M. le Recteur (téléphone 2.75 Le Faou).

LE JUBILÉ DANS LES SANCTUAIRES

— le dimanche 15 mai à : Rumengol, 10 h. 30 messe, 15 h. célébration (Mgr l'Evêque) ; Sainte-Anne-la-Palud, 15 h. célébration et sermon, 16 h. 30 messe (Mgr l'Auxiliaire) ; Le Folgoët, 14 h. 30 célébration.

— le jeudi 19 mai (Ascension) à : N.-D. des Portes en Châteauneuf-du-Faou, 15 h. messe (Mgr l'Evêque) ; Le Folgoët, 14 h. 30 célébration.

— le dimanche 22 mai à : N.-D. de Kernitron en Lanmeur, 16 h. messe (Mgr l'Evêque) ; Le Folgoët, 14 h. 30 célébration, 16 h. 30 messe (Mgr l'Auxiliaire) ; Sainte-Anne-la-Palud, 14 h. 30 célébration, 16 h. 15 messe ; Rumengol, 18 h. messe.

— le dimanche 29 mai à : Rumengol, 18 h. messe ; Le Folgoët, 14 h. 30 célébration.

Toutes ces messes ou célébrations comprennent une prédication sur le Concile. — Confessions avant les cérémonies.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- lundi 16 mai, Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
- mardi 17, La Salette, Morlaix.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Nouvelle adresse

Nous rappelons que la Direction diocésaine et ses divers services sont transférés rue César-Franck depuis le jeudi 18 avril. Pour la correspondance, il est conseillé de rédiger l'adresse de préférence sous la forme suivante :

Direction diocésaine de l'Enseignement
B. P. 38
29 S — QUIMPER

Pendant les heures de service (de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.), demander au téléphone le 16-06. En cas de nécessité, on pourra appeler au 13, rue Vis, MM. le Directeur de l'Enseignement ou les Inspecteurs entre 18 h. 30 et 19 heures (téléphone 10-97).

A.E.P. et A.P.E.L.

L'assemblée générale des A.E.P. et A.P.E.L. du Finistère se tiendra à Concarneau (salle de l'Hermine Concarnoise) le jeudi 19 mai à partir de 9 h. 45.

MOUVEMENT CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES

Le mouvement Cœurs Vaillants - Ames Vaillantes est en pleine extension dans le monde ; il est actuellement implanté dans une quarantaine de pays, dont plusieurs appartiennent au « tiers monde ». En juillet prochain aura lieu à Rome la deuxième rencontre internationale du Mouvement.

C'est pour aider ces pays et pour permettre cette rencontre qu'est organisée du 15 au 22 mai la semaine internationale. L'un des buts est de récolter de l'argent, mais c'est aussi l'occasion de poursuivre l'éducation du sens international chez les enfants en les aidant à se sentir solidaires, à partager.

Les enfants des groupes Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes proposeront des cartes postales ou des vignettes à la sortie des messes le 22 mai (ou un autre dimanche à cause de la Journée mondiale des moyens de communication sociale). Vignettes, cartes postales sont à commander directement au Centre National, 6, rue Duguay-Trouin, Paris (6^e).

Il serait souhaitable que cette journée soit recommandée au prône.

CONFÉRENCE SUR LE CONCILE

Après les conférences du R. P. Heckel, voici une conférence par un laïc auditeur au Concile, M. Henri Rollet, président de la Fédération Internationale des Hommes Catholiques.

Cette conférence aura lieu à Brest, salle paroissiale St-Louis, le lundi 16 mai, à 20 h. 45, sur le thème : **le laïc après le Concile**.

Les prêtres feront connaître cette conférence par une annonce au prône (du moins dans les paroisses de Brest et celles des environs). On peut être assuré que cette soirée intéressera vivement les laïcs, grâce au témoignage de l'un d'entre eux qui a eu le privilège de suivre de près les travaux du Concile.

● Un tiré à part de la Lettre Pastorale va être fait ; les paroisses intéressées sont priées d'adresser leur commande avant mardi prochain 17 mai.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (19-25 JUIN)

Horaire des trains

1°) Train circulant via Le Mans et Château-du-Loir (Train violet).

ALLER : départ le 19 juin.

RETOUR : arrivée le 25 juin.

17,06	Brest	12,44
17,15	Kerhuon	12,32
17,30	Landerneau	12,17
17,47	Landivisiau	12,00
17,59	Guimiliau	11,50
18,07	Saint-Thégonnec	11,42
18,14	Pleyber-Christ	11,33
18,28	Morlaix	11,14
18,43	Plouigneau	11,03
19,49	Saint-Brieuc	9,20
21,22	Rennes	7,41
22,56	Le Mans	5,55
23,34	Château-du-Loir	5,18
0,31	Tours	—
—	Saint-Pierre-des-Corps	4,20
5,37	Bordeaux-Saint-Jean	0,01
8,54	Lourdes	20,42

Arrivée le 20 juin.

Départ le 24 juin.

2°) Trains circulant via Nantes et Bordeaux.

Vert	Rouge	Blanc		Vert	Blanc	Rouge
		15,00	Morlaix		13,15	
		15,26	Landivisiau		12,50	
		15,38	Landerneau		12,38	
14,58		15,53	Brest	10,00	12,58	
15,20		16,20	Landerneau	9,37	12,26	
15,42		16,42	Daoulas	9,16	12,02	
15,56		16,56	Hanvec	9,04	11,47	
16,16			Pont-de-Buis	8,44		
16,30		17,34	Châteaulin	8,31	11,08	
16,54			Quéménéven	8,14		
17,46	18,20	18,53	Quimper	7,48	9,50	10,45
	18,42	19,26	Rosporden		9,22	10,26
	18,54		Bannalec			10,13
18,30	19,09	19,49	Quimperlé	7,11	8,53	9,55
19,27	19,57	20,35	Auray	6,23	8,04	9,06
21,35	22,20	22,43	Nantes	4,08	5,54	6,47
22,47	23,20	23,52	La Roche-sur-Yon	3,09	4,53	5,31
0,27	0,55	1,30	La Rochelle	1,50	3,13	4,00
1,30	2,05	2,47	Saintes	0,50	2,07	2,45
3,20	4,37	4,48	Bordeaux	23,13	0,27	0,32
6,37	8,00	8,13	Lourdes	19,53	20,53	21,25

Arrivée le 20 juin

Départ le 24 juin

Voiture couchettes. — Le train vert, qui part de Brest, passe par Landerneau, Quimper, comportera une voiture couchette de 2^e classe (54 places). Les pèlerins qui veulent voyager en couchettes pourront avec leur billet de pèlerinage prendre un train ordinaire pour rejoindre Landerneau.

On rappelle que les pèlerins qui prendront des couchettes doivent être signalés nommément au Secrétariat de l'Evêché **au plus tard le 1^{er} juin**. Le prix de la couchette aller-retour est de 26,00 fr.

Malades. — Il faut hâter le tirage des loteries et tombolas qui doivent procurer des billets à des malades.

Les fiches signalétiques des malades doivent toutes parvenir au Secrétariat de l'Evêché avant le 1^{er} juin.

PRÉPARATION AU MARIAGE

A Quimper.

La prochaine session du Centre de Préparation au Mariage de Quimper aura lieu les **vendredi 3 juin, mardi 7, mardi 14 et mardi 21 juin**, à 20 h. 45, au 9 rue du Frouit.

Il n'y aura pas d'autre session avant le mois de décembre.

A Brest.

En plus de la session C.P.M. (mercredis du 11 mai au 8 juin) et du week-end de fiancés (20-22 mai) annoncés la semaine dernière, une autre session est organisée par le C.P.M. de Brest-Rive droite **du vendredi 27 mai au 1^{er} juillet** : chaque vendredi, à 21 heures, à l'école A.-M. Javouhey, rue des Remparts, à Recouvrance.

SECOURS CATHOLIQUE

Des bourses de colonie ou de garderie de vacances (100 fr.) peuvent être accordées par le Secours Catholique sous certaines conditions. S'adresser : 12, rue Ste-Catherine, Quimper, ou 24, rue Basse, Morlaix, ou 17 bis, rue Kérivin, Brest, **avant le 25 mai**.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 15 mai, 5^e dimanche après Pâques. Lundi 16 (Rogations), S. Ubald, évêque. Mardi 17 (Rogations), S. Pascal Baylon. Mercredi 18 (Rogations), Vigile de l'Ascension. Jeudi 19, Ascension de Notre-Seigneur. Vendredi 20, S. Bernardin de Sienna. Samedi 21, de la B. V. Marie. Dimanche 22, dimanche après l'Ascension.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Véronique Pennarun*, de Quimper. *Mme Marie-Anne Le Gall*, de la Communauté de l'Oratoire, Lanroze, Brest. *Mme Vve Henri Le Gall*, de Plougastel-Daoulas. *M. Louis Le Guérier*, de Querrien, père de M. le Recteur de Moëlan. *Mme Vve Vincent Tanguy*, de Roscoff.

Dans la perspective de son 35^e anniversaire

Regard sur la J. M. C. aujourd'hui

Deux articles précédents de la « Semaine Religieuse » ont parlé de l'historique de la J.M.C. et donné quelques aspects de la vie des marins. Ce n'était pas une simple description, un reportage, mais un appel à toute la communauté chrétienne. Dans la même intention, nous nous proposons de vous dire l'action de la J.M.C. *aujourd'hui*.

Le sujet est difficile à présenter et le résultat plus difficile encore à apprécier. L'évangélisation se fait au cœur des hommes, et même lorsqu'on arrive à transformer des structures, le résultat véritable ne se mesure pas à l'échelle humaine. Plutôt que d'un bilan, d'un jugement, c'est d'une *description* qu'il s'agit.

La J.M.C. doit rejoindre le jeune marin en tous les secteurs de sa vie. Comment le fait-elle ?

A L'ÉCOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME (E.A.M.)

Le Mouvement prend contact avec le jeune dès son arrivée à l'Ecole d'Apprentissage maritime (E.A.M.). Mais encore faut-il que la paroisse d'origine le signale à l'aumônier de chaque école.

Sur les quatorze E.A.M. de France, quatre se situent en Finistère : L'Aberwrac'h (abbé Daouben, vicaire), Audierne (abbé Marzin, vicaire), Le Guilvinec (abbé Floe'h, vicaire), Concarneau (abbé Le Hir, 12, quartier St-Jacques).

AU COMMERCE

Au sortir de l'E.A.M., l'aumônier de chaque école le signale au Mouvement et à l'aumônier de son principal port d'escale (Dunkerque, Rouen, Le Havre, Bordeaux, Port-de-Bouc, Marseille, etc...)

En cours de congés. — Le jeune est invité à se rassembler avec d'autres jeunes marins. Ici encore l'aumônier joue un rôle important. Il est l'animateur discret de tout ce que peut entreprendre l'équipe : repas en commun, loisirs, soirées ou journées de réflexion, rencontres avec d'autres groupes, camps, et parfois même sessions d'étude régionales ou recollections.

Ces équipes sont sans cesse en mutation, puisque les congés se succèdent au rythme des embarquements.

Actuellement, ces équipes existent *par secteurs*. Il est bien évident, en effet, que les paroisses à elles seules ne peuvent faire ces regroupement. D'où nécessité d'une « pastorale d'ensemble », c'est-à-dire que dans chaque secteur, un confrère soit plus spécialement chargé

de ces jeunes, et nécessité de nous arranger entre nous pour qu'il soit plus disponible dans son temps.

A bord. — Le jeune marin garde contact avec le Mouvement par des liens épistolaires avec son équipe d'amis, centrée sur le secteur de recrutement. Parfois, celle-ci réalise une lettre collective pour les navigateurs. Elle est toujours la bienvenue à bord et permet au jeune marin de rester en lien...

On ne peut qu'exprimer le souhait que ces bulletins se créent dans tous les secteurs. Les journaux du Mouvement, la lettre aux jeunes navigateurs, publiée par le secrétariat J.M.C., viennent compléter ces liens.

A l'escale. — L'aumônerie, par son accueil, assure un rôle de *relais* entre ce qui se fait à bord et durant les congés. Ici encore, nous voyons l'importance de la « signalisation » qui doit suivre le jeune depuis sa sortie de l'école et le précéder sur les principaux ports : Dunkerque, Le Havre, Nantes, Marseille, etc... Le Secrétariat de la J.M.C. a des cartes de signalisation à la disposition du jeune marin au moment de son embarquement. Il la remplit et l'envoie au Secrétariat de la J.M.C., 15, rue de la Quintinie, Paris XV^e.

C'est par tout ce réseau d'influence : amitié des responsables du Mouvement, des aumôniers, contacts personnels et collectifs, bulletins, solidarité des équipes... que l'ensemble des jeunes marins se trouve soutenu et animé par la J.M.C.

A LA PÊCHE

La prise en charge des jeunes marins de la pêche revêt les mêmes aspects essentiels. Cependant, avec certaines catégories de jeunes pêcheurs, il y a des possibilités de contacts mieux suivis. On peut d'abord profiter des « temps à terre » les plus importants. Ce sont, par exemple, les époques de mauvais temps, l'hiver pour les pêcheurs artisans, les périodes « d'armement » pour ceux qui changent de pêche, le carénage annuel pour les chalutiers de la pêche industrialisée, les périodes de congés plus longs (même si ceux-ci sont loin de compenser les horaires exigeants de mer) pour les thoniers et langoustiers des « pêches lointaines » (Dakar, les côtes brésiliennes, etc...)

Aux prêtres des ports de pêche, aux responsables du Mouvement de saisir ces moments privilégiés ! Contacts, accueil, partage de l'amitié, rencontres de toutes sortes, allant du loisir aux réunions de formation, aux recollections ou aux journées d'étude... tout est à offrir en ces moments-là. En mer, le jeune pêcheur vivra sur la lancée de cette éducation reçue à terre.

Les sections organisées de J.M.C. deviennent rares. Elles existent à la pêche artisanale et là où les jeunes restent plusieurs mois à terre pour suivre des cours de perfectionnement (cours de motoristes, de lieutenants de pêche...)

Mais peu à peu l'exploitation des bateaux de pêche se modèle sur celle des chalutiers de la pêche industrialisée. Et là, à cause même du rythme de travail, les contacts suivis sont plus difficiles.

Ces jeunes font des marées de 15 jours environ, coupés par 3 jours de repos à terre. En cours d'année, ils bénéficient de congés payés de 20 jours en moyenne. En mer, leur travail est dur et dangereux. C'est le « poisson qui commande » l'horaire de travail, qui va parfois jusqu'à 14-15 heures par jour.

Les jeunes soumis à cette vie à longueur de mois, d'années, risquent de ne choisir leurs loisirs que parmi ceux qui leur offrent une compensation excessive. Et comment avoir le courage de se cultiver ? Comment pourront-ils s'éveiller et nourrir leur vie spirituelle et leur conscience religieuse ?

LE SERVICE MILITAIRE

5.000 jeunes marins de la pêche et du Commerce font leur service militaire dans la marine nationale. Généralement, c'est pour eux un temps de réflexion et d'orientation pour leur avenir. Ce temps leur permet, surtout s'ils ne sont pas embarqués sur une unité navigante, de retrouver un peu la vie normale, de se cultiver.

Et le même mot revient : la signalisation.

Actuellement, ils passent tous au C.F.M. de Brest. Est-ce perdre notre temps que d'écrire à l'aumônier de ce J.M.C. de Brest, l'abbé J. Le Grand ?...



Voilà ce qui est, ce qui essaie de se faire.

Mais qu'est-ce qui anime cette action de la J.M.C. ? *Quelle est sa méthode ?*

Elle veut être une pédagogie toujours en progrès, appuyée sur des moyens de réflexion et des lignes d'action sans cesse en recherche. N'est-ce pas inhérent à la notion même de « mouvement » qui veut rejoindre les jeunes comme ils sont, y compris les plus pauvres ? Comme tout Mouvement d'Action Catholique, le but de la J.M.C. est apostolique : c'est révéler la Personne de Jésus-Christ ressuscité, donnant son sens à la vie de chacun. En même temps la J.M.C. veut, à sa place, aider à établir des structures de la profession dignes de l'homme.

Le jeune marin est progressivement éveillé à une telle optique, non pas d'abord par des idées, mais *par l'action dans sa vie*, en union avec les autres. C'est là même, au travail comme dans ses loisirs ou dans sa famille, que le Mouvement aborde le jeune.

Tels sont les principes qui guident dans le choix des moyens d'action et la volonté de les adapter sans cesse. Il faut toujours se rappeler que, si dans une très grande majorité les jeunes marins sont des baptisés, la plupart ne sont plus chrétiens pratiquants. Beaucoup n'ont pour foi qu'un vague déisme teinté de superstition. Leur vie les a profondément matérialisés, et l'Eglise « terrienne » leur semble si loin !

J'ose à peine citer ces paroles d'un marin : « On dirait que l'Eglise a peur de la vie, qu'elle essaie d'en retirer les gens, pour les garder à l'abri autour d'elle. Alors, comme la vie est plus forte que la peur, on la laisse tomber, on garde le minimum de relations pour qu'il n'y ait pas de rupture... des fois qu'on aurait besoin d'elle... »

Il faut que ces jeunes voient des signes concrets de l'amour de l'Eglise, se mettant à leur service...

En même temps qu'elle veut aider les jeunes marins à changer leur cœur, la J.M.C. appuie une action continue sur la réforme et l'amélioration des structures qui conditionnent la vie des jeunes. Elles sont d'un poids tel qu'elles sont un handicap terrible à l'épanouissement humain et chrétien du jeune marin : les horaires invraisemblables, le travail, l'absence de sommeil, l'isolement, etc...

Dans cet esprit et au service de tous, une équipe nationale, composée de trois dirigeants nationaux et d'un aumônier, anime le Mouvement J.M.C. et sur chaque gros port de pêche et de commerce, une aumônerie est ouverte aux jeunes marins. Chaque poste est tenu par un ou plusieurs prêtres, intégrés au corps sacerdotal qui forme en France la « Mission de la Mer ». Et tout cet effort se fait en lien étroit avec les autres organismes d'Eglise, spécialement ceux qui sont en prise dans le milieu : *Action Catholique des Officiers*, *Action Catholique des Equipages*, *Centre d'étude et d'action social maritimes (C.E.A.S.M.)*...

C'est dans cet effort missionnaire d'ensemble que s'intègre la J.M.C. Rejoindre des absents, rassembler des dispersés, annoncer l'Espérance à une jeunesse maritime sans grand espoir humain, matérialisée par une vie trop dure.

Telle est la mission.

Après trente-cinq ans, grâce à l'effort obscur et tenace des militants et des prêtres, le Seigneur lance encore à des jeunes marins d'aujourd'hui l'appel jeté à des marins-pêcheurs de son temps. C'est en toute confiance que la J.M.C. continue pour sa part, pour le Salut des jeunes marins de France et du monde, à appeler les nouveaux pêcheurs d'hommes.

F. M. G.

● **JOURNÉE MISSIONNAIRE DES MALADES.** — Tous les ans, à la demande du Saint-Siège, les Œuvres Pontificales Missionnaires organisent une Journée Missionnaire Mondiale des Malades, au jour de la Pentecôte. La Pentecôte est la fête missionnaire par excellence, qui doit redonner à tous les baptisés conscience de leurs responsabilités dans l'évangélisation du monde. Le premier missionnaire à travers les nations, Saint Paul, l'a été aussi par ses souffrances : « J'accomplis en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ, pour son Corps qui est l'Eglise ». Ce cri, de nombreux malades l'entendront en ce jour et voudront, avec Paul, avoir le souci de toutes les Eglises de Missions.

Une image a été éditée spécialement pour être distribuée à cette occasion. Que tous ceux qui s'occupent des malades et des infirmes, sans oublier les personnes âgées, veuillent bien s'en procurer. Il suffit d'écrire au *Service Missionnaire des Malades*, 5, rue Monsieur, Paris (VII^e). Les images sont données gratuitement. Il est seulement demandé de couvrir, si possible, les frais d'envoi. Mais si quelqu'un peut aider par une offrande, celle-ci sera toujours reçue avec reconnaissance. (C.C.P. Paris 20.998-15, Service missionnaire des Malades).

Semaines Sociales de France

C'est à Nice, du 9 au 14 juillet 1966, que se tiendra la 53^e session des Semaines Sociales de France. Le sujet de la rencontre sera *l'opinion publique*.

On se rappelle le grand succès obtenu par les deux précédentes sessions à Lyon, en 1964, et à Brest, en 1965.

Après les récentes élections présidentielles et les phénomènes d'opinion qu'elles ont déterminés, il n'est pas besoin de montrer l'actualité de ce thème.

Les sondages du type Gallup et les études de motivations ont renouvelé profondément notre connaissance de l'opinion, de ses structures et de ses mécanismes. Si elle n'a pas complètement perdu son mystère, nous la connaissons désormais beaucoup mieux et il faut prendre acte de ces progrès.

La meilleure connaissance de l'opinion permet d'agir plus efficacement sur elle. C'est à quoi tendent, chacune à sa façon, la publicité, la propagande et l'action psychologique. Elle appelle des jugements à la fois techniques et moraux.

Les moyens massifs de communication de la pensée, en particulier la radio et la télévision, modifient les mécanismes de l'opinion. Il importe d'étudier ces procédés nouveaux et d'envisager pour eux des statuts juridiques garantissant le droit des citoyens à la vérité de l'information et à la liberté d'expression.

L'opinion joue un rôle de plus en plus important dans la société civile et la société religieuse. Quel doit être ce rôle ? Quels sont les rapports de l'opinion et de la démocratie ? Quelle peut et doit être la place de l'opinion dans l'Eglise ?

Tels sont, pour l'essentiel, les sujets qu'abordera la Semaine de Nice. Elle vient logiquement après les Semaines de Nancy (1955) sur les techniques de diffusion dans la civilisation contemporaine, de Grenoble (1960) sur Socialisation et Personne Humaine, de Caen (1963) sur la Société Démocratique.

Le choix de Nice, où les Semaines Sociales n'étaient pas revenues depuis 1934, apparaît comme bien adapté au thème d'études. Cette ville, à la fois très ancienne et très neuve, n'est-elle pas un carrefour méditerranéen, européen et mondial, où les phénomènes modernes d'opinion se révèlent dans toute leur complexité et toute leur ampleur ?

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat permanent des Semaines Sociales de France : 16, rue du Plat, 69 - Lyon, 2^e. Téléphone : (78) 37.22.12.

● M. l'abbé Louis Jacq demande un confrère pour le remplacer dans sa paroisse du dimanche 31 juillet au 7 août. Lui écrire : 186 avenue de la République, L'Isle-d'Espagnac (16, Charente).

● Librairie F. Tourmen, 32 bis rue de Lyon. Brest. — Après le décès de M. Tourmen. Madame Tourmen, aidée de son personnel, se tient à la disposition de la clientèle pour la servir au mieux (librairie et papeterie).

● Missionnaire d'Haïti cherche une petite cloche pour l'une de ses chapelles. Ecrire au R. P. Jean Fagot, route de la Chapelle, Pleyber-Christ.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

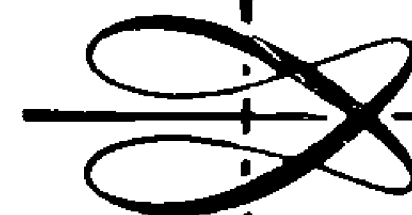
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**Cabasse**

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE**GRANDS MAGASINS TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

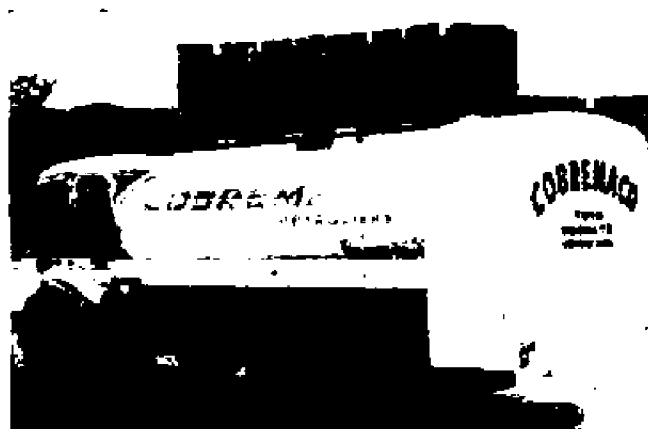


PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froust
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

REMEMBREMENT DE DOYENNÉS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, la paroisse de Plonéis, du
doyenné de Plogastel-Saint-Germain, a été rattachée au doyenné de
Quimper.

LE 35^e ANNIVERSAIRE DE LA J. M. C.

La J.M.C. va fêter son 35^e anniversaire à Camaret-sur-Mer les 29 et
30 mai. Voici quelques indications pratiques sur ces journées.

Dimanche 29 mai, journée des délégués.

Eclairés par les « dossiers de délégués » étudiés actuellement dans
les équipes, les délégués des jeunes marins détermineront les objectifs
à poursuivre.

Lundi 30 mai, journée du 35^e.

9 h., réunion des jeunes marins par catégorie : jeunes de la pêche,
du commerce, des écoles. — Pendant ce temps, les amis et les adultes
pourront visiter l'exposition (photos, graphiques, panneaux... traduisant
la vie, les aspirations, les actions des jeunes marins).

10 h., accueil des invités.

11 h., messe en l'église de Camaret.

15 h., au stade de Camaret, rassemblement général (avec le con-
cours de la troupe Ozanam de Brest, Alain Barrière, etc...).

On peut se procurer des cartes du 35^e anniversaire : auprès des
sections locales de J.M.C., ou auprès du Secrétariat du 35^e, Maison des
Jeunes, Camaret-sur-Mer. Le 30, à Camaret, il y aura des points de
vente pour les billets d'entrée pour le rassemblement de l'après-midi.

Toute la population est cordialement invitée à prendre part à ce
rassemblement de Camaret.



Nous invitons les prêtres à informer la communauté paroissiale de
cet événement maritime soit le dimanche 22 soit le dimanche 29 mai.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- lundi 23 mai : 10 h., Poullaouen (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Plounévezel (id.).
- mardi 24 : 10 h., Spézet (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Laz (id.).
9 h. 30, Pleyben (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Le Cloître-Pleyben.
- mercredi 25 : 9 h. 30, Châteauneuf-du-Faou (Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Collorec (Mgr l'Evêque). 15 h., Saint-Rivoal (Mgr l'Auxiliaire).
- jeudi 26 : 10 h., Saint-Goazec (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Landeleau.
10 h., Brasparts (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Lothey (id.).

PROROGATION DU JUBILÉ

Le Saint-Père vient de décider que le temps du Jubilé, dont le terme avait été annoncé pour la Pentecôte, est prorogé jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1966.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Le R. P. Chapel, s. j., prêchera les récollections sacerdotales, de 10 à 16 heures à :

- La Retraite, Lesneven, les lundi 23 et mardi 24 mai,
- Kerjean, route du Vieux Saint-Marc, Brest, les mercredi 25 et vendredi 27. La récollection du jeudi 26 est supprimée.

JOURNÉES U. N. C. A. H. S.

Journée du 24 mai :

- 9 h. 45, départ de Quimper, gare routière (car Bourbigot).
- 10 h. 30, Sainte-Anne-la-Palud : célébration.
- 11 h. 15, départ de Ste-Anne vers Tréboul où la messe sera célébrée par M. le Recteur à 11 h. 45.
- 14 h., visite documentaire de l'établissement de cure marine. Conférence par le médecin.
- 16 h., rencontre sur la plage et mise en commun.
- 17 h., retour à Quimper.

Journée du 2 juin à Brest :

- 11 h., messe au Séminaire St-Paul, Kéraudren.
 - 12 h., pique-nique.
 - 14 h., film : « Le sel de la terre ». Suivi d'une conférence sur les grèves par M. l'abbé Boucher et un militant.
- Avant de regagner leur domicile, les sœurs qui le désirent pourront visiter la clinique de Lanroze.

PÈLERINAGE DES PERSONNES AGÉES AU FOLGOET

Il aura lieu dans l'après-midi du lundi de la Pentecôte. A 14 heures, conférence dans la salle paroissiale : « La vie spirituelle et la vie chrétienne des personnes de plus de soixante ans ». Puis, messe à la basilique.

Le problème scolaire. Tout le monde est d'accord sur son importance. Ce qui en fait concrètement la difficulté c'est que nous nous trouvons devant deux types d'écoles : l'école publique et l'école chrétienne. Il ne peut en aucune façon s'agir de résoudre le problème d'une manière simpliste qui procéderait par élimination.

Faire comme si l'école publique n'existait pas, ce serait renoncer à la mission sacrée que nous avons à l'égard des enfants qui s'y trouvent ; ce serait faire fi des raisons valables et reconnues par l'Eglise que des parents peuvent avoir de lui confier leurs enfants, ce serait méconnaître les valeurs qu'elle représente et que tant de nous ont pu découvrir quand le dialogue a été possible avec ses responsables et ses usagers. Il est évident que nous avons des devoirs importants envers elle.

A l'inverse, ignorer l'école chrétienne, ce serait être infidèle à la doctrine de l'Eglise, manquer au respect dû aux familles qui les ont voulues, souvent au prix de durs efforts, et à la reconnaissance méritée par les maîtres qui s'y dévouent. Je souhaite que tous les chrétiens apportent attention et bienveillance à étudier les valeurs propres de l'enseignement chrétien, ce qui ne les empêchera pas, bien au contraire, d'être lucides à en voir les faiblesses, exigeants à le vouloir égal à sa mission, courageux devant les efforts à faire.

La solution d'un problème aussi névralgique, qui a été irrité par des décades de controverses et de luttes, ne peut mûrir que lentement, dans la patience qui apaise les passions, qui laisse le temps d'une réflexion doctrinale plus profonde et qui permet les aménagements nécessaires.

Dieu veuille que nous sachions éviter les attitudes passionnées et les procès de tendance, que nous ne perdions jamais de vue les références à l'enseignement de l'Eglise, que nous aidions positivement nos écoles, là où elles existent encore, à être vraiment chrétiennes et que nous soyons présents avec toute notre loyauté et notre compréhension à l'immense masse des scolarisés qui portent les chances du monde de demain.

Mgr KÉRAUTRET, évêque d'Angoulême.



PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 22 mai, dimanche après l'Ascension. Lundi 23, de la férie. Mardi 24, S. Donatien et S. Rogatien, martyrs. Mercredi 25, S. Grégoire, pape. Jeudi 26, S. Philippe Néri, confesseur. Vendredi 27, S. Bède le Vénérable, docteur de l'Eglise. Samedi 28, Vigile. Dimanche 29, Pentecôte.

Un centre mondial

de communications sociales :

Radio Vatican

Les émissions françaises de Radio-Vatican communiquent :

La « Journée mondiale des communications sociales » vient rappeler à propos l'importance de l'information, mais aussi comment dans cette information doit se faire entendre la parole chrétienne.

Si, et nous en sommes très heureux, bien des chaînes nationales de radio et de télévision réservent, dans les pays libres, une large place aux informations et aux cérémonies religieuses, RADIO VATICAN offre le caractère particulier d'être directement la station radiophonique au service de l'Eglise.

Avec son émetteur d'ondes moyennes d'une puissance de 120 kw et ses émetteurs ondes courtes de 100 kw, RADIO VATICAN est équipé techniquement comme n'importe quel émetteur national.

Pour les pays d'Europe et de langue française les émissions ont lieu le soir, à 20 heures 15 ; le jour, à 12 heures 45, sur l'onde moyenne 196 mètres (1529 kHz) située entre Nice (193 m.) et Monte-Carlo (205 m.). La réception est bonne sur un poste ordinaire à 6 ou 8 transistors. Elle est, bien entendu, comme pour tous les postes, meilleure en hiver qu'en été, et la nuit que le jour.

Ces mêmes émissions passent aussi sur trois séries d'ondes courtes : à 20 heures 15 : 48 m. 47 (6190 kHz), 41 m. 38 (7250 kHz), 31 m. 10 (9645 kHz) ; — à 12 heures 45 : 41 m. 38 et 31 m. 10, 25 m. 55 (11740 kHz).

Pourquoi trois ondes ? C'est que la propagation des ondes courtes, soumise aux réflexions des couches ionisées de la stratosphère, aux variations de l'activité solaire sont très capricieuses... et qu'il faut avoir la patience de choisir la meilleure pour un récepteur, un lieu et une heure donnée.

Chaque soir à 21 heures, RADIO VATICAN, sur toutes ses antennes, siffuse le « Chapelet ». Il est très facile alors de nous repérer sur votre récepteur et de vous unir à tant de prêtres, de religieuses, de malades qui prient à cette heure dans une unité d'intention vraiment catholique.

Signalons aussi que RADIO VATICAN diffuse toutes les grandes cérémonies pontificales des fêtes liturgiques de l'année, les canonisations, les béatifications et chaque dimanche la Sainte Messe en rite latin et aussi en rite oriental.

Enfin, à 15 heures 30 chaque jour est diffusé, traduit en français, un bulletin de nouvelles italien.

Le pardon des malades

Dans le célèbre panorama que l'on découvre de la table d'orientation de Quimerc'h se remarquait dimanche dernier, un peu à l'écart du bourg de Rumengol sur la gauche, une longue tache bleue : c'étaient les chaises, encore toute neuves, de l'Hospitalité diocésaine N.-D. de Lourdes. En arc de cercle, elles montaient la pente douce d'un champ de deux hectares vers un podium où se dressait l'autel. Aidés du bureau et des membres de l'Hospitalité, M. Jacq, président, et M. le chanoine Hérou avaient tout prévu, jusqu'au soleil qui (enfin !) voulut bien se montrer généreusement et donner sa valeur au paysage en cuvette digne de la Bretagne intérieure.

Dès avant 9 heures, les pèlerins commencent à arriver nombreux, accueillis par les brancardiers et les infirmières. Peu à peu, les cars se rangent au bas du terrain, évitant aux malades un trop grand parcours, tandis que les voitures particulières envahissent les champs voisins. Les 2.800 malades annoncés sont bientôt là, entourés de milliers d'amis, dont le nombre grossira encore l'après-midi.

A 10 h. 30, Monseigneur l'Evêque, assisté de M. l'abbé Breton, de Saint-Michel de Brest, et les concélébrants (MM. les vicaires généraux Kervennic et Abiven, le chanoine Lescop, curé de Bannalec, les abbés Simon, recteur de Rumengol, Kervel, aumônier diocésain de la Fraternité des Malades, Simon, aumônier à Morlaix, qui prononcera l'homélie, et Lalla, vicaire à Tréboul) s'avancent vers l'autel. La chorale de Landerneau est là, qui tout à l'heure chantera avec une jeune énergie un choral de Bach. Malgré les retardataires inévitables dans une telle foule, la messe est très recueillie dès les premiers instants ; et plus de quatre mille personnes communieront, débordant quelque peu d'ailleurs le dispositif mis en place.

Après la messe, c'est l'heure des rencontres, des échanges : les membres de la Fraternité catholique des Malades prennent contact avec ceux et celles qui participent à la journée. C'est aussi, pour ceux qui le peuvent, l'heure de la visite à l'église de Notre-Dame de Rumengol.

A 14 heures, la chorale de Landerneau donne gentiment une aubade aux malades : chants polyphoniques et instruments se succèdent ou s'associent. Puis M. l'abbé Abjean, professeur au Grand Séminaire, fait répéter quelques chants.

A 15 heures, les vêpres en français, le sermon de M. l'abbé Traon, recteur de Gouesnou, la bénédiction des malades et le salut du Saint-Sacrement rassemblent encore plus de pèlerins que la grand-messe : dans les souvenirs d'un grand nombre, des images de Lourdes ont dû revivre. C'est sur une allocution de Monseigneur l'Evêque que s'achève le pardon-jubilé des malades, qui à tous points de vue fut remarquable.

● LOCATION CHAISES pour vos fêtes folkloriques, théâtre de verdure, kermesse, congrès, banquets. Adressez-vous au Président de l'Hospitalité Diocésaine, M. Eugène JACQ, B. P. 54, Douarnenez (téléph. 12).

Nouvelles

● **LE JUBILÉ A SAINTE-ANNE-LA-PALUD.** — Venus particulièrement des doyennés de Châteaulin, Crozon, Douarnenez et Plonévez-Porzay, de très nombreux pèlerins ont participé dimanche dernier aux cérémonies du jubilé. Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Recteurs de Plogonnec, Landévennec, Dinéault et Plomodiern concélébraient la messe à l'autel des pardons, et M. le chanoine Le Menn, curé-archiprêtre de Châteaulin, prononçait le sermon.

● **A LA J.O.C. ET J.O.C.F.** — Les deux Mouvements ont organisé, autour de Pâques, 17 sessions destinées aux militants et militantes de 15 à 25 ans. Dans la fédération de Brest, 254 garçons et 255 filles y ont participé ; dans la fédération de Quimper, 36 garçons et 112 filles.

En plus, 25 récollections ont eu lieu dans le courant du trimestre.

● **AU M.R.J.C.** — Au début des vacances de Pâques, 430 filles et 70 garçons de 15 à 17 ans (scolaires surtout) ont participé à l'un des 17 stages d'éveil de trois jours.

Quarante jeunes filles participaient au stage « Jeunes militantes » de cinq jours à Lesneven.

Aux trois stages de Culture populaire, 60 jeunes gens agricoles étaient présents.

Deux week-end pour les apprentis « sur le tas » ont rassemblé 70 garçons.

● **S. LOUIS DE CHATEAULIN.** — C'est chose courante qu'un centenaire d'institution. C'est déjà moins courant de réunir 2.500 personnes à cette occasion. Et c'est tout à fait exceptionnel de les rassembler pour la messe commémorative sous un grand chapiteau : la télévision elle-même a voulu marquer l'événement.

C'est en septembre 1866 que, venant de Pleyben, les Frères de Ploërmel ouvrirent l'école S. Louis à Châteaulin. L'histoire de ces cent années d'existence est écrite dans un très beau numéro spécial de 160 pages du bulletin de l'institution.

En présence du Révérend Frère Elisée Rannou, supérieur général des Frères de Ploërmel et ancien élève, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et religieuses, la messe fut concélébrée par Monseigneur l'Evêque et des prêtres tous anciens élèves de S. Louis.

● **DANS LA LÉGION D'HONNEUR.** — M. l'abbé Pierre Cariou, recteur du Relecq-Kerhuon, a été promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Nous lui présentons nos plus vives félicitations.

● **SESSIONS SUR L'ŒCUMÉNISME.** — Le Centre « Unité chrétienne » de Lyon (8 place de Fourvière) organise des sessions de formation doctrinale sur l'œcuménisme : du samedi 9 juillet au mercredi 13 à Caluire (Rhône), du 18 juillet au 21 à Louvain (Belgique). Les journées de théologie réservées aux prêtres ont lieu du 4 au 8 juillet à N.-D. du Châtelard (Gare de Lyon-Perrache).

" Recherches de Dieu "

L'une des caractéristiques de ce temps est que toutes les affirmations, même les plus fondamentales, sont sans cesse reprises. Il est donc nécessaire de les éclairer et de les fonder pour les hommes d'aujourd'hui.

La question première et essentielle de la connaissance de Dieu n'échappe pas à cette exigence, surtout dans le monde mêlé où nous avons à vivre.

Au delà de l'athéisme, le croyant lui-même est tenté par un sens du Christ trop en marge encore de sa vie et de son expérience d'homme : c'est le risque de fidéisme.

Dans un récent article de « MASSES OUVRIÈRES », M. l'abbé Pierre Crozon, supérieur du Collège Saint-François, Lesneven, réfléchit sur les voies vers Dieu que l'homme découvre au plus profond de ses recherches, de ses responsabilités, de ses questions, de ses aspirations et de de ses intuitions les plus profondes : ouvert ainsi au pressentiment et à l'attente de Dieu, il pourra rencontrer la lumière de Jésus-Christ. Déjà Dieu le cherchait et l'avait mis en route vers lui... Et le croyant lui-même découvre un peu mieux combien le Dieu Vivant lui est intimement présent. (1)

De ces pages établies en dialogue avec de multiples témoins de la pensée contemporaine, nous extrayons la conclusion :

« 1°) Ces voies vers Dieu... partent de l'homme, ses réalisations et ses recherches, ses aspirations et l'idéal personnel et collectif qu'il porte en lui..

Dieu est rencontré, le Christ est rencontré comme lumière sur l'homme, son projet, son histoire, le sens ultime et le cœur intime des réalités humaines les plus profondes.

2°) Ces cheminements vers Dieu, qui se font souvent très lentement, à travers tant d'obstacles, ne mettent pas seulement en jeu l'intelligence, ni surtout l'intelligence qui raisonne, prouve et démontre, mais le tout de l'homme, son respect et son amour des autres, son refus du mal et de la mort, le sérieux de ses engagements, sa fidélité aux valeurs.

3°) Les cheminements naturels vers Dieu sont une propédeutique dans la pédagogie de la foi.

Quand le sens de Dieu est perdu, il est inutile d'annoncer immédiatement Jésus-Christ. Une préparation est nécessaire, une pré-évangélisation est normale. Elle rejoint la pédagogie même de Dieu au cours de l'histoire.

Ce ne sont pas des philosophes, ce sont des missionnaires qui soulignent très fort cette exigence. Dans le dialogue avec l'incroyant, pour l'évangélisation de l'homme total, ces lents cheminements ont une grande importance.

(1) Recherches de Dieu, « Masses Ouvrières » n° 228 (avril 1966), p. 23-49. En mai 1964, M. Crozon publiait dans la même revue « Réflexions sur l'humanisme athée ». — « Masses Ouvrières », 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, XIII^e, ce numéro 228, 2,10 francs (C.C.P. Editions ouvrières, 1360.14 Paris).

4^o) Ainsi il apparaît que la foi rejoint le plus fort et le plus profond de la condition humaine. C'est ensemble que Dieu est reconnu et que l'homme est reconnu dans le meilleur de lui-même.

Dieu et l'homme ensemble ; Dieu accomplissement du projet de l'homme ; la foi accomplissement de l'intelligence.

Dès lors pour le croyant, tout danger de fidéisme est écarté, la foi étant enracinée dans son être et ceux qui viennent à la foi savent qu'ils y viennent en étant fidèles à leur vérité, à leur expérience d'homme.

Cette conscience est de plus en plus nécessaire en ces temps où c'est la capacité même de croire qui est atteinte, quand la foi est considérée comme aliénation, évasion, alors qu'elle est accomplissement. »

● **A PROPOS DE NOS SAINTS BRETONS.** — La « Semaine Religieuse » a déjà annoncé la parution successive des trois premiers volumes de la collection THE SAINTS OF CORNWALL, qui réédite les précieuses Vies des Saints Bretons du chanoine anglican Dobble. Un quatrième volume (Newquay, Padstow and Bodmin district, 21 shillings) est paru récemment. Il contient une dizaine de vies, entre autres celles de St Péran, St Carantec, St Briec, S Tudy, St Pétrroc (Pérec). Deux autres volumes restent à paraître. On peut se procurer les ouvrages parus directement chez Rév. M. Catling, St Barnabas, Dakhill Road, Beckenham, Kent (Grande-Bretagne), ou par l'intermédiaire des libraires.

● **CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE.** — Les dossiers d'actualité de la Chronique Sociale (16, rue du Plat, Lyon, 2^e) intéressent spécialement les aumôniers et les militants d'action catholique :

- Pourquoi la Guerre au Viet-Nam ?
- Nouvelle stratégie chinoise et guerre révolutionnaire.
- Comment vaincre la Faim dans le Monde ?
- Les syndicats et le Pouvoir.

Les quatre dossiers, 5 frs franco ; le dossier, 1,50 franco (C.C.P. Lyon 65-78).

● **BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNAUTES.** — Une session de formation technique pour responsables de bibliothèques de communautés, organisée par l'Association pour le développement des bibliothèques de religieuses, aura lieu à l'Institut Catholique de Paris, sous le patronage de l'Ecole de Bibliothécaires, les 29, 30, 31 octobre, et 1^{er} novembre 1966 (catalogage, classification, bibliographies spécialisées, visites de bibliothèques, etc). — Sur demande adressée au Secrétariat de l'A.D.B.R., 61, rue N.-D. des Champs, Paris, 6^e, envoi de documentation gratuite.

● Le Grand Séminaire d'Angoulême, situé sur la Nationale 10 en direction de Lourdes, l'Espagne, les côtes de l'Atlantique, se met volontiers et dans les meilleures conditions, à la disposition des prêtres de passage ou des groupes organisés. Se mettre en relation avec M. l'Econome, 226, route de Bordeaux, 16 - Angoulême. Prévenir trois semaines à l'avance.

L'édition des textes de Vatican II

L'édition des différents textes élaborés au Concile est en bonne voie. Déjà, les collections se multiplient, chacune visant un public particulier.

● Des différentes éditions, trois volumes se détachent nettement en raison de leur qualité propre.

— LE DÉCRET DE VATICAN II SUR L'ŒCUMÉNISME, par le cardinal Jaeger, dans la collection « Eglise vivante » des éditions Casterman (196 pages ; 15,40 fr.). C'est le modèle du genre : historique du document, texte latin avec traduction que suit pas à pas un commentaire excellent, liens de ce décret avec la Constitution sur l'Eglise, sources utilisées dans la rédaction de ce décret. A marquer d'une pierre blanche.

— CONSTITUTION PASTORALE « GAUDIUM ET SPES » (L'Eglise dans le monde de ce temps), par l'Action Populaire, aux éditions Spes (388 pages ; 12,30 fr.). Le schéma XIII est l'un des textes majeurs de Vatican II ; pour un texte de cette importance et d'une telle complexité, le lecteur ne peut se contenter d'une introduction, aussi bonne soit-elle, il lui faut un guide. Les pères jésuites de l'Action Populaire (P. Calvez, etc.) lui viennent en aide avec leur compétence particulière. Une introduction de 50 pages retrace l'historique de la « Constitution pastorale », en montre la place dans l'œuvre de Vatican II et fait ressortir ses liens avec d'autres documents (« Pacem in terris »...). La traduction seule est donnée, sans le texte latin, mais accompagnée de notes très abondantes. Un index analytique et une table des matières détaillée terminent le volume. Cet ouvrage est actuellement sans équivalent. Recommandé.

— CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR L'EGLISE « LUMEN GENTIUM », par le P. Camelot dans la collection « Unam Sanctam » des éditions du Cerf (7,70 f.). Le premier tome paru contient le texte latin en regard d'une traduction particulièrement attentive ; le second tome donnera le commentaire ; il est annoncé pour le mois de mai sous le titre « L'Eglise de Vatican II » et comportera près de 1.800 pages, rédigées par de nombreux spécialistes. Ce sera le premier ouvrage d'une nouvelle série dans la collection « Unam Sanctam » qui publiera les textes de Vatican II avec : texte latin et traduction française, historique du texte, commentaire, réflexions et perspectives ; dix volumes sont en préparation et une souscription est ouverte.

● La seule collection complète est celle des DOCUMENTS CONCILIAIRES aux éditions du Centurion ; c'est déjà une première recommandation. Mais elle offre en outre de remarquables introductions, rédigées par des évêques ou des experts qui ont pris part à la genèse et à la mise au point des différents textes : Mgr Garrone pour l'Eglise, le P. Congar pour l'Œcuménisme, Mgr Weber pour la Révélation, Mgr Guyot pour la Formation des prêtres... Ces volumes donnent la traduction officielle sans notes ; un index analytique facilite la consultation. Les textes sont ainsi répartis :

— tome I : *L'Eglise, L'Œcuménisme, Les Eglises orientales catholiques* (5,15 f.).

— tome II : *Les Evêques, La vie religieuse, La formation des prêtres, L'éducation chrétienne, Les religions non-chrétiennes* (6,15 fr.).

— tome III : *L'Eglise dans le monde, L'apostolat des laïcs, La liberté religieuse, Les moyens de communication sociale* (9,25 fr.).

— tome IV : *La Révélation, L'action missionnaire de l'Eglise, La vie et le ministère des prêtres* (6,15 fr.).

— la constitution sur la Liturgie avait déjà paru dans un volume hors collection.

Cela fait au total 1.244 pages, dont 438 de commentaires et index : Vatican II bat les records de tous les autres Conciles, et de loin.

NOTA-BENE. — Les éditions du Cerf annoncent la sortie d'un volume relié contenant tous les documents conciliaires sous le titre : « LES ACTES DU CONCILE VATICAN II », traductions seules, sans commentaires mais avec index analytique (22,50 fr.).

● Un but et un esprit différents inspirent la collection VIVRE LE CONCILE, aux éditions Mame. Ce sont d'élégants volumes, au format oblong, rédigés en collaboration avec l'A.C.I. par une équipe de laïcs et de prêtres. Après une introduction, rédigée par un spécialiste, la traduction officielle est donnée avec, en regard, de très abondantes notes ; en annexe, viennent des questions « pour aider à la réflexion personnelle et au dialogue en équipe ».

Deux volumes sont actuellement parus : *L'Œcuménisme* (8,50 fr.), *L'Eglise* (12,95 fr.). Sont annoncés : Le schéma XIII, L'apostolat des laïcs, La liturgie. Voici comment l'éditeur présente le volume de la Constitution sur l'Eglise :

« Pour bien situer la place de cette constitution dogmatique, il faut découvrir l'histoire complexe de sa rédaction, il faut ensuite en saisir la synthèse de manière à pouvoir pénétrer le détail sans s'y perdre. L'introduction générale, due à l'éminent expert du Concile, Charles Moeller, de l'Université de Louvain, répond à ce souci. Il est ainsi possible d'apprécier ensuite plus complètement le texte de la Constitution que les commentaires, placés en regard, aident à découvrir dans toute son ampleur. Ces commentaires sont l'œuvre soit de Pères conciliaires, soit d'experts, soit de prêtres, de religieux ou de laïcs préoccupés de rester dans une vision pastorale et pratique comme de planter des jalons au long d'une route tellement riche qu'elle laisse la place à d'autres études complètes. Enfin, dans ce même souci d'aider au maximum à l'étude et à la réflexion du texte conciliaire, une place très importante et originale a été donnée à un questionnaire destiné aussi bien au travail en équipe qu'à l'approfondissement personnel. Son découpage, chapitre par chapitre, en fait un instrument de choix pour qui veut prendre le temps d'étudier la Constitution, selon sa nécessité et ses besoins, à l'occasion d'une retraite par exemple. Une courte bibliographie vient compléter et terminer l'ouvrage.

« Ont participé à la rédaction de ce livre : S. E. le Cardinal Duval, archevêque d'Alger, Mgr Donze, évêque de Tule, l'abbé Bouttier, aumô-

nier national d'Action Catholique à Madagascar, les chanoines Moeller et Thils, de l'Université de Louvain, Alain et Guite Galichon, de l'A.C.I., le Père Lacan, o.s.b., le Père Ochagavia, s.j., de l'Université de Santiago du Chili. »

● Deux volumes rassemblent les textes concernant plus spécialement les prêtres et les religieux.

— LES PRÊTRES DANS LA PENSÉE DE VATICAN II, un numéro spécial de la revue « Vocation ».

Annoncé pour fin janvier (cf. « S. R. » du 7 janvier) il vient enfin de sortir ; le Centre diocésain des Vocations peut le fournir par retour de courrier (l'exemplaire franco 6 francs — CCP Rennes 1599.02, Centre diocésain des Vocations, Quimper).

— LE RENOUVEAU DE LA VIE RELIGIEUSE, par le P. Mogenet, s. j. Cette plaquette des éditions S. Paul a rassemblé le Décret sur le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse et deux extraits de la Constitution sur l'Eglise et du Décret sur l'office pastoral des évêques.

● Des revues ont entrepris la vulgarisation de certains textes conciliaires. Parmi celles que nous avons pu consulter, deux nous semblent se détacher par leur réussite :

— LES CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE, 14, rue d'Assas, Paris 6^e (CCP Paris 18.092.87), donnent en des numéros spéciaux le texte avec commentaires de l'*Apostolat des Laïcs* (n° 422, 1 fr.), *L'Eglise dans le Monde* (n° 424, 3 fr.), *La liberté religieuse* (n° 430, 1 fr.)... C'est du travail bien fait. — Recommandé.

— MISSI, 6, rue d'Auvergne, Lyon (CCP Lyon 3454.62), a consacré son numéro de janvier 1966 aux *Seize décisions du Concile*, et celui de février au *Schéma XIII* : les textes ne sont pas donnés, mais seulement des résumés et des citations. Le numéro, 1,50 fr. (prix par quantité).

Ces numéros spéciaux seraient à leur place à la table des journaux proposés aux fidèles.

● LE CAMP DES JEUNES A LOURDES est ouvert du 1^{er} juillet au 15 septembre à tous les jeunes, seuls ou en groupe.

Deux possibilités d'hébergement : a) bâtiments en dur ou tentes du Camp (sans literie), b) tentes apportées par les campeurs (sauf du 25 août au 5 septembre). Les utilisateurs ont la possibilité de faire leur cuisson : locaux, intendance...

Salles de lecture, de réunions... Service d'accueil permanent... Un aumônier est en permanence à la disposition des campeurs. Possibilité de prendre contact avec les groupes présents (chaque soir, 20 h. 15). Mais la plus grande liberté est laissée à chacun d'organiser son temps (silence de 22 h. à 7 h.).

Adresse postale : Camp des Jeunes, Ferme de Milhas, Lourdes (65). Téléphone (62) 94.03.95. — Correspondance : hors saison à Scouts de

France, Service Lourdes, 10, rue de Dantzig, Paris (15^e) ; du 15 juin au 15 septembre : Camp des Jeunes, Lourdes. A l'occasion d'un passage éventuel à Lourdes pour la préparation du pèlerinage, on peut voir le R. P. Jouandet, aumônier permanent du Camp, à la Résidence des Chapelains de la Grotte.

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
 16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
 17, rue de Lyon, 17 — BREST
 Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE
 TOUS LES MISSELS
 CHRISTS - STATUES
 — MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
 de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
 Tél. 13.69 Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
 Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
 DÉCORATION**

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
 de PEINTURE DANS LES EGLISES
 CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER
 16, place Alexandre Massé
 Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :
 BREST - Route de Quimper
 Tél. 44.21.72

LOURDES HOTEL DE LYON
 5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

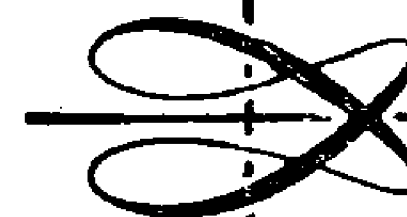
**Entreprise Générale de Travaux Publics
 et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**



Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
 Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
 Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
 (Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50
 Service après-vente

Bureau à PARIS
 182, rue Lafayette (10^e)
 Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
 chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
 - Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
 Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
 — ENCADREMENTS —
 CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE BATIMENT
 et de Travaux Publics**

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
 ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 20

Vendredi 27 mai 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

AU SUJET DES BAPTÊMES

Dans de nombreuses paroisses du diocèse sont baptisés au cours
de l'été des enfants nés de parents habitant Paris, Le Havre..., et reve-
nant au pays pour les vacances.

Conformément à l'article 161, 2°, des Statuts Synodaux — que vien-
nent renforcer les récentes dispositions pour la pastorale du baptême
— le clergé paroissial ne peut admettre ces enfants au sacrement sans
s'être assuré que les parents ont vu le curé de leur domicile et qu'ils
ont obtenu son accord écrit pour que l'enfant soit baptisé ailleurs au
cours des vacances.

Hormis des cas-limites, il est inutile de solliciter de l'Ordinaire une
dérogation à cette règle : elle ne sera pas accordée.

On voudra bien prendre les dispositions nécessaires. Notamment,
prévenir dès à présent les familles demeurées au pays, qui avertiront
les parents intéressés. Et rappeler à plusieurs reprises au prône et
dans le bulletin paroissial l'importance et le sens de ce règlement.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale et Confirmation

- Jeudi 2 juin : 10 h., Saint-Thois (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Plonévez-
du Faou (id).
- 10 h., Leuhan (Mgr l'Evêque). 14 h. 30, Trégourez (id.).

Confirmation sans Visite pastorale

- mercredi 1^{er} juin : 10 h., Scaër (Mgr Robert). 14 h. 30, Rosporden.
20 h. 30, Penhars, Quimper.
- jeudi 2 : 10 h., Châteaulin. 14 h. 30, Crozon.
- vendredi 3 : 10 h., Le Passage, Concarneau (Mgr Robert). 14 h. 30,
Lanriec (Mgr Robert) et Beuzec-Conq (Mgr l'Auxiliaire). 17 h.,
Concarneau (Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire).
- samedi 4 : 10 h. et 14 h. 30, Quimperlé.

CENTRE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS

Les retraites d'éveil apostolique pour les garçons de 9 à 11 ans auront lieu cet été aux dates suivantes :

— du lundi 11 juillet (17 h.) au jeudi 14 (17 h.), à Lesneven (Collège), à Saint-Pol-de-Léon (Collège), à Saint-Jacques en Lampaul-Guimiliau (école des Sœurs), à Brest (Kéraudren) et à Pont-Croix.

— du lundi 22 août (17 h.) au jeudi 25 (17 h.), à Quimper (Grand Séminaire).

— du lundi 29 août (17 h.) au jeudi 1^{er} septembre (17 h.), à Landerneau (école St-Julien).

Prière d'inscrire les enfants, au moins huit jours avant la retraite, au Centre diocésain des Vocations.

Les enfants apporteront comme d'habitude : serviette et objets de toilette, serviette de table, un crayon à bille et 20 F. pour la pension et les frais généraux.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Réunions de Pastorale

— Zone Quimper-ville : mercredi 1^{er} juin (20 h. 30), salle de la Retraite ; dimanche 5 juin (14 h.), salle de la Providence.

— Zone Quimper-rural : jeudi 2 juin (14 h.), salle de la Retraite.

— Zone Pont-l'Abbé : Jeudi 2 juin (17 h.), à Pont-l'Abbé.

Permanence

Quimper : mardi 31 mai, de 10 à 12 h. et de 15 à 17 h.

Brest : vendredi 3 juin, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

A noter. — Prière de ne pas téléphoner à la Direction des Communauté après le 5 juin jusqu'à la fin du mois. Ecrire seulement.

PÈLERINAGE DE LOURDES

Les demandes de dossier pour malades dépassent le nombre de places. Les personnes qui ont reçu des dossiers qu'elles n'utilisent pas sont invitées à les renvoyer sans délai au secrétariat de l'Evêché.

JOURNÉE MISSIONNAIRE DES MALADES

Cette journée est fixée tous les ans au dimanche de la Pentecôte. A plusieurs reprises, au cours du Concile, a été rappelé la vocation apostolique des malades dans l'Eglise. « En s'associant librement à la Passion et à la mort du Christ, ils sont invités à apporter leur part pour le bien du peuple de Dieu » (Lumen Gentium n° 11). C'est le programme même de cette Journée missionnaire.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille du Mérite diocésain à :

— M. Pierre Le Gall, de Locunolé, père d'une religieuse, au service de l'église depuis 45 ans ;

— M. Pierre Marie Nédélec, de Saint-Ségal, conseiller paroissial pendant 35 ans ;

— Mlle Jeanne Grall, de Ploëven, pour services exceptionnels ;

— Mme Jean Le Berre, du Faou, pour services rendus à la paroisse ;

— M. Emile Le Gall, de Pont-de-Buis, conseiller paroissial pendant 40 ans ;

— M. Albert Jacq, de Pont-de-Buis, père d'une religieuse, au service de l'église depuis plus de 40 ans ;

— Mlle Jeanne-Marie Gourmelon, de Quimerc'h, au service de l'église depuis 30 ans ;

— M. Joseph Kéranguyader, de Clédén-Poher, conseiller paroissial depuis 36 ans ;

— Mlle Anne-Marie Le Long, de Poullaouën, pour son dévouement aux œuvres paroissiales depuis plus de 30 ans ;

— Mme Bideau, née Anne Blanchard, de Poullaouën, pour son dévouement aux œuvres paroissiales depuis plus de 30 ans.

● **GRAND PARDON DE LA TRINITÉ A RUMENGOL.** — Le grand Pardon de la Trinité sera célébré à Rumengol, le dimanche 5 juin, dimanche de la Trinité.

SAMEDI 4 JUIN :

Messe à 7 h. 30. A 11 h., grand-messe chantée par M. l'abbé Forest, recteur de Quimerc'h. Homélie de M. l'abbé Martin, recteur de Rosnoën. Confessions de 7 h. à 11 h. A 14 h. 30, célébration mariale, procession et salut du Saint-Sacrement.

A 20 h. 30, confessions. A 22 h. 45, rassemblement au podium, procession aux flambeaux. Puis, veillée mariale, dirigée par M. l'abbé Abjean, directeur au Grand Séminaire, avec allocution de M. l'abbé Plouzennec, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou.

DIMANCHE 5 JUIN :

A minuit, messe avec chants, célébrée par M. l'abbé Plouzennec, au podium (si le temps le permet). Aussitôt après, au sanctuaire sera célébrée une autre messe par M. le Recteur.

A partir de 6 h., messes d'heure en heure, jusqu'à 9 h. inclus.

A 10 h. 30, au podium, grand-messe, chantée par M. le chanoine Roué, curé de Plougastel-Daoulas. Homélie par M. l'abbé Pennec, curé-doyen de Riec-sur-Bélon. A midi, dernière messe au sanctuaire.

A 14 h. 30, chapelet commenté. A 15 h., célébration. Allocution de M. le vicaire général Prigent, Directeur de l'Enseignement. Procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Créateur, qui au commencement planais sur les eaux, par ton souffle tous les êtres ont pris vie, sans toi tout être vivant expire et retourne au néant,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Conseiller, sous ton inspiration les hommes de Dieu et les prophètes d'autrefois ont parlé et agi, tu les as revêtu de ta force, pour qu'ils rendent témoignage à ta Parole,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Puissance, qui couvris de ton ombre la Vierge Marie, pour qu'elle devienne la mère du Fils de Dieu, tu as préparé une demeure purifiée pour le recevoir,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Consécrateur, par ton action Jésus croissait en sagesse et en grâce, tu es descendu sur lui comme une colombe au jour de son baptême, afin qu'il fut consacré et armé de puissance comme témoin fidèle du Père,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Lumière, qui fus donné au Fils de Dieu sans mesure, par toi il fut emmené au désert pour y être tenté, par toi aussi il tressaillit de joie en voyant Satan tomber du ciel comme un éclair,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Eternel, par toi le Christ, notre souverain Prêtre, s'est offert comme une victime sans tache, pour que nous soyons délivrés des œuvres de mort et que nous suivions le Dieu vivant,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Défenseur, tu es descendu sur les apôtres sous forme de langues de feu, et tu as parlé en eux, quand ils ont rendu hommage au Christ et à sa résurrection, devant les rois et devant les peuples,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Consolateur, par toi nous sommes nés à la vie d'enfants de Dieu, toi qui fais de nous des temples vivants de ta présence, et qui intercèdes au dedans de nous par d'inexprimables supplications,

Viens en nous, Saint-Esprit !

Saint-Esprit, Vivifiant, par qui tout le Corps de l'Eglise est animé, dirigé et sanctifié, tu habites en chacun de ses membres, pour rendre un jour la vie à nos Corps mortels,

Viens en nous, Saint-Esprit !

(Office de Taizé).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 29 mai, Pentecôte. Lundi 30 mai au samedi 4 juin, de l'Octave (Quatre-temps). Dimanche 5, la Sainte Trinité.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Jean-Marie Moysan*, de Plougar. *Mme Goasduff*, de Plabennec.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Louboutin à Saint-Pierre-Quilbignon le samedi 28 mai, 10 heures, et au Juch le lundi 30, à 10 h.

● **LE JUBILÉ.** — Dans les trois sanctuaires de Notre-Dame des Portes en Châteauneuf-du-Faou, à Notre-Dame de Kernitron en Lanmeur et à Notre-Dame du Folgoët, les fidèles sont accourus nombreux, de tous âges et de toutes conditions. Monseigneur l'Evêque ou Monseigneur l'Auxiliaire y ont concélébré la Messe avec des prêtres de la région et prononcé l'homélie.

● **PROMOTION SOCIALE AGRICOLE.** — L'Institut de Promotion agricole de l'Ouest (I.P.A.O.) procure aux stagiaires les possibilités d'acquérir les bases nécessaires à la réalisation de leur promotion ou de leur mutation professionnelle.

C'est un des centres reconnus par le Ministère de l'Agriculture et par l'Association pour les mutations professionnelles en Agriculture (A.M.P.R.A.) : il permet donc aux stagiaires de bénéficier de l'aide financière maxima et leur assure une formation générale niveau fin de collège.

Pour tous renseignements, écrire à : I.P.A.O., 33, rue Rabelais, 49 - Angers.

● **SESSIONS DE PÉDAGOGIE MUSICALE.** — Le Centre de Formation musicale de Bretagne, 8, rue G. Dottin, Rennes (35), met à la disposition des enseignants une session de pédagogie musicale.

DATES. — Pédagogie C.E.G., C.E.S., C.E.T., du 11 au 18 juillet. Pédagogie Ward, du 11 au 28 juillet (1^{er} degré), du 11 au 26 juillet (2^e, 3^e degrés), du 11 au 20 juillet (1^{er} degré abrégé : réservé aux personnes ayant travaillé la méthode pendant leur scolarité).

Le Centre organise en outre :

un camp chantant dans le cadre enchanteur de la baie de Douarnenez, à l'intention des jeunes filles de 14 à 18 ans ayant suivi deux années de méthode Ward ou possédant un solfège équivalent : du 12 au 30 juillet.

Une session de flûte et guitare : à Douarnenez, du 19 au 30 juillet, pour les adultes des deux sexes (à partir de 18 ans) qui ont déjà, si possible, quelques connaissances de ces instruments et désirent se perfectionner.

● Plusieurs moniteurs ou monitrices de colonies de vacances, diplômés ou non, proposent leurs services pour l'été prochain. Ecrire à : U.F.C.V., 1, square de Camaret, Brest.

Retraites sacerdotales

— *A la Villa Sainte-Anne, 23, rue E.-Guinel, 49 Angers (Tél. 87-24-75).*

Dix jours. — Du 23 août (19 h.) au 3 septembre (matin), Père Laplace.

Quatre jours. — Du 11 juillet (19 h.) au 16 (matin), Père Marc. Du 3 octobre (19 h.) au 8 (matin), Père Clère. Du 5 décembre (19 h.) au 10 (matin), Père Bellettre.

— *Au Châtelard, 69 Francheville-le-Haut (Tél. 78-51-46-03).*

Trente jours. — Du 6 août (19 h.) au 3 septembre (matin), Père Varillon.

Dix jours. — Du 18 juillet (19 h.) au 28 (18 h.), Père Sesboue.

Huit jours (avec les Prêtres du Cœur de Jésus). — Du 13 septembre (19 h.) au 22 (matin), Père Guillet.

Quatre jours. — Du 26 septembre (19 h.) au 1^{er} octobre (matin), Père Grenier. Du 26 décembre (19 h.) au 31 (matin), Père Voulet.

— *A la Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, 92 Clamart (Tél. 642-05-86).*

Trente jours. — Du 9 juillet (20 h.) au 8 (matin), Père Laplace.

Dix jours. — Du 21 août (20 h.) au 31 (18 h.), Père Thomas.

Quatre jours (ouverture 20 h. ; clôture : matin). — Du 7 au 11 mars (18 h.), Père Laplace. Du 4 au 9 juillet, Père Lacan. Du 5 au 10 septembre, Père Domergue. Du 12 au 17 septembre, Père Agaesse. Du 19 au 23 septembre (18 h.), Père David. Du 17 au 21 octobre (18 h.), Père d'Haene. Du 21 au 26 novembre, Père Martelet. Du 26 au 30 décembre (18 h.), Père Cordonnier.

— *Au Couvent Dominicain du Saulchoir, Etolles, 91 Soisy-sur-Seine (S.-et-O.). Tél. 61 Soisy.*

Du dimanche 26 juin (soir) au jeudi 30 (soir), par le Père A.-M. Roguet.

Du lundi 29 août (soir) au vendredi 2 septembre (soir) (avec possibilité de prolonger à titre individuel), par le Père Th. Camelot, sur le thème : « Prêtres de l'Evangile après Vatican II ».

— *A l'Ermitage Ste-Thérèse, 23, rue du Carmel, Lisleux (Tél. 62.00.95).*

20-24 juin, R. P. Puaud. 18-22 juillet, R. P. Philippon, o. p. 16-20 août, R. P. Loew, o. p. 12-16 septembre, R. P. Destombes. 10-14 octobre, R. P. Godefroy, s. j. 21-25 novembre, R. P. Puaud, m. s. t. 12-16 décembre, chan. Declais, aumônier du Carmel.

● L'association « La vie au grand air pour l'enfance » s'occupant d'enfants inadaptés, de cas sociaux, cherche pour le mois d'août, autant que possible en bord de mer, un local pouvant fournir gîte et couvert pour une cinquantaine de garçons actuellement en centre d'apprentissage. Ecrire à M. René Bondon, 161, rue S. Honoré, Paris (1^{er}).

Les responsables de colonies et de camps de vacances réunis à Châteaulin

Une quarantaine de directeurs et de directrices de Centres et de Camps de Vacances se sont réunis le 27 avril à Châteaulin pour écouter M. l'abbé Ratte, aumônier national de la Commission Catholique des Centres de Vacances, et Mlle Fissabre, secrétaire de la même C.C.C.V.

M. l'abbé Ratte, à propos de l'éducation de la foi en centre de vacances, déclara : « Un souci doit être toujours le nôtre : faire en sorte qu'advienne le règne de Dieu à travers notre centre de vacances, qu'il y ait rencontre avec le Christ... La messe et les prières en commun suffisent-elles, ou faut-il organiser des débats, des leçons de choses appuyées sur des principes pédagogiques modernes ? Faut-il transposer en centre de vacances, les méthodes de catéchèse de l'année ?... Tout cela peut être bon, mais il est très important que nous nous rappelions deux exigences : l'attention au concret, l'attention aux signes de l'action de Dieu... »

« Le danger pour nous est de confondre « éducation de la foi » avec l'annonce de la Parole de Dieu plaquée sur la vie. L'éducation de la foi consiste pour l'éducateur à guider l'enfant à partir de ce qu'il est, de ce qu'il vit (activités, jeux, veillées, rencontres) vers la découverte du Christ vivant... *A partir de ce qu'il est* : il faut donc que nous connaissions les enfants de notre Centre de Vacances (leur tempérament, leur famille, leurs influences...). *A partir de ce qu'il vit* : la vie en Centre de Vacances est différente de celle de l'année, gardons-nous d'en faire une « oasis » séparée du reste ; l'idéal serait que l'éducation de la foi dans un Centre de Vacances fasse déboucher l'enfant dans les mouvements d'action catholique adaptés à son âge... *Vers une rencontre du Dieu vivant* : donc être attentif au chemin que Dieu trace à cet enfant.

✱

A la suite de cet exposé de l'Aumônier National, les participants se réunirent « en carrefours » pour réfléchir sur les questions suivantes : formation des cadres, rôle du prêtre et de la religieuse, le centre confessionnel doit-il exister, comment dans la pratique faire l'éducation de la foi, contacts avec les familles.

FORMATION DES CADRES. — On a insisté sur l'importance d'avoir des moniteurs d'un certain âge et qui ont déjà résolu leurs problèmes, de choisir moniteurs et monitrices en raison de leur valeur spirituelle et humaine, de tenir des réunions de l'équipe avant, pendant et après : « Tout le personnel doit fonder son action sur une sympathie et une solidarité sans faille »... Cela suppose que les moniteurs et monitrices soient rendus attentifs à la vie des enfants et éduqués à percevoir la portée et la richesse d'un acte ; d'où l'importance de leurs contacts personnels avec le prêtre et avec la religieuse.

RÔLE DU PRÊTRE ET DE LA RELIGIEUSE. — Les prêtres et les religieuses ont une place primordiale dans un Centre de Vacances, à condition de veiller à ce que leur rôle ne se limite pas aux tâches d'organisation pratique (dont un économe peut les libérer).

Pour les colonies de filles ou camps d'adolescentes, les participants de ce carrefour insistent sur la collaboration qui doit exister entre l'aumônier, la religieuse et les animatrices.

Le prêtre doit être vraiment partie prenante dans le Centre, présent à toutes les réunions : il doit être « dans le Centre » et non pas « à côté ».

Mère Guillemain écrivait dernièrement « que la religieuse devait passer d'une situation de possession et d'autorité à une situation de collaboration et d'insertion ». Si, jusqu'à présent, la religieuse tenait surtout en Colonie de Vacances le rôle de directrice, aujourd'hui on la retrouve dans des postes différents. Ce qui est nécessaire, c'est qu'elle vive en religieuse à cette place : avec compétence, en collaboration avec les autres, s'insérant dans l'équipe mais laissant à chacun la responsabilité de son poste. C'est dans la confiance mutuelle, le partage des soucis, des peines, des joies, que marchera l'équipe.

LE CENTRE CONFSSIONNEL. — Doit-il exister ? telle est la question sur laquelle devait se pencher le troisième carrefour. Tous furent d'accord pour que le statu quo demeure.

L'ÉDUCATION DE LA FOI EN CENTRE DE VACANCES. — De cette recherche, il ressortait que l'éducation de la foi rejoint l'éducation de la liberté, du sens des autres, et qu'il est nécessaire d'en discuter avec les jeunes avant le Centre.

A l'unanimité : accord pour maintenir des temps de prière commune, mais à partir de la vie, d'un événement, en laissant aussi une part à la prière personnelle. Il était suggéré que la prière communautaire et la messe soient préparées par une équipe.

On a insisté sur l'importance du témoignage des cadres, de chaque responsable et de la vie de l'équipe, ainsi que sur les contacts personnels... Quelques initiatives furent proposées : une journée de réflexion durant le camp sur la vie chrétienne, une marche vers un sanctuaire...

CONTACTS AVEC LES FAMILLES. — Tous se sont rendus compte que l'on ne pensait pas « éducation de la foi » avec les parents. La chose semble difficile... : une lettre avant le départ ?

Pendant le Centre : bulletin de relations, fête familiale, etc...

Après le Centre : fête avec diapositives, compte-rendu de la vie de leurs enfants en vacances, contacts continus avec les familles dans l'attention à toute leur vie.



Une journée de travail c'est vite passée... Tous les participants sont unanimes : il faudra d'autres journées comme celle-ci... Mais déjà on espère qu'elle aboutira à la mise sur pied de centres de vacances toujours plus « vrais ».

Une participante.

Les nouveaux missels pour fidèles

Les éditeurs de missels pour fidèles viennent de renouveler une fois de plus leur production : saluons leur constance ! Si nous en parlons, ce n'est pas à cause des communions solennelles (la tradition d'offrir un missel à cette occasion n'est certainement pas à remettre en cause), mais en raison de l'événement que la parution de ces nouveaux missels constitue dans le domaine liturgique.

Où est l'événement ? Il n'est pas dans la satisfaction, bien précaire, d'avoir « enfin ! » un missel complètement à jour. Il est que, pour la première fois, les missels de fidèles donnent *tous* les mêmes traductions : officielles quand elles existent (missel d'autel, lectionnaire, suppléments divers, rituel bilingue...), communes autrement (traduction collective pour le Canon de la Messe, traduction de la Bible de Jérusalem pour les psaumes...). Il reste quelques pailles, mais le progrès est tel que nous ne les relevons pas.

Ainsi disparaît le principal obstacle à l'utilisation fréquente du missel dans la catéchèse...

Quel missel choisir ? Pour ceux qui veulent avant tout un missel à jour, peu importe puisque les textes liturgiques sont les mêmes.

Mais, avec ces traductions identiques, les missels ont gardé leur physionomie propre :

— par leur esprit : les introductions aux temps liturgiques et aux dimanches diffèrent de l'un à l'autre : le Biblique est bien toujours le Biblique, le Fédér conserve ses merveilles, le Missel de l'Assemblée garde son originalité...

— par leur contenu : quotidien ici, dominical là ; plus ou moins grande place faite au vespéral, au rituel, aux prières diverses (eucologe...).

— par la place laissée au latin : le Michonneau lui laisse quelques pièces de l'Ordinaire ; le Fédér, le Clervaux-Hautecombe et l'Assemblée le donnent pour l'Ordinaire et quelques rares chants ; le Biblique, pour les chants du propre et les oraisons, le dimanche ; le Morin, pour les chants du propre, les épîtres et les évangiles, le dimanche... Plus que d'une option délibérée, il s'agit probablement d'économie : on a réutilisé la composition des éditions précédentes.

— par la présentation. L'Assemblée, le Biblique, le Clervaux-Hautecombe, le Fédér, le Michonneau, le Morin sont présentés en volume. Tandis que « Prions le Seigneur » s'offre sous forme de fascicules hebdomadaires (un par dimanche ou fête), et que « Liturgie de l'Assemblée et vie chrétienne » des éditions Droguet et Ardant paraît en brochures trimestrielles.

Chaque formule a ses avantages et ses inconvénients : il serait trop long de les énumérer ici.

A quoi répond un missel de fidèles dans une liturgie en langue populaire ? Les services publicitaires des maisons ne sont pas en mal de réponses : c'est leur métier.

Mais que dire quand un organisme, qui nous a habitués à plus de sérieux, écrit dans une circulaire : « Ce serait une erreur psychologique de mettre en opposition l'écoute de la Parole de Dieu et sa lecture simultanée... Loin de gêner, le missel s'offre comme le soutien souple de l'attention, de la réflexion, de la prière... » Et comme argument-massue, on invoque « la culture actuelle, plus visuelle qu'auditive » !!! Nous qui, naïvement, avions cru que le fait pour le célébrant d'écouter la Parole de Dieu au lieu de la lire dans son missel était un progrès dont il fallait rendre grâce !

Non, cela n'est pas sérieux, sinon commercialement. Au collège aussi, certains élèves venaient « voir » Andromaque avec le classique Larousse sur les genoux ; ils étaient parfois premiers en récitation, jamais en français.

Ce n'est guère plus sérieux de raisonner à partir des « cas de mauvaise diction, d'acoustique déficiente ». La question du missel des fidèles ne se pose pas en termes d'audibilité, mais d'intelligibilité. Ce que le Père Fédér exprime plus clairement dans la préface de son nouveau missel : « *La liturgie ne se lit pas dans les livres. Elle se vit, en participant à l'action d'une communauté. C'est vrai. Mais la participation « consciente, active et fructueuse » souhaitée par le Concile exige que, plus encore que par le passé, un nombre important de fidèles approfondissent le mystère chrétien et s'en nourrissent personnellement. Sinon la réforme aura remplacé des cérémonies par d'autres cérémonies.* »

Le missel des fidèles, c'est — toutes proportions gardées — comme le programme de théâtre. On peut s'enthousiasmer à la représentation au Théâtre de France de TÊTE D'OR de Claudel sans avoir lu le programme ni le texte ; mais l'« émerveillement » qui vous emporte au cœur du débat où tour à tour vous vous dilatez et vous étouffez demeurera étranger à qui ne sait à l'avance que TÊTE D'OR est un portrait de jeune homme à « l'âge où l'on est toute sève et toute aspiration, où l'on se tient unique et droit »...

La liturgie est souvent plus difficile d'accès que TÊTE D'OR ; pour qu'elle devienne un vrai instrument d'initiation au mystère du Seigneur et de sa Parole, il faut un guide.

Un guide pour préparer la messe à la maison. Bien sûr, ce sera seulement le fait d'un nombre restreint de paroissiens.

Un guide pour préparer la messe à l'église même. Ce ne sera pas encore le fait de tous, mais un certain nombre pourra le comprendre peu à peu. La monition d'entrée du célébrant ou du commentateur est tout autre chose que ces introductions de missel.

Un guide pendant la messe. Non pendant les lectures ou les chants, mais à d'autres moments, plus ou moins nombreux suivant le style de célébration.

Un guide pour prolonger la messe dominicale dans la semaine. Ne crions pas à l'utopie, car cela se fait de plus en plus (signe commercial : les missels en viennent tous à donner des indications de lecture de Bible par semaine ou par temps liturgique).

Une pédagogie du missel pour fidèles est encore à trouver ; les traductions communes faciliteront les recherches et les expériences. C'est peut-être le moment de s'asseoir... Non pas pour savoir s'il faut conti-

nuer à recommander d'offrir le missel aux premiers communiant, mais comment faire pour que parrains et communiant — et les autres — comprennent « à quoi ça sert un missel ».

Ces nouveaux missels peuvent-ils rendre service à un prêtre ? A quel prédicateur n'est-il pas arrivé de bâtir une homélie sur une traduction, et d'en entendre une autre, assez différente, à l'église ? Pour retenir l'attention des fidèles, il est bon de se servir des expressions mêmes de la traduction liturgique qu'ils entendent.

A qui aurait à célébrer sur un autel portatif ou de façon occasionnelle (camp...) dans une chapelle, ces missels de fidèles donnent tout le missel d'autel et tout le lectionnaire : le Clervaux-Hautecombe des éditions Brépols est particulièrement lisible (à partir de 14 fr.).

Chaque missel offre différentes richesses : les introductions très développées du Missel de l'Assemblée, la concision des formules très proches de l'Evangile des feuillets hebdomadaires « Prions le Seigneur », les prières universelles pour chaque dimanche dans le Missel de l'Assemblée, dans le Missel Communautaire de Michonneau, dans les feuillets « Prions le Seigneur », les suggestions de chants pour les processions et le graduel dans le Missel de l'Assemblée, etc., etc...

Les instruments sont de grande qualité ; il nous reste à découvrir comment nous en servir pour faire de la liturgie le sommet et la source de la vie chrétienne.

● **CHRISTUS.** — Plusieurs chroniques du N° 50 de CHRISTUS évoquent le problème du prêtre, soit à partir de sa situation actuelle, soit en éclairant cette situation par un retour aux sources ou une confrontation historique. Quelles sont les exigences et quelle est la fonction de la parole sacerdotale (W. De Broucker) ? Comment se présentent, dans la première communauté chrétienne, les ministres du Christ (P. Grelot) ? Quelle était la vie du prêtre de campagne avant 1789 (J. Le Brun) ?

Dans une perspective assez voisine, une étude approfondie sur le groupe des disciples de Jésus fait paraître en lui l'origine la plus authentique de la vie religieuse, témoignage communautaire de la foi (H. Schürmann).

On trouvera encore dans ce numéro des articles sur la situation souvent inconfortable du scientifique dans l'Eglise (F. Russo et A. Astier), sur certains aspects significatifs de la vie de saint Ignace (J. Leclercq) et sur le sens possible de ce drame troublant qu'est l'échec de la vie spirituelle (M. Bellet).

● **L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST** organise une *Session de Français* pour les professeurs en exercice depuis moins de trois ans, et une *Session d'Espagnol* pour l'ensemble des professeurs d'espagnol. Ces deux sessions, qui auront lieu, la première en juillet (11, 12 et 13), la seconde en septembre (21, 22 et 23), se tiendront à l'Université Catholique d'Angers. Pour tous renseignements, écrire : B. P. 858, Angers (49).

● A céder cuisinière AGA F 2 récente. S'adresser au presbytère de Camaret.

— 350 —

Il faut s'établir à l'extérieur de soi, au bord des larmes et dans l'orbite des famines, si nous voulons que quelque chose hors du commun se produise, qui n'était que pour nous.

René CHAR (« La parole en archipel »).

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION**

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

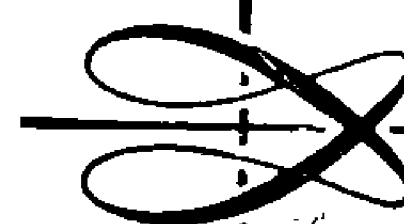
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ELECTRO-ACOUSTIQUE**Cabasse**Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions
étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10°)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE**GRANDS MAGASINS TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCORENCADREMENTS
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour-d'Auvergne

ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements

Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : **5.77**

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — Gppp n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Flo'h.



LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

Partie officielle. — Lettre de Mgr l'Evêque (charges et ressources du diocèse). Visite pastorale et Confirmation. Pèlerinage de Lourdes. Direction de l'enseignement religieux. Retraite pour jeunes filles. Journée mondiale des moyens de communications sociales. — Message du Pape à l'Evêque de Verdun.

Partie non officielle. — Foi de l'Eglise : Présence eucharistique (Mgr Garrone). La journée de l'U.R.E. « Les noms de lieux celtiques » par le chanoine Faic'hun. Nouvelles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Froust
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

81^e Année — N° 21

Vendredi 3 juin 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

LETTRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE

(à lire en chaire un des prochains dimanches)

Mes Frères,

Dans la dernière lettre pastorale, parmi les problèmes que pose l'urbanisation, je signalais en terminant celui des nouveaux centres de culte qu'il est nécessaire d'implanter dans les villes en expansion. Je vous disais que vous seriez prochainement invités à intensifier encore l'effort financier qui vous est déjà demandé.

Avant d'aborder ce point particulièrement urgent, je veux attirer votre attention, d'une manière plus générale, sur la nécessité pour notre diocèse, et pour l'Eglise, de disposer des moyens matériels qui lui sont indispensables pour vivre et se développer. Sujet délicat sans doute, mais qui ne peut pas être ignoré.

Vos prêtres m'ont dit, à plusieurs reprises, la gêne qu'ils éprouvent à en parler. Ils savent que plusieurs d'entre vous ont des fins de mois difficiles. Ils connaissent votre générosité habituelle. Leur discrétion répugne à vous parler d'argent. Ils craignent de paraître demander pour eux-mêmes ce qui, en réalité, est recueilli en grande partie pour les besoins généraux de l'Eglise.

Mais le Concile, traitant de la vie des prêtres, fait aux Evêques « un devoir de rappeler aux chrétiens leur obligation d'assurer aux prêtres un niveau de vie suffisant et digne ». Je ne veux pas me dérober à ce devoir qui m'est fait. Je ne veux pas non plus que vous méconnaissiez vos obligations à ce sujet. Le plus simple est de regarder clairement les charges et les ressources de notre diocèse.



Quelles sont les charges ordinaires auxquelles doit faire face un diocèse comme le nôtre ? Elles sont multiples.

— La vie des prêtres, d'abord : prêtres en activité dans les paroisses, les aumôneries diverses ; prêtres étudiants ; prêtres malades et âgés. A tous doivent être assurés les moyens de vivre, de travailler, de se déplacer, de se soigner s'il en est besoin. Il y a des paroisses

qui ne peuvent pas, par leurs seuls moyens, assurer à leurs prêtres le minimum vital.

Une entraide existe, depuis plusieurs années, entre les prêtres du diocèse pour que chacun reçoive ce qui est nécessaire, quelle que soit sa situation. Malgré cela, plusieurs, trop nombreux, n'ont plus les moyens d'avoir une employée au service du presbytère.

— Les futurs prêtres, au grand comme aux petits séminaires, sont en grande partie à la charge du diocèse qu'ils se préparent à servir.

— L'entretien des églises et des presbytères, malgré la participation des communes lorsqu'elles en sont propriétaires, est lourd à porter par les paroisses et le diocèse. S'y ajoutent les salles de catéchisme et de réunion à aménager, entretenir ou construire.

— L'activité apostolique et missionnaire sous les formes de mouvements de l'action catholique, de services d'enseignement religieux, d'aumôneries de l'enseignement public, demande pour s'exercer des locaux et des moyens de plus en plus importants.

Et nous ne pouvons pas limiter notre aide et notre solidarité aux frontières de notre diocèse. Vous donnez largement pour les œuvres missionnaires, pour la lutte contre la faim dans le monde. Vous donnez aussi pour qu'existent et puissent fonctionner les services généraux de l'Eglise en France, à Rome et dans le monde.

Je ne parle pas des écoles catholiques qui de plus en plus, heureusement, ont un financement autonome. Plusieurs d'entre elles cependant ont encore besoin, pour s'équiper et fonctionner, d'un complément de ressources.



Face à nos charges, d'où viennent les ressources nécessaires ?

La réponse est toute simple : l'Eglise du diocèse, pour vivre et se développer, ne reçoit que ce que vous voulez bien lui donner. Elle n'a pas d'autres revenus. C'est ce qui fait sa pauvreté souvent. C'est ce qui fait aussi sa force quand vous lui donnez librement, volontairement, les moyens de son existence à la mesure de votre foi.

Vous savez en quelles occasions vous exprimez ainsi matériellement votre volonté d'appartenir à l'Eglise.

— les quêtes de chaque dimanche, geste libre d'offrande à la taille de vos moyens,

— le denier du culte, qui est destiné à la subsistance des prêtres et qui ne suffit pas,

— les offrandes que vous faites à l'occasion des cérémonies religieuses comme les mariages, les enterrements,

— les honoraires de messes que vous donnez chaque fois que vous voulez qu'une messe soit dite à des intentions que vous avez choisies.

— la quête dite des chaises.

Pour apprécier ces ressources, il faut les mettre en face de l'ensemble des charges dont j'ai parlé. Je tiens ici à dissiper une ignorance trop répandue et qui peut être source de scandale pour plusieurs : ce que vous donnez à l'occasion d'une cérémonie religieuse ne revient pas en totalité aux prêtres de votre paroisse. Sur ce que vous donnez, sont d'abord prélevés le ou les honoraires de messes qui seront

transmis aux prêtres qui les assureront. De ce qui reste, 40 % reviennent au clergé paroissial, 32 % servent à l'entretien de l'église (et de son personnel), 28 % sont réservés aux besoins généraux du diocèse. Ainsi, chaque fois, vous contribuez à la vie de vos prêtres, mais aussi de votre église paroissiale et du diocèse.

L'expérience montre que, dans la plupart des paroisses, ces ressources ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des besoins. Il faut alors recourir à des kermesses, des tombolas... chaque fois que quelque dépense extraordinaire s'impose ou simplement parce que le budget annuel est déficitaire.

Vous ne vous étonnez donc pas si votre Evêque et vos prêtres continuent à vous tendre la main. Ils souhaiteraient n'avoir pas à le faire. Leur espoir est que de plus en plus vous preniez spontanément en charge les nécessités matérielles de la vie de l'Eglise. Vous les déchargeriez ainsi d'un fardeau pesant, les libérant pour des tâches plus directement sacerdotales.



Reste un point particulièrement important et actuel : la construction de nouveaux centres paroissiaux : églises ou chapelles avec salles de catéchisme et presbytères. Je vous ai déjà dit combien la concentration de populations de plus en plus nombreuses dans les villes rend nécessaires et urgentes de telles constructions. En plus de celles qui sont déjà réalisées, il faut prévoir pour les dix années prochaines une douzaine d'églises ou de chapelles à Brest, Quimper, Morlaix, Concarneau, etc... Comment financer ces constructions ?

Autrefois, le prêtre qui était chargé de construire une église en portait seul le poids avec ses paroissiens. Il s'épuisait à courir le diocèse en multipliant quêtes et sermons. Depuis plusieurs années, une solidarité plus générale s'est exercée. Chaque chrétien a été invité à donner chaque dimanche la somme de dix centimes « pour sa chaise » ou à augmenter d'autant son offrande à la quête. Ces offrandes minimes mais multipliées ont permis de financer pour la plus grande part les églises construites depuis dix ans.

Pour faire face aux besoins nouveaux, il faut aujourd'hui intensifier cet effort. C'est pourquoi je vous demande de donner, à partir du dimanche 3 juillet, dix centimes de plus chaque dimanche pour les églises. Vous les donnerez à la perception des « chaises » si celle-ci se fait dans votre paroisse ou bien vous les mettrez dans le plateau de la quête. Vous saurez que sur ces vingt centimes demandés, huit seront réservés au financement des nouvelles églises, le reste servant à l'entretien de vos édifices paroissiaux.

Je mesure l'effort que je vous demande. Je sais aussi que vous le ferez généreusement pour que notre génération puisse construire les églises dont elle a besoin, comme autrefois nos pères ont construit nos cathédrales et nos églises. Aujourd'hui comme hier elles seront l'œuvre de tous et le signe de notre foi.

Quimper, le 29 mai 1966.

† ANDRÉ, évêque de Quimper et de Léon.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale et Confirmation.

- lundi 6 juin : 10 h., Saint-Herbot (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Berrien (id.).
- jeudi 9 : 10 h., La Feuillée (id.). 14 h. 30, Botmeur.

Confirmation sans Visite pastorale.

- lundi 6 juin : 10 h., Locmaria, Quimper (Mgr Robert). 14 h. 30, Ergué-Armel (id.). 17 h., Ste-Thérèse (id.).
- mardi 7 : 10 h., St-Mathieu (id.). 14 h. 30, Moulin-Vert (id.).
- mercredi 8 : 10 h. et 14 h. 30, Ste-Bernadette (id.).
- jeudi 9 : 10 h., S. Corentin (id.). 14 h. 30 et 17 h., Kerfeunteun (id.).

PÈLERINAGE DE LOURDES 19-25 JUIN

Inscription. — Les feuilles récapitulatives des inscriptions de biéportants, de malades, doivent toutes parvenir à l'Evêché avant le jeudi 9 juin.

Il faut bien préciser le nombre des pèlerins qui prendront des couchettes ainsi que le type de billet à leur donner : adulte 50 %, 75 %, 100 % ; enfants 50 %, 75 %, 100 %.

Malades. — On attend les dossiers en retard.

Sur la feuille récapitulative d'inscriptions, veuillez noter les noms des malades qui vont à l'hôtel, le nom des personnes agréées pour les accompagner dans le train.

Les malades qui bénéficient d'un bon de voyage de l'Hospitalité sont à compter dans les catégories adultes ou enfants 50 %, 75 % selon le cas, mais pas 100 %.

Les bénéficiaires de permis 100 % n'ont pas à recevoir le billet, tous les autres en reçoivent.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

La Direction de l'Enseignement Religieux se propose d'organiser une ou deux sessions de catéchèse pour les enseignants et enseignantes des enfants de 9-12 ans (laïcs, religieux et religieuses).

Ces sessions seraient ouvertes à tout enseignant et toute enseignante désireux de mieux remplir leur tâche de catéchistes.

— Chiffre limite des inscriptions par session : 50.

— Durée de chaque session : 3 jours.

— Date probable des sessions :

— soit du 29 août au 1^{er} septembre.

— soit du 5 au 8 septembre.

— Date limite d'inscription : 15 juin.

Chaque participant recevra par la suite les dernières précisions de date et de lieu.

Adresser les inscriptions à : D.E.R., 9, rue du Frout, 29 S - Quimper.

RETRAITE POUR JEUNES FILLES

Une retraite pour les jeunes filles (retraite d'orientation) sera donnée à La Retraite de Lesneven, du mercredi 6 juillet (19 h.) au dimanche matin 10, par le P. Paul Blouet, s. j.

Inscriptions (si possible avant le 30 juin) à La Retraite.

JOURNÉE MONDIALE
DES MOYENS DE COMMUNICATIONS SOCIALES

On rappelle que le montant de la collecte pour la journée est à faire parvenir, si possible, au début du mois de juin, au Comité diocésain d'Information, C.C.P. Rennes 2.086-41. On peut ou non utiliser la feuille de remontée des fonds, qui faisait partie du dossier préparatoire à la journée.

Message du Pape à l'Evêque de Verdun

Le Souverain Pontife a appris que serait commémoré à Verdun le cinquantième anniversaire de la célèbre bataille qui vit s'affronter les armées française et allemande dans une mêlée considérée comme la plus sanglante de la première guerre mondiale.

Un événement d'une telle ampleur et dont les tragiques conséquences se font sentir jusqu'à nos jours devait être rappelé afin que les jeunes générations n'oublient pas ce qu'elles doivent à l'héroïque sacrifice de celles qui les ont précédées. Et il ne convenait certes pas de laisser aux seules autorités civiles le soin de célébrer dignement un tel anniversaire. L'Eglise se doit d'être présente lorsqu'il s'agit de fidélité du souvenir et d'exaltation de ces vertus morales qui font l'honneur de l'homme et du chrétien, l'amour de la patrie, l'endurance, le courage poussé jusqu'à l'héroïsme.

Les leçons qui s'imposent pour un chrétien sont : avant tout l'amour de la vraie paix et la volonté d'agir pour que jamais plus ne se renouvellent de pareilles hécatombes.

Chaque chrétien, aujourd'hui, doit se considérer comme responsable, pour sa part, du progrès de l'esprit de paix dans l'humanité, et sa foi lui fait un devoir particulier de cultiver et de répandre cet esprit et de collaborer loyalement aux institutions qui s'emploient à conjurer le péril de la guerre.

Le Souverain Pontife a confiance que cette grande leçon sera entendue tout spécialement par ses chers fils de France, et notamment par ceux qui s'appêtent à venir évoquer le souvenir du terrible tribut payé par leurs pères à la défense de la patrie. Il aime à penser que le pardon réciproque et l'affermissement de l'heureuse réconciliation entre les adversaires d'hier seront les fruits les plus précieux de ces célébrations...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 juin, La Sainte Trinité. Lundi 6, S. Norbert, évêque. Mardi 7 et mercredi 8, de la férie. Jeudi 9, Le Corps du Christ. Vendredi 10, Ste Marguerite, veuve. Samedi 11, S. Barnabé, apôtre. Dimanche 12, 2^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Pierre Gélébart, de Brest. Mlle Blanche Cornec, de Brest, ancienne institutrice libre. Mme Vve Calvez, de Guissény. Sœur Marguerite-Marie, des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle de Quimper.

● CONGRÈS DE LA J.M.C. — Tant de gens étaient dans le coup que le Congrès du 35^e anniversaire de la J.M.C. ne pouvait être qu'un succès, mais on en est encore plus sûr maintenant. Des milliers de jeunes se sont rassemblés dimanche à Camaret-sur-Mer : tous n'étaient pas là pour réfléchir, mais la qualité des conclusions a montré le sérieux du travail de préparation de cette manifestation.

Monseigneur Pailler, archevêque-coadjuteur de Rouen, Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, tous deux de la Commission épiscopale de la Mer, Monseigneur Streiff, secrétaire de l'Action catholique Française, Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire étaient entourés de nombreuses personnalités civiles et maritimes, dont le Représentant de M. le Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande.

La semaine prochaine, un compte-rendu plus détaillé donnera un aperçu des manifestations et du travail de ce trente-cinquième anniversaire.

● JOURNÉES D'ACCUEIL A ALGER. — Ceux qui ont l'intention de venir en Algérie, doivent savoir dès à présent qu'une session leur est ouverte à Alger même les 12, 13 et 14 septembre 1966. Au cours de ces journées, organisées par des clercs et des laïcs, ils rencontreront des chrétiens vivant en Algérie et des amis algériens. Elles ne remplaceront pas la découverte que chacun se doit de faire des réalités de l'Algérie, mais elles donneront par des visites, des carrefours et des témoignages, quelques points de repère et quelques pistes de recherche. Le programme détaillé peut être demandé au Comité d'Accueil, 5, rue Horace-Vernet, Alger.

● LE CARREFOUR CINÉMA-TÉLÉVISION DE MARSEILLE organisé par le Bureau International du Film aura lieu, du 24 au 30 août, à Marseille. Il est ouvert à tous ceux et à toutes celles qui se préoccupent des problèmes posés par le développement des techniques audio-visuelles dans le domaine de l'éducation. Renseignements et programme au : Bureau International du Film, 27, rue Puits-Gaillot, 69 - Lyon.

Foi de l'Eglise : Présence eucharistique

La Constitution Conciliaire est venue heureusement consacrer, redresser, promouvoir la vie liturgique de l'Eglise, il n'est pas permis de douter que sa mise en œuvre loyale, mesurée, progressive, n'ouvre à la communauté chrétienne les voies d'un grand progrès.

Il faut veiller cependant.

En effet, à la faveur d'un texte nouveau, des idées fausses peuvent chercher à trouver une issue, des imprudences se commettre dont le retentissement peut aller jusqu'à altérer la foi.

C'est ainsi qu'une affirmation vigoureuse est devenue nécessaire sur le point de la Présence réelle. Il est temps de s'interroger, qu'on soit prêtre ou qu'on soit laïc, pour prévenir un glissement, affermir sa pensée, peut-être déjà réparer quelque fine fissure née d'insinuations plus ou moins inconsidérées.

Il y a une pensée de l'Eglise au sujet de la Présence réelle.

Cette pensée s'est définie de la façon la plus formelle.

On ne peut s'en écarter sans s'écarter de la foi.

C'est le Concile de Trente qui a énoncé en cette matière ce que nous devons croire : « Le Concile affirme ouvertement et sans détour que, dans le vénérable sacrement de la sainte Eucharistie, après la Consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est présent vraiment, réellement et substantiellement sous l'apparence de ces réalités sensibles. »

Pour être philosophique d'apparence, la présentation de la foi n'en a que plus de force par la rigueur et l'accumulation des termes. Chacun d'eux ferme une issue. Il fait face à une erreur, à une manière de contester ou de diminuer le contenu de la foi, à l'un ou l'autre des multiples substituts inventés par la Réforme pour échapper à la certitude simple et nette de la présence du Seigneur. Ces précisions sont indispensables aux théologiens, car rien ne doit être laissé à l'équivoque.

Mais, pour nous chrétiens, l'idée et la réalité sont simples et claires, et c'est ce que l'Eglise veut à tout prix sauver : **LE CHRIST EST LA PRÉSENT.** La petite flamme exigée par la liturgie dit parfaitement ce qu'elle veut dire : *Là, Quelqu'un vit.*

Comment ? La théologie ne se flatte pas de savoir l'exprimer. Elle prévient plutôt les interprétations grossières. Elle demande seulement qu'on en croie le Seigneur sur parole et qu'on ne vide pas d'une présence réelle soit le Sacrifice que le Christ a offert de son Corps et de son Sang, soit cette Communion par laquelle il se rend intérieur à nous et « demeure en nous ». Là en effet, où la Présence réelle a cessé d'être un objet ferme de foi, ou bien, où elle s'est effacée, on a vu s'évanouir la foi au Sacrifice de la Messe et à la Communion : Tout cela se tient.

On entend ici Pascal : « Que je hais ces sottises, de ne pas croire à l'Eucharistie ! Si l'Evangile est vrai, si Jésus-Christ est Dieu, quelle difficulté y a-t-il là ? » (Pensée 224).

Et c'est bien ainsi que l'Eglise l'a vécu...

Bien sûr, cette Présence est un grand mystère pour nous.

Moins tout de même que l'Incarnation qui est le vrai mystère.

Mgr GARRONE.

La journée de l'Union des Religieuses Enseignantes

C'est plus de deux cents religieuses qui se sont retrouvées à la Retraite à Quimper le jeudi 12 mai pour y étudier le problème de leurs rapports avec les laïques au sein de l'enseignement catholique.

Le conférencier, *Monseigneur Honoré*, souligne les changements survenus dans « nos écoles » et qui en modifient profondément le visage ; notamment l'importance qu'y prend aujourd'hui le laïc enseignant.

Cette importance ne tient pas seulement au nombre (1.300 enseignantes laïques dans le diocèse, nous dit M. le vicaire général Prigent), mais aussi au fait que les contrats ont changé la situation des laïcs. L'instabilité d'hier a fait place à l'engagement résolu d'aujourd'hui, « la trouée des laïcs est faite » ; venus dans l'Enseignement pour accomplir une destinée, « ils y jouent leur destin d'hommes et de femmes et ont l'intention d'y donner leur mesure ».

Il importe que nous prenions conscience des mentalités qui nous séparent, car c'est sur ce terrain des mentalités qu'ont lieu les affrontements (le propre d'une mentalité étant de ne pas comprendre « l'autre »). Là où la religieuse voit d'abord un service d'Eglise, une institution chrétienne, la laïque a davantage le sens des finalités secondes et pense d'abord éducation, métier. Celle-ci ne nie pas ce que voit celle-là, et vice-versa, mais elles ne le sentent pas de la même manière : elles n'ont pas le même « radar ». La première est plus axée sur les valeurs spirituelles ; la seconde, plus sensible aux valeurs humaines, les perçoit et les vit avec acuité. L'une voit mieux les valeurs d'ordre, l'autre entre mieux dans le mouvement du monde.

Aussi leurs vocations sont-elles complémentaires, le but poursuivi en éducation étant « de former la personne humaine dans la perspective de sa fin suprême, en même temps que du bien des sociétés dont l'homme est membre » (ce sont les termes mêmes de la déclaration conciliaire sur l'éducation chrétienne, dont Mgr Honoré nous invite ici à relire la première partie.)

Laïques et religieuses assurent cette double éducation en se complétant. Il ne s'agit pas d'une répartition des tâches ; la différence est d'ordre existentiel ; elle se situe au niveau du témoignage de la personne, coefficient propre de vérité et d'autorité. Certes, chacune éprouve en son cœur une tension entre fidélité à la Parole et présence au monde. Laïques et religieuses sont témoins de l'une et de l'autre. Mais le versant est différent : le laïc doit témoigner d'une foi incarnée dans l'expérience humaine, et nous avons besoin de ce complément qu'apporte une foi ainsi pétrie dans l'expérience ; comme le laïc a besoin de savoir que la foi a son fondement dans les réalités spirituelles auxquelles la religieuse a consacré sa vie, et dont elle est par vocation le témoin. On voit le rôle spécifique de chacun : le laïc, témoin d'une foi immergée, présente par l'engagement au plan familial, et dans le métier, et par l'enracinement social ; la religieuse, témoin d'une

culture orientée vers la Sagesse que nous révèle l'Evangile, invitant à prendre de la distance par rapport à ces valeurs.

Chez l'une et l'autre il y a communion aux valeurs humaines et présence, mais dans une solidarité d'une part, de l'autre dans un dépassement.

La première condition d'un dialogue vrai sera la lucidité sur soi-même : savoir être soi, conscient de son être propre, de sa vocation, de ses limites. Puis, l'ouverture à l'autre, la volonté de le comprendre en sa vérité profonde, en l'aidant à être soi au besoin. Enfin, la maîtrise de soi : c'est particulièrement par notre affectivité que nous sommes présents avec nos sympathies ou nos refus dans toute notre vie relationnelle. Si nous ne prenons garde au phénomène de « polarisation affective », nous finissons par voir dans « l'autre » l'adversaire.

Les structures de dialogue sont nécessaires. Elles ne deviennent utiles vraiment que dans la mesure où, par cette hygiène mentale, nous nous rendons capables de dialoguer.

Au début de l'après-midi, notre secrétaire a fait le point sur la marche de l'U.R.E. dans le diocèse. Puis deux laïques ont bien voulu nous apporter leur témoignage : *Mme Dollé*, à partir de sa propre expérience, nous a rendu sensible la différence des mentalités et les difficultés qui en découlent, tandis que *Mme Uchard* s'est attachée à nous montrer, à l'appui de faits vécus, l'apport propre des laïques dans le domaine de l'éducation. L'une et l'autre ont été écoutées avec beaucoup d'attention et beaucoup de sympathie.

Il revient à *M. le chanoine Quiniou*, délégué de Monseigneur l'Evêque auprès de notre Union, de tirer les conclusions de la journée. Voici celles qu'il a proposées :

1 — Il est normal que, dans l'école catholique, on s'oriente de plus en plus vers une collaboration active entre religieuses et enseignantes laïques, responsables ensemble des orientations fondamentales en éducation humaine et chrétienne.

2 — Une collaboration à ce niveau n'est possible que s'il existe de nombreuses enseignantes laïques, préparées pour cette mission et soutenues dans leur effort.

3 — Le témoignage des unes est complémentaire de celui des autres. Les enseignantes laïques témoignent d'une Foi vécue davantage au sein des réalités humaines. Les religieuses, présentes au monde à leur manière, portent témoignage d'une consécration à Dieu qui est un appel à purifier les valeurs humaines à la lumière de l'Evangile.

4 — Le témoignage et le concours d'enseignantes laïques pleinement engagées dans leur vie familiale et professionnelle est particulièrement nécessaire dans le domaine de la vie affective et de la vie sociale des adolescentes d'aujourd'hui.

5 — Pour qu'un vrai dialogue s'établisse entre enseignantes religieuses et laïques, il faut qu'on en recherche de part et d'autre les conditions profondes afin de s'y conformer. Parmi ces conditions : respect de l'originalité propre des unes et des autres, lucidité sur soi-même, volonté d'échange et de compréhension.

Les noms de lieux celtiques

par M. le chanoine Falc'hun

Il est agréable et instructif de faire du « tourisme toponymique » sous la conduite de M. le chanoine Falc'hun, professeur de celtique et de phonétique à la Faculté des Lettres de Rennes, qui vient de publier un petit livre, premier d'une collection consacrée aux noms de lieux celtiques. Déjà de nombreuses recensions y ont fait écho. La SEMAINE RELIGIEUSE se doit de signaler, elle aussi, ce travail de notre savant confrère.

L'ouvrage n'est pas d'une technicité ardue. Il va de soi que sa lecture est plus particulièrement agréable pour les bretonnants. Certes, s'il avait été écrit à notre intention, il eût comporté beaucoup plus d'explications sur un bon nombre de vieux toponymes bretons, dont le sens s'est perdu et dont on donne si souvent des étymologies faciles et factices, suggérées par la forme actuelle des noms. Mais la portée de ce livre est plus générale. C'est la toponymie de toute la France, et même au delà, qu'il entreprend d'éclairer d'une lumière nouvelle, en proposant d'y voir beaucoup plus de toponymes celtiques, c'est-à-dire gaulois, qu'on n'en admettait jusqu'ici.

L'intuition fondamentale, devenue hypothèse de travail de M. Falc'hun, est toute simple. Comme on l'a fait en tous pays et à toute autre époque, les Gaulois donnèrent des noms à quantité de lieux qui n'en avaient pas encore, les désignant très souvent d'après un trait de la topographie, d'autres fois d'après la végétation ou la faune, ou encore d'après le nom des habitants. Quand la langue gauloise a disparu, ces toponymes, à peu d'exceptions près, sont demeurés comme noms propres des lieux (c'est une loi universelle), tout en subissant des évolutions phonétiques diverses, bien connues des spécialistes.

Cela étant, faute de connaître directement le gaulois, il paraît tout indiqué de recourir aux langues celtiques encore vivantes (breton, gallois, irlandais) et à leurs formes anciennes, pour éclairer le sens d'une foule de toponymes à travers tout l'ancien domaine des Celtes. Les cas privilégiés — et ils abondent — sont ceux des noms de lieux qui expriment une caractéristique permanente du sol ou du paysage : vallée, plaine, montagne, colline, col, source, cours d'eau. Car alors le toponymiste peut et doit vérifier sur le terrain l'exactitude de son interprétation. Ce contact avec le réel se traduit dans le livre de M. Falc'hun par 117 fragments de cartes d'une netteté parfaite.

Une intuition aussi simple est cependant révolutionnaire dans la toponymie de l'ancienne Gaule. Pour la suivre, il a fallu que M. Falc'hun s'affranchisse de théories classiquement admises, qui bloquaient toute exploration dans cette direction. Il s'en explique clairement, citant largement d'Arbois de Jubainville, auteur de la principale de ces théories. Puis il propose et explique ses solutions, non sans noter, en conclusion du livre, que « la recherche scientifique est un long tâtonnement ». Ici, dans le dédale des superpositions de peuplements

et des évolutions linguistiques et phonétiques. Il pourra se trouver de fausses pistes — bonne pâture pour les critiques ! —, mais les spécialistes ne s'y tromperont pas. C'est la justesse de l'intuition fondamentale, étayée par la masse des applications indiscutables et vérifiées, qu'ils ont à apprécier.

On trouve le livre en librairie, ou aux Editions Armoricaines, 26, rue de Fougères, Rennes.

P. J. N.

● **RADIO-BRETAGNE.** — Les messes bretonnes de la radio marquent un progrès constant, que l'on est particulièrement heureux de souligner. Et la grand-messe de la Pentecôte chantée à Plouguerneau a plus fait pour la cause de la liturgie en langue bretonne que cent attaques contre la liturgie en français. Enregistrée le dimanche, elle fut, en raison des cérémonies de Verdun, diffusée le lendemain seulement.

La retransmission *comme messe* d'une messe célébrée la veille ne peut se justifier. Dommage qu'en plus de l'annonce préalable, quelques coupures bien nettes n'aient pas accentué le caractère « différé » de l'émission. A l'écoute, on hésitait entre la messe et le document : l'absence de chant d'entrée et d'un chant de foule entre les lectures, la communion des fidèles si courte, trop courte pour être vraie à Plouguerneau, le manque de respiration entre l'homélie et le Credo puis entre le motet de la chorale et le « Per ipsum » du célébrant, cela faisait pencher vers le reportage en différé ; mais le temps marqué pour la consécration — qui n'avait pas lieu à cette heure là — inclinait vers la messe.

Mais, telle qu'elle apparaissait, cette messe était vraiment « grande ». Par sa qualité d'ensemble. Par le chant de foule si puissant. Par les interventions de la chorale paroissiale, renforcée par celle de la petite ville allemande jumelée à Plouguerneau (en ce jour anniversaire de Verdun, quel symbole)... « C'était jour de fête en l'honneur du Seigneur ! ».

« Liturgie bretonne » recouvre trop souvent une liturgie d'autrefois pour que nous ne nous réjouissons pas de la sève nouvelle qui monte au vieil arbre. On peut espérer que bientôt elle se sentira assez vivace pour ne plus craindre de s'ouvrir aux auditeurs non-bretonnants : quelques monitions en français (comme au temps de la liturgie latine) permettraient à tous de participer à cette liturgie « ancienne et nouvelle ».

CONDITIONS SPÉCIALES

Sur : LES LIVRES

DISQUES

MATÉRIEL DE HAUTE-FIDÉLITÉ

ARTICLES DE DESSIN

et REPRODUCTIONS

A la Duchesse Anne

BREST

54, rue de Siam

jusqu'au 30 Juin

● La diffusion du Livre Chrétien, fondé par Daniel Rops, vient d'envoyer deux de ses délégués dans le département pour visiter paroisses et institutions.

● Rééducation des bègues. — Déplacement possible. Mlle LUCAS. Guéméné-Penfao (L.-A.)

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

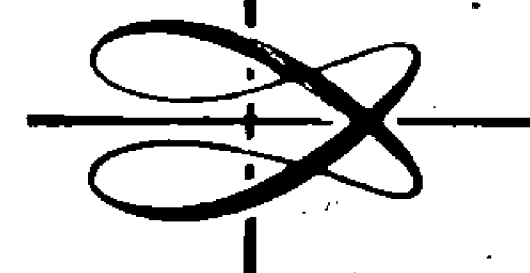
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ÉLECTRO-ACoustIQUE

**Cabasse**Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-FidélitéFournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions
étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité**Kergonan - BREST**
(Finistère)Tél. : 44-23-05 - 44-64-50
Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)
Tél. : Nord 83-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE**GRANDS MAGASINS TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT****et de Travaux Publics****JOURDAIN FRERES**77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE-ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)

Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST

Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Manière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT

L'Assemblée plénière de l'Episcopat français a élu **S. Exc. Monseigneur François Marty**, archevêque de Reims, vice-président du Conseil permanent ; le président est **S. Em. le Cardinal Lefebvre**, archevêque de Bourges.

Monseigneur Roger Etchegaray a été élu secrétaire général de l'Episcopat français.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse :

— **S. Exc. Monseigneur Armand Coupel**, ancien évêque de Saint-Brieuc, évêque titulaire d'Ingila, décédé à Lancieux (C.-du-N.) le 7 juin.

— **M. Jacques Quéré**, ancien recteur de Trézilidé, décédé à la maison Saint-Joseph le 6 juin 1966.

Né le 20 octobre 1900 à Guipavas. Prêtre le 22 juillet 1926. Vicaire à Carhaix ; août 1927, vicaire à Lampaul-Guimiliau ; octobre 1948, recteur de Trézilidé ; retiré à la Maison Saint-Joseph en 1957.

LE JUBILÉ

On sait que le temps du Jubilé est prorogé jusqu'au 8 décembre. Voici la liste des églises et sanctuaires où l'indulgence jubilaire peut être gagnée par les fidèles (« chaque fois qu'ils auront participé avec ferveur au Sacrifice eucharistique célébré solennellement par un Evêque », et « une seule fois durant le temps du Jubilé extraordinaire s'ils y font une visite et s'ils y renouvellent la profession de foi », n° 3 et 4 de la Déclaration du 5 janvier 1966 ; cf. « S.R. » du 11 février, p. 100) :

— la cathédrale S. Corentin, Quimper, et la pro-cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

— les sanctuaires de Notre-Dame du Folgoët, de Kernitron (Lanmeur), de Penhors (Pouldreuzic), des Portes (Châteauneuf-du-Faou), de Rumengol, de la Salette (Morlaix) ; de Sainte-Anne-la-Palud ; de Saint-Joseph (Retraite de Quimperlé).

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

- lundi 13 juin : 9 h. 30, Huelgoat (Mgr l'Auxiliaire). 14 h. 30, Brennilis.
- mardi 14 : 10 h., Scrignac (id.). 14 h. 30, Bolazec (id.).
- mercredi 15 : 10 h., Plouyé (id.). 14 h. 30, Locmaria-Berrien (id.).
- vendredi 17 juin : Ile d'Ouessant (id.).
- samedi 18 : Ile Molène (id.).

MOIS SACERDOTAUX POUR L'ANNÉE 1967

Pour l'an prochain, plusieurs « Mois Sacerdotaux » sont prévus, aux dates et lieux suivants :

1°) Mois des « 10 ans de sacerdoce » :

— Mois de Kerlois (Séminaire des Pères Blancs, près Hennebont, Morbihan), du 3 juillet au 4 août.

— Mois de Kersa (Ecole des Frères des Ecoles Chrétiennes, près Paimpol, Côtes-du-Nord), du 11 juillet au 12 août (sous réserve d'une légère modification des dates selon le début des vacances scolaires).

— Mois d'Entrammes (Abbaye Notre-Dame du Port du Salut, Entrammes, Mayenne), du 16 août au 16 septembre.

— Mois de Pontchâteau (Maison des Religieuses de la Retraite, Le Prieuré, Pontchâteau, Loire-Atlantique), également du 16 août au 16 septembre.

2°) Mois des « 25 ans de sacerdoce » :

— Mois de Pontmain (Centre Jean XXIII, Pontmain, Mayenne), du 11 juillet au 4 août.

— Mois de Kerlois (Séminaire des Pères Blancs, près Hennebont, Morbihan), du 17 août au 9 septembre.

3°) Mois de « Pastorale rurale » :

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Renseignements et inscriptions. — On peut dès maintenant s'adresser, pour renseignements et inscriptions, au délégué diocésain pour les Mois sacerdotaux : M. le vicaire général Abiven.

Les prêtres désireux de prendre part à un Mois sacerdotal, à l'été 1967, sont instamment priés d'envoyer leurs adhésions avant le 15 décembre prochain.

La présente annonce et la date limite pour les inscriptions ont été avancée par rapport à celles des années précédentes afin de permettre une meilleure préparation de ces temps de reprise spirituelle et pastorale, en associant plus étroitement les futurs participants aux équipes chargées d'organiser et d'animer les Mois sacerdotaux.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Sessions bibliques.

- Brest. On ne peut plus recevoir d'inscriptions nouvelles.
- Saint-Pol-de-Léon. Il reste encore quelques places.
- Quimperlé. La session n'aura pas lieu, faute d'inscriptions, la date retenue n'étant pas favorable.

PÈLERINAGE DE LOURDES

Les billets, insignes, cantiques des pèlerins seront déposés soit dans les paroisses soit dans les doyennés mercredi au plus tard.

Il y aura deux voitures couchettes, une dans le train violet, une dans le train vert. Les billets pour ces voitures doivent être demandés au Secrétariat de l'Evêché ; on ne pourra pas se les procurer en cours de route.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Monseigneur le Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest nous fait parvenir le communiqué suivant :

Après trente ans d'enseignement et quatorze ans de fonction décanale à la Faculté de Théologie d'Angers, Monseigneur Lusseau a fait valoir ses droits à la retraite. Pour lui succéder, le Conseil Supérieur des Evêques a nommé M. l'abbé Paul de Surgy, élu par ses collègues de la Faculté.

Né à Brest en 1923, l'abbé de Surgy est prêtre du diocèse de Quimper. Il a fait ses études à l'Université Grégorienne et à l'Institut Biblique de Rome, à l'Ecole Biblique de Jérusalem et à l'Institut Catholique de Paris.

Docteur en Théologie et licencié ès Sciences bibliques, le nouveau doyen enseigne à la Faculté depuis 1950.

Il a publié un livre « Les grandes étapes du mystère du salut » qui a connu une grande diffusion et qui est traduit en plusieurs langues.

Très ouvert aux problèmes de pastorale et d'œcuménisme, M. l'abbé de Surgy a exercé de nombreuses activités apostoliques : aumônier des étudiants, session de prêtres, de militants d'Action catholique. Il est membre du Comité de rédaction de la revue « Masses Ouvrières » à laquelle il a donné de nombreux articles.

Il a été expert de Monseigneur Fauvel, évêque de Quimper, pendant le Concile.

M. l'abbé de Surgy vient de participer au Congrès de fondation de l'Association Catholique Française pour l'Etude de la Bible, et a été désigné comme délégué régional au Bureau de cette Association.

PÈLERINAGE DES PRISONNIERS DE GUERRE ET DÉPORTÉS A LOURDES LES 10, 11, 12 SEPTEMBRE 1966

Monseigneur l'Evêque délègue pour la direction spirituelle et l'organisation matérielle du pèlerinage **M. le chanoine Salaün**, rue César Franck, Quimper, et **M. l'abbé Pérès**, collège Saint-Yves, Quimper, tous deux anciens prisonniers.

Très prochainement ils donneront des précisions concernant le pèlerinage.

WEEK-END DE FIANCÉS

Un week-end de fiancés aura lieu à Ker-Anna, route du Vieux-Saint-Marc, Brest, **du vendredi soir 24 juin (20 h. 30) au dimanche 26 (17 h.)**. S'inscrire à la Direction des Œuvres, 39, rue Camille Desmoulins, Brest (tél. 44-19-01).

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Examen d'entrée en classe de 6^e et Bourses 1^{re} série.

L'examen d'entrée en classe de 6^e et des Bourses 1^{re} série aura lieu **le lundi 20 juin**, à partir de 8 h. 45, dans les Centres ci-après :

- Brest (garçons) au C.E.G. Jacquard,
- Brest (filles) au Lycée Saint-Pierre,
- Carhaix, Châteaulin, Concarneau, Landerneau, Pont-l'Abbé (garçons et filles) au lycée ; Quimper (filles) au lycée de jeunes filles,
- Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Huelgoat, Landivisiau, Lannilis, Lesneven, Plouescat, Pont-Croix, Quimperlé, Rosporden, St-Pol-de-Léon, Scaër, Sizun (garçons et filles) à l'école publique des garçons,
- Douarnenez (garçons et filles) au C.E.G. rue de l'Hôpital,
- Morlaix (garçons et filles) au C.E.S. de St-Martin-des-Champs,
- Quimper (garçons) à l'école publique de garçons J. Ferry.

Appel des candidats à 8 h. 15. — Se munir de papier brouillon, d'encre et de tout ce qui est nécessaire pour composer. Apporter la somme de 1 F.

● **LES BAPTÊMES D'ÉTÉ.** — Un bulletin paroissial explique ce qu'il faut faire pour les baptêmes au cours des vacances d'enfants de parents habitant hors du Finistère. Il a l'heureuse idée d'ajouter :

« Le mieux serait de faire baptiser les enfants dans la paroisse du domicile. Ceci n'empêche pas de faire une cérémonie dans votre paroisse natale le jour de la fête de famille, si vous le désirez. Il suffira de présenter un certificat de baptême. »

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 juin, 2^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 13, S. Antoine de Padoue. Mardi 14, S. Basile le Grand, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 15 et jeudi 16, de la Trinité. Vendredi 17, le Sacré-Cœur de Jésus. Samedi 18, S. Ephrem de Syrie, diacre et docteur de l'Eglise. Dimanche 19, 3^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Hubert de Lorgeril*, de Quéménéven. *Sœur Saint-Gatien*, religieuse du Bon-Secours, Morlaix. *Sœur Marie-Joachim*, des Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, Plougastel-Daoulas.

Le Christ est avec nous ! Car les signes sacrés de l'Eucharistie ne sont pas seulement des symboles ou des figures du Christ, ou des façons d'indiquer son affection ou son action envers ceux qui sont les commensaux de sa cène, mais ces signes le contiennent Lui, le Christ, vivant et vrai ; ils indiquent qu'il est présent tel qu'il est, vivant dans la gloire éternelle mais représenté ici dans l'acte de son sacrifice. Ils veulent manifester que le Sacrement eucharistique reproduit de façon non sanglante l'immolation sanglante du Christ sur la croix et qu'il fait participer au bénéfice de la rédemption ceux qui se nourrissent dignement du Corps et du Sang du Christ, sous le vêtement des signes du pain et du vin. Il en est ainsi. Il en est ainsi.

Il en est ainsi. Répétons-le : Nous savons que Nous énonçons un mystère. Mais il en est ainsi... Le Christ est ainsi réellement présent dans le sacrement de l'Eucharistie. Nous disons cela pour Nous réjouir avec vous, fils fidèles, qui faites de l'Eucharistie votre aliment spirituel, et aussi pour corroborer le mouvement de votre piété vers le culte authentique, nourri d'Evangile et de doctrine théologique. C'est à ce culte que la récente Constitution conciliaire sur la sainte Liturgie nous exhorte ; c'est pour que nous y atteignions qu'elle aplanit la voie. Nous disons cela encore pour dissiper certaines incertitudes qui sont nées, dans les dernières années, de la tentative de donner, sur ce point si important, des interprétations qui éludaient la doctrine traditionnelle et authentique de l'Eglise. Nous disons cela, ensuite, pour vous inviter, vous tous les hommes de notre temps, à fixer votre attention sur ce message, ancien et toujours nouveau que l'Eglise répète encore aujourd'hui : Le Christ, vivant, et caché sous le signe sacramentel qui L'offre à nous, le Christ est réellement présent. Ce n'est pas une parole vaine, ce n'est pas une suggestion de la superstition ni une imagination de l'ordre du mythe ; c'est la vérité, non moins réelle que certaines autres, bien qu'elle se situe à un autre plan...

L'Eucharistie est mysterium fidei, mystère de foi. Lumière très vive, lumière très douce pour celui qui croit ; rite opaque pour qui n'a pas la foi. Oh, comme l'Eucharistie est un thème décisif, porté à un tel point discriminant ! Qui l'accueille, choisit. Il choisit avec la vigoureuse conclusion de Pierre : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de vie éternelle ! » (Io. 6, 68)...

PAUL VI.

Congrès du 35^e Anniversaire de la J. M. C.

(Camaret, 29-30 Mai 1966)

Saint-Malo 1930 : naissance de la J.M.C.

Léchiagat 1951 : 20^e anniversaire.

Sainte-Anne d'Auray : 25^e anniversaire.

Avril 1960, Douarnenez : 30^e anniversaire.

Autant de dates marquantes dans la vie du Mouvement. Il a appartenu à Camaret-sur-Mer d'accueillir le 35^e anniversaire ; il l'a fait magnifiquement.

Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, Monseigneur Streiff, secrétaire général de l'Action Catholique Française, Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire, M. l'abbé Heurtel, aumônier général de la Marine Marchande, M. l'abbé Pasquier, aumônier national de la J.M.C., le P. Vallet, vicaire général de l'aumônerie de la Marine Nationale, ainsi que les prêtres des paroisses côtières du Finistère et les aumôniers fédéraux de la J.M.C. (anciens et actuels), entouraient Monseigneur Pailler, archevêque-coadjuteur de Rouen, président de la Commission Episcopale de la Mer.

M. Dézirot, administrateur général, représentait M. Morin, secrétaire général de la Marine Marchande.

Cet anniversaire ne fut pas une improvisation brillante de dernière heure. Depuis septembre 1963, avec son enquête « *jeune marin, prends ta place dans le monde maritime* », et son referendum de 1964 « *D'où viens-tu, que fais-tu, où vas-tu ?* », la J.M.C. s'y préparait.

Le résultat de ce travail a déjà fait l'objet d'une plaquette donnant une vue d'ensemble sur la situation actuelle de la jeunesse maritime française. Il a aussi été traduit, par les équipes de ports ou de secteurs, dans des expositions où les jeunes marins par des panneaux, des photos, des graphiques... disent leur vie, leur action, leurs désirs. Si vous voulez passer une après-midi agréable et instructive, allez donc à la chapelle de Rocamadour, à Camaret, où se trouvent réunies pour le mois de juin, l'ensemble des expositions.

LA JOURNÉE DES DÉLÉGUÉS

Le 29 mai, trente-neuf jeunes marins venus de Dunkerque, Boulogne, Fécamp, Etaples, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, de Nantes, de Marennes, de St Jean-de-Luz, de Sète, de Marseille... délégués de leurs camarades, se réunissaient pour une journée d'étude.

« Depuis six mois, à l'aide du « dossier du délégué », les jeunes marins de France étaient invités à réfléchir sur différents aspects de leur vie. Dans le cadre de cette journée d'étude du 29 mai, quatre points ont retenu particulièrement notre attention. En fonction de la situation, nous avons déterminé les objectifs à atteindre. Ils concernent : notre formation professionnelle, notre vie familiale et notre préparation au mariage, notre vie de travail, notre place dans la société actuelle (loisirs - culture - congés...) ».

Travail extrêmement important, à travers lequel apparaît le désir des jeunes marins d'être pris en considération, de ne pas être tenus à l'écart des décisions qui engagent leur avenir. Ils ne critiquent pas pour le plaisir de critiquer ; ils veulent construire dans un but de service pour toute la profession.

La noblesse de leurs aspirations transparaît à travers l'intérêt qu'ils témoignent à toute la vie de tous les jeunes marins. Par exemple, pour la formation professionnelle, le fait que des marins déjà embarqués pensent longuement et sérieusement à la formation de ceux qui viennent après eux, mérite d'être souligné. Et ce qu'ils ont tu, ce sont les trésors de générosité et d'efforts qu'ils ont dû réaliser pour être présents à Camaret au nom de leurs camarades : plusieurs ont manqué une marée, et pourtant une marée compte dans la paie d'un jeune marin.

La J.M.C. veut rejoindre les jeunes marins comme ils sont. Son but est de révéler la personne de Jésus-Christ ressuscité, donnant un sens à la vie de chacun. En même temps, le Mouvement, à sa place, veut aider à établir les structures de la profession au service de l'homme.

LA MESSE DU CONGRÈS

Cette action, si ardemment exprimée dans la journée d'étude des délégués le 29 mai et la matinée de travail de l'ensemble des jeunes marins le 30 mai, est déjà la réponse vivante des jeunes marins à la mission que l'Eglise a confiée à la J.M.C.

Le Pape Paul VI a envoyé un message aux jeunes marins :

SEGRETERIA DI STATO
DI SVA SANTITA

Dal Vaticano mai 1966.

N. 70667

Monsieur le Président,

Vous faisiez récemment savoir au Saint-Père que la Jeunesse Maritime Chrétienne s'apprêtait à fêter le 35^e anniversaire de sa fondation.

Sa Sainteté s'en réjouit avec vous et est heureuse de cette occasion de vous adresser ses paternels encouragements pour l'apostolat des Jeunes Marins.

Cet anniversaire a été pour tous l'occasion d'un temps fort, par l'enquête posant les interrogations fondamentales : « d'où viens-tu, que fais-tu, où vas-tu ? », par un effort accru d'accueil qui crée l'amitié et transforme l'ambiance », par une exposition présentant la vie, les aspirations et l'action des jeunes marins entre eux : car tel est votre objectif apostolique, assumer toute la vie des jeunes marins pour mieux y insérer le message du Christ sauveur.

La vie dure des marins, souvent absents des communautés naturelles, très dispersés et soumis à des conditions de travail difficiles, pèse encore plus lourdement sur les jeunes. L'Eglise, qui sait leurs souffrances et partage leurs inquiétudes, leur a redit par la voix du Concile son souci pour tous d'une vie plus

respectueuse de toutes les exigences de leur dignité d'hommes. Elle les encourage dans leurs efforts de tous les jours, et félicite les militants et les aumôniers de la générosité avec laquelle ils travaillent inlassablement à faire connaître ce message de l'Evangile dont les premiers disciples ont été des pêcheurs.

Puisse cet anniversaire fournir l'occasion à un nombre plus grand de jeunes marins de découvrir, à travers la J.M.C., le visage du Christ qui les aime et qui veut les aider à vivre pleinement leur belle vie d'hommes, par un plus grand amour. Tel est le vœu que forme le Saint-Père en cette heureuse circonstance. De grand cœur Il appelle sur tous les jeunes marins et particulièrement sur le mouvement de la Jeunesse Maritime Chrétienne l'abondance des divines grâces en gage desquelles Il vous envoie une paternelle et affectueuse Bénédiction Apostolique.

A. J. Card. CICOGNANI.

C'est tout cela que nous avons réuni à la messe du Congrès, célébrée en l'église de Camaret.

« Liés aux camarades en mer, unis entre nous et avec tous les frères qui partagent notre assemblée, tournés vers l'avenir, plein de joie, nous marchons vers toi.

« Nous venons à toi, Seigneur, toi qui comprends le poids de notre labeur, la solitude de nos absences, l'inquiétude devant l'avenir...

« Reçois notre courage, nos efforts de tous les jours pour l'amitié, toute la préparation à ce rassemblement.

Après l'Evangile, M. l'abbé Heurtel, aumônier général de la Marine-Marchande, s'est adressé aux 1.200 personnes réunies : « Notre mission continue. C'est pour le bonheur des jeunes marins que nous sommes envoyés porter la Bonne Nouvelle... ».

Et c'est avec force et enthousiasme que les jeunes ont chanté « Envoyez-mes messagers, Seigneur, dans le monde entier ».

LA FÊTE DE L'APRÈS-MIDI

6.000-7.000 personnes se trouvaient réunies au Stade municipal de Camaret pour la fête qui se voulait une célébration de la vie de ces hommes qui travaillent en mer, célébration soutenue par une mise en scène réalisée par la troupe Ozanam de Brest.

Et au nom de leurs camarades, quelques délégués sont venus dire au grand public, avec leurs mots simples de tous les jours, ce qu'est leur travail, leur vie.

Il appartenait à Paul Fay, secrétaire général de la J.M.C., de tirer les leçons de ce rassemblement... avant de céder le podium à Alain Barrière.

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous sommes joyeux. Il y a de beaux jours à vivre pour les jeunes marins s'ils savent s'aimer, s'organiser. A nous de les y aider.

Trente-cinq années de J.M.C. ont marqué le milieu maritime. Des jeunes marins de chez nous ont trouvé ou retrouvé la joie de vivre, des

foyers solides et heureux se sont construits : des hommes et des femmes ont découvert ou redécouvert ce qu'est une vie avec Dieu. Ils le doivent à la J.M.C.

Depuis trente-cinq ans, l'Eglise, en bonne partie par l'intermédiaire de la J.M.C., a retrouvé une partie de ses fils marins. Aussi nous, prêtres, et avec nous les chrétiens et les hommes de bonne volonté, nous ne pouvons que nous réjouir de toutes ces merveilles que le Seigneur a faites dans ce monde de la jeunesse maritime.

Mais est-ce à dire que tout soit parfait ? Ce serait de l'illusion. Le milieu demeure déchristianisé pour une grande part. Avec l'évolution de la pêche et du commerce, les contacts avec les jeunes sont difficiles...

Nous allons retrouver le travail humble, laborieux, avec tout ce que cela suppose de renoncement et d'efficacité parfois lointaine...

Mais au moins, ce rassemblement du 35^e anniversaire de la J.M.C. nous a montré que le don de soi n'est jamais vain.

● **PARDON DE N.-D. DE RUMENGOL.** — Le temps a quelque peu contrarié le Pardon de Notre-Dame de Rumengol dimanche dernier, et la procession traditionnelle n'a pas eu lieu. Mais les pèlerins étaient aussi nombreux que de coutume. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves (Haïti), présidait la fête, entouré de Monseigneur l'Evêque, de Monseigneur l'Auxiliaire et du Révérend Père Abbé de Saint-Guénolé de Landévennec. M. le chanoine Roué, curé de Plougastel-Daoulas, chantait la messe ; M. l'abbé Plouzenec, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, M. l'abbé Pennec, curé-doyen de Riec-sur-Bélon, et M. le vicaire général Prigent assuraient les prédications de la veillée nocturne, de la grand-messe et des « vêpres ».

● **POULGOAZEC.** — La paroisse de Poulgoazec a voulu marquer son quarantième anniversaire par une fête solennelle. On sait le travail persévérant entrepris par M. le Recteur pour adapter traductions liturgiques françaises et mélodies anciennes ; mais, pour ce dimanche de la Pentecôte, c'était une messe en langue bretonne que célébrait Monseigneur l'Auxiliaire. La chorale paroissiale s'était, pour l'occasion, adjoint quelques instruments d'orchestre.

● **LE RELECQ-KERHUON.** — Le dimanche 22 mai, M. l'abbé Le Floc'h, inspecteur diocésain, a béni les quatre nouvelles classes de l'école N. D. de Kerhuon, destinées à abriter le C.E.G.

● **L'EGLISE DANS LE MONDE (SCHEMA XIII)**, un numéro de « Fêtes et Saisons » particulièrement remarquable ; c'est le premier d'une série de sept cahiers qui, en dix-huit mois, publieront le texte intégral du Schéma XIII. Explications, photographies et mise en pages aident la lecture et l'assimilation du texte. Mérite d'être diffusé massivement.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Assemblée Générale des A. P. E. L. et A. E. P. du Finistère

L'Assemblée Générale 1966 (Concarneau, le 19 mai) a confirmé la tendance, de plus en plus nette au fil des années, au travail en profondeur à l'intérieur des structures de l'enseignement catholique et parallèlement une diminution très sensible du caractère de manifestation publique, qui fut autrefois l'une des caractéristiques des rassemblements de ce genre.

L'enseignement privé de France, qui est chez nous l'Enseignement Catholique, s'est vu reconnaître officiellement une place et un rôle dans l'effort de plus en plus grand qu'entreprend la nation pour assurer une scolarisation plus longue, plus vaste et mieux adaptée aux besoins de notre temps. L'école catholique, par toute son activité d'aujourd'hui, affirme sa volonté de sortir d'une situation de concurrence, voire de combat, pour entrer délibérément dans la voie de la collaboration, en apportant un élément de complémentarité au sein d'une véritable Education Nationale dont les établissements publics sont nécessairement neutres.

Dans le même temps et par voie de conséquence, tout en restant fidèle à son passé, l'Ecole Catholique se doit de présenter un visage nouveau. Elle subit de profondes mutations à travers lesquelles ou bien elle court le risque de se trahir elle-même ou bien elle trouve la chance d'affirmer de mieux en mieux ce qui fait son caractère propre et sa valeur éducative originale.



Les travaux mêmes de l'Assemblée de Concarneau illustrent manifestement l'élaboration d'un véritable service d'enseignement catholique par la coordination et la collaboration de tous ceux qui œuvrent dans ou au service de cet enseignement.

Un tel service exige :

- des conditions matérielles favorables : locaux à entretenir et à construire,
- une saine gestion assurée par des personnes compétentes et responsables,
- un corps de professeurs et d'éducateurs judicieusement recruté et formé,
- un dialogue permanent entre parents et maîtres, éducateurs et élèves,
- une collaboration constante au niveau de chaque établissement et au niveau des structures diocésaines de tous ceux qui portent une responsabilité dans l'Institution,
- une solidarité effective au plan financier, afin que l'apport de tous assure le juste équilibre de l'ensemble, aide les plus pauvres, permette les investissements nécessaires spécialement dans le domaine des implantations nouvelles et dans celui de la préparation des éducateurs chrétiens,
- un organisme diocésain vraiment représentatif, assurant l'étude d'une prospective concertée et réalisée.

Toutes ces exigences, les réponses que nous leur donnons aujourd'hui, celles que nous envisageons de leur donner demain ont été exposées dans les divers rapports :

- a) Le fonctionnement, la situation et les projets de la Caisse diocésaine de solidarité, les transports scolaires, les bourses d'étude, le nouveau régime des allocations scolaires, les constructions scolaires, la gestion particulière d'une école, les conventions municipales ;
- b) L'organisation et les exigences de la carte scolaire diocésaine ;
- c) le recrutement des maîtres et le souci des vocations enseignantes, religieuses et laïques ;
- d) la mission spécifique de la religieuse enseignante et le rôle complémentaire du religieux et du laïc dans l'éducation des jeunes ;
- e) L'éducation chrétienne : l'attente des parents et la réponse de l'école telle qu'elle existe aujourd'hui.

Monseigneur l'Evêque clôturait la réunion du matin en montrant le chemin considérable parcouru dans l'organisation diocésaine et à la base, tout en soulignant les carences qu'il faut encore combler, la solidarité qui doit se renforcer et surtout l'effort éducatif à promouvoir davantage dans un dialogue encore plus effectif entre éducateurs.



M. le Président des A.P.E.L. en fin de journée annonçait le travail d'année à entreprendre partout, dans chaque école, pour préparer le Congrès National de la Pentecôte 1967 à Lyon ; tous les maîtres, tous les parents associés à la même recherche en vue de répondre aux besoins éducatifs réels de leurs enfants, feront de ce Congrès l'illustration de ce qu'est l'école chrétienne d'aujourd'hui : une communauté éducative, c'est-à-dire une école de dialogue, une école personnaliste, une école point de rencontre entre éducateurs et éduqués.

Le chemin est long sans doute qui mènerait chaque école à réaliser cet idéal. Il était bon que ce projet d'école chrétienne dans le monde d'aujourd'hui fût nettement défini, et que l'Assemblée générale ait précisé d'une part les étapes déjà parcourues et, d'autre part, les progrès nouveaux à réaliser.

● *ETUDES.* — « La Pologne tourmentée fête son millénaire » ; le D^r Hansjakob Stehle, rédacteur à l'hebdomadaire allemand DIE ZEIT, fait dans ETUDES de juin l'historique du conflit qui oppose, d'une manière encore plus violente aujourd'hui l'échange de lettres entre les évêques de Pologne et les évêques d'Allemagne. Gomulka et l'épiscopat polonais. Au-delà de ces dernières polémiques, c'est tout le problème de la coexistence de l'Eglise et d'un régime socialiste qui se trouve posé en Pologne.

Dans le même numéro des ETUDES, Georges Morel, dans son article « Réflexions sur le problème de l'existence de Dieu » se demande si lorsque nous croyons parler de Dieu, nous ne parlons pas, la plupart du temps, de tout autre chose. Avec « Presse populaire et monde moderne », Claude Sales se fait l'avocat de cette presse populaire qui est source authentique et manifestations vraie de culture... — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7^e (le numéro 4 F.).

● **ABONNEMENTS-VACANCES.** — Pour recueillir ces abonnements à ses publications (PÈLERIN, NADE, FORMIDABLE, POMME D'API), la Maison de la Bonne Presse a édité des tracts à distribuer ou simplement à encarter dans ses publications. S'adresser à M. Lefort, Service Diffusion, 5, rue Bayard, Paris, 8^e.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

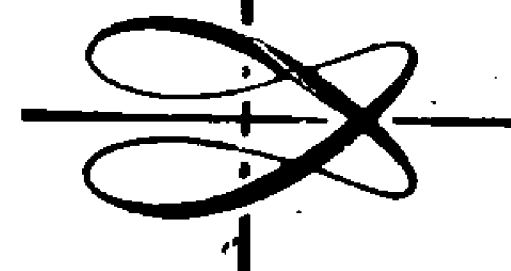
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ELECTRO-ACOUSTIQUE

Cabasse
 Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
 Haut-parleurs de Haute-Fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité**Kergonan - BREST**
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE**GRANDS MAGASINS TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCORENCADREMENTS
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
N'oubliez pas de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
dé janvier de l'année suivante.

POUR LE JUBILÉ

« Tous les confesseurs, en vertu du canon 935 du Code de Droit
canon, peuvent commuer les pieux exercices prescrits pour le gain des
indulgences du Jubilé, en faveur des fidèles légitimement empêchés
qui ne peuvent les accomplir. » (Motu proprio « Summi Dei beneficio »).

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Les Aides au Prêtre organisent une journée-pèlerinage à la Salette
de Morlaix, le 30 juin, sous la présidence de M. le vicaire général
Kervennic.

A ce rassemblement sont aussi invitées les mères de prêtres, qui
auront ainsi l'occasion de prendre contact avec celles qui consacrent
leur vie au service de leurs fils-prêtres. Le succès de cette rencontre
dépend beaucoup des Aides, qui s'efforceront de se mettre en rapport
avec les mères de prêtres de leurs paroisses, en se faisant aider, au
besoin, pour ce travail.

Programme de la journée :

— 10 h. 30 : grand-messe célébrée par M. le chanoine Louarn, curé-
archiprêtre de Morlaix, homélie de M. le Vicaire général. — On pourra
se confesser avant la messe.

— 12 h. : repas tiré du sac. Un potage et un café pourront être
servis aux personnes qui en auront fait la demande avant la messe. —
Les prêtres qui voudront bien s'annoncer à M. le chanoine Mévellec
seront reçus à Saint-François.

— 14 h. : Assemblée générale. Constitution d'une Association déclai-
rée et renouvellement du mandat des responsables. — Echos et images
du pèlerinage des Aides à Rome par Mlle Corcuff, de Port-Launay, et
M. l'abbé Abjean, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

— 16 h. 15 : Salut du Saint-Sacrement.

Cars spéciaux pour la Salette : départ à 8 heures de Saint-Renan et de Quimper (place St-Corentin). Pour retenir sa place, écrire ou téléphoner au presbytère de Saint-Renan (tél. 84-20-45) ou à celui de Kerfeunteun (tél. 13.89).

WEEK-END DE FIANCÉS (Rectificatif)

Le week-end de Fiancés — annoncé par la Semaine Religieuse du 10 juin — aura lieu, non pas à Ker-Anna, route du Vieux-St-Marc, mais à l'école **Anne-Marie Javouhey**, 8 bis, rue Vauban, Recouvrance, Brest, du vendredi soir 24 juin (20 h. 30) au dimanche 26 (17 h.). S'inscrire à la Direction des Œuvres, 39, rue Camille-Desmoulins, Brest. (Tél. 44.19.01).

JOURNÉES DE PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Deux journées de préparation au service militaire sont organisées pour les jeunes devant partir en juillet, août, septembre et octobre prochains, à la **Maison de la Retraite de Lesneven** du **lundi soir 27 juin (19 h.) au mercredi soir 29 (17 h.)**.

Les jeunes intéressés sont ceux nés du 4 avril 1947 jusqu'au début septembre 1947 environ, et ceux qui ont résilié leur sursis pour partir à cette époque. Il n'y aura pas de journées en août.

PÈLERINAGE DES ANCIENS PRISONNIERS ET DÉPORTÉS

Un rassemblement-pèlerinage des anciens prisonniers, déportés, ouvriers requis pour le travail en Allemagne, se tiendra à **Lourdes** les **samedi 10, dimanche 11, lundi 12 septembre**. Les familles y sont invitées. Ce sera une occasion de rencontrer les compagnons d'exil, une occasion de faire le point de sa vie chrétienne, vingt ans après l'épreuve, dans un climat de prière et de charité, sous le regard de Notre-Dame de Lourdes.

Pour permettre l'organisation des transports et du logement, il est nécessaire que ceux qui voudraient y prendre part s'inscrivent avant le 28 juin au Secrétariat du Pèlerinage des Prisonniers et Déportés, 2, rue César-Franck, Quimper.

SESSIONS RÉGIONALES CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES

1^{re}) **Aumôniers** : à l'institution Notre-Dame à Vannes (Morbihan) du **lundi 5 septembre (12 h.) au mercredi 7 (17 h.)**.

2^{re}) **Session de fédéraux** : à Auray (Morbihan) du **vendredi 9 septembre (18 h.) au dimanche 11 (16 h.)**.

3^{re}) **Stage de six jours pour les responsables de base** (avec possibilité de bénéficier des congés-cadre) à Caudan (Morbihan) du **dimanche 11 septembre (19 h.) au samedi 17 (16 h.)**.

Des circulaires parviendront sans tarder pour tous les détails.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 juin, 3^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 20, de la férie. Mardi 21, L. Louis de Gonzague. Mercredi 22, S. Paulin, évêque. Jeudi 23, vigile de S. Jean-Baptiste. Vendredi 24, la Nativité de S. Jean-Baptiste. Samedi 25, S. Guillaume, abbé. Dimanche 26, 4^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Le Ster*, de Trégourez, ancien instituteur libre, frère de M. le chanoine Le Ster, du Chapitre Cathédral. *M. François Petton*, de Trézien.

Aux participants de la Semaine Sociale de Brest ... et aux autres

L'année dernière, vous avez participé à la Semaine Sociale de Brest : elle nous avait fait le privilège de traiter du phénomène d'urbanisation dans notre ville en pleine croissance. Vous avez pu apprécier la qualité des conférences, des carrefours et aussi cette chaude ambiance qui émanait de cette université d'été.

Plus de 4.000 personnes s'étaient retrouvées dans notre cité parmi lesquelles vingt-trois nations étrangères étaient représentées, prouvant ainsi que nous n'étions pas au « bout du monde ».

Cette année, la *Semaine Sociale* se déroulera à **Nice**, carrefour mondial et européen, ville de rencontres, d'échanges et de dialogues. Le thème en sera *l'opinion publique*.

C'est un phénomène qui nous intéresse au premier chef. Ne sommes-nous pas sujets quotidiennement à l'influence de la presse, de la radio, de la télévision, de la publicité et de la propagande ? Toutes ces notions nous sont familières, mais sont-elles perçues dans leur ampleur ?

Sans doute, vous ne niez pas l'importance du sujet traité mais la distance vous rebute et pourtant, pourquoi ne montrerions-nous pas la même obligeance que les Semainiers de l'an passé, en nous rendant à **Nice** du 9 au 14 juillet ? Pour faciliter votre déplacement le Comité Brestois de la Semaine Sociale, 40, rue d'Aiguillon, Brest (tél. 44-59-26), se propose de regrouper toutes les inscriptions des Finistériens et assurera le *déplacement en car de Brest à Nice* aller-retour. Les frais de déplacement et de logement pendant le voyage reviendront à 200 francs. Les versements seront effectués à : « Amis des semaines sociales », Société Générale, 72, rue de Siam, Brest. Compte chèques 14 775 (préciser : « Semaine Sociale de Nice »).

Nota important. — Expédier les fiches d'inscription : C.E.A.S., Comité Brestois de la Semaine Sociale, 40, rue d'Aiguillon, Brest.

Comment pouvons-nous atteindre la masse de nos chrétiens ? Je n'ai pas de réponse toute faite. Les chemins de Dieu sont mystérieux et souvent échappent à nos méthodes comme les résultats de la grâce échappent à nos regards. N'avez-vous pas remarqué que des conversions se produisent à retardement à la suite de telle parole, de tel choc religieux, de telle marque de sympathie donnée par un prêtre à l'occasion d'une épreuve, d'un deuil ? C'est dire que nous devons semer dans l'inefficacité apparente mais dans la confiance que le résultat viendra plus tard. N'avez-vous pas remarqué que telle personne qui ne vient pas à la messe prie régulièrement chaque soir ? C'est dire que nous ne pouvons mesurer la foi des gens, qu'elle continue et sourdine dans des vies en apparence indifférentes. Il y a donc toute une pastorale humble, ingrate parce que ses résultats tendent à paraître, faite de bonté, de respect, de sympathie, de présence évangélique à la vie de nos paroissiens.

Je soulignerai volontiers l'importance des visites méthodiques, désintéressées, inspirées par les circonstances, faite délicatement à ces moments sensibles où les gens, les pauvres surtout, sont accessibles à la grâce : un événement familial, une épreuve, un deuil...

Le soin des malades est un devoir grave pour le prêtre. Tout simplement, parce qu'ils sont malades et qu'ils sont sur le point de paraître devant Dieu. Nous risquons de passer d'une période où l'on donnait les sacrements sans assez de précautions à une autre période où, sous prétexte qu'il ne faut pas forcer la liberté des consciences et que Dieu a d'autres moyens de sauver les hommes, nous ne les donnons plus. Il y a sans doute des malades qui ne sont pas prêts à recevoir les sacrements, mais il faut être à leurs côtés et les aider à prier. Quel témoignage missionnaire peut être, de surcroît, cette attention donnée à leurs malades par des familles incroyantes qui garderont estime et reconnaissance au prêtre qui aura ainsi adouci les derniers moments des leurs ?

Il faudrait encore dire bien des choses sur le souci de ne pas être acculés à des refus de sacrements qui seront sentis comme des brimades ou comme une frustration : des visites faites à une famille dont l'enfant ne vient pas régulièrement au catéchisme valent mieux que le refus de la Communion Solennelle et du renouvellement ; l'accueil cordial de jeunes fiancés et un effort pour obtenir d'eux quelques réactions positives de foi peut permettre de leur donner le sacrement. Un pèlerinage à Lourdes, préparé et suivi, peut être l'occasion d'un choc religieux et d'un réveil authentique de la foi.

Mgr KÉRAUTRET, évêque d'Angoulême.



Lectures pour les messes de semaine

La « S. R. » du 22 avril indiquait les conditions d'utilisation des nouvelles « lectures pour les messes de semaine » dans le diocèse : une simple demande à la Commission diocésaine de Pastorale liturgique. L'édition de ce lectionnaire ferial étant hors-commerce, la même Commission centralisait les commandes : deux cent soixante exemplaires du premier fascicule (temps pascal) ont été diffusés dans le diocèse.

Le deuxième fascicule, qui couvre le temps après la Pentecôte, paraît ces jours-ci. Ceux qui l'avaient commandé ont reçu une circulaire à ce sujet. Trois cent quinze exemplaires sont déjà demandés par les paroisses et institutions. Le C.N.P.L. pense commencer à livrer les commandes à la fin de cette semaine ; les livrets parviendraient donc aux intéressés au début de la semaine prochaine.

La Commission serait heureuse de recevoir sans plus tarder les commandes qui devraient encore venir afin de grouper les envois. Adresser : Commission de Pastorale Liturgique, Evêché, Quimper. On sait que ces « Lectures pour les messes de semaine » peuvent être utilisées aux messes avec ou sans présence du peuple.

Il est acquis que le missel romain issu de la réforme liturgique décidée par le concile comportera un système de lectures ferials pour la messe. Avec l'approbation du Souverain Pontife, le Conseil liturgique postconciliaire a estimé que non seulement la concession de lectionnaires ferials *ad experimentum* contribuerait utilement au travail de la réforme et préparerait prêtres et fidèles à profiter pleinement de celle-ci, mais qu'il convenait de satisfaire sans tarder les légitimes aspirations de ceux qui, célébrant la messe ou y participant de façon quotidienne, souhaitent une lecture « de la Sainte Ecriture » plus abondante, plus variée et mieux adaptée (Const. sur la Liturgie, n° 35) et désirent participer à la « table de la Parole de Dieu » avec autant de richesse qu'à la table de l'Eucharistie (ibid., n° 51).

IL S'AGIT D'UNE « LECTURE CONTINUE »

« Lecture continue » ne veut pas dire qu'on lise strictement chapitre par chapitre et verset par verset tout un livre de l'Ecriture. Tout en suivant l'ordonnance du livre sacré, l'Eglise prévoit qu'on saute certains versets ou chapitres, déplace certaines lectures pour les faire aux jours où elles sont plus adaptées (ainsi Actes 1, 12-14 le vendredi avant la Pentecôte, Jean 21, 15-19 le lundi après Quasimodo). Mais il y a « lecture continue » en ce sens qu'on reste pendant un certain nombre de jours ou de semaines à tels ou tels livres de l'Ecriture, ce qui permet, d'une part, une liturgie de la Parole plus variée et, d'autre part, une connaissance plus approfondie des livres de la Bible.

Dans l'assemblée liturgique, il y a deux manières de lire l'Écriture : soit la lecture par périodes choisies, soit la lecture continue. Dans le cas de la lecture continue, le choix des passages ne vise pas à un rapprochement entre la première lecture et l'évangile, car si à une péripécopie de l'Ancien Testament peut correspondre une péripécopie du Nouveau Testament, à aucun livre de l'Ancien Testament ne correspond un livre du Nouveau Testament. Par contre, de façon générale, sur un temps donné la lecture continue nous fait entrer dans la texture d'une histoire, elle nous fait lire un événement, une parole, une lettre, un livre, dans le contexte historique qui lui donne éclairage et signification. Plus profondément, la lecture continue de l'Ancien Testament en particulier nous révèle toute l'épaisseur d'une histoire humaine, toute la pédagogie de interventions de Dieu, la continuité de son action au sein de cette histoire du salut. La lecture continue du Nouveau Testament nous fait découvrir les liens entre le développement dans le temps de l'Eglise primitive et l'approfondissement du message évangélique, le développement d'une lettre de l'Apôtre à une époque donnée de sa vie et face à une situation humaine et spirituelle déterminée.

Unité et retentissement profond de l'action de Dieu dans l'histoire, enracinement concret de cette action dans la vie quotidienne d'une humanité en marche, tels sont peut-être les deux pôles de l'histoire du salut que nous manifestent les deux manières de lire l'Écriture. Elles introduisent à la liturgie eucharistique chacune de leur façon : l'Eucharistie est la synthèse de l'histoire du salut et c'est toute la vie concrète des hommes qu'elle ressaisit. A leur tour, les textes de l'Écriture lus en relation avec l'Eucharistie, qui actualise le mystère du salut, reçoivent un éclairage nouveau.

ELLE APPELLE UNE CATÉCHÈSE

Dans les communautés et là où ceux qui participent chaque jour à la messe sont suffisamment nombreux, il sera bon de prévoir au moins de temps en temps, une catéchèse sur l'ensemble du livre de l'Écriture dont on lit les principaux passages à la messe.

A travers des introductions aux livres de la Bible dans les différentes éditions de la Bible et dans quelques missels (Missel de l'Assemblée chrétienne, Missel biblique).

La variété des lectures peut être l'occasion d'introduire d'une façon régulière une brève homélie de 2 ou 3 minutes. Cette très brève homélie n'est cependant pas « un petit mot » dit au petit hasard, mais : a) une Parole de Dieu ; b) pour des gens qui en attendent une lumière pour leur vie ; c) et qui vont célébrer l'Eucharistie : si brève qu'elle soit, l'homélie répondra toujours à ces trois caractéristiques.

LE LECTIONNAIRE COMPORTE UN PSAUME RESPONSORIAL

Pour le chant intercalaire entre épître et évangile, le psaume a été choisi en fonction de la première lecture mais aussi, quelquefois, de l'évangile. Chaque fois qu'un psaume est cité dans une des lectures, c'est ce psaume qui a été repris au graduel.

Dans cette perspective, le psaume responsorial nous invite à lire les événements de l'histoire du salut avec un regard de foi et à les transfor-

mer en prière. Il donne un ton lyrique qui permet d'intérioriser la lecture. C'est un moyen de formation biblique, un guide pour l'éducation de la prière dans la vie.

Selon la tradition liturgique, on a choisi et groupé les versets les plus appropriés du psaume retenu. Ils sont donnés dans la version du psautier de la Bible de Jérusalem et regroupés en stiques pour pouvoir être chantés. Il faudra initier l'assistance à une réponse commune, qui, au temps pascal, est l'acclamation « Alleluia » (récitée ou chantée sur un ton très simple), au temps après la Pentecôte, un refrain bref.

L'usage que nous faisons de ce psaume en semaine peut apprendre aux fidèles ce qu'est le Graduel, quel en est le sens et la fonction et quelle est la bonne manière de le proclamer et de l'écouter. Cette initiation pédagogique d'un groupe restreint de fidèles, en semaine, nous facilitera la réforme, à la messe dominicale, d'un Graduel enfin compris et conforme à sa fonction.



Cette lecture continue n'est pas imposée : juridiquement, personne n'est obligé de faire expérience. Ceci dit, deux remarques s'imposent :

a) le prêtre fait ou ne fait pas l'expérience de la lecture continue, non pas en fonction de sa manière de voir, mais en fonction du bien du peuple qui lui est confié ;

b) Il ne semble plus conforme à l'esprit du concile de laisser le prêtre seul décider, si oui ou non on fera usage de la permission. D'une manière ou d'une autre les laïcs, qui célèbrent avec nous la messe, ont un droit à être consultés.

(D'après une note du C.N.P.L.)

● **VACANCES DE JEUNES.** — Le Loisir Populaire, organisme de loisirs fondé par la J.O.C., dispose encore à l'intention des jeunes de 14 à 18 ans de places disponibles dans son centre de vacances de « Jeunesse Meuse » dans les Ardennes. Activités possibles : canoë, baignades, excursions, camping, etc... Prix : 11 F. par jour.

D'autres places sont disponibles dans des stages Découverte de la montagne, Voile, etc... et dans les camps organisés en France et à l'étranger par ses sections locales.

Les renseignements pratiques concernant les centres et camps sont à demander au centre national du Loisir Populaire, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, 13^e (joindre 0,60 F. pour frais de réponse).

● **LOURDES : CAMP DES JEUNES.** — Proximité des Sanctuaires, lieu de camp ; possibilités de cantonnement dans les bâtiments en dur ; installations de cuisine. Accueille tous les jeunes, seuls ou en groupes. Conditions financières très intéressantes. Ouvert du 8 juillet au 15 septembre. Logement possible des prêtres venant seuls. La Maîtrise du Camp facilite l'introduction au pèlerinage et au service. Des veillées, rencontres, carrefours peuvent être organisés. Plus de 6.000 jeunes sont passés au Camp l'été dernier. S'adresser, pour renseignements et inscriptions : Camp des Jeunes, Secrétariat Permanent, 4, rue Latil, Tarbes (65).

Paroisses et Concile

Plusieurs bulletins paroissiaux ont donné des échos des réunions organisées pour le Jubilé et l'information sur le Concile : elles ont été très diverses quant aux lieux (église, salles paroissiales...), aux réunions (générales, ou adultes, jeunes...), aux conférenciers (clergé paroissial ou « spécialistes »)... Voici l'une de ces réalisations.

La première conférence sur le Concile a été bien suivie : quatre-vingts personnes de Plougouven, une vingtaine de Saint-Eutrope et une trentaine de Lannéanou ont pu réfléchir sur le mystère de l'Eglise, essentiellement « *Mystère de Vie* » en croissance perpétuelle, « signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. » L'abbé Falc'hun, recteur de Plougouven, commença par signaler quelques traits de mentalité à « convertir »... A partir de là, il développa rapidement les éléments essentiels du mystère de l'Eglise « peuple de Dieu où tous sont appelés à la sainteté, où tous sont égaux en dignité et en vocation devant Dieu, dans la situation concrète qu'est la sienne à chacun ; peuple de Dieu en marche vers la plénitude de vie dans le Christ, peuple chargé d'acheminer toute la Création, tout l'homme et tous les hommes vers leur perfection, vers l'Unité dans l'Amour : le Tout étant N. S. Jésus-Christ, rassemblant toutes choses et toute l'humanité en lui. »

Aussi suivies que la première, les deux dernières conférences ont exprimé d'une manière plus précise et plus concrète quelques-unes des orientations majeures du Concile.

L'abbé Théréne, recteur de Guerlesquin, a développé les lignes générales du chapitre sur la mission des laïcs dans l'Eglise : non des « consommateurs » passifs, mais des bâtisseurs du Royaume de Dieu, surtout dans leur manière de vivre leur vie de chaque jour, (être « témoins du Christ » par sa vie de tous les jours) et d'agir activement dans la vie de l'Eglise elle-même, surtout dans l'Action catholique.

L'abbé Mouster, recteur de Saint-Eutrope, eut bien peu de temps pour analyser la Constitution : « L'Eglise dans le monde de ce temps », tellement de problèmes sont soulevés dans ce texte majeur du Concile. Il le fit avec concision, n'hésitant pas à évoquer des sujets brûlants de l'actualité.

La question maintenant se pose : Faut-il que nous continuions ce travail ? Désirez-vous d'autres rencontres sur ces textes si denses ? Si oui, quel style les voyez-vous prendre ? Nous serions heureux d'avoir vos réponses là-dessus.

Le tout s'est terminé par le pèlerinage à Kernitron le dimanche 22 mai. Deux cars partirent de Plougouven, sans compter les nombreuses voitures particulières. Tous sont revenus de cette rencontre, plus conscients encore du sérieux de la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, plus désireux également de commencer par leur propre conversion, comme l'a souligné si fort notre Evêque.

Statistiques d'après Ordos 1966

De plus en plus les annuaires diocésains s'efforcent de suivre le mouvement des vocations sacerdotales et religieuses au fil des années. Grâce à l'amabilité de la quasi-totalité des maisons-mères (et il leur en faut lorsque, par exemple, les Filles du Saint-Esprit ont à relever quelques 1.750 noms), les renseignements fragmentaires reçus des paroisses peuvent être complétés et vérifiés.

Il reste cependant de nombreuses imprécisions dans les listes publiées par les Ordos. La première cause est la quasi-impossibilité de fixer les critères qui font un « originaire du diocèse » : tel est né à Brest de parents non-finistériens, mais il y a passé son enfance et son adolescence ; tel autre est né à Toulon ou à Papeete de parents finistériens et n'est revenu au pays qu'à 17 ou 18 ans, pour entrer au noviciat ou au séminaire à 18-19 ans ; le premier s'étonne d'être « annexé », le deuxième s'indigne de passer pour un « étranger »... Une seconde cause est l'hésitation des rédacteurs d'Ordo à relancer les archivistes des maisons-mères tous les ans (ainsi l'Ordo 1966 de Quimper se réfère pour l'essentiel à des renseignements de fin 1964). Une troisième cause est la difficulté, paradoxale, de connaître le nom exact de certaines familles religieuses et de savoir ce que telle appellation recouvre. Une quatrième cause est l'imprécision de classement : « religieux et missionnaires », c'est bien vague quand on y rencontre les Trappistes, les Jésuites, la Mission de France, les Missions étrangères, les Oblats... ; pour Nantes et Saint-Brieuc les prêtres d'Haïti sont des missionnaires comme les autres, pour Vannes et Quimper ils sont différents...

Ne se laissant pas décourager par ces obstacles mais estimant que l'approximation est assez proche de la réalité, un Frère de Ploërmel a eu la patience de dresser la statistique suivante au fur et à mesure de la réception des Ordos 1966 des diocèses de Quimper, Vannes, Saint-Brieuc, Rennes et Nantes ; nous le remercions vivement de nous l'avoir fait parvenir.

Nombre d'habitants, recensement de 1964	Quimper 749.600	Vannes 529.719	St-Brieuc 501.923	Rennes 614.300	Nantes 803.400	Total
Prêtres diocésains exerçant dans diocèse d'origine	987	828	770	1051	1015	= 4651
...hors ce diocèse mais y restant incardinés	59	36	53	56	80	= 284
...hors ce diocèse, en France ou ailleurs où ils sont incardinés.....	201	180	118	265	135	= 899
Clergé missionnaire d'Haïti.....	69	73	18	0	6	= 166
Religieux prêtres, originaires	860	520	217	460	542	= 2599

Répartition de ces religieux prêtres entre

Assomptionnistes	117	29	4	9	9	=	168
Bénédictins	39	8	11	10	23	=	91
Capucins	28	15	5	12	20	=	80
Carmes déchaux	2	0	3	0	2	=	7
Chanoines réguliers de l'Immac.-Concep.	0	0	0	9	0	=	9
Chanoines réguliers de St-Maurice	1	0	0	0	0	=	1
Chartreux	1	0	0	0	3	=	4
Cisterciens	8	26	9	11	10	=	64
Clergé colonial	0	0	0	0	4	=	4
Coopérateurs du Christ-Roi	0	1	0	2	0	=	3
Dominicains	20	7	10	25	18	=	80
Eudistes	4	53	13	39	13	=	122
Fils de la Charité	2	13	4	7	11	=	37
Franciscains	30	6	10	36	17	=	99
Frères missionnaires des campagnes	1	1	2	0	3	=	7
Jésuites	28	21	11	31	18	=	109
Lazaristes	6	4	2	19	0	=	31
Maristes (Pères)	12	0	27	0	19	=	58
Marianistes (Pères)	1	0	1	0	0	=	2
Mill Hill Fathers	1	0	0	0	0	=	1
Mission de France	7	3	0	0	26	=	36
Missionnaires de la Salette	35	2	1	5	0	=	43
Missionnaires de Ste-Thérèse	1	1	0	0	0	=	2
Missions africaines de Lyon	25	16	16	30	93	=	180
Missions étrangères de Paris	56	21	10	26	26	=	139
Montfortains	73	56	3	19	49	=	200
O.M.I.	114	37	9	28	26	=	214
Oblats de St-François de Sales	0	0	0	0	2	=	2
Oratoriens	0	0	0	0	8	=	8
Passionnistes	2	0	0	0	0	=	2
Pères Blancs	35	12	13	31	36	=	127
Pères de Bétharam	2	0	0	0	0	=	2
Pères de Chavagnes	3	4	0	0	11	=	18
Pères de la Fraternité de la Vierge	0	1	0	0	0	=	1
Pères du S. C. d'Issoudun	4	0	0	0	12	=	16
Pères du St-Esprit, Spiritains	77	96	14	29	21	=	237
Pères du St-Sacrement	0	0	0	0	1	=	1
Pères de St-Vincent de Paul	0	2	0	0	1	=	3
Pères de Ste-Croix	3	0	3	12	2	=	20
Pères de Sion	0	0	0	0	1	=	1
Pères de Tinchebray	3	1	1	0	0	=	5
Petits Frères de Jésus	2	0	0	0	3	=	5
Prado	1	0	0	0	2	=	3
Prémontrés	3	0	0	2	1	=	6
Prêtres de St-Sulpice	0	0	3	0	21	=	24
Rédemptoristes	4	11	3	34	14	=	66
S. C. de Picpus	57	47	3	10	2	=	119
S. C. de St-Quentin	14	7	1	0	5	=	27
Salésiens	44	19	25	23	6	=	117
Servites de Marie	1	0	0	0	0	=	1

Session des Messagères du Christ

Au lendemain des Assises Nationales de Lyon, aumôniers et responsables diocésains ont voulu donner, dans le diocèse, un élan nouveau au Mouvement Eucharistique des Jeunes en essayant de recréer à Rumengol (le 2 juin) l'ambiance du Congrès National et de faire profiter cinquante jeunes environ des fruits cueillis après les débats des trois Assemblées générales des Assises de Lyon.

Venues des quatre coins du Finistère, toutes ont voulu, par des recherches en équipe et des mises en commun, pénétrer plus avant dans l'esprit du mouvement, sous la direction de *Maguy Majorel*, responsable nationale.

A partir de faits de vie, de témoignages personnels, d'activités vécues en équipes, elles ont étudié la méthode de réunion, l'importance de la prière personnelle, la nécessité de l'ouverture aux autres.

Chaque groupe a fait siennes les motions présentées à Lyon par les déléguées et adoptées par chacune, au nom de toutes les Messagères :

« Nous voulons que les réunions soient notre affaire. Et pour cela nous nous engageons à les préparer en dialogue avec la responsable.

« Nous désirons que nos réunions forment un lien entre notre vie et l'Evangile. Et pour cela nous désirons des aînées parce qu'elles sont plus proches de nous.

« Il n'y a pas de vraie Messagère sans prière personnelle. Nous désirons qu'on nous apprenne à prier, à partir de l'Evangile et des événements. Des fiches de prière et des témoignages seraient les bienvenus dans la revue.

« Nous voulons un engagement apostolique dans le sens de ce que veut l'Eglise en 1966. Et nous commencerons d'abord par nous rendre attentives aux autres : dans notre famille, notre classe, notre paroisse et nos loisirs. »

Déjà beaucoup de Messagères, portées par leur idéal de vie, sont engagées dans un mouvement d'action catholique, unies aux autres forces missionnaires de l'Eglise.

Puisse cette journée de Rumengol, vécue dans la joie et l'amitié, être pour toutes, le point de départ d'une vie chrétienne plus authentiquement vécue au service de l'Eglise, dans un dialogue habituel avec le Seigneur qui, chaque jour, nous parle continuellement à travers tous les appels de la vie !

● **NOMS DE FAMILLE DE BASSE-BRETAGNE.** (Matériaux pour servir à l'étude de l'anthroponymie bretonne), par Francis Gourvil. Un volume grand in-8", Editions d'Artrey, Paris. Prix : 20 F. — Cette première partie d'un travail attendu depuis longtemps, et qui a nécessité de longues et patientes recherches, comprend, en plus d'une importante introduction, un répertoire alphabétique groupant, sans distinction de provenance ou d'origine, plus de 10.000 noms de famille existant actuellement dans l'un ou l'autre des trois départements bas-bretons.

Des exemplaires de l'ouvrage qui, publié sous le patronage de la Société Française d'Onomastique, formera un beau volume de 200 pages environ, et dont le tirage sera sans doute rapidement épuisé, peuvent être retenus dès maintenant soit en librairie, soit en s'adressant aux Editions d'Artrey, 17, rue de La Rochefoucauld, Paris-8^e, ou à l'auteur, boîte postale 33, Morlaix (C.C.P. 1857.30 Rennes).

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION**

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

LOURDES HOTEL DE LYON
5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

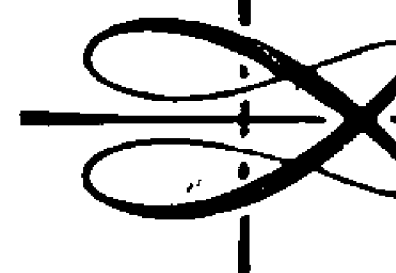
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**



Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.
Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-03 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT**

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

ORDINATIONS

Monseigneur recommande à la prière du diocèse les séminaristes
qui seront ordonnés les jours prochains :

- mardi 28 juin, au Grand Séminaire : ordres mineurs et sous-diaconat,
- mercredi 29 juin, à la cathédrale S. Corentin (9 h.) : diaconat et prêtrise,
- samedi 2 juillet, à Saint-Jean, Brest : prêtrise,
- dimanche 3 juillet, à Plounévez-Lochrist : diaconat et prêtrise.

COMMISSION D'ART SACRÉ

En vue de la réunion de la Commission diocésaine d'Art sacré qui
doit se tenir très prochainement, les confrères qui auraient des projets
à lui soumettre sont invités à le faire sans plus attendre.

Joindre dessins, photos et plans à l'appui des demandes.

EXTRAITS DE BAPTÊME POUR MARIAGE

Lorsqu'il s'agit d'un mariage, on ne doit pas se contenter d'une
attestation de « supplément », ni de la copie d'une « transcription » :
il faut toujours exiger une copie de l'acte authentique de baptême,
rédigée d'après les registres du lieu de ce baptême.

Pour les « transcriptions » en particulier, elles ne doivent jamais être
à l'origine de l'établissement d'un acte quelconque : on doit les assi-
miler totalement à la liste-répertoire des « baptêmes hors de la paroisse
d'origine » qui se trouve dans les registres actuels (depuis 1958) et qui
« ne peut servir à établir un acte ou un extrait de baptême ».

REGISTRES PAROISSIAUX

Les douze paroisses et les deux doyennés qui n'ont pas encore envoyé à l'Evêché leurs registres de 1965 rendraient un grand service en en faisant l'expédition le plus tôt possible.

De même les curés et recteurs à qui il a été demandé des renseignements complémentaire à ce sujet seraient aimables de ne pas tarder à les donner.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille du Mérite diocésain à :

- Mlle Jeannie Dénier, de Ploëven, pour services exceptionnels ;
- M. Louis-Auguste Le Moine, de Locmaria, Quimper, au service de la paroisse depuis plus de trente ans ;
- M. Pierre Marie Le Borgne, de Plouyé, conseiller paroissial pendant trente-huit ans ;
- Mme Hervé, née Jeanne Crenn, de Plouyé, au service de l'église depuis quarante-deux ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 juin, 4^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 27, de la férie. Mardi 28, vigile. Mercredi 29, S. Pierre et S. Paul, apôtres. Jeudi 30, Commémoration de S. Paul, apôtre. Vendredi 1^{er} juillet, le Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Samedi 2, la Visitation de la B. V. Marie. Dimanche 3, 5^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Dujardin, de Brest ; Sœur Marie du Sacré-Cœur, de la Communauté de St-François à Morlaix ; M. Henri Vigouroux, de Cast.

● EXPOSITION A BREST. — Le jeudi 30 juin, de 9 h. à 18 h., à l'école de l'Immaculée, place Sanquer, à Brest, la maison Capitaine présentera des instruments de musique : instruments enfantins, guides-chants, harmoniums, orgues électroniques.

● LE PROCHAIN CONGRÈS DE L'UNION aura lieu à Rouen du 28 au 31 mars 1967 (Semaine de Pâques).

Sous le titre « Urbanisation et pastorale », le Congrès de Rouen traitera des répercussions de l'urbanisation sur le comportement religieux de l'homme moderne de tout milieu ; il aidera pasteurs, religieux et religieuses à voir comment ils sont eux-mêmes influencés par lui et comment ils peuvent adapter leur action pastorale et éducative à ses exigences.

Pèlerinage des Prisonniers de Guerre et Déportés

à Lourdes, les 10-11-12 Septembre 1966

« Ici, depuis ton retour, Notre-Dame t'attendait ».

Placée en caractères géants sur les routes arrivant à Lourdes, cette invitation avait, il y a vingt ans, rassemblé 80.000 hommes à peine sortis de leurs camps. Et ce fut en France le seul grand rassemblement des captifs.

Vingt ans après ils veulent revenir. Revenir, cette fois, avec leur famille. Revenir pour se retrouver. Revenir pour compter ce qui reste du grain semé. Revenir, et devant Notre-Dame, retrouver pour un seul soir le silence dans la nuit.

Les calculateurs doutaient de ce dernier rendez-vous. Les sceptiques prouvaient, par l'exemple récent de Verdun, que les commémoraisons n'étaient plus de mode. Or, un récent « sondage d'opinion » indique, au contraire, que le 11 septembre, à Lourdes, Prisonniers, Déportés, S.T.O. et leurs familles, sera un rendez-vous d'une ampleur inattendue.

Ils ne viennent pas pour commémorer le passé mais pour regarder en avant. La plupart conduiront leur grand fils arpenter l'immense carte d'Allemagne dont la construction commence déjà dans la prairie face à la Grotte. Ils veulent que les Jeunes soupçonnent cet esprit d'entraide du Stalag et du Kommando. Ils veulent raviver cette tradition du « Service » que les Amicales de Camps ont su créer et traduire en si efficaces réalisations.

Il n'y aura pas de fête folklorique. Il n'y aura pas de discours. Deux millions d'hommes ont connu dans leur cœur la défaite de « 40 » comme seul un captif peut la connaître. Cela fait partie « aussi » de l'Histoire de France malgré les silences des historiens à la mémoire courte. Deux millions de familles se souviennent. Et, sans publicité, ce rendez-vous de Lourdes se prépare en dehors des mécanismes habituels.

Les pèlerinages diocésains et nationaux conduisent à Lourdes des formations de mieux en mieux encadrées et de plus en plus nombreuses.

Or, un « tout venant » comme celui des Stalags se prépare à venir à Lourdes, sans encadrement. Une foule qui n'est jamais venue à Lourdes risqué de se mettre en marche spontanément.

Dans la chapelle du « XVII A » comme dans le Stalag de Poméranie, il y avait, certains soirs d'hiver, des paroissiens inattendus. Ils n'aiment pas qu'on parle d'eux. Mais ils n'oublient pas. Et nous risquons, à Lourdes, autour des Stalags, devant la Grotte, de voir surgir une foule inattendue.

Ici, depuis vingt ans, Notre-Dame les attendait.

Mgr Jean RODHAIN,

Aumônier Général des Prisonniers et des Déportés.

N. B. — Pour les inscriptions, le voyage et l'hébergement, s'adresser au Secrétariat du Pèlerinage des Prisonniers et Déportés, 2, rue César-Franck, B. P. 38, Quimper, qui a besoin de connaître, avant le 28 juin, d'une manière aussi exacte que possible, le nombre et les noms de ceux qui désirent prendre part au pèlerinage.

« Prêtres... pourquoi ? »

Tel est le titre d'un article du R. P. Holstein dans les ETUDES de juin 1966 (le numéro, 4 f. ; 15, rue Monsieur, Paris, 7^e ; C.C.P. 155.55) :

— le prêtre s'interroge sur sa « situation » sociologique, sur son « insertion » véritable dans une communauté humaine,

— le prêtre s'interroge plus encore sur sa tâche pastorale. Devant les difficultés nées de « la substitution d'une pastorale de contact à la pastorale institutionnelle et fonctionnelle de jadis », l'auteur invite à l'acceptation positive de mutations inévitables, à la réflexion dans le calme, à la recherche basée sur une sociologie mieux informée, au recours au principe de « subsidiarité ».

Puis, il poursuit : « Le prêtre qui réfléchit est contraint de s'interroger sur le sens même de son sacerdoce et ne peut éluder une réflexion radicale sur la signification, dans l'Eglise d'aujourd'hui de sa « vocation »... La nouvelle attitude prise par l'Eglise remet en question le visage et le comportement du prêtre « post-tridentin ». Et cela, croyons-nous, radicalement. Car la Contre-Réforme, en réaction contre la réduction du prêtre au baptisé préconisée par les Réformateurs, a bâti une Eglise qu'il faut bien appeler « cléricale ». D'où... la spiritualité sacerdotale, très belle et qui a formé tant de saints prêtres, inculquée depuis quatre siècles aux clercs, mais qui bloquait dans un idéal monastique de « séparé », l'exigence de la fonction et celle, primordiale, du baptême, au point qu'on étonne encore aujourd'hui, en retraite sacerdotale, quand on rappelle cette évidence que la sainteté est d'abord réclamée par le baptême, et que le prêtre est d'abord un baptisé !

« Or le trait de génie du concile a été d'insérer dans la Constitution *Lumen gentium*, entre le rappel du dessein de Dieu accompli en l'Eglise, objet du chapitre I^{er} et le chapitre III consacré à la hiérarchie, un chapitre II, non prévu dans le plan primitif, qui montre dans l'Eglise un « peuple de Dieu » composé de baptisés. A ce peuple tous appartiennent, tous participent au sacerdoce du Christ, tous sont appelés à la sainteté, tous ensemble portent la responsabilité de l'annonce de l'Evangile et du témoignage. Tous, quels que soient, ensuite, les différenciations légitimes, les charismes et les vocations, constituent d'abord un seul « peuple de Dieu »...

« Mais alors une question ne peut être évitée : que signifient dans cette perspective, le sacerdoce ministériel, la « vocation sacerdotale » ?... Chacun doit à la fois servir et se sanctifier — tous étant, par la vocation fondamentale de baptisé, appelés à la sainteté — selon sa vocation, et participer à la vie de l'Eglise en connexion avec les autres. Or, parmi ces vocations, il en est une dont la grandeur est d'être en plénitude « service » : service de l'Eglise, donc du Christ et des hommes. Humble et pauvre service d'une Eglise servante et pauvre ! Ce service implique une disponibilité totale et une consécration. La prestation la plus haute, à laquelle toutes les autres sont ordonnées, mais qui les suppose nécessairement, c'est l'offrande eucharistique, où se consomme l'unité visible

et ponctuelle de l'Eglise communauté du Christ. Service indispensable, car « l'eucharistie fait l'Eglise », ce qui veut dire que, sans eucharistie, il n'y aurait pas d'Eglise et que, sans le prêtre qui a pouvoir de « faire l'eucharistie », cet accomplissement de l'Eglise ne se réaliserait pas !

« Ici, deux remarques importantes s'imposent. La première, c'est que l'eucharistie, « sacrement de la foi », n'a de sens que si le rassemblement qu'elle opère dans la foi est rendu possible par l'annonce de la foi ; ainsi la dimension missionnaire du sacerdoce ministériel prend toute son importance. Il est puéril d'opposer « sacramentalisation » et « évangélisation », comme si le sacrement pouvait être signifiant sans la foi suscitée et développée, à tous les niveaux, depuis la première annonce « pré-catéchétique » jusqu'au sceau qu'apporte, au terme de la liturgie de la parole, l'homélie qui rassemble, en communauté de foi, la communauté qui va s'unir au sacrifice du Christ et sceller cette unité fraternelle par la manducation eucharistique. La seconde, c'est que cette « fonction », qui est service de la communauté, et donc des hommes (car tous, qu'ils le sachent ou non, sont concernés par l'acte eucharistique), demande, de la part de celui qui l'accepte, et qui renouvelle à chaque messe l'acceptation de son ordination, un don plénier de lui-même à la grâce « déposée en lui par l'imposition des mains », une résolution de sainteté évangélique dont l'Esprit seul mesure l'amplitude. Et, en ce sens, la tradition de spiritualité sacerdotale demeure pleinement valable et requérante.

Mais, ceci dit, il faut reconnaître que les modalités de l'apostolat sacerdotal et donc les conditions de vie du prêtre sont appelées à subir certaines transformations dans les années qui viennent. Vatican II a accepté résolument de repenser l'Eglise et ses attitudes en fonction du monde moderne. C'est là son œuvre essentielle et son courage. Mais une telle prise de conscience est lourde d'imprévisibles conséquences. Ne serait-ce que celle-ci : il faut désormais penser le prêtre dans l'Eglise, et non plus l'Eglise dans le prêtre. Les relations intra-ecclésiales sont appelées à se transformer : compte tenu de la diversité des vocations, et de leur complémentarité, ceux que l'on appelle encore « laïcs », mais qu'il est plus juste de nommer « baptisés », sont l'Eglise autant que les prêtres, et c'est une collaboration, plus qu'une subordination qui, pour le témoignage de cette Eglise dont ils sont membres les uns comme les autres, doit déterminer leur action commune... »

● **PASTORALE D'ÉTÉ.** — Le numéro 4/1966 de la revue PAROISSE ET LITURGIE (Abbaye S. André, Bruges, Belgique) est tout entier consacré à la pastorale d'été. Sous les titres « *préparation aux vacances, expérience de pastorale concertée, thèmes de prédication, révisions de vie et questionnaires* », sont données les raisons qui militent en faveur de cette pastorale d'été et les moyens de la mettre en œuvre. Viennent ensuite *les aspirations et les vœux des laïcs* (témoignages). Divers points sont enfin l'objet d'articles séparés : *pour une présence sacerdotale sur les plages à partir de la paroisse, le pèlerinage et la vie chrétienne, le prêtre en camping, l'action missionnaire auprès des jeunes* ; on lira en outre avec intérêt un témoignage d'un prêtre au travail dans l'hôtellerie.

Des prêtres face au Concile

(Réflexions des prêtres d'un secteur pastoral)

Comment notre équipe pastorale a-t-elle essayé de réfléchir à partir des textes conciliaires ? ce bref compte rendu de trois réunions de cette époque n'en donnera qu'une idée approximative. Après cette discussion, les participants pourraient bien ne pas tout à fait s'y reconnaître !

1^{re} réunion : NOTRE SACERDOCE MINISTÉRIEL

A la lumière de la Constitution sur l'Eglise, nous considérons d'abord notre sacerdoce « ministériel » : au service du sacerdoce « commun » des fidèles. Beaucoup de prêtres s'interrogent sur leur place dans le monde et dans l'Eglise, parfois avec inquiétude. Après un exposé doctrinal, inspiré de l'article 28 de « *Lumen Gentium* », sur les « coopérateurs avisés (!) de l'ordre épiscopal », nous nous partageons en deux carrefours pour chercher comment a évolué notre conception de la mission du prêtre. L'insistance récente sur le sacerdoce des fidèles a pu nous donner l'impression que les laïcs nous prenaient quelque chose de notre ordination et de notre raison de vivre. En réalité, elle nous libère de notre isolement par rapport au Peuple de Dieu. Le livre du Père Læw « Comme s'il voyait l'Invisible » pourrait nous aider à mieux nous situer, comme l'un d'entre nous en témoigne.

2^e réunion : LA « COLLÉGIALITÉ » DE NOTRE PRESBYTERIUM

Cas nous avons, nous aussi, notre « collégialité » ! Et puisque nous sommes les coopérateurs de l'évêque, cet aspect *collégial* de notre sacerdoce n'est pas seulement souhaitable, mais c'est quelque chose de fondamental.

Autrefois, chacun avait certainement conscience d'être un autre Christ dans sa paroisse — où se limitait sa mission — mais sans liens avec les autres prêtres. « La concélébration qui manifeste si heureusement l'unité du sacerdoce » (C. S. L. 57) a déjà aidé plusieurs d'entre nous à prendre conscience de la réalité du presbyterium : que notre sacerdoce soit communautaire, ce n'est pas une question de tempérament, mais cela tient à sa nature même.

Mais voilà une réalité exigeante, qui suppose une certaine optique commune dans l'apostolat. Comme on le découvrira à travers les trois questions du carrefour :

- 1) Quelles sont concrètement les modalités du presbyterium dans notre secteur ?
- 2) Suggestions et souhaits pour un meilleur exercice du presbyterium ?
- 3) Cette « co-responsabilité » pastorale avec l'évêque est-elle simplement théorique ? comment pourrait-elle mieux s'exercer ?

3^e réunion : NOTRE REGARD SUR L'HOMME

Quel est le changement apporté par le Concile dans la manière de voir l'homme ? Cette recherche nous renvoie non seulement à la Constitution sortie du schéma XIII, mais aussi au discours de Paul VI, — le 7 décembre 1965, — où il osa dire : « Nous avons le culte de l'homme » (cf. « Prêtres d'aujourd'hui », février 1966). Elle nous invite à accepter l'homme d'aujourd'hui tel qu'il est : en pleine mutation. Nous pensons particulièrement aux mutations du monde rural, lesquelles donneront une certaine animation à notre carrefour sur les deux questions suivantes :

1) En quoi cette vision conciliaire de l'homme modifie-t-elle ou confirme-t-elle notre façon de voir l'homme ?

2) Comment une telle vision a-t-elle une répercussion sur notre pastorale ? Dans nos visites, par exemple (qui n'ont rien à voir avec celles d'un commis-voyageur), avons-nous conscience que l'attention aux valeurs humaines et temporelles, loin d'être un appât pour le spirituel, est déjà du religieux ? Car Dieu a sa pensée sur ces réalités et rien n'est étranger au Royaume de Dieu. C'est toute une théologie de la création et de l'Incarnation, résolument optimiste, qu'il nous faudrait refaire.

Cependant, loin de « tout chambouler », le Concile vient aussi confirmer bien des choses dont nous vivions déjà plus ou moins. Il ratifie et renforce, dans la continuité, ce qui était vivant dans l'Eglise. C'est comme un grain de sénévé qui devient un arbre, en donnant non pas n'importe quelle fleur nouvelle, mais les fruits de sa semence : non pas des orchidées, mais de la moutarde !

● *LA SEXUALITÉ HUMAINE, étude du Centre Laënnec. Un volume de 340 pages, 19,50 francs, aux éditions Lethielleux.* — La sexualité humaine a fait l'objet de nombreuses études depuis quelques années, mais jusqu'à présent elle a rarement été envisagée dans sa *genèse* au cours de l'histoire. Or, une réflexion sur la sexualité ne peut laisser de côté un tel aspect. La sexualité, en effet, chez l'homme, n'est pas une donnée statique dont l'analyse retrouverait les mêmes éléments dans le monde grec, au moyen-âge et à l'époque actuelle. Elle évolue, se cherche, se précise peu à peu au cours de l'histoire à travers le langage, la culture et les structures sociales.

Aussi, la partie la plus importante de l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui envisage-t-elle les étapes les plus importantes de l'évolution de la sexualité : la Grèce antique, les XI^e et XII^e siècle occidental (période d'une importance capitale avec l'essor de l'« amour courtois »), les « primitifs » tels qu'ils peuvent être observés à l'heure actuelle, la période contemporaine avec ses mutations rapides dans l'ordre social. Ces différentes études apportent un éclairage nouveau sur ce problème.

L'ensemble de ces observations sont reprises dans les deux études finales « la loi et le désir » puis « Recherche d'une éthique » qui s'efforcent de dégager le *sens* de la sexualité humaine, sens qui n'est jamais perçu une fois pour toutes, mais qui doit être précisé à chaque étape de l'évolution socio-culturelle.

Esprit de recherche après Vatican II

Des fidèles, paraît-il, ont été scandalisés par la liberté de propos des Pères au cours des débats conciliaires. On peut se demander si ces chrétiens ont entendu parler de la véritable liberté des enfants de Dieu.

Bien des incroyants, au contraire, ont été heureusement surpris de constater que la hiérarchie, qu'ils s'imaginaient monolithique une fois pour toutes dans ses attitudes et dans ses positions, remettait celles-ci en question et révélait en son sein des tendances diverses.

Le Concile a mis singulièrement en lumière un aspect traditionnel de la théologie : « fides quaerens intellectum ». La foi est sans cesse en quête d'une meilleure intelligence de la Révélation divine. Elle éprouve aussi comme d'instinct le besoin de s'exprimer en des formulations plus compréhensibles aux hommes d'une époque et d'une civilisation. La foi est de tous les temps et de tous les pays. Mais la théologie s'exprime en des langages différents, cherchant en quelque sorte à se naturaliser dans toutes les formes de culture et dans tous les génies humains. Le Concile a grandement contribué à nous faire prendre conscience des immenses progrès qui restent à réaliser en ce domaine. L'Eglise est une. Elle porte en elle la marque absolue de Jésus-Christ. Mais sa fidélité est à vivre dans l'histoire et dans des situations changeantes.

Il serait aberrant de considérer la foi comme un défi à la raison. Le « credo quia absurdum » n'est pas d'un vrai théologien. Il serait tout aussi grave de conséquences de donner l'impression qu'un croyant est condamné à penser à coups d'idées toutes faites. Comme le disait Péguy : « Il y a quelque chose de pire que d'avoir une mauvaise pensée, c'est d'avoir une pensée toute faite. »

Heidegger a défini l'homme comme un être capable de questionner et d'être interpellé. L'Eglise est heureuse de se laisser interroger, comme d'ailleurs de chercher et de trouver aux questions des hommes des réponses valables. L'histoire lui a appris que les grandes époques ont été celles qui lui ont posé le plus de questions, et les plus profondes.

Le fait que dans un pays, ou à une époque donnée, aucune question ne soit posée à l'Eglise de l'extérieur, ou ne se pose à l'intérieur de l'Eglise, est loin d'être un signe de vitalité. Saint Grégoire a pu écrire : « Si l'on tire scandale de la Vérité, il vaut mieux admettre qu'un scandale arrive, plutôt que d'abandonner cette vérité. »

Parce qu'elle s'appuie sur le Christ et sur lui seul, l'Eglise n'a pas peur d'être interrogée. Forte de l'assistance du Saint-Esprit, elle a toutes les audaces.

Au Concile, les questions se sont toujours posées au nom de la foi, du retour à l'essentiel. Ce qui était remis en cause n'était pas la foi elle-même, mais sa formulation et la façon de la vivre en un temps donné. « Autre est le dépôt lui-même de la foi ; c'est-à-dire les vérités contenues :

dans notre vénérable doctrine, autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées », avait dit Jean XXIII à l'ouverture de la première session.

C'est pourquoi le Concile ne peut réformer l'Eglise à la manière d'un parlement qui change les lois d'un pays. Les fondements de l'Eglise, sa Constitution divine et son Credo n'ont jamais été et ne pouvaient être remis en cause. Par contre, le travail incessant et le nécessaire progrès de la foi tendent à mieux comprendre le trésor de la Révélation, en même temps qu'à le mieux exprimer pour les hommes de chaque époque.

Tout aggiornamento suppose au préalable une théologie authentique et une vie spirituelle profonde. Aussi est-ce toujours au nom de la fidélité à l'essentiel que le Concile s'est interrogé.

Ceux qui connaissent bien l'histoire de l'Eglise étaient particulièrement qualifiés pour aborder les questions qui se posaient ainsi. Ils avaient appris à distinguer entre la Tradition et les traditions, entre ce qui est permanent et ce qui peut et doit changer. Mieux que quiconque, ils comprenaient la portée de l'antique adage conciliaire : « Nihil innovetur nisi quod traditum est. »

Comme le dit le décret sur l'Œcuménisme, toutes les vérités ne sont pas à mettre sur le même pied. Elles sont hiérarchisées entre elles parce que ordonnées d'une manière organique les unes aux autres dans le dessein de salut que Dieu nous a révélé en Jésus-Christ.

Quand la recherche se fait ainsi à l'intérieur et en continuité avec la vivante Tradition de l'Eglise, cette recherche canalise et purifie les interrogations inévitables et bienfaisantes de la foi ; elle donne à l'Eglise vigueur et santé. Il faudra veiller à ne pas laisser cette valeur se perdre dans l'atonie d'un nouveau conformisme passif.



Le Concile a montré que la liberté de recherche et de discussion avait sa place dans l'Eglise. La théologie habituellement enseignée (théologie scolastique ou même néo-scolastique) n'est pas toujours en mesure d'apporter une réponse valable aux problèmes nouveaux. Bien loin de s'opposer, la théologie concrète et historique et la théologie spéculative s'appellent et se complètent. La reconnaissance d'une approche nouvelle, plus historique et plus existentielle de la vérité chrétienne, est une des acquisitions définitives du Concile.

Ce renouveau est le fruit d'une collaboration étroite avec les évêques essentiellement pasteurs et les théologiens voués à la recherche. Dans tous les domaines où la théologie avait fait son aggiornamento, le Concile a pu faire le sien. En d'autres, où les études avaient été moins poussées, le Concile n'a pu apporter de réponse libératrice. Au Concile, le couple évêques + théologiens s'est avéré fécond. Il faut veiller à ce qu'il le demeure dans la vie quotidienne de l'Eglise.

Cela n'ira pas de soi. Les difficultés sont de différents ordres. Certaines tiennent à la nature des documents conciliaires qui sont, en quelque sorte, des lois-cadres. Ils ont besoin d'être explicités par des décrets d'application. Ceux-ci seront l'œuvre des commissions postconciliaires. Particulièrement importante sera la tâche de la commission postconciliaire de révision du Code de Droit Canonique.

Ce travail ne saurait être le seul fait des spécialistes de la législation de l'Eglise. Tels les experts au Concile, les canonistes devront mettre leur compétence au service des représentants de la collégialité. Ensemble, ils devront faire passer dans les structures ecclésiales l'orientation pastorale de Vatican II.

Cela suppose que tous prennent davantage conscience de la diversité des ministères dans l'Eglise et de leur complémentarité. Pour être structuré selon l'Esprit Saint, le Peuple de Dieu a besoin à la fois du service des théologiens, des pasteurs et des canonistes. Ils ont tous quelque chose à apprendre les uns des autres. Ils ont surtout besoin de chercher ensemble, dans le respect de leur compétence propre.

D'autres difficultés viendront de l'esprit même du Concile. Pour être plus totalement fidèles à Jésus-Christ, les Pères n'ont pas hésité à remettre en cause des manières de penser, de s'exprimer et d'agir héritées des siècles passés. C'est là un signe de jeunesse et de santé. Le danger n'est pas illusoire que cette disponibilité dégénère chez certains en une critique systématique des institutions ecclésiales et des opinions communément reçues. La démangeaison de contestation est aussi dangereuse que l'attachement irraisonné à toutes les coutumes du passé. Le renouveau évangélique de l'Eglise a, certes, besoin d'un climat de libre recherche pour s'épanouir. Mais, comme toute liberté, celle-ci a besoin d'être éduquée.

Toute remise en question, comme toute contestation, est ambiguë. Pour devenir une valeur positive et constructive, elle a besoin d'être purifiée. La liberté d'expression, condition d'une véritable participation, doit se situer à l'intérieur de la foi de l'Eglise. Parce qu'ils en sont les gardiens, les garants et les promoteurs, les membres du Collège épiscopal ont le devoir de veiller à l'authenticité de la recherche, en matière dogmatique comme dans la pastorale liturgique et missionnaire. C'est dire l'importance des conférences épiscopales, et surtout du synode épiscopal qui assistera le pape dans l'exercice de son magistère suprême. La mission de ces organismes sera non de freiner ou de bloquer, mais de guider et de stimuler la recherche commune.

A cette recherche commune, les laïcs auront à prendre une large part. Au Concile déjà, leur apport fut très riche. Il devra l'être encore davantage à l'avenir. Afin d'être en mesure de le faire, ils ne pourront se dispenser d'un sérieux approfondissement doctrinal. Des militants marxistes s'imposent un effort intellectuel plus poussé que bien des chrétiens. Les militants chrétiens ne sauraient se contenter d'une théologie au rabais.

Par ailleurs, pour participer activement aux responsabilités ecclésiales, les laïcs devront reconnaître, sans complexes, la nature propre de l'autorité pastorale dans l'Eglise. Pas plus que l'Eglise n'est une monarchie au sens politique du terme, elle n'est une démocratie au sens politique de ce mot. Les structures de l'Eglise sont profondément originales : elles sont d'un autre ordre que l'ordre politique.

La tentation des laïcs engagés dans le temporel — dans les syndicats, les partis et associations de toutes sortes — est de transférer sur le plan de l'Eglise les comportements qui sont les leurs dans ces groupements.

Le danger existe également pour de nombreux fidèles d'être conditionnés dans leur participation à la vie ecclésiale par leur appartenance à un milieu social, au point d'oublier que des fidèles d'autres milieux sociaux puissent participer, à leur manière, à la vie ecclésiale. Tout homme doit trouver sa place dans l'Eglise, avec les valeurs positives du milieu de vie dans lequel il est inséré. Mais, en définitive, l'Eglise est le rassemblement de tous. En elle, il ne doit y avoir aucune distinction de race, de culture ou de classe.

L'Eglise, accueillante à tous, doit être la patrie des pauvres. Pour qu'ils s'y sentent réellement chez eux, un grand effort de purification s'impose. Il ne doit cependant pas se faire au prix d'un nivellement par le bas. Le peuple aime ce qui est grand et beau, à condition que ce soit authentique. C'est mépriser le peuple que de le condamner à la médiocrité.

Le renouveau de l'Eglise est donc lié, dans les temps qui s'ouvrent, à la permanence de cet esprit de recherche qui a fait ses preuves au Concile.



Il importe de ne pas confondre fidélité et immobilisme. Il importe tout autant de ne pas confondre effervescence et progrès. La vie est une constante projection en avant, un mouvement sans cesse renouvelé. « Vita est in motu », disaient les Anciens.

Une certaine impatience est donc légitime : le Royaume de Dieu souffre violence. Demain, il risque d'être trop tard. Mais la patience est également un devoir : l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il nous faut respecter le cheminement des personnes.

Il serait grave de compromettre le renouveau de l'Eglise par une hâte fébrile et un jusqu'aboutisme aveugle. Il serait encore plus grave de le compromettre par une absence de ressourcement doctrinal sérieux.

Dans l'esprit authentique de la foi vivante, recherche et équilibre doivent aller de pair.

« Haec est generatio quaerentium Dominum », chante un des plus beaux Psaumes de notre liturgie. Puissions-nous tous être de la race de ceux qui cherchent !

Mgr SCHMITT, évêque de Metz.

● **LESNEVEN.** — Le dimanche 19 juin, en présence de nombreuses personnalités, Monseigneur l'Evêque a béni les nouveaux locaux de « l'Ecole des cadres » à Lesneven. On connaît le rayonnement de cette école et la valeur de la formation qui s'y donne.

● **L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE SACRÉE DE PARIS** met à la disposition de ceux qui lui en feront la demande la liste générale des 40 sessions de musique sacrée de l'été 1966 (technique et direction de toutes les formes de musique liturgique, technique du clavier) et des sessions de pédagogie selon la méthode Ward. A la même adresse, « Notice détaillée » des cours organisés à Paris durant l'année universitaire. — Institut Supérieur de Musique Sacrée, 21, rue d'Assas, Paris, VI. (Prière de joindre un timbre à toute demande.)

● **LE RELECQ-KERHUON.** — Le dimanche 19 juin, Monseigneur l'Evêque s'est rendu au Relecq-Kerhuon, où l'amiral Lahaye remettait à M. l'abbé Pierre Cariou, recteur de la paroisse, la rosette d'officier de la Légion d'Honneur, au titre de la Résistance. Nous sommes heureux de présenter nos félicitations au récipiendaire.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET
Tél. 13.69 Tél. 1.14CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72**LOURDES****HOTEL DE LYON**

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers****ROBERT PAUGAM**

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ELECTRO-ACOUSTIQUE**Matériel de sonorisation - Cloches électroniques
Haut-parleurs de Haute-FidélitéFournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions
étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE**GRANDS MAGASINS TRÉANTON**

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES**Paul QUINQUIS & C^{ie}**

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE**DE BATIMENT**

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUÉ - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT****Yves CHAPALAIN**57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30**S.C.O.M.E.T.**

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

**MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT****COMBUSTIBLES LIQUIDES**FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS**CO. BRE. MA. CO**Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

**Tous travaux de peinture
Décoration**

Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27**Entreprise ROLLAND**5 - 5 bis, rue du Frouit
QUIMPER - Tél. : 1.31Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie**CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE**

Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX**RIDEAUX - TENTURES**Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus**AU DÉ D'ARGENT**40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès

BREST

4, rue du Parc - QUIMPER

**La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon**

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.**PASTORALE D'ÉTÉ**

La saison d'été commence. Depuis plusieurs semaines des préoccupations diverses se manifestent : les congés, les vacances, la saison d'été sont des sujets de conversations habituels. Dans les paroisses côtières, les prêtres s'inquiètent de l'animation spirituelle de leurs paroissiens d'été, dont le nombre s'accroît d'une année à l'autre.

Car le phénomène « vacances » s'amplifie progressivement. Les paroisses du littoral et les « stations » demeurent évidemment les plus intéressées par ce phénomène. Mais elles ne sont plus les seules. Peu à peu, des estivants viennent passer quelques semaines dans les paroisses de l'intérieur. Par ailleurs, plusieurs de nos villes (Brest, Quimper, Morlaix) sont marquées par des départs assez massifs.

Depuis peu, deux phénomènes particuliers se développent régulièrement : le nautisme et le camping.

Il faut aussi tenir compte de la mobilité extrême des estivants : la voiture est un instrument de vacances ; on ne se fixe plus dans un lieu pour trois ou quatre semaines ; on visite, on excursionne. A côté des lieux de résidence, nous avons nos lieux de passage : c'est le site ou le monument qu'il faut voir.

Les incidences pastorales du tourisme.

Au cours des années passées, nous avons réfléchi sur les incidences pastorales du tourisme dans notre diocèse, et nous avons porté notre attention sur certaines catégories de personnes particulièrement touchées par la saison de vacances :

— les personnes du pays qui ne partent pas. Pour un certain nombre d'entre elles c'est le plein travail, que ce soit dans les campagnes ou sur la côte ; pour d'autres, les conditions financières ou les habitudes interdisent le départ.

— les adultes, de conditions sociales très diverses désormais, qui viennent « se refaire » en vacances. Leur style de vacances reste cependant très marqué par cette condition.

— les saisonniers et saisonnières qui viennent pour gagner leur vie au service des vacanciers.

— les jeunes en vacances. Souvent, ils s'ennuient dans les stations balnéaires, et ils sont marqués par le phénomène de « la bande ».

— les enfants en vacances familiales ou en colonies, les enfants du pays souvent laissés à eux-mêmes ou placés en centres de vacances, marqués par une vie familiale perturbée en raison du surcroît de travail en été.

Un travail pastoral concerté.

Un effort pastoral important a été fait, qui se poursuivra cette année. Mais, par delà l'initiative particulière, il est urgent d'en arriver à un travail concerté. Dans nos stations les plus importantes, les prêtres expriment leur désarroi devant une situation qui est en passe de les submerger.

Ce travail et cette réflexion pastorale devront se réaliser à deux niveaux :

— au doyenné, au secteur, à la zone peut-être, où l'ensemble des prêtres regardent, réfléchissent et cherchent en commun comment travailler à la Mission dans cette situation particulière. A cet effet, un plan de réunion a été adressé aux doyennés touristiques au début de juin.

— dans les fédérations, où les laïcs, avec des prêtres et des religieuses, proposent un plan d'action apostolique en fonction des diverses catégories de personnes concernées par la saison d'été.

Dans le sud, les équipes fédérales de J. O. C. F., M. R. J. C. F. et J. E. C. F. se sont déjà rencontrées et concertées pour le service apostolique des **saisonniers**. Un système de signalisation est mis en place. Les religieuses y ont beaucoup collaboré. Des permanences seront réalisées. Prêtre responsable : M. l'abbé Plouidy.

Dans le Nord, le même effort sera soutenu par les fédérations de Brest et Morlaix.

Pour les jeunes en vacances, « les recherches se poursuivent » disent la plupart des réponses des doyennés.

L'action apostolique dans la vie des jeunes en vacances est bien difficile ; beaucoup de prêtres sont déconcertés, les recteurs seuls en particulier. MM. les abbés Le Minor et Bescond aideront à ce travail, le coordonneront.

Des adultes en vacances peuvent désirer des rencontres : réunions générales, ou de mouvements peut-être. M. l'abbé Le Prat se met à la disposition des paroisses et proposera des plans de réunions.



Le Secrétariat pastoral de l'Episcopat a mis en place, depuis quelques années, une commission nationale de la pastorale du tourisme. Cette commission nous propose, cette année, deux points de réflexion et de recherche :

1°) **Pastorale du tourisme, ou insertion du tourisme dans la Pastorale ordinaire ?** — Il s'agit beaucoup plus de rechercher une pas-

torale visant les personnes dans l'ensemble de leur vie — et le tourisme y prend sa place — qu'une « pastorale du tourisme » à proprement parler. Pour cela :

— il faut que nous soyons de plus en plus attentifs au nomadisme et à la nécessité d'une pastorale à faire ensemble : il n'est plus guère de paroisse isolée.

— ce qui semble fondamental, c'est de regarder l'homme dans sa situation de loisir comme on le regarde dans sa situation de travail ; c'est seulement dans cette perspective que se construira une véritable évangélisation, et non en cherchant des recettes à courte vue.

— il est nécessaire de prendre conscience de l'importance de la pastorale à **longueur d'année**, dans les lieux d'où l'on part et où on arrive en vacances. Il ne s'agit pas de faire une pastorale nouvelle pendant l'été, mais d'adapter la pastorale à une situation nouvelle.

2°) **Importance d'une « équipe du tourisme »**, dont le rôle serait d'alerter en permanence sur les multiples dimensions du problème et d'entretenir dans cette préoccupation, prêtres, religieux et laïcs. Cette équipe se cherche actuellement.

Si on veut aboutir à une action concertée, il faut pouvoir mettre en commun les expériences. La disparition des efforts nous empêche certainement d'avancer plus vite.

Il nous faut arriver à nous sentir tous engagés par rapport à ce que devient le diocèse en été.

« Les migrations des hommes, dit Mgr Marty, prennent une ampleur toute nouvelle. Toutes les forces de l'Eglise doivent être présentes à ces réalités. Les prêtres, les religieux, les laïcs, doivent courageusement et avec confiance faire face. Le tout n'est pas de lancer des mouvements, mais de poursuivre le Royaume de Dieu ».



Une réunion pour les prêtres chargés de la pastorale des jeunes en vacances aura lieu le **jeudi 7 juillet** : à Brest, salle de la paroisse S. Louis, 14 h. (abbé Le Minor), et à Quimper, 9, rue du Frou, 17 h. (abbé Bescond).

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque :

— **M. Jean-Yves Ollivier**, sous-directeur du Centre diocésain des vocations, a été autorisé à faire une année de noviciat au Prado, Lyon.

— **M. Louis Biannic**, vicaire à Landerneau, a été nommé sous-directeur du Centre diocésain des vocations.

RETRAITES PASTORALES

La première retraite pastorale s'ouvre **lundi prochain 4 juillet** et sera prêchée par le R. P. Fournier.

Les retraitants voudront bien se trouver au Grand Séminaire avant 18 heures ; ils sont instamment priés d'apporter un amict et leur habit de chœur.

La Messe sera concélébrée chaque jour pendant la retraite. Quelques autels seront cependant préparés pour les prêtres qui voudront célébrer la Messe individuellement et qui l'auront fait savoir dès leur arrivée au Séminaire lundi soir ; ces confrères apporteront un purificateur.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Une session d'initiation aux **mathématiques modernes** se tiendra à Vannes (école Ste-Anne) **les 12-13 et 14 septembre**. Elle sera animée par M. Bréard, professeur de mathématiques à l'Institution Ste-Genève de Versailles.

Dix places y seront réservées aux professeurs du Finistère qui désireraient participer à cette session. Elle est particulièrement recommandée aux professeurs du **premier cycle**. Les candidats éventuels voudront bien écrire immédiatement à la Direction diocésaine, rue César-Franck, B.P. 38, Quimper, pour obtenir une fiche d'inscription.

UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ

De nombreux prêtres du diocèse sont inscrits à l'Union Missionnaire du Clergé. Mais un contrôle des fiches d'inscription révèle qu'une partie des membres de cette Union n'est pas en règle pour ce qui concerne la cotisation annuelle (dont le tarif est celui de l'honoraire de Messe).

A l'occasion des retraites ecclésiastiques, les membres de l'U.M.C. pourront régler leur cotisation à M. le chanoine Le Ster, qui se tiendra à leur disposition au Grand Séminaire les mardi, mercredi, jeudi de chaque retraite après le repas de midi.

Les cotisations peuvent aussi être adressées directement à M. l'abbé Kervel en utilisant le compte de chèques postal 12.24.27 Nantes. Ce mode de versement des cotisations permettra en particulier aux membres de l'U.M.C. qui ne font pas leur retraite à Quimper de continuer à marquer leur adhésion à l'Union.

RÉUNIONS U.N.C.A.H.S.

— **Brest** : réunion de la Commission « Soins à domicile » le jeudi 7 juillet à 14 h. 30, 40, rue Jules Ferry.

— **Quimper** : réunion de la Commission « Hôpitaux-Cliniques » le dimanche 10 juillet à 14 h. 15 au Centre Hospitalier Laënnec.

11^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.	Ecclésiastique 47/12-25. Ps. 88/29-30, 37, 32-34, « A jamais je lui garde mon amour. » Marc 8/34 à 9/1.
Mardi.	I Rois 18/17-39. Ps. 15/1-2, 4-6, 11, « Dieu, mon refuge est en toi. » Marc 9/2-8.
Mercredi.	I Rois 19/9-13. Ps. 26/7-9, 13-14, « C'est ta face, Seigneur, que je cherche. » Marc 9/9-13.
Jeudi.	I Rois 21/1-12, 15-25. Ps. 5/2-3, 5-7, 12, « En toi exultent les amants de ton nom. » Marc 9/33-37.
Vendredi.	I Rois 2/1-13. Ps. 72/23-26, 28, « Dans ta gloire tu me prendras. » Marc 9/38-40.
Samedi.	I Rois 17/5-8, 18-20. Ps. 59/3, 5-7, 13-14, « Porte-nous secours dans l'oppression. » Marc 9/41-50.

Lectures pour les Mises de Semaine

4^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.	I Corinthiens 1/10-13. Ps. 132/1-3, « Qu'il est bon, qu'il est doux, d'habiter en frères, tous ensemble ! » Matthieu 10/23-27.
Mardi.	I Corinthiens 1/17-25. Ps. 32/1-2, 4-5, 10-11, « De l'amour du Seigneur la terre est pleine. » Matthieu 10/28-33.
Mercredi.	I Corinthiens 1/26-31. Ps. 32/12-13, 16, 19-22, « Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu ! » Matthieu 10/34-39.
Jeudi.	I Corinthiens 2/1-5. Ps. 118/97-102, « Que j'aime ta loi, Seigneur ! » Matthieu 10/40 à 11/1.
Vendredi.	I Corinthiens 3/18-23. Ps. 23/1-6, « Au Seigneur la terre et sa plénitude ! » Matthieu 11/20-24.
Samedi.	I Corinthiens 3/18-23. Cantique des trois enfants (Daniel 3/52-54, 58), « A toi, louange et gloire éternellement ! » Matthieu 11/25-27.

6^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Lundi.
I Corinthiens 6/12-20.
Ps. 118/57-60, 63-64, « De ton amour, Seigneur, la terre est pleine. »
Matthieu 11/28-30.

Mardi.
I Corinthiens 10/14-22.
Ps. 115/12-13, 17, 9, 18-19, « Je t'offrirai le sacrifice d'action de grâce. »
Matthieu 12/15-21.

Mercredi.
I Corinthiens 10/31 à 11/1.
Ps. 91/2-3, 13-16, « Il est bon de rendre grâce au Seigneur. »
Matthieu 12/33-37.

Jeudi.
I Corinthiens 12/12-20 et 27.
Ps. 64/2-3, 10-14, « Tu visites la terre et tu l'abreuves. »
Matthieu 13/1-9.

Vendredi.
I Corinthiens 15/12-20.
Ps. 16/1-2, 6-8, « Au réveil je me rassasierai de ton image. »
Matthieu 13/10-17.

Samedi.
I Corinthiens 15/21-28.
Ps. 8/2-7, « Tout fut mis par toi sous ses pieds. »
Matthieu 13/18-23.

Lundi.
I Samuel 3/1-20.
Ps. 39/2, 5, 6-7, 9, « Tu es Samuel. »
Matthieu 13/44-46.

Mardi.
I Samuel 4/1-11.
Ps. 39/10, 12, 17, « Seigneur ! moi, Seigneur ! »
Matthieu 13/47-52.

Mercredi.
I Samuel 10/17-24.
Ps. 27/6-9, « Sauve ton peuple, bénis ton peuple, je le chante. »
Matthieu 14/1-12.

Jeudi.
I Samuel 16/1-13.
Ps. 88/2-3, 21-22, 27-28, « L'amour du Seigneur jamais à l'écart. »
Matthieu 16/1-4.

Vendredi.
I Samuel 17/32-50.
Ps. 123/1-8, « Notre secours est dans le nom du Seigneur qui a fait la terre et le ciel. »
Matthieu 16/5-12.

Samedi.
I Samuel 24/3-21.
Ps. 56/2-4, 6, 11, « Pitié pour moi, mon Dieu, pitié pour moi ! »
Matthieu 16/20-23.

7^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Lundi.
I Rois 3/4-15.
Ps. 118/9-14, « Seigneur, apprends-moi tes volontés. »
Marc 7/1-8.

Mardi.
I Rois 5/15-21.
Ps. 99/1-2, 4-5 « Oui, le Seigneur est bon. »
Marc 7/9-13.

Mercredi.
I Rois 8/1-7, 9-11.
Ps. 98/1-4, 7, 9, « Saint est le Seigneur notre Dieu. »
Marc 7/14-23.

Jeudi.
I Rois 8/22-23, 27-30.
Cantique de David (I Chroniques 29/10-12), « Béni sois-tu, Seigneur, Dieu d'Israël, notre Père ! »
Marc 7/24-30.

Vendredi.
I Rois 8/54-61.
Cantique de David (I Chroniques 29/10 et 13), « Béni sois-tu, Seigneur, Maître de tout ! »
Marc 8/22-26.

Samedi.
I Rois 11/29-39.
Ps. 131/1, 10-11, 17, « J'affermirai la race de David. »
Marc 8/27-33.

Lundi.
I Samuel 16/16-17.
Ps. 138/1-4, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Matthieu 16/17-19.

Mardi.
I Samuel 17/47-50.
Ps. 138/8-9, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Matthieu 16/20-23.

Mercredi.
I Samuel 18/1-4.
Ps. 138/10-12, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Matthieu 16/24-27.

Jeudi.
I Samuel 19/1-4.
Ps. 138/13-14, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Matthieu 16/28-31.

Vendredi.
I Samuel 20/1-4.
Ps. 138/15-16, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Matthieu 16/32-34.

Samedi.
I Samuel 21/1-6.
Ps. 138/17-18, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Matthieu 16/35-38.

8^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Lundi.
I Rois 11/29-39.
Ps. 131/1, 10-11, 17, « J'affermirai la race de David. »
Marc 8/27-33.

Mardi.
I Rois 12/1-4.
Ps. 131/5, 10-11, 17, « J'affermirai la race de David. »
Marc 8/34-38.

Mercredi.
I Rois 12/5-18.
Ps. 131/19-24, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 8/39-43.

Jeudi.
I Rois 12/19-22.
Ps. 131/25-28, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 8/44-48.

Vendredi.
I Rois 12/23-26.
Ps. 131/29-32, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 8/49-53.

Samedi.
I Rois 12/27-30.
Ps. 131/33-36, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 8/54-58.

9^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Lundi.
I Rois 13/1-6.
Ps. 131/37-40, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 9/1-13.

Mardi.
I Rois 13/7-10.
Ps. 131/41-44, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 9/14-18.

Mercredi.
I Rois 13/11-14.
Ps. 131/45-48, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 9/19-23.

Jeudi.
I Rois 13/15-18.
Ps. 131/49-52, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 9/24-28.

Vendredi.
I Rois 13/19-22.
Ps. 131/53-56, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 9/29-33.

Samedi.
I Rois 13/23-26.
Ps. 131/57-60, « Seigneur, ne me dédaigne pas. »
Marc 9/34-38.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Le Concile vient de s'achever, rendant plus étroite que jamais l'union du pape et des évêques, laissant à l'Eglise, pour faciliter son renouveau, un ensemble d'enseignements autorisés et de décisions en faveur desquels les Pères se sont prononcés avec une remarquable unanimité.

Le devoir des catholiques est clair. Ils ont à recevoir filialement et à mettre en œuvre ces enseignements et ces décisions. La plupart des fidèles s'y sont conformés avec une joyeuse obéissance et un grand élan d'espérance. Une minorité cependant, avec une audace qui s'affirme, conteste, au nom d'une fidélité au passé, les principes du renouveau entrepris.

Prenant prétexte d'exagérations ou d'affirmations erronées que les évêques sont les premiers à condamner, ces chrétiens généralisent indûment des cas qui demeurent limités et font à l'épiscopat et aux prêtres de France un procès de tendance dans lequel — des publications récentes en font foi — ils ne craignent pas d'impliquer le Saint-Père lui-même. Ils affirment que l'enseignement religieux est en crise : l'école chrétienne en péril ; l'autorité personnelle de chaque évêque, minée par les organismes collectifs de l'épiscopat ; la primauté du Saint-Père, compromise par la collégialité ; la doctrine sociale de l'Eglise, faussée par le progressisme ; la foi de nombreux clercs, pervertie par des erreurs doctrinales et morales graves. Ils contestent l'application qui est faite de la constitution liturgique. Ils critiquent les mouvements apostoliques et leurs méthodes. Ils appellent prêtres et fidèles à s'unir pour sauver l'Eglise de la décadence à laquelle la conduiraient irrémédiablement les pasteurs.

Or après comme avant le Concile, les catholiques de France, unis à leurs évêques, croient à la divine présence du Christ dans l'Eucharistie, au rôle éminent de Marie dans l'économie du salut, à l'autorité suprême du pape. Dans tous les diocèses, l'Eglise s'applique à promouvoir l'enseignement religieux et est décidée à maintenir l'école catholique. Elle est soucieuse de la sanctification du peuple de Dieu par une morale vraiment évangélique comme par un authentique renouveau liturgique. Elle manifeste enfin une ouverture missionnaire constante et compte plus que jamais sur le laïcat pour un dialogue apostolique avec le monde d'aujourd'hui.

Par respect de la vérité et par amour des âmes, les cardinaux de France et le conseil permanent de l'épiscopat exhortent les chrétiens à ne pas se laisser égarer par cette campagne qui dépasse, et de loin, ce qu'autorise la libre divergence des opinions dans des questions librement débattues.

Tout en voulant comprendre et partager l'inquiétude des esprits de bonne foi et de bonne volonté, ils considèrent comme un devoir de mettre en garde les fidèles contre des articles parus notamment dans des magazines comme « Le Monde et la Vie », des revues comme « Itinéraires » et « Défense du Foyer », des bulletins comme « Lumière ».

7^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Lundi.

II Samuel 5/1-7.

Ps. 131/1, 10, 13-14, 17-18, « Le Seigneur a fait choix de Sion. »

Matthieu 16/24-28.

Mardi.

II Samuel 6/12, 15-19.

Ps. 23/7-10, « Qu'il entre, le Roi de gloire ! »

Matthieu 17/14-20.

Mercredi.

II Samuel 7/1-17.

Ps. 88/2-5, 29-30, « L'amour du Seigneur, à jamais je le chante. »

Matthieu 17/24-27.

Jeudi.

II Samuel 7/18-29.

Ps. 131/1, 8-11, « A cause de David, ton serviteur, n'écarte pas la face de ton Christ. »

Matthieu 18/12-14.

Vendredi.

II Samuel 11/1-17.

Ps. 50/3-7, 10-11, « Pitié pour moi, Seigneur, en ta bonté ! »

Matthieu 19/13-22.

Samedi.

II Samuel 12/1-10, 13.

Ps. 50/12-17, « O Dieu, crève pour moi un cœur pur ! »

Matthieu 19/23-26.

8^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Lundi.

II Samuel 15/13-14 et 16/5-14.

Ps. 3/2-8, « A pleine voix je crie vers le Seigneur. »

Matthieu 19/27-29.

Mardi.

II Samuel 18/1-14.

Ps. 4/2-4, 7, « Fais lever sur nous la lumière de ta face. »

Matthieu 20/25-28.

Mercredi.

II Samuel 18/24 à 19/3.

Ps. 6/3-8, « Reviens, Seigneur, délivre mon âme ! »

Matthieu 20/29-34.

Jeudi.

II Samuel 22/1-7.

Ps. 17/29-33, « C'est toi ma lampe, Seigneur ! »

Matthieu 21/18-22.

Vendredi.

I Rois 1/28-35, 2/1-3 et 10-12.

Cantique de David (I Chron. 29/10-13), « C'est toi, le Maître de tout ! »

Matthieu 21/23-27.

Samedi.

Ecclésiastique 47/2-11.

Ps. 17/47, 49-51, « Vive Dieu, béni soit mon rocher ! »

Matthieu 21/28-32.

Ils souhaitent vivement que cette mise en garde éclaire les responsables de ces articles, apaise les nombreux catholiques profondément attachés à la doctrine de l'Eglise et qui sont aujourd'hui troublés dans leur foi et leur docilité envers la hiérarchie.

Le premier concile du Vatican a déjà connu pareille réaction et l'Eglise a continué. Aujourd'hui aussi, l'Eglise continue. Les évêques, qui portent dans l'Eglise la charge première de l'Evangile et la responsabilité de l'apostolat, réaffirment leur sollicitude aimante à l'égard de tous les chrétiens de ce pays et les appellent tous à promouvoir, dans un dialogue fraternel, et avec une filiale docilité, le renouveau voulu par le Concile et sans cesse rappelé par le Saint-Père. — Paris, le 23 juin 1966.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 juillet, 5^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 4, S. Goulven, évêque. Mardi, S. Antoine Marie Zaccharie. Mercredi 6, de la férie. Jeudi 7, S. Cyrille et S. Méthode, évêques. Vendredi 8, Ste Elisabeth, veuve. Samedi 9, de la B. V. Marie. Dimanche 10, 6^e dimanche après la Pentecôte.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Jean Ménez, ancien professeur au Collège Ch. de Foucauld, Brest (à Saint-Pol-de-Léon, samedi 2 juillet, 9 h. 30).

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Roué, de Ploudalmézeau, père de M. l'abbé Roué, vicaire à Saint-Luc de Brest, et beau-frère de M. le chanoine Stéphane, aumônier à Locquéholé. M. Henri Vigouroux, de Cast. M. Albert Jacq, de Pont-de-Buis.

● **LECTURES DES MESSES EN SEMAINE.** — L'assurance avait été donnée que le tome II parviendrait au plus tard le 20 juin. Après avoir certifié à deux reprises que l'expédition avait été faite, le C.N.P.L. — à une troisième réclamation — nous apprend, sans un seul mot d'explication, que les exemplaires commandés quittent l'imprimerie le jeudi 30 juin : nous avons été surpris de cette désinvolture inhabituelle.

Pour permettre aux personnes qui le désirent de préparer à l'avance la messe, la « S. R. » donne ci-joint le relevé des lectures des prochaines semaines. On y a ajouté le refrain du graduel (voir la préface du tome II).

● Des voyageurs de commerce se présenteraient dans les presbytères et les maisons religieuses comme « recommandés par l'Evêché, par la Commission de Pastorale Liturgique, etc... » : si c'était vrai, ils seraient trop heureux d'exhiber le document qui les accrédite !

Un représentant en éditions liturgiques serait particulièrement encombrant et indiscret : avec des détails plus précis et des indications de date, nous pourrions intervenir auprès de l'éditeur pour la tranquillité de tous et la réputation de commerçants honnêtes et serviables.

Le premier pèlerinage à Lourdes

Ce n'était pas la grande foule dans les sanctuaires : aucun jour ne se produisit l'une de ces bousculades typiques des fins de grand-messe dans la basilique du Rosaire. Si le soir, à la procession aux flambeaux, on pouvait lire le nom de nombreux groupes étrangers (Unitalsi, Manilla, Ireland, Gerone, Barcelone, etc...), le diocèse de Quimper — avec ses 2.800 pèlerins dont 350 malades — était le seul pèlerinage français présent à Lourdes.

Le temps fut des plus fantasques : de la canicule aux averses torrentielles ; il obligea à chercher refuge dans la basilique souterraine pour la cérémonie d'arrivée, il perturba l'heure sainte pour les malades... Autre pénitence : la grève des roulants de la S.N.C.F. fit abréger le séjour à Lourdes d'une journée. Lorsque M. le chanoine Hélon annonça cette « nouvelle désagréable » à la fin de la messe de mardi, la déception puis la protestation s'affirmèrent vigoureusement.

Amputé des cérémonies du vendredi, le pèlerinage n'en continua pas moins à se dérouler avec fruit. Le principal artisan fut certainement M. l'abbé Puluhén, directeur diocésain de l'Enseignement religieux, qui, lorsque les tranches horaires dévolues aux offices lui en donnèrent le loisir, sut amorcer une catéchèse des adultes, en refusant tout effet d'éloquence. Les aumôniers des malades, M. le chanoine Salajin, et MM. les abbés Kervel et Simon, faisaient un travail analogue pour les cérémonies propres aux hospitalisés. Parallèlement aux offices liturgiques, M. le vicaire général Le Floc'h et M. l'abbé Ramoné, aumônier diocésain d'Action catholique, animèrent diverses réunions de jeunes et d'adultes. M. l'abbé Calvez, aumônier à Morlaix, dirigeait les chants, soutenus à l'orgue par M. l'abbé Lanon, de Douarnenez. Lundi, cérémonie d'arrivée à 15 heures ; mardi, messe pontificale à 9 h. au Rosaire, chemin de Croix à 14 h. 30 dans la montagne (que les malades avaient fait le matin à Sainte-Bernadette), procession du Saint-Sacrement : mercredi, messe commune à Pie X, concélébrée par Monseigneur Favé et vingt prêtres (14 finistériens, 6 italiens), heure sainte l'après-midi et marche des jeunes vers Bartrès ; jeudi, à 8 h., messe à la Grotte avec tous les malades, suivie des adieux, puis temps libre jusqu'au départ des trains.

Les malades furent plus souvent présents au pèlerinage : de nombreux volontaires vinrent seconder, pour les nombreux déplacements nécessaires, les brancardiers et infirmières de l'Hospitalité, toujours dévoués, sous la direction de M. Jacq. A la mémoire de l'ancien président, M. Quéinnec, une messe fut célébrée à la Grotte le mercredi matin.

Nous ne pouvons mieux conclure ce trop bref compte-rendu qu'en citant ces lignes de Mgr Kérautret : « Je crois au pèlerinage de Lourdes pour avoir senti souvent les grâces profondes dont il est l'instrument. Il introduit spontanément les pèlerins dans une sorte de simplicité évangélique où le respect humain disparaît pour faire place à la prière. Il ouvre à la Parole de Dieu que l'on écoute avec un esprit neuf. Il permet la découverte de l'Eglise par la variété des groupes que l'on côtoie... Il rend le cœur sensible à la misère... Il favorise la rencontre fraternelle, l'amitié, le pardon. Il est une école de liturgie vivante et il éduque à des valeurs que l'on ne rencontre guère ailleurs : le silence et le recueillement.

Il met en contact avec les sources de grâce que sont les sacrements : la Pénitence, l'Eucharistie... Il crée entre les prêtres et les fidèles des liens de confiance dans un climat unique... C'est pourquoi il faut s'appliquer patiemment à décider des enfants, des jeunes, des hommes à se joindre aux pèlerins habituels. Une tradition de pèlerinages peut devenir une source de rénovation pour une paroisse... »

OPTIQUE ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST

Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

**Société Quimpéroise
de Matériaux**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE

BREST : 44-12-20

QUIMPER CAMARET

Tél. 13.69

Tél. 1.14

CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC

Tél. 3.86

Tél. 3.27

Tél. 1.27

**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION**

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS

Nombreuses références

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé

Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél. 44.21.72

LOURDES

HOTEL DE LYON

5 bis, Boulevard de la Grotte

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

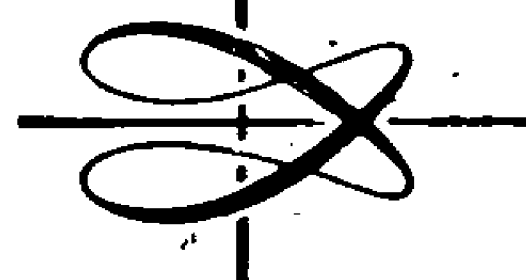
**Entreprise Générale de Travaux Publics
et Particuliers**

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)

C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs **ÉLECTRO-ACOUSTIQUE**



Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Devis d'installation gratuits pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. : 44-23-05 - 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR

ENCADREMENTS
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Paul QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENT

et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE - ARMEL, près QUIMPER

Tél. 4.47

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

31^e Année — N° 26

Vendredi 8 juillet 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéroc
de janvier de l'année suivante.

LA PRISE EN CHARGE DES SAISONNIÈRES

De juin à septembre, sur l'ensemble des côtes, les villes doublent, dans certaines stations, la population devient jusqu'à dix fois plus nombreuse qu'en temps normal.

Beaucoup de jeunes travailleuses, souvent en chômage le restant de l'année, y viennent faire la saison ; d'autres, employées de maison, accompagnent leurs patrons ; d'autres enfin, filles en école, travaillent pendant les vacances. Elles s'embauchent pour des travaux très divers : employées d'hôtel, vendeuses, ouvrières d'usine, ramassage des haricots, etc...

Des conditions de vie très dures, qui marquent les jeunes.

Or beaucoup d'entre elles ignorent les difficultés qu'elles vont rencontrer. Dans bien des cas, les jeunes s'engagent sans discuter des conditions de travail (salaire, horaire, temps de repos) et sans soupçonner les risques et les conséquences de la vie de saisonnière.

Evidemment, les conditions varient suivant l'importance de la station, suivant la profession exercée... Il semble, cependant, que les conditions de vie marquant le plus les saisonnières soient :

— **l'isolement** : les saisonnières sont dispersées dans différents endroits, différentes professions ; et elles risquent de se trouver très seules ;

— **des horaires très longs** ;

— **le manque d'organisation dans le travail**, qui vient souvent d'une insuffisance de personnel face à une clientèle très importante et parfois exigeante ;

— **des moments de détente très rares**.

Les filles qui font la saison en sortent, en général, très fatiguées physiquement, après un travail intensif. Mais elles sont marquées également moralement. Une mentalité nouvelle se crée insensiblement :

— **une mentalité de profit** : c'est la course à l'argent. Il s'agit d'en gagner le maximum.

— une mentalité individualiste qui en est la conséquence : chacun pour soi. On ne partage pas les pourboires ; on ne s'entraide pas...

— un besoin exacerbé de délassément, d'autant plus fort que le travail aura été plus dur.

Inutile de préciser que la vie spirituelle en subit les contrecoups : « On ne va plus à la messe, parce qu'on n'a pas le temps... On est trop fatiguées... Les autres n'y vont pas, alors... »

La prise en charge des saisonnières.

Les responsables des différents Mouvements de jeunes ont réfléchi au problème des saisonnières et commencé leur prise en charge.

— dans le Nord-Finistère. Les Fédérations continuent le travail de l'année, par l'intermédiaires des militantes employées de maison, qui accompagnent leurs patrons. Les militantes, dès leur arrivée, contactent les saisonnières, les invitent à des rencontres ; et les aumôniers les aident dans leur action militante.

— dans le Sud-Finistère. Les responsables JECF-JOCF-MRJCF ont organisé une rencontre de religieuses pour les inviter à réfléchir à ce phénomène et à ses conséquences sur les filles. Puis des rencontres de préparation à la saison ont eu lieu, au début de juin, à Rosporden, Concarneau, Fouesnant, Quimper. Actuellement, plus de 150 fiches de signalisation sont remontées au « Service saisonnières », 9, rue du Froust, Quimper. Un journal, « Bonjour, les saisonnières », a été expédié à toutes les filles signalées, les invitant à se retrouver, à s'organiser ; ce journal continuera à faire le lien entre les saisonnières. Des permanences, enfin, se mettent en place, à Rosporden, Concarneau, Fouesnant, prises en charge par des militantes.

Efforts pastoraux.

Il semble que dans les différentes stations, les prêtres pourraient beaucoup aider les saisonnières dans leur effort :

— en les aidant à trouver le local et le matériel dont elles auraient besoin.

— en invitant, par un mot à l'église, les saisonnières à se retrouver à la permanence.

— en soutenant les responsables.

Notre joie d'être prêtres ne repose pas sur une meilleure définition du sacerdoce, pas davantage sur une expérience de son efficacité, mais avant tout sur la confiance totale que nous mettons dans le Seigneur qui nous a appelés, malgré notre faiblesse, à participer à son mystère. Nous disons avec saint Paul : « Je sais en qui j'ai mis ma foi et j'ai la conviction qu'il est capable de garder mon dépôt jusqu'au jour de son retour. »

Louis LOCHET.

ORDINATIONS

Au cours des ordinations de ces derniers jours ont reçu

— les ordres mineurs, dix séminaristes,

— le sous-diaconat et le diaconat :

MM. Vincent Abazlou, de Plounévez-Lochrist,
Jean-François Ac'h, de Lesneven,
Joseph Calvès, de Plougastel-Daoulas,
Marcel Croq, de Poullan,
Jean Guenneuges, de Ploudalmézeau,
Louis Le Bras, de Lesneven,
Pierre Le Vourc'h, de Saint-Divy,
Pierre Lunven, de Gouesnou,
Simon Signor, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins.

— le sacerdoce :

MM. Jean Autret, de Saint-Eloy,
Paul Berrou, de Plounévez-Lochrist,
Henri Berlivet, de S. Jean, Brest,
Louis Boulic, de Crozon,
Georges Cann, de S. Jean, Brest,
Joseph Mauguen, de Lilia, Plouguerneau,
Louis Miossec, de Plouzévédé,
Joseph-Yves Morvan, du Faou,
Maurice Plougastel, de La Forest-Landerneau,
Marcel Ugo, de Kerbonne, Brest,
Louis Hernot, du Prado,
Adrien Masson, de la congrégation des prêtres de l'Assomotion.

SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE S. JACQUES

Les missionnaires d'Haïti sont devenus la Société des Prêtres de S. Jacques ; le supérieur en est S. Exc. Monseigneur Poirier, archevêque de Port-au-Prince (Haïti). Le siège central de la société vient d'être transféré, avec l'autorisation de la S. C. des Religieux et en plein accord avec Monseigneur l'Evêque, de l'archevêché de Port-au-Prince au Séminaire S. Jacques en Lampaul-Guimiliau.

Cette « mutation », si s'en est une, ne vise qu'à maintenir et affermir un esprit missionnaire et une fraternité hérités des pionniers de 1864. On sait qu'en plus des diocèses d'Haïti, actuellement éprouvés, la Société a récemment fondé au Brésil des missions qui semblent promises à un bel avenir.

Nous formons les meilleurs vœux pour les Prêtres de S. Jacques, en espérant que du diocèse continueront à leur venir des vocations sacerdotales.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 juillet, 6^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 11, de la férie. Mardi 12, S. Jean Gualbert, abbé. Mercredi 13, S. Turiau, évêque. Jeudi 14, S. Bonaventure, évêque et docteur de l'Eglise. Vendredi 15, S. Henri empereur. Samedi 16, de la B. V. Marie. Dimanche 17, 7^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Jacques Gourliou, de Lannilis. M. l'abbé Vincent Jaouen, de Ploudalmézeau, curé de Hébecourt (Eure).

La Congrégation de la Retraite

L'union a été réalisée entre trois Congrégations de la Retraite : la *Retraite du Sacré-Cœur d'Angers* (maisons à Brest, Lesneven et Quimper), les *Filles de la Sainte-Vierge de la Retraite de Vannes* (maison à S. Jacques en Guiclan), et la *Retraite du Sacré-Cœur de Bruges* en Belgique. L'appellation est désormais : *Congrégation de la Retraite*.

Cette union, préparée par les trois Congrégations, a été rendue officielle à Rome par un décret de la Sacrée Congrégation des Religieux en date du 12 mai 1966. Ce même jour, la R. Mère Marie Geneviève a été élue Supérieure Générale de la « Congrégation de la Retraite ».

Au XVII^e siècle, pendant que les séminaires contribuent à « relever l'état de prêtrise », les retraites fermées affermissent l'évangélisation des laïcs. La première maison de retraites fut celle de Vannes, constituée en 1674 par Catherine de Francheville. En 1678, Claude-Thérèse de Kermeno fondait la seconde à Quimper. Etc... Ces maisons étaient autonomes, et les « demoiselles » ne prononçaient pas de vœux de religion.

Après la Révolution, la Retraite de Quimper ressurgit la première ; mais, ses anciens bâtiments étant devenus caserne de gendarmerie, elle émigre à Quimperlé (1808), et prend l'appellation de « *Filles du Sacré-Cœur de Jésus* ».

C'est dans sa filiale de Redon, en 1823, que furent pour la première fois prononcés les vœux de religion ; la maison-mère de cette branche s'installe bientôt à Angers. C'est la « *Société de Marie* ».

En 1841, la maison de Lannion s'érige à son tour en congrégation religieuse ; bientôt elle recouvrera le Mené, l'ancienne Retraite de Vannes, et s'appellera « *Filles de la Sainte Vierge de la Retraite de Vannes* ».

C'est de ce nouveau rameau qu'à travers Boulogne sortira la « *Retraite de Bruges* » (1888).

En 1897, les congrégations de Quimper (devenue congrégation de religieuses depuis 1862) et d'Angers s'unissent dans « la *Retraite du Sacré-Cœur - Société de Marie* ».

La Congrégation de la Retraite, vieille de près de trois cents ans, se retrouve au complet : 776 religieuses réparties en 40 maisons en France, Angleterre, Irlande, Belgique, Hollande, Italie et Cameroun.

Loisir et PastoraleLe loisir, l'homme, l'église

Le chrétien qui veut être fidèle à la parole de Dieu n'est pas enfermé dans un monde clos, étranger à l'humain. Il est invité, au contraire, à faire de l'histoire humaine une Histoire Sainte, illuminée par la gloire du Christ Ressuscité. « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant. » Le chrétien est présent dans l'histoire humaine qui se construit pour lui permettre de devenir l'Histoire Sainte. C'est au cœur même de l'humain que se joue le salut, qui est le salut de l'homme.

Pour aider les hommes à réaliser leur plénitude en Jésus-Christ, les chrétiens veulent être présents à leur condition concrète d'hommes d'aujourd'hui. Ils les éveillent à l'espérance en partageant leur espoir, ils sont les témoins de la paix du Christ en étant eux-mêmes des artisans de paix.

Dans cette perspective, les chrétiens n'envisagent pas le loisir simplement comme une « occasion » ou un « moyen » d'apostolat. Une réflexion chrétienne sur le loisir implique la considération du loisir en lui-même. Il n'y aura pas de vrai dialogue avec les non-chrétiens si l'on survole de trop haut, les réalités humaines, même si l'on croit que ces réalités ne trouvent leur accomplissement et leur dépassement que dans la grâce qui est don de Dieu. Il convient donc de considérer sérieusement le loisir dans ses dimensions humaines, multiples et complexes, avant d'en arriver à une réflexion théologique et pastorale.

LE PHÉNOMÈNE

Le mot « loisirs » recouvre actuellement des réalités très diverses qui évoluent chaque jour. Il est difficile d'en cerner le contenu avec précision et d'en découvrir les répercussions sur la vie personnelle et collective des hommes.

- les instruments de loisirs sont de plus en plus nombreux et fascinants.
- les comportements de l'homme au loisir vont du repos-convalescence à l'activité intense du corps (sport) ou de l'esprit (jeu intellectuel).
- les situations sont diverses et complexes, allant de celle de l'individu passagèrement oisif à celle de la personne engagée dans une collectivité de vacances ou de tourisme.
- les organisations ou institutions de loisir se multiplient et se diversifient. Elles se fondent sur toute une gamme d'intérêts, d'influences, de motivations, de valeurs.

L'époque actuelle voit naître, par le phénomène du loisir, un nouveau comportement social qu'il faut étudier et observer avec soin.

En effet, aux divers âges de la vie, le loisir intervient désormais d'une façon positive dans la formation des personnes et leur participation à la vie sociale.

1. Depuis toujours, c'est par le moyen du jeu que l'enfant a fait son premier apprentissage de la vie : par le jeu, il imite les grandes personnes. C'est déjà du loisir. Et ce loisir de l'enfant demeure plus que jamais indispensable pour son éducation ; on aurait trop tendance parfois aujourd'hui, à n'envisager celle-ci qu'à travers la scolarité qui prépare à la profession.
2. Une nouvelle classe d'âge prend aujourd'hui de l'importance, celle des jeunes. Ceux-ci constituent de plus en plus de véritables groupes sociaux.

Les activités des jeunes présentent comme l'une de leurs caractéristiques une certaine gratuité qui peut contribuer à la formation des personnalités. Il semble que le loisir socio-culturel tient et tiendra une place de plus en plus grande dans cette période de la vie humaine située entre l'enfance et la vie adulte.

3. Les adultes, par leurs responsabilités familiales, professionnelles et civiques, sont les membres actifs de la société ; et d'une société dont la dominante est surtout économique. A ce niveau de développement des conditions de vie, les adultes sont parfois trop exclusivement contraints à adopter un comportement cristallisé sur le travail et sur la vie économique. Aussi un temps de loisir dans la vie sociale vient tout naturellement comme complément indispensable de la formation des personnes au cours de cette étape de la vie humaine. De plus, le loisir peut offrir aux adultes des possibilités nouvelles de socialisation ; la promotion humaine par la participation au développement économique appelle en fait une autre forme de promotion par la fonction sociale du loisir.

4. Une autre classe sociale est en train de se constituer : celle des **personnes âgées**. Vingt-cinq et bientôt trente ans de vie collective constitueront la base démographique de cette classe. Durant cette période, l'homme n'aura pas comme fonction sociale d'attendre la mort mais, avant tout, « de goûter la vie » d'une certaine manière. Là encore, l'activité économique se trouvant réduite, c'est le loisir qui apparaît comme moyen de participation sociale et possibilité de parachever l'édification personnelle. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

Ainsi, à toutes les étapes de la vie, **le loisir comme phénomène socio-culturel contribue à socialiser les personnes**. Si ce phénomène est encore récent, c'est qu'il apparaît avec la naissance d'une nouvelle civilisation qui est celle de la société industrielle et urbaine, sans s'opposer au travail, mais au contraire en se combinant avec lui et en évoluant en corrélation avec lui, le loisir permet la prise de conscience d'un certain nombre de valeurs sociales essentielles : la liberté, l'activité artistique, l'effort gratuit, etc... Ces valeurs peuvent prendre appui sur le loisir pour trouver leur processus de socialisation. Et aujourd'hui le plus grand nombre d'individus devront pouvoir construire leur vie à partir de ce processus de socialisation des personnes.

SA SIGNIFICATION HUMAINE

Dans et par son loisir, tout homme recherche implicitement ou explicitement des **valeurs**. Il souhaite, à travers et au-delà de la satisfaction de besoins vitaux, dans le repos et le délassément, une pacification intérieure ; dans le jeu et l'action gratuite, une rééquilibration et une libération personnelles ; dans les formes sociales du loisir, le dialogue avec autrui. Il cherche à se dépasser lui-même par des activités, des relations, des manières d'être originales. On peut dire que le loisir se définit comme une nouvelle manière d'être-au-monde et d'être-avec-autrui, où la liberté l'emporte sur la nécessité, la gratuité sur l'efficacité, la joie de la fête sur la peine quotidienne.

Le loisir, comme toute situation humaine, demeure **ambigu**. Des déviations sont toujours possibles, qui détournent l'homme de sa fin. C'est la tentation de glisser du repos à la paresse, du divertissement à l'évasion, de la liberté à la licence morale, de la rencontre à l'exploitation d'autrui. Le contexte social et économique actuel renforce cette ambiguïté en créant des conditionnements qui entravent la promotion personnelle et la participation sociale. Le loisir n'est pas automatiquement valable pour l'homme : il doit être mis en valeur.

La mise en valeur du loisir suppose une **éducation** des personnes, signifiant une éducation de la liberté personnelle, pour que le loisir permette

un dialogue vrai entre l'homme et la nature, entre les personnes et avec Dieu. Elle suppose aussi une action sur les conditionnements économiques et sociaux du loisir comme du travail, qui sont souvent sources d'aliénation des personnes. Alors le loisir, grâce aux relations nouvelles avec le monde et les hommes qu'il favorise, permettra une promotion de l'homme et de la société dans le respect de la hiérarchie des valeurs.

SA SIGNIFICATION CHRÉTIENNE

Une réflexion sur la signification chrétienne d'une réalité ou d'une valeur implique une **attention sérieuse aux dimensions humaines de la réalité ou de la valeur en question**. C'est seulement à cette condition que le chrétien sera en droit d'introduire cette valeur ou cette réalité dans une vision plus globale, plus totalisante, la vision d'une intelligence éclairée par la foi.

Une première constatation s'impose au plan d'une réflexion théologique sur le loisir. La **parole de Dieu**, qui nous révèle la signification dernière de notre destinée humaine, nous décrit la vie du **Royaume de Dieu dans des temps** et selon des images qui sont empruntées, pour la plupart, à la **vie de loisir** de l'homme. Le Royaume de Dieu, c'est un rassemblement festif, c'est un spectacle, c'est le festin, c'est le repas de noces, c'est le jardin, c'est la liberté, l'entrée dans le Repos de Dieu, c'est la plénitude de l'Amour. « Nous serons en vacances et nous regarderons, nous regarderons et nous aimerons, nous aimerons et nous chanterons » (saint Augustin). Mais ce Royaume de Dieu est déjà parmi nous ; la prière, le dimanche, et particulièrement le mystère de l'Assemblée chrétienne célébrant l'Eucharistie, doivent être vécus par le chrétien comme une annonce et une ébauche de ce à quoi Dieu, dans son dessein d'amour, le destine. L'homme, qui fait l'expérience d'un loisir humain épanouissant, peut être amené à mieux comprendre la **parole de Dieu** quand celle-ci évoque le Royaume.

Par ailleurs, nous avons le droit de penser que, par une vie de loisir, **l'homme se familiarise avec le Royaume** et avec ce Loisir Nouveau que Dieu lui propose. Nous vivons dans un monde dont on peut dire qu'il a la religion du travail : partant du souci légitime de valoriser la fonction laborieuse de l'homme, on en est venu à définir l'homme par sa capacité de transformation de lui-même, de la nature et de l'histoire. L'insistance sur cet aspect de l'activité humaine risque d'obnubiler le **sens de la gratuité**. Prométhée n'aime pas les cadeaux, il ne veut que conquérir. Or l'entrée dans le mystère chrétien demande une attitude d'accueil bien plus que de conquête. Si le chrétien, au sein de sa foi, doit mettre en œuvre toutes ses capacités d'action et de création, il n'en reste pas moins qu'en face de l'essentiel, qui est le don de Dieu, il doit se retrouver comme un tout-petit, radicalement impuissant, accueillant dans l'action de grâces la richesse inouïe qui lui est offerte. L'attitude du loisir peut contribuer à donner à l'homme d'aujourd'hui ce sens de la gratuité, cette capacité d'ouverture à un univers qui n'est plus à transformer ou à conquérir, mais à contempler et à recueillir. Cette redécouverte, par le loisir, d'une dimension fondamentale de l'homme peut donc être envisagée comme une préparation à une meilleure compréhension de la Bonne Nouvelle.

Enfin, Loisir Nouveau et loisir humain sont vécus par le chrétien dans un **seul mouvement**. Dans la certitude qui est la sienne d'un unique destin englobant à la fois le meilleur de l'humain et la merveille du Don de Dieu, le chrétien sait que pour lui tout prend une **signification nouvelle**. C'est dans l'épaisseur même de sa condition humaine qu'il vit cette richesse de Vie Nouvelle que Dieu lui donne ; chacune de ses actions, chacune de ses attitudes dans le loisir, peut et doit être investie par la grâce de Dieu et contribuer à l'avancée du Royaume.

Il connaît à la fois la valeur et les limites du loisir. Mieux qu'un autre, il peut éclairer, situer, purifier, assumer les valeurs, relatives et imparfaites, du loisir en les insérant dans la perspective unifiante et totalisante de la foi. Du loisir, comme du travail ou de l'amour, de l'action politique ou syndicale, le chrétien peut et doit faire les pierres qui construiront la Cité de Dieu.

ATTITUDES CHRÉTIENNES ET PASTORALES

L'action à mener pour une évangélisation du monde des loisirs est complexe. Elle demande une **convergence** des forces apostoliques intéressées : elle consiste à dégager de la connaissance de la réalité du loisir et de ses dimensions humaines et chrétiennes des règles concrètes qui guident l'apostolat à la lumière des exigences de l'Evangile, de la doctrine et de la morale chrétienne.

1. La première démarche d'un apôtre qui essaie de se situer vis-à-vis du monde des loisirs doit être d'**attention vigilante** pour connaître ce monde complexe et en continuelle évolution. Rien ne remplace ce regard personnel et attentif de l'apôtre et du pasteur sur les personnes et les milieux, sur la façon dont ils vivent leurs loisirs et sont marqués par eux. L'attention du pasteur doit se doubler du souci d'écouter les autres pasteurs avec qui il travaille, d'écouter les laïcs engagés dans des situations de loisirs, d'écouter les militants des mouvements d'Action catholique.

Cette connaissance commune à tout un secteur de l'Eglise deviendra plus raisonnée et plus objective si elle est aidée par les apports respectifs des sciences humaines, de la réflexion naturelle sur l'homme au loisir, et de la recherche doctrinale sur le sens chrétien du loisir.

Elle débouchera plus sûrement dans des conclusions qui orientent l'action si le phénomène du loisir est ressaisi au niveau des diocèses, aux plans régional et national, par des **organismes pastoraux appropriés** qui aident l'ensemble de l'Eglise à demeurer attentive, informée et en recherche pour des solutions adaptées.

2. Le **discernement des valeurs** dans le monde des loisirs doit se faire dans un esprit positif, avec le souci de dégager et de mettre en relief une série de critères qui doivent permettre un jugement pastoral équilibré : critère des possibilités de rencontre avec les autres, critères de la libération et des possibilités de choix personnel, critère de la valeur culturelle, critère de la possibilité vis-à-vis de la vie religieuse et de l'exercice du culte divin.

Ce travail de discernement est encore à ses débuts. On peut et on doit espérer qu'il se fera et, grâce à l'échange et au travail de la hiérarchie en liaison avec ceux qui vivent et réfléchissent leurs expériences de loisir en chrétiens, qu'il se dégagera en **corps de doctrine sociale** sur les loisirs humains.

3. L'homme, qui est à la fois créateur de son loisir et consommateur de loisirs « fabriqués », doit être préparé à un usage positif de ses loisirs. La **famille et l'école** doivent **éduquer** l'enfant pour lui permettre de devenir un spectateur, un auditeur, un lecteur, un voyageur informé, averti, capable d'exercer un esprit critique sûr, et d'échapper aussi à toute forme d'aliénation ou de dépersonnalisation dans ses loisirs.

Il est souhaitable qu'une place soit faite, dans les séminaires, les facultés, les mouvements, la catéchèse, à une recherche et à un enseignement sur le langage du son et de l'image, sur la sociologie et les implications politiques du loisir, sur la signification humaine et chrétienne du loisir.

4. Les **organismes et les institutions** de loisir, responsables de la mise en place des structures de loisir, devront être soucieux de permettre à chacun une utilisation vraiment humaine des loisirs. A ce niveau, conseils municipaux, syndicats, associations familiales, etc... ne peuvent se désintéresser des loisirs sans manquer à leur mission.

Le souci d'une utilisation libre et personnalisante du loisir requiert que chacun des membres d'une institution de loisir puisse **participer** à l'orientation, à la gestion et à l'animation, afin que liberté des personnes et nécessité de l'organisation trouvent leur complémentarité dans la responsabilité. Ceci implique également la promotion et la mise en place, à côté des animateurs bénévoles, d'animateurs professionnels dont le nombre croîtra dans les prochaines années.

5. Les chrétiens qui exercent des professions dans le monde du loisir (acteurs, musiciens, producteurs Radio-Cinéma-Télévision, animateurs culturels, directeurs de foyers, clubs...) et en général tous les travailleurs du loisir doivent être aidés, soutenus, évangélisés. On aura le souci de leur vie chrétienne et de leur action apostolique.

6. « Par suite des profonds changements intervenus au cours des siècles dans la structure de la Société, l'Eglise, comme telle, n'a plus à exercer aujourd'hui le rôle qui fut le sien à certaines époques dans l'inspiration et l'élaboration des loisirs culturels. Mais elle exhorte ses fils, aujourd'hui comme hier, individuellement et en groupe, à agir conformément au grave devoir qui leur incombe en ce domaine. Ils doivent, d'une part, animer les institutions chrétiennes, dont l'utilité reste incontestable, si l'on sait les adapter aux besoins actuels ; d'autre part, ils ont un rôle irremplaçable à jouer au sein des divers corps sociaux — de la famille à l'Etat, en passant par les entreprises et les organismes de loisirs — pour y **promouvoir le meilleur service de l'homme** ». (Lettre du Cardinal Cicognani à S. E. Mgr Sauvage.)

7. Les pasteurs sauront considérer d'abord la valeur et la finalité propres des activités et institutions de loisir ; le désir de préserver, de regrouper, ne doit pas faire perdre de vue cette fin spécifique de l'institution de loisir. La confusion entre le loisir et la catéchèse, le loisir et le mouvement, ne peut que nuire à l'un et à l'autre.

De plus, les prêtres doivent avoir le souci d'être les pasteurs de tous et, en face du monde des loisirs, de ne pas limiter leur sentiment de responsabilité à l'existence d'une institution chrétienne de loisir.

En ce qui concerne les orientations du ministère sacerdotal face au monde des loisirs, on peut souligner l'importance de :

- une certaine expérience du loisir humain et chrétien vécu par les prêtres eux-mêmes ;
- l'éveil et l'animation des chrétiens en tant qu'usagers de leurs loisirs ;
- le discernement, la préparation apostolique et le soutien d'animateurs de loisirs ;
- un certain mode de présence qui rende disponible des prêtres aux contacts plus détendus que peuvent se permettre les hommes au loisir, à cause même de l'ambiance où ils se trouvent et du temps dont ils disposent.

CONCLUSIONS

Le loisir n'est qu'une partie de l'activité de l'homme. Il ne doit pas être séparé des autres formes d'activités ou de comportement (vie de travail, vie familiale) ni, à plus forte raison, leur être opposé.

Il faut se rappeler que l'homme chemine vers un équilibre de situation et d'action lui permettant de vivre une vie humaine épanouie et libre. Cela est vrai pour tous les peuples et doit l'être aussi pour ceux des pays en voie de développement.

C'est aux oreilles de l'homme libre, et non à celles de l'homme aliéné, que résonne le mieux l'annonce du salut en Jésus-Christ.

(Document-synthèse de l'Union des Œuvres.)

Nouvelles

● **QUIMPER.** — Au fur et à mesure que Quimper s'étend — en étoile — de nouveaux lieux de culte s'édifient : la Terre Noire en Penhars, le Manoir des Salles en Kerfeunteun, l'Hippodrome en Saint-Corentin, le plateau du Frugy entre Locmaria et Ergué-Armel, en attendant d'autres prochainement. Sans avoir encore un centre de gravité géographique, la paroisse de Locmaria possède maintenant trois lieux de culte : la vieille église romane Notre-Dame au bord de l'Odet, la chapelle Saint-Laurent sur le plateau du Frugy, la chapelle Saint-Jean-l'Evangeliste. Ce nouveau lieu de culte, avec salles de catéchisme, est situé en lisière de la résidence de Prat-Maria (1.800 habitants), auprès de la route de Bénodet.

Dimanche avait lieu la bénédiction solennelle, que présidait *Monseigneur l'Evêque* ; l'assistance était très jeune. C'est une joie de voir une équipe de laïcs animer avec une telle compétence une cérémonie liturgique : la messe devient alors l'affaire de tous, « chacun faisant seulement et totalement ce qui lui revient » selon l'idéal prescrit par la Constitution sur la Liturgie (art. 28).

● **INSPECTION DIOCESAINE.** — Jeudi dernier, *Monseigneur l'Evêque* a béni les nouveaux locaux de l'Inspection diocésaine rue César-Franck.

● **29^e CONGRÈS NATIONAL DE L'U.N.C.A.H.S.** — Le Congrès se tenait à Paris au Parc des Expositions. Près de 4.000 religieuses venant de tous les diocèses de France participaient au Congrès. 1.150 communautés étaient représentées et on comptait 57 aumôniers diocésains. L'assistance applaudit les représentantes de plusieurs pays étrangers : Brésil, Birmanie, Hollande, Egypte, Inde, Japon...

Le Congrès se déroula dans une ambiance de simplicité fraternelle, de vérité dans la charité, chacune ayant à cœur d'approfondir le sens de sa consécration religieuse et des exigences qu'elle comporte tant au point de vue professionnel qu'apostolique.

Chaque journée comportait une seule conférence, suivie d'un débat sur les problèmes posés par les religieuses. Plus d'un millier de questions furent ainsi soulevées. Quelques-unes seront communiquées aux Supérieures Majeures et à la Commission Episcopale. Nous fûmes heureuses d'entendre les orientations d'avenir par la *Mère Guillemin*. En posant la question : « *La religieuse d'Action Sociale et Hospitalière a-t-elle encore un avenir, une mission ?* », elle nous renvoya aux textes conciliaires qui y ont répondu. C'est à chacune de faire passer la doctrine dans sa vie. La religieuse transformera sa mentalité en étant fidèle à l'évangile et réalisera progressivement l'adaptation indispensable.

L'après-midi, les congressistes se réunissaient en carrefour par commissions spécialisées (hôpitaux-cliniques, soignantes à domicile, personnes âgées, maisons d'enfants, foyers de jeunes filles) et à partir de faits concrets mettaient en commun leurs soucis professionnels et apostoliques. On a constaté une évolution des mentalités depuis le dernier Congrès et

on soulignait les efforts fournis par les Délégations Diocésaines dans la préparation lointaine de celui-ci.

Les religieuses du diocèse, au nombre d'une cinquantaine, se sont rencontrées avec leur aumônier, *M. l'abbé Boucher*, pour poser les premiers jalons du travail d'année. Etant bénéficiaires directes du Congrès, elle se sentent responsables des autres. Aussi ont-elles prévu des rencontres par commissions spécialisées à leur retour pour partager ces richesses.

● **HOSPITALITÉ DIOCESAINE.** — Au cours du pèlerinage diocésain à Lourdes, *M. Eugène Jacq*, président de l'Hospitalité diocésaine, a reçu la croix de bronze de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes. Nos vives félicitations.

● **FORMATION ET PROMOTION PROFESSIONNELLE EN AGRICULTURE.** — Formation et promotion professionnelles sont deux objectifs que le Centre féminin de promotion agricole, 33, rue Rabelais, Angers (49), s'est donné d'atteindre. Ce Centre est reconnu par le Ministère de l'Agriculture depuis 1963 au titre de la Promotion Sociale, et depuis 1965 au titre de l'AMPRA. Il a opté pour une double spécialisation : le Secrétariat et la Comptabilité afin de répondre à plusieurs impératifs : la réorientation professionnelle pour les jeunes filles obligées de quitter la ferme ; la possibilité pour les jeunes filles ou femmes d'exploitants d'approfondir la culture générale tout en se préparant à travailler plus efficacement à la marche de l'exploitation, en assurant avec méthode la tenue du secrétariat et de la comptabilité à la ferme.

Pour être admises à poursuivre cette formation, les candidates doivent avoir au moins 18 ans et répondre aux conditions exigées par la Promotion Sociale, c'est-à-dire pouvoir justifier d'un minimum de trois années de pratique agricole ou d'exercice dans une profession assimilée à l'Agriculture. Les années passées dans une école ménagère agricole peuvent remplacer la pratique agricole, mais il faut un an d'interruption après la fin des cours. Quelques autres conditions particulières sont à remplir.

En ce qui concerne les conditions financières, elles sont différentes suivant les bourses accordées : soit par les Services de la Promotion Sociale, soit par l'AMPRA.

Pour tous renseignements, s'adresser : C.F.P.A., 33, rue Rabelais, Angers 49 (téléphone 88.25.86).

● *M. l'abbé André Jacq*, Supervaltech, Amélie-les-Bains (Pyr.-Or. — 66), cherche un remplaçant pour la seconde quinzaine de juillet et le début d'août. Lui écrire directement.

● **LA S.N.C.F. communique** : les trains « auto-couche » transportent de nuit les voyageurs accompagnés de leur automobile ; ils leur permettent de passer une bonne nuit dans le train et, le lendemain matin, de reprendre leur voiture qui a voyagé avec eux.

Utilisez le nouveau train « auto-couche » Saint-Brieuc - Paris-Montparnasse qui circulera du 25 juin au 14 septembre 1966 (Service Paris - Saint-Brieuc du 24 juin au 13 septembre).

Renseignez-vous dans les gares (notamment à St-Brieuc, Tél. 33-04-27) et dans les Agences de Voyages.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'ÉPARGNE

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON,
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brual, BREST - Tél. 44 68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

31^e Année — N° 27

Vendredi 15 juillet 1966

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

❖ Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PASTORALE DES JEUNES EN VACANCES

Les jeunes sont en vacances. Ceux de chez nous, mais aussi de nombreux estivants qui viennent des quatre coins de France. Ce monde des jeunes en vacances est bien divers, il est à l'image de notre société :

- beaucoup de garçons et de filles des milieux indépendants,
- mais aussi, et de plus en plus nombreux, des jeunes ouvriers, qui vivent en famille ou viennent camper un certain temps.
- les jeunes ruraux sont encore en minorité : on les trouve davantage au travail, notamment les filles, dans les commerces, les hôtels, les villas...

La vie de vacances à la mer a ses charmes : la baignade, le ski nautique, la voile. Elle permet la vie au grand air, l'exercice physique ; quelle station n'a pas ses courts de tennis, ses volleys, voire son golf, son manège pour l'équitation ? Elle est occasion de relations multiples. Une station balnéaire, n'est-ce pas la France en miniature ? On se retrouve avec des gens de toutes les régions, sans parler des étrangers toujours plus nombreux.

Le jeune chrétien, où se situe-t-il dans cette vie de vacances à la mer ?

Voici l'effort apostolique de prêtres et de laïcs sur la côte :

Des garçons et des filles se retrouvent avec un prêtre pour regarder leur vie et le monde dans lequel ils passent leurs vacances. Pourquoi ? pour découvrir à la lumière de l'Evangile ce que le Seigneur attend d'eux. Ces groupes se forment :

- par affinités : jeunes chrétiens de la même bande ;
- par invitation : on sait que tel chrétien est arrivé dans telle ville, tel camping ;
- à la suite de la messe hebdomadaire des jeunes : on apprend à se connaître, on décide de se retrouver ;
- par l'action d'un chrétien : dans son club nautique, lors d'un tournoi de volley, sur la plage, il trouve d'autres chrétiens et les invite à se rencontrer...

Il ne s'agit pas de retirer les jeunes de leur milieu naturel de vacances : une bande familiale, une bande de plage, un terrain de camping, une équipe de volley, un club nautique... pour en faire des groupes de chrétiens, il s'agit bien plutôt d'aider chacun :

- à vivre son baptême là où il passe ses vacances,
- à prendre conscience de sa mission là où il vit, pour que Jésus-Christ soit annoncé.

Cette prise de conscience de sa mission là se fera en équipe, c'est-à-dire en Eglise :

- avec d'autres, on essaiera de mieux connaître ceux avec qui l'on vit,
- on s'efforcera de découvrir tout ce qu'il y a de « formidable » dans une bande... dans le comportement d'un camarade,
- on recherchera d'où vient l'égoïsme du groupe, l'ennui...
- on se demandera ce qu'il faudrait faire pour que l'amitié grandisse, pour que chacun s'épanouisse, pour que plusieurs prennent des responsabilités...

Beaucoup de paroisses organisent une « Route » vers le 15 août, au début de la fin des vacances. D'autres font des réunions par mouvements.

Il semble que lorsqu'un prêtre prend l'initiative de regrouper des jeunes avec quelques responsables, un vrai travail apostolique est réalisé.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque,

— **M. François Cornen**, aumônier du Guervénan, Plougonven, a été nommé aumônier de la Maison de Retraite de Taulé ;

— **M. Yves Kerléguer**, aumônier diocésain d'action catholique, a été nommé aumônier de la Retraite, Lesneven ;

— **M. Joseph Ramoné**, aumônier diocésain de l'Enfance, est désormais chargé du M.R.J.C.F. ;

— **M. Olivier Abgrall**, vicaire à Plouider, a été nommé aumônier diocésain d'action catholique chargé de l'Enfance.

— avec l'accord de Monsieur le Recteur d'Académie :

M. Jean Harré, vicaire à Landerneau, a été nommé aumônier du Lycée de Landerneau ;

M. Robert Le Scao, détaché au diocèse de Brazzaville (Congo), a été nommé aumônier du Lycée de Brest-Saint-Pierre ;

M. Joseph Irien, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, a été nommé aumônier du Lycée de Brest-Harteloire ;

M. Yves Saout, professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, a été nommé aumônier du Lycée de Kérichen, Brest.

— **M. Goulven Laurent**, professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, a été nommé à l'Université Catholique de l'Ouest comme chargé de cours à la Faculté de Théologie et à la Faculté de Lettres et Sciences humaines ;

— **M. Claude Gélébart**, détaché à Munich (Allemagne fédérale) pour participer aux travaux d'un groupe de théologiens, a été nommé à l'Université Catholique de l'Ouest comme chargé de cours à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

— **MM. Yves Caroff**, aumônier de la Retraite, Lesneven, **Adrien Léon**, aumônier du Nivot, Lopérec, et **Jean Le Goff**, directeur d'école à Ploudaniel, ont été mis à la disposition de Monseigneur l'Archevêque de Bourges.

— **M. François Copy**, vicaire à Scaër, a été mis à la disposition de Monseigneur l'Archevêque de Brazzaville (Congo) ;

— **MM. Dominique Abjean**, vicaire à Landerneau, et **Jean Ladan**, vicaire au Bouguen, Brest, ont été mis à la disposition du Comité Episcopal pour l'Amérique du Sud.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Abiven reprendra sa permanence à Morlaix après le 15 août.

DANS L'ÉPISCOPAT

S. Exc. Monseigneur Jean Villepelet avait été nommé évêque de Nantes le 20 août 1936. Après trente années d'épiscopat, il a présenté sa démission au Saint-Père, qui l'a nommé évêque titulaire de Rucuma.

A Monseigneur Villepelet et à son successeur, **Monseigneur Vial**, auparavant évêque de Nevers, nous présentons nos vœux respectueux et l'assurance de notre prière.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Sessions bibliques pour les religieuses :

— à **St-Pol-de-Léon**, maison des Ursulines, du 15 août (soir) au 21 août (midi). — Initiation à la lecture de l'Evangile. A partir du texte de St Marc, par des conférences et des travaux pratiques, seront envisagés le milieu, la composition, la présentation, le message de l'Evangile.

— à **Brest**, Kerstears, du 28 août (soir) au 3 septembre (midi). — Etude des Psaumes. Des causeries et des travaux de groupe familiariseront avec les divers genres littéraires, mettant ainsi au cœur de l'histoire et de la liturgie d'Israël et amenant à saisir l'importance des Psaumes dans la vie du Christ, la liturgie chrétienne et la prière personnelle du croyant. (Peut-être les différentes communautés pourraient-

elles signaler dès maintenant les Psaumes qu'elles voudraient étudier plus en détail, soit qu'ils reviennent plus souvent dans leur office, soit qu'ils présentent des difficultés plus grandes ?)

Note. — Les inscriptions à l'une comme à l'autre session supposent la présence régulière à toutes les conférences et travaux pratiques du début jusqu'à la fin. — Arrivée le soir, pour 19 heures.

MONDE SCOLAIRE

Etudiants entrant en faculté à Brest.

Une session pré-universitaire sera organisée comme chaque année à « Postolonnec » en Crozon, du dimanche 18 septembre (19 h.) au vendredi 23 (17 h.).

Les prêtres qui connaîtraient des étudiants intéressés, sont priés de communiquer leurs adresses à la Paroisse Etudiante, rue Lamotte-Picquet, Brest. Une invitation personnelle sera adressée à chaque étudiant avec le programme de la session.

Retraite de jeunes filles.

Une retraite pour scolaires en terminales et étudiantes aura lieu à Créac'h-Balbé, en Saint-Urbain, du dimanche 21 août (19 h.) au mercredi 24 (17 h.).

Renseignements et inscriptions, s'adresser à : Mlle Marie-Madeleine Nicol, Traon-Bian, Saint-Pierre, Brest, avant le 15 août.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Un certain nombre de renseignements d'ordre pratique ont été donnés dans le dernier numéro du *Sentier* mai-juin 1966. Depuis, MM. les Directeurs et Directrices des Ecoles Primaires et Cours Complémentaires ont reçu une circulaire de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 1^{er} juillet 1966.

Compte tenu des dispositions de cette circulaire, il y aura lieu de modifier le tableau de la page 89 du *Sentier* de mai-juin 1966 en intercalant entre la colonne « Dénomination exacte des classes » et la colonne « Noms et prénoms des maîtres », une colonne supplémentaire « Effectif des classes ». Ceci pour l'année 1966-1967 (voir circulaire de l'Académie, paragraphe VIII - 3^e).

D'autre part, l'attention est attirée sur le paragraphe III de cette même circulaire « Tableau de Service Hebdomadaire »... Ces « Emplois du temps » doivent être adressés directement à M. l'Inspecteur de la Circonscription.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le Frère Constant Prin, des Frères de Saint-Gabriel, directeur de l'école S. Jean Bosco, Bannalec.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 17 juillet, 7^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 18, S. Camille de Lellis. Mardi 19, S. Vincent de Paul. Mercredi 20, S. Jérôme Emillien. Jeudi 21, S. Ténénan, évêque. Vendredi 22, Ste Marie Madeleine, pénitente. Samedi 23, S. Apollinaire, évêque et martyr. Dimanche 24, 8^e dimanche après la Pentecôte.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Pailler, ancien recteur, à Loc-Brévalaire, le jeudi 21 juillet, 10 h. 30.

On est tenté d'agir comme si l'action apostolique était une chose, et la vie sacramentelle une tout autre chose ; comme s'il s'agissait là de fonctions en somme séparables, qu'on pourrait confier à des catégories distinctes de prêtres, les uns « hommes de la Mission », les autres « hommes du Culte ». En réalité, le prêtre ne saurait se diviser ainsi : il ne resterait rien de lui-même.

Que serait cette action qui ne s'enracinerait pas dans la célébration eucharistique et ne s'y épanouirait pas ? Elle serait peut-être une action, elle aurait peut-être quelque valeur, ce ne serait plus une action sacerdotale. Elle risquerait même, à la limite, de ne plus s'éprouver comme une action du Christ à travers son instrument humain et, par conséquent, d'être sans valeur réelle.

L'action sacerdotale, quelle que soit sa forme, irradie l'action eucharistique. C'est de ce Mystère de la Croix vécu dans l'Eglise, sacramentellement participé dans l'Eglise, que rayonne tout ce qui, à travers le prêtre, peut être réellement salutaire...

Le danger de perdre de vue cette unité profonde et essentielle est très grand. Comment Dieu serait-il la fin, s'il n'est pas le principe ? disait Pascal. Et il ajoutait que, faute de se le dire, on construit sur le sable et l'on finira par « tomber en regardant le ciel ». Travailler pour le Christ, c'est être du Christ, s'alimenter sans cesse au Christ. Cela est vrai pour l'action du simple chrétien ; cela est vrai, autrement mais plus encore, pour le prêtre, pour l'évêque. Il n'y a pas d'un côté le « culte » — qui est hommage à Dieu, prière, — et, d'autre part, l'action — qui est service de Dieu. — Non ! Tout cela ne fait qu'un. Il faut que tout cela ne fasse qu'un.

Invoker la charité pour opérer cette dissocation, ce n'est qu'un leurre. La charité transcende ces différences. Elle exige l'un et l'autre : et le culte et l'action ; et l'activité et la prière ; et le sacrement et la prédication.

Célébrer l'Eucharistie et méconnaître les besoins des âmes est un non-sens.

Servir les âmes en laissant à d'autres l'Eucharistie n'est pas moins absurde.

Mgr GARRONE, pro-préfet de la S. C. des Séminaires.

Centre de rencontres internationales " Pax Christi "

Des jeunes de tous les pays voyagent, campent, se croisent sans même se parler et poursuivent leur chemin. Que restera-t-il de leur vacances ? Ils ont « fait » la France... Mais l'ont-ils découverte et comprise ? Ils ont vu des milliers de jeunes, mais ont-ils été accueillis par eux ? Ont-ils partagé leur vie, ne fût-ce que quelques heures ? Ont-ils dialogué avec eux ?

Pour favoriser ces contacts, Pax Christi a organisé dans les hauts-lieux de France, aux carrefours de voies touristiques, ses Centres de Rencontres Internationales : à Vézelay, à Chartres, à Lourdes, au Puy, Brest, à Paris.

Ce sont, bien sûr, des gîtes d'étapes, mais aussi des maisons d'accueil où des jeunes et adultes, de toutes origines, peuvent se rencontrer, dialoguer et s'enrichir mutuellement sur les plans culturel et spirituel.

Une équipe d'« animateurs » forme une communauté qui vit en esprit de paix. Toute la valeur d'un Centre est liée à la vie de cette équipe. Son unité, tant au plan humain que spirituel, ne se réalise qu'avec les efforts de chacun. Plus une équipe est unie, plus son rayonnement est grand : c'est un fait d'expérience.

Un aumônier est plus spécialement chargé de l'animation spirituelle et de la formation doctrinale. L'un des animateurs, nommé par l'Equipe Nationale, est le responsable de l'Equipe et de la vie du Centre. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, toute l'Equipe d'être solidairement responsable de la marche du Centre.

POUR ACCUEILLIR

L'Equipe doit être ouverte aux autres, sinon elle faillirait à sa tâche essentielle : « l'accueil ». Constamment, il faut rester disponible, le cœur et l'intelligence en alerte, pour recevoir les hôtes de passage ; amener ces voyageurs de différentes nationalités à se connaître et à réaliser une communauté internationale dans l'amitié. Cela se fait le plus simplement possible, à table, pendant la vaisselle, à la veillée.

C'est l'Equipe qui, par sa disponibilité et sa joie, donne au Centre son véritable sens : *un lieu de rayonnement et de paix chrétienne.*

ET POUR BATIR UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

L'Equipe n'offre pas seulement le gîte et le couvert. Son action n'est pas limitée au service des hôtes accueillis. Son rôle essentiel, c'est de permettre la *rencontre*.

L'an dernier, plus de 26.000 personnes sont passées dans nos Centres, dont près de la moitié d'étrangers. Cette proportion manifeste clairement le caractère international de cette communauté. Le dialogue qui s'établit tout naturellement au Centre, entre Allemands, Américains, Espagnols, Africains, Français... n'est-il pas *un gage de paix* ?

Renseignements : Pax Christi, Equipe Nationale « Jeunes », 5, rue de l'Abbaye, Paris (6^e).

Quelques lignes de force

pour la catéchèse

Les pages suivantes viennent des « conclusions » de Monseigneur Pailler, archevêque-coadjuteur de Rouen, lors du congrès diocésain de la catéchèse à Rouen en juin dernier.

...La tâche de la catéchèse, quelle est-elle ? Est-ce que nous ne restons pas trop souvent dans cette perspective que ces enfants, normalement viennent au catéchisme, normalement vont faire leur Communion solennelle, leur Profession de Foi, normalement vont être confirmés et que, par conséquent, normalement ils relèvent de l'Eglise ? Au lieu de penser que toute la question de leur foi se pose. Ce ne sont pas des croyants. Ce sont des enfants en général bien disposés, à qui nous avons — par notre catéchèse précisément — à proposer, à présenter la foi. Après, Dieu jouera, puisque la foi est un don de Dieu.

Je précise ma pensée. Premièrement, nous ne sommes pas dans une situation de « possession ». Nous sommes « envoyés » vers ces générations d'enfants.

Deuxièmement, ces enfants sont pour l'immense majorité ce que l'on a appelé des « post-chrétiens », c'est-à-dire qu'ils sont rattachés à l'Eglise par des gestes sacramentaires, par des traditions, par un certain nombre de demandes venant de leurs parents. Nous avons à tenir compte de cela, à utiliser cela, bien que ce soit très ambigu, parce que c'est de là que nous partons dans cette situation missionnaire.

Troisièmement, il ne faut pas que cet aspect de mission, destiné à proclamer et à produire, s'ils le veulent, la foi dans ces enfants et dans ces adolescents, soit séparé de la catéchèse, comme si la catéchèse était une activité de « l'Eglise établie », et comme si, à côté, il y avait d'autres activités de l'Eglise qui seraient des activités missionnaires. Il n'y a pas à établir d'opposition entre, d'une part catéchèse, d'autre part Action catholique ou telle autre activité missionnaire. Ce sont des secteurs différents d'une même Mission.

Et enfin... pour essayer de tout résumer, je pense que nous avons une grande conversion de mentalité à faire pour que la catéchèse, c'est-à-dire le catéchisme des enfants, le catéchuménat d'adultes, l'éducation permanente des chrétiens soient vus sous cet aspect d'une mission qui est un envoi de l'Eglise fait par le Seigneur.

C'EST L'EGLISE DIOCÉSAINNE TOUT ENTIÈRE QUI EST MISSIONNAIRE

Vous les catéchistes, vous n'êtes catéchistes que dans la mesure où vous êtes de l'Eglise. Et il faudrait alors redire que l'Eglise normale, complète, c'est le Peuple de Dieu, le Peuple sacerdotal, mais avec les diverses formes de sacerdoce, et avec les divers dons, les divers charismes

et les divers organismes de l'Eglise, où chacun a son rôle propre ; et affirmer par conséquent, que cette catéchèse missionnaire ne pourra être vraie et valable que lorsqu'elle sera le fait de toute l'Eglise. Si elle restait purement cléricale, si elle restait même réservée aux catéchistes, il n'y aurait pas à s'étonner qu'elle n'atteigne pas son but et qu'elle échoue en grande partie. Après les interventions que nous avons entendues ce matin, qui étaient très réalistes, et qu'il ne s'agit pas de contester, sur les échecs de la catéchèse chez nos enfants, peut-être faut-il dire que, radicalement et fondamentalement, ils sont dus à ce que cette catéchèse, où cependant des laïcs ont œuvré avec leur clergé, a été faite dans des conditions où ce n'était vraiment pas l'Eglise qui était engagée...

Peut-être alors faudrait-il dire que dans les années qui viennent, serait bon que les catéchistes, les laïcs catéchistes de ce diocèse, ne soient pas, dans une telle proportion, du monde féminin... Ne croyez-vous pas que pour que des enfants en arrivent à considérer la Foi comme quelque chose de plausible, il faudrait le plus possible que des hommes également soient engagés dans ce travail à leur manière ? Si cela n'est pas possible dans la catéchisme hebdomadaire tout au long de l'année, des hommes ne pourraient-ils pas participer à une retraite de Communion solennelle, et apporter leur témoignage à des garçons qui seront plus particulièrement sensibles à ce témoignage apporté par des hommes ?...

Mais il ne suffit pas que des laïcs, hommes ou femmes, aident leur clergé, pour que la catéchèse soit d'Eglise ; il faut l'insertion des catéchisés dans une communauté qui puisse les soutenir. A partir du moment où l'enfant sort de ces années de catéchisme, il faut qu'il y ait une communauté à sa taille qui puisse le soutenir...

J'ajoute ceci dans le même sens : lorsque parfois, bien légèrement, nous posons en principe que toute institution chrétienne devrait disparaître, et que nous essayons de rêver d'une vie de Foi qui se déroulerait dans l'absence totale d'institutions chrétiennes, je pense qu'il y a une recherche à faire pour trouver pour nos jeunes des institutions qui ne seront plus des « institutions de chrétienté », mais des « institutions chrétiennes ». Il est évident que sous une forme ou une autre, lorsque nous nous trouvons devant la réalité de la foi des jeunes, des plus pauvres en particulier, nous voyons la nécessité d'institutions. La foi, c'est l'homme total devant le Dieu vivant, et l'homme total, c'est un homme engagé dans des institutions, qu'on les appelle d'un nom ou d'un autre...

LA CATÉCHÈSE DOIT PRÉSENTER LE VRAI DE LA FOI, ET REJOINDRE LE VRAI DE LA VIE

...Il est heureux que l'on ait dit tout à l'heure que la présentation de la foi suppose que l'on n'en reste pas simplement à une anthropologie, ou à une sociologie, ou à une certaine forme de moralisme. Il est heureux — je pense qu'aucun de vous ne songera à supprimer l'un des deux termes que je vais énoncer — que l'on ait à la fois affirmé la nécessité de partir du *vrai de la vie* de ces enfants, de ces adolescents, de ces hommes et de ces femmes qui viennent à un catéchuménat ou à une catéchèse d'adultes, pour que la proclamation du message de Dieu ne soit pas « paroles en l'air » — et en même temps contre certaines déviations, ou

certaines confusions ou certaines catéchèses trop courtes, la nécessité d'affirmer avec audace, avec une caractère parfois abrupt, le *vrai de la foi*.

Nous avons, nous prêtres en particulier, à être assez attentifs, extrêmement attentifs à ceci. Il y a des valeurs authentiques dans la vie des hommes qui sont loin du Seigneur, loin de l'Eglise, loin de la foi, qui sont peut-être des athées. Ces valeurs peuvent être un point de départ pour la catéchèse. Mais il faut soigneusement se garder de les confondre avec ce qui est authentiquement surnaturel, c'est-à-dire Parole de Dieu. Je n'insiste pas là-dessus, mais je pense qu'il était bon de le dire... Il est bon, parfois, de proclamer Jésus-Christ avec ce caractère abrupt, en laissant aux hommes avec leur intelligence, avec la lumière de l'Esprit-Saint, le soin de découvrir les conséquences qu'il faudra tirer de cette affirmation de Jésus-Christ, de Jésus-Christ Sauveur. Il ne faut pas que nous apparaissions comme porteurs d'un message humain d'abord, il faut que nous apparaissions et que nous soyons authentiquement et réellement ceux qui proclament Jésus-Christ comme Sauveur.

LA CATÉCHÈSE N'EST JAMAIS FINIE

Vatican II a affirmé avec force et à propos de tout, la prééminence de la foi : en définitive, le christianisme, c'est le salut par la foi, et ce n'est pas une formule protestante, elle est profondément authentique et catholique. Et alors, la catéchèse, ce n'est pas simplement pour les enfants, pour les jeunes, c'est pour tout le monde. L'une des grâces que Dieu vous aura faite, à vous les catéchistes (j'y pensais ce matin en entendant les témoignages autour de la table ronde), c'aura été de découvrir, par le fait même que vous vous mettiez au service de ces petits, de ces pauvres, qui sont l'Eglise vivante, que votre foi avait encore à grandir, et qu'elle n'aurait jamais fini de grandir. Comme disait ce vieux Père de l'Eglise (que, je l'avoue, je cite très souvent, mais sa parole reste toujours aussi vivante et aussi vraie), saint Grégoire de Nysse : « *Trouver Dieu, c'est le chercher sans cesse.* » Nous avons à penser et à trouver les moyens d'une catéchèse qui ne s'adressera pas simplement aux enfants, mais qui s'adressera à tous les hommes, ceux qui sont officiellement croyants et ceux qui ne le sont pas, tous les hommes de bonne volonté...

Mgr André PAILLER,
archevêque-coadjuteur de Rouen.

● **L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION A L'ANIMATION DES LOISIRS**, créé par le Conseil Français des Mouvements de Jeunesse, forme des responsables de centres de jeunes, de foyers de jeunes, des responsables d'animation socio culturelle d'un grand ensemble, d'une ville, ou à l'échelon intercommunal, départemental.

Le programme, comportant stages théoriques et pratiques, se répartit sur deux années d'études. Il permet aux candidats de préparer le diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire. Ils doivent avoir 25 ans et posséder de solides références professionnelles et éducatives. Inscriptions et renseignements : I.S.F.A.L. / U.F.C.V., 54, rue du Théâtre, Paris (15').

Lectures

● **ETUDES.** — Du numéro de juillet des ETUDES (15, rue Monsieur, Paris, 7^e ; le numéro. 4 F. ; C.C.P. Paris 155.55) nous retiendrons, entre autres, trois centres d'intérêt :

— quelle originalité apporte à notre temps *la civilisation de l'image*, dans laquelle nous venons d'entrer ? Trois articles y répondent : civilisation de l'image, télévision et culture, ciné-club et pédagogie du langage total.

— sous quels traits se révèle le « français de loisir » ? Le P. de Dainville, sociologue du tourisme et des loisirs, continue ses monographies : après les jeunes (ETUDES de juin), voici *les loisirs sur l'eau*, « la plaisance ». Au moment où se multiplient « les voiles entre l'Odette et la Gironde », cet article mérite une lecture de la part des prêtres : « Les écoles de voile et les camps nautiques sont souvent fort éloignés des paroisses ; l'Eglise se doit d'organiser pour les fidèles du nautisme, comme elle le fait pour ceux du ski, l'assistance à la messe dominicale. Plus largement, il lui appartient d'élaborer la pastorale adaptée, l'éducation positive du loisir sur l'eau... »

— *les problèmes nouveaux d'obéissance et d'autorité dans l'Eglise.* Prenant pour acquis le fait d'une crise sur ce point, le P. Le Blond commence par relever des notations sociologiques et politiques (opposition au paternalisme, exigence d'efficacité, besoin d'information surtout peut-être...), puis les confronte avec l'Evangile (« si d'une part le Christ est bien la manifestation absolument privilégiée parmi les hommes de l'autorité religieuse, il est frappant d'autre part que, dans sa conduite à l'égard de ses disciples, il ne se présente pas comme Père »... ; « Le serviteur ne sait pas ce que fait le maître ; je vous appelle amis parce que tout ce que j'ai appris du Père, je vous l'ai fait savoir »). A première lecture, ces pages peuvent paraître banales : elles sont en fait importantes.

● **L'OBÉISSANCE, PROBLÈME DE VIE, MYSTÈRE DE FOI,** par Henri Rondet, s. j. Un volume de 206 pages aux éditions X. Mappus. — Dans sa préface, le P. de Lubac écrit : « Nul ne pourra reprocher au Père Henri Rondet d'éviter les sujets brûlants, à la fois brûlants et impopulaires ! S'il en est un de tel, aujourd'hui, c'est bien celui de l'obéissance, y compris son annexe sur l'autorité. Double crise, aiguë dans tous les domaines, que ce petit livre aborde sans peur, et sans circonlocutions. » C'est une recommandation de poids, en plus de la notoriété personnelle du P. Rondet.

Après avoir établi les fondements naturels et surnaturels de l'obéissance, l'auteur traite de l'obéissance du chrétien aux autorités temporelles et à l'Eglise (y compris dans la vie religieuse et dans la vie apostolique), et du bon usage de l'autorité ; cela fait 98 pages. Les 100 pages qui restent donnent des textes sur l'obéissance rattachés à la vie de l'Eglise : exemples bibliques d'obéissance, S. Clément, S. Augustin, S. Benoît, S. Ignace, abbé Tong, etc... ; une note du Comité théologique de Lyon sur « le prophétisme dans l'Eglise » est particulièrement digne de mention.

● **GRADUELS, TRAITS, ALLELUIAS**, en chant français ; tome II, du dimanche dans l'octave de Pâques au dernier dimanche après la Pentecôte. Aux éditions du Cerf et Desclée. — Comme pour le premier tome, ce choix de graduels, de traits et d'alleluias en langue française reprend, avec quelques modifications, la collection publiée dans la revue « EGLISE QUI CHANTE ». Pour chaque dimanche et fête, le texte liturgique officiel est donné avec les indications nécessaires pour le chant (*entièrement noté*).

Ces recueils rendront service dans les paroisses qui peuvent chanter le propre chaque dimanche ; ailleurs, il vaut mieux porter l'effort sur quelques refrains-antiennes qui reviennent périodiquement, et utiliser les formules psalmodiques Deiss, plus simples, pour les versets du psaume.

Parallèlement au recueil pour le psalmiste (ou la chorale), paraît un recueil d'accompagnements de bonne facture et sans difficultés spéciales, dûs au musicien Jean Bonfils.

● **CHRISTUS.** — Les jésuites passent pour être fort discutés sur eux-mêmes, au point de provoquer bien des soupçons. On trouvera dans le numéro 51 de CHRISTUS, non pas un examen de conscience, ou des révélations étourdissantes, mais plutôt le témoignage que les jésuites prennent part franchement, selon leur vocation propre, aux difficultés et aux espoirs de l'Eglise. L'« aggiornamento » est la tâche de tous. Il exige une révision sérieuse des structures et des mentalités, une réflexion en profondeur sur les aspects historiques et communautaires de la vie chrétienne, enfin une attention disponible aux critiques et suggestions d'autrui. Par leur effort actuel, les jésuites veulent reprendre en ce temps l'action profondément spirituelle et universelle de leur fondateur.

● **LOCATION CHAISES** pour fêtes folkloriques, théâtre de verdure, kermesses, congrès, banquets, etc... S'adresser à l'Hospitalité diocésaine : M. Eugène Jacq, B. P. 54, Douarnenez (tél. 12).

● **POUR UNE HALTE** sur le chemin des vacances :
— le Centre d'accueil S. Joseph à 1 km du Puy. Ecrire au Centre, Espaly-le-Puy (Haute-Loire ; tél. 16.71 Le Puy).
— le Grand Séminaire d'Angoulême, sur la Nationale 10, 226, route de Bordeaux (16).

● Le Club du Tourisme, 6, rue des Fossés, B.P. 448, Rennes (35), fournit tous renseignements pour camping (vignette licence, assurance...), séjours à l'étranger...

● **L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE SACRÉE** vient de faire paraître le programme de ses cours pour l'année 1966-1967. Ecrire 21, rue d'Assas, Paris, 6^e.

● **L'ALMANACH DU PÈLERIN** 1967 est paru : détente, conseils pratiques, album des souvenirs, reportages, contes et nouvelles... Prix : 2,50 fr.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (44).

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

1^{re} Année — N° 27

Vendredi 22 juillet 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

DANS L'ÉPISCOPAT

Le Pape a institué une hiérarchie épiscopale en Océanie méridionale en érigeant les trois provinces ecclésiastiques de Papeete, Nouméa et Suva au rang d'archevêchés.

Monseigneur Paul Mazé, originaire de Pleyben, vicaire apostolique des Iles Tahiti, est nommé archevêque de Papeete.

Monseigneur Louis Tirilly, originaire du Guilvinec, vicaire apostolique des Iles Marquises, est nommé évêque de Tioahae.

Avec nos vœux respectueux, nous prions Mgr Mazé et Mgr Tirilly d'agréer l'assurance de notre prière.

AU SUJET DES BAPTÊMES

Nous rappelons la note suivante, parue le 27 mai dernier, et plus particulièrement les deux dernières lignes :

« Dans de nombreuses paroisses du diocèse sont baptisés au cours de l'été des enfants nés de parents habitant Paris, Le Havre... et revenant au pays pour les vacances.

« Conformément à l'article 161, 2°, des Statuts Synodaux — que viennent renforcer les récentes dispositions pour la pastorale du baptême — le clergé paroissial ne peut admettre ces enfants au sacrement sans s'être assuré que les parents ont vu le curé de leur domicile et qu'ils ont obtenu son accord écrit pour que l'enfant soit baptisé ailleurs au cours des vacances.

« Hormis des cas-limites, il est inutile de solliciter de l'Ordinaire une dérogation à cette règle : elle ne sera pas accordée. »

SESSION DIOCÉSAINE DES AUMONIERIS M.R.J.C.

Elle aura lieu à la Retraite de Quimper, du lundi 12 septembre (9 h. 30) au mercredi 14 (17 h.).

Voici les grandes orientations du programme : découverte des jeunes dans leurs situations, spécialement selon leurs catégories professionnelles et en Foyers de Jeunes ;

le M.R.J.C. à l'œuvre au service de ces jeunes : bilan de l'an pas é, plan d'action 66-67, plan d'action et mission d'Eglise ;

le rôle de l'aumônier en dialogue avec ce monde des jeunes au service du M.R.J.C.

Sont invités à la session les aumôniers M.R.J.C. et tous les prêtres en milieu rural. Prière de s'inscrire auprès de M. l'abbé Lichou, 9, rue du Frou, Quimper, en précisant si on prendra ou non le repas du dimanche soir 11 septembre, à 20 heures.

NOTIFICATION DE LA CONGRÉGATION
POUR LA DOCTRINE DE LA FOI

Après la publication du Motu proprio « Integræ servandæ », daté du 7 décembre 1965, beaucoup de questions ont été posées au Saint-Siège demandant ce qu'il en était de l'Index des livres interdits dont l'Eglise s'est servie jusqu'à maintenant pour protéger l'intégrité de la foi et des mœurs, conformément au mandat divin.

Pour répondre à ces questions, cette Congrégation pour la Doctrine de la foi, après s'en être entretenue avec le Saint-Père, fait savoir que son Index garde sa valeur morale en ce sens qu'il demande à la conscience des fidèles — comme l'exige le droit naturel lui-même — de se garder contre les écrits qui peuvent mettre en danger la foi et les bonnes mœurs. Mais l'Index n'a plus force de loi ecclésiastique avec les censures qui y sont attachées...

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse M. Nicolas Cloarec, recteur de Lampaul-Guimiliau, décédé le 18 juillet à l'âge de 64 ans.

● LA COMMISSION PASTORALE LITURGIQUE, Evêché, Quimper, peut livrer par retour de courrier :

— des *Canons pour la Concélébration*, texte et chant. L'exemplaire 0,60 fr. ; port en plus (0,30 fr. jusqu'à 3 ex. ; 0,70 fr. jusqu'à 10 ex.).

— le tome II des *Lectures pour les Messes de semaine*. L'exemplaire 8,90 fr. ; port en plus (1,10 fr. pour un ex. ; 1,70 fr. pour deux ou trois).

La lettre du Saint-Siège
à la Semaine Sociale. (extraits).

L'opinion publique dans le monde
et dans l'Eglise

...L'opinion publique est inhérente à la nature sociale de l'homme. Dans son discours au IV^e Congrès mondial de la Presse catholique, tenu à Rome en 1950, le Pape Pie XII voyait dans ce fait incontestable comme « un écho naturel, une résonnance commune, plus ou moins spontanée, des faits et des circonstances dans l'esprit et les jugements des personnes qui se sentent responsables et étroitement liées au sort de leur communauté ».

Le phénomène n'est donc pas nouveau. Il a cependant acquis, du fait des techniques modernes, une dimension et une influence jusqu'alors insoupçonnées... L'information engendre comme naturellement une opinion publique, qui sera donc d'autant plus large qu'une même information aura été plus universellement diffusée : bienfait certes, mais risque aussi — car la sélection et la présentation des nouvelles engagent toujours une conception de l'homme et de sa destinée — dont l'imprégnation pénètre lentement, mais inexorablement les personnes et la société...

Liberté et socialisation.

Aussi l'une des revendications les plus fermes et des conquêtes les plus notables de l'homme moderne a-t-elle été la reconnaissance — hélas ! encore verbale dans certains pays — du droit de l'homme à exprimer librement, aussi bien en groupe qu'individuellement, ses opinions librement formées. Ce droit, qui s'enracine dans la dignité de la personne humaine, constitue l'une de ses prérogatives essentielles. Le Pape Jean XXIII a donné à cette doctrine un retentissement exceptionnel dans son encyclique « Pacem in terris ». Il y range en effet, parmi les droits « universels, inviolables, inaliénables » de la personne humaine, « le droit à la liberté dans la recherche de la vérité, dans l'expression et la diffusion de la pensée ». Le Concile œcuménique enfin, par sa déclaration sur la liberté religieuse, a solennellement exprimé la pensée de l'Eglise sur ce point.

Mais dans le monde d'aujourd'hui l'opinion publique est, au niveau des connaissances, des jugements et des comportements, profondément marquée par une socialisation croissante. Dans les groupements, de plus en plus nombreux et complexes, qui structurent les diverses sociétés, chaque personne rencontre un mode de parler, de penser et d'agir qui, tout en l'intégrant psychologiquement au groupe, l'influence et la détermine profondément.

Il importe donc que, dans ce réseau serré où les opinions communes pèsent toujours davantage, l'homme sache conserver sa liberté de pensée et de décision. L'un des problèmes les plus graves posés à l'homme moderne est sans nul doute le destin de la personne dans un processus inéluctable de socialisation. Une éducation, commencée dès

le plus jeune âge, donnera cette formation de l'esprit et du caractère qui permettra de surmonter les dangers véhiculés par une opinion publique de masse : abus des slogans, recours aux mythes, simplification des problèmes, standardisation des idées et contrainte de groupe. La civilisation de demain, si puissamment modelée par l'opinion publique, est donc entre les mains des citoyens...

Pour le sociologue qui s'interroge sur l'influence de l'opinion publique, cette dernière apparaît souvent comme polyvalente et ambiguë, capable, comme la langue d'Esopé, du meilleur et du pire, susceptible de passion, de démesure, d'ingratitude, voire de brutalité, et tout en même temps capable de se manifester comme une conscience, un juge, un avocat, un appel pour les meilleures causes. Les grandes valeurs qui, aux heures décisives, la mettent en mouvement, sont généralement la justice, l'honneur, la solidarité, la paix et la liberté : « signe des temps » que le Pape Jean XXIII avait salué avec optimisme. Car, s'il arrive à l'opinion publique de s'égarer dans ses poussées passionnelles ou dans ses suggestions idéologiques, ses motivations demeurent d'ordinaire nobles, et il faut porter à son crédit les limites tracées à l'abus du pouvoir, la conscience qu'ont acquise les citoyens d'être juges du bien commun et d'avoir à participer activement aux affaires de la cité.

C'est dire la tragique situation déjà soulignée par le Pape Pie XII, d'une société dépourvue de véritable opinion publique, non par le fruit d'une contrainte extérieure, mais par le défaut des hommes vivant en communauté...



...Si l'opinion publique peut se définir comme l'idée-force de la mentalité agissante d'un groupe à un moment déterminé de son histoire, qui ne saisit l'urgence, pour le chrétien d'aujourd'hui, d'agir sur l'opinion dominante de son milieu, de sa profession, de sa cité, pour insuffler à la philosophie pratique de la vie qu'elle diffuse, l'exaltant dynamisme des valeurs spirituelles puisé aux sources pures et permanentes du message de l'Évangile ?

Une opinion publique dans l'Église.

Le devoir du chrétien, déjà si exigeant en ce domaine, n'est pourtant pas épuisé par ce témoignage convaincant qu'il porte de l'Église au milieu du monde. Car si l'opinion publique, selon la formule si souvent citée de Pie XII, est « l'apanage de toute société normale composée d'hommes », il est bien évident qu'il existe aussi — naturellement dans les matières laissées à la libre discussion — une opinion publique dans l'Église. Le même Pontife édictait à son sujet ce jugement décisif : « Il ne peut y avoir à s'en étonner que ceux qui ne connaissent pas l'Église, ou qui la connaissent mal. Car, enfin, elle est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs et sur les fidèles. »

...Aussi bien le Concile a-t-il invité les laïcs conscients de leur vocation et de leurs devoirs à faire « connaître à leurs pasteurs leurs

besoins et leurs désirs, avec la liberté et la confiance qui reviennent à des fils de Dieu et à des frères dans le Christ » (« Lumen Gentium », n° 37).

Il est donc normal et salutaire qu'une opinion publique se forme parmi les fidèles et s'exprime librement. Car l'Église vit et se développe dans l'histoire. Sa participation au destin du monde lui impose une double dialectique d'acceptation et de refus, de fidélité et d'adaptation, tant dans sa vie même, son gouvernement, son enseignement et sa liturgie que dans l'animation qu'elle exerce au sein de l'ordre temporel. Qui ne voit, dès lors, combien l'expression des pensées de ceux qui sont enseignés, gouvernés et sanctifiés par la hiérarchie, liés aussi à elle par une confiante obéissance, lui sera bénéfique dans son dialogue avec les hommes de ce temps ?

Dans la sainte liberté des enfants de Dieu.

L'opinion publique dans l'Église apparaît ainsi comme une circulation de pensées dont les responsables de la communauté sont les promoteurs principaux. C'est de l'enseignement de la hiérarchie qu'elle reçoit sa première nourriture ; et c'est à elle qu'elle exprime les situations, les préoccupations, les difficultés, les espoirs et les attentes du peuple de Dieu, de telle manière que les pasteurs ainsi éclairés puissent « porter un jugement plus net et plus juste en matière spirituelle aussi bien que temporelle » (« Lumen Gentium », n° 37). Echo vivant des enseignements et des directives qui sont données aux fidèles, elle suscite chez eux en retour une adhésion vivifiante... Les catholiques peuvent utilement s'interroger sur l'adhésion qu'ils apportent à l'inaltérable action de l'Église et du Saint-Siège en faveur de la paix internationale et de la justice sociale, problèmes pour la perception desquels l'opinion joue un rôle si important : c'est ainsi que le Concile signale « l'urgence et l'extrême nécessité d'un renouveau dans la formation des mentalités et d'un changement de ton dans l'opinion publique » (« Gaudium et Spes », n° 82, § 3).

Manifestation de la sainte liberté des enfants de Dieu, l'opinion publique dans l'Église, c'est le dialogue de famille dans la confiance mutuelle, la charité réciproque et l'obéissance surnaturelle, appelée par l'encyclique « Ecclesiam suam ». Loin d'être une critique sans contrôle ou une amère contestation de l'Église, elle apparaît comme un signe d'amour à son égard. Car si l'épouse du Christ a besoin d'un « aggiornamento », selon l'enseignement même du Concile, elle n'en demeure pas moins notre mère la Sainte Église. Aussi chacun, en proportion de l'influence dont il dispose et de l'audience qui est la sienne, aura-t-il à cœur, dans la manifestation de ses opinions, de peser soigneusement ses interventions, de s'assurer de leur bien-fondé et de mesurer leur retentissement prévisible et leurs conséquences escomptées pour le bien des âmes, de telle manière que des pensées trop humaines ne viennent pas corrompre ce qui a été entrepris par fidélité au Christ et souci de son règne. A ce prix, l'opinion publique jouera dans l'Église son rôle bienfaisant d'instrument de dialogue privilégié, tout autant qu'elle aidera puissamment l'Église dans son effort de dialogue sans cesse renouvelé avec le monde de ce temps.

Dans les perspectives ouvertes par le Concile œcuménique d'une Eglise soucieuse de répandre le message évangélique dans un monde pluraliste, marqué par le régime démocratique, et profondément transformé par un processus de socialisation croissante, le chrétien d'aujourd'hui voit s'ouvrir devant lui des possibilités d'une exceptionnelle ampleur. Dans une Eglise qui se renouvelle au sein d'un monde en pleine transformation, il lui appartient de traduire les exigences de sa foi par un comportement évangélique animé d'authentique charité. Il aura à cœur d'agir dans tous les milieux sociaux, famille, école, profession, loisirs, où s'élaborent les prises de positions communes et les jugements de groupe et où naît l'opinion publique, de promouvoir les valeurs enrichissantes pour la communauté et d'affirmer avec courage et simplicité la primauté de l'esprit. Soucieux de transformer le monde pour le rendre plus conforme à l'idéal d'amour et de paix apporté par le Christ, il aura la même préoccupation d'aider l'Eglise à donner d'elle-même aux hommes de ce temps une image toujours plus fidèle au dessin d'amour révélé dans l'Evangile. « Qui suis-je à dire des gens ? », demandait Jésus à ses apôtres (Marc, 8, 27). La même question retentit aujourd'hui encore, par delà les siècles, et s'adresse à tous les disciples de Jésus en une poignante interrogation, car c'est le plus souvent à travers la communauté des fidèles que le monde rencontre et juge l'Eglise, et par elle qu'il est conduit au Christ...

● **D'UN BULLETIN PAROISSIAL.** — « Il y a quelques semaines, la Journée mondiale des moyens de communication sociale a voulu attirer l'attention sur l'importance et l'influence croissantes de la Télévision. Désormais, on compte 7 millions de téléviseurs en France, 80.000 dans le Finistère et 117 sur le territoire paroissial. Depuis la mise en service de l'émetteur de Roc-Trédudon (1959), notre région n'a pas tardé à combler son retard. Le premier poste est installé dans la paroisse en juillet 1960, suivi de trois autres au cours de l'année 1961.

Voici d'ailleurs la progression des « petits écrans » dans notre paroisse (les chiffres indiqués représentent le nombre de postes à la date du 31 décembre de chaque année) : 4 en 1961, 21 en 1962, 42 en 1963, 70 en 1964, 97 en 1965, et 117 aujourd'hui (30 juin 1966). Ce dernier chiffre laisse donc entendre que 19 nouveaux appareils ont pénétré chez nous en un semestre ! Ce record est certainement dû à l'avènement de la deuxième Chaîne, le 23 février dernier.

Pour l'instant, la campagne semble en retard sur le bourg et ses environs immédiats : 35 postes contre 82 ! N'empêche que globalement il y a désormais, dans la paroisse, 1 téléviseur pour 17 habitants, et, comme on admet que 4 ou 5 personnes en moyenne se réunissent autour d'un poste de télévision, on peut dire que constamment 500 paroissiens environ, c'est-à-dire 1 sur 4, reçoivent d'une manière quotidienne les programmes de l'O.R.T.F. !

Etant donnée la puissance de fascination des images télévisuelles, réfléchissons un peu sur les chances et les dangers que nous offre ce merveilleux instrument qu'est la télévision sur l'influence positive et négative qu'elle peut exercer sur nous... »

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 24 juillet, 8^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 25, S. Jacques, apôtre. Mardi 26, Ste Anne, patronne principale de la Bretagne. Mercredi 27, de la férie. Jeudi 28, S. Samson, évêque. Vendredi 29, Ste Marthe, vierge. Samedi 30, de la B. V. Marie. Dimanche 31, 9^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Vicomtesse de Rosmorduc, de Pencran. Mme Yve Floc'h, de Quimper.

● *Que sera, religieusement, ce millier d'enfants et de jeunes de nos écoles... Que sera notre « paroisse chrétienne » dans dix ans, dans vingt ans ? Aurons-nous les prêtres, les religieux, les religieuses, les éducateurs nécessaires ? Aurons-nous les chrétiens adultes, les parents qui auront vraiment le souci de travailler à faire de leurs enfants des « hommes de foi », de témoigner par toute leur vie qu'ils sont du Christ et de l'Evangile ?*

Le problème ainsi posé fait ressortir toute la gravité du rôle actuel des parents, des prêtres, des éducateurs et des militants chrétiens.

L'avenir religieux dépend essentiellement de la formation chrétienne présente des jeunes qui se préparent à prendre notre relève.

Sans être le moins du monde pessimiste — Dieu nous en garde ! — si nous transposons dans l'avenir les résultats du passé et même du présent, nous nous sentons pris d'une certaine angoisse.

Depuis des siècles tous nos enfants sont baptisés et confirmés.

Tous vont au catéchisme, et font « leur communion ».

Et force nous est de reconnaître que des jeunes, à 15 ou 17 ans, en nombre de plus en plus grand, abandonnent, progressivement ou brutalement, l'Eglise et le Seigneur.

Il faut bien l'avouer : il y a une faillite — partielle mais grave — de l'éducation chrétienne.

Si nous voulons préparer des « lendemains qui chantent », il est nécessaire que tous, parents, prêtres et éducateurs, nous regardions en face, le plus lucidement possible, ce problème capital de l'avenir religieux de nos jeunes, conscients de cette menace de faillite, pour y porter remède...

On fait de la religion une « science » avant d'en faire une « vie ». On forme des « savants » et non pas des chrétiens « vivants ». On adapte mal son enseignement en fonction du milieu, de la mentalité, de la vie modernes. On exagère sa responsabilité en minimisant celle des autres. On a tendance à prendre la place des parents, et cette substitution, loin de combler leur déficience, ne fait que l'augmenter. La masse des parents s'en accommode...

(Un bulletin paroissial.)

PRISONNIERS ET DÉPORTÉS

Pèlerinage du 20^e anniversaire à Lourdes les 10 - 11 - 12 Septembre 1966

Comme il y a vingt ans, les anciens Prisonniers et Déportés retrouveront à Lourdes les 10-11-12 septembre. Ce sont nos vingt et un évêques anciens prisonniers et déportés qui nous y invitent dans leur lettre collective aux prêtres anciens des oflags, stalags et camps de déportation.

Lourdes sera l'occasion de se retrouver, comme il y a vingt ans, dans l'immense prairie face à la grotte, où sera reconstituée la carte d'Allemagne avec l'emplacement des oflags, stalags et camps.

Lourdes sera l'occasion de prier pour les nombreux camarades déjà morts, pour ceux dont parlent nos évêques qui, « sous le coup de lourdes épreuves, ou sous la lente action de la vie, ont cessé pour un moment d'entendre la voix de Dieu qu'ils avaient perçue là-bas ».

Lourdes enfin sera pour nous l'occasion de retrouver notre « âme de prisonnier » et de raviver les grâces de la captivité : camaraderie, détachement, disponibilité, confiance en Dieu, approfondissement de la vie chrétienne, désir de paix, de réconciliation...

Voici le programme des cérémonies :

— *Samedi 10 septembre* : matin, cérémonie d'ouverture ; soir, procession aux flambeaux, cérémonie pénitentielle.

— *Dimanche 11 septembre* : matin, grand-messe dans la prairie face à la grotte ; soir, procession — Prédicateur : R. P. Riquet.

— *Lundi 12 septembre* : matin, messe pour les victimes de la guerre.

Nous vous rappelons que ce pèlerinage n'est pas comme il y a vingt ans un pèlerinage d'hommes seuls ; chacun peut venir avec sa famille.

Plusieurs centaines d'inscriptions nous sont déjà parvenues. Il y aura un train spécial pour les pèlerins du diocèse de Quimper, qui partira le vendredi dans la soirée ; arrivée à Lourdes le samedi matin.

Il reste encore quelques places. Hâtez-vous de vous inscrire au Secrétariat du Pèlerinage des Prisonniers et Déportés, 2, rue César Franck, Quimper, qui s'occupera du transport et de l'hébergement à Lourdes.

● **L'INSTITUT DE PROMOTION AGRICOLE DE L'OUEST** prépare les stagiaires de Promotion sociale à l'entrée dans les Centres de formation de techniciens de la vulgarisation et d'enseignants. Pour ces jeunes gens, les frais de pension et de formation sont pris en charge par le Ministère de l'Agriculture ou par l'A.M.P.R.A.

Afin de permettre aux futurs stagiaires récemment libérés du service militaire ou aux candidats non admis aux Centres A d'entrer à l'I.P.A.O., un examen est organisé le 20 septembre 1966.

Des précisions pourront être fournies aux intéressées sur la constitution des dossiers de candidature et l'organisation de l'examen, en écrivant à l'I.P.A.O., 33, rue Rabelais, Angers (49).

CONCELEBRATION ET "INSTALLATION"

La concélébration de la Messe n'est jamais obligatoire, en dehors de l'ordination sacerdotale et du Jeudi-Saint. Mais, parce qu'elle exprime mieux que toute autre forme de célébration, même la plus solennelle, *l'unité du sacerdoce et l'action de tout le peuple de Dieu hiérarchiquement organisé*, elle convient particulièrement à certaines circonstances. Ainsi, l'installation d'un nouveau recteur.

Mais il faut veiller à ne pas affaiblir le symbolisme.

1°) Des amis du « cours » ou autres peuvent bien sûr entourer le nouveau recteur à l'autel : ils ne sont pas prioritaires en un tel jour.

C'est d'abord avec celui qui l'installe que le recteur doit concélébrer : il représente l'Evêque.

C'est ensuite avec ses collaborateurs immédiats : vicaires, enseignants, aumôniers. Pour un nouveau doyen, on mettrait en tête : les recteurs du doyenné. — C'est le vicaire qui commente la messe ? à défaut de laïc, un des prêtres présents pourra le suppléer.

C'est la concélébration de ces prêtres attelés à une même tâche confiée par l'Evêque que le commentaire mettra en relief.

2°) Ni les prêtres présents ni les séminaristes n'ont à supplanter les laïcs dans leur rôle habituel : lecteurs, meneurs, etc...

♦♦

Quant à la cérémonie de l'installation elle-même, on sait que le texte des Statuts (annexe IV) laisse une certaine liberté. Et l'on pourrait s'inspirer des recherches faites dans d'autres diocèses (Vannes, par exemple...).

Compte-tenu de la réforme liturgique, une intervention des discours doit être faite ; une note de la p. 179 des Statuts l'envisageait déjà. Il est évident désormais que la présentation du nouveau recteur par l'installateur a sa place non à l'homélie mais dans la cérémonie même de l'installation, car *la première prédication du nouveau recteur à ses paroissiens ne peut être autre que l'homélie* : ce n'est pas un « programme » qu'il a à publier, mais la Parole de Dieu qu'il a à annoncer et à monnayer.

Signalons enfin que le cantique breton « Kantik an Iliz-parrez » (n° 125) est bien adapté à la cérémonie d'installation dans les couplets 4 (portes de l'église), 5 (confessionnal), 7 (autel-tabernacle), 8 (chaire ou siège de présidence).

● **LA CONCELEBRATION**, par P. Jounel. Un petit volume de 248 pages, aux éditions Desclée. — On y trouvera l'historique du rite de la concélébration et la traduction du document romain du 7 mars 1965 ; l'introduction et les rubriques sont accompagnées d'un commentaire qui en fait saisir l'esprit. C'est un travail remarquable, où l'on trouvera tout ce qui concerne le rite de la concélébration et la communion sous les deux espèces. *Vivement recommandé.*

Foi, moyens audio-visuels et art sacré

Ces réflexions me sont venues à la suite d'une visite faite à des amis qui tiennent à Paris une galerie d'exposition d'art sacré, à laquelle est joint un magasin de vente.

Ces gens courageux et pleins de foi ont eu l'audace, il y a quelques années, de croire à la valeur éducative de l'art religieux et, mieux encore, à sa capacité d'introduire au monde de la Foi. Ils ont accueilli, avec discernement, les œuvres les plus expressives en sculpture, peinture, tapisserie, vases sacrés, mobilier d'église et chasublerie.

Plusieurs fois par an, ils lançaient quatre à cinq mille invitations à des prêtres et à des laïcs susceptibles plus que d'autres de s'intéresser à leur effort et prêts à le soutenir. Au bout de quelque huit ans, recevant de moins en moins de visiteurs, vendant peu, ils pensent sérieusement à fermer.

Avant eux des artistes de talent qu'ils tentaient de faire travailler se sont « convertis », si l'on peut dire, à l'art profane. Ils ne sont plus au service de l'art sacré et de l'incessante recherche qu'il exige de ceux qui lui consacrent leur vie. Ils ont dû renoncer à ce qu'ils avaient ressenti comme une vocation.

Ce symptôme me semble suffisamment grave pour qu'on puisse le signaler et tenter d'enrayer au plus vite la « maladie de l'âme » qu'il manifeste.

Si les artistes sont contraints d'abandonner l'art sacré, c'est qu'ils n'ont pas de débouchés. Et s'il en est ainsi, c'est que le clergé, actuellement, ne s'intéresse pas à l'art sacré, ayant perdu le sens de sa fécondité. Pourquoi ?

Les prêtres, actuellement, préfèrent investir le peu de ressources qu'ils ont dans les moyens audio-visuels, parce qu'ils pressentent qu'ils sont indispensables. Sur ce point, ils ont raison.

Mais est-il normal de ne jamais compter lorsqu'il s'agit de se procurer le magnétophone dernier cri, alors que l'on trouve tout à fait normal de se procurer une chasuble dix fois moins cher, de bricoler un autel face au peuple ou de négliger complètement l'aménagement et l'ameublement d'un chœur ?

Cette inconscience de la puissance de langage contenue dans l'art sacré engendre, elle aussi, d'autres inconsciences, qui frisent la malhonnêteté.

Est-il normal d'aller demander à un artiste un projet pour aller le faire réaliser, sans le prévenir, par un artisan local et souvent incompetent ?

Est-il normal d'emprunter des objets à exposer pour les rendre empaquetés comme des chiffons, sans même avoir invité leur auteur à ladite exposition ?

Ces faits ne sont malheureusement pas l'exception et montrent jusqu'à quel point l'art sacré et ceux qui tentent d'en promouvoir les expressions les plus authentiques sont traités avec une indifférence qui touche au mépris.

Les prêtres sont chargés de transmettre la Foi qu'ils ont reçue de l'Eglise. La foi se transmet par l'exemple et la prédication. N'oublions pas

que l'art sacré est un langage privilégié et que c'est lui qui touchera plus que tout autre un incroyant.

J'ai eu récemment l'occasion d'entreprendre un rapide voyage pour visiter les églises d'Ile-de-France et de Champagne. Je ne veux citer aucun nom. Mais il m'est souvent arrivé de sortir d'une église le cœur lourd.

Saleté, mauvais goût, encombrement, tout y respirait l'improvisation, la négligence et l'inintelligence du lieu. Comment attirer à la foi ou conserver dans la foi avec une telle façon d'agir ?

Par contre, dans certaines églises, j'étais saisi à l'entrée. La maison était propre, pensée, aimée. On savait qu'elle hébergeait Quelqu'un.

Sous prétexte d'apostolat et de mission, n'oublions pas le langage si éloquent d'un art dont la noblesse est de rendre Dieu présent, à travers la Beauté.

Sinon, Dieu et l'histoire des hommes jugeront sévèrement l'aveuglement de notre temps et nous avec lui.

Alain PONSAR,
curé de Saint-Séverin, Paris.

Après avoir d'abord demandé le miracle pour sauver une situation humaine à laquelle elle compatit, après avoir espéré ce miracle de puissance de son Fils, Marie s'en remet totalement à lui et à sa Parole, montrant ainsi qu'elle a compris que ce qui compte ce n'est pas le miracle, mais la personne du Messie ainsi glorifié, l'abandon total à sa volonté, dans la foi pure, l'obéissance à ses ordres quels qu'ils soient.

Marie a si bien compris la volonté du Christ, à son égard et par rapport au miracle, qu'elle n'importune pas son Fils par une insistance déplacée, mais qu'elle se tourne vers les servants pour les inviter à croire et à obéir, quelle que soit la parole et la volonté de Jésus.

Elle leur communique en quelque sorte sa foi et son obéissance à la Parole du Messie tout-puissant. Elle est vraiment de ceux qui écoutent et accomplissent la Parole de Dieu, et en cela elle trouve sa vraie place actuelle dans la communauté messianique, comme mère spirituelle et sœur de celui dont elle a été jusqu'alors la Mère humaine : « Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent et accomplissent la Parole de Dieu. »

En invitant les servants à écouter la parole du Christ, à accomplir les ordres du Messie, quels qu'ils soient, à s'abandonner à lui dans la foi et l'obéissance, de mère humaine du Christ qui avait pouvoir sur son fils, elle devient mère spirituelle, dans la communauté du Messie qui enfante à la foi et à l'obéissance les serviteurs du Maître.

Marie accomplit ici le ministère de communication de la foi, elle enfante la foi des autres, elle participe à la maternité de l'Eglise-mère.

Max THURIAN (Marie, Mère du Seigneur,
Figure de l'Eglise, pp. 209-211.)

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE

47, rue Saint, BREST - Tél. 44.48.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 28

Vendredi 29 juillet 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur et aumôniers

— recteur de Baye, en résidence à Quimperlé, M. Louis Castel,
vicaire à Plougoulm.

— aumônier de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, Lopérec, M. Eugène
Coatanéa, vicaire à Saint-Corentin, Quimper.

— aumônier du Sanatorium du Guervénan, Plougonven, M. Jean
Hily, vicaire à Sainte-Bernadette, Quimper.

Vicaires

— vicaire à Plouider, M. Alain Auffret, préfet de division au Petit
Séminaire, Pont-Croix.

— vicaire à Saint-Sauveur, Brest, M. Joseph Bénéat, vicaire à Loc-
maria, Quimper.

— vicaire à Saint-Jean, Brest, M. Joseph Cabon, étudiant à Rome.

— vicaire à Douarnenez, M. Marcel Charles, vicaire à Plouvorn.

— vicaire à Plonéour-Lanvern, M. Emile Donou, vicaire à Melgven.

— vicaire à Locmaria, Quimper, M. Henri Falc'hun, vicaire stagiaire
à Sainte-Bernadette, Quimper.

— vicaire à Saint-Corentin, Quimper, M. Louis Gaonac'h, vicaire à
Guipavas.

— vicaire à Guipavas, M. Paul Goarzin, instituteur stagiaire à Saint-
Sauveur, Brest.

— vicaires à Saint-Louis, Brest, MM. Jean Jouvin, vicaire à Loc-
tudy, et André Gourmelen, étudiant à Rome.

— vicaire à Plougoulm, M. Lucien Manach, vicaire à Saint-Jean,
Brest.

— vicaire à Plouhinec, M. Hervé Mingam, vicaire à Plounéour-Trez.

- vicaire à Loctudy, **M. Michel Péron**, étudiant à Strasbourg.
- vicaires à Landerneau, **MM. Pierre Quillec**, aumônier du Lycée de Saint-Pierre, Brest, et **Sezny Roudaut**, étudiant à Rome.
- vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest, **M. Yves Troadec**, aumônier de division au collège Charles de Foucauld, Brest.
- vicaire à Plouvorn, **M. Joseph Le Vourch**, vicaire à Plouhinec.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES DU 18 AU 24 SEPTEMBRE 1966

Les inscriptions devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché **au plus tard le 9 septembre**. Le prix des places a été publié par la « Semaine Religieuse » du 8 avril.

Ce pèlerinage ne prend pas de malades, l'hôpital N.-D. des Douleurs ne pouvant pas les recevoir.

Une **voiture-couchettes** sera incorporée au train partant de Brest, passant par Landerneau et Quimper. Les pèlerins d'entre Morlaix et Landerneau peuvent, en utilisant leur billet de pèlerinage, venir prendre cette voiture à Landerneau et rentrer chez eux.

Les pèlerins qui voudraient prendre place en couchettes devront se faire connaître **avant le 22 août** ; pour la couchette aller-retour il faut ajouter 26 Fr. au prix du billet.

INTERROGATOIRE DES PARENTS POUR LE MARIAGE DES MINEURS

Sous le prétexte que le mariage civil des mineurs ne peut être fait sans le consentement des parents et que le mariage religieux suit le mariage civil, un certain nombre de confrères croient pouvoir omettre systématiquement l'interrogatoire des parents.

Il y a là une regrettable confusion.

D'une part, cet interrogatoire ne porte pas seulement sur le consentement. D'autre part, il arrive que le consentement au mariage civil soit accompagné de refus de consentement au mariage religieux : **il est important de connaître les raisons de cette manière de faire.**

Pour ce double motif, et même dans les cas où le consentement est acquis, dans l'enquête préparatoire au mariage de mineurs, il ne peut être légitime d'écarter par principe l'interrogatoire des parents. Et il vaut certainement mieux faire parfois sans nécessité cet interrogatoire que de l'omettre une seule fois où il serait indispensable ou simplement utile.

DOYENNÉS DE CHATEAUNEUF ET DE CROZON

Le Ministère d'Etat des Affaires Culturelles fait savoir qu'au cours de cet été sera réalisé l'inventaire des richesses artistiques des cantons de Châteauneuf-du-Faou et de Crozon.

Monseigneur l'Evêque demande aux paroisses d'aider les membres de la Commission à remplir la tâche qui lui est confiée.

SESSION J.O.C.-U.F.E.

La session annuelle J.O.C.-U.F.E. (Union des Frères enseignants) aura lieu **les 1^{er}, 2 et 3 septembre 1966** à « La Baronnerie » à St-Sylvain d'Anjou, près Angers (49, Maine-et-Loire).

Pour la première fois cette année, et pour répondre au souci de l'évangélisation de tous les milieux sociaux qui fréquentent nos Ecoles, la J.I.C. (classe moyenne et bourgeoisie) participera à cette session.

Sont particulièrement invités ceux — frères et prêtres — qui ont travaillé ou simplement ont le désir de travailler avec les Mouvements d'Action catholique de milieux : J.O.C. et J.I.C.

Thème : « Comment, frères et prêtres enseignants, nous collaborons, à l'éveil et à l'éducation des militants, parmi les jeunes de nos écoles ».

Inscriptions. Elles peuvent se faire : ou directement à l'Ecole d'apprentissage Saint-Joseph, 21, rue du Cloître Saint-Etienne, Troyes (Aube) ; ou par l'aumônerie diocésaine de la J.O.C., 39, rue C. Desmoulin, Brest.

SECRÉTARIAT DE L'EVÊCHÉ

Pendant le mois d'août particulièrement, il sera prudent de s'assurer à l'avance par téléphone de la présence du Secrétaire que l'on désire rencontrer.

M. l'abbé Gélébart sera en principe absent les lundi, mercredi et samedi.

ADRESSES POUR L'EVÊCHÉ

La Direction départementale des P.T.T. demande que le courrier adressé à l'Evêché porte la mention de la boîte postale. Prière de rédiger ainsi l'adresse :

- l'indication du destinataire : **Bureau des mariages**, par exemple.
- la référence de la boîte postale : **Boîte postale E.**
- le nom du bureau distributeur : **29 S - Quimper.**

Ces indications suffisent pour l'acheminement du courrier par les P.T.T.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le **R. P. Louis-Joseph Lebreton**, o. p., fondateur d'« Economie et Humanisme », dont on connaît l'action en faveur des marins-pêcheurs bretons.

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le **vendredi 2 septembre.**

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 31 juillet, 8^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 1^{er} août, de la férie. Mardi 2, S. Alphonse-Marie de Liguori, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 3, de la férie. Jeudi 4, S. Dominique. Vendredi 5, Dédicace de Ste Marie aux Neiges. Samedi 6, la Transfiguration du Seigneur. Dimanche 7, 10^e dimanche après la Pentecôte.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que les laïcs vivant en milieu non chrétien remplissent avec plus de fidélité leur vocation à l'apostolat. Que le peuple indien trouve une voie vers le Christ dans la doctrine sociale de l'Eglise.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Quéménéur*, de Lanrivoaré, mère de M. le Recteur de S. Joseph du Pilier-Rouge, Brest. *Mme Vve Creignou*, belle-sœur de M. l'Aumônier de Kervoanec, Plougourvest.

● **PARDON DU 15 AOUT A RUMENGOL.** — A partir de 6 h., messes d'heure en heure, et confessions. A 11 h., à la chapelle du Couronnement, grand-messe et homélie par M. le chanoine Albert Uguen, Supérieur du Grand Séminaire.

A 14 h. 30, chapelet aux intentions recommandées. A 15 h., célébration mariale, et allouction du R. P. Jean Guennou, des Missions Etrangères de Paris. Procession et salut du Saint-Sacrement.

A 18 h., messe par M. le Recteur.

● **PARDON DE NOTRE-DAME DES PORTES, A CHATEAU-NEUF-DU-FAOU.** — Samedi 20 août : à 21 h., Rosaire ; à 22 h., procession aux flambeaux ; à 23 h., veillée mariale ; à 24 h., messe.

Dimanche 21 août : messes à 7 h., 8 h., 9 h. et midi. Messe pontificale à 10 h. 30 par Monseigneur Pailler, archevêque coadjuteur de Rouen, homélie du R. P. Hémerly, Montfortain. A 15 h., vêpres et sermon de Monseigneur Pailler ; procession.

● **KERNILIS.** — Avec le pardon de Sainte Anne, Kernilis fêta dimanche dernier le centenaire de son église et le nouvel autel édifié à l'entrée du chœur. Monseigneur l'Auxiliaire, M. le Recteur et neuf prêtres originaires de la paroisse concélébrèrent la messe, au cours de laquelle M. l'abbé Loaec, recteur de Saint-Luc de Brest, prononça l'homélie. Une assistance nombreuse participait avec ferveur et énergie aux chants latins, bretons ou français.

● **SCRIGNAC.** — Il y a cent ans était édifiée l'église de Scrignac ; la paroisse a fêté solennellement le centenaire dimanche dernier sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

● **PLOURIN-PLOUDALMÉZEAU.** — Monseigneur l'Auxiliaire a béni dimanche une cloche au cours d'une belle cérémonie, qui avait été préparée avec le plus grand soin.

Les Vocations dans l'Eglise

à l'époque de la Télévision, de la réforme scolaire...
et de Vatican II

Un climat nouveau chez les jeunes.

Les adultes que nous sommes ont de la peine à saisir combien s'est transformé, au cours de ces dernières années, le monde de la jeunesse.

La prolongation de la scolarité et la multiplication des centres scolaires retardent l'accès à la vie adulte et créent un monde des jeunes qui a son existence propre, à mi-chemin entre l'enfance et l'âge adulte.

Les loisirs, dont l'importance va grandissant, les voyages et les camps, la télévision et le disque, donnent à ce monde jeune une âme et une sensibilité communes.

La course toujours plus rapide du progrès creuse entre ces jeunes et les générations précédentes un fossé toujours plus large et les incite à revendiquer plus vite leur autonomie de jugement et d'action.

Faut-il s'étonner, dès lors, que soient bouleversées les conditions dans lesquelles se pose aujourd'hui à l'Eglise le problème de l'éveil, du soutien, et de la formation des vocations sacerdotales et religieuses ?

Des vocations de plein vent.

Prennos un exemple.

Jusqu'ici, la grande majorité des vocations de prêtres étaient des vocations qui s'étaient manifestées dès l'enfance et que l'on avait orientées en conséquence dans des maisons spécialisées pour leur formation.

Demain, il est probable que la situation sera modifiée.

Certes, les vocations d'enfants ne manqueront pas, et il faudra tout mettre en œuvre pour leur procurer très tôt le climat tonique de nos Petits Séminaires... qui s'adaptent progressivement aux exigences de la réforme scolaire.

Mais, en dépit de ces efforts nécessaires, on doit prévoir qu'en raison de circonstances inéluctables, de nombreuses vocations germeront ailleurs.

Déjà, on peut dire qu'il en est ainsi. Dans les C. E. G. ou C. E. S., dans les Centres techniques ou les Universités et jusque dans les milieux de travail, il n'est pas rare que des jeunes se posent aujourd'hui, secrètement, la question du sacerdoce ou de la vie religieuse. Et cela à tous les âges, sans qu'il soit toujours possible, ni même opportun de les aiguiller tout de suite vers un séminaire de vocations d'adultes.

Ces vocations de plein vent, il importe donc de les reconnaître et de les rejoindre à tout prix là où le Seigneur les a semées. Il faut qu'elles se sentent comprises et soutenues dans le milieu même où elles ont vu le jour.

C'est dire que de nouvelles moissons de vocations authentiques peuvent éclore si l'on est décidé à tout inventer pour leur permettre de vivre.

Des vocations multiples.

Par ailleurs, les jeunes grandissent, aujourd'hui, avec une vision nouvelle de l'univers.

Des vues étriquées, des calculs égoïstes ne susciteront jamais chez les plus généreux d'entre eux le don total de leur vie au Seigneur. Il y a là un signe des temps qui est pour nous un signe de l'Esprit Saint.

A l'époque de la mondiovision et de Vatican II, les jeunes chrétiens doivent pouvoir être fiers d'appartenir à une Eglise vraiment catholique, dont les perspectives sont à l'échelle de l'humanité présente. Cela suppose que nous portions le souci de toutes les vocations dont l'Eglise a actuellement besoin pour remplir son immense mission de salut.

Des vocations de prêtres, mais aussi des vocations d'auxiliaires du clergé, et peut-être, demain, des vocations de diacres.

Des vocations de religieux et de religieuses, mais aussi des vocations de laïcs consacrés à Dieu et vivant au milieu du monde.

Des vocations contemplatives, mais aussi des vocations d'enseignants, des missionnaires et des catéchistes.

Des vocations pour le diocèse, mais également pour l'Afrique ou pour l'Amérique Latine.

Des vocations pour le peuple qui garde la foi, mais aussi des vocations pour le peuple qui l'a perdue ou pour celui qui en attend encore le Message !

Dieu nous donnera les vocations dont l'Eglise a besoin, mais seulement dans la mesure où notre cœur se sera dilaté aux dimensions même du Cœur de Jésus.

Des vocations à la sainteté.

C'est ici que le Concile vient opportunément nous rappeler que tout disciple du Christ a une vocation dans l'Eglise.

Trop de fidèles sont encore persuadés que seuls les prêtres et les religieuses ont ce privilège d'être choisis et appelés par Dieu. Or, les textes conciliaires nous redisent expressément que « tous dans l'Eglise — qu'ils appartiennent à la hiérarchie ou qu'ils soient régis par elle — sont appelés à la sainteté ».

Epoux et parents chrétiens, veuves et célibataires, infirmes et malades, travailleurs de toutes conditions, chacun et tous sont appelés par leur baptême à la plénitude de vie chrétienne et à la perfection de la charité. Tous ont une vocation.

C'est en cultivant de très bonne heure, chez tous les fidèles, ce sens de la vocation baptismale que l'on préparera le plus efficacement leur fidélité ultérieure aux appels plus précis de l'Esprit Saint.

C'est tout un climat de foi et de ferveur au sein même du peuple de Dieu qui conditionne le renouveau des vocations dans l'Eglise.

De même que c'est le rajeunissement conciliaire des structures de l'Eglise et la qualité de son dialogue avec le monde qui préparent sa vitalité dans l'avenir.

Conclusion pratique.

Si telle est la situation présente, il est clair qu'elle impose à la conscience chrétienne une réflexion à la fois lucide et courageuse.

Car nous sommes tous concernés.

Il est bien certain que, dans chaque diocèse, l'éveil et le soutien des vocations ainsi entendues ne saurait être laissés à la seule responsabilité de quelques spécialistes ou à la bonne volonté de libres initiatives.

Sans doute, le Centre diocésain des Vocations est-il chargé d'animer et de coordonner les efforts, mais c'est l'ensemble de la communauté diocésaine qui doit se sentir responsable. Et au sein de la communauté diocésaine, ce sont très spécialement, en raison même de leur mission dans l'Eglise, les parents, les éducateurs, les catéchistes, les prêtres, les religieux et les religieuses, les militants d'Action catholique.

Ainsi la pastorale des Vocations ne doit-elle plus apparaître aujourd'hui comme un secteur pastoral à côté de beaucoup d'autres. Elle doit devenir un dynamisme spirituel qui anime de l'intérieur tous les secteurs de la pastorale.

Alors, on peut espérer qu'avec le secours de la prière et de la grâce, nos communautés chrétiennes — familles, paroisses, écoles, mouvement — deviendront porteuses de vocations. Dans un climat de vérité, chaque baptisé y sera amené à se poser librement la question de son avenir à la lumière de sa foi et il sera aidé à y répondre personnellement dans la fidélité au Seigneur.

Mgr Jean GUYOT,

*Président de la Commission épiscopale
du clergé et des séminaires.*

● *ADOLESCENCE*, pour les plus de 15 ans ; 2 cahiers par trimestre. Aux éd. Prière et Vie, 9, rue Monplaisir, 31 Toulouse ; le cahier, 1 fr. ; abonnements : 4.75 fr. (4 cahiers) ou 9 fr. (10 cahiers) ; C.C.P. SEDAP Toulouse 593. — Ces cahiers n'ont rien de frivole, ils visent vraiment un approfondissement religieux. Mais, très bien faits et présentés de façon moderne (format, photos, couleurs, mise en page), ils intéresseront les jeunes qui veulent réfléchir. Un thème par cahier : 1. « Adolescence, première découverte » (pour garçons), 2. « Prière d'homme » (garçons et filles), 3. « Dialogue père-fils » (garçons), 4. « Le Dieu qui parle » (garçons et filles).

Le n° 5, qui vient de paraître, est consacré à l'amitié : Qu'est-ce que l'amitié ? Comment elle naît, grandit ou s'étiolle ? Quel rôle Dieu joue dans l'amitié ? Tels sont les thèmes proposés à la réflexion et à la prière des garçons de plus de 15 ans. Textes littéraires, questionnaire de discussion, test, thèmes d'évangiles pour la prière constituent un ensemble de documents qui seront utiles pour une recollection, une journée spirituelle, des veillées de camp, ou tout simplement pour la lecture et la réflexion de vacances d'un jeune isolé qui a besoin d'être soutenu.

Recommandé. Quelques cahiers pourraient être présentés à la vente aux portes de l'église à la table de la presse.

● *SESSION DE CHANT LITURGIQUE*. — Dans le but de permettre aux prêtres, religieux, religieuses et laïcs de poursuivre leur formation musicale liturgique, est organisée à Dol-de-Bretagne (35), du 12 (soir) au 17 (matin) septembre prochain, une session de travail pratique.

En plus des exposés consacrés aux questions liturgiques sont offerts aux stagiaires trois ateliers : débutants, second degré, expression.

Renseignements : Session de chant, 13, rue de la Visitation, Rennes.

Aux jeunes Séminaristes

...L'homme aura toujours besoin de chercher et, pour trouver, l'homme aura toujours besoin de quelqu'un qui lui dise la Parole de Dieu... Le prêtre, le vrai prêtre, est celui qui répond à cette faim la plus noble, la faim de l'âme, par la Parole et par l'Eucharistie...

Mais peut-être penserez-vous alors, à la vue de ces militants dont l'engagement généreux suscite l'enthousiasme, que point n'est besoin d'entrer dans la voie du sacerdoce et que le témoignage du laïc d'action catholique suffit à l'attente du monde d'aujourd'hui.

Poussez plus loin votre enquête. Interrogez ces laïcs capables des plus beaux dévouements ; ils vous diront leur besoin du prêtre. J'oserai dire qu'ils en consomment une quantité impressionnante... De toutes parts, des équipes réclament des prêtres. Non des prêtres pour faire à leur place un travail qui leur revient. Mais des prêtres pour être leurs guides spirituels et leurs inspirateurs, des prêtres à la solide formation théologique dont on sent aujourd'hui qu'elle est plus indispensable que jamais et qui soient en même temps pour eux des témoins de l'invisible.

On cite souvent cette histoire admirable de la chrétienté japonaise qui, privée de missionnaires après le départ de S. François Xavier, s'est perpétuée pendant deux siècles par la seule fidélité des descendants de ses premiers baptisés... Mais aujourd'hui encore, cette vieille chrétienté n'a pu réussir à s'intégrer dans l'Eglise quand elle l'a retrouvée. Faute de prêtres, elle n'avait pas été seulement privée de sacrements mais encore de rectitude doctrinale : peu à peu, elle avait dévié des enseignements qu'elle avait reçus ; les prêtres lui manquaient...

L'histoire des peuples montre que l'humanité a eu toujours besoin de prêtres. L'homme d'aujourd'hui les cherche toujours secrètement. La seule différence, c'est qu'il est autrement exigeant sur leur authenticité que pouvait être l'homme d'hier. Mais le Saint-Esprit aussi travaille dans ce sens, qui a poussé le Concile à modeler un nouveau portrait du prêtre qui n'est nouveau que par un retour à l'esprit évangélique.

...Le paralytique qui attendait auprès de la piscine probatique que quelqu'un le jetât dans l'eau pour bénéficier de la guérison disait au Seigneur : « Je n'ai pas trouvé d'homme ! »...

J'ose le dire : pour beaucoup d'âmes, les prêtres que Dieu appelle seront ces hommes. Que si, par manque de générosité, ils se dérobaient à l'appel, les malades resteraient à gémir sans secours au bord de la piscine qui donne le salut. Aujourd'hui comme hier, l'apostolat le plus hardi de nos laïcs ne dispense pas le sacerdoce de tenir sa place et de faire son œuvre...

Mgr GUYON, archevêque de Rennes.

● En raison des congés payés, l'Imprimerie Cornouaillaise sera fermée du 8 au 22 août.

Une permanence fonctionnera uniquement pour les cas très urgents.

Vatican II et la Pastorale des Vocations

Un rapide survol des quinze textes de Vatican II relatifs à l'action en faveur des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires, permet un éclairage intéressant sur la nature et l'objet de la pastorale des vocations.

1. Il faut mettre en exergue d'abord trois affirmations capitales, qui constituent les postulats de départ :

— la pastorale des vocations est définie « une action concertée de tout le peuple de Dieu pour cultiver les vocations ». (« Formation des prêtres », n° 2).

— « le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière ». (id., n° 2).

— « il appartient aux évêques d'inciter leur troupeau à promouvoir les vocations. » (id., n° 2).

2. Le Concile ne s'est pas contenté de définir la pastorale des vocations : il l'a largement décrite. Il s'en faut que toutes les interventions des membres de la communauté soient mises sur le même plan. En tenant compte des insistances particulières, on est amené à distinguer dans la pastorale des vocations trois ordres d'interventions :

— le témoignage qui souligne la primauté de la vie sur l'action ;

— une action générique, qui fait dépendre le ministère direct en faveur des vocations d'activités pastorales plus larges, dont « l'action-vocation » est seulement une dimension ;

— une action spécifique, directement orientée vers l'éveil, le discernement et la culture des vocations.

3. On ne peut sous-estimer l'importance accordée par le Concile au témoignage dans la tradition des appels divins. Les textes l'affirment :

une fois pour l'évêque (« Charge pastorale des évêques », n° 15).

deux fois pour le prêtre (« Formation des prêtres », n° 2, « Vie et ministère des prêtres », n° 11).

une fois pour les religieux (« Renovation de la vie religieuse », n° 24).

deux fois pour la famille (« Formation des prêtres », n° 2 ; « Activité missionnaire », n° 19).

deux fois pour l'ensemble de la communauté (« Formation des prêtres », n° 2 ; « Activité missionnaire », n° 36).

4. Ce que nous avons appelé « action générique » occupe également une place importante dans les textes conciliaires. L'action en faveur des vocations s'insère au cœur de « fonctions » essentielles à la mission propre des différents responsables. Ces fonctions dépassent de toutes parts l'objectif de la vocation.

Ainsi :

— pour les évêques, l'action pastorale en faveur des vocations est reliée à leur caractère de « maîtres de perfection » (« Charge pastorale des évêques », n° 15).

— pour les prêtres, à leur fonction éducatrice, en particulier dans l'éducation de la foi, de la charité, de l'engagement apostolique (« Vie et ministère des prêtres », n° 6).

— pour la famille, l'attention à la vocation est reliée : soit à la transmission et l'éducation de la foi (« Lumen gentium » II ; « Apostolat des laïcs », n° 11), soit à l'éducation de la responsabilité (« Eglise dans le monde », n° 52).

— la paroisse collabore à l'éveil des vocations « en faisant participer les jeunes à sa fécondité » (« Formation des prêtres », n° 2).

5. Néanmoins, le Concile fait une place très importante aux différentes formes de l'action spécifique en faveur des vocations et s'attarde à la décrire pour chaque responsable.

— *L'évêque* est présenté comme promoteur, coordinateur et soutien (« Formation des prêtres », n° 2).

— *Au prêtre* incombent : la catéchèse du sacerdoce et de la vie religieuse (« Renovation de la vie religieuse », n° 24) ; le soutien direct des jeunes en état de vocation ; leur direction spirituelle ; l'attention aux signes de Dieu dans la vie quotidienne ; la participation à l'action des centres de vocation (« Vie et ministère du prêtre », n° 11).

— *Pour la famille*, il arrive que le Concile s'en tienne à des affirmations globales : le service de la vocation propre de chaque enfant (« Lumen gentium », II), faire naître des vocations (« Activité missionnaire », n° 41). — Néanmoins, trois textes sont plus explicites et commentent les précédents. Il s'agit : de donner une information sur la vie sacerdotale (« Vie et ministère du prêtre », n° 11) ; de cultiver et protéger les vocations religieuses (« Renovation de la vie religieuse », n° 24) ; d'aider les enfants dans le libre choix d'un état de vie (« Apost. des laïcs », 11).

— *Aux éducateurs* auxquels il assimile les mouvements de formation, le Concile demande : d'éduquer les enfants et les adolescents de telle manière qu'ils puissent percevoir la vocation divine et y répondre de grand cœur (« Formation des prêtres », n° 2) ; d'encourager la formation missionnaire en y incluant le souci des vocations (« Activité missionnaire », n° 30 et 41) ; d'avertir les jeunes des besoins de l'Eglise en vocations sacerdotales (« Vie et ministère des prêtres », n° 11) ; de faire de sérieux efforts pour l'accroissement des vocations religieuses (« Renovation de la vie religieuse », n° 24).

6. C'est dans le cadre de cette action spécifique que le Concile parle des centres de vocations au niveau des diocèses, des régions et des nations. Il leur attribue comme fonctions propres :

— l'organisation méthodique de toute l'action pastorale spécifique et la direction de cette action avec zèle et sagesse (« Formation des prêtres », n° 2) ;

— la mise en œuvre des techniques psychologiques et sociologiques (id.) ;

— l'information sur les besoins de l'Eglise et la nature du ministère sacerdotal, par la prédication et les revues (« Vie et ministère des prêtres », n° 11) ;

— de façon globale, le discernement et la culture des vocations (« Activité missionnaire », n° 19).

7. L'ensemble de ces textes donne un panorama de la pastorale des vocations, à la fois complet et différencié. Nous y retrouvons l'ensemble de nos préoccupations, mais remises à leur place dans le cadre de la vie de l'Eglise et de son activité pastorale. On peut dire sans forcer les textes :

— que le Concile a cherché à mettre de l'ordre dans les tâches multiples qui se présentent à nous.

— qu'il a précisé clairement le rôle propre des centres de vocation dans une pastorale qui les déborde.

— qu'il a fixé leur place dans un ensemble où il faut situer d'abord l'action de l'évêque et celle de la communauté chrétienne.

Abbé DELABROYE,
du Centre National des Vocations.

Si l'on estime que la société totalement technicienne vers laquelle s'achemine à toute vitesse l'Occident sera une société idéale ou, encore, si l'on pense que l'Eglise n'a rien d'autre à dire que ce qu'elle prêcha au XIX^e siècle... on peut s'interroger sur l'utilité de la conférence « Eglise et Société ».

Mais si l'on constate que le processus technologique est irréversible, mais qu'il représente aussi de grands dangers pour l'homme et pour l'humanité, alors ne faut-il pas se convaincre que les chrétiens, appelés à être le sel de la terre ou la lumière du monde, doivent se préparer à être le sel ou la lumière du XXI^e siècle et non se contenter de ce que furent leurs pères au XIX^e ? ...Au début de ces journées, le D^r Visser't Hooft déclara que dans un temps où la conviction de la mort de Dieu va de pair avec celle de l'absurdité de l'existence humaine, l'unique tâche de l'Eglise est de proclamer l'Evangile, mais, ajouta-t-il, nous ne le pouvons que « si nous le lui offrons dans sa plénitude, c'est-à-dire avec sa critique radicale de nos attitudes sociales et des structures de notre société... »

Il était étonnant d'entendre dire par un spécialiste d'économie politique que « la foi et l'économie ne sont pas deux domaines séparés » quand on songe au tiers monde, aux extrêmes difficultés d'une économie mondialement planifiée ou aux risques que représente pour la paix l'existence de zones à la fois surpeuplées et sous-développées.

Il était saisissant d'entendre les discussions... sur les risques ou sur les possibilités pour l'homme de la cybernétique ou de l'automatisation.

Il était du plus haut intérêt d'entendre débattre des gens de tout horizon sur la nécessité, pour les hommes de bonne volonté et pour les chrétiens, de participer à la révolution non violente ou même violente contre les aliénations de populations par l'argent..., par la ségrégation raciale..., par le totalitarisme..., contre l'asservissement des femmes, un peu partout dans le monde, par les coutumes, les mentalités de leurs maris ou la nécessité économique...

Pasteur G. RICHARD-MOLARD (« Le Figaro », 27-7-66).

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'EPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**

INTERETS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brual, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 30

Vendredi 2 septembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, **QUIMPER**
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

SESSION DE PASTORALE

Comme l'a annoncé Monseigneur l'Evêque aux retraites, une session de pastorale se tiendra au **Grand Séminaire du 11 octobre (19 h.) au 14 (soir)**. Le nombre de places étant restreint, elle est destinée à MM. les **Curés-doyens**, qui devront s'y faire accompagner par un recteur de leur doyenné.

La session sera animée par le **Père René Salaün**, chargé de la recherche pastorale à la Mission de France. Elle reprendra les questions traitées en mars dernier à la session des jeunes prêtres autour du thème « Le prêtre dans la mission de l'Eglise aujourd'hui ». Elle contribuera, de la sorte, à l'unité de vues et de travail au sein des doyennés.

On remarquera que les dates retenues comprennent un jeudi. Il n'a malheureusement pas été possible de faire autrement. On voudra bien prendre ses dispositions en conséquence.

La session se déroulera en internat. Afin d'en faciliter la préparation, nous demandons à MM. les Curés-doyens de faire connaître, deux semaines à l'avance, à M. le vicaire général Abiven le nom du recteur qui les accompagne.

MISSIONNAIRES D'HAÏTI

Après de longues négociations, le Saint-Siège et la République d'Haïti sont parvenus à un accord. Pour permettre la nomination d'évêques haïtiens, **Monseigneur Poirier** et **Monseigneur Robert** ont remis au Saint-Père leur démission d'archevêque de Port-au-Prince et d'évêque des Gonaïves. **Monseigneur Augustin**, de nationalité haïtienne, qui avait été expulsé peu après Monseigneur Poirier, dont il était l'auxiliaire, a été nommé coadjuteur de Port-de-Paix.

En cette période troublée de l'histoire de l'Eglise en Haïti, le diocèse joint sa prière à celle des « Prêtres de S. Jacques », dont l'intention est de poursuivre leur œuvre missionnaire dans ce pays où ils travaillent depuis un siècle, en même temps qu'ils prennent en charge des territoires au Brésil.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier de la clinique de Pen-an-Dalar, Guipavas, en remplacement de **M. Joseph Corvez**, démissionnaire, **M. Yves Tanguy**, aumônier de l'école des Frères à Lesneven,

— vicaire à Scaër, **M. Maihurin Bernard**, vicaire cantonal à Châteaulin,

— vicaire cantonal à Châteaulin, **M. Jacques Sergent**, vicaire à Plomeur.

LE CHANT DE LA PRÉFACE ET DU « NOTRE PÈRE » EN FRANÇAIS

L'épiscopat français a promulgué en janvier dernier de nouvelles traductions françaises du Notre Père et des Préfaces. Celles-ci appelaient des mélodies musicales qui permettraient de les chanter à la messe. Un appel a été lancé à ce sujet aux compositeurs de tous les pays de langue française.

Cet appel a eu un écho très profond. De nombreuses réponses sont parvenues. Elles ont été étudiées par un Comité international d'experts désignés par les épiscopats de pays de langue française.

Après étude des propositions des experts, les évêchés des pays de langue française ont décidé d'adopter une mélodie pour la Préface et une mélodie pour le Notre Père. Celles-ci pourront être chantées à la messe à partir du 15 août 1966.

Ces mélodies sont volontairement simples (ton de base) et apparentées aux tons traditionnels. D'autres, parmi celles qui sont proposées, pourront dans l'avenir, après expérimentation et approbation, être utilisées dans la liturgie. La recherche doit donc continuer.

Le Président de la Commission Episcopale de Liturgie est heureux, à cette occasion, d'exprimer la confiance des Evêques aux musiciens. Il remercie ceux qui collaborent activement au renouveau liturgique, et il tient à redire l'importance que les Evêques attachent aux questions musicales. Au moment où la liturgie se restaure et progresse, il est important de rappeler que ce renouveau ne se fera pleinement que s'il intègre toutes les valeurs artistiques et musicales nécessaires à une expression de qualité.

Mende, le 1^{er} août 1966.

† René BOUDON,

Evêque de Mende,

Président de la Commission Episcopale de Liturgie.

Le fascicule publiant ces mélodies — qui sera accompagné d'un disque souple — se trouvera chez les libraires vers le 15 septembre. Le prix sera 10.00 francs.

Pour le recevoir, les paroisses ou communautés doivent passer commande à leur libraire.

RETRAITES PASTORALES

La troisième retraite pastorale s'ouvre lundi prochain et sera prêchée par le **Père Duchesne**, des Fils de la Charité, curé de Colombes.

Les retraitants voudront bien se trouver au Grand Séminaire avant 18 heures ; ils apporteront un amict et leur habit de chœur.

La Messe sera concélébrée chaque jour. Quelques autels seront cependant préparés pour les prêtres qui voudront célébrer la Messe individuellement et qui l'auront fait savoir dès leur arrivée au Séminaire lundi soir ; ces confrères apporteront un purificateur.

RETRAITE DE FIANCÉS

Une retraite-session de préparation au mariage aura lieu du **jeudi 15 septembre (19 h.) au dimanche 18 (midi)** à Lesneven.

Pour l'inscription, s'adresser à Mme la Supérieure, Maison de la Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Le Conseil Supérieur de l'Université, au terme des dix années de mandat de **Mgr Yves Lagrée** comme vice-recteur, lui a conféré le titre de vice-recteur honoraire pour les multiples services qu'il a rendus à l'Université Catholique de l'Ouest (création du Centre de français pour étrangers et du Centre d'études pédagogiques, relations extérieures, en particulier auprès des directions diocésaines de l'Enseignement).

Le Conseil Supérieur des Evêques a prié **M. le chanoine Jean Jeanneteau**, directeur de l'Ecole d'électronique, d'accepter les fonctions de Vice-Recteur.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (18-24 SEPTEMBRE)

Les feuilles récapitulatives des inscriptions doivent parvenir à l'Evêché **au plus tard le vendredi 9 septembre**. Les billets et les places sont fournis d'après ces feuilles, c'est dire que tous les pèlerins doivent y être recensés.

S'il y a des pèlerins qui voyagent en couchettes on mettra pour chaque catégorie de billets : « dont tant en couchettes ». Veuillez envoyer les noms des personnes qui voyagent en couchettes. Il y aura deux voitures couchettes, une dans le train vert, une dans le train violet.

Les prix des billets ont été publiés par la « Semaine Religieuse » du 8 avril.

Horaire des trains

1°) Train circulant via Le Mans et Château-du-Loir (Train violet).

Aller		Retour
15,10	Brest	12,44
15,20	Kerhuon	12,32
15,35	Landerneau	12,17
15,53	Landivisiau	12,00
16,06	Guimiliau	11,50
16,15	Saint-Thégonnec	11,42
16,24	Pleyber-Christ	11,33
16,38	Morlaix	11,14
16,53	Plouigneau	11,03
18,00	Saint-Brieuc	9,21
19,18	Rennes	7,41
21,25	Le Mans	5,40
22,08	Château-du-Loir	5,00
22,59	Saint-Pierre-des-Corps	3,58
3,20	Bordeaux-Saint-Jean	23,13
6,37	Lourdes	19,53

2°) Trains circulant via Nantes et Bordeaux.

Rouge	Vert		Vert	Rouge
	17,06	Brest	11,32	
	17,26	Landerneau	11,08	
	17,49	Daoulas	10,45	
	18,01	Hanvec	10,34	
	18,20	Pont-de-Buis	10,15	
	18,32	Châteaulin	10,03	
	18,52	Quéménéven	9,47	
	19,18	Quimper	9,14	10,34
18,00		Rosporden		10,15
18,23		Bannalec		10,02
18,34	19,55	Quimperlé	8,37	9,44
18,49	20,42	Auray	7,49	8,55
19,36	22,42	Nantes	5,50	6,47
21,40	23,47	La Roche-sur-Yon	4,52	5,35
22,41	1,25	La Rochelle	3,23	3,50
23,59	2,40	Saintes	2,13	2,47
1,00	4,37	Bordeaux	0,01	0,32
2,40	8,00	Lourdes	20,42	21,25
6,08				

● Les quatre pages suivantes donnent le relevé des « Lectures pour les messes de semaine », avec l'antienne du graduel. On peut se procurer d'autres exemplaires de ces pages en écrivant à : Commission de Pastorale Liturgique, Evêché, Quimper (joindre le règlement, en timbres-postes ou par virement au C.C.P. de la « Semaine Religieuse » : 0,75 fr. par dix exemplaires franco ; 3,20 fr. par cinquante ; 6,30 fr. par cent).

20° DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.	Ezéchiel 3/16-21. Ps. 139/7-8, 13-14, « Entends le cri de ma prière. » Luc 17/1-3.
Mardi.	Ezéchiel 11/14-20. Ps. 50/12-17, « O Dieu, crée pour moi un cœur pur. » Luc 17/3-6.
Mercredi.	Ezéchiel 14/12-23. Ps. 142/1-2, 7-8, « Seigneur, écoute ma prière. » Luc 17/7-10.
Jeudi.	Ezéchiel 34/1-10. Cantique de l'Ecclesiastique 36/1, 4, 10-13, « Sauve-nous, Dieu de l'univers. » Luc 18/1-8.
Vendredi.	Ezéchiel 34/11-16. Ps. 99/1-3, 5, « Il nous a faits, et nous sommes à lui. » Luc 18/18-23.
Samedi.	Ezéchiel 34/23-31. Ps. 94/1-4, 6-7, « C'est lui notre Dieu, et nous le peuplons dont il est le berger. » Luc 18/24-27.

Lectures pour les messes de semaine

13° DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.
Galates 1/11-24.
Ps. 138/1-3, 13-15, 23-24, « Conduis-moi sur le chemin d'éternité. »
Marc 11/20-25.

Mardi.
Galates 2/15-20.
Ps. 117/1-2, 22-23, 28, « Éternel est son amour ! »
Marc 12/1-12.

Mercredi.
Galates 3/1-9.
Ps. 85/1-6, « J'élève mon âme vers toi. »
Marc 12/18-27.

Jeudi.
Galates 3/26-29.
Ps. 85/9-10, 12-13, 15-16. « Je te rends grâce, Dieu mon Maître, de tout cœur. »
Marc 12/28-34.

Vendredi.
Galates 5/1-6.
Ps. 118/41, 43, 45, 48, « Que me vienne ton amour, Seigneur. »
Marc 12/35-37.

Samedi.
Galates 5/13-15.
Ps. 14/1-4, « Seigneur, qui entrera sous ta tente, qui habitera sur ta sainte montagne »
Marc 12/41-44.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— **M. Sezny Le Gall**, ancien chapelain de Keranna, Riec-sur-Bélon, décédé le 28 juillet à l'âge de 84 ans.

(Né le 5 juillet 1882 à Guissény. Etudes secondaires à Lesneven. Prêtre le 25 juillet 1906. Mars 1908, vicaire à Garlan. Avril 1912, vicaire à Collorec. Juin 1918, recteur de Molène. Janvier 1925, recteur de Kerlaz. Août 1931, démissionnaire, se retire à l'école Sainte-Croix de Quimperlé. 1949, chapelain à Keranna, Riec-sur-Bélon. Septembre 1961, démissionnaire, se retire à la maison Saint-Joseph.)

— **M. Louis Bihan**, ancien aumônier de Perharidy, Roscoff, décédé le 1^{er} août à l'âge de 78 ans.

(Né le 7 juillet 1888 à Saint-Frégant. Etudes secondaires à Lesneven. Prêtre le 20 juillet 1920. Octobre 1920, surveillant à Saint-Pol-de-Léon. Novembre 1921, vicaire à Scrignac. Septembre 1924, vicaire à Guilvinec. Août 1938, vicaire à Plouguerneau. Avril 1940, recteur de Laz. Septembre 1944, curé de Châteauneuf-du-Faou. Septembre 1947, aumônier de Perharidy, Roscoff. Septembre 1953, aumônier de la clinique Ste-Anne, Morlaix. Juin 1954, démissionnaire, se retire à la Maison Saint-Joseph.)

— **M. Louis Thomas**, recteur de Tréflévénez, décédé le 19 août à l'âge de 74 ans.

(Né le 5 janvier 1892 à Plougastel-Daoulas. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 1^{er} avril 1922. Avril 1922, vicaire à Landudec. Juin 1924, vicaire à Elliant. Février 1930, vicaire à Riec-sur-Bélon. Août 1941, recteur de Lanriec. Janvier 1948, démissionnaire, se retire à la Maison S. Joseph. Juillet 1948, recteur de Tréflévénez.)

— **M. Albert Grall**, recteur de Sainte-Sève, décédé le 12 août à l'âge de 75 ans.

(Né le 20 mai 1891 à Plouguin. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1917. 1919, vicaire à Saint-Yvi. Août 1920, surveillant à l'école de Portsall. Septembre 1922, instituteur à Saint-Martin, Morlaix. Novembre 1925, directeur d'école à Molène. 1927, essai de vie religieuse à la Fraternité Sacerdotale, puis surveillant à Pont-Croix. Septembre 1931, vicaire à Plonéour-Lanvern. Mars 1939, recteur de Tréguennec. Avril 1946, démissionnaire. Décembre 1947, recteur de Sainte-Sève.)

— **M. Antoine Pennec**, chanoine honoraire, ancien recteur d'Edern, décédé le 24 août à l'âge de 86 ans.

(Né le 27 juin 1880 à Pluguffan. Etudes secondaires à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1904. Août 1906, vicaire à Plourin-lès-Morlaix. Octobre 1913, vicaire à Cléder. Mars 1929, recteur de Mespaul. 1939, recteur d'Edern. 1954, doyen honoraire. Septembre 1959, démissionnaire, vicaire à Scrignac. Juillet 1962, chanoine honoraire. 1965, presbytère de Sizun.)

16^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Lundi.

Ephésiens 1/3-6, 13-14.
Ps. 65/1-2, 8-9, 20, « **Acclamez Dieu, toute la terre.** »
Luc 11/1-4.

Mardi.

Ephésiens 1/17-23.
Ps. 8/2-7, « **O Seigneur, notre Maître, qu'il est grand ton nom par tout l'univers !** »
Luc 11/29-32.

Mercredi.

Ephésiens 2/1-10.
Ps. 137/1-3, 8, « **Je te rends grâce pour ton amour et ta vérité.** »
Luc 11/33-36.

Jéudi.

Ephésiens 2/11-13, 19-22.
Ps. 149/1-4, « **Le Seigneur se complait en son peuple.** »
Luc 11/37-46.

Vendredi.

Ephésiens 4/17-24.
Ps. 118/162-167, « **J'attends ton salut, Seigneur.** »
Luc 11/47-54.

Samedi.

Ephésiens 4/29 à 5/2.
Ps. 118/169-172, 174-175, « **Que vive mon âme à te louer.** »
Luc 12/1-7.

17^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Lundi.

Jérémie 1/4-10.
Ps. 70/1-6, « **C'est toi mon espoir, ô mon Maître !** »
Luc 12/8-12.

Mardi.

Jérémie 1/13-19.
Ps. 70/13-15, 22-24, « **Ma langue tout le jour redra ta justice.** »
Luc 12/13-21.

Mercredi.

Jérémie 2/1-2, 7-8, 12-13.
Ps. 35/6-7, 10-11, « **En toi est la source de vie.** »
Luc 12/22-31.

Jéudi.

Jérémie 10/10, 12-16.
Ps. 134/1, 3-7, 13-14, « **Tout ce qui plaît au Seigneur, il le fait.** »
Luc 12/39-43.

Vendredi.

Jérémie 13/1-11.
Ps. 75/2-4, 8-10, « **Qui tiendra sous le coup de ta fureur ?** »
Luc 12/49-53.

Samedi.

Jérémie 14/19-22.
Ps. 78/8-9, 11, 13, « **Efface, Seigneur, nos péchés, délivre-nous, à cause de ton nom.** »
Luc 12/54-59.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 4 septembre, 14^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 5, S. Laurent Giustiniani, évêque. Mardi 6 et mercredi 7, de la férie. Jeudi 8, Nativité de la B. V. Marie. Vendredi 9, de la férie. Samedi 10, S. Nicolas de Tolentino. Dimanche 11, 15^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *T. R. Mère Thérèse Augusta*, ancienne supérieur générale des Sœurs Dominicaines de la Présentation de la Sainte-Vierge. *Mme Vve Riou*, de Lanhouarneau. *M. Adolphe Nicolas*, de Brest. *Mme Vve Alexis Le Roux*, de Saint-Thonan. *Mme Vve Le Bot-Quiniou*, de Plabennec, sœur de M. le Recteur de Guiclan. *M. Jean-Guillaume Le Gouil*, de l'école Sainte-Croix de Quimperlé. *M. Joseph Jourdain*, de Quimper. *R. P. Lazennec*, de Lesneven, missionnaire d'Haïti. *Mme Pierre Trémintin*, de Plouescat. *Mlle Marguerite Briand*, de Plomodiern. *Mlle Jeanne Audren de Kerdrel*, de Lannilis. *Mère S. Yves*, de Saint-Thégonnec, des Augustines de Gouarec. *Sœur Thérèse de Jésus*, des Augustines de Douarnenez. *M. Gabriel Guillerm*, de Plabennec. *M. Yves Mazo*, de Pouldreuzic.

● **LE PARDON DE NOTRE-DAME DU FOLGOËT** sera présidé par S. Exc. Monseigneur Boisguérin, évêque expulsé de Siüfu (Chine).

Mercredi 7 septembre : 16 h., premières vêpres. 22 h., rassemblement à la chapelle du Couronnement, procession aux flambeaux, veillée de prières, messe de minuit.

Jeudi 8 septembre. Messes à la Basilique à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 12 h. et 18 h. — 10 h. 20, départ du cortège liturgique pour la chapelle des pardons ; 10 h. 30, messe pontificale, homélie par M. l'abbé Le Bihan, recteur de Sainte-Thérèse, Quimper. — 13 h., chapelet commenté à la basilique. 14 h. 30, grande procession des paroisses, vêpres, allocution de Monseigneur Boisguérin, bénédiction du Saint-Sacrement.

● **PARDON DE N.-D. DE PENHORS ET JUBILÉ** sous la présidence de Monseigneur Favé, évêque auxiliaire de Quimper et Léon. Mercredi 7 septembre : à 20 h. 30, vêpres suivies de la procession aux lumières jusqu'à la statue de Notre-Dame face à la mer. — Jeudi 8 septembre, messes à 7 h., 8 h., 9 h. A 10 h. 30, grand-messe chantée et homélie par M. le chanoine Nédélec, aumônier à Quimper. A 14 h. 30, chapelet commenté. A 15 h., vêpres avec prédication sur le Concile par Monseigneur Favé. Procession des paroisses. Bénédiction de la mer. Salut du Saint-Sacrement.

● **ELISABETH LAFOURCADE**, une vocation aux Instituts séculiers, par B. Poupineau et M. Delabroye. Un volume de 142 pages, aux éd. du Centurion. — Cet ouvrage de la collection « Pour les appels de notre temps » (dirigée par le Centre national des Vocations) livre le message contenu dans les notes spirituelles d'E. Lafourcade, médecin au Tafilalet (Maroc) et retrace les étapes d'une vocation à l'institut séculier.

Le Pardon de Sainte-Anne-la-Palud

Le grand pardon était cette année présidé par Monseigneur Lacaste, évêque d'Oran. Les diocèses d'Oran et de Quimper ont des liens communs : des prêtres finistériens y ont travaillé plusieurs années, les Religieuses de l'Adoration Perpétuelle ont récemment fondé une maison dans la ville d'Oran, des rapatriés de l'Oranie ont établi leur résidence dans le Finistère, surtout à Brest... Nombre de ces derniers étaient d'ailleurs à Sainte-Anne dimanche dernier.

Aux côtés de Mgr Lacaste se trouvaient Monseigneur Poirier, ancien archevêque de Port-au-Prince, supérieur général des Prêtres de S. Jacques, Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, Monseigneur l'Evêque, le Révérend Dom Colliot et Monseigneur Le Baron, vicaire général de Vannes. Les sermons furent donnés, le matin, par M. le chanoine Morvan, curé-doyen de Douarnenez, et, l'après-midi, par Monseigneur Lacaste, qui devait affirmer son espérance dans l'avenir de l'Eglise en terre algérienne.

Nous empruntons à M. René Le Moigne, d'« Ouest-France », les réflexions suivantes sur le pardon de Sainte-Anne :

« Depuis plus de quinze ans que nous suivons le Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, il nous semble qu'une évolution se dessine plus nettement d'année en année dans le déroulement de cette solennité. Nous voulons dire que les cérémonies nocturnes du samedi, veillée de prières et messe de minuit précédée de la traditionnelle procession aux flambeaux autour de la dune, connaissent de plus en plus la faveur des fidèles. Ce phénomène, nous le notions déjà en 1963. Oh ! certes, le grand rassemblement du dimanche est loin d'avoir perdu de son importance et hier encore c'est une foule considérable, accourue des quatre coins de la Cornouaille, que nous avons retrouvée devant l'autel des Pardons à l'heure de la grand-messe pontificale, foule qui se renforça au moment des vêpres solennelles et de la procession jusqu'au sommet de la dune où se donne la bénédiction de la mer.

« Mais cette assistance, si nombreuse qu'elle fut, ne nous a pas fait oublier celle de la nuit précédente dont le déploiement était tel au cours de la procession aux flambeaux que la tête de l'interminable théorie après avoir parcouru le trajet habituel, rejoignait « l'arrière-garde », dessinant un cercle parfait autour de la basilique illuminée. Le plus grand moment de la fête de Ste-Anne-la-Palud, disons le plus émouvant pour ceux, du moins, qui y vont en pèlerinage et non en excursion, se situe désormais dans la nuit du samedi.

« Il est vrai que cette année les diverses cérémonies du Pardon de Sainte-Anne ont bénéficié de circonstances favorables : le temps était doux, sinon toujours ensoleillé, et les quelques pluies orageuses de l'après-midi d'hier ont été sans conséquences. Notons aussi que la moisson partout terminée (ce n'est pas toujours le cas) avait rendu disponible la population rurale. Par contre, le Pardon tombant dans les derniers jours du mois d'août, la participation des estivants a été sensiblement plus réduite. Il y a déjà quelques jours que le grand exode a commencé... »

● **MAGNIFICAT DU SOIR**, par Claire Arbelet. Un volume de 140 pages, aux éd. Beauchesne. — La vie a-t-elle une valeur pour ceux qui approchent de sa fin ? Un auteur inconnu nous livre sa réponse, par le simple récit, la confiance de son expérience quotidienne ; la totale sincérité de ce témoignage en fait un document et non une exhortation. Ancienne professeur, elle cite Bergson, Camus, etc., et ses centres d'intérêt ne sont pas ceux de tout le monde. Pour personnes cultivées. Biographies.

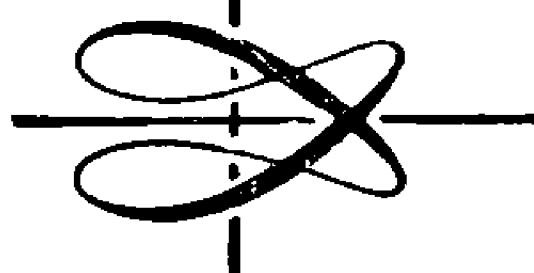
Entreprise Générale de Travaux Publics et Particuliers

ROBERT PAUGAM

15, rue du Docteur-Prouff — MORLAIX (Finistère)
C. C. P. Rennes 14501 — Téléphone 3-67

Amplificateurs - Préamplificateurs

ELECTRO-ACOUSTIQUE



Cabasse

Matériel de sonorisation - Cloches électroniques

Haut-parleurs de Haute-Fidélité

CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS

Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat, et des amateurs de musique.

Délivraison d'installation gratuite pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Finistère)

Tél. 44-64-50

Service après-vente

Bureau à PARIS

182, rue Lafayette (10^e)

Tél. : Nord 85-86

Possibilité de crédit

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes

- LANDIVISIAU - Tél. 7 -

Articles de Ménage - Faïence - Porcelaine - Cadeaux en cuivre,
chromé et en acier inoxydable - Machines à laver - Réfrigérateurs
- Chauffage - Outillage - Bâtiment - Matériel d'Agencement de
Magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 - Entrée libre

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES

Jean QUINQUIS & C^{ie}

40, rue du Château - BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRERES

77, rue de La Tour-d'Auvergne
ERGUE-ARMEL, près QUIMPER
Tél. 4.47

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

CHASUBLERIE — ORFÈVRE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPÉCIALISÉE —

LIBRAIRIE ORVOËN

- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux

2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. : 9.70

PEINTURE - VITRERIE DÉCORATION

J. RAUB

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS ET DE T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FR.

Agence de QUIMPER

16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

Vous pouvez
maintenant acheter votre **204**
en ÉPARGNE-CRÉDIT

aux GARAGES DE BRETAGNE

Concessionnaires « PEUGEOT »

BREST

Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06

MORLAIX

31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBE, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE

47, rue Brual, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N^o 31

Vendredi 9 septembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

DANS LA RÉGION APOSTOLIQUE

Le Saint Père a nommé M. le chanoine Joseph Wicquart, supérieur
du Grand Séminaire d'Arras, Evêque de Coutances.

Nous prions le nouvel évêque d'agréer, avec nos félicitations, nos
meilleurs vœux et l'assurance de notre prière.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

I. Service des paroisses

Curés-doyens

- * — curé-doyen de Saint-Thégonnec, M. Gabriel Cabon, recteur de Goulven,
- * — curé-doyen de S. Marc. Brest, M. Yves Marzin, aumônier diocésain d'action catholique.

Curé et Recteurs

- * — recteur de Guimaëc, M. Pierre Bihanés, vicaire à Châteaulin,
- * — recteur de La Feuillée et administrateur de Botmeur, M. Henri Le Bras, vicaire à Pont-l'Abbé,
- * — recteur de Piougonven, M. Louis Briand, économe à l'Ecole S. Yves, Quimper,
- * — curé de S. Michel, Brest, M. Alain Calvez, recteur de Kerfeunteun, Quimper,
- * — recteur de Sainte-Sève, M. Yves Le Com, vicaire à S. Martin, Morlaix,
- * — recteur de Lampaul-Guimiliau, M. François Corolleur, recteur de La Feuillée,
- * — recteur de S. Pierre et S. Paul du Moulin-Vert, Quimper, M. Louis Corvest, aumônier des Lycées, Brest,

- — recteur de Kerfeunteun, Quimper, **M. Claude Falc'hun**, recteur de Plougonven,
- — recteur de Tréflévénez, **M. François Floc'h**, curé-doyen de Saint-Thégonnec,
- — recteur de Rumengol, **M. Jean-Pierre Le Gall**, recteur de Beuzec-Conq, Concarneau,
- — recteur du Cloître-Saint-Thégonnec, avec résidence au presbytère de Pleyber-Christ, **M. Eugène Guiriec**, vicaire à S. Joseph du Pilier-Rouge, Brest,
- — recteur de Saint-Jean-du-Doigt, en remplacement de **M. Martin Guézengar**, démissionnaire, **M. Jean-Noël Moalic**, professeur au collège Charles de Foucauld, Brest,
- — recteur de Beuzec-Conq, Concarneau, **M. Arthur Moustier**, recteur de Saint-Eutrope,
- — recteur de Saint-Thonan, en remplacement de **M. Guillaume Kérébel**, démissionnaire, **M. Laurent Le Sann**, recteur de Plourin-Ploudalmézeau,
- — recteur de l'île de Batz, **M. Jean Le Saout**, recteur de Guimaëc,
- — recteur de Plourin-Ploudalmézeau, **M. Jean-François Le Saout**, recteur de l'île de Batz,
- — recteur de Goulven, **M. Pierre Simon**, recteur de Rumengol.

Vicaires

- — vicaire stagiaire à Ste-Bernadette, Quimper, **M. Henri Berlivet**, jeune prêtre de S. Jean, Brest,
- — vicaire stagiaire à S. Michel, Brest, **M. Paul Berrou**, jeune prêtre de Plounevez-Lochrist,
- — vicaire à S. Pierre, Brest, **M. Jacques Le Bihan**, surveillant au Séminaire S. Paul de Kéraudren,
- — vicaire stagiaire à Ste-Claire de Penhars, Quimper, **M. Louis Boullic**, jeune prêtre de Crozon,
- — vicaire stagiaire au Passage, Concarneau, **M. Georges Cann**, jeune prêtre de S. Jean, Brest,
- — vicaire à Pleyben et aumônier de zone du C.M.R., **M. Vincent Danlélou**, aumônier régional du M.R.J.C.,
- — vicaire au Bouguen, Brest, **M. René Gourvéneq**, vicaire à Kerbonne, qui demeure aumônier-adjoint d'A.C.O. pour Brest,
- — vicaire à Cléder, **M. Jean Laot**, vicaire stagiaire à Plogastel-Saint-Germain,
- — vicaire stagiaire à Riec-sur-Bélon, **M. Joseph Mauguen**, jeune prêtre de Lilia, Plouguerneau,
- — vicaire stagiaire à Plogastel-Saint-Germain, **M. Louis Miossec**, jeune prêtre de Plouzévédé,
- — vicaire stagiaire à Kerbonne, Brest, **M. Joseph-Yves Morvan**, jeune prêtre du Faou,
- — vicaire à Clohars-Carnoët, **M. Hervé de Parcevaux**, vicaire à Ste-Thérèse, Quimper,
- — vicaire stagiaire à Lambézellec, Brest, **M. Maurice Plougastel**, jeune prêtre de La Forest-Landerneau,
- — vicaire à Ste-Thérèse, Quimper, **M. Henri Rolgnant**, vicaire à Cléder,

- — vicaire à Pont-l'Abbé, **M. Jean-Louis Tymen**, vicaire à Riec-sur-Bélon,
- — vicaire à Kerbonne, Brest, chargé du quartier de Kérangoff, **M. Yves Yven**, vicaire à Lambézellec, Brest.

II. Services d'éducation et d'enseignement

Education et enseignement

- — stagiaire, chargé d'enseignement religieux à l'école S. Charles, Quimper, **M. Jean-François Autret**, jeune prêtre de Saint-Eloy,
- — aumônier de division au collège Charles de Foucauld, Brest, **M. Xavier Daniel**, vicaire à S. Pierre et S. Paul du Moulin-Vert, Quimper,
- — chargé d'enseignement religieux à l'école S. Sauveur de Recouvrance, Brest, **M. Robert Le Fur**, vicaire à Pleyben,
- — instituteur et sous-directeur à Plouescat, **M. Michel Gentruc**, directeur d'école à Sizun,
- — instituteur et sous-directeur à l'école S. Sauveur de Recouvrance, Brest, **M. Paul Gourmelon**, directeur d'école à Henvic,
- — directeur d'école à Ploudiry, **M. Jacques Kersimon**, directeur à Plougourvest,
- — préfet de division à l'école S. Yves, Quimper, **M. Pierre Le Merdy**, vicaire à Kerbonne, Brest,
- — surveillant au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, **M. Joseph Porsmoguer**, vicaire stagiaire au Passage, Concarneau,
- — directeur de l'école S. Julien de Kervir, Quimper **M. Jean Sclaminet**, professeur à l'école S. Charles, Quimper,
- — surveillant au Petit Séminaire, Pont-Croix, **M. Jean-François Sourimant**, instituteur stagiaire à Plouescat.

Aumôniers d'enseignement

- — aumônier de l'île Blanche, Locquirec, **M. Joseph Le Beux**, recteur de S. Pierre et S. Paul du Moulin-Vert, Quimper,
- — aumônier des Ursulines, Morlaix, **M. Paul Moru**, aumônier de l'île Blanche, Locquirec,
- — aumônier-adjoint à l'Institution Ste-Thérèse, Quimper, **M. Jean-Marie Pérès**, professeur à l'école S. Yves, Quimper,
- — aumônier de l'école du Sacré-Cœur, Lesneven, **M. Albert Pouliquen**, vicaire à S. Michel, Brest.

III. Services d'Aumônerie

- — supérieur de la Maison de Retraite de Kéraudren, en remplacement de **M. Joseph Boézennec**, chanoine honoraire, démissionnaire, **M. François Elard**, chanoine honoraire, curé-doyen de S. Marc, Brest,
- — aumônier du Carmel, Morlaix, **M. Lucien Bélec**, aumônier des Ursulines, Morlaix,
- — aumônier de l'Hôpital rural de Saint-Renan, avec l'agrément du Conseil d'Administration, en remplacement de **M. Jean-Pierre Pen-créac'h**, chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Jean-Ronan Raguénès**, chanoine honoraire, curé de S. Michel, Brest,

— aumônier de S. François, Morlaix, en remplacement de **M. Marcel Chalm**, démissionnaire, **M. Hervé Tanguy**, chanoine honoraire, aumônier du Carmel, Morlaix.

IV. Prêtres en congé

- mis à la disposition du Vicariat aux Armées (Marine), **M. Louis Bernard**, recteur du Cloître-Saint-Thégonnec.
- professeur au collège Stanislas, Montréal (Canada), **M. Yvon Castel**, professeur au Cours Normal, Le Likès, Quimper.
- inspecteur diocésain, en congé d'études à Paris, **M. Guy Fortin** instituteur à Recouvrance, Brest.
- en congé d'études à Lille, **M. Jean Miossec**, vicaire à S. Louis, Brest.
- en congé d'études à Rome, **M. Marcel Ugo**, jeune prêtre de Kerbonne, Brest.

PASTORALE DES INDUSTRIELS FORAINS ET DES NOMADES

Nous connaissons tous ces « gens du voyage » : industriels forains, qui chaque année reviennent dans nos villes ou nos bourgs, avec des manèges et des boutiques, dont le bruit trop souvent trouble le recueillement de nos pardons, ou le sommeil des citadins qui habitent à proximité des champs de foires.

Nous connaissons aussi ces nomades, ces Gitans de toutes races, qui frappent à notre porte, nous proposant leur pacotille à des prix quelque peu élevés, arguant, pour nous convaincre de leur acheter quelque chose, d'un nombre élevé d'enfants à nourrir.

Tous ces gens nous les avons vus, mais nous sédentaires, nous les connaissons mal et très souvent — du moins pour ce qui est des Gitans — nous témoignons à leur égard d'un mépris qu'un chrétien ne peut accepter ; sans nous en rendre compte, nous nous comportons envers eux en parfaits racistes. Ces gens pourtant sont des hommes et des femmes, appelés comme nous, à bénéficier des bienfaits de la Rédemption.

S'il ne faut pas confondre Industriels forains et Gitans, deux mondes absolument différents, il n'en reste pas moins que la plupart du temps, tous « les gens du voyage » sont tenus à l'écart de la société et vivent en marge de l'Eglise elle-même.

Dans plusieurs paroisses du diocèse, des prêtres, des religieuses et des laïcs se préoccupent des uns et des autres, en particulier de la formation religieuse des enfants, mais tous souffrent d'un manque de coordination ; le travail commencé dans une ville n'est pas poursuivi dans la ville suivante. D'autre part, plusieurs prêtres sollicités de conférer le baptême à des enfants, ou de marier des fiancés, se demandent comment concilier les nouvelles directives de l'Eglise en matière de sacrement, avec l'impossibilité matérielle de les appliquer quand il s'agit des nomades.

Pour tâcher de trouver une solution à ces difficultés, quelques prêtres du diocèse ont envisagé de se réunir un après-midi d'octobre sous la direction de **M. le vicaire général Ablven**, en vue de rechercher ensemble comment insérer dans la pastorale diocésaine « le monde du voyage ».

Les prêtres, qui seraient préoccupés par ce problème, et spécialement ceux qui ont déjà tenté quelque chose en ce sens, sont invités à se mettre en rapport le plus tôt possible avec **M. l'abbé Jean Tanguy**, vicaire à St-Mathieu, Morlaix, qui leur fournira un questionnaire pour préparer cette réunion.

Le lieu et la date en seront fixés lorsque les intéressés auront donné leur accord.

P. S. — Puisque un certain nombre de laïcs se sont déjà dépensés surtout au service des Industriels forains, il serait normal qu'ils participent eux aussi à cette réunion ; leur expérience nous serait des plus utile.

CONFÉRENCES BIBLIQUES

Pendant l'Avent et le Carême 1966-1967 des conférences bibliques publiques auront lieu à Quimper.

Le programme et le calendrier envisagés sont les suivants :

- 27 octobre : Qu'est-ce qu'un prophète ?
- 10 novembre : Les étapes du prophétisme dans le peuple de Dieu.
- 24 novembre : L'appel des prophètes.
- 8 décembre : Moïse et la fondation du peuple.
- 22 décembre : Samuel et la royauté davidique.
- 12 janvier : Elie, le serviteur du vrai Dieu.
- 26 janvier : Amos de Teqpa et son livre.
- 9 février : Amos et son message.
- 23 février : Osée et son œuvre.
- 9 mars : Osée, l'initiateur de la symbolique conjugale.

Les conférences auront lieu le jeudi, à 20 h. 30, dans la Salle municipale, place Toul-al-Laer. La participation est gratuite.

● **LA VIERGE AU CONCILE**, par R. Laurentin. Préface de Mgr Théas, évêque de Lourdes. Un volume de 224 pages, aux éditions Lethielleux. — Sous ce titre on trouvera la présentation, l'historique, le texte et la traduction du chapitre VIII de la Constitution sur l'Eglise consacré à la Vierge Marie. « Pages lumineuses », écrit Mgr Théas : c'est bien l'opinion du lecteur, comme devant tous les ouvrages de M. le chanoine Laurentin. Le propos de l'auteur, qui fut l'un des experts du Concile, peut se résumer ainsi (p. 65) : « La théologie mariale tendait à devenir l'inventaire d'une collection de privilèges, plutôt que l'intelligence de cette destinée centrale dans l'histoire du salut : celle de la Mère de Dieu par qui le Verbe Créateur est entré dans le temps des hommes pour les sauver ». — Vivement recommandé à tous.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

I. — Avis pratiques pour la rentrée des catéchismes.

1°) La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frou, Quimper, sera à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons des programmes et documents de catéchisme, à partir du 14 septembre (sauf le samedi après-midi).

Ces programmes et documents sont désormais familiers aux catéchistes. Ce sont les mêmes que ceux proposés les années dernières. Se référer au bulletin de commande qui en donne la répartition de la 11^e à la 6^e.

2°) Une permanence de la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôt de documents, se tiendra à Brest, 39, rue Camille-Desmoulins, du lundi 19 septembre au vendredi 14 octobre (tél. 44-19-01), sauf le samedi après-midi.

Cette permanence vise à favoriser le contact avec les catéchistes pour le choix des instruments de travail et à permettre les commandes et livraisons sur place. Les paroisses et les écoles de Brest et de la région sont donc invitées à y passer pour commandes et livraisons directes.

Les commandes par lettre sont toutes à adresser à Quimper. Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

3°) Il est bien entendu que la Direction de l'Enseignement Religieux ne supprime pas les libraires catholiques. Elle ne fournira aux catéchistes que les documents et programmes qui sont hors commerce et qui sont rédigés et diffusés par l'Association Générale pour le Développement de l'Enseignement Religieux (A.G.D.E.R.). Chaque paroisse et école recevra une carte de membre adhérent à cette association et sera appelée à verser la cotisation annuelle de 1 F.

4°) N'attendez pas trop tard pour passer commande. Nous ne pouvons garantir de servir ceux qui ne passeront pas commande avant le 8 octobre.

5°) Ne calculez pas trop juste les chiffres de commande des cahiers destinés aux enfants. Nous préférons vous reprendre quelques cahiers que vous aurez en supplément plutôt que d'être amenés à vous refuser trois ou quatre cahiers qui vous manqueraient par la suite. Dernier délai de reprise des surplus : fin du premier trimestre.

6°) Les paroisses et les écoles qui peuvent venir sur place — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande sont instamment invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande.

Nous vous serions reconnaissants de faire effort pour regrouper les commandes d'une même école ou d'une même paroisse.

II. — Documents pour la catéchèse des adolescents.

Avis important.

Voici un choix d'ouvrages et de documents pour la catéchèse des adolescents. A commander uniquement chez les libraires.

Ces ouvrages ne sont pas d'égale valeur et répondent à des besoins ou à des situations variés. Leur utilisation dépend du niveau intellectuel et religieux des élèves, de la situation concrète des éducateurs et de l'esprit dans lequel ils sont mis en œuvre. Il nous est difficile, ici, de préciser, pour chacun, l'usage concret à en faire. Nous sommes à la disposition des catéchistes pour guider leur choix.

Les éducateurs qui ont participé aux réunions diocésaines sont invités à suivre les orientations, directives et documents qui leur ont été donnés au cours des rencontres de l'an dernier. Ils voudront bien, particulièrement, se référer aux « Orientations de catéchèse » et aux Documents du maître qui leur ont été remis pour chaque classe, sous forme de fascicules polycopiés. Ceci leur permettra de travailler dans le cadre d'un plan d'ensemble et dans l'unité d'un certain esprit.

1) Niveau 5^e.

— « Grandir dans la foi », F. Favreau. Livre du maître et album illustré pour élève. (Fleurus).

— « Au souffle de l'Esprit : dans l'Eglise du Christ », Jh Colomb. Livre du maître et livre de l'élève. (Desclée et Cie).

— « Lumières sur la route », F. Favreau (fiches pour élève). Ed. Fleurus.

— « La bonne nouvelle de Jésus-Christ », Babin-Bagot. (Livre du maître). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Le Christ source de vie », J. Dheilly. Manuel de l'élève pouvant correspondre au livre du maître précédent. (Ed. de l'Ecole).

— « Au souffle de l'Esprit : Histoire de l'Eglise », Jh Colomb. Livre du maître et livre de l'élève. (Desclée et Cie).

— « La pédagogie du héros », J. Bournique et P. Pilet (Fayard - Mame).

— Témoins de Dieu à travers l'Histoire de l'Eglise », J. Vimort (Ed. du Centurion).

2) Niveau 4^e.

— « Témoins de la foi hier et aujourd'hui », programme pour 13-14 ans garçons. (Livre du maître).

— « Tu nous guideras », fichier pour 13-14 ans garçons, correspondant au livre du maître précédent. (Ed. Voix de l'Ain).

— « Sur les chemins de la vie », programme pour 13-14 ans filles. (Livre du maître) (Ed. Voix de l'Ain).

— « Sur les chemins de la vie », fichier personnel pour 13-14 ans filles correspondant au livre du maître précédent. (Ed. Voix de l'Ain).

— « Celui qui croit en moi vivra », Babin-Bagot. (Livre du maître). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Eveils », dossier élève (filles) correspondant au livre du maître précédent. Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Le comportement chrétien », F. Favreau (livre du maître et fichier de l'élève). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Au souffle de l'Esprit : Histoire de l'Eglise », Jh Colomb (livre du maître et livre de l'élève). Desclée et Cie.

3) Niveau 3^e.

— « Vivre en plénitude », Babin-Bagot. (Livre du maître et dossier de textes pour les élèves). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « Vivre c'est le Christ », R. Berthier (fiches pour élève). Ed. Fleurus. Chaque fiche peut désormais être achetée séparément, par 10 exemplaires ou multiples de 10. Liste des fiches retenues pour le niveau 3^e : Adolescence, Argent, Cinéma, Confession, Conscience, Corps, Dialogue, Dieu, Liberté, Loisirs, Parents, Prêtre, Prière, Sincérité, Sport, Travail.

— « Jésus-Christ notre guide », Prémoré (manuel de l'élève). Coll. Fils de Lumière (De Gigord).

— « Regards sur la vie avec le Christ », F. Favreau (livre du maître et fichier de l'élève). Coll. Sel de la terre (Mame).

— Fiches « Ensemble », série I : Problèmes de vie. (Aumôniers de Lycée d'Amiens).

— « Amitié », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14 à 16 ans. (Ed. du Chalet).

— « Pureté », Babin. Dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 14 à 16 ans. (Ed. du Chalet).

4) Niveau 2^e.

— « L'Eglise », Babin-Bagot. (Livre du maître). Coll. Sel de la terre (Mame).

— « L'Eglise à l'écoute du monde », F. Favreau. Livre du maître et dossier pour élève (Mame).

— « Vivre c'est le Christ », R. Berthier. (Fiches pour élève). Ed. Fleurus. Chaque fiche peut désormais être achetée séparément, par 10 exemplaires ou multiples de 10. Liste des fiches retenues pour le niveau 2^e : Toutes les religions se valent-elles ? L'unité des chrétiens, Racisme, Action catholique, La foi, La Messe, Les dites et la vie, La faim dans le monde, Le monde ouvrier, Enfants inadaptés, Femme, Tu aimeras.

— Fiches « Ensemble », série II : Religions et christianisme. (Aumôniers de Lycée d'Amiens).

— « Le Christ et l'Eglise hier et aujourd'hui », A. Heuser (Mame). Une histoire de l'Eglise dans la perspective d'une catéchèse sur l'Eglise.

5) Niveau 1^{er}.

— « Thèmes de catéchèse », deuxième année : « Jésus-Christ m'appelle à une vie réussie », J. Le Du. Livre du maître (Bloud et Gay).

— Fiches « Ensemble », série IV : « Le message de Dieu » (Aumôniers de lycée d'Amiens).

— « Vivre c'est le Christ », R. Berthier (fiches pour élève). Ed. Fleurus. Chaque fiche peut désormais être achetée séparément, par 10 exemplaires ou multiples de 10. Liste des fiches retenues pour le

niveau 1^{er} : Présence de Dieu, Noël, La foi, Science et Bible, Science et technique, Evangiles, Le mystère pascal, Je ne meurs pas, Souffrance, Femme, Prospective, Pauvreté.

6) Niveau Terminales.

— Fiches « Ensemble », série III : « De l'athéisme à la foi ». (Aumôniers de Lycée d'Amiens).

III. — Travail diocésain pour la catéchèse des adolescents.

● La Direction de l'Enseignement Religieux reprendra, cette année, les réunions régulières pour la catéchèse des adolescents. Dans le cadre des « Orientations » et des thèmes proposés l'an passé, ces réunions viseront une catéchèse d'adultes à l'usage des éducateurs et la recherche d'un cheminement pédagogique adapté à l'usage des élèves. La première réunion aura lieu dans la première quinzaine de novembre.

● Les « Orientations de catéchèse », publiées en livrets polycopiés, pour les « classes » de 4^e, 3^e, 2^e, 1^{er} et Terminale, demeurent la base du travail et établissent, pour chaque classe, le contenu de catéchèse, les thèmes essentiels à développer, les esquisses de développement et les références bibliographiques.

● En collaboration avec les éducateurs, la Direction de l'Enseignement Religieux poursuivra son travail d'élaboration de documents pour le maître et de dossiers pour élève. Ces documents seront remis uniquement aux participants des réunions trimestrielles.

● **LE PARDON DE NOTRE-DAME DE KERDEVOT** sera présidé par Monseigneur Poirier, ancien archevêque de Port-au-Prince, supérieur des prêtres de Saint-Jacques. — Samedi 10 septembre, à 16 h., célébration d'ouverture. — Dimanche 11 septembre : messes à la chapelle à 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30 ; à 10 h. 30, procession, grand-messe et homélie par M. l'abbé Le Bihan, recteur de Sainte-Thérèse, Quimper ; à 15 h., vêpres solennelles ; allocution de Monseigneur Poirier ; grande procession des paroisses ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Confessions : le samedi, de 16 h. 30 à 18 h. 30 ; le dimanche, de 7 h. à 11 h.

● **UNION DES RELIGIEUSES EDUCATRICES PAROISSIALES.** — Le 8^e Congrès National de l'U.R.E.P. se tiendra les 7, 8, 9 novembre 1966 à la Salle de la Mutualité à Paris. Il aura pour thème : « Religieuse et présence au monde ». Ce sujet a été proposé par la majorité des Comités diocésains et retenu par le Comité National, car il paraît refléter une préoccupation générale. A l'heure où l'Eglise de l'après-Concile cherche les chemins nouveaux qui lui permettront de rejoindre les hommes d'aujourd'hui, les religieuses paroissiales veulent réfléchir à leur mission spécifique dans ce monde complexe et mouvant. — Renseignements : 31, rue de Fleurus, Paris, 6^e.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 11 septembre, 15^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 12, le Saint Nom de Marie. Mardi 13, de la férie. Mercredi 4, l'Exaltation de la Sainte Croix. Jeudi 15, Notre Dame des Sept-Douleurs. Vendredi 16, S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque, martyrs. Samedi 17, de la B. V. Marie. Dimanche 18, 16^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Daniel Bescond, frère de M. le Recteur de Clohars-Carnoët. Mlle Jeanne Gléver, de Gourin. Mme Vve Le Gall, de Landerneau. Mme Vve Le Guyader, de Quimperlé. M. René Euzen, de Brest.

La Constitution dogmatique de la Révélation

...Son titre de « Constitution Dogmatique » le place parmi les deux documents les plus importants du Concile avec la Constitution sur l'Eglise. Par ce qualificatif, le Magistère entend donner en effet à un document une valeur normative plus affirmée sur le plan doctrinal.

Ce qui frappe à la lecture, c'est son caractère positif. Le temps des controverses avec les Eglises réformées est dépassé ainsi que la peur engendrée par la crise du modernisme. L'Eglise fait dans la paix et l'action de grâces un pèlerinage aux sources. Il semble qu'après avoir voulu préserver cette source précieuse de sa foi qu'elle sentait menacée dans son existence ou dans l'usage qu'on pouvait en faire, elle la montre aujourd'hui avec joie au monde assoiffé pour qu'il puisse étancher sa soif de vivre : « Si tu savais le don de Dieu, c'est toi qui me demanderais à boire » (Jo., III)...

Ce sont surtout ses conséquences spirituelles que je voudrais mettre en relief, grâce au chapitre VI de cette Constitution tout entier consacré à la place de la Sainte Ecriture dans la vie de l'Eglise.

C'est tout le document qui illustre ce lien vital de causalité réciproque entre l'Eglise et les Saintes Ecritures. Le P. Benoit l'a magnifiquement exprimé ; il parle en ces termes de la tradition et de l'Ecriture dans l'Eglise : « L'une et l'autre sont nées par le souffle de l'Esprit dans l'Eglise et de l'Eglise. Celle-ci n'est pas survenue plus tard comme une simple maîtresse d'exégèse et de théologie. Elle est la mère dont le sein fécondé par l'Esprit a conçu et donné naissance au message oral et écrit du donné révélé. Elle est le peuple élu des origines devenu « l'Israël de Dieu » (Gal., VI, 16) qui a formulé pour ses fils la Parole reçue du Père. Comme Marie fut à la fois la Mère du Verbe Incarné et son humble servante, l'Eglise est à la fois la mère et la servante de la Parole faite Tradition et Ecriture : la mère qui seule a autorité pour déclarer

« ce qui est tradition apostolique et ce qui est Ecriture canonique, parce qu'en tant que mère elle sait de par l'Esprit ce que Dieu a produit dans son sein ; la servante qui seule est qualifiée pour conserver, transmettre, interpréter sans erreur le trésor que Dieu lui a confié pour ses enfants ».

Aussi le schéma conciliaire déclare-t-il que l'Eglise entoure de la même vénération les Saintes Ecritures et le Corps du Seigneur. Dans nos églises, la Bible et le tabernacle nous parlent de la même présence vivante et rayonnante. Dans la célébration de la messe, la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique sont inséparables. Il s'agit des deux formes du pain de vie par lesquelles l'Eglise nourrit ses fidèles. Nous ne pouvons communier consciemment au Corps du Christ sans avoir recueilli sa Parole et nous ne pouvons accueillir pleinement sa Parole sans communier à son Corps sous le signe de l'hostie. C'est dans les Saintes Ecritures, dit la Constitution, que l'Eglise trouve la règle suprême de sa foi, une source intarissable par laquelle tout au long de son histoire sa foi en Dieu est vivifiée, sa vision du monde renouvelée. Nous venons d'en faire une fois de plus l'expérience au Concile.

L'Eglise croit à la puissance de la Parole de Dieu : « Vivante, en effet, la Parole de Dieu, efficace (Hebr., IV, 12), qui a la puissance de construire l'édifice et de vous procurer l'héritage avec tous les sanctifiés » (Actes, XX, 32).

L'Eglise considère l'Ecriture Sainte comme une démarche paternelle de Dieu qui accourt au-devant de ses fils de la terre pour converser avec eux et les introduire dans la communion avec Lui.

Dès lors, tous ceux qui veulent vivre dans la foi, c'est-à-dire répondre à cette confiance que Dieu nous fait de lui-même par son Fils Jésus-Christ doivent lire de manière habituelle avec une attention filiale les Saintes Ecritures.

Ce qui est vrai de tous les croyants l'est encore plus de tous ceux qui ont pour mission de partager dans l'assemblée des fidèles la Parole de Dieu : les prêtres, les diacres, les catéchistes. « C'est en vain, rappelle la Constitution avec saint Augustin, qu'il prêche la Parole de Dieu, celui qui ne sait pas l'écouter intérieurement. » C'est aussi saint Jérôme qui nous rappelle que « l'ignorance des Saintes Ecritures c'est l'ignorance du Christ ».

Cette lecture des Saintes Ecritures doit se faire à la lumière de la tradition apostolique dans l'Eglise et avec l'Eglise.

Et si elle a constamment besoin d'être préparée par une science du texte sacré, elle doit cependant s'achever dans un climat de prière. Lire la Bible, c'est entrer en conversation avec Dieu, l'écouter, pour répondre aux nombreux appels qu'Il nous adresse dans l'histoire d'aujourd'hui...

Mgr MAZIER, archevêque-coadjuteur de Bordeaux.

● VOCATION DE BERNADETTE, par Dom Bernard Gillet. Un volume de 123 pages, aux éd. Lethielleux. — Le texte et les illustrations font revivre Bernadette au lendemain des Apparitions, lorsqu'elle songe à se faire religieuse et qu'elle quitte Lourdes pour Nevers. Certaines répliques de la voyante sont du même métal que les réponses de Jeanne d'Arc à ses juges.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,**
MORLAIX, PONT-L'ABBE, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE

47, rue Brui, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 32

Vendredi 16 septembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, **QUIMPER**
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

LA FORMATION RELIGIEUSE DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La rentrée scolaire approche.

Dans toutes nos paroisses de nombreux jeunes s'apprentent à entrer dans les Lycées classiques, modernes ou techniques, dans les C.E.T., les C.E.S.

Que peuvent faire les prêtres pour faire prendre conscience de l'importance de l'enseignement religieux pour tous ces élèves ?

— **informer les parents** de leurs droits et de leurs responsabilités dans la formation religieuse de leurs jeunes : par des contacts et dialogues pastoraux ; par le rappel à toute la communauté paroissiale de l'importance de la formation religieuse et du soutien de la Foi des jeunes.

— **informer les jeunes eux-mêmes** des possibilités qu'ils auront de compléter leur formation religieuse et leur faire découvrir la nécessité d'un approfondissement de leur vie de Foi : par des contacts personnels ; par une journée de départ des scolaires, peut-être, ou bien par une messe des scolaires. Leur rappeler également l'existence des mouvements d'A. C. dans lesquels ils peuvent s'engager.

— **informer les aumôniers** et leur donner tous les renseignements qui peuvent leur être utiles, pour leur permettre de mener à bien leur tâche, dans le dialogue et l'entraide réciproques.

— **nouer ou renouer de bonnes relations** avec les éducateurs et éducatrices des jeunes : chrétiens, incroyants ou même hostiles, leur tâche mérite respect et considération.

— enfin, ne pas oublier de porter dans la prière, le souci et le souvenir de ces jeunes dont l'avenir chrétien, pour ne pas dire l'avenir tout court, dépend peut-être de ce qui aura été fait ou n'aura pas été fait aujourd'hui pour eux.

✱

Une affiche éditée par la C.T.I.C., TOI QUI CHERCHES UN SENS
A TA VIE, à placarder à la sortie des églises, aidera les parents à

prendre conscience de la nécessité d'inscrire leurs enfants à l'Enseignement Religieux. On peut se la procurer à : C.T.I.C., 31, rue Croulebarde, Paris, 13^e (C.C.P. 6771-42 Paris). Franco : 0,75 fr. l'unité ; réductions par quantités.

**

Rappel des Aumôniers d'Enseignement public.

Cette liste se trouve, avec d'autres détails, aux pages 151-152 du « Calendrier-annuaire 1966 du diocèse de Quimper et de Léon ».

Audierne-Poulgoazec.

Collège technique : M. l'abbé Bleunven, presbytère, Poulgoazec.

Brest.

Paroisse étudiante : rue Lamotte Piquet, Brest. Lycées de Kérichen : 24, rue Marceau, Brest. Lycée de St-Pierre : M. l'abbé Le Scao, presbytère du Landais, Brest. Lycées techniques et C.E.T. Annexe : 80, boulevard Montaigne, Brest. Collège technique, Le Bouguen : presbytère.

Carhaix.

Lycée : M. l'abbé Le Scao, presbytère, Carhaix.

Châteaulin.

Lycée : M. l'abbé Le Bihan, presbytère, Châteaulin.

Concarneau.

Lycée : M. l'abbé Bargain, presbytère, Concarneau. Ecole d'Apprentissage Maritime : M. l'abbé Le Hir, presbytère, Concarneau.

Douarnenez.

Lycée : M. l'abbé Saliou, presbytère, Douarnenez.

Fouesnant.

Lycée agricole Bréhoulou : M. l'abbé Roignant, presbytère, Fouesnant.

Landéda.

Ecole d'Apprentissage Maritime, L'Aberwrac'h : M. l'abbé Dauben, presbytère, Landéda.

Landerneau.

Lycée : M. l'abbé Harré, presbytère, Landerneau.

Morlaix.

Lycée : M. l'abbé Queffurus, presbytère de St-Mathieu, Morlaix.

Pont-de-Buis.

C.E.T. : M. l'abbé Corre, presbytère, Pont-de-Buis.

Pont-l'Abbé.

Lycée : M. l'abbé Cardinal, presbytère, Pont-l'Abbé.

Quimper.

Lycées : aumônerie, Foyer St-Paul, rue Valentin, Quimper. Lycée technique féminin : M. l'abbé Le Gall, presbytère St-Corentin, Quimper.

Quimperlé.

Lycée : M. l'abbé Kerboul, presbytère, Quimperlé.

OBJETS MOBILIERS DES ÉGLISES COMMUNALES

Monsieur le Préfet du Finistère nous a donné communication d'une circulaire qui vient d'être adressée à toutes les communes du Finistère :

« ...Les objets mobiliers inventoriés qui se trouvaient soit dans les églises déjà communales, lors de l'entrée en vigueur de la loi de séparation du 9 décembre 1905, soit dans celles qui le sont devenues par suite de l'attribution légale résultant de la loi du 13 avril 1908, sont et demeurent la propriété des communes.

« Comme le mobilier des églises est affecté au culte au même titre que ces édifices eux-mêmes, les Conseils Municipaux ne peuvent en disposer que s'ils en ont préalablement fait prononcer la désaffectation par décret en Conseil d'État... En l'absence d'une telle mesure, toute vente expose à des poursuites... »

**

L'Episcopat français a déjà rappelé ces dispositions légales à plusieurs reprises, en dernier lieu le 6 mai 1965 : « Les curés sont gardiens de leur église... Ils n'ont pas le droit d'aliéner un patrimoine qui ne leur appartient pas. »

SUPPLÉMENT DE CANTIQUES BRETONS

Le supplément de cantiques bretons de trente-deux pages prévu pour être inséré dans les **Manuels paroissiaux** a été revu à la suite de l'enquête faite au cours du premier semestre de l'année. Il sort ces jours-ci chez Tardy (22, rue Joyeuse, 16 - Bourges) sous deux présentations : soit relié avec le **Manuel des Paroisses** des éd. Tardy (nouvelle édition), soit en fascicule séparé pouvant être inséré dans tout autre Manuel paroissial. En vente dans les librairies.

On trouvera plus loin des précisions sur le choix des cantiques et des couplets.

Il est vivement souhaitable que les paroisses qui éditent des suppléments particuliers s'inspirent de cette sélection pour le choix des couplets.

RELIGIEUSES SOIGNANTES A DOMICILE

Le Secrétariat de l'U.N.C.A.H.S. attire l'attention des Religieuses soignantes à domicile sur la majoration des tarifs de la Sécurité Sociale entrée en vigueur le 9 août 1966 : AMI I = 3,30. Les indemnités forfaitaires de déplacement et les majorations supplémentaires pour le dimanche et la nuit sont inchangées.

Pour de plus amples renseignements, consulter les responsables de secteur.

MÉLODIES OFFICIELLES

POUR LA PRÉFACE EN FRANÇAIS ET LE « NOTRE PÈRE »

Ces mélodies — les seules officielles et les seules autorisées à partir de maintenant — paraissent ces jours-ci en un fascicule de 48 pages (format du Missel bilingue d'autel) sous le titre **Ton commun des Préfaces et du « Notre Père »** ; les deux tons du « Per ipsum » et le récitatif de l'embolisme « Délivre-nous, Seigneur » s'y trouvent aussi. Un disque souple, joint au fascicule, permettra à chacun de s'exercer à loisir.

Ce fascicule est en vente au prix de 10,00 francs dans les librairies ; mais, contrairement aux tomes II et III du « Missel d'autel latin-français », il ne sera pas expédié automatiquement à ceux qui avaient commandé le tome I : **chacun doit passer une commande spéciale à son libraire.**

Rentrée scolaire et rentrée pastorale à la fois ! Prêtres et Catéchistes laïcs sont invités à préparer la mise en route de l'année nouvelle.

Voici une première directive importante : relire attentivement le Directoire de Pastorale catéchétique, pastorale et pédagogique, indispensable pour l'éducation de la Foi des enfants et adolescents. On y retrouvera les principes de base de la formation catéchétique, des orientations concrètes, des conseils pratiques.

On y relèvera notamment que le catéchiste — prêtre ou laïc — n'est pas le seul éducateur de la Foi des enfants et des jeunes : « Le catéchiste collaborera avec tous ceux qui, à des titres divers, sont responsables de la croissance de la foi : parents, parrains et marraines, maîtres chrétiens, responsables des mouvements éducatifs, spirituels et apostoliques, militants jeunes et adultes, qui portent témoignage dans les divers milieux où vivent les catéchisés. » (Directoire, N° 59).

Deuxième directive : faire de la rentrée des catéchismes une occasion de rencontre avec les familles, par exemple, en indiquant pour l'inscription des enfants des heures précises permettant l'accueil et le dialogue avec les parents.

Troisième directive : poursuivre et intensifier l'effort — à peine amorcé et d'ailleurs très difficile — pour une catéchèse adaptée des pré-adolescents et des adolescents.

Désormais, cette catéchèse — et même celle des enfants de 11 et 12 ans — est commandée en grande partie par l'organisation scolaire nouvelle...

Mgr Joël BELLEC, évêque de Perpignan.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 18 septembre, 16^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 19, S. Janvier, évêque, et ses Compagnons, martyrs. Mardi 20, de la férie. Mercredi 21, S. Mathieu, apôtre (Quatre-Temps). Jeudi 22, S. Thomas de Villeneuve, évêque. Vendredi 23 et samedi 24, Quatre-Temps. Dimanche 25, 17^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — M. Jean Priol, d'Esquibien, frère de M. l'abbé Priol, vicaire au Relecq-Kerhuon. Mme Joseph Pilven, de Brest, sœur du Révérend Dom Colliot, abbé de Landévennec. Mme Vve Jean-Marie Marzin, de Bourg-Blanc.

● **LA MISSION BRETONNE D'ILE-DE-FRANCE** communique les dates de ses réunions, en souhaitant que chaque doyenné y délègue un prêtre et s'occupe des invitations personnelles.

— 5 octobre : Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel-St-Germain, Pont-l'Abbé, Quimper, Rospenden, Fouesnant, Briec, Bannalec, Arzano, Pont-Aven, Scaër, Quimperlé, Concarneau.

— 16 novembre : Sizun, Landivisiau, Saint-Thégonnec, Plouzévédé, Plouescat, Taulé, Saint-Pol-de-Léon.

— 11 janvier 1967 : Brest, Daoulas, Landerneau, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Ouessant, Plabennec, Ploudiry, Lannilis, Lesneven.

— 25 janvier : Châteaulin, Crozon, Pleyben, Le Faou.

— 19 avril : Le Huelgoat, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix, Plouigneau, Lanmeur.

Un petit repas est servi vers 20 h. à ceux qui le désirent, sans inscription préalable, pour le prix de 4 francs. Ces réunions d'amitié ont lieu, de 18 h. à 23 heures, dans les salles de la Mission Bretonne d'Ile-de-France, 45, rue La Quintinie, Paris. XV^e (près de la rue d'Alleray). Métro : Vaugirard. (Téléphone : Vau. 62.77 et 20.84).

● A vendre harmonium Kasriel de 5 jeux 1/2 en excellent état, faisant double emploi. Prix intéressant. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

● **FÊTES ET SAISONS.** — « Nous avons rencontré le Christ » ; cette déclaration qu'auraient pu faire, il y a vingt siècles, les familiers de Jésus, est pourtant d'aujourd'hui.

Devant les lecteurs de FÊTES ET SAISONS, une dizaine d'hommes et de femmes, mariés ou célibataires, racontent comment ils ont été amenés à demander de devenir chrétiens ; ils décrivent leurs démarches spirituelles et les péripéties de leur conversion ; ils parlent de leurs hésitations, de leur surprise, de leur joie, de leur échec éventuel, de leur vie...

Ce numéro de FÊTES ET SAISONS, brûlant de vie, écrit et illustré de façon alerte, est le premier d'une nouvelle série préparée avec le concours du Service National du Catéchuménat.

Il est de fait que beaucoup de chrétiens traditionnels ont l'impression de n'être plus considérés dans l'Eglise. Beaucoup de choses peuvent entrer comme composantes dans cette impression : un certain dépit que les prêtres, en se tournant vers les non chrétiens ne leur donnent plus le même temps que jadis ; le sentiment d'une certaine rudesse avec laquelle on dénonce leurs routines sans leur montrer avec sympathie les conversions à faire ; une inquiétude et une souffrance devant certaines évolutions qu'on ne leur a pas suffisamment expliquées ; un désarroi devant certaines attitudes qui leur paraissent menacer la foi telle qu'on la leur a enseignée.

Toutes ces réactions nous demandent une révision de vie : Sommes-nous, dans le discernement des valeurs dont on parle tant aujourd'hui, suffisamment sensibles à celles qui sont incluses dans la pratique religieuse, dans les actes du culte, dans les humbles engagements au service de la paroisse, des vocations sacerdotales, dans le rattachement occasionnel à l'Eglise par une communion de Pâques, par la participation à un pèlerinage, etc... ? Certes, en toutes ces manifestations, il peut y avoir et il y a souvent des insuffisances, des étroitesse, des contre-témoignages. Mais n'y a-t-il pas aussi des signes de religion, de générosité susceptibles d'être éduqués et évangélisés pour devenir foi vraie et charité vivante ? J'ai l'impression que nous sommes tentés de chercher des valeurs chez les non chrétiens — ce qui est excellent — mais de fermer les yeux sur celles qui existent dans le monde chrétien, dans ses institutions, dans ses habitudes — ce qui contredit à ce que nous demande Saint Paul à l'égard des « domesticos fidei ». — Un des risques de l'époque actuelle serait, à la limite, d'opter pour une Eglise de purs sous prétexte qu'une Eglise à visage de chrétienté est facilement encombrée de routines et de médiocrité. Il reste vrai que l'Eglise s'adresse à tous les hommes, que c'est avec les pécheurs et les trainards que nous sommes tous, qu'elle doit faire, la grâce de Dieu aidant, des apôtres et des Saints.

Dans l'oubli du peuple chrétien et la méconnaissance de ses valeurs, il pourrait se glisser facilement l'orgueil subtil de l'homme qui juge ses frères, une forme de mépris douloureuse et blessante, d'ingratitude envers des hommes et des femmes qui aiment l'Eglise ou qui du moins portent encore en eux des possibilités de vie chrétienne authentique et d'apostolat...

En tout homme nous devons nous appliquer à voir un adrateur virtuel de Dieu, un « appelé ». Mais en tout chrétien, nous devons voir en outre un « élu », un de ces « signati » dont parle l'Apocalypse. Il a été baptisé, il porte la marque, enfouie peut-être mais réelle. Il a été touché par la grâce du Christ ressuscité et cette grâce peut et doit produire ses fruits dans sa vie. Il est fils de l'Eglise et cette Eglise qui l'a engendré doit veiller sur lui jusqu'à son dernier souffle.

Mgr KÉRAUTRET, évêque d'Angoulême.

" Kanou Brezoneg Kemper ha Leon "

Pour apporter notre contribution à la nouvelle sélection de cantiques réalisée au plan national, une enquête fut faite au début de cette année auprès des paroisses et des institutions du diocèse. La plupart y répondirent : pour les paroisses 263 sur 327 ; pour les institutions, presque toutes. Cette enquête a été très utile ; et, en dehors de son objet propre, elle a suscité des réflexions sur l'acquisition d'un répertoire nouveau dans les paroisses « sans musicien » : on y reviendra plus tard.

Parallèlement, un questionnaire portait sur le choix de cantiques bretons réalisé en 1961. L'ensemble des paroisses estime suffisant le supplément de 32 pages actuel ; très peu souhaitent un supplément plus copieux. Mais diverses critiques ont été faites, qui ont conduit à reviser la précédente sélection.

Rappelons que la sélection de 1961 avait pris pour base un travail fait par le R. P. Chapel, s. j., pour les Missions bretonnes. Ce projet avait été soumis à quelques prêtres de paroisse. Le choix avait été ensuite fixé par Monseigneur Favé et M. le chanoine Nédélec, en tenant compte d'une part du choix fait par les paroisses et d'autre part de la qualité religieuse et littéraire des textes. La sélection ne fut pas si mauvaise, puisqu'elle a pratiquement été adoptée par tous.

La nouvelle sélection ne présente aucun bouleversement, comme on pourra s'en rendre compte ci-dessous.

Certains ne souhaitaient aucun changement : ils noteront que les numéros des cantiques bretons (et des couplets) sont identiques dans les deux éditions 1961 et 1966. Mieux : cette numérotation est celle de l'édition complète des « Kantikou brezonek », jusque dans les couplets. Ces éditions sont donc utilisables concurremment.

D'autres voulaient des cantiques plus longs pour les processions : ce n'était pas possible 1°) en raison de la place, et 2°) en raison des choix différents des paroisses. Cet inconvénient peut être facilement surmonté : il suffit de polycopier ces quelques rares cantiques pour les chanteurs, la foule se contentant de reprendre le refrain.

D'autres demandaient des cantiques connus dans leur région : le cantique à N. D. de Penhors dans la Bigoudénie, par exemple... Cela était irréalisable à cause de la multiplicité de ces chants. Mais rien n'empêcherait les paroisses d'un doyenné d'imprimer en commun ces 3 ou 4 cantiques locaux, et de faire coller ces deux ou quatre pages juste avant la table des matières.

D'autres, enfin, souhaitaient de nouveaux textes « plus liturgiques » : en somme, des traductions de chants processionaux des messes du dimanche rythmées sur les timbres anciens. Ce désir légitime ne pouvait être réalisé : c'est une toute autre question qu'un choix de cantiques déjà connus. Le cantique breton, autrefois plus riche de contenu que le cantique français, s'est trop tôt assoupi sur ses lauriers : il prend de plus en plus de retard, et c'est un lourd handicap pour son avenir. Souhaitons que les efforts entrepris ici et là se conjuguent pour réaliser ensemble quelque chose.

Voici le relevé du contenu de la nouvelle sélection :

- *Pedennou diouz ar mintin ha diouz an noz*,
- *An Angelus* (Ni ho salud, Eun Arhêl, Bezit laouen).
- 1. *Spered Santel*,
- 11. *Eüruz an hini* (couplets 1 à 9),
- 12. *Meulom oll* (c. 1 à 4),
- 13. *Amañ pell diouz an trouz* (c. 1, 5, 7, 8, 10, 13),
- 14. *Gwerz ar zul* (c. 1, 2, 5, 9, 11 ; ce cantique a été raccourci car il est moins chanté),
- 18. *Kristenien da viken* (c. 5, 6, 7, 12, 13, 14),
- 20. *Da feiz on tadou koz* (c. 1, 2, 3),
- 21. *Eun Doue a zeu d'ho kervel* (c. 1, 2, 3, 7),
- 23. *Poent ez eo deoh, peher* (c. 1, 2, 3, 7),
- 27. *Tremen 'ra peb tra* (c. 1, 2, 6, 7),
- 29. *Selaouit, va Jezuz* (c. 1, 2, 4, 5, 7, 11),
- 33. *Gwerz ar Purkator* (c. 1, 5, 6, 7),
- 34. *Kantik ar Baradoz* (c. 2, 12, 14, 16, 17, 18, 21, 27, 28),
- 41. *Doue gwir bried* (c. 1, 4, 7, 8, 10),
- 45. *Jezuz, a oll viskoaz* (c. 1, 2, 3, 4, 5, 8),
- 47. *O Kalon Zakr* (c. 2, 3, 6),
- 50. *Enor ha gloar* (c. 1, 3, 4, 10, 11, 12),
- 53. *Adoromp oll*,
- 54. *A-vremañ beteg ar maro*,
- 55. *Me ho salud, korv va Zalver*,
- 57. *O Sakramant burzuduz* (c. 1, 2, 6, 9),
- 58. *Kinnigom oll* (seul manque le couplet 10 ; ce cantique, en effet, peut être utilisé en plusieurs morceaux). — Le cantique 58 bis. « *Kinnigom oll a-unan* », utilisé dans quatre paroisses seulement, a été supprimé.
- 59. *O Elez ar Baradoz* (c. 1, 2, 3, 4, 5),
- 61. *Deut, va Doue* (c. 1, 2, 3, 7, 8, 9).
- 65. *Goude kommunia* : c'est le cantique *O va ene, bezom eüruz*, dont on a gardé seulement les c. 2, 3, 5, 8. — Le cantique 64 *Kredi a ran, o va Zalver*, chanté dans cinq paroisses seulement, a été supprimé.
- 66. *Chomit geneom* : c'est le cantique *Kavet am eus va Doue*, dont on a gardé les c. 5, 6, 7 et 8 (ce dernier, traduction du « *Mane nobiscum* », est devenu le refrain, ce qui améliore considérablement le cantique).
- 72. *Ni ho salud, o leun a hras* (c. 2, 3, 4, 5, 6, 7) — Le cantique 71 *Lavarom ar chapeled*, chanté dans une seule paroisse, a été supprimé.
- 73. *Ni ho salud, Rouanez an Elez* (c. 1, 2, 6, 7),
- 74. *Ni ho salud, Steredenn Vor* (c. 2, 3, 4, 6),
- 76. *Pegen kaer ez eo Mamm Jezuz* (c. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7),
- 78. *Gloar da Vari* (c. 1, 2, 3, 4),
- 78. *Gloar da Vari* (c. 1, 2, 3, 4),
- 79. *Bemdez, bemnoz* (c. 1, 2, 3, 4, 9, 10),
- 80. *Kalon dinamm Mari* (c. 1, 2, 3, 4, 5, 8),
- 83. *O Mamm a garante* (c. 1, 2, 3, 4, 5, 6),
- 90. *Evid beva gant levenez* (c. 1, 2, 3, 4),

- 91. *Gwir vugale ar Werhez* (c. 1, 2, 3, 4, 7),
- 97. *Piou lavaro* (c. 1, 2, 10, 11),
- 104. *Patronez dous ar Folgoad* (c. 1, 6, 14),
- 105. *Itron Varia Rumengol* (c. 1, 2, 3, 4),
- 105 bis. *Reinë de l'Arvor* (c. 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 15, 16),
- 110. *O ! nag om evuruz* (c. 1, 4, 5, 7),
- 112. *Ni hoh ador, mabig Jezuz* (c. 1, 5, 6). La critique la plus souvent faite à l'édition précédente était l'absence de chants de Noël : les n° 110 et 112 étaient largement majoritaires dans le choix des paroisses.
- 119. *Ni ho salud, Krouz benniget* (c. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11). Neuf couplets au lieu de six dans l'édition 1961 pour répondre aux désirs de plusieurs dizaines de paroisses.
- 125. *Kantik an Iliz-Parez* (c. 5, 7, 8),
- 126. *Sant Jozef, pried Mari* (c. 1, 2, 5, 7, 8),
- 132. *Itron Santez Anna* (c. 1, 12, 13) : presque toutes les paroisses regrettaient que l'ancien supplément se bornât à donner le refrain,
- 132 bis. *Sainte Anne, ô bonne Mère* (c. 1, 2, 3),
- 132 ter. *O Rouanez karet an Arvor* (c. 1, 5, 7),
- 135. *Kantik Sant Erwan*. 137. *Sant Kaourantin* et *O Saint Pasteur*. 140. *Beleg da ivken*. 142. *Kantik Breuriez ar Feiz*. — De ces derniers cantiques, seul le refrain est donné. L'ensemble des paroisses regrette l'absence de couplets, mais elles n'arrivent pas à s'entendre : les unes veulent Sant Erwan, d'autres Sant Kaourantin, etc...
- *Ordinal an Overenn* : la traduction bretonne de l'Ordinaire de la Messe a pu être insérée grâce à la place gagnée sur la Table des Matières.

Sous le poids des vieilles querelles, la tentation demeure de réduire la déclaration conciliaire sur l'éducation chrétienne à un arsenal supplémentaire, où partisans et adversaires de l'Ecole catholique puiseraient des armes pour leur cause. A la vérité, le Concile nous invite à dépasser ces oppositions traditionnelles, tout autant qu'à concevoir les responsabilités éducatives de l'Eglise de manière plus large et plus missionnaire.

A se pénétrer des orientations nouvelles que suggère la déclaration, les éducateurs chrétiens trouveront, avec un regain de confiance dans la valeur de leur tâche, les moyens d'un renouvellement évangélique de leur activité.

Mais tous, chrétiens ou non-chrétiens, peuvent reconnaître l'amorce d'un changement profond de la problématique de la question scolaire. Si longtemps facteur de discorde et de lutte, elle peut devenir matière d'un dialogue entre l'Eglise et le monde d'aujourd'hui, dans la fidélité aux valeurs dont l'une et l'autre sont porteurs.

C'est à tous qu'il appartient d'entendre l'appel que leur adresse le Concile et de lui donner l'écho qui rassemblera les hommes de bonne volonté au service de la jeunesse.

P. VANDERMEERSCH, secrétaire général adjoint
de l'Enseignement catholique.

Le Folgoët, Plouigneau, Saint-Pol-de-Léon et la "nouvelle" liturgie

« Ta liturgie, elle est pire encore que les routes avec les Ponts et Chaussées ! » La boutade est heureuse : elle exprime la permanence du plan général, la nouveauté des solutions et les surprises des « déviations ».

On s'y perd bien sûr quelque peu dans ces déviations : entre les fascicules du missel d'autel, les lectionnaires complet ou ferial, les récitatifs officiels ou « ad experimentum », le rôle donné au commentateur hier ou aujourd'hui...

Mais le progrès est manifeste et la route de plus en plus claire. Si des incertitudes demeurent, elles ne portent pas sur l'essentiel.

De temps à autre d'ailleurs et de plus en plus souvent depuis quelques mois, les réalisations de qualité — prémices de la liturgie de demain — se multiplient. Toutes ne peuvent être ici signalées : en évoquant trois des plus récentes, l'hommage est rendu à tous ceux qui prouvent dans les faits que la « nouvelle » liturgie peut surpasser l'ancienne.



Le grand pardon de Notre-Dame du Folgoët, le 8 septembre, était, cette année, présidé par *Monseigneur Boisguérin*, évêque expulsé de Siufu (Chine), qui célébra la messe et prêcha aux vêpres, en présence de *Monseigneur Poirier*, de *Monseigneur l'Evêque* et de la foule de pèlerins habituelle ; le sermon du matin était donné par *M. l'abbé Le Bihan*, recteur de Sainte-Thérèse de Quimper. Comme tous les pardons, Le Folgoët évolue ; et comme dans tous les pardons, cette évolution reflète la liturgie de la région avoisinante. De bon augure pour l'avenir les signes suivants :

— la reprise instantanée par la foule d'un verset à chaque béatitude chantée au Salut du Saint-Sacrement par *M. l'abbé Louis Abjean*,

— le « Sanctus » en français chanté à la messe de minuit par les quelque 5.000 pèlerins présents,

— le chant massif, aux vêpres, des trois psaumes en français 99, 129 et 135, qui avaient pris la place des psaumes latins : avec la même puissance que pour les traditionnels « Ave, maris stella » et « Magnificat ». Oh ! ce n'est plus du Gelineau 100 % ; mais qu'importe ?

Au-delà des apparences, ces signes témoignent de la concordance fondamentale de l'évolution des liturgies paroissiales.



Le dimanche 4 septembre, Saint-Pol-de-Léon chantait son saint Patron : messe concélébrée par *Monseigneur l'Auxiliaire*, d'anciens vicaires et des prêtres originaires de la paroisse, avec homélie de *M. l'abbé Inizan*, curé-doyen de Plouescat. C'était aussi le jubilé, dont l'ardent prédicateur fut *M. le chanoine Feutren*, recteur de Roscoff.

La liturgie à Saint-Pol est une liturgie de cathédrale, où peuple, chorale et orgue tiennent leur partie avec une rare somptuosité : qui a dit que la « nouvelle » liturgie sonnait le glas des chorales et de l'orgue ?

Autre intérêt : on chante les psaumes à Saint-Pol, beaucoup de psaumes même. Sur des timbres de Gelineau, de Deiss et surtout de Berthier : la liturgie n'y perd certainement pas, et les fidèles s'en trouvent bien.



Plouigneau vient de fêter le centenaire de son église paroissiale. Le samedi, un jeu scénique avec participation d'un groupe folklorique avait rassemblé la foule sur la place. Le dimanche 11 septembre, à 16 heures, une messe concélébrée par *Monseigneur d'Evêque*, les anciens curés ou vicaires et les prêtres originaires de la paroisse déroula sa perfection devant une église comble.

C'est ici une liturgie de paroisse rurale, sans fioritures (encore qu'on entendit un chœur à plusieurs voix), une liturgie bien appuyée sur la messe royale mais ouverte aussi au chant populaire.

Ici encore, le graduel est un psaume, même si on l'a pris sous sa forme chorale « J'étais dans la joie ». Et l'assemblée chante, avec vigueur !



Tout cela est liturgie de fête, mais n'induit pas en erreur. Il y a moins de gens un dimanche ordinaire, mais ils participent tout autant à la messe.

Ils participent plus qu'autrefois même, car les textes sacrés sont lus dans leur langue et leurs chants se mêlent à toutes les étapes de l'action liturgique.

● **MÉDITONS ET PRÊCHONS LES ÉPÎTRES**, par Mgr Soubigou. Nouvelle édition 1966. Un volume de 304 pages, aux éd. Lethielleux.

● **LES ÉVANGILES DU DIMANCHE LUS, PRÊCHÉS, MÉDITÉS**, par Mgr Soubigou. Nouvelle édition 1965. Un volume de 460 pages, aux éd. Lethielleux. La parenté de ces deux titres peut induire en erreur. Les deux ouvrages sont en fait très différents.

— Le premier, celui des épîtres dominicales, est essentiellement un livre de méditation. Les textes pauliniens sont difficiles d'accès. Mgr Soubigou est un guide sûr : il ne se répand pas en effusions sentimentales et va droit à l'essentiel. Cette nouvelle édition, grâce à de nombreuses « notes additionnelles », marque mieux « la continuité entre l'enseignement du Nouveau Testament et celui de l'Eglise d'aujourd'hui ».

— Le second livre, celui des évangiles, s'attache surtout à l'étude des textes pour la prédication et la lecture personnelle. La qualité de cet ouvrage a été largement reconnue puisque la première édition a été épuisée en deux ans. Dans cette réédition, l'auteur a davantage souligné l'adaptation eucharistique et ecclésiale du texte évangélique, et indiqué les perspectives nouvelles fournies par l'exégèse contemporaine. C'est vraiment un bon outil de travail pour l'homélie.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Bou Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

**FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST**

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** OU **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Brézel, **BREST** - Tél. 44-68-45

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N^o 33

Vendredi 23 Septembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, **QUIMPER**
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

APPEL DU PAPE

Le Souverain Pontife vient de lancer, dans l'Encyclique « **Christi Matris Rosarii** » un pressant appel en faveur de la paix dans le monde. Il invite les catholiques à prier la Vierge Marie à cette intention pendant le mois d'octobre, et plus spécialement le 4, jour anniversaire de son voyage à l'O.N.U.

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers sont invités à songer dès maintenant à la manière dont ils pourront, dans leurs paroisses ou communautés, faire écho à cet appel.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— Aumônier diocésain d'Action Catholique, **M. Robert Le Lay**,
vicaire à Quimperle ;

— Vicaire à Châteaulin, **M. Henri Béchu**, vicaire au Faou.

SESSION DE PASTORALE

On rappelle la session de pastorale qu'animera le **Père René Salaün**, du 11 au 14 octobre, au Grand Séminaire. Ceux qui doivent y participer s'y prépareront utilement par quelques lectures.

— Le décret conciliaire sur « La vie et le ministère des prêtres » se présente sans aucun doute comme la charte de la vie sacerdotale des années à venir. La présentation qu'en a faite Monseigneur Marty pour les Editions du Centurion retiendra également l'attention. Ceux qui voudraient avoir une idée du contexte conciliaire dans lequel le décret a été élaboré pourront se reporter à « **Bilan du Concile** » (4^e session) par René Laurentin, aux Editions du Seuil (pages 244-257).

— La meilleure étude d'ensemble sur le sacerdoce semble être actuellement : « **Qu'est-ce qu'un prêtre ?** », par René Salaün et Emile Marcus, aux Editions du Seuil, qui a été présenté dans la « **Semaine Religieuse** » du 25 mars 1966.

A ces deux documents, qui sont à lire en priorité, on pourra ajouter :

— X. de Chalandar : « **Les prêtres** », aux Editions du Seuil. Petit livre de la collection Microcosme, très alerte et très utile pour se rendre compte des variations de la condition du prêtre au cours des siècles ;

— J. Duquesne : « **Les prêtres** », chez Grasset, présenté lors des soirées théologiques ;

— Les numéros spéciaux de revues : **Christus**, n° 48 d'octobre 1965 ; **Lumière et Vie**, n° 76-77 de janvier-avril 1966 ; **L'Union**, 10-24 juillet 1965 ; **Cahiers d'Action religieuse et sociale**, n° 418, 419, 421 ; **Ecclesi**, décembre 1965 ; **Fêtes et Saisons**, janvier 1966.

MM. les Curés-doyens voudront se souvenir de transmettre, pour le 5 octobre au plus tard, à M. le vicaire général Abiven, le nom du recteur qui doit les accompagner.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Pour se présenter les jours de permanence, il est préférable d'avoir pris un rendez-vous ou de s'être annoncé, mais ce n'est pas nécessaire. La permanence se tient normalement de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., mais peut se prolonger dans la soirée pour les sœurs qui ne sont pas libres dans la journée. En dehors des jours et des lieux de permanence, d'autres rendez-vous peuvent être pris.

Adresser toujours les lettres : 16, place Saint-Corentin, Quimper. — Au téléphone : Quimper, 29-67 ; Brest, 44-33-94. Si on n'a pas répondu au téléphone, il est conseillé de poster un mot.

Jours de permanence :

Brest : lundi 26 septembre, 24, rue Kéravel (rez-de-chaussée).

Morlaix : mardi 27 septembre. La permanence se tiendra désormais route de Kermadiou (première route à gauche, après l'entrée de l'école N.-D. du Mur) dans la maison située à la grille du terrain des sports.

Quimper : mercredi 28 septembre, 16, place Saint-Corentin.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

La retraite annuelle des Aides au Prêtre aura lieu à la **Maison de la Retraite à Quimper, du lundi 26 septembre (10 h.) au mercredi 28 septembre (16 h.)**. Elle sera prêchée par le Père Lucien, du Couvent de Kermabeuzen, Quimper.

Les retraitantes auront soin de s'annoncer à la Révérende Mère Supérieure de la Retraite, rue Verdelet, Quimper. — Elles se muniront de leur nécessaire de toilette et d'une serviette de table.

D'avance nous remercions les prêtres qui voudront bien faciliter à leurs Aides la participation à ces journées de réfection morale et spirituelle.

LE DEVOIR DE LA PAIX

...Pour nous laisser enseigner, nous voulons d'abord considérer lucidement ce monde : ce monde que ronge sur tous les plans une guerre diffuse ou déclarée ; froide, chaude, brûlante ; une guerre raciale, économique, sociale, politique, idéologique, militaire. Cette guerre a sa racine dans chaque cœur. Les tiges qu'elle pousse se rejoignent à certains jours en des nœuds si épais que le conflit, qui jusque-là couvait avec ses menaces, éclate avec la succession croissante de ses horreurs. Alors ce sont les assauts sanglants que se livrent les hommes, les attentats, les tortures, les lavages de cerveaux, les massacres, les incendies et les destructions, les bombardements sans merci et le constant danger de guerre atomique.

Face à tant de souffrances notre sensibilité s'émeut et s'angoisse, mais passagèrement. Par l'égoïsme, l'assitude, la conviction de notre impuissance, nous fermons bientôt les yeux et nous abandonnons la partie, pensant, après tout, que nous n'avons rien à faire.

Pourtant lorsque la guerre sévit dans le monde, particulièrement lorsqu'elle afflige depuis 25 ans un peuple en lui imposant un interminable martyre, pouvons-nous nous murer dans cette passivité finalement complice ? C'est la question que nous sommes venus nous poser, mais pour entendre une réponse qui ne fait point de doute et pour dénoncer alors notre démission, trouver les motifs de n'y plus céder, demander, en regardant l'image de l'Archange qui s'affronte à la puissance terrifiante des enfers, le courage de notre devoir, le courage de la paix, la décision d'un engagement résolu devant lequel toute retraite nous soit coupée.



De la guerre chacun de nous se croit tout à fait innocent. Une analyse plus rigoureuse mène à une découverte inattendue : nous sommes solidaires de la violence de ce monde de violence car, en bien des domaines, nous en acceptons l'engrenage. C'est la violence des affaires, par des concurrences acharnées ; la violence des luttes sociales, par le refus égoïste de reconnaître des droits vitaux ou par des exigences de gains et de bénéfices sans mesure ; la violence de luttes politiques, par l'utilisation sans problème du mensonge, de l'injure, de la calomnie ; la violence de la route, par la griserie de la vitesse qui nous fait commettre chaque jour les pires imprudences. Nous concourons ainsi à l'établissement d'un climat de passion qui rend peu à peu naturels les pires excès. Leurs effets devenus mortels, s'ils sont lointains dans l'espace et dans le temps, ont en nous leurs causes. C'est ainsi qu'on a pu jeter à la face des hommes de notre époque cette accusation d'allure paradoxale : nous sommes tous des assassins. Certains, il est vrai, n'en sont pas toujours convaincus, certains, c'est-à-dire nous-mêmes, ils plaideront non coupables. Mais la postérité sera plus exigeante qu'eux-mêmes pour les absoudre.



Il est du moins un autre plan sur lequel notre culpabilité trop évidente force notre aveu. « Portez les fardeaux les uns des autres accomplissez ainsi la loi du Christ » nous dit S. Paul (Gal. 6-2). Les anciennes formules de confession des péchés mentionnaient les fautes d'omission. Hélas ! l'omission, déjà si discrètement évoquée, a fini par être elle-même omise. Pourtant les Livres Saints la signalent avec insistance à notre attention et la dénoncent comme l'une des faiblesses qui valent certainement aux hommes l'éternelle condamnation.

L'omission ! c'est le reproche que Jésus promet d'adresser au jour du jugement à ceux qui ont rencontré celui qui avait faim et qui ne lui ont pas donné à manger, celui qui avait soif et ne lui ont pas donné à boire, celui qui était nu et ne l'ont pas vêtu, qui n'ont pas visité celui qui était seul. Le discours sur le jugement dernier rejoint le cri de Dieu après le meurtre d'Abel au seuil de l'histoire humaine : « Caïn qu'as-tu fait de ton frère ? » (Gen. 4,9).

Chrétien d'aujourd'hui, qu'as-tu fait de ton frère ? Qu'as-tu fait pour ton frère, toi qui te désintéresses d'une guerre qui le dépouille de sa sécurité, qui détruit ses biens, qui lui arrache sa vie, qui attente, par l'environnement de violences dont elle s'accompagne et par l'appât de l'argent qu'elle suscite, à la dignité de sa personne ? Les législations modernes connaissent le délit de non-assistance à personne en danger de mort. De par la guerre des millions d'hommes sont aujourd'hui en danger de mort. Que fais-tu pour prendre conscience de leur sort ? Que fais-tu pour les sauver ? Que fait l'opinion catholique pour ébranler sa propre inertie et la passivité du monde ?

Dans la Constitution de « l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui », le Concile a souligné la responsabilité de l'opinion publique et donc de chacun de nous. « Il est inutile (pour les Chefs d'Etat) de chercher à faire la paix tant que les sentiments d'hostilité, de mépris et de défiance, les haines raciales et les partis-pris idéologiques divisent les hommes et les opposent. D'où l'urgence et l'extrême nécessité d'un renouveau dans la formation des mentalités et d'un changement de ton dans l'opinion publique... » (82,3).

Nous nous reposons sur les Chefs d'Etat du soin de la Paix. Or le Concile nous le confie.

Comme je voudrais que les murs de cette basilique renvoient aux catholiques de France l'écho de mon humble voix pour qu'ils ne portent pas devant l'histoire la responsabilité d'être restés sourds à l'appel du Saint-Père : « Non, plus jamais de guerre ! » comme leurs aïeux sont restés sourds — et l'on sait ce qu'il en a coûté à l'Eglise — aux adjurations de Léon XIII les pressant de résoudre la question sociale. Il faut le dire très haut pour alerter les consciences et j'ose, comme Président de la section française de Pax Christi, m'adresser à elles : « La pastorale chrétienne ne sera pas complète si elle n'est pas aussi une pastorale de la paix. C'est une manière d'œcuménisme, encore plus universel que l'autre, que l'Eglise doit promouvoir. Lui seul la conduira concrètement vers toute l'humanité et lui fera vivre en plénitude sa condition première de peuple de Dieu, sacrement et instrument de l'unité des hommes. Pas d'apostolat total, pas d'apostolat pleinement fécond, sans le travail pour la paix. »



Ce devoir est inéluctable. Mais à peine l'avons-nous compris que nous nous demandons si nous allons pouvoir le remplir. Comment nous informer des problèmes de l'heure ? Comment former des jugements objectifs ? Comment formuler nos requêtes avec un éclat suffisant pour qu'elles soient entendues ? Comment préparer la rencontre des peuples et des civilisations, nouer des rapports qui deviennent des amitiés, plus précieuses pour résoudre des antagonismes que les savantes discussions, soutenir dans leurs tentatives persévérantes de dialogue et d'accord les institutions internationales ? Le poids de la paix est trop lourd pour être porté seul. Il ne peut être assumé que collectivement. Mais il faut pour cela qu'on nous alerte, qu'on nous éclaire, qu'on nous encourage, que l'on coordonne nos efforts dispersés.

Voici que pour cela Pax Christi se propose à tous les catholiques : évêques, prêtres, laïcs, pour leur faciliter le devoir de la paix ; pour se faire l'interprète de la voix de l'Eglise, audacieuse et prudente ; Pax Christi, proche de nous en chaque diocèse et qu'un soutien décidé de tous les militants, à quelque milieu qu'ils appartiennent, doit aider à nous soutenir tous. Pax Christi, avec ses rencontres, ses centres d'accueil, ses routes, ses pèlerinages, son permanent souci et sa permanente prière, avec l'autorité morale que lui confère le mandat qu'il a reçu de l'Eglise. Pax Christi est là prêt à servir.

Mais vous, pèlerins d'aujourd'hui, mais vous catholiques de France, allez-vous fournir à Pax Christi l'aide dont il a besoin pour accomplir sa mission ? Sans cet indispensable apport, l'heure tardera indéfiniment où l'on pourra mettre la guerre hors la loi. Or c'est à cela qu'il faut travailler tout de suite pour que les combats cessent au Viet-Nam et ailleurs, pour que les armes soient déposées ; les négociations entamées ; pour que l'on puisse persuader les belligérants et ceux qui s'affrontent à travers eux qu'ils trouveront leur honneur dans la paix ; pour que l'homme soit enfin respecté.

Soutenir Pax Christi c'est être uni au Mouvement par un lien visible et s'inspirer de son esprit dans les familles, les professions, les syndicats, les partis politiques ; c'est se faire l'apôtre indécouragé de la paix, d'une paix impartiale qui ose demander aux uns et aux autres les sacrifices qu'ils sont en droit de consentir.



...Dans notre union fraternelle au sacrifice du Christ, « lui-même notre paix » (Eph. 2,14) reprenons avec foi ce suppliant appel : « Agneau de Dieu, qui enlèves les péchés du monde, donne-nous la paix. »

Mgr Paul GOUYON, Archevêque de Rennes.
(Allocution prononcée le 11 septembre)
au Mont Saint-Michel).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 25 septembre, 17^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 26, de la férie. Mardi 27, S. Côme et S. Damien, martyrs. Mercredi 28, S. Wenceslas, martyr. Jeudi 29, Dédicace de S. Michel, archange. Vendredi 30, S. Jérôme, prêtre et docteur. Samedi 1^{er} octobre, de la B. V. Marie. Dimanche 2, 18^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Julien Duchemin*, de Clohars-Fouesnant. *Mme Lappartient*, de Concarneau.

SERVICE DE HUITAINE pour *M. l'abbé Pennec*, ancien recteur d'Edern, à Sizun, le jeudi 29 septembre, à 10 heures.

● **L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST** communique la note suivante :

Envoi des dossiers (nouveaux étudiants). — Les nouveaux étudiants qui ont l'intention de poursuivre des études supérieures aux Facultés Catholiques de l'Ouest en 1966-67 sont invités à demander *par courrier* — au plus tôt — un dossier d'inscription en Faculté. Ils n'omettront pas de préciser : a) la Faculté choisie (Droit, Lettres ou Sciences) ; b) la section visée, à l'intérieur de cette discipline. — La demande de dossier — accompagnée d'un timbre de 0,70 — doit être faite par écrit et adressée impersonnellement au : Secrétariat des Facultés (Renseignements), place André Leroy, 49 Angers.

Complément de dossier (anciens étudiants). — Apporter trois photos (découpées d'avance 4 × 4) ; et éventuellement, carte de sécurité sociale. Remplir sur place les formulaires. Régler les frais. — Seuls les étudiants correspondants réclameront par lettre les formulaires pour complément de dossier. Pour faciliter la mise en route du service, les futurs correspondants feront toutes leurs démarches au plus vite, et avant la fin d'octobre.

Signature sur les registres (inscription universitaire). — De 14 h. 30 à 17 h., sauf le samedi, du 17 octobre au 10 novembre 1966. — Pour les étudiants correspondants de Licence-Lettres et capacité en Droit — s'ils en ont fait la demande écrite avant le 1^{er} novembre — il pourra être organisé exceptionnellement deux séances d'inscription, l'une à Vannes, l'autre à Saint-Brieuc, à la fin de la 1^{re} quinzaine de novembre.

● **L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES TOUT-PETITS** est le sujet du récent cahier de FÊTES ET SAISONS. On y trouvera un dossier (32 pages) sur l'éducation chrétienne des tout-petits soigneusement mis à jour et présenté avec le concours de la F.C.T.P., service spécialisé du Centre National de l'Enseignement Religieux, ainsi que des articles, interviews et reportages sur les petits et la messe, les mamans catéchistes, les paroisses démunies de pré-catéchisme, la documentation nécessaire... — Le numéro 1 franc ; réduction par quantités (C.C.P. Paris 69.77.01).

Session des prêtres de l'enseignement

Cent vingt cinq prêtres, affectés dans le diocèse au service d'enseignement, ont participé les 12, 13 et 14 septembre à la session qui se tenait à La Retraite de Lesneven, en présence de Monseigneur l'Evêque, de Monseigneur l'Auxiliaire, des Vicaires Généraux, du Père Vandermeersch (secrétaire adjoint de l'Enseignement Catholique) et des responsables des services diocésains (Enseignement, A. C., Enseignement religieux, Formation permanente...). A la lumière des textes conciliaires et compte tenu de la conjoncture diocésaine, les participants ont voulu procéder à une mise au point sur tous les problèmes essentiels de la vie des prêtres enseignants et de la communauté scolaire (maîtres, parents, élèves). Ce fut chaque jour l'objet du travail par groupe, durant 3 h. à 3 h. 30, suivi d'un rapport quotidien de synthèse.

L'impression globale qui se dégage de la session est que les prêtres de l'enseignement ne sont pas dans le désarroi et ne mettent pas en cause leur ministère particulier. Ils ont la conviction d'exercer, par leur fonction enseignante même, « un apostolat au sens propre du mot, tout à fait adapté en même temps que nécessaire à notre époque », qui est d'ailleurs « un authentique service rendu à la société » (Déclaration conciliaire sur l'éducation). Il est important de souligner que cette conviction leur vient, non pas en raison des principes ou de déclarations officielles, mais par l'expérience même qu'ils ont de leur tâche quotidienne et des fruits qu'elle produit.

Les contestations auxquelles ils accordent quelque crédit ne sont pas essentielles et révèlent une grande lucidité. C'est notamment : — l'inquiétude de ne pas réaliser suffisamment l'idéal que décrit le Concile ; — une certaine baisse du tonus spirituel des élèves ; — une question posée quant au nombre relativement grand des prêtres, dans l'enseignement secondaire spécialement, tandis que d'autres secteurs sont insuffisamment pourvus ; — le travail accaparant des tâches professionnelles des prêtres de l'enseignement ; — l'usure des personnes en raison de ces tâches mêmes, de leur lourdeur et de la routine qu'entraîne le métier ; — un certain manque d'ouverture sur la vie des adultes, leurs soucis et préoccupations ; — les difficultés de la reconversion après de nombreuses années d'enseignement ; — les critiques concernant l'Institution chrétienne, venant de la part de ceux qui militent dans les milieux éloignés de l'Eglise.

En positif nous découvrons : — l'importance de la présence du prêtre au monde des enfants et des jeunes dans le temps même de leur formation, de leur ouverture au monde et de leur cheminement vers la foi ; — la satisfaction de servir les hommes dans un métier dont la grandeur est manifestée dans la Nation et qui permet à l'Eglise et à ses ministres d'être les instruments de l'évangélisation de toute la culture ; — une proximité quotidienne avec les jeunes que le prestige du professeur et sa compétence professionnelle rendent plus accessibles au témoignage de vie chrétienne et sacerdotale du prêtre enseignant et à l'ensei-

gnement religieux qu'il professe ; — une insertion dans une communauté d'adultes chrétiens : les professeurs laïcs de l'école, les parents des élèves, où le prêtre retrouve l'exercice de son sacerdoce comme guide et éducateur de laïcs, eux-mêmes responsables de l'éducation chrétienne des jeunes ; — une exigence quotidienne de travail et de recherche, postulée par le métier lui-même, qui délivre du danger de paresse, et de laisser-aller, bien qu'elle risque également d'user comme il a été dit plus haut.

Ce qui est surtout positif dans cette rencontre c'est le désir unanime de sauver l'équilibre humain et spirituel du prêtre et de rechercher ensemble à quelles conditions notre enseignement catholique accomplira encore mieux la mission qui est sienne.

Il est trop tôt pour dégager, même en résumé, les conclusions de cette session, qui seront diffusées plus tard. Nous pouvons cependant souligner déjà quelques points sur lesquels s'est fait l'accord de tous ou du plus grand nombre. Certains de ces points expriment une volonté du corps des prêtres enseignants, d'autres expriment un souhait ou se présentent sous forme de suggestions : — on désire contact et dialogue avec ceux qui nous contestent, souvent par ignorance, parfois par principe. Ce dialogue est urgent, et doit être possible, spécialement avec nos confrères affectés à d'autres ministères et avec les générations les plus jeunes ; — on souhaite qu'il soit tenu le plus grand compte des « vocations » diverses et des « charismes » quant à l'affectation des prêtres : les uns à l'enseignement, peut-être même durant toute une vie active, les autres à des tâches plus spécifiquement religieuses et sacerdotales ; — on souhaite que le temps d'enseignement — malgré les contrats — soit limité pour que le prêtre puisse s'adonner à un apostolat plus direct au sein de l'école, voire à l'extérieur, tout en respectant le choix de ceux qui désireraient enseigner à plein temps ; — on souhaite que le prêtre soit qualifié et « posé » devant les élèves, grâce à quelques années d'études supérieures, même s'il doit surtout se consacrer à l'enseignement religieux ; — on souhaite, qu'à moins de désir particulier de sa part, le prêtre puisse se consacrer un jour à un autre ministère ; pour qu'il puisse s'y adapter, il est utile de lui laisser un temps suffisant de préparation ; — durant son ministère de prêtre enseignant, il est souhaité que lui soient accordés les moyens de culture, d'entretien spirituel, théologique, et éventuellement de « recyclage », de reconversion ; — on souhaite aussi que le prêtre déjà âgé puisse trouver des conditions matérielles de vie — peut-être une certaine autonomie — qui lui rendent physiquement et psychologiquement supportable sa condition de prêtre enseignant.

Quelques bonnes suggestions ont été présentées quant aux relations avec les instances diocésaines que sont : la Direction de l'Enseignement Libre, la Direction des Œuvres, la Direction de l'Enseignement religieux, la Formation permanente, les Conseils pastoraux, les Conseils de zone, etc... quant à l'aide que celles-ci doivent apporter aux prêtres de l'enseignement. Il faudra que les responsables qui en sont saisis, non seulement en tiennent compte, mais recherchent les formes que doivent revêtir ces relations et échanges constants avec l'enseignement diocésain.

On souhaite combattre l'isolement, qui entraîne découragement ou amertume, en se groupant non seulement pour vivre ensemble mais pour

se soutenir dans la vie spirituelle et pour les tâches professionnelles : vie d'équipe — récollections — rencontres régulières, journées et sessions de type et de programmes divers ; malgré les difficultés pratiques de temps et de lieu, les suggestions extrêmement nombreuses devront être décantées et aboutir à des formes institutionnelles, facultatives peut-être mais postulées par un grand nombre.

A l'intérieur des maisons, surtout des plus importantes, on a précisé l'importance et l'objet formel de divers conseils dont le but est de réaliser la communauté et de rendre chacun participant à la responsabilité d'ensemble. Même s'il apparaît que tout n'est pas utile, opportun ou immédiatement réalisable, il semble bien que les rouages essentiels qui assureront la vie de communauté sont ou vont être partout en place.

La collaboration avec les laïcs, avec les parents, dans la vie même de l'école et pour l'élaboration des grandes orientations qui conditionneront sa vie et son style, est unanimement affirmée comme essentielle au sein de l'école catholique. De la session quelques points majeurs ressortent déjà ; les modalités que revêtira cette collaboration dans les faits devront être définies dans le cas de chaque maison.

La participation des élèves à leur propre formation — « dans un climat évangélique de liberté et de charité » — pour ce qui est de la vie spirituelle, de l'éducation de la foi, de la formation apostolique, du travail scolaire, de la formation humaine, des loisirs... a fait l'objet du travail de toute une journée. Nombre d'expériences déjà réalisées ont été évoquées ; de nombreuses suggestions présentées dans les groupes de travail permettent d'espérer une meilleure adaptation de l'institution scolaire aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. L'enseignement religieux proprement dit et ses prolongements dans la vie du jeune ont particulièrement attiré l'attention des participants, qui ont fortement exprimé leur volonté de poursuivre, avec les personnes et organismes compétents, une recherche concertée tout spécialement sur ce point.

En conclusion nous pouvons dire que ces trois journées ont été fort réconfortantes pour tous. Elles ont manifesté que les prêtres enseignants croient en la valeur de leur mission, qu'avec courage et lucidité ils acceptent les remises en cause, non de leur tâche sacerdotale, mais des conditions mêmes qui garantiront sa meilleure efficacité.

J. P.

● **CONGREGATION DES FILLES DU SAINT-ESPRIT.** — A la suite du Chapitre général, la Révérende Mère Jean de la Trinité, ancienne assistante générale (auparavant supérieure provinciale pour le Nord-Finistère, originaire de Gouézec), a été élue supérieure générale.

Son Conseil est constitué par : Mère Yves de Marie, assistante générale (originaire de Saint-Ségat) ; Mère Lucile des Anges, conseillère pour l'Amérique ; Mère Anne-Vincent, directrice des études (originaire de Cléder) ; Mère Louis de Jésus, secrétaire générale (ancienne directrice du Cours Normal à Landerneau) ; Mère Marie Thérèse de Divin Cœur, responsable des Religieuses d'Action Hospitalière et Sociale (ancienne supérieure de la clinique du Saint-Esprit à Brest) ; Mère Denise de Jésus, conseillère (ancienne supérieure de l'Ecole des Cadres de Saint-Brieuc).

“ Documents Catéchétiques ”

Les Documents Catéchétiques, on le sait, se présentent sous forme de cahiers trimestriels contenant une quinzaine de photographies grand format (29,5 × 23,5 cm) susceptibles d'être soit affichées dans un local soit mises dans un étui transparent pour passer de mains en mains ; un livret de notes les accompagne, faisant d'une part le point sur le sujet, précisant d'autre part le mode d'emploi pédagogique.

Ces « images » sont de style très divers : de la scène de vie courante au document ancien... La revue en compte quelque quatre cents, sans compter les cartes, tableaux et plans. L'ensemble est de **bonne qualité**, et il n'est pas rare que l'on s'instruise en parcourant les livrets de notes.

Voici un relevé des trente premiers fascicules ; pour plus de clarté, nous les classons en séries, dont les limites n'ont rien de strict :

— **la Bible** : 16, Les Pays bibliques. 25, Les Ecrits bibliques. — 20, La Promesse. 21, L'Alliance. 22, La Royaume. 23, L'Epreuve. 24, L'attente. — 5, La Passion du Christ. 12, L'Enfance du Christ.

— **les sacrements et la liturgie** : 1, La Messe (épuisé). 3, Le Baptême. 6, L'Ordination des Prêtres. 9, La Confirmation (ce cahier, d'ailleurs peu utilisable, appelle des réserves). 19, L'Eucharistie. 30, La liturgie de la Messe. — 8, Le Cycle liturgique. 10, Visages de la prière. 13, Professions de foi. 28, L'eau, signe sacré.

— **l'histoire de l'Eglise** : 2, Les Temps apostoliques (1^{er} siècle). 7, Le Temps des Témoins (2^e et 3^e siècles). 14, L'Age œcuménique (4^e et 5^e siècles). 15, Les Conciles, de Nicée à Vatican II.

— **les questions actuelles** : 4, L'Unité des Chrétiens (épuisé). 11, Les Missions. 17, Les Vocations. 26-27, Pour un catéchisme d'initiation (7-9 ans).

Rassemblées par cahiers pour plus de facilité, ces photographies peuvent être autrement groupées : telle photo de « L'eau, signe sacré » pourrait servir à une leçon sur la charité, telle autre sur la prière... Il serait d'ailleurs souhaitable que périodiquement un index analytique donne un relevé d'ensemble des références aux « images » pouvant illustrer les différents thèmes de la catéchèse. — Ouvrons les quatre derniers cahiers parus :

— **n° 26-27, POUR UN CATÉCHISME D'INITIATION (7-9 ans)**. Ce dossier présente 26 photographies correspondant aux dimensions d'un catéchisme d'initiation, c'est-à-dire aux attitudes religieuses essentielles et aux principales vérités de foi : sens de Dieu, créateur, Père, qui nous parle et à qui nous répondons... ; connaissance de Jésus préparant à mieux « saisir » son salut dans les sacrements de pénitence et d'eucharistie. — Cela nous a paru intéressant et de bonne pédagogie.

— **n° 26, L'EAU, SIGNE SACRÉ**. C'est le premier d'une série consacrée aux signes matériels : ce qu'est le signe, les raisons de son « incompréhension » dans le monde contemporain et les moyens catéchétiques de la surmonter. Excellent.

— **n° 29, LA FAIM DES HOMMES**. Ici, c'est une exposition miniature qui est proposée : images tragiques, images d'avenir meilleur ; les panneaux explicatifs sont tout prêts.

— **n° 30, LA LITURGIE DE LA MESSE**. Il s'agit ici des rites et des gestes de la Messe, il suppose l'utilisation préalable du n° 19 sur l'Eucharistie. Ce nouveau dossier remplace le premier de la collection (n° 1, « La Messe ») paru en 1959 ; la comparaison des deux cahiers est instructive et montre l'évolution de la collection, particulièrement dans les notes. Quant aux photos, elles confessent à haute voix les péchés mignons de ces « Documents » : le

caractère disparate du dossier (photos prises dans plusieurs églises), la qualité « amateur » des photos et l'inattention au détail (le manque de recueillement du célébrant dans la procession d'entrée, la laideur de la chasuble dans les photos 1.105 et 1.112...), l'indigence du mobilier liturgique (photo 1.112) ou du cadre (photo 1.106), le détail inutile qui complique la catéchèse (ces prêtres en étole à la photo 1.112, ces hosties différentes à la photo 1.115)... Un cahier qui aurait pu être une réussite.

Les Documents Catéchétiques, lancés par les éditions Céfag, sont désormais édités par la Maison Mame (B. P. 248, Tours). On peut se les procurer par abonnement ou par achat séparé.

● « DOCUMENTS CONCILIAIRES ». — L'excellente collection des éditions du Centurion s'est enrichie de deux nouveaux volumes.

— **Tome 5, La Liturgie, Constitution conciliaire et directives d'application**. Ce volume reprend le contenu du petit livre de poche paru en 1963, qui donnait la Constitution « Sacrosanctum Concilium » avec une présentation de Mgr Jenny. Il y ajoute divers documents d'application pour l'Eglise universelle (Motu proprio, Instruction « Inter Œcumenici », Décret sur la concélébration) et pour la France (Lettre pastorale, Ordonnances, Directives pour l'aménagement des églises et pour la musique sacrée). Une introduction assez moralisante et des extraits de discours de Paul VI (certaines pages du Cardinal Lercaro, président du Consilium, auraient été plus utiles) feraient comprendre à qui ne serait pas au courant que la réforme liturgique ne va pas sans quelques remous dans des milieux qui savent se faire entendre.

Rassemblant les textes importants, ce volume est bien pratique. Mais, pour quels mystérieux motifs, le document du Consilium sur la prière universelle (13 janvier 1965) ne s'y trouve-t-il pas ?

— **Tome 6, Jean XXIII et Paul VI : Discours au Concile, en Terre Sainte, à Bombay et à l'O.N.U. ; Messages au Monde**. Sous un titre aussi déconcertant, la présence de ce volume dans une collection de « Documents Conciliaires » ne va pas sans surprendre. Mais, en fait, il contient plusieurs séries de documents qui ont trait au Concile :

- 1) les « actes » des Papes au Concile (bulle d'indication...),
- 2) le « message des Pères du Concile à tous les hommes » en octobre 1962,
- 3) les discours des Papes au Concile,
- 4) les « messages du Concile » lors de la messe d'action de grâce du 8 décembre 1965,
- 5) les discours de Paul VI lors de ses voyages en Terre Sainte, en Inde et à l'O.N.U.

Une même préoccupation inspire ces textes d'importance et d'autorité très diverses : le sens et l'esprit du Concile. On est heureux de les retrouver si facilement.

Rappel des autres volumes.

- Tome 1 : L'Eglise, l'Œcuménisme, les Eglises Orientales.
- Tome 2 : Les Evêques, le Renouveau de la vie religieuses, la Formation des prêtres, l'Education chrétienne, l'Eglise et les religions non-chrétiennes.
- Tome 3 : L'Eglise dans le monde (schéma XIII), la Liberté religieuse, l'Apostolat des laïcs, les Moyens de communication sociale.
- Tome 4 : La Révélation, l'Activité missionnaire de l'Eglise, Ministère et vie des prêtres.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Bou Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Bruel, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés

Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Conditionnement d'air

Renseignements et devis

sur demande sans engagements

81^e Année — N° 34

Vendredi 30 septembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

COMMUNIQUÉ A LIRE EN CHAIRE

Le Pape vient de lancer un pressant appel en faveur de la paix dans le monde et particulièrement au Vietnam. Il nous invite à prier la Vierge Marie à cette intention pendant le mois d'octobre et surtout le 4 octobre, jour anniversaire de son voyage aux Nations Unies.

Nul d'entre nous ne saurait se soustraire à l'appel du Saint-Père. On se souviendra, du reste, que chacun contribue pour sa part au déchaînement de la violence dans le monde, pour autant qu'il l'accepte en lui et autour de lui.

Que notre prière s'accompagne donc d'un examen de conscience et de pratiques de pénitence. Qu'elle se prolonge par une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre afin que tous soient alertés, éclairés et soutenus dans leurs efforts en faveur de la paix.

† ANDRÉ,

évêque de Quimper et de Léon.

N. B. — La célébration des messes votives pour la paix ou pour la rémission des péchés est autorisée pendant ce mois d'octobre comme messe votive de deuxième classe.



Paroisses, écoles, institutions et communautés sont invitées à tenir compte des suggestions suivantes :

1°) La messe, notamment l'assemblée dominicale, demeure le lieu privilégié de la prière et de l'instruction pour les fidèles.

Mais une veillée de prière pourrait être organisée soit le 4 octobre soit un autre jour. Et les exercices habituels du Rosaire gagneront à s'inspirer de l'appel du Pape. On trouvera plus loin des suggestions à cet effet.

2°) Les mouvements d'action catholique font révision de vie à partir de l'événement. L'appel de Paul VI revêt une telle importance qu'il paraît constituer nécessairement l'objet d'une réunion d'équipe.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

- aumônier des Religieuses de la Miséricorde à Landerneau et professeur à l'Institution S. François de Lesneven, **M. Pierre Madec**, professeur au collège Charles de Foucauld, Brest ;
- vicaire à Quimperlé, **M. Georges Kerneis**, directeur de l'école de Kervir, Quimper ;
- vicaire à Plougasnou, **M. Jean Louboutin**, vicaire à Plomodiern ;
- vicaire à S. Martin, Morlaix, **M. André Bodénès**, vicaire à Plougasnou.

LECTIONNAIRE DE SEMAINE

La sortie du troisième et dernier tome des **Lectures pour les messes de semaine** est annoncé pour le 10 octobre au plus tard. Il sera expédié, avec le même nombre d'exemplaires, à ceux qui ont reçu le tome II : si l'on voulait modifier le nombre d'exemplaires, prière de le faire savoir aussitôt.

Les tomes I et II sont actuellement épuisés.

SUPPLÉMENT DE CANTIQUES BRETONS

La « S. R. » du 16 septembre a donné tous les détails nécessaires à ce sujet.

Les éditions Tardy le livreront à partir du 15 octobre : le léger retard est dû au souci de l'éditeur de répondre aux paroisses qui demandent certains textes latins (Magnificat, De profundis, etc...). Le « Manuel des Paroisses » avec le Supplément breton et ces textes latins sera vendu 4,40 fr. ; le Supplément seul, ni broché ni rogné, 0,55 fr.

Les éditeurs du Missel Michonneau, en réponse à une lettre, nous ont fait savoir que, pour un prix modique, ils acceptaient de relier ce supplément avec le reste de leur Missel. Les frais seraient réduits si les paroisses s'entendaient pour le faire ensemble : la Commission diocésaine de liturgie accepte de mettre en relation les confrères intéressés.

● **LE CERCLE S. JEAN-BAPTISTE**, 3, rue de l'Abbaye, Paris 6^e, organise des cours par correspondance de formation missionnaire, entre autres sur le marxisme (P. Calvez), sur le monde technique (P. Russo), sur le monde ouvrier, sur l'athéisme, sur la mission...

LETTRE ENCYCLIQUE « CHRISTI MATRI » DE PAUL VI
APPELANT A LA PRIÈRE POUR LA PAIX

(extraits)

Durant le mois d'octobre, le peuple fidèle a coutume d'offrir la récitation du rosaire comme autant de couronnes à la Mère de Dieu.

A l'exemple de Nos Prédécesseurs, Nous approuvons vivement cette pratique. Cette année, Nous convions tous les enfants de l'Eglise à un hommage plus particulier de piété envers Notre-Dame. Et cela en raison des menaces de calamités graves et étendues qui pèsent sur la famille humaine : en Asie orientale se poursuit un conflit sanglant et se déchaîne une guerre acharnée. De ce fait, Nous Nous trouvons pressé d'intensifier tout l'effort possible en faveur de la paix.

Ce qui ajoute à Nos préoccupations, c'est ce que Nous apprenons d'autres régions du monde : la course aux armements nucléaires, l'ambition incontrôlée d'expansion nationale, l'exaltation démesurée de la race, les tendances subversives, la séparation imposée entre citoyens d'un même pays, les manœuvres criminelles, le meurtre de personnes innocentes. Tout cela peut donner lieu aux pires catastrophes.

Au nom du Seigneur, Nous crions : « Arrêtez ! »

Au nom du Seigneur, Nous crions : « Arrêtez ! » Il faut se rencontrer ; il faut en venir à conférer et à négocier en toute sincérité. C'est maintenant qu'il faut régler les conflits, serait-ce avec quelque inconvénient et quelque désavantage ; car il faudra bien qu'ils soient réglés non sans peut-être d'énormes dommages et des désastres dont, pour le moment, nul ne peut imaginer l'horreur. La paix à établir doit être cependant basée sur la justice et la liberté, elle doit donc respecter les droits des hommes et des communautés — autrement, elle serait précaire et instable.

Tout en exprimant de la sorte Notre anxiété et Notre émoi, Nous devons, comme le dicte Notre responsabilité pastorale, implorer le secours d'en haut. A celui qui est « le Prince de la Paix » (Isaïe, 9, 16), il faut demander la paix, « ce bien si grand que parmi les biens de la terre et du temps on n'entend mentionner rien de plus apprécié, on ne saurait souhaiter rien de plus désirable, trouver rien de meilleur ». (Saint Augustin, la Cité de Dieu, Livre XIX, chap. 11 ; P. L. 41, 637.)

Et puisque aux époques d'incertitude et de trouble, l'Eglise a l'habitude de recourir à l'intercession attentive de Marie, sa mère, c'est vers celle-ci que Nous Nous tournons, vers elle que Nous orientons votre pensée et celle de tous les chrétiens. Car, selon le mot de saint Irénée « elle est devenue le salut du genre humain tout entier ». (Contre les hérésies, 3, 22 ; P. G., 959.)

Rien ne Nous paraît répondre plus parfaitement aux circonstances que de faire monter la supplication de toute la famille chrétienne vers la Mère de Dieu invoquée comme « Reine de la Paix », afin que parmi tant et de si graves misères et menaces, elle dispense largement les dons de sa bonté maternelle.

Le Rosaire, prière efficace.

Puisque quand les maux deviennent plus graves la piété de Dieu doit grandir, Notre souhait le plus vif, vénérables frères, est que suivant votre initiative, vos invitations et votre impulsion, on invoque plus instamment durant le mois d'octobre Marie notre Mère, comme Nous l'avons déjà fait entendre, par la pratique pieuse du Rosaire. C'est là une forme de prière très adaptée au sens du peuple de Dieu, très agréable à la Mère du Seigneur et si efficace pour obtenir les dons du ciel.

Ainsi donc, durant le prochain mois d'octobre, dédié à Notre-Dame du Rosaire, qu'on redouble de prières et de supplications ! Que par l'intercession de Marie brille enfin pour le monde entier l'aurore de la véritable paix, — la paix dans tous les domaines, y compris celui de la pratique religieuse ; actuellement, hélas ! la liberté de professer la religion n'est point assurée partout.

Plus spécialement Nous souhaitons que le 4 octobre, anniversaire de Notre visite à l'Organisation des Nations Unies, soit célébré, cette année, dans l'univers catholique comme « jour consacré à prier pour la paix ».



O Bienheureuse Vierge, dans votre bonté maternelle, regardez tous vos enfants ! Voyez l'inquiétude des pasteurs qui redoutent les horreurs d'une tempête pour le troupeau confié à leur responsabilité ; montrez-vous attentive à l'angoisse de tant d'hommes, pères et mères de famille, que préoccupe le sort de leurs enfants comme le leur et qui portent les pires tracasseries. Apaisez les dispositions des belligérants et inspirez-leur « des pensées de paix » ; faites que Dieu, vengeur de la justice lésée, agisse selon sa miséricorde, restitue aux peuples la tranquillité si désirée et leur assure une ère très longue de véritable prospérité.

PAUL VI.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 octobre, 18^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 3, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne secondaire de la France. Mardi 4, S. François d'Assise, confesseur. Mercredi 5, S. Maurice, abbé. Jeudi 6, S. Bruno, confesseur. Vendredi 7, Notre-Dame du Rosaire. Samedi 8, Ste Brigitte, veuve. Dimanche 9, 19^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Louis Bougaran, de Plouvien.

Au nom du Seigneur, nous crions : " Arrêtez ! "

L'enseignement, la réflexion et la prière en faveur de la paix que vient de demander instamment Paul VI pourraient s'articuler autour de la phrase centrale de l'encyclique « Christi Matri », que nous reprendrions à notre compte, chacun d'entre nous : *AU NOM DU SEIGNEUR, NOUS CRIONS : « ARRÊTEZ ! »*. Nous lançons un appel afin que la guerre s'arrête partout dans le monde ; nous ne le faisons pas pour des raisons partisans, mais au nom du Seigneur, ce qui nous oblige à revoir notre vie et nos relations avec autrui : la paix commence en nous et par nous. Et nous prenons meilleure conscience que notre volonté de paix et nos efforts de renouvellement intérieur rejoignent tout ce qui se fait déjà dans le monde en faveur de la paix.

Les pages suivantes se bornent à rassembler divers matériaux et suggestions. C'est en équipe, au plan de la paroisse, du collège ou du doyenné, qu'il faut les organiser et les préciser.

A. Documents de base

Pour être à même de « rappeler à tous le mystère de la vérité dont la force de conviction s'adresse à la conscience des hommes qui tous, quels qu'ils soient, veulent la paix » (Paul VI), il importe de faire le point

- sur le thème biblique de la paix tel qu'il court à travers l'Ancien et le Nouveau Testament : l'article « Paix » de X. Léon-Dufour dans le « Vocabulaire de théologie biblique » donne une base de départ solide.

- sur le problème de la paix tel qu'il se pose aujourd'hui. L'encyclique « Pacem in terris » demeure actuelle ; mais on se référera spécialement au chapitre V de la Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, tout entier consacré à « la sauvegarde de la paix et la construction de la communauté des nations ». On notera les points suivants :

- « la famille humaine tout entière parvient à un moment décisif de son évolution » (n° 77, § 1) ;

- la paix n'est plus définie comme la tranquillité de l'ordre mais comme le fruit à la fois de la justice et de l'amour (n° 78, § 1 et 2) ;

- « nous devons tendre à préparer de toutes nos forces ce moment où, de l'assentiment général des nations, toute guerre pourra être absolument interdite » (n° 82, § 1 et 2) ;

- il y a urgence et nécessité à éveiller l'opinion publique et à changer les mentalités (n° 82, § 3) ;

- « que l'on provoque sans se lasser la création d'organismes promoteurs de paix » (n° 83 à 90).



B. Matériaux pour célébrations, etc...

— Formules de bénédiction.

Que le Seigneur de la paix vous donne lui-même la paix toujours et de toute manière ! Que le Seigneur soit avec vous tous ! (2 Thess. 3/16).

Que le Dieu de paix lui-même vous sanctifie tout entiers, et que tout votre être — esprit, âme, corps — soit gardé irréprochable pour la venue de notre Seigneur Jésus-Christ. (1 Thess. 5/23).

Que le Dieu de paix vous rende aptes à la pratique de tout bien pour accomplir sa volonté ; qu'il fasse en nous ce qui est agréable à ses yeux par Jésus-Christ, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen. (Hébr. 13/20-21).

— Paul VI aux Nations Unies, le 8 octobre 1965.

Nous sommes porteurs d'un message pour toute l'humanité... Oui, vous vous en souvenez. C'est depuis longtemps que nous sommes en route, et nous portons avec nous une longue histoire ; nous célébrons ici l'épilogue d'un laborieux pèlerinage à la recherche d'un colloque avec le monde entier, depuis le jour où il nous fut commandé : « Allez, portez la Bonne Nouvelle à toutes les nations ! » Or c'est vous qui représentez toutes les nations...

La parole que vous attendez de nous, nous ne pouvons la prononcer sans être conscient de sa gravité et de sa solennité : jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais !...

Il suffit de rappeler que le sang de millions d'hommes, que les souffrances inouïes et innombrables, que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines sanctionnent le pacte qui vous unit en un serment qui doit changer l'histoire future du monde : jamais plus la guerre, jamais plus la guerre !

C'est la paix, la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité.

— Mgr Gouyon, archevêque de Rennes, 11 septembre 1966.

De la guerre chacun de nous se croit tout à fait innocent. Une analyse plus rigoureuse mène à une découverte inattendue : nous sommes solidaires de la violence de ce monde de violence car, en bien des domaines, nous en acceptons l'engrenage. C'est la violence des affaires, par des concurrences acharnées ; la violence des luttes sociales, par le refus égoïste de reconnaître des droits vitaux ou par des exigences de gains et de bénéfices sans mesure ; la violence de luttes politiques, par l'utilisation sans problème du mensonge, de l'injure, de la calomnie ; la violence de la route, par la griserie de la vitesse qui nous fait commettre chaque jour les pires imprudences. Nous concourons ainsi à l'établissement d'un climat de passion qui rend peu à peu naturels les pires excès. Leurs effets devenus mortels, s'ils sont lointains dans l'espace et dans le temps, ont en nous leurs causes. C'est ainsi qu'on a pu jeter à la face des hommes de notre époque cette accusation d'allure paradoxale : nous sommes tous des assassins.

— Constitution conciliaire sur l'Eglise dans le monde de ce temps.

On trouvera au chapitre V du schéma XIII les textes à lire sur la condamnation de la guerre, la paix, les organisations internationales.

— Mgr Gouyon, archevêque de Rennes, 11 septembre 1966.

L'omission ! c'est le reproche que Jésus promet d'adresser au jour du jugement à ceux qui ont rencontré celui qui avait faim et qui ne lui ont pas donné à manger, celui qui avait soif et ne lui ont pas donné à boire, celui qui était nu et ne l'ont pas vêtu, qui n'ont pas visité celui qui était seul. Le discours sur le jugement dernier rejoint le cri de Dieu après le meurtre d'Abel au seuil de l'histoire humaine : « Caïn ! qu'as-tu fait de ton frère ? » (Gen. 4,9).

Chrétien d'aujourd'hui, qu'as-tu fait de ton frère ? qu'as-tu fait pour ton frère, toi qui le désintéresses d'une guerre qui le dépouille de sa sécurité, qui détruit ses biens, qui lui arrache sa vie, qui attente, par l'environnement de violences dont elle s'accompagne et par l'appât de l'argent qu'elle suscite, à la dignité de sa personne ? Les législations modernes connaissent le délit de non-assistance à personne en danger de mort. De par la guerre des millions d'hommes sont aujourd'hui en danger de mort. Que fais-tu pour prendre conscience de leur sort ? Que fais-tu pour les sauver ? Que fait l'opinion catholique pour ébranler sa propre inertie et la passivité du monde ?...

Que les catholiques de France ne portent pas devant l'histoire la responsabilité d'être restés sourds à l'appel du Saint-Père : « Non, plus jamais de guerre ! » comme leurs aïeux sont restés sourds — et l'on sait ce qu'il en a coûté à l'Eglise — aux adjurations de Léon XIII les pressant de résoudre la question sociale...

— Paul VI à Nazareth, le 5 janvier 1964.

Bienheureux serons-nous, si pauvres en esprit nous savons nous libérer de la trompeuse confiance dans les richesses matérielles et placer nos désirs d'abord dans les biens spirituels et religieux, et si nous avons du respect et de l'amour pour les pauvres, comme pour des frères et des images vivantes du Christ.

Bienheureux serons-nous, si formés à la douceur des forts nous savons renoncer à la funeste puissance de la haine et de la vengeance, et avons la sagesse de préférer à la crainte qu'inspirent les armes la générosité du pardon, l'alliance dans la liberté et le travail, la conquête par la bonté et par la paix.

Bienheureux serons-nous, si nous ne faisons pas de l'égoïsme le principe directeur de la vie, et du plaisir son but, mais si, au contraire, nous savons découvrir dans la tempérance une source d'énergie, dans la douleur un instrument de rédemption, dans le sacrifice le sommet de la grandeur.

Bienheureux serons-nous, si nous aimons mieux être opprimés qu'oppressés, et si nous avons toujours faim d'une justice en progrès.

Bienheureux serons-nous, si pour le règne de Dieu, nous savons, dans le temps et au-delà, pardonner et lutter, agir et servir, souffrir et aimer. Nous ne serons pas déçus pour l'éternité.

— Textes de l'Écriture.

Psaume 71/1-8 et 12-15 : le roi de la paix.

Psaume 84/9-14 : ce que Dieu dit, c'est la paix.

Isaïe 9/5-6 et 11/2-9 : le règne du Prince de la paix.

Jérémie 6/6-7 et 13-14 : pas de paix sans justice.

Matthieu 5/1-12 : les béatitudes.

Matthieu 5/43-48 ou Luc 6/27-35 aimez vos ennemis.

Ephésiens 2/13-18 et Colossiens 1/20-22 : le Christ notre Paix.

Colossiens 3/12-15 : bienveillance mutuelle et paix du Christ.

Apocalypse 21/1-7 : les cieux nouveaux et la terre nouvelle.

— Prière universelle.

Que notre prière commune, frères bien aimés, fasse monter les appels de l'Eglise et du monde vers Dieu qui fait vivre.

1) *Pour la Sainte Eglise, afin que Dieu lui accorde la paix et l'unité, prions le Seigneur.*

2) *Pour ceux qui détiennent l'autorité, afin qu'ils conduisent le monde vers la paix, prions le Seigneur.*

3) *Pour qu'à tous ceux qui souffrent de la haine ou de la guerre soit donnée la paix, prions le Seigneur.*

4) *Pour notre assemblée, afin que nous cherchions en tout la paix et la justice, prions le Seigneur.*

Dieu éternel et tout puissant, toi qui gouvernes tout, au ciel et sur la terre, exauce les prières de ton Peuple et donne à notre temps la paix qu'il vient de toi. Par le Christ notre Seigneur. — Amen.

— Oraisons.

Collecte et postcommunion de la messe votive pour la paix..

Collecte de la messe votive en temps de guerre (contre la violence)..

Collecte du 2^e dimanche après l'Épiphanie (providence et paix).

Collecte du 4^e dimanche après la Pentecôte (id.).

Secrète de la Fête-Dieu (unité et paix).

Collecte du lundi de la Pentecôte (foi et paix).

Libera nos, Ordinaire de la Messe (pardon des péchés, paix).

Collecte de la Messe votive pour la rémission des péchés (id.).

● **MARI ET FEMME**, par J. Mac Avoy. Un volume de 304 pages, aux éd. du Centurion. — L'auteur de « Pour mieux aimer » voudrait cette fois « proposer aux fiancés et aux gens mariés une occasion de réfléchir à deux et de se communiquer l'un à l'autre leurs pensées, pour les aider à se mieux comprendre ». Il aborde successivement toutes les situations de vie de l'homme et de la femme, avec la conviction que « la vie est faite pour le bonheur » : l'amour et le couple ; choix, fiançailles, mariage ; l'harmonie conjugale, charnelle et psychologique ; paternité responsable, éducation des enfants ; la vie de tous les jours ; foi et réalités quotidiennes ; documents... Ce livre est le résultat d'un travail d'équipe entre ménages, prêtres, médecins et psychologues.

C. Suggestions

La réponse des paroisses et institutions à l'appel du Pape sera certainement diverse en raison des circonstances locales. Voici quelques suggestions.

UNE VEILLÉE DE PRIÈRE

Elle se présenterait en deux volets reprenant la formule de Paul VI : 1) « Arrêtez ! » : le cri de révolte devant la guerre, chaude ou froide, devant la violence et devant les haines ; — 2) « ...crions-nous, au nom du Seigneur » : notre vie, nos efforts pour la paix nous habilitent à lancer cet appel au nom du Seigneur, « auctor pacis et amator ».

Chacun de ces points d'appui de notre réflexion et de notre prière se diviserait ainsi :

— une brève évocation d'un ou plusieurs faits concrets et précis. Par exemple : a) les ravages de la guerre : les victimes, les malheurs, les blessures qu'elle inflige aux corps et à la civilisation (désordres moraux, cruauté, torture...) ; b) les haines et les violences dans les nations (nationalisme, racisme...), dans les communes, dans les familles... ; c) les gestes et les actes qui favorisent la paix au plan international, national, communal, social, familial...

— la recherche de ce qui dans notre vie est concerné par la réflexion sur ces faits.

— la lecture de textes, assez brefs, venus de l'Écriture ou de l'Eglise. Ainsi préparés par une réflexion préalable, ces textes apparaîtront avec leur densité.

— la prière personnelle et communautaire par le silence, le chant, une litanie de supplication ou de louange, une oraison du célébrant.

LE ROSAIRE

Si l'aspect d'intercession de cette prière n'est pas à négliger, le caractère premier du Rosaire est la contemplation du mystère du salut à la lumière de l'Écriture et en prolongement de la liturgie : il ne s'agit pas tant de réciter dix Ave que de méditer sur l'Annonciation...

S'inspirant de la réforme liturgique, cette prière doit acquérir une certaine souplesse : choisir tel « mystère », les grouper différemment, tenir compte de la fête liturgique ou de l'événement, alléger le nombre d'Ave pour un groupe d'enfants...

Dans cet esprit, nous choisirions le thème « Regina pacis, Reine de la Paix ». — Par exemple :

— l'Annonciation : « Je suis la servante du Seigneur », la paix intérieure dans la confiance en Dieu ;

— la Visitation : le réconfort qu'apporte une présence apaisée et apaisante ; le Magnificat ;

— la Nativité : « Gloire à Dieu et paix sur la terre » ;

— le Chemin de la Croix et la Mort en Croix : « Par ses blessures nous est venue la guérison » (cf. le noir américain J. Meredith blessé dans sa marche de la Paix) ;

— la Résurrection et l'Ascension : « il fallait que le Christ souffrit pour entrer dans sa gloire » ; la paix terrestre est image et effet de la paix du Christ qui vient de Dieu le Père (Schéma XIII, n° 78, § 3).

— la Pentecôte : des forces de paix sont à l'œuvre dans le monde ; l'Esprit du Seigneur se répand dans l'univers, et c'est un Esprit de Paix...

Chaque « dizaine » serait précédée d'une courte lecture (cf. plus loin ou les Missels des fidèles), et suivie d'une oraison avec un silence plus ou moins long.

LE SALUT DU SAINT-SACREMENT

Le sacrement de l'Eucharistie est celui de l'Unité et de la Paix (cf. les offices du Saint-Sacrement et du Jeudi-Saint).

Entre l'exposition et la bénédiction, on lirait posément quelques textes de la Bible ou des hymnes... En guise d'exemple, cette suggestion du « Misel biblique » :

La prière pour la paix. — L'Eucharistie, que les premiers chrétiens appelaient « la fraction du pain », est le sacrement « de l'unité et de la paix » (oraison sur les offrandes de la Fête-Dieu). Nous nous conformerons aux intentions qu'eut Jésus en instituant ce sacrement, si nous prions pour la paix, et d'abord si nous sommes décidés à arracher de notre cœur tout ce qui s'oppose à la paix intérieure et à la paix avec ceux qui nous entourent.

Prières de la messe : Libera nos - Agnus Dei - Domine J. C. qui dixisti.

1^{re} Corinthiens 13, 1-13 : Eloge de la charité. — Ephésiens 4, 1-6 : Unité des chrétiens. — 1^{re} Jean 3, 10-16 : Donner sa vie pour ses frères. — Isaïe 58, 1-9 : Pas de jeûne valable sans justice et charité. — Jean 15, 12-16 : Aimez-vous les uns les autres. — Luc 6, 36-42 : Etre miséricordieux. — Matthieu 5, 20-24 : Exigences de la loi nouvelle. ; 43-48 et 6, 1-4 : Aimer son prochain comme Dieu l'aime ; 18, 15-22 : Il faut toujours pardonner ; 23-35 : Parabole du serviteur impitoyable.

Prières et lectures des messes votives : En temps de guerre. — Pour la paix.

LA MESSE

Ici, nous sommes au cœur de la prière pour la paix : la messe n'est-elle pas « le sacrifice de louange et de paix » ? Plusieurs pistes s'offrent à partir de

— l'Ordinaire : « Paix sur la terre aux hommes qu'il aime » (Gloria), « Etablis dans la paix qui vient de toi le cours de notre vie » (Hanc igitur), « Accorde la paix à notre temps » (Libera nos), « Donne-nous la paix » (Agnus Dei, 1^{re} oraison avant la communion), « Allez dans la paix du Christ »...

— les formulaires des messes dominicales d'octobre. 18^e dimanche après la Pentecôte : la paix avec Dieu grâce au pardon, signe des temps messianiques ; le mot « paix » se retrouve à l'introït et au graduel (v. 8 du ps. 121). 19^e dimanche : le « vêtement » du chrétien est d'ordre spirituel puisque c'est le Christ qu'il doit « revêtir » ; l'homme nouveau s'attache

à la justice, à la vérité, et partage avec celui qui est dans le besoin. 20^e dimanche : la foi vive est impatiente de voir agir le Christ et tire du temps présent le meilleur parti possible ; le mot paix se trouve à la collecte. 21^e dimanche : combattre avec les armes de Dieu (cf. les béatitudes) ; le mot paix apparaît dans l'épître. Le dimanche du Christ-Roi : une royauté de paix dans la justice et dans l'amour ; le mot paix revient dans l'épître, le graduel, la secrète, la communion.

— les messes votives en temps de guerre, pour la paix, pour la rémission des péchés...



Mais, la prière et la réflexion en faveur de la paix peuvent n'être qu'une belle flambée ; il restera à les traduire dans la vie personnelle et sociale. C'est là qu'un mouvement comme *Pax Christi* est irremplaçable, par son esprit, ses activités et ses publications (cf. la fin du discours de Mgr Gouyon au Mont Saint-Michel, « S. R. » du 23 septembre, p. 543). On pourra demander renseignements et matériel de propagande au Secrétariat, 5, rue de l'Abbaye, Paris, 6^e : avec ce mois d'octobre, la semaine de l'Avent du 4 au 11 décembre (Quatre-temps) offre une occasion favorable d'ancrer dans les paroisses ou écoles ce mouvement catholique international pour la paix.

● LE LIVRE DE LA TABLE, prières pour le repas, par le P. Bouyer, o. p. un volume relié de 220 pages, aux éd. du Cerf. — Ces prières à dire avant et après le repas varient selon l'année liturgique ou les circonstances (joie, deuil, retraite...) et diffèrent pour chaque jour de la semaine. Elles comportent un psaume de 8-10 lignes avec un verset d'acclamation, et une oraison. Un exemple (p. 113, dans une circonstance joyeuse) :

— Verset :

Seigneur, en cette heure de joie, nous te rendons grâces. Béni sois-tu — (R.) Pour les siècles des siècles. Amen.

— Psaume ou Cantique :

Mon âme exalte le Seigneur,
exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur !
Il s'est penché sur son humble servante ;
désormais tous les âges me diront bienheureuse.
Le Puissant fit pour moi des merveilles ;
Saint est son nom !
Gloire...

— Oraison :

Seigneur notre Dieu, source de toute joie,
toi qui fais pour nous des merveilles par ton Fils,
daigne bénir ce repas
et conduis-nous de la joie de ce jour à la joie éternelle.
Au nom du Père + et du Fils et du Saint-Esprit.
Amen.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC
Bou Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

**FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST**

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 35

Vendredi 7 Octobre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

Que pouvons-nous faire pour la paix ? que pouvons-nous
faire de positif et d'efficace ?... Nous pouvons parler et prier.

Au nom de l'Evangile, nous parlons avec une foi qui vou-
drait soulever les montagnes, avec un amour qui s'adresse
à tous les hommes, avec une recherche passionnée du bien
dans la justice et la fraternité universelle.

Puis nous prions : la paix est difficile, elle n'est pas impos-
sible ; si les forces de l'homme ne suffisent pas à la pro-
curer, Dieu peut y suppléer.

Paul VI.

La paix, tout le monde la veut...

En vérité personne ne veut la paix, mais sa paix. C'est-
à-dire le triomphe de ses vues par la défaite radicale de
l'adversaire... Par delà toutes les affirmations, on refuse —
et partout — de reconnaître la liberté des personnes, la
liberté pour chacun de penser et d'agir selon sa conscience
dans les limites de l'ordre public, et cette coexistence paci-
fique dans le constat loyal des désaccords qui en est la
condition.

« La ferme volonté de respecter les autres hommes et les
autres peuples ainsi que leur dignité, la pratique assidue de
la fraternité sont absolument indispensables à la construc-
tion de la paix », dit la Constitution sur l'Eglise dans le monde
d'aujourd'hui (n° 78, 2°)...

Pour chacun de nous, c'est un tout petit morceau de la
paix. Mais un morceau qui ne peut être que notre œuvre...

La Paix, la grande Paix... elle passe par nous.

Mgr Gouyon, archevêque de Rennes.

PARTIE OFFICIELLE

PASTORALE DU BAPTÊME

La « Semaine Religieuse » du 6 mai 1966 (pages 296-303) a présenté des éléments de réflexion pour faciliter l'étude des documents de l'Episcopat français sur « la pastorale du baptême des petits enfants. » (cf. « S. R. » du 11 février 1966, pages 103-108, et du 18 mars, pages 179-180).

Les doyennés étaient invités à entreprendre cette étude pour qu'à partir d'octobre leurs réflexions puissent être rassemblées, puis reprises et éclairées par une série de conférences.

L'expérience des doyennés qui ont commencé le travail a montré la nécessité d'y consacrer plusieurs réunions et l'importance des questions qu'il soulève.

C'est pourquoi il est prévu de poursuivre la même étude durant toute cette année 1966-1967.

Méthode de travail et calendrier

— Avant le 10 décembre, deux réunions de doyenné au moins seront consacrées à une réflexion en commun sur nos attitudes et celles de nos paroissiens face au baptême. On pourra s'aider des questions présentées dans la « S. R. » du 6 mai 1966 ou de celles qui sont proposées ci-dessous.

— Pour le 15 décembre, un compte-rendu de ces réunions de doyenné sera transmis au Vicaire général archidiacre

— Au début du mois de janvier 1967, les rapporteurs de chaque doyenné seront rassemblés pour mettre au point la synthèse des travaux des doyennés et préciser les points principaux qui demandent à être éclairés.

— En février-mars, des journées pastorales seront organisées dans les zones. Le résultat du travail des doyennés y sera communiqué et discuté. Une information théologique sera apportée sur les points retenus.

— De l'ensemble des travaux dépendra l'étape suivante de notre recherche commune.

Questions pour aider à la recherche en doyenné

Ces questions, comme celles de la « S. R. » du 6 mai 1966, pages 299 et 303 ne sont données qu'à titre indicatif. Il est souhaitable qu'en préparant ses réunions chaque doyenné élabore son propre questionnaire.

L'ensemble du travail demandé consiste, non pas à répondre à ce questionnaire, mais, en partant de notre expérience, à dépasser les simples constatations pour dégager les traits de mentalité, la nôtre et celle de nos paroissiens, et repérer les questions théologiques et pastorales sous-jacentes.

L'ouvrage des P. Gerbé, Marcus, Potel, Rémond et Salaun, « Ils demandent le baptême pour leur enfant » (éd. du Cerf), sera particulièrement utile.

I. — Où en sommes-nous ?

— Quel temps avons-nous consacré à la préparation du baptême avec les familles ? Dans quel cadre ? Difficultés rencontrées ? Intérêt de cette préparation ?

— Y-a-t-il beaucoup de baptêmes qui « posent question » à notre conscience de pasteurs ? Comment et pourquoi ?

— Qu'est-ce qui nous gêne dans la pratique actuelle du baptême ?

— Qu'est-ce qui nous heurte (on heurtera les chrétiens que nous connaissons) dans la pastorale proposée d'un certain délai pour une préparation au baptême de leur enfant ?

— Quelles sont les valeurs essentielles du sacrement de baptême qui nous paraissent menacées ou mises en cause, sauvegardées ou renforcées - selon les attitudes pastorales concrètes que nous adoptons dans la pastorale du baptême ?

— Les attitudes pratiques différentes (selon les situations pastorales) nous conduisent peut-être à nous poser des questions doctrinales et théologiques sur le Baptême, l'Eglise, le Salut. Quelles sont ces questions ?

II. — Dialoguons-nous avec les parents ?

● A partir d'une rencontre caractéristique et précise avec une famille demandant le baptême :

— Comment avons-nous accueilli ces parents ?

— Sur quoi le dialogue s'est-il engagé ?

— Quels éléments importants de leur vie avons-nous découverts ?

— Quel sens donnaient-ils au baptême de leur enfant ?

— Quel était notre état d'esprit pendant ce dialogue ?

— Avons-nous pu approfondir avec eux le sens du baptême ? de la foi ?

● Une telle réflexion peut mettre en lumière des éléments très divers :

— Une gêne de notre part, tout au long de l'entretien. En rechercher les causes.

— Notre facilité ou notre difficulté à engager un vrai dialogue humain. Il est possible que, pour des raisons qui peuvent tenir aux parents ou à nous-mêmes, nous ayons eu de la peine à « nous rencontrer. » Etaient-ils gênés de cette démarche ? Préoccupés du sens du baptême, avons-nous oublié de découvrir ce que représente pour eux cette naissance (celle du premier enfant et celle du quatrième

peuvent avoir des significations très différentes... et, de plus, relatives aux conditions de logement, de salaire...).

— Avons-nous découvert ce qui fait l'essentiel de la vie courante de ce foyer ?

— Peut-être connaissons-nous mal les motifs qui poussent les parents à demander le baptême et quel est le contenu religieux de leur démarche, surtout s'il s'agit de non-pratiquants, de gens « loin de l'Eglise » ? Comment une telle recherche peut-elle être menée ?

— Il arrive que nous ayons un jugement tout fait, à priori, au moment de l'accueil des demandeurs et que nous ne donnons pas toutes ses chances à une évangelisation possible par cette rencontre, jugeant dès l'abord « qu'ils sont trop loin pour qu'on puisse leur expliquer quelque chose », ou, au contraire, « que c'est une bonne famille chrétienne qui sait bien ce qu'elle fait » ?

— Il est possible au contraire que nous ayons trop vite parlé de Dieu, de la grâce du baptême, etc... sans nous préoccuper suffisamment du « terrain » qui recevait notre parole ?

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier des cliniques N.D. du Sacré-Cœur, S. Michel et S. Yves, Quimper, **M. Yves Salaun**, chanoine honoraire, inspecteur diocésain,

— vicaire à Saint Joseph du Pilier Rouge, Brest, **M. André Mocaër**, économe du collège Charles de Foucauld, Brest,

— aumônier-adjoint du Lycée Brizeux, avec l'accord de Monsieur le Recteur d'Académie, et chargé d'enseignement religieux à Quimper, **M. Jacques Le Rest**, préfet de discipline à l'école S. Yves, Quimper,

— économe de l'école S. Yves, Quimper, **M. Christophe Jaouen**, vicaire à Plougonven,

— avec l'accord de Monsieur le Recteur d'Académie, aumônier du C.E.T. du Bouguen, Brest, **M. Jean Azou**, qui demeure vicaire au Bergot, Brest.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean Messenger**, ancien vicaire à Pouldreuzic, rappelé à Dieu le 29 septembre, à l'âge de 75 ans.

(Né le 2 novembre 1890 à Henvic. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Ordonné prêtre le 20 juillet 1919. Avril 1922, vicaire à Dirinon. Novembre 1925, vicaire à Ploujean. Août 1931, vicaire à Pouldreuzic. Août 1938, démissionnaire ; se retire à Kéraudren et à Henvic ; puis, accompagne son frère à Saint-Thois et à Lilia).

STAGE DE CULTURE GÉNÉRALE M. R. J. C.

Du 11 au 20 novembre, un stage de culture générale, second degré, aura lieu à Guidel (Morbihan). Il concerne tous les jeunes à partir de 18 ans, garçons et filles, demeurant en milieu rural et travaillant dans l'industrie, l'administration, l'artisanat, le commerce, les services sociaux (employées de maison, employés d'hôpitaux, éducateurs).

Ce stage, préparé et animé par des jeunes du M. R. J. C., en collaboration avec des aumôniers, se propose d'approfondir deux réalités fondamentales de la vie des jeunes : la profession et la famille, au moyen de carrefours, témoignages, exposés, visites. Un certain éveil du jeune à ses problèmes de vie, et une volonté de progrès sont requis pour une participation valable.

Il est important d'obtenir de chaque jeune contacté qu'il accepte de demander à son patron « les congés-cadres jeunesse » prévus par la loi. Une subvention de 250,00 F. est accordée à chaque stagiaire par le Ministère de la Jeunesse, pour la participation aux frais de stage et l'indemnité de perte de salaire, les six jours de congés-cadres n'étant pas compris dans les congés payés.

Des formulaires de demande de congés-cadres accompagnés d'une invitation au stage, ont été envoyés dans les secteurs. On peut s'en procurer au secrétariat M. R. J. C.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

La retraite des Aides au Prêtre du Nord-Finistère aura lieu à la Maison de la Retraite de Lesneven du mardi 18 octobre (10 heures) au jeudi 20 octobre (16 heures 30). Elle sera prêchée par M. l'abbé Ricou, recteur de Kernouës.

Prière de prévenir la Mère Supérieure de la Retraite.

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale des Aveugles est fixée au dimanche 9 octobre : une collecte sera faite sur la voie publique à cette occasion.

Nous ne voulons pas d'une paix sans liberté, sans justice, pour les individus comme pour les communautés.

Mgr Pignedoll.

Il faut dénoncer la guerre comme un mal. Il est des situations dont on n'a pas le droit de se rendre complice en gardant le silence. Chrétiens, nous avons trop souvent péché par inertie face aux grandes angoisses du monde. Prier pour la paix et ne pas mettre la main à la pâte serait malhonnête.

Mgr Schmitt, évêque de Metz.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 9 octobre, 19^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 10, S. François Borgia. Mardi 11, La Maternité de la B. V. Marie. Mercredi 12, Bienheureux Charles de Blois. Jeudi 13, S. Edouard, le Confesseur, roi. Vendredi 14, S. Calixte, pape et martyr. Samedi 15, Ste Thérèse, vierge. Dimanche 16, 20^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Louis Messenger*, d'Henvic, frère de *M. le Recteur de Lilia*, Plouguerneau. *M. Victor Perrot*, de Ploudalmézeau, frère de *M. l'abbé F. Perrot*, vicaire à Saint-Pol-de-Léon. *M. Pierre Croissant*, de Landudal, frère de *M. le Recteur de Plogonnec*. *Mlle Anna Normant*, de Plogoff. *Mme Cospérec*, de Langonnet, sœur de la Rév. Mère Supérieure Générale des Filles de Jésus.

● **LE DOURJACQ, BREST.** — La ville de Brest continue son extension, et parallèlement — grâce à l'effort du diocèse entier — de nouveaux lieux de culte y sont sans cesse en construction. A peine achevée l'église S. Luc et au moment même où l'église de la Z. U. P. entre en chantier, voici l'inauguration et la bénédiction de la chapelle Saint-Jacques au Dourjacq, entre Saint-Jean, Saint-Luc et Lambézellec.

Le développement, considérable, du quartier étant prévu pour les années prochaines, on a vu grand pour cet édifice, conçu par *M. Bévérina*, architecte, et réalisé par l'entreprise *Salou*, de Brest. Mais son territoire continuera à faire partie de la paroisse S. Jean-l'Evangéliste.

Participer à une liturgie dans les quartiers périphériques de nos villes est toujours intéressant, à Saint-Jacques de Brest comme à Saint-Joseph ou à Saint-Jean de Quimper. Moins bridée par les habitudes du passé ou rendue plus utile par l'absence de prêtres nombreux, la participation d'adultes laïcs et de grands jeunes gens à l'action liturgique y est plus abondante et plus diversifiée : lecteurs, acolytes, animateurs, meneurs de chant, directeurs de chorale... Quand la messe est en outre concélébrée — comme elle l'était ce dimanche 25 septembre par *Monseigneur l'Evêque* et tous les prêtres de la paroisse — l'image du peuple de Dieu réuni pour le Sacrifice en devient particulièrement expressive.

Pour terminer, marquons d'une pierre blanche la simultanéité de l'inauguration et de la bénédiction de la chapelle S. Jacques : c'était bien en ce jour que la messe y était dite pour la première fois.

● **L'ECOLE S. JOSEPH, QUIMPER**, accueille les enfants des paroisses de Saint-Mathieu, de Penhars et du Moulin-Vert. Les projets d'aménager et d'agrandir l'antique construction qui longe la rue de Rosmadec ne manquent pas et ne datent pas d'hier. Enfin, sur un terrain pris dans le jardin de l'évêché, un nouveau bâtiment d'une dizaine de classes a été édifié, et la cour de récréation, doublée.

C'était dimanche la bénédiction, sous la présidence de *Monseigneur l'Evêque* et après une messe célébrée dans la chapelle S. Joseph par *M. l'abbé Le Calvez*, aumônier à Morlaix.

Quimper à Lourdes

(18-24 Septembre 1966)

Le vendredi 23 septembre à 11 heures, l'imposant cortège des trois mille pèlerins du diocèse de Quimper se dirigeait de la Basilique S. Pie X vers la Grotte pour une cérémonie d'adieu ; celle-ci avait été précédée d'une messe concélébrée par l'Evêque et les dix jeunes prêtres ordonnés cette année. Dans son allocution, *Monseigneur l'Evêque* fit revivre les journées que nous venions de passer ensemble, précisant le sens chrétien de ce pèlerinage et les innovations qu'il y constatait avec plaisir.

Il nous dit tout d'abord sa joie d'y remarquer la présence de nombreux foyers. Jeunes foyers, venus offrir à Dieu la nouvelle étape de leur vie qui s'ébauche, et méditer la vie de Marie à Nazareth pour répondre plus fidèlement à leur vocation personnelle. Foyers plus anciens, venus dire leur reconnaissance pour toutes les grâces reçues.

Il signalait la présence de 800 jeunes, représentant les divers aspects de l'action catholique : J.E.C., J.O.C., M.R.J.C., adolescents et adolescentes, qui se sentent parvenir pleins d'aspirations et d'espérance au seuil de la vie adulte et viennent l'offrir au Seigneur, en faisant leur chant d'entrée de la messe de la Sainte Vierge : « De mon cœur a jailli ce chant de fête : ma vie toute entière, je l'offre au Seigneur. »

Il signalait aussi ce travail, plus caché sans doute mais combien nécessaire, du sacrement de la Pénitence, de ce mouvement de retour ou de progrès de chrétiens qui ont senti peut-être plus vivement la morsure du péché et qui, entrant dans une compréhension plus profonde de leur foi, se sont dit : « Je ferai dans ma vie l'effort nécessaire, et de ce changement intérieur mon pèlerinage sera le signe. Je me rendrai au Sanctuaire de Lourdes, et ma communion de ce jour marquera le début d'un effort qui renouvellera ma vie. »

Pour mieux répondre aux besoins des différentes catégories de pèlerins, on avait organisé en supplément de cérémonies communes quelques réunions particulières : le mardi, réunions pour les hommes, le mercredi pour les dames, invités les uns et les autres à réfléchir ensemble sur les découvertes réalisées au cours du pèlerinage et sur les orientations apostoliques propres à leur milieu de vie.

Quant aux jeunes, la direction des pèlerinages avait organisé à leur intention spéciale tout un programme de cérémonies et de réunions. Le mardi matin, ils avaient leur messe particulière, où l'allocution se fit sur ce thème : que le pèlerinage est une route vers le Royaume de Dieu. Après un Chemin de Croix conçu pour eux, leur dernière réunion se fit au cours de la route de Bartrès, où les différents points de discussion qu'ils avaient touchés ensemble au cours de la marche, réunis en groupes de dix ou douze avec un aumônier, furent repris d'une manière simple, concrète et bien appréciée lors d'une célébration dans la petite église de Bartrès.

En guise de conclusion, *Monseigneur l'Evêque* nous donna quelques consignes : tout d'abord de réagir contre la facilité, à laquelle le confort du monde moderne nous incline si facilement ; de savoir aussi dépasser notre point de vue personnel pour entrer dans des perspectives

plus grandes, comme nous y invite le Concile Vatican II ; de faire nôtre en particulier, et à la demande de Notre Saint-Père le Pape Paul VI, le souci de paix dans le monde, et tout spécialement au Viet-Nam ; de faire nôtre aussi le souci de l'aide au Tiers-Monde.

Faut-il terminer ce compte-rendu de pèlerinage par une évocation de la procession aux flambeaux ? Vision d'Eglise par sa multitude, et aussi par son contraste d'ombre et de lumière : conflit de la grâce et du péché. Le rôle du chrétien n'est-il pas d'être cette lumière qui lutte contre le Mal, en collaboration avec tous ses frères ? Mais cette lutte ne va pas sans effort. Aussi c'est dans le Christ, et dans sa Croix, que notre vie trouve son sens :

« O Croix, dressée sur le Monde.

« O Croix, tu nous sauveras ! »

Jean FALC'HUN.

● **LENNON.** — Le 18 septembre dernier, quatre Sœurs originaires de Lennon fêtaient leurs soixante ans de vie religieuse : *Sœur Saint Germain Le Bihan, Sœur Louise Berchmans Courtay, Sœur Saint Léonce Tersiguel, Sœur Euphrasie Joseph Le Gall.*

La Révérende Mère Jean de la Trinité, supérieure des Filles du Saint-Esprit, était présente à la fête jubilaire. M. le chanoine Quiniou, directeur diocésain des Communautés religieuses, célébrait la messe.

La paroisse de Lennon compte actuellement 7 prêtres, 2 religieux et 24 religieuses.

● **D'UN BULLETIN PAROISSIAL.** — « Qui de vous, s'il veut bâtir un immeuble, ne commence par s'asseoir pour calculer ? » (Luc 14, 28). Ce qui est vrai pour la construction matérielle d'une maison l'est encore plus de la construction spirituelle de la maison de Dieu. Pour tout travail efficace et solide, il faut des plans, savoir où l'on va et, s'il y a une équipe de constructeurs, organiser le travail d'ensemble, déterminer les objectifs essentiels...

« C'est dans ce but que les prêtres de la paroisse vont s'imposer trois jours de réflexion sur leur pastorale. Pendant trois jours, ils vont regarder longuement les différents milieux en interrogeant des représentants de ces milieux ; ils vont essayer d'en déterminer les besoins réels au plan spirituel, et ils vont agencer leurs orientations pastorales en fonction de ces besoins. Ce n'est pas nouveau : chaque année, en septembre, a lieu cette même session pastorale. Mais elle revêt aujourd'hui une exigence plus grande à cause des changements de prêtres au sein de l'équipe sacerdotale.

« Pour que le travail soit plus poussé, nous avons estimé qu'il était préférable de quitter le presbytère pendant trois jours. Bien sûr, une présence sacerdotale sera assurée pendant notre absence. Mais nous vous demandons de tâcher d'éviter de venir au presbytère pour des choses qui pourraient attendre, les mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 septembre.

« Nous vous en remercions et proposons cette session pastorale à votre prière. »

A une messe pour la paix

Répondant à l'invitation pressante et répétée du Saint-Père, un certain nombre de paroisses ont déjà organisé une veillée ou une messe pour demander la paix au Viet-Nam et dans le monde entier : d'autres s'y préparent. Pour aider ces dernières, voici des extraits d'une « animation » de messe rédigée en commun et réalisée dans plusieurs églises dimanche ou mardi derniers.

MONITION D'ENTRÉE.

Nous nous sommes réunis pour répondre à l'appel du Saint-Père. Nous écoutons son cri d'angoisse :

« Maintenant encore nous élevons notre voix avec un grand cri et des larmes pour supplier instamment les dirigeants des nations de tout tenter pour empêcher la propagation de l'incendie et pour éteindre complètement celui-ci.

« Au nom du Seigneur nous crions « arrêtez » ! Il faut se rencontrer ; il faut en venir à conférer et à négocier en toute sincérité. C'est maintenant qu'il faut régier les conflits ; serait-ce avec quelque inconvénient et quelque désavantage ; car il faudra bien qu'ils soient réglés non sans peut-être d'énormes dommages et des désastres dont, pour le moment, nul ne peut imaginer l'horreur. »

Au cours de cette soirée nous supplierons le Seigneur d'écouter notre prière et de faire naître dans le cœur de tous les hommes de bonne volonté le désir de la paix.

Chant — Vers la Cité Fraternelle (E 59) ; Dans ton amour, Seigneur (K 9) ; Seigneur, tu cherches tes enfants (D 34).

KYRIE.

Nous sommes tous pécheurs, tous coupables. Paul VI nous le rappelle : « Ce qui ajoute à nos préoccupations, c'est ce que nous apprenons d'autres régions du monde : la course aux armements nucléaires, l'ambition incontrôlée d'expansion nationale, l'exaltation démesurée de la race, les tendances subversives, la séparation entre citoyens d'un même pays, les manœuvres criminelles, le meurtre de personnes innocentes. Tout cela peut donner lieu aux pires catastrophes. »

(Après chaque fait, donné si possible par des laïcs, toute l'assemblée reprend : « Seigneur prends pitié ». Suggestions :)

— Dans nos quartiers, dans nos familles, des personnes ne s'entendent pas pour des raisons futiles, alors qu'il suffirait de dialoguer, mais personne ne veut faire le premier pas...

— Des enfants sont malmenés, incompris, battus, délaissés, parce qu'ils n'ont pas été accueillis, acceptés ou désirés...

— Dans un atelier, les mieux payés ne participent pas à l'action pour l'amélioration du salaire des manœuvres...

— Devant les besoins collectifs du quartier, de la cité, de la nation, par égoïsme, par goût du confort, on démissionne de ses responsabilités, on refuse de prendre sa part de charge...

— L'imprévision et la négligence dans la recherche de moyens de culture et de loisirs pour les jeunes conduit ceux-ci à se renfermer dans une attitude de refus et de violence...

— Nous tolérons que dans notre pays des régions soient défavorisées par rapport à d'autres, et nous acceptons encore plus facilement que des nations pauvres s'enlisent dans la faim et qu'elles soient même exploitées par les nations riches...

Oraison.

Dans le silence, demandons à Dieu la paix...

Méditation au Graduel

(Dans l'esprit du psaume du graduel, nous méditerons le texte de Paul VI à Nazareth — cf. « S. R. » du 30 septembre, p. 561 — en l'entrecoupant du refrain « Bienheureux ! bienheureux ! » ou de « Donne la paix, Seigneur à ceux qui comptent sur toi », « Garde nos âmes dans la paix près de toi, Seigneur », « Seigneur, rassemble-nous »...)

Homélie.

Quelques notes. — 1) Sens de la soirée : réponse à l'appel du Pape. Tableau de la situation du monde.

2) Pourquoi l'Eglise a-t-elle quelque chose à y voir ? (cf. discours à l'O.N.U.) : l'Eglise s'intéresse à l'homme ; l'homme appartient au peuple de Dieu en espérance ; la guerre est manifestation du péché : elle détruit l'unité des hommes au cœur de laquelle se construit le corps du Christ (cf. guerre au Viet-Nam, et toute guerre, division à tous les niveaux) ; le Christ a vraiment prêché et instauré la paix.

3) Notre participation à cette paix : participation au niveau des personnes, familles, quartiers, travail, écoles, etc... ; participation au niveau collectif (formation de l'opinion publique, souci d'information, participation aux organisations) ; prière au cours de tout le mois...

Prière des fidèles (extrait de Michonneau)

Invitation. — Frères, malgré l'exemple de Jésus-Christ, mort pour nous apprendre à nous aimer les uns les autres, les hommes continuent à se haïr et à s'entretuer. Supplions Dieu pour que l'Esprit d'amour apprenne à tous les peuples à bannir les guerres.

Refrain. — Donne la paix... (Ps 121) ou Seigneur rassemble-nous dans la paix.

Pour l'Eglise notre Mère, afin que la voix du Pape demandant la paix soit entendue de tous les hommes de bonne volonté, prions le Seigneur...

Pour les chefs d'Etat, afin que les faux prétextes d'honneur, l'ambition et l'esprit de domination les abandonnent et cèdent la place à un esprit de conciliation, prions le Seigneur...

Pour les diplomates, afin qu'ils emploient toute leur habileté à servir la cause de la paix, prions le Seigneur...

Pour ceux qui souffrent de la guerre afin que partout dans le monde, la brutalité et la violence cessent de faire de nouvelles victimes, prions le Seigneur...

Pour ceux qui travaillent à la paix du monde afin que les incompréhensions, les obstacles, les souffrances et les calomnies n'arrêtent pas leur zèle, prions le Seigneur...

Pour notre ville afin que s'établisse en nos familles, nos quartiers, nos milieux de travail une paix durable et fraternelle, prions le Seigneur.

Action de grâces.

(Il est possible, et recommandé de faire une action de grâces. Celle-ci peut être faite collectivement à la postcommunion. Elle s'introduit par « Prions le Seigneur... », la postcommunion servant d'oraison finale.)

— Merci, Seigneur, de nous avoir donné Paul VI, qui exprime à la face du monde l'appel de tous les hommes à la paix...

— Merci, Seigneur, pour deux familles depuis longtemps divisées qui viennent de se réconcilier dans la joie...

— Merci, Seigneur, pour tous les militants qui œuvrent pour un monde plus juste à travers les organisations syndicales, l'action politique, sociale, familiale...

— Merci, Seigneur, pour tous ceux qui travaillent inlassablement et obscurément dans les quartiers, les milieux de travail, les centres de décision...

— Merci, Seigneur, pour tous ces jeunes d'organisations, de quartiers, d'écoles autrefois opposés, qui, aujourd'hui établissent des liens de plus en plus fraternels...

— Merci, Seigneur, pour cette Messe où tu nous fais participer à ta paix, et où tu nous appelles à devenir des artisans de paix dans tous les secteurs de nos vies...

Postcommunion. — Demandons à Dieu la confiance.

Chant de sortie

Dieu nous a appelés à devenir des membres actifs de ce monde qui se construit afin d'en faire comme dit le Concile « l'ébauche lointaine du Royaume de Dieu ». Conscients de nos responsabilités, heureux de la confiance du Seigneur nous chantons :

Vers la cité fraternelle (E 59), ou Nous chanterons pour Toi (K38).

● NOËL A TAMANRASSET. — Un séjour au Désert est organisé durant les vacances de Noël, du 23 au 28 décembre, aux lieux où a vécu et où est mort le Père de Foucauld, à l'occasion du cinquantième de sa mort. Pour tous renseignements s'adresser directement à Monsieur L. Durand, 70, rue du Président E. Herriot, Lyon (2^e).

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

**FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST**

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Bruel, **BREST** - Tél. 44-66.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 36

Vendredi 14 Octobre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, **QUIMPER**

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

COMMISSION DIOCÉSAINE DES SUPÉRIEURES MAJEURES

Les Mères Supérieures Générales, Provinciales, Assistante rési-
dant dans le diocèse, réunies à la Providence de Quimper, le 16 sep-
tembre, se sont constituées en Commission diocésaine, en relation
avec l'Union des Supérieures Majeures de France. (U.S.M.F.)

Au cours de la journée, elles ont réfléchi à quelques-uns des pro-
blèmes qui se posent actuellement à l'ensemble des religieuses du
diocèse.

Monseigneur l'Evêque est venu leur apporter son approbation et
ses encouragements. Il a souligné l'importance de leur mission en
cette période de rénovation de l'Eglise tout entière, en particulier
pour harmoniser les exigences de la vie religieuse avec les conditions
de l'apostolat. Il a recommandé de veiller, par dessus tout, à sauve-
garder deux des exigences les plus essentielles : l'élan de la vie inté-
rieure et une vie vraiment fraternelle dans une communauté où toutes
se sentent solidaires des engagements apostoliques de chacune des
sœurs.

COMMISSION DIOCÉSAINE DES RELIGIEUSES

Une Commission diocésaine des religieuses a été élue par les
Commissions de zone mises en place l'année dernière.

Elle s'est réunie, pour la première fois le 24 septembre à Kersu-
tum, Quimper, pour recevoir de Monseigneur l'Evêque ses directives
en vue de travailler à l'insertion, dans la pastorale d'ensemble, de
toutes les religieuses du diocèse.

Au cours de la journée, des exposés et des échanges ont eu lieu
sur le travail amorcé l'année dernière, et sur le plan d'année envisagé
pour coordonner le travail de réflexion des communautés dans les
zones.

On a noté au passage les chiffres suivants : Il y a dans le diocèse,
actuellement, 300 communautés avec environ 2.700 religieuses, parmi
lesquelles : 914 enseignantes et 127 maitresses d'internat ; 481 infir-

mières, dont 264 à domicile ; 679 engagées dans les services généraux ; 10 éducatrices paroissiales.

Voici la liste des membres de la Commission diocésaine par zones :

- **Quimper 1** : **Mère Philippe de Néri**, de la Miséricorde de Sées, infirmière à Quimper.
- **Quimper 2** : **Sœur Marie de la Croix**, des Filles du Saint-Esprit, enseignement technique à Quimper.
- **Quimper 3** : **Sœur Joseph Anna**, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, enseignement religieux, Quimper.
- **Douarnenez** : **Sœur Geneviève**, des Filles de la Charité, enseignement primaire à Tréboul.
- **Châteaulin et Carhaix** : **Mère Henriette**, des Filles de Jésus, C.E.G., Châteauneuf-du-Faou.
- **Quimperlé** : **Mère Paul Geneviève**, des Petites Sœurs de l'Assomption, infirmière à Concarneau.
- **Pont-l'Abbé** : **Mère Aurélia**, des Filles de Jésus, enseignement secondaire à Pont-l'Abbé ; et **Mère Marie de l'Esprit-Saint**, des Religieuses Augustines, Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé.
- **Brest 1** : **Sœur Marie Agnès**, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, enseignement ménager à Saint-Marc, Brest.
- **Brest 2** : **Mère Marie Berthe**, des Religieuses de Jésus au Temple, dispensaire, Brest.
- **Brest 3** : **Mère Marie Jean**, des Servantes des Pauvres, travailleuse familiale à Brest.
- **Saint-Renan** : **Sœur Marie-Françoise**, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, C.E.G., Saint-Renan.
- **Lesneven** : **Mère Marie de la Miséricorde**, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, enseignement secondaire à Lesneven.
- **Landerneau et Landivisiau** : **Mère Marie Renée du Christ**, des Filles du Saint-Esprit, Cours normal, Landerneau.
- **Morlaix** : **Sœur Marie Elisabeth**, des Filles du Saint-Esprit, enseignement technique à Morlaix.
- **Saint-Pol-de-Léon** : **Sœur Angèle du Christ**, des Religieuses Ursulines, enseignement secondaire à Saint-Pol-de-Léon.
- **Liaison U.R.E.** : **Mère Marie Claire**, des Filles du Saint-Esprit, secrétaire diocésaine, Brest.
- **Liaison U.N.C.A.H.S.** : **Mère Joseph**, des Filles du Saint-Esprit, présidente diocésaine, Quimper.
- **Liaison U.R.E.P.** : **Mère Louis**, des Filles du Saint-Esprit, secrétaire diocésaine, Elliant.

Ont été élues

- responsable Sud-Finistère : **Mère Henriette**,
- responsable Nord-Finistère : **Mère Marie de la Miséricorde**,
- secrétaire diocésaine : **Mère Louis**,
- secrétaires adjointes pour le Sud-Finistère : **Sœur Marie de la Croix**, **Sœur Joseph Anna**,
- secrétaires adjointes pour le Nord-Finistère : **Mère Marie Berthe** et **Sœur Angèle**.

ORDINATION

Au cours des messes d'ordination qui ont eu lieu au Grand Séminaire samedi et dimanche derniers, **M. Yves Cam**, de Lanvéoc, a reçu le sous-diaconat et le diaconat.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences (voir « Semaine Religieuse » du 23 septembre).

- à **Brest** : lundi 17 octobre, mardi 18 et mercredi 19.
- à **Morlaix** : jeudi 20 octobre. Le même jour, à Morlaix, première conférence mensuelle (thème de vie spirituelle) pour les religieuses de la zone qui le désirent : à 17 h. 30, au **Porsmeur**.

Récollections.

Les récollections trimestrielles auront lieu, comme d'habitude, pendant les vacances de Noël. D'autres récollections sont envisagées pour les volontaires, tout au long de l'année, dans les conditions suivantes : nombre de participantes limité, durée 24 h. (Arrivée le soir à 18 h., départ le lendemain, 18 h.).

Les premières, destinées aux religieuses des zones centre et sud Finistère, sont prévues aux lieux et dates suivants :

- **Quimperlé, La Retraite** (25 places) : 29-30 octobre (P. Raphalen) ; 2-3 novembre (P. Quiniou) ; 5-6 novembre (P. Julien) ; 12-13 novembre (P. Quiniou).
- **Kerlaz, Manoir du Ris** (17 places) : 2-3 novembre (P. Jouannic) ; 5-6 novembre (P. Uguen) ; 12-13 novembre (P. Lescop).

Les inscriptions à ces journées de récollections sont reçues à partir de maintenant à la Direction des Communautés, 16, place St-Corentin ; indiquer l'endroit et la date choisis.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ POUR LA GUADELOUPE

La Guadeloupe vient d'être ravagée par un cyclone, et les dégâts y sont considérables. Par solidarité, une journée nationale en faveur des sinistrés a été fixée à dimanche prochain.

Monseigneur l'Evêque recommande à tous la collecte qui sera faite sur la voie publique à cette occasion.

BILAN DE LA CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La Comité Catholique contre la Faim dans le monde remercie les paroisses et les écoles des efforts qu'elles ont fait pour sensibiliser les chrétiens au problème de la faim et du développement.

Les résultats financiers de la campagne sont aussi d'année en année en progrès : en 1966 le diocèse a donné pour l'aide aux pays du Tiers-Monde la somme de 453.939 francs (soit en anciens francs plus de 45 millions).

ORDO ET REGISTRES PAROISSIAUX

Ordo. — Prière de faire parvenir au plus tôt les modifications à y faire pour l'année 1967 :

- pour la paroisse ou le collège,
- pour les listes de prêtres non-incardinés au diocèse,
- pour les téléphones et les comptes-courants postaux,
- pour les aumôniers de secteur du doyenné.

Registres paroissiaux. — Après le 31 octobre, il sera impossible de tenir compte des modifications à apporter aux registres de telle ou telle paroisse. Adresser la correspondance uniquement au Secrétariat de l'Evêché.

JOURNÉES DE PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Ces journées pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de novembre et décembre auront lieu à la **Maison de la Retraite de Lesneven du lundi 24 octobre (19 h.) au mercredi 26 (17 h.).**

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin. Ceci dans l'intérêt de tous.

Vous avez peut-être déjà contacté les intéressés. Mais, en raison de la fréquence des contingents et des sursis, plusieurs départs passent inaperçus. Il est toujours bon d'annoncer la retraite en chaire.

● **LE CONGRÈS NATIONAL DE L'UNION DES ŒUVRES** se tiendra à Rouen du 28 au 31 mars 1967.

C'est autour de l'urbanisation qu'à nouveau — on se souvient que ce fut le thème de la Semaine Sociale de Brest — vont s'orienter les travaux. La préoccupation dominante en sera non pas le phénomène en lui-même mais la situation des pasteurs et des religieuses à l'intérieur du monde en voie d'urbanisation.

Cette situation sera examinée du point de vue de la *personne*. Dans une société rurale traditionnelle, le prêtre apparaît comme un notable et un personnage sacré. Dans la société de type industriel, il n'est plus reconnu de la même manière. Il apparaît plutôt comme le spécialiste des questions religieuses et comme un homme parmi les autres, au sein d'une société urbaine complexe et diversifiée.

D'autre part, la situation du prêtre, du religieux et de la religieuse sera examinée du point de vue de la *mission*. Déjà de nombreuses études, sur lesquelles on s'appuiera, sont consacrées à l'urbanisation. Le Congrès s'efforcera de préciser en quoi l'Eglise est concernée, comment elle a déjà réagi... Nombre d'attitudes et de comportements pastoraux sont encore tributaires de l'expérience de l'Eglise dans un monde rural prétechnique.

On notera l'une des perspectives essentielles de ce Congrès : l'urbanisation n'est pas le seul fait de l'expansion des villes ou de leur multiplication. Elle est un mode de vie qui marque les personnes et les mentalités collectives, en ville comme à la campagne.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 16 octobre, 20^e dimanche après la Pentecôte. Lundi 17, Ste Marguerite-Marie Alacoque, vierge. Mardi 18, S. Luc, évangéliste. Mercredi 19, S. Pierre d'Alcantara, confesseur. Jeudi 20, S. Jean de Kenty, confesseur. Vendredi 21, S. Conogan, évêque. Samedi 22, Anniversaire de la dédicace de la cathédrale S. Corentin. Dimanche 23, 21^e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mlle Marie Trévidic, de Quimper, sœur de M. l'abbé Trévidic, vicaire du Chapitre Cathédral. Mme Vve Bodénès, de Plouguerneau, mère de M. l'abbé A. Bodénès, vicaire à Ploudaniel. M. l'abbé Jean-René Quénéa, de Lambézellec, du clergé diocésain d'Evreux. M. Jean-Louis Refloch, de Ploudaniel. Mme Vve Joseph Morvan, de Lesneven.

Quimper à Lourdes

(18-24 Septembre 1966)

Un « chapeau » coiffait l'article paru la semaine dernière sur le second pèlerinage de l'année à Lourdes : il a sauté au montage par erreur.

Les cinq cents finistériens qui, sous la direction de M. le chanoine Salaün, inspecteur diocésain de l'enseignement, avaient participé au pèlerinage des anciens prisonniers et déportés venaient à peine de rentrer de Lourdes que le deuxième pèlerinage diocésain s'ébranlait à son tour vers la cité mariale.

Confirmant l'évolution déjà notée l'an dernier, ce pèlerinage de septembre marquait un accroissement très net de l'effectif habituel : au lieu des trains normaux de sept à huit cents pèlerins, les trois trains, démesurément longs pour certaines gares, emportaient chacun dans les neuf cent cinquante voyageurs, — ce qui a perturbé la sonorisation de certains wagons et causé de longues attentes en gare de Quimper à des pèlerins du Léon.

Cet accroissement du nombre des pèlerins est dû en grande partie à un afflux de scolaires : l'inscription de l'Académie de Rennes dans la « zone B » n'aurait donc pas que des inconvénients. Mais il y avait aussi des foyers en plus grand nombre : plus de trois cent cinquante.

C'était M. le chanoine Lescop, curé-doyen de Bannalec, qui assurait, avec clarté, la prédication, tandis que MM. les abbés Le Prat, aumônier d'action catholique, et Le Verge, directeur du stage des jeunes prêtres, dirigeait les réunions spécialisées. L'animation des cérémonies liturgiques était faite par M. l'abbé Scouarnec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, et soutenue à l'orgue par M. l'abbé Tirilly, recteur de Saint-Thois.

Parmi les faits qui ont le plus frappé nos pèlerins revenait le plus souvent la présence de très nombreux étrangers : italiens, allemands, belges flamands, hollandais, irlandais, espagnols...

Les Mamans Catéchistes vous parlent

Papas et mamans, bientôt les enfants reprendront les cours de catéchisme, retrouveront celles qui depuis l'an dernier essaient de les aider à comprendre l'Evangile... Papas et mamans chrétiens de la paroisse, les premières Mamans-Catéchistes à mettre la main à la pâte, à s'engager, le firent avec beaucoup d'appréhension. Mais à présent, écoutez-les :

— *Qu'est-ce que cette année vous a apporté personnellement ?*

— « Un enrichissement personnel, une religion plus dépouillée. En voyant la pauvreté religieuse des enfants, j'ai mieux saisi le devoir missionnaire du laïc, la nécessité de les porter fraternellement dans la prière, surtout à la messe, eux et leurs parents. »

— *Votre rôle de Maman-Catéchiste vous a-t-il permis de prendre contact avec les parents des enfants ?*

— « Oui, au hasard des rencontres avec les mamans des enfants, on parlait de leurs fils ou filles tout en faisant plus ample connaissance... Pour moi par exemple, je voyais les mamans des enfants qui me sont confiés, assez régulièrement soit en allant, soit en revenant du marché. »

— *Est-ce que cela a changé quelque chose dans le quartier ?*

— « Trop tôt pour le dire avec une seule année d'essai... Mais déjà on sent la naissance d'une nouvelle atmosphère que crée le catéchisme pris en charge par des Mamans-Catéchistes. Et cela engendrera sûrement une plus grande compréhension chrétienne dans les quartiers. »

— *Qu'est-ce qui vous a manqué ?*

— « De connaître l'expérience des autres. De savoir ce que les enfants font le jeudi matin au catéchisme. Du temps pour préparer les réunions. Un contact avec celles qui font le catéchisme le jeudi matin pour parler des enfants que nous suivons. »

... Aujourd'hui, les Mamans-Catéchistes qui au départ hésitaient, sont heureuses d'accueillir les enfants que nous leur confions. Elles prennent conscience de leur rôle, de leur devoir missionnaire de laïc, tout en acquérant un enrichissement personnel. Quelle joie pour elles de remarquer un changement dans le comportement des enfants, devenant plus ouverts, plus serviables entre eux, mêlant leurs jeux, apprenant ainsi à mieux s'aimer, à devenir frères. « Les enfants font connaître les parents, ce qui permet d'établir des échanges d'idées... Il est à souhaiter que des relations régulières s'établissent », nous confient les Mamans-Catéchistes... Elles se dévouent désormais avec plaisir, pourtant ce qu'on leur demandait au début les effrayait un peu, car elles n'y étaient pas préparées... Toutes ont en somme la doctrine de Dieu dans leur cœur. Elles ne sont pas seules...

(D'un bulletin paroissial.)

Du M.F.R. au C.M.R.

Congrès fédéral du 23 Octobre 1966

Le Congrès fédéral du C.M.R. qui a lieu le 23 octobre à Landivisiau, est une bonne occasion pour signaler le changement de titre et de sigle du mouvement d'Action catholique des adultes du monde rural.

Du M.F.R. au C.M.R., ça veut dire : du « *Mouvement familial rural* » au mouvement « *Chrétiens dans le monde rural* ».

✱

Certains regretteront peut-être l'ancien titre. Ils y étaient habitués. Ça faisait des années qu'on parlait du M.F.R. Ces mots évoquaient toute une page d'histoire : les premières réunions de foyers, les journées où venaient beaucoup de monde (les secteurs et les équipes n'étaient pas encore organisés), la diffusion de FOYER RURAL par ses correspondants locaux, les veillées sociales, les réceptions toute la journée du dimanche... Le M.F.R. était synonyme de générosité, d'engagement, de service du milieu rural et de l'Eglise. Beaucoup de militants y étaient attachés, c'était une part de leur vie.

N'exagérons rien. Dans le courant qui nous emporte, nous ne nous attachons pas comme cela au passé. Aussi bien, depuis toujours, le Mouvement n'a cessé d'évoluer. En 1943, par exemple, la L.A.C. (Ligue agricole chrétienne) fondée en 1939 est devenue le M.F.R. ; et en 1958, le M.F.R. s'est subdivisé en quatre branches : exploitants agricoles, artisans et commerçants, ouvriers ruraux, professions libérales et techniciennes.

Selon les sensibilités, les uns parlent aujourd'hui de nouveau mouvement, d'orientations toutes nouvelles, et les autres de remise à jour, de renouvellement. On peut discuter longtemps. En fait, lors de l'assemblée générale du 22 janvier 1966 qui a décidé ce changement de titre, le président national Constant Peigné a précisé qu'il s'agissait plutôt, comme pour l'Eglise du Concile, d'un changement par mode de développement : « *Ce n'est pas un changement que nous réalisons, car l'intuition première, celle qui consiste à « être les moyens de l'Evangile vécu aujourd'hui » ne fait que se renouveler, s'adapter, s'amplifier...* »

✱

Quelles sont les raisons de ce changement du M.F.R. ? Et pourquoi « *Chrétiens dans le monde rural* » ?

Est-ce pour céder à la mode du changement et pour se laisser prendre par une sorte de fuite en avant qui tiendrait lieu de prospective ? Non.

Est-ce pour devenir plus « purement apostolique » ? Non plus. En tout cas pas dans le sens où certains entendent ces mots. Le C.M.R. peut sans doute garder sa révision de vie plus globale (la réflexion chrétienne), sa presse de masse de plus en plus ouverte, et son souci de rencontres parfois

plus larges, même si la méthode y perd de sa netteté. Les champs étendus à perte de vue et exposés au vent ne sont pas entretenus comme les jardins de la ville.

Est-ce alors à cause du mot « familial » qui prêtait à confusion ? Oui, c'est une des raisons. Vu de l'extérieur, le Mouvement apparaissait quelquefois comme une institution temporelle familiale. En tout cas, le titre « Mouvement familial rural » ne rendait pas compte de la réalité profonde.

Retenons donc, tout simplement, que le nouveau titre exprime mieux le double effort fait depuis toujours par le Mouvement. Les explications données par le Bureau national le disent très clairement. « ...Le Mouvement a voulu mieux préciser par son titre même ce qu'il voulait être : *un mouvement de chrétiens qui, dans toutes les réalités de la vie et à travers les engagements qu'ils prennent dans la société, veulent vivre pleinement leur mission de membres de l'Eglise.* »

« Chrétiens dans le monde rural renferme cette affirmation de notre appartenance à une Eglise qui, par le Concile, s'est déclarée *servante du monde*. Il affirme d'une manière plus explicite *ce souci de présence au milieu qui est le nôtre, aux hommes qui y vivent en vue d'une mise en valeur des richesses de chacun pour un acheminement de tous vers Jésus-Christ*. Tel est le sens de la deuxième partie du titre : *dans le monde rural...* »

Autrement dit, le mouvement C.M.R., ce sont des adultes qui prennent l'Evangile au sérieux, ce sont des hommes et des femmes qui veulent mettre l'Evangile au cœur des réalités, de façon à rendre lisible et reconnaissable l'amour de Dieu pour les hommes, cet amour que Jésus-Christ nous a révélé. D'où l'importance, dans les réunions d'équipes, de la réflexion chrétienne.

En même temps, ce sont les adultes qui prennent l'homme et le monde de l'homme au sérieux. Ils veulent être le levain dans le monde rural, en y créant une plus grande solidarité, en faisant attention aux plus défavorisés, en étant présents, avec les autres, dans les institutions et les organismes qui y voient le jour et se développent.

Ce sont des adultes qui essaient de vivre l'Evangile en le lisant à la page d'aujourd'hui. Pour dire vrai, cette marche et cette progression réelles ne vont pas sans lourdeur. Aumôniers et responsables ont leurs limites. A quels signes voyons-nous que nous n'avons pas travaillé en vain ? Le Mouvement lui-même devra encore se renouveler dans une plus grande fidélité à l'Eglise et une présence plus authentique au monde.



Dans quelques semaines, une plaquette fera le point d'une recherche et d'une réflexion qui se veulent continues et définira d'une manière plus complète ce qu'est actuellement le C.M.R., sa mission, ses méthodes et moyens de travail.

Pour les militants du diocèse, dispersés dans une centaine d'équipes de base, pour les aumôniers, pour tous ceux qui s'intéressent au C.M.R., le Congrès de Landivisiau veut être un appel, l'appel à donner à toute la vie une dimension apostolique, la marque de Jésus-Christ, pleinement homme et pleinement Dieu.

Ce congrès se déroulera de la manière suivante : 10 h., accueil. 10 h. 30, ouverture du congrès. 11 h., rapport sur les mutations en milieu rural. 12 h. 15, messe célébrée par *Monseigneur l'Evêque*. 13 h., repas. 15 h., rapport sur les équipes de base. 16 h., présentation du C.M.R. tel qu'il veut être aujourd'hui, par *M. Robert Masson*, permanent national, directeur de la revue *CHRÉTIENS D'AUJOURD'HUI*.

Les dirigeants fédéraux invitent très cordialement l'ensemble du clergé rural à prendre part à cette journée départementale du mouvement « Chrétiens dans le monde rural ».

● Recherche 2 CV occasion. Ecrire à M. le Recteur de Saint-Coulitz, par Châteaulin.

● *LE JOURNAL DE LA PAIX — PAX CHRISTI*. — Le 19 septembre, le Pape Paul VI lançait un appel dramatique pour la paix. Il invitait tous les catholiques à faire du mois du Rosaire un mois de prière pour la paix. Le Mouvement PAX CHRISTI a évidemment décidé de répondre avec enthousiasme à cet appel. *Le Journal de la Paix*, dont le numéro 143, d'octobre, vient de paraître, lui fait un large écho. Mgr Gouyon, archevêque de Rennes, et Président de la Section Française de Pax Christi rappelle les devoirs des chrétiens dans la construction de la paix. Jean-Marie Aubert analyse l'encyclique pontificale dont le *Journal de la Paix* publie le texte intégral. Jacques Duquesne analyse la situation internationale et pose la question angoissante : « Sommes-nous à la veille de la troisième guerre mondiale ? » Au sommaire du même numéro, qui introduit la campagne d'année 1966-1967 du Mouvement, on retrouve toutes les rubriques habituelles qui font apprécier le *Journal de la Paix — Pax Christi*, 5, rue de l'Abbaye, Paris 6^e ; le numéro, 1 F. (C.C.P. Paris 8122-18).

● *ETVDES*. — La Constitution « Gaudium et Spes » de Vatican II, dans son chapitre V, enjoint aux chrétiens de contribuer, selon leurs moyens, à la sauvegarde de la paix et à la construction de la communauté des nations. Cette exigence survient en un temps où l'on assiste au réveil des nationalismes (qui n'exclut pas, dans certains pays, un affaiblissement de la conscience nationale), cependant que les institutions internationales traversent une période de crise. Soucieuses de prolonger l'appel conciliaire, les ETVDES (15, rue Monsieur, Paris 7^e) inaugurent dans leur numéro d'octobre, sous le titre *Par-delà les frontières*, une rubrique où prennent place des articles de caractère plus informatif, visant à cerner les difficultés inhérentes aux communautés ou organisations internationales, les divergences des mentalités ou des cultures, les causes d'affrontement entre les nations. Ces articles amorcent une réflexion sur les problèmes essentiels, d'ordre éthique, qui se posent aux hommes soucieux d'assainir les situations conflictuelles et de promouvoir une politique communautaire mondiale. — Dans les 50 pages consacrées à *la vie de l'Eglise*, on notera la chronique du P. Rouquette *De Rome et de la chrétienté* et l'article intéressant du Pasteur Richard Mollard sur *le rôle de l'Eglise dans la société moderne*.

A propos de la presse des jeunes

Les nouveaux "J 2 Jeunes" et "J 2 Magazine" au service des préadolescents et de leurs éducateurs

L'Union des Œuvres éditait, voici peu de temps encore (en collaboration avec le Mouvement Cœur Vaillant et Ame Vaillante) quatre journaux pour enfants et préadolescents : CŒURS VAILLANTS, AMES VAILLANTES, FRIPOUNET ET MARISSETTE, PERLIN ET PINPIN.

Tenant compte de l'urbanisation croissante et des premiers effets de la scolarisation en collèges d'enseignement général, elle a abandonné la répartition par milieux de ses quatre titres au bénéfice d'une spécialisation par âge.

Cette transformation a permis à FRIPOUNET ET MARISSETTE (s'adressant alors aux enfants de 8-11 ans, urbains et ruraux) de prendre la seconde place de la presse enfantine. J2 JEUNES a succédé à CŒURS VAILLANTS, et AMES VAILLANTES a été remplacé par J2 MAGAZINE. Le premier est destiné aux préadolescents (11-15 ans) ; le second est au service des préadolescentes. Ils sont les moyens de masse du mouvement d'action catholique de l'Enfance.

Après deux années de vie des « J2 », marquées d'aménagements successifs et d'efforts incessants pour améliorer leur formule, il s'est avéré nécessaire de faire le point.

UNE ENQUÊTE...

Un premier sondage a été effectué par l'Institut Français d'Opinion publique (I.F.O.P.) durant le printemps et l'été 1965 auprès de 1.098 garçons de 11 à 14 ans.

Un deuxième sondage vient d'être mené à bien par l'I.F.O.P. Il s'adressait à 206 parents (père et mère de préadolescents, dont certains lecteurs de nos journaux) et 50 éducateurs mathématiquement échantillonnés : des responsables du Mouvement CV-AV, des aumôniers de lycée et C.E.G., des catéchistes (« persévérance » en paroisse), des enseignants en école chrétienne, des animateurs de loisirs.

Il n'est pas possible de présenter ici en détail les résultats de cette enquête (vous pourrez les trouver dans une plaquette intitulée : « Les préadolescents devant la presse », U.O.C.F., 31, rue de Fleurus, Paris 6°.

UNE NOUVELLE FORMULE

De l'enquête se dégage deux constatations fort importantes :

1°) malgré la pression culturelle du monde adulte sur les 11-15 ans et la socialisation grandissante qui rapprochent de plus en plus dans la vie les garçons et les filles de cet âge, les besoins et les goûts des préadolescents constituent un univers propre, transition entre deux mondes

et demeurant nettement différenciés selon le sexe. Il en découle la nécessité d'avoir des magazines plus adaptés. Aussi, à partir du 6 octobre 1966 les deux titres n'auront plus de pages communes. Les sujets seront différents pour les garçons et les filles : les premiers orientés vers le sport, la technique, le monde extérieur, les héros dynamiques, les seconds étant davantage une réponse aux préoccupations quotidiennes et aux problèmes propres à cet âge.

2°) Il se dégage de l'enquête une seconde constatation : les jeunes de cet âge sont encore pleins de leur enfance (héros-jeux) et déjà entrés dans le monde et la vie des adultes. Il importe donc de mettre à leur portée des journaux qui les aideront à franchir ce cap d'une façon harmonieuse et progressive. J2 JEUNES ET J2 MAGAZINE seront désormais des formules intermédiaires entre les revues d'enfants et les magazines de jeunes. A côté des bandes dessinées il y aura une partie typiquement magazine, où toutes les ressources modernes (reportages, interviews, débats, dossiers...) auront leur place.

OBJECTIFS APOSTOLIQUES DE CES MAGAZINES.

J2 JEUNES ET J2 MAGAZINE veulent exercer une fonction en matière d'éducation chrétienne. Que cherchent-ils à apporter ?

- rendre le christianisme désirable auprès des jeunes qui ont tendance à « décrocher » après 12 ans,
- répondre aux besoins des jeunes chrétiens,
- présenter les événements à la lumière de l'Evangile,
- aider les jeunes à vivre chrétiennement leurs loisirs en leur permettant de choisir en connaissance de cause leurs loisirs ; de les critiquer par un jugement sain ; surtout, parce qu'ils sont des journaux de mouvement, ils s'efforcent de compléter la formation humaine et chrétienne par une formation apostolique.

Les revues seront un appui pour un éveil à l'esprit d'action catholique :

- par une simple phrase comme celle-ci : « Penses-tu, toi aussi, à prêter ton journal à tes camarades ? »
- par une histoire,
- par un article présentant la vie et les nécessités de l'Eglise,
- par l'exemple de vies apostoliques,
- par une invitation aux jeunes à agir avec d'autres et en leur donnant des moyens d'action ; en leur proposant des activités s'inscrivant dans le cadre de la Campagne d'Année de mouvement.

Ces journaux sont des moyens au service de l'évangélisation des préadolescents.

Les modifications traduisent la volonté des responsables de proposer des magazines explicitement chrétiens et éducatifs, adaptés au rythme et à la psychologie des 11-15 ans, capables de les aider à se mettre à l'action au service de leurs camarades.

N'est-il pas important que les éducateurs soient au courant de l'évolution et du contenu de ces revues ? Leur accordent-ils toute l'importance qu'elles méritent pour l'éducation de la foi des jeunes ?

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 37

Vendredi 21 Octobre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales seront prêchées par le R. P. Chapel,
s. j., et auront lieu :

- les 9 et 10 novembre à Lesneven,
- le 14 au Séminaire S. Jacques,
- le 15 à la Salette de Morlaix,
- le 16 à Saint-Pol-de-Léon,
- le 18 à Quimperlé,
- le 21 et le 22 à Brest.

Les dates des autres centres seront publiées la semaine prochaine.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences à Quimper : le jeudi 27 octobre et le jeudi 10 novembre.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Une demi-journée de préparation au Service Militaire est organisée
à l'échelon du Sud-Finistère, partie rurale. Y sont invités les jeunes qui
doivent partir dans les mois de novembre et janvier. A la Retraite de
Quimper, rue Verdelet, le samedi 29 octobre, de 14 h. à 22 h. 30.

Nous insistons pour que les jeunes arrivent à l'heure prévue.

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale pour les personnes âgées se déroulera le
dimanche 23 octobre : une collecte sera faite sur la voie publique à
cette occasion.

LECTURES POUR LES MESSES DE SEMAINE

Le troisième et dernier tome des « Lectures pour les messes de semaine » (qui couvre la période du 21^e dimanche après la Pentecôte jusqu'au temps de la Septuagésime compris, est paru) ; les exemplaires commandés à la Commission diocésaine de Pastorale Liturgique ont été remis à MM. les Curés-doyens à l'occasion de leur session au Grand Séminaire.

Il reste encore quelques exemplaires disponibles (ce troisième tome 10,00 fr., plus éventuellement le port : 1,10 fr. pour un exemplaire, 1,70 fr. pour deux ou trois ; règlement au C.C.P. Nantes 93.81, Semaine Religieuse de Quimper).

On sait que ce lectionnaire ferial est édité hors commerce.

**

Mais les livrets qui vont reprendre ces lectures pour les fidèles seront, eux, en vente normale dans les librairies vers la fin de ce mois (le premier fascicule à paraître couvrira la période comprise entre le 20^e dimanche après la Pentecôte et la dernière semaine de l'Avent ; prix 6,90 fr.)

En raison de la publication de ces livrets, la « Semaine Religieuse » publie pour la dernière fois le relevé de ces lectures pour les messes de semaine, à moins de demande expresse de ses lecteurs.

Nous avons... bon nombre de paroisses pratiquantes. Mais beaucoup y pratiquent peut-être plus pour des raisons d'entraînement collectif que de conviction personnelle. D'implacables transformations économiques les dépeupleront sans tarder, accentuant un mouvement déjà fortement amorcé. Tous ceux qui vont partir — la grande majorité des jeunes — sont-ils préparés à affronter les situations qu'ils vont occuper demain ? Ayons la loyauté de répondre : non. La banlieue parisienne — et peut-être déjà la banlieue de Rennes — est peuplée de bretons dont la pratique religieuse n'a pas résisté au-delà de quelques dimanches. Ils sont entrés dans la grande masse des non-pratiquants qui glissent doucement vers la totale indifférence. Quelques-uns mêmes ne font déjà plus baptiser leurs enfants. Pouvons-nous dire que nous avons fait ce qu'il fallait pour les préserver de ce péril ? Pourtant, nous portions et nous portons encore la responsabilité de leurs âmes ! L'expérience montre que ceux qui ont dédaigné ou critiqué l'effort apostolique de l'Eglise du XX^e siècle sont douloureusement impuissants devant cette situation nouvelle qu'ils n'ont su ni prévoir, ni préparer.

Alors ne boudons plus la recherche à laquelle nous sommes conviés. Entrons-y généreusement. Elle nous permettra de prolonger aujourd'hui l'Histoire du Salut et qui, plus est, de faire retrouver au prêtre cette place irremplaçable que, comme homme, il doit tenir dans le monde des hommes et, comme ministre de Dieu, dans l'Histoire de la Rédemption.

Mgr GUYON, archevêque de Rennes.

DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.
I Thessaloniens 5/1-10, 23.
Ps. 26/1, 4, 13-14. « Le Seigneur est ma lumière et mon salut ».
Matthieu 25/31-46.

Mardi.
II Pierre 3/3-13.
Ps. 89/1, 4, 12-17. « Mille ans sont à tes yeux comme un jour ».
Luc 12/32-34.

Mercredi.
Apocalypse 20/11-15.
Ps. 144/1-2, 8-11, 17-18. « Dieu est justice en toutes ses voies ».
Luc 12/35-40.

Jeudi.
Apocalypse 21/1-7.
Ps. 83/2-3, 5, 11. « Que tes demeures sont désirables, Seigneur ! »
Luc 17/20-37.

Vendredi.
Apocalypse 21/10-14, 22-27.
Ps. 121/1-4, 8-9. « Allons à la maison du Seigneur ! »
Marc 13/28-32.

Samedi.
Apocalypse 22/1-7.
Ps. 120/1-2, 5-8. « Le Seigneur est mon gardien ».
Luc 21/5-24.

Lectures pour les messes de semaine

21^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.
Ezéchiel 36/23-28.
Ps. 146/1-4, 6, 11. « Louez le Seigneur : Il est bon de chanter ».
Luc 18/28-30.

Mardi.
Ezéchiel 37/1-14.
Ps. 68/31, 33, 36-37. « Que l'accablement et le ciel et la terre ! »
Luc 19/1-10.

Mercredi.
Ezéchiel 43/1-7, 9.
Ps. 84/9-14. « La Gloire habitera notre terre ».
Luc 19/11-26.

Jeudi.
Baruch 3/1-8.
Ps. 31/1-2, 5-7, 11. « Ayez la joie dans le Seigneur ».
Luc 19/28-40.

Vendredi.
Baruch 3/29-38.
Ps. 146/1, 4, 8-9, 11. « Dieu se plaît en ceux qui le craignent ».
Luc 19/47 à 20/8.

Samedi.
Baruch 5/1-9.
Ps. 147/12, 14, 19-20. « Glorifie le Seigneur, Jérusalem ! »
Luc 20/9-19.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 23 octobre, 21^e dimanche après la Pentecôte (dimanche des missions). Lundi 24, S. Raphaël, archange. Mardi 25, S. Gouesnou, évêque. Mercredi 26, S. Alor, évêque. Jeudi 27, S. Magloire, évêque. Vendredi 28, S. Simon et S. Jude, apôtres. Samedi 29, de la B. V. Marie. Dimanche 30, le Christ-Roi.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Jules Pondaven*, de Quimper. *Mlle Julie Huntziger*, de Lesneven. *Mme Vve Guéguen*, mère de M. le Recteur de Plouyé. *M. Patrick Henry*, de Brest. *Mlle Marie Breton*, de Plouguerneau. *M. Félix Morvan*, sacristain, de Saint-Ségal. *Mlle Augustine Abjean*, de Ploumoguier. *Sœur Marie-Jeanne Le Corre*, de Pouldreuzic. *Mme Vve Pierre Falhun*, de Plounéour-Trez, mère de M. l'abbé Pierre Falhun, professeur au collège Charles de Foucauld. *M. Yves Lerrol*, de Saint-Pol-de-Léon, père de M. l'abbé Emile Lerrol, vicaire à Ruffec (Charente).

PRIÈRE UNIVERSELLE POUR LE DIMANCHE DES MISSIONS

Introduction. — Que notre prière monte maintenant, ardente et unanime, vers Dieu notre Père, qui veut sauver tous les hommes, et qui veut aussi notre prière pour nous accorder le don de sa grâce.

1) Pour l'Eglise universelle, afin que, répondant à sa vocation, elle soit toujours et partout missionnaire, prions le Seigneur... — (ou bien): 1 bis) Pour les missions, afin que Dieu rende fécond le travail des missionnaires, et qu'il fasse de tous les chrétiens leurs collaborateurs généreux, prions le Seigneur...

2) Pour une paix ferme et stable, afin que Dieu veuille l'accorder à tous les peuples, en même temps que la liberté à son Eglise de prêcher partout la Bonne nouvelle du Christ, prions le Seigneur...

3) Pour les nations du Tiers Monde, afin que l'accueil de la civilisation technique ne leur fasse rien perdre de leurs valeurs propres et ne les ferme pas à l'Evangile, prions le Seigneur...

4) Pour tous ceux à qui l'Evangile n'a pas encore été annoncé, afin que Dieu leur envoie des messagers de sa Parole, prions le Seigneur...

5) Pour les membres de notre (communauté) ou (paroisse) afin que chacun de nous travaille de tout son pouvoir à l'extension du Royaume de Dieu, prions le Seigneur... — (ou bien :) Pour nos familles, afin que Dieu y choisisse des missionnaires: prêtres, religieux et laïcs, qui soient ardents et généreux, prions le Seigneur...

Prière conclusive. — Seigneur Dieu, Roi du ciel et de la terre, exauce les prières que nous t'adressons; Fais que tes fidèles persévèrent dans une foi droite et une vie sainte, que les infidèles se tournent vers toi, le vrai Dieu, afin que nous et eux puissions vivre avec toi éternellement, en compagnie des saints. Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

22^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.

Daniel 1/1-20.
Cantique des trois enfants Daniel 3/57-62 « Bénissez le Seigneur ! »
Luc 20/20-26.

Mardi.

Daniel 2/20-23.
Cantique Daniel 3/57, 63-67. « Bénissez le Seigneur ! »
Luc 20/27-40.

Mercredi.

Daniel 2/31-45.
Cantique Daniel 3/57, 68-72. « Bénissez le Seigneur ! »
Luc 21/1-4.

Jeudi.

Daniel 3/1-2, 4-9, 12-24.
Cantique Daniel 3/52-53. « A toi, louange et gloire éternellement ! »
Jean 5/37-47.

Vendredi.

Daniel 5/1-6, 13, 17, 22-28.
Cantique Daniel 3/57, 79-83. « Bénissez le Seigneur ! »
Jean 12/20-24.

Samedi.

Daniel 12/1-4.
Cantique Daniel 3/57, 84-88. « Bénissez le Seigneur ! »
Jean 12/37-43.

23^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Lundi.

Colossiens 1/3-8.
Ps. 51/10-11. « Je veux te rendre grâce à jamais ». Matthieu 13/36-43 (série de la semaine du 5^e dimanche après l'Epiphanie).

Mardi.

Colossiens 1/21-23.
Ps. 53/3-4, 6-8. « Voici Dieu qui vient à mon secours ». Marc 3/20-21.

Mercredi.

Colossiens 1/24-29.
Ps. 58/2-3, 10-11, 17-18. « Le Dieu de mon amour vient à moi ». Marc 3/22-30.

Jeudi.

Colossiens 2/1-8.
Ps. 61/6-9. « Mon abri, c'est Dieu ». Marc 4/1-9.

Vendredi.

Colossiens 2/9-13.
Ps. 144/1-2, 8-11. « Le Seigneur est bonté envers tous ». Marc 4/10-20.

Samedi.

Colossiens 3/1-11.
Ps. 144/13-14, 17-19, 21. « Dieu est justice en toutes ses voies ». Marc 4/21-25.

Pour la journée missionnaire du 23 Octobre

La Journée Missionnaire Universelle du 23 octobre se situe quelques jours à peine après l'entrée en vigueur du décret conciliaire sur « l'activité missionnaire de l'Eglise ». Elle doit aider à sa première mise en œuvre. Ce décret, en effet, « doit être fidèlement observé par tous de sorte que toute l'Eglise soit réellement missionnaire et que tout le peuple de Dieu prenne conscience de ses obligations missionnaires ». (Motu Proprio du 6 août 1966).

1. — *L'actualité et l'urgence de l'œuvre missionnaire y sont nettement affirmées.* En recevant les directeurs des Œuvres Pontificales Missionnaires, le Pape constatait avec peine que « l'idée, le fondement même de la Mission avait subi une sorte de dégradation dans l'esprit de beaucoup. L'idée de tolérance, en réaction contre un certain prosélytisme, contribuait à démonétiser pour ainsi dire, la sublime vocation du missionnaire ». Pour plusieurs la « mission » semblait plus ou moins liée à la « colonisation », et cela la déconsidérait à l'heure où s'affirmait le phénomène de la décolonisation. Enfin l'intérêt porté à la détresse matérielle de tant de peuples risquait d'affaiblir l'attention portée à leur détresse spirituelle (Documentation Catholique 1966, 1070).

Le Concile affirme avec force la nécessité de la mission. « Envoyée par Dieu aux païens pour être le *sacrement universel du salut*, l'Eglise, en vertu des exigences intimes de sa propre catholicité et obéissant au commandement de son fondateur, est tendue de tout son effort vers l'annonce de l'Evangile à tous les hommes » (n° 1). La Mission de l'Eglise a son fondement théologique dans la Mission du Christ envoyé par le Père pour le salut des hommes ; elle la « continue et la développe au cours de l'histoire » (n° 3, 5 et Doc. Cath. 1966, 1071). Ainsi, « l'activité missionnaire découle profondément de la nature même de l'Eglise » (n° 6). « Certes, Dieu peut par des voies connues de Lui amener à la foi des hommes qui, sans faute de leur part, ignorent l'Evangile ; cependant le devoir d'évangéliser incombe à l'Eglise et par conséquent son activité missionnaire garde, aujourd'hui comme toujours, sa force et sa nécessité » (n° 7).

2. — « *La mission n'est pas le fait de quelques spécialistes. C'est l'Eglise tout entière qui est et qui doit se montrer missionnaire* ». Tout le chapitre VI du décret développe cette idée fondamentale. « Comme membres du Christ vivant... tous les fidèles sont obligés de coopérer à l'expansion et au développement de son Corps... C'est pourquoi tous les fils de l'Eglise doivent avoir une vive conscience de leur responsabilité à l'égard du monde, nourrir en eux un esprit véritablement catholique et dépenser leurs forces pour l'œuvre de l'évangélisation » (n° 36).

Le devoir missionnaire concerne tous les membres du peuple de Dieu, chacun selon sa vocation propre : évêques (n° 38), prêtres (n° 39), religieux (n° 40), laïcs (n° 41). Toute communauté chrétienne (diocèse

et paroisse en premier lieu) doit coopérer activement à l'œuvre missionnaire de l'Eglise (n° 37). A chacun de lire le texte conciliaire pour y apprendre son devoir.

Dans son diocèse, l'évêque « anime, dirige l'œuvre missionnaire... en sorte que le diocèse tout entier devient missionnaire. » Il précisera les consignes générales données par le Concile et les mettra en œuvre, il se fera aider par un prêtre, « qu'il chargera des initiatives destinées à promouvoir efficacement les activités pour les missions. » (Motu proprio 1966)

3. — Les textes conciliaires ou pontificaux donnent des *orientations précises pour l'action* à entreprendre en vue d'assurer la coopération de tous les membres du peuple de Dieu.

A la base il doit y avoir une « *profonde rénovation intérieure* » (n° 35). Tous les articles du n° 36 à 42 disent la nécessité primordiale de l'esprit de prière et de pénitence, de sorte que *la Journée annuelle des missions* apparaisse comme l'expression spontanée de cet esprit. » (Documentation Catholique 1966, 1466).

L'esprit missionnaire ainsi renouvelé doit amener « l'afflux des *ressources* dont les missions ont besoin » (n° 35). Pourquoi faut-il que le développement des missions soit entravé par une extrême indigence ? Chaque fidèle et chaque communauté chrétienne doivent faire largement la part des Missions. Ne devrait-elle pas au moins égaler l'offrande si louable remise pour la lutte contre la faim dans le monde ? Il nous faut à la fois venir en aide à la souffrance matérielle de nos frères et à leur détresse spirituelle.

Le renouveau de l'esprit missionnaire amènera « l'éclosion de *vocations missionnaires* » (n° 36). A chaque article, le chapitre VI du décret insiste sur ce point. Le Saint Père confiait aux directeurs des Œuvres Pontificales Missionnaires le souci que lui causait la « baisse régulière et préoccupante du recrutement des instituts missionnaires ». Il leur faisait part d'une statistique impressionnante : 850 départs en mission en 1952, 650 en 1956, 330 en 1961 (Documentation Catholique 1966, 1071). S'il n'y avait plus de missionnaires, il n'y aurait plus de Mission.

Complétant l'œuvre des missionnaires à vie, des *prêtres diocésains* vont accomplir en esprit de service, au moins pour une période, le ministère des missions (n° 38). De plus en plus nombreux sont les laïcs volontaires pour « coopérer à l'œuvre d'évangélisation de l'Eglise » en pays de mission, sous des formes diverses (n° 41). Le *laïcat missionnaire* est appelé à jouer un rôle important dans le renouveau post-conciliaire.

Dans la pastorale diocésaine et paroissiale doivent être intégrées les Œuvres Pontificales Missionnaires (Motu Proprio). Elles sont, disait le Souverain Pontife, « les mains du Pape tendues pour demander assistance en faveur de toutes les missions du monde, assistance à la fois spirituelle et matérielle, l'une et l'autre plus nécessaires aujourd'hui que jamais. » (Documentation Catholique 1966, 1070).

† Charles de Provençères, archevêque d'Aix.

Pour la vie spirituelle

Prière et méditation.

● **VERS LA JOIE DE DIEU** (méditations à la lumière de la Bible), par Mgr Louis Soubigou. Un volume de 200 pages, aux éd. Lethielleux. — Un recueil de brèves méditations pour aider les âmes à s'épanouir « vers la joie de Dieu » (Matthieu 25/21) : en face de la majesté de Dieu, dans le mystère du Christ, notre vocation filiale, sur les chemins de la prière, au service du Maître. Ceux qui ont bénéficié de la formation de l'auteur auront reconnu plusieurs des thèmes qui lui sont chers : c'est dire la liberté et la richesse de ces réflexions toutes remplies de l'Écriture et écrites dans une langue claire et joyeuse. Le livre est petit, mais la qualité est grande. — Recommandé.

● **PRIE DANS LE SECRET**, recueil de prières, rassemblées par les Pères R. Claude et J. Féder. Un volume de poche de 500 pages sous couverture plastique ; aux éd. Casterman. — « Aucune prière privée, si secrète soit-elle, n'est entièrement étrangère à la prière liturgique... A son tour la liturgie a besoin de la prière personnelle. » Ainsi s'exprime l'introduction de ce recueil destiné à soutenir la prière personnelle. Tantôt courts, tantôt plus longs, les textes sont rassemblés par thèmes ; ils viennent de l'Écriture, de la Liturgie, des Pères, des écrivains spirituels ou profanes, d'hommes d'action, etc... Un mode d'emploi apprend, en fait, à faire de la prière un dialogue (p. 17-20) et montre que les chemins pour s'élever jusqu'à Dieu sont multiples (p. 476-488). Une table analytique permet de retrouver à l'intérieur des thèmes les textes correspondant à tel état d'âme. Par sa diversité et sa densité, ce recueil convient aux jeunes et aux moins jeunes. — Recommandé.

Pour la lecture spirituelle.

● **TU NOURRIRAS MON GRAND AGE**, par Anne-Marie Couvreur. Un volume de 272 pages, aux éd. Beauchesne. — C'est au psaume 70 (v. 21) que ce livre pour les personnes âgées emprunte son titre et son propos, et non à la fable du « Vieillard et les trois jeunes Hommes », car il est bel et bien question de planter ! Après des pages sur l'art de « bien vieillir », le livre présente des méditations à partir de l'évangile et de la liturgie : « entrer dans la vieillesse, c'est un peu comme entrer en religion ». L'auteur, une animatrice de « La Vie Montante », a voulu se faire l'écho de réflexions échangées dans des cercles de personnes âgées. — Recommandé.

● **REGARDS SUR LA VIE ÉVANGÉLIQUE**, par F. Marduel. Un volume de 240 pages, aux éd. Mappus. — Croire en Dieu, espérer en lui, voilà les attitudes qui constituent l'essentiel de la vie chrétienne. Pour mieux en montrer le caractère surnaturel, l'auteur les a comparées aux sentiments humains qui y ressemblent. De nombreuses notations de psychologie servent à éclairer ce que Dieu donne par sa grâce et ce qu'il attend de chacun de nous. Les paroles mêmes du Seigneur sont largement citées pour qu'on entende d'abord la voix de Dieu.

● **L'AMOUR EST DE DIEU**, Foi en Dieu, Amour des hommes (thèmes évangéliques), par J. Clémence, s. j. Un volume de 288 pages, aux éd. Mappus. — Nous n'avons jamais à choisir entre Dieu et l'homme (entre le culte et l'action au service du prochain), car en Jésus-Christ Dieu et l'homme sont définitivement réconciliés : Dieu seul est la source de l'amour vrai des autres.

Le comédien et l'homélie

Ce n'est pas un titre de fable

C'est une histoire vraie... Voici :

« Je pense d'abord à la nécessité d'obtenir des renseignements précis, vrais, sincères, sur la manière dont nos enseignements sont compris... », dit le Cardinal Léger.

La « Semaine Religieuse de Rennes » est allée consulter quelqu'un qui est à la fois un comédien professionnel et un chrétien. Roger Guillo est, depuis plus de vingt ans, un homme de théâtre. Jadis membre des « Jeunes Comédiens », il participa à la fondation de la Comédie de l'Ouest en 1949. Il en est toujours le secrétaire général. Chaque dimanche, à Rennes souvent, il participe à la messe et écoute attentivement l'homélie.

— *Comment croyez-vous que les chrétiens reçoivent l'homélie ?*

— Evidemment je n'engage ici que ma responsabilité, mais je crois pouvoir dire que d'une façon générale, ils la reçoivent mal.

Il m'arrive — c'est peut-être une déformation professionnelle — il m'arrive de regarder les gens qui sont près de moi, qui sont derrière moi, même. Je suis effaré. Je constate en effet que les uns somnolent, que les autres consultent furtivement leur montre en se demandant à quelle heure cela va se terminer et surtout, peut-être parce que nous sommes dans une église, j'aperçois des regards... des regards vagues. Vous savez, de ces regards vides, qui expriment une absence.

On regarde le prédicateur, mais on ne le voit pas. On l'entend, mais on ne l'écoute pas. On profite du temps de l'homélie pour s'évader, parfois même hors de l'église. On est envahi par toutes sortes de préoccupations extérieures, par les événements de la semaine passée, par les projets que l'on échafaude pour la semaine à venir...

Finalement, nous écoutons peu l'homélie. Nous nous extériorisons pendant ce temps, alors que l'homélie devrait, au contraire, nous interioriser, nous introduire dans une participation vraie à l'Eucharistie qui va suivre.

— *Croyez-vous que le prêtre a conscience de ce hiatus entre lui et l'assemblée ?*

— S'il ne s'en aperçoit pas, c'est qu'il n'est pas, lui-même, à l'écoute de son auditoire.

Voyez-vous, il est nécessaire, je pense, que le prêtre, en même temps qu'il parle, regarde, sache regarder son auditoire, qu'il l'écoute, pour ainsi dire, afin de savoir si le contact est toujours établi, si ses auditeurs sont réellement présents, s'il y a bien toujours échange, j'allais dire : dialogue.

Sinon, l'homélie demeure un monologue, un soliloque et, comme je le disais à l'instant, un moment propice à l'évasion.

— *Pourquoi, d'après vous, les chrétiens sont-ils si peu attentifs à l'homélie au cours de la liturgie dominicale ?*

— La première raison, à mon avis, est que l'homélie est souvent trop longue. Il nous arrive de subir, je dis bien de subir, une homélie de quinze à vingt minutes. C'est difficile à supporter.

Pourquoi ? Peut-être parce que nous sommes au siècle de la vitesse... Mais je ne pense pas que ce soit une raison essentielle.

Si vous voulez bien, situons l'homélie dans l'ensemble de la Liturgie de la Parole. Nous avons entendu l'épître, le graduel, l'évangile. Ces morceaux sont souvent — je ne dis pas toujours — des chefs-d'œuvre de précision. Et ils durent quelques minutes.

Je me demande alors pourquoi ceux qui prononcent l'homélie éprouvent le besoin de gloser pendant un quart d'heure sur ces textes...

Il me semble que le défaut de certains homélistes est de vouloir trop en dire. Je ne voudrais pas être méchant... mais j'ai bien l'impression que parfois « on tourne autour du pot »... L'homéliste s'évade dans des généralités et n'a plus les pieds sur terre.

— *Alors que l'homélie devrait être actualisation du message. Nous rejoignons encore le Cardinal Léger : « Nous parlons d'une façon terriblement abstraite... Il est nécessaire que l'homélie soit une mise en contact efficace de l'Evangile et du concret. »*

— Mais oui. On bien encore l'homéliste reprend en détail l'épître ou l'évangile et se noie, et nous avec, dans le clapotis de l'analyse...

Prenons un exemple : j'assistais à la messe le quatorzième dimanche après la Pentecôte. J'ai écouté la lecture de l'Epître. Saint Paul y oppose la chair et l'esprit et parle des péchés et des vertus qui caractérisent l'une et l'autre. Dans l'homélie, nous avons eu le droit à une énumération détaillée de tous ces péchés avec un commentaire approprié pour chacun d'eux. Mais de l'esprit, de la chair, de la Loi, du Royaume de Dieu, et nous dans tout cela... pas question. Saint Paul en parlait pourtant. J'avais l'impression que les arbres empêchaient l'homéliste de voir la forêt et nous nous sommes tous égarés avec lui dans les dédales d'un exposé moralisateur.

— *Certains vous diront que pour les fidèles...*

— Nous y voilà ! Les fidèles... Il ne faudrait pas les prendre pour des gens ignares. Nous avons parfois l'impression d'être situés à un niveau inférieur.

— *Un interlocuteur n'est attentif que s'il a conscience d'être estimé de celui qui lui parle.*

— Exactement. N'oubliez pas que nos contemporains, par la radio, la télé, le cinéma, le théâtre... sont habitués à entendre parler des gens qui savent s'exprimer. Et dites-vous bien que l'auditeur est en général plus accroché par une parole qui le dépasse un peu et lui paraît neuve, que par des schémas usés et faciles.

— *Vous vouliez dire, tout à l'heure, que l'homéliste doit aussi soigner son style ?*

— Certainement. J'ai dit que les homélies étaient souvent trop longues, qu'elles étaient parfois imprécises. Cette imprécision de la pensée

se retrouve dans l'expression. Je crois que l'homéliste doit veiller à parler un français correct. Certains s'embarquent dans des phrases qui n'ont pas de verbes... ou qui en ont trop. Ils ne savent comment en sortir.

— *Si nous dépassions le plan, si j'ose dire, « négatif » de la critique et si nous essayions d'aborder un côté « positif » ? Quels conseils donneriez-vous aux prêtres, pour votre part, en vue de la préparation et de l'exécution de l'homélie ?*

— Je crois, tout d'abord, que la préparation est indispensable. Il me semble que les prêtres devraient se méfier d'une certaine facilité de parole. On dit : je choisis un thème et je parle en le développant. Eh bien, ça n'est pas vrai !

Même sur un thème important on peut dire des banalités...

Je pense, de plus, que celui qui écrit condense mieux sa pensée, bavarde moins et donne à ceux qui l'écoutent une nourriture plus substantielle.

— *Et il sait comment finir...*

— Tenez : un exemple. J'ai entendu récemment une homélie fort intéressante. (Je vais vous avouer une mauvaise habitude... Je regarde ma montre... Est-ce un défaut ? Tant pis...) Ce jour-là, au bout de sept minutes, je pensais que l'homéliste avait terminé. Il me semblait avoir dit ce qu'il y avait à dire sur le sujet. Tout d'un coup il est reparti de plus belle. J'avais l'impression qu'il ne savait plus comment s'arrêter. Il a ronronné pendant cinq à six minutes et tout d'un coup il a trouvé le joint pour terminer et a formulé une conclusion.

... Si vous le permettez, j'ajouterai encore ceci : Je crois qu'il faut employer un langage simple, très simple. Et qu'on ne nous montre plus ces images d'Epinal... ou de Saint Sulpice, comme vous voudrez, et que les sermons ne se terminent pas obligatoirement par de grandes envolées lyriques... ça y est, on est sauvé, quoi !

J'aime que parfois une homélie se termine sur une conclusion imprévue, une chute qui n'en soit pas une. Vous comprenez, il faut laisser en suspens. Parce que j'estime que l'homélie doit aussi indiquer une ligne de vie, poser une question. C'est aux fidèles d'en vivre et d'y apporter une réponse pendant leur semaine.

— *Je crois que vous découvriez là un aspect de la foi. Souvent on la considère uniquement comme une réponse. Elle est peut-être d'avantage une question, une question que Dieu nous pose, et une remise en question de notre vie.*

— Je suis d'accord. Et je pense que l'homélie doit parfois poser cette question. C'est à chacun de nous d'y répondre, selon notre conscience et en face de Dieu.

— *Pensez-vous qu'il y ait aussi une préparation « technique » de l'homélie ?*

— ... Je conseillerai de l'enregistrer de temps à autre sur une bande magnétique et de s'écouter soi-même. Vous savez, le magnétophone est un juge qui pardonne peu.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES → **SAINT-BRIEUC**
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST, QUIMPER**
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Brual, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 38

Vendredi 28 Octobre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

UNE DÉCLARATION DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS SUR LA PAIX

L'assemblée plénière de l'épiscopat français, réunie à Lourdes, exprime sa gratitude au Saint-Père pour ses inlassables efforts en faveur de la paix.

En présence des conflits qui, à travers le monde, opposent les peuples, certains peut-être attendent des évêques qu'ils prennent parti pour un camp ou pour un autre. Ce n'est pas leur rôle. Prendre parti serait durcir les positions, attiser les passions et creuser plus profondément le fossé.

La mission de l'Eglise du Christ, c'est avant tout d'aimer les hommes, tous les hommes, et de les aider à s'aimer les uns les autres. Toutes les victimes sont des frères. L'Eglise souffre avec ceux qui souffrent. Elle invite instamment les belligérants à préférer le dialogue à la guerre. Elle encourage toutes les tentatives de négociations en rappelant que la vraie paix est « fondée sur la justice et la liberté ».

Les évêques de France demandent donc à tous les catholiques, surtout à ceux qui exercent une influence sur l'opinion publique, de prendre leurs options et d'agir dans cet esprit.

Que tous, là où ils vivent, soient des artisans de paix. Qu'ils intensifient leur prière pour que l'amour soit plus fort que la haine.

Qu'ils s'unissent aux autres chrétiens et aux autres bonnes volontés pour soulager toutes les victimes et pour agir sur la mentalité des peuples. Ce n'est pas la course ruineuse aux armements de plus en plus meurtriers qui est la voie sûre pour le ferme maintien de la paix. Paul VI le déclare : « Le nouveau nom de la paix, c'est le développement. »

Lourdes, le 22 octobre 1966.

DISPENSE D'ABSTINENCE

La dispense d'abstinence est accordée pour le vendredi 11 novembre.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- Lesneven les mercredi 9 et jeudi 10 novembre,
- Séminaire S. Jacques le lundi 14,
- La Salette, Morlaix, le mardi 15,
- Saint-Pol-de-Léon le mercredi 16,
- Carhaix — Huelgoat (lieu non encore fixé), le vendredi 18,
- Brest le lundi 21 et mardi 22,
- Quimperlé le mercredi 23 (nouvelle date),
- Landévennec les vendredi 25 et samedi 26,
- Quimper les mardi 29 et mercredi 30.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Catéchèse des Adolescents

- Niveau 5^e (C.E.G., C.E.S.) :
à Quimper (Ste-Anne) le jeudi 1^{er} décembre à 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée) le jeudi 1^{er} décembre à 14 h. 30 ;
à Morlaix (N.-D. du Mur) le jeudi 1^{er} décembre à 14 h. 30.
- Niveau 4^e et 3^e (C.E.G., C.E.S., Cours Techniques et Ménagers) :
à Morlaix (N.-D. du Mur) le jeudi 10 novembre à 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste-Anne) le jeudi 17 novembre à 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée) le jeudi 24 novembre à 14 h. 30.
- Niveau 2^e et 1^{re} (Secondaire, Cours Techniques et Ménagers) :
à Morlaix (N.-D. du Mur) le jeudi 10 novembre à 14 h. 30 ;
à Brest (Immaculée) le jeudi 17 novembre à 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste-Anne) le jeudi 24 novembre à 14 h. 30.
- Niveau Terminales :
à Brest (Immaculée) le jeudi 17 novembre à 14 h. 30 ;
à Quimper (Ste-Anne) le jeudi 24 novembre à 14 h. 30.

Au cours de ces réunions seront remis aux participants la suite des documents correspondant aux thèmes proposés par les **Orientations de Catéchèse** propres à chaque niveau.

A l'occasion de cette première réunion, il sera possible d'envisager, par consultation, un dédoublement de certaines réunions pour faciliter la participation de certains éducateurs qui sont difficilement libres le jeudi après-midi.

N.B. — Tous les directeurs et directrices d'établissements sont instamment priés de communiquer ces dates à tous les enseignants intéressés.

COMMISSION D'ART SACRÉ

La Commission d'Art Sacré devant se réunir très prochainement, on voudra bien faire parvenir au Secrétariat les projets à lui soumettre.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 30 octobre, Le Christ Roi. Lundi 31, de la férie. Mardi 1^{er} novembre, La Toussaint. Mercredi 2, Le jour des Morts. Jeudi 3, S. Guénaël, abbé. Vendredi 4, B^{re} Françoise d'Amboise. Samedi 5, Les Reliques vénérées dans le diocèse. Dimanche 6, 23^e dimanche après la Pentecôte (mais dans les églises consacrées dont on ignore la date de la consécration on célèbre l'anniversaire de la Dédicace).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Pierre Trémintin*, maire de Plouescat. *M. Joseph Guennégan*, frère de M. le Recteur de Plougouvelin. *Sœur Marie-Sylvain*, des Filles du Saint-Esprit.

Télé-Promotion rurale

Lors des sessions et journées de prêtres organisées par les mouvements d'action catholique rurale et la pastorale d'ensemble, ou tout simplement en causant avec les exploitants agricoles, nous avons tous ressenti vivement le manque d'information objective sur les problèmes agricoles et la nécessité de nous tenir au courant.

Or, voici qu'une occasion nous est donnée d'accroître notre compétence. Les journaux professionnels, en effet, ont annoncé récemment un moyen nouveau d'information mis à la disposition des agriculteurs de l'Ouest. Des cours seront donnés à la télévision une fois par quinzaine, de novembre à février, suivant le programme précisé ci-dessous.

En fait, ces cours s'adressent à des groupes de professionnels réunis autour d'un animateur pour une journée entière de travail. Mais, indépendamment de cette recherche prolongée et de cette réflexion en équipes, les deux heures d'émission télévisée peuvent être, pour tous ceux qui le veulent, un excellent moyen d'ouverture sur l'ensemble des problèmes actuels du monde agricole.

Chacune de ces journées, un cours sera donné de 10 h. à 11 h. Puis, dans l'après-midi, de 15 h. à 16 h., une deuxième émission répondra aux questions posées par quelques groupes de travail (il est prudent de vérifier l'horaire). Programme de ces émissions :

- 4 novembre : la consommation.
- 18 novembre : les marchés et les prix.
- 2 décembre : la distribution.
- 16 décembre : la transformation.
- 13 janvier : les structures de la production.
- 27 janvier : l'agriculture et l'économie globale.
- 10 février : sociologie du développement rural.
- 24 février : l'engagement et l'animation des organisations professionnelles.

Enseignantes et J. I. C. F. - J. O. C. F.

Les 16 et 17 septembre derniers, 90 enseignantes religieuses et laïques se sont réunies au Cours Normal Saint-Sébastien à Landerneau, pour réfléchir avec les aumôniers J.O.C. et J.I.C. sur la vie de leurs élèves. Cette session avait également pour but d'aider les enseignantes à collaborer davantage, à leur manière propre, à la mission apostolique de la J.I.C.F. et de la J.O.C.F.

La première journée a été consacrée à une réflexion sur la vie des filles en école : leur vie d'aujourd'hui, leur vie de demain. Une ancienne élève a apporté son témoignage de jeune travailleuse dans un grand atelier. L'après-midi débuta à nouveau par un témoignage : une jeune a expliqué ce qui fait sa vie d'aujourd'hui en école, les différents facteurs qui la marquent et leur importance dans sa vie (vie de classe, de famille, de quartiers, de loisirs, vie sentimentale). Cette première journée s'est terminée par une réflexion spirituelle. Le P. Pengam nous a bien montré l'importance de la vie et sa dimension religieuse : « La vie, c'est la matière du Royaume ».

La deuxième journée nous réunit à nouveau en carrefours ; nous nous sommes interrogées pour savoir comment, dans l'éducation des élèves, l'école tient compte de leur vie, celle d'aujourd'hui et celle de demain ? quelle est la place des mouvements dans cette éducation ? Les structures et les horaires sont-ils conçus pour un meilleur climat de liberté et de prise de responsabilité ?

La matinée s'est terminée par un exposé du P. Plouidy : ce que les mouvements proposent pour l'éducation des jeunes, face à leur vie d'aujourd'hui et de demain : « formation dans et par l'action ». Cet exposé fut illustré l'après-midi par le témoignage d'une élève venant de terminer ses études dans une de nos écoles : prendre des responsabilités près de ses compagnes de classe et jusque dans l'organisation de l'établissement l'a aidée à mieux se situer dans l'école ; cette place à tenir, elle l'a découverte grâce au mouvement.

Il appartenait à M. le vicaire général Le Floch de clôturer cette session. Il rappela avec précision aux sessionnistes les grandes lignes de force de l'apostolat et les priorités qui s'imposent à toute école qui se veut missionnaire : connaissance de toute la vie des jeunes et des valeurs de leur milieu ; respect des solidarités naturelles qui unissent les jeunes ; préférence accordée aux mouvements organisés qui unissent la foi et la vie.

L'impression générale qui se dégage de cette session est d'une part, que les religieuses sont en recherche dans un esprit d'ouverture et d'accueil, d'autre part que les mouvements d'action catholique attendent des écoles, une collaboration active. Beaucoup en effet ont été frappées du climat de confiance mutuelle, et de dialogue vrai dans lequel se sont déroulés témoignages, carrefours et exposés.

S. H. de la C.

Session de pastorale

Pour aider les participants à répercuter auprès de leurs confrères le contenu de la session du 11-14 octobre au Grand Séminaire un texte leur sera adressé prochainement.

I. — Conclusions de Monseigneur l'Evêque

Voici, telles qu'un auditeur les a recueillies, les conclusions données par Monseigneur l'Evêque à la session.

Le but de la session doit demeurer présent à notre esprit : il s'agissait de mettre à la disposition de tous les prêtres une information théologique qui favorise l'unité du clergé en profondeur autour des points essentiels de la pastorale.

Cette unité, fraternelle des prêtres est signe de l'Eglise.

Nous avons beaucoup à faire pour la réaliser. Car il faut dépasser le stade de la coexistence pacifique ou même cordiale pour atteindre à une cohésion et à une collaboration véritables.

Voici quelques moyens pratiques pour y parvenir :

— la réunion hebdomadaire de travail à la paroisse, là où il y a plusieurs prêtres ;

— la réunion mensuelle de doyenné, où l'on travaille pendant plus d'une heure, avec un ordre du jour précis sur des questions qui nous tiennent à cœur ;

— priorité au doyenné : c'est l'unité de travail ; il en est déjà ainsi pour l'Action Catholique, il doit en être de même pour le culte, les horaires de messe, le catéchisme, l'entraide ; nous ne partons pas de rien, mais nous sommes encore loin du compte ;

— dans ce travail commun, aller jusqu'au niveau de la foi : bréviaire en commun et réflexion à la lumière de l'Ecriture, comme cela se pratique parfois déjà, sont vivement recommandés ;

— une session biblique est déjà prévue pour les jeunes prêtres. On répondra par une session semblable au besoin qui s'est nettement manifesté au cours de ces jours.

Le P. Salaün a exprimé avec netteté ce que nous ressentions tous confusément. Les modalités d'application peuvent varier, mais l'essentiel demeure. *Chez nous il convient d'insister sur quelques points :*

— pas de dichotomie entre culte et évangélisation, sacré et profane, etc.,

— être attentif à la vie des gens,

— priorité à Jésus-Christ et à l'Eglise.

— priorité aux plus loin. A solliciter plus particulièrement notre attention, notons : le monde ouvrier des villes en croissance, en y incluant les ruraux ouvriers ; les marins ; les leaders du monde qui se construit, en danger de déchristianisation du fait même de leur engagement ; enfin le monde scolaire : jeunes, enseignants, parents ;

— éveiller les chrétiens au sens missionnaire.

Tout ceci suppose

- que nous réfléchissions à nos tâches en vue de les hiérarchiser,
- que nous travaillions à notre propre mise à jour ; on y pourvoira, dans le sens du Concile : conseils de presbyterium et de pastorale seront mis en place.

Nous pourrions être tentés de nous décourager à la perspective d'une tâche plus lourde et plus compliquée. Sachons la voir au contraire comme plus sanctifiante. Alors notre ministère, tel qu'il se présente, stimulera notre vie sacerdotale, au lieu de l'écraser.



II. — Impressions d'un participant

« Session en internat au Séminaire », notait la circulaire d'invitation. A cinquante ans, on vient toujours à reculer à ces choses-là... Mais l'ambiance fraternelle et gaie exista dès le premier soir, et elle dura.

Très nettement, la personnalité du Père Salaiin a dominé la session. D'emblée il nous a séduit. Et son témoignage personnel aura porté autant que ce qu'il a dit. Le sacerdoce tel qu'il le représentait, tel qu'il le vivait, c'était robuste, bien planté dans un homme solide, rodé à la vie, serein devant les difficultés avec un tantinet d'humour qui achevait de la rendre pleinement sympathique. Nous avons été heureux de travailler avec un homme comme lui, qui nous éclairait et nous secouait sans nous essouffier, sans nous laisser pantois et découragés devant un idéal inaccessible. Tandis qu'il développait son programme avec ses exigences, nous sentions en même temps l'espérance grandir en nous ; notre vieux sacerdoce usé se recréait, se vivifiait, s'ajustait au monde d'aujourd'hui.

Je craignais au début qu'un représentant d'une « maison » aussi « engagée » que la Mission de France n'apparaisse comme l'homme d'une école aux choix discutables. Il n'en a rien été. Et l'impression la plus forte que je garde, c'est d'avoir, avec lui et ensemble, vécu *en Eglise*, rencontré l'Eglise de Jésus-Christ dans sa permanente vérité et dans sa dynamique présence au monde. C'est finalement l'Eglise qui a été notre principale découverte, l'Eglise sacrement du Christ, corps ecclésial où, ensemble, dans la KOINONIA, chacun remplit son rôle : prêtres, religieux, laïcs, mouvements et institutions.

La diversité était malgré tout un trait de notre assemblée : âge, formation, passé différent. Les comptes-rendus de carrefours amenaient sur le tableau des expressions témoins des différentes époques de la formation cléricale ; on aurait pu en reconstituer les strates successives, depuis les formules héritées du XIX^e siècle jusqu'au vocabulaire plus ou moins assimilé de Vatican II.

Et finalement, quel est le prêtre qui ne souffre pas de mal assimiler, de mal resituer par rapport à son passé les apports nouveaux que l'évolution rapide de l'Eglise comme du monde lui amène ? Notre « petite tête » de curé ou de recteur court, essoufflée vers une mise à jour sans cesse remise en question. L'avantage de la session fut de nous aider à bien définir les notions et les tâches, — c'était remarquable de voir comment s'exprimait souvent dans les conversations la satisfaction de s'appu-

yer sur une théologie concrète à partir de l'Ecriture et de la vie de l'Eglise, et non plus abstraite — ; ce fut de nous aider aussi à hiérarchiser les tâches, à marquer les priorités. Travail toujours périlleux et délicat. C'est là que le Père Salaiin s'imposa par sa culture scripturaire et patristique, sa rigueur doctrinale, sa longue expérience pastorale. Ainsi solidement étayés, furent soulignés les priorités à Jésus-Christ, à l'Eglise, à l'évangélisation, aux mondes, au monde ouvrier.

Faut-il conclure que les fortes paroles, les persuasives orientations du P. Salaiin ont passé la rampe de nos habitudes et de nos inerties, ont défossilisé nos vieilles cervelles ? Peut-on (enfin !) dire — mais serait-ce déjà la parousie ? — que nous autres « les bolons », nous sommes enfin reconvertis ?... Cette nécessaire reconversion n'est d'ailleurs pas le fait du seul clergé mais de beaucoup de catégories professionnelles et notamment des cadres : « c'est par millions, lisais-je hier, que se comptent les vaincus de l'expansion... »

La solution est-elle donc déjà amorcée dans le clergé ? Une certaine euphorie qui régnait à la session pourrait le laisser supposer. Nous faisons bonne figure. Nous avons bon estomac. Sincèrement nous disions « amen » aux invitations les plus exigeantes. Nous nous sentions prêts à empoigner les fameux six points de l'évangélisation et à faire face au monde...

Voire !...

Il est certain que sous cette apparente assurance, bien des drames intimes se cachaient chez plusieurs d'entre nous ; drame secret d'une conscience sacerdotale honnête et généreuse qui se sent remise en question et appelée à se hisser vers un type de pastorale peu conforme à ses schémas de pensée et à de longues années de pratique. Le désarroi a affleuré à certains moments : « Sommes-nous encore dans la course ? Comment reconforter les confrères qui se croient « à côté de la plaque ?... » Tout cela mérite respect infini et délicatesse fraternelle.

Il reste vrai que tous nous avons entrevu, au moins intellectuelle-ment, la possibilité de nous mettre à jour et nous y avons donné notre adhésion cordiale.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? et demain ?... Voilà dix jours, déjà, que nous sommes rentrés. Nous avons retrouvé — avec soulagement, pourquoi ne pas l'avouer ? — notre cadre ordinaire de vie. Nous voilà de nouveau occupés, assez occupés — Et cela aussi nous tranquillise — Et même à certains moments, nous risquons de considérer cette session comme un entr'acte.

C'est marquer l'importance de la suite à lui donner. Comment garder et faire fructifier le « dépôt » reçu ? Comment, maintenant que j'ai des idées dans la tête et une conviction dans le cœur, mettre mes mains à l'action concrète ? Ce que j'ai à faire est-il, après tout, tellement nouveau ? Plusieurs ne le font-ils pas déjà, laïcs et prêtres ? C'est ce qui me venait à l'esprit en lisant lundi dans la presse locale le récit du Congrès « Chrétiens dans le Monde Rural » à Landivisiau.

Le Seigneur attend notre initiative et la mise en œuvre de notre responsabilité pastorale que l'Evêque partage avec nous. Peut-être qu'à la session nous avons été trop du type « élève docile et appliqué ».

Aujourd'hui l'Eglise veut davantage de nous.

Un participant.

Contre "l'épicerie religieuse"...

Ces textes — sans lien très strict entre eux — sont extraits d'un livre paru aux éditions du Centurion : « Le courage des lendemains », par Mgr Elchinger, J. P. Dubois-Dumée, le pasteur Leuba, Max Thurian, le P. Congar.

Devant les graves problèmes que posent aujourd'hui l'humanisation du travail, la sauvegarde de la paix, les besoins de l'amour humain, l'homme technique prétend que l'Eglise se révèle pratiquement inefficace. Par surcroît il la trouve agaçante par son affirmation d'avoir le monopole de la vérité. Pour lui, la vérité est une création continuelle, aventure difficile à laquelle tous doivent participer...

Les jeunes sont souvent désorientés parce qu'ils ne trouvent pas de maîtres à penser, capables d'accueillir et d'exprimer leur sensibilité, leur recherche, leur attente. Ils sont en quête de nouvelles formes d'expression et de vie. Ils ne se sentent pas attirés par ceux qui refusent d'aller de l'avant et qui regardent sans cesse en arrière. Ils se sentent incapables de suivre les hommes qui passent leur temps à se méfier de tout ce qui est nouveau et à freiner tout progrès. Sur le plan religieux, ils voudraient voir clair. Mais ils n'acceptent pas qu'on leur propose des théories abstraites à base de déductions éthérées. Notre langage, beaucoup de nos rites et de nos manières d'être dans l'Eglise leur paraissent désuets. L'enseignement religieux qu'ils ont reçu durant leurs années d'enfance leur donne l'impression d'être un mélange de réalités et de mythes qu'ils n'arrivent pas à dissocier... Pour eux, l'univers n'est pas un spectacle dont il faut louer Dieu ; il est un chantier où il faut travailler de toutes ses forces pour transformer et améliorer sans cesse la cité terrestre...

Souvent les pauvres estiment que l'Eglise n'est pas avec eux. Elle se contente, disent-ils, de leur distribuer des consolations, de faire de belles déclarations. Ils voudraient que l'Eglise soit dans le monde une grande force de libération des faibles et des opprimés. Ainsi nous reprochent-ils de ne pas avoir réussi à abolir la loi de la jungle, même parmi les baptisés.. Alors ils ont perdu confiance...



L'option pastorale majeure à l'heure actuelle, c'est de revenir au Mystère de l'Incarnation, à l'actualité du Dieu incarné.

Aux yeux de beaucoup nous passons pour les fidèles attardés d'un culte du souvenir. Nous célébrons les anniversaires d'événements lointains que nous avons pieusement soustraits au temps et à l'histoire. Or nos contemporains se passionnent peu pour des vérités abstraites et intemporelles. Ce qui les intéresse, c'est la vie, c'est le réel.

L'Incarnation du Christ n'est pas tant à considérer comme une vérité qu'on enseigne. Elle est une vérité qu'on vit. C'est une réalité... L'histoire du salut se prolonge dans le présent. La Révélation nous découvre Dieu en action parmi nous. Dieu est au travail en nous.

L'Incarnation, qui est une irruption de Dieu dans l'espace et le temps, signifie aussi l'entrée de Dieu dans l'aujourd'hui de tout homme. Dieu n'arrache pas l'homme au monde pour le mettre à l'abri dans une Eglise séparée du monde et le sauver ensuite. Le Christ s'est mis si peu à part parmi les hommes que ceux-ci n'avaient même pas remarqué que c'est Dieu qui venait à eux...

Les jeunes d'aujourd'hui ne s'intéressent à une vérité que si elle trouve un écho dans leur expérience vitale. Les réalités de la foi ne peuvent rejoindre des hommes pleinement conscients que si, en même temps, elles rejoignent leur vie. Une pédagogie des désirs doit aussi accompagner toute pédagogie de la foi.

Et puisque la foi n'est pas seulement connaissance mais attitude de vie, la catéchèse devrait tendre à susciter et à développer les attitudes chrétiennes fondamentales, la manière actuelle de vivre les attitudes du Christ...

Il y a des textes de prières très anciens qui ne peuvent exprimer des valeurs de vie pour l'homme d'aujourd'hui qu'à la suite d'une gymnastique de l'esprit impossible à demander à tous. Comment un chrétien peut-il, dans l'esprit de Jésus-Christ, chanter avec enthousiasme : « Il frappa les premiers-nés des Egyptiens, car éternel est son amour ? »

Dans nos méditations, nos prières, nos célébrations, nous devrions vérifier sans cesse si, effectivement, nous rejoignons le réel.

De même, l'ascèse du travail, du devoir d'état, est pour un laïc plus importante et plus éprouvante que certains actes de pénitence plus ou moins artificiels qu'on accomplit pour rassurer sa conscience...

L'Eglise doit aussi faire remonter à leurs vraies sources — qui sont divines — toutes les grandes valeurs de la vie : celle-ci est création, spontanéité, fécondité, renouveau continu, incessante communion aux hommes et à l'univers.

L'Eglise aimera à payer d'exemple, en dépassant dans ses propres institutions tout ce qui est immobilisme, sclérose ou conformisme vide et stérile. Puis, partout où elle peut se faire entendre, à tous les carrefours d'influence où elle est capable d'intervenir, elle travaillera avec clairvoyance et vigueur à la défense et à la promotion de la vie. Si l'Eglise ne le fait pas, qui le fera ? Qui, en dehors d'elle, aurait des raisons aussi impérieuses de le faire ?...



Serait-il injuste ou faux de prétendre que ce qui est sans doute le plus malade chez les chrétiens, c'est la pensée ?

Sous prétexte que l'Eglise a souvent été en retard sur son temps, il en est qui voudraient que l'Eglise apparaisse maintenant comme étant à l'avant-garde. Mais cela n'a aucun sens. Nous devons donner de l'authentique et non faire de l'opportunisme : ce serait de l'escroquerie intellectuelle ou spirituelle.

Pour remédier à cette situation, les responsables de l'Eglise — prêtres ou laïcs — ont l'impérieux devoir d'apprendre à penser juste. Ils ont l'obligation grave de se conquérir du temps pour réfléchir, étudier et consulter des « sages ». Dans nos horaires de semaine, quelle place réservons-nous à la pensée ?...

Au moment où l'on avait fêté à Bâle ses 80 ans, Karl Barth déclarait : « Pour être un témoin, il faut savoir ce dont on doit témoigner. Les pasteurs, souvent, croient avoir l'Evangile dans leur poche. Leur pensée tourne autour de la question : comment présenter l'Evangile. D'après moi, la grande question n'est pas le comment plus ou moins moderne, plus ou moins liturgique, plus ou moins philosophique, mais le *quoi*. Ils doivent apporter quelque chose d'étrange, de surprenant, et l'Evangile est une chose étrange. Mais pour le découvrir, il faut du travail ! »...

Il faut chercher comment donner aux hommes d'aujourd'hui une vision globale du christianisme. Ils se perdent dans les détails. Ils veulent adhérer à une synthèse simple et grandiose et n'est-ce pas là l'une des raisons de la fortune du marxisme ? Notre catéchèse est souvent trop compliquée et trop en dehors de la vie. Dieu n'est pas à côté de la vie...

A propos d'une « reconversion »

Le projet de reconversion du Réseau breton a jeté l'inquiétude en de nombreux foyers ouvriers. Cette mesure pose à la conscience de tous des problèmes d'ordre moral et spirituel, social et humain que nous avons le devoir d'éclairer à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise. Le cadre de la vie économique et sociale se transforme à une vitesse accélérée. Les formes nouvelles de la concurrence technique ou économique posent des problèmes que le chrétien doit éclairer à la lumière de sa foi.

Tout redressement économique et financier exige nécessairement des mesures sévères. Celles qui doivent être prises pour le Réseau breton sont-elles les meilleures ? C'est une question qu'il n'appartient pas à l'Eglise de trancher. Les prêtres laissent aux techniciens le soin de juger en ce domaine. Mais quand 500 familles souffrent, tous leurs compatriotes souffrent avec eux. Notre devoir c'est d'abord d'ouvrir nos yeux et nos cœurs pour apercevoir autour de nous cette souffrance. Un chrétien n'accepte jamais comme une fatalité une évolution économique. Il affirme l'influence des libertés humaines sur les événements.

Problèmes humains.

Un chrétien s'efforce d'analyser objectivement les situations concrètes. Toutefois, son centre de perspective est l'homme, valeur supérieure à tout bien économique.

L'ouvrier ne peut être compris comme une pièce que l'on peut écarter, transplanter ou remplacer à volonté, que l'on peut manier sans lui demander une coopération consciente et informée. Derrière ses bras et son rendement, il y a son être moral et son esprit. Se rend-on compte de ce que c'est pour un ouvrier qui a travaillé trente ans dans une société, qui a donné sa vie, qui s'est comme incorporé à elle et qui se voit reconverti à un âge où il ne pourra plus facilement trouver un emploi, ni apprendre à exercer un autre métier ?

Derrière les nécessités économiques, il y a les personnes humaines liées à des quartiers, à des communautés depuis de nombreuses années, qui ont construit leur maison sur le sol de notre commune, en s'endettant parfois pour vingt ou trente ans.

Le Pape Jean XXIII, dans l'encyclique « Pacem in Terris », rappelle l'enseignement de l'Eglise : « Nous estimons plus opportun que, dans la mesure du possible, le capital se déplace pour rejoindre la main-d'œuvre et non l'inverse. »

Ampleur du problème.

Mais la reconversion du Réseau breton n'est pas un problème isolé. Il est question de la reconversion des ouvriers des Forges d'Hennebont. Depuis 1959, il y a eu en France les grosses affaires des mines de charbon, des mines de fer, des textiles, des chantiers navals, etc. Il faut

prendre conscience de l'ampleur du mouvement en cours. « Ces faits ne sont pas liés seulement à des difficultés passagères dont semble sortir aujourd'hui l'économie française, mais plus profondément à une mutation radicale de notre civilisation. Par-delà les crises locales, c'est en effet la société tout entière qui change et qui entre dans une ère nouvelle. » Les dirigeants de la nation, des industries, des syndicats s'en occupent activement. L'Eglise et les chrétiens doivent réfléchir avec eux au sens profond de ce mouvement, aux valeurs qu'il met en cause, aux orientations qui s'imposent.

Moyens d'agir.

Un chrétien, en face de toute difficulté, ne s'isole pas des autres : il se sent solidaire de leurs propres situations et il entend unir son effort aux leurs pour trouver une solution.

C'est le devoir pour chacun de participer à une action collective pour améliorer l'organisation de la société. Il y a deux moyens : c'est de s'engager au service du bien commun, d'une part, dans les organisations temporelles qui visent à procurer à tous une vie plus humaine, plus juste, plus fraternelle ; d'autre part, dans l'action catholique spécialisée, qui vise à mettre à la portée de tous, dans tous les milieux, les trésors de la Rédemption.

Les structures n'évolueront dans un sens plus juste que dans la mesure où tous les hommes de bonne volonté n'hésiteront pas à s'engager dans le travail d'action et d'organisation professionnelles. Trop souvent, on cède à la tentation de paresse et l'on se refuse à prendre aucun risque.

Répandons autour de nous un esprit chrétien. Ne nous y trompons pas : pour lutter contre l'injustice ou le désordre, la compétence du technicien ne saurait suffire ; il lui faut aussi la charité du Christ. Elle seule, parce qu'elle nous montre en tout homme un frère de notre race et un fils de Dieu, peut nous guider dans la recherche des mesures les plus sages.

Devant la reconversion, beaucoup se laissent envahir dangereusement par l'inquiétude et le découragement. De tels sentiments ne peuvent que précipiter la crise. Il faut aborder le problème avec courage, en prenant nettement conscience de ses responsabilités.

Souhaitons que s'installent dans notre ville de nouvelles industries qui rendront la cité moins vulnérable au chômage. Mais disons-nous aussi qu'il appartient aux Carhaisiens de faire leur propre effort pour transformer une situation difficile.

Ce dont les hommes ont le plus besoin, c'est d'être traités en hommes. A la lumière de l'Evangile il doit être possible de concilier les nécessités de l'économie et le respect de l'homme.

(de « La Voix de Saint-Trémeur »)

● A vendre HARMONIUM ELECTRIQUE HOHNER, état neuf ; prix très intéressant (1.000 fr.). S'adresser à M. l'abbé Roger Abjean, presbytère S. Mathieu, Morlaix.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

**FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST**

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI - 6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Bruni, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

31^e Année — N° 39

Vendredi 4 Novembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

- aumônier de l'Hôpital Morvan, Brest, avec l'accord du Conseil d'Administration, M. Eugène Le Rue, curé-doyen du Faou.
- curé-doyen du Faou, M. René Le Viol, recteur de Poullaouen,
- recteur de Poullaouen, M. René Huitric, recteur de Peumerit.

REMEMBREMENT DE PAROISSES

Par décision de Monseigneur l'Evêque :

1°) A Brest :

Le secteur compris entre la rue de Kéréllé, la rue Theuriet, la rue de Kərbloas et la rue Commandant Drogou est détaché de Lambézellec et rattaché au Bouguen.

Le secteur situé entre la rue de Kərbloas, la rue de Pen-ar-Ménez, les limites nord et est de l'école de la Croix-Rouge, la rue Mirabeau, la rue Joseph Le Frapper et la rue Commandant Drogou est détaché de Lambézellec et rattaché à Kérinou.

Les limites entre Le Bouguen et Kérinou seront désormais les suivantes : la rue de Kərbloas, une ligne droite prolongeant la rue de Kərbloas jusqu'à la rue du Léon, la rue du Léon, la rue Langevin, la rue Pelletan, la rue Billant, la rue d'Avranches jusqu'à l'avenue Le Gorgeu, l'avenue Le Gorgeu, le versant est du plateau du Bouguen jusqu'à la douve.

Est rattaché à la paroisse Saint-Jean le secteur délimité par la rue J. Lesven, la rue de Kertartupage, la rue Mirabeau, une ligne droite prolongeant la rue Mirabeau jusqu'au chemin vicinal qui rejoint la rue de Kéranfurust, la rue de Kéranfurust, la rue Général Paulet (les deux côtés de la rue à Saint-Jean), le chemin vicinal n° 16, la route au nord de la caserne de Pontanézen. (Secteur détaché de Lambézellec).

Sont détachées du Pilier-Rouge et rattachées à Saint-Jean la rue Jules Lesven jusqu'à la rue Hoche, et la rue Bigot de Morogues.

2°) A Plourin-Ploudalmézeau :

Sont détachés de Plourin-Ploudalmézeau pour être rattachés :

- à la paroisse de Lanrivoaré, les villages de Kerouneval-Vihan, Kerinizan-Nevez et Penmarc'h ;
- à la paroisse de Tréouergat, les villages de Gouézou, Kervran et Roc'h-Jolys ;
- à la paroisse de Porspoder, le village de Kerreneur.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales, prêchées par le R. P. Chapel, s. j., auront lieu cette semaine à la Retraite de Lesneven **les mercredi 9 et jeudi 10 novembre** (début à 10 heures).

Prière instante de s'inscrire à temps.

PRÉPARATION AU MARIAGE A QUIMPER

Voici les dates des prochaines soirées de préparation au mariage qui auront lieu à Quimper :

- le vendredi 18 novembre,
- le mardi 22 novembre,
- le mardi 29 novembre,
- le mardi 6 décembre.

Ces réunions se tiennent, à 20 h. 45, au 9 rue du Froul.

U.N.C.A.H.S. RÉGION DE MORLAIX

La journée de rencontre de Pérharidy est fixée au **jeudi 10 novembre**. Elle se clôturera par un film en couleurs sur une intervention chirurgicale osseuse. La journée commencera à 10 h. et se terminera à 17 h.

Toutes les Sœurs des Commissions spécialisées y sont invitées.

● **LE CERCLE SAINT JEAN-BAPTISTE** (3, rue de l'Abbaye, Paris 6° ; C.C.P. Paris 6300.66) vient de faire paraître le compte-rendu des Journées qui ont eu lieu sur le thème : *Rencontre des trois monothéismes* dans un numéro spécial juin-juillet 1966 de son bulletin : rencontre avec l'Islam, rencontre avec le Judaïsme, rencontre judéo-musulmane. Le numéro 4,30 F. franco.

● **La C.T.I.C.** 31, rue Croulebarbe, Paris, 13°, a édité six nouvelles cartes de Noël-vœux de *Nouvel An*, ce qui porte sa collection à 38 modèles. (Prix des cartes : 0,60 F. l'unité. Importantes réductions par quantités). Sur demande, envoi de documentation gratuite (cartes de Noël, affiches, tracts et brochures).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 6 novembre, 23^e dimanche après la Pentecôte (sauf dans les églises consacrées dont on ignore la date exacte de la consécration : Anniversaire de la dédicace de l'église paroissiale). Lundi 7 et mardi 8, de la férie. Mercredi 9, anniversaire de la dédicace de la basilique du Saint-Sauveur. Jeudi 10, S. André Avellin. Vendredi 11, S. Martin, évêque. Samedi 12, S. Martin, pape et martyr. Dimanche 13, 24^e dimanche après la Pentecôte.

SERVICES ANNIVERSAIRES pour M. l'abbé Julien Ménez, ancien curé-doyen de Landerneau : à Kernilis le samedi 12 novembre, 10 h. 30 ; à Landerneau le lundi 14 novembre, 20 h. 30.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mlle Gabrielle Kermarrec, de Landerneau. M. Pierre Montfort, de Bénodet. M. Jean-Marie Péron, de Morlaix. Mme Vve Le Foll, de Landrévarzec.

● **QUIMPER.** — Les paroisses de la ville de Quimper viennent de revoir ensemble l'horaire de leurs messes dominicales. En effet, telle heure rassemblait peu de fidèles, et en même temps les Quimpérois — et les étrangers de passage — se plaignaient d'horaires qui ne répondaient pas à des besoins vrais : toutes les églises avaient une messe à telle heure, aucune n'en avait à telle autre.

Le principe retenu a été d'harmoniser les horaires particulièrement au centre de la ville et entre paroisses voisines. La cathédrale commence à 6 h. 15 ; puis, à toutes les heures et, si possible, demi-heures les messes se succèdent dans une église ou l'autre jusqu'à 11 h. 30 : le soir on a retenu 18 h. et 18 h. 30. Répondant mieux aux nécessités pastorales, le service paroissial est cependant allégé : une messe a pu être supprimée ici et là.

Enfin, sage précision, cet horaire sera revu l'an prochain à la rentrée et ses défauts corrigés.

● **LE NOUVEAU TESTAMENT**, traduction de la Bible de Jérusalem. Un volume « de poche », 672 pages. Aux éd. du Cerf ; 4,80 frs. — Les éditions du Cerf avaient d'abord fait paraître en « livre de poche » les quatre Evangiles, édition qui a rendu service aux écoles et catéchismes. Puis, ce fut le reste du Nouveau Testament. Voici l'ensemble réuni en un volume de près de 700 pages, dans la technique du livre de poche : feuilles collées au dos à la couverture et non reliées (on ne peut tout avoir pour 4,80 francs !).

C'est la traduction de la Bible de Jérusalem, avec les notes de l'édition de poche et indication des parallèles, avec cartes et tableaux chronologiques. Avec aussi les fameuses tables systématiques rédigées par le P. Dewailly et le P. Trémel, qui furent tant appréciées à leur parution dans les deux volumes de poche précédents : à elles seules, ces Tables justifient l'achat du volume pour les prêtres, les catéchistes et tous ceux qui veulent mieux connaître le Nouveau Testament.

Quand je prie, je deviens l'instrument vivant et vrai, voulu de Dieu de toute éternité pour cette heure-là, et qui réalise à ce moment précis ce que Dieu veut être l'effet de ma prière.

Associés à l'œuvre de Dieu parce que nous sommes ses fils, notre prière prend rang et dignité de cause : Dieu a décidé que certains effets ne se produiraient qu'à la prière de ses fils. Comme le labour est l'une des causes de la récolte, ainsi la prière dans la moisson de Dieu ; le mendiant que nous sommes devient le coopérateur de Dieu.

Cette certitude basée sur Dieu toujours premier en toute action et toujours efficace doit nous combler de foi, de force et d'efficacité apostolique : « Et tout ce que vous demanderez dans une prière pleine de foi, vous l'obtiendrez » (Mt. 21, 22). C'est une habitude que nous devons prendre : ne jamais nous relever après avoir prié sans adhérer à cela de toute notre certitude et prononcer les paroles mêmes de Jésus : « Père, je te rends grâce de m'avoir exaucé. Je savais bien que tu m'exauces toujours... » (Jn. 11, 41-42). Comment en serait-il autrement puisqu'il a suscité ma demande ?

Prier est donc une fonction immédiatement liée à notre tâche missionnaire. Peu importe que notre prière soit douce ou sèche, joyeuse ou lourde, tendue ou isolée, elle est notre outil, le trépan qui creuse les profondeurs pour en faire jaillir Dieu. Dans le corps mystique de Jésus, nous nous lions à la prière des cloîtres et nous nous appuyons sur elle, mais nous avons à remodeler, à pétrir leur prière dans la pâte des hommes concrets que nous côtoyons chaque jour : notre usine, notre atelier et, à partir de nos camarades, Pierre ou Antoine, tous les autres semblables à eux, tous les contremaîtres à partir des contremaîtres, les patrons... Et notre rue, notre quartier, depuis le voisin dont cinq centimètres de cloisons nous séparent jusqu'à l'inconnu qui passe... Les fiancés qui viennent nous voir, Dieu nous les envoie pour qu'une prière directe les imprègne.

Puisque pour ouvrir le cœur des autres à Dieu nous comprenons la nécessité de la prière, prions donc Dieu pour qu'il fasse comprendre à notre être tout entier, intelligence et cœur, — et du dedans —, la place primordiale de cette fonction dans notre tâche d'apôtre. Le Père Lacordaire exprimait cela quand il disait que « l'apôtre, c'est le Christ particulier d'une âme ».

L'apostolat c'est le contact d'un homme animé par le souffle de l'Esprit de Jésus. (...) Donc tout ce qui maintient et entraîne notre souffle est aussi capital que notre promptitude de jambes pour être au milieu des hommes. Rendre l'Eglise sympathique par notre présence ne suffit pas pour surmonter les obstacles qui se dressent devant les hommes et sont finalement d'un ordre beaucoup plus haut : il faut un plus. Ce plus, c'est la prise de conscience et l'utilisation de « l'incommensurable grandeur de la puissance de Dieu qui agit en nous, les croyants » (Eph. 1, 19).

P. LÆW (« Comme s'il voyait l'invisible », p. 75).

Comité diocésain de la Fraternité des Malades

La journée du 10 octobre 1966 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la Fraternité Catholique des Malades et Infirmes du Finistère. Ce jour-là, vingt-six aumôniers de secteur et soixante-cinq responsables venus de tout le diocèse se sont réunis à Châteaulin, qui, par sa position géographique, ses locaux faciles d'accès et la qualité de l'accueil de son clergé, s'est révélé un lieu idéal de rencontre pour des handicapés.

Un excellent travail s'y est fait, pour le lancement de la campagne d'année du mouvement, qui a pour thème, comme la majorité des mouvements d'Action Catholique, LA PRÉSENCE AU MONDE : l'une des grandes orientations donnée au Peuple de Dieu par Vatican II, spécialement dans la constitution « Gaudium et spes ».

♦♦

L'aumônier diocésain de la Fraternité commença par exposer ce qu'est cette présence active au monde d'aujourd'hui de tout chrétien, — qu'il soit handicapé ou bien portant.

Comme tout chrétien, le malade ou l'infirmes doit *se sentir solidaire* de cette humanité dont il fait partie, et avec laquelle il fait route ; il doit *apprendre à regarder* la vie des hommes et les événements, afin d'y découvrir ce qui est signe de la présence de Dieu, et ce qui a besoin d'être purifié pour être remis dans le plan créateur et rédempteur du Seigneur ; il doit *apprendre à agir* dans ce monde, pour lui permettre de réaliser la vocation intégrale de l'homme, et tout récapituler dans le Christ, clé, principe et fin de toute l'histoire humaine.

En tenant un Congrès international au Palais de l'Europe à Strasbourg, en juillet dernier, la Fraternité des Malades a déjà montré qu'elle participe au dynamisme du monde et veut travailler, dans son domaine propre, à la construction d'un monde plus fraternel.

D'ailleurs, au cours de ce Congrès, la F.C.M.I. a reçu les précieux encouragements de Paul VI, soulignant « le souci des membres de la Fraternité de devenir les apôtres de leurs frères et de les aider à trouver leur place, dans l'Eglise comme dans la Cité. »

Après cet exposé, les participants formèrent des carrefours.

Les prêtres réfléchirent sur leur présence au monde des malades. Le manque de temps, une certaine répulsion devant la maladie, qui est un état contre nature, le manque d'accueil de certains malades rendent difficile la visite aux malades ; celle-ci a cependant lieu de façon régulière dans de nombreuses paroisses, et souvent le clergé va voir ses ouailles en hôpital ou en clinique.

Mais, en face des appels de certains handicapés, il y a lieu de souhaiter que ces visites soient le fait de toutes les paroisses, et que les malades

ne soient abordés qu'après un regard attentif à leur vie et à leur mentalité (qui est en évolution, comme celle des autres hommes).

Le rôle de l'aumônier de secteur de la F.C.M.I. consiste non à visiter tous les malades du secteur, mais, d'une part, à former les responsables laïcs à l'attention aux malades et à leur tâche d'évangélisation, et, d'autre part, à aider ses confrères à réaliser une meilleure pastorale de leurs malades.

Les laïcs, eux, ont réfléchi sur l'intérêt qu'ils portent aux événements du monde que font connaître le journal, la radio, la télévision.

Il en ressort que, grâce à ces moyens de communication sociale, les handicapés ne sont pas coupés du monde. Un carrefour signale : « Tous nous avons la radio, nous lisons au moins un hebdomadaire, un sur cinq a la télé. » L'éventail des lectures et des émissions reçues est très vaste, depuis les informations jusqu'au théâtre, en passant par les émissions scolaires (« pour ne pas être coupé des jeunes »), les reportages, les sports...

Tristesse et joie se succèdent dans le cœur de chacun selon ce qui se passe dans le monde. Et si certains confessent ne pas en faire un sujet de prière, d'autres déclarent « en parler à Dieu » ou y trouver « une orientation pour la prière du soir ».

D'autres laïcs ont discuté sur la « prière universelle » de la messe, en soulignant qu'elle les aide à comprendre que l'on n'est pas chrétien pour soi-même, à élargir leurs intentions de prière, à sentir que l'on fait corps avec toute l'Eglise, à prendre conscience de la valeur de leurs souffrances.

✱

L'après-midi, M. Pierre Quémener, responsable diocésain, parla de la formation des responsables en fonction de la campagne d'année.

Le responsable sait qu'il reçoit de l'Eglise une mission, par l'intermédiaire du mouvement. Il lui faut réfléchir, recevoir les consignes du mouvement, puis passer à l'action, en travaillant si possible en équipe.

Le décret sur l'apostolat des laïcs a parlé de l'importance de la formation des laïcs à l'apostolat, qui incombe aux prêtres et aux mouvements. Cette formation, qui doit durer toute la vie, et tenir compte des circonstances, consiste à mettre en valeur les talents que l'on tient du Seigneur, à vouloir acquérir une utilité sociale. Cette formation est reçue dans les sessions, les congrès, les journées de responsables, les réunions d'équipe.

Pour atteindre sa pleine efficacité, l'apostolat suppose une formation humaine, mais aussi une formation spirituelle : celle-ci est le fondement de tout apostolat. Et le vrai chrétien doit savoir que quiconque refuse l'apostolat est un membre inutile à l'Eglise et à lui-même (voir le décret sur l'apostolat des laïcs).

La campagne d'année PRÉSENCE AU MONDE sera monnayée par le « Bulletin Fédéral de la Fraternité », qui demandera aux responsables d'apprendre à regarder les hommes et les événements, et à agir, — et d'apprendre aux autres malades à regarder et à agir.

De nouveaux carrefours suivent cette causerie. *Les prêtres* s'interrogent sur le rôle qu'ils ont tenu jusqu'ici dans les réunions de responsables,

et la façon de faire du meilleur travail à l'avenir. Jusqu'ici, et en suivant d'ordinaire des plans de travail fournis par la « Lettre aux responsables », ils ont assuré un commentaire d'évangile, en tâchant de susciter une discussion entre les responsables. A l'avenir, conformément à l'évolution du mouvement, et en s'inspirant de l'animation des réunions d'action catholique, il faudra partir davantage de faits concrets, pour procéder à une révision de vie.

Les laïcs donnent leur avis sur la campagne d'année, et l'évolution qui se manifeste dans le mouvement. Tandis que quelques-uns craignent que le travail demandé soit trop intellectuel et qu'une séparation se fasse entre jeunes et anciens, la majorité se réjouit du renouveau de la F.C.M.I., d'une orientation dans le sens du Concile, et en accord avec toute l'action catholique. L'on souhaite des contacts plus étroits avec les autres mouvements et une aide accrue des aumôniers, en vue d'un travail vraiment apostolique.

Ceux qui étaient chargés de porter un jugement sur ce Comité diocésain lui-même disent la grande joie de tous de la présence active d'un grand nombre d'aumôniers, leur impression d'avoir mieux compris le sens de leur engagement, et l'importance de leur action (« l'Eglise compte sur nous comme sur les bien-portants »), qu'ils vont mener avec une ardeur nouvelle (« Ça changera si nous agissons... Ce qui nous semble irréalisable aujourd'hui, nous le ferons plus tard ! »).

Recommandé

● **PAROLES DU CHRIST**, traduction moderne de l'Evangile par Pierre de Beaumont. Un volume de la collection « I.S.P.C., Ecole de la Foi », aux éd. Fayard et Mame ; 2,50 fr.

● **L'EVANGILE SELON S. LUC**, traduit en français moderne par Pierre de Beaumont. Un volume de la collection « I.S.P.C., Ecole de la Foi », aux éd. Fayard et Mame ; 2,50 fr.

Elle est originale et d'emblée sympathique l'entreprise de P. de Beaumont : présenter l'Evangile dans un français habituel — tant pour les mots employés que pour la tournure de la phrase — de telle sorte que les enfants et les adultes non cultivés puissent le mieux comprendre.

Le premier contact est plutôt surprenant : les mots les plus usuels ont pris la place de termes littéraires, les phrases sont courtes et faciles, le présent de l'indicatif est partout de règle... Mais peu à peu, l'on est conquis, car l'Evangile n'est pas truqué. Comme l'écrit le P. Lyonnet, doyen de l'Institut Biblique Pontifical : « L'auteur a osé entreprendre une tâche que beaucoup croyaient impossible... Je pense que le lecteur sera convaincu comme je l'ai été. Traduire en un langage simple n'est pas plus trahir que de passer de l'araméen en grec et du grec en français. Un vocabulaire de neuf cents mots a suffi. Les phrases sont courtes. Les subordonnées rares. L'indicatif présent actualise. Telle nuance parfois peut disparaître : l'essentiel de la pensée est exprimée avec exactitude. » L'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique apporte, lui aussi, sa caution à l'œuvre.

Des deux volumes parus, l'un donne l'Evangile selon S. Luc, l'autre des pages isolées glanées dans les quatre évangiles. Ils sont imprimés en gros caractères, et leur prix (2,50 fr.) les rend abordables... Ce nouvel effort pour apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres mérite l'estime et l'intérêt : nous le recommandons aux aroisses et aux écoles primaires.

Soutenance de thèse à la Sorbonne

« *Etude de psychologie sociale sur le complexe d'émigration chez les Bretons d'Aquitaine* », tel est le titre de la thèse de doctorat soutenue par M. le chanoine Mévellec, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris le samedi 29 octobre.

Le jury avait pour président M. Gabriel Le Bras, natif de Paimpol, doyen de la Faculté de Droit et conseiller canonique au Quai d'Orsay ; M. Alain Girard, de l'Institut national des Etudes démographiques, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, remplissait les fonctions de rapporteur, et M. Roger Daval, professeur de psychologie sociale, celles de suffragant.

Les « supporters » étaient plus nombreux que d'habitude en pareille circonstance et remplissaient la salle. Il y avait les amis ecclésiastiques : Monseigneur Favé, M. le chanoine Falc'hun, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, M. le chanoine Guivarc'h, aumônier de l'Hospice de Saint-Pol-de-Léon, M. l'abbé Kerboul, vicaire à Quimperlé, etc... D'autres personnalités : M. Colin, sénateur, M. Bourcheix, sous-préfet, directeur du Conseil supérieur de l'Electricité et du Gaz, M^e Michelet (de Trégourez), avocat à la Cour d'Appel de Paris, président des Bretons de Paris, M. Penober, directeur de la Chambre d'Agriculture de Quimper, au nom de son président et de l'Office Central de Landerneau, etc...

Durant deux heures, les trois examinateurs, à tour de rôle, passent des critiques aux éloges, soulignant le caractère original de la thèse elle-même et de sa présentation (en pouvait-il être autrement ?). Thèse de psychologie sociale ? bien sûr, mais aussi bien de géographie humaine ou d'histoire. On se trouve devant des « mémoires », dira M^e Girard, une « chanson de geste », dira M. Daval, et ce dernier l'aurait vue volontiers « rédigée en latin et même en vers latins », un « journal de bord », dira M. Le Bras.

Tous trois ont été intéressés par le sujet. Nous avons là un véritable document humain qui retrace, au long de ses cinq cents pages polycopiées, le drame profond aux multiples visages des émigrés de tous les temps : l'arrachement au sol natal, l'implantation, l'adaptation..., deux mentalités s'affrontent, deux peuples se cherchent... Les émigrés sont écartelés entre la fidélité à leur pays d'origine où ils comptent bien un jour revenir et la nécessité de changer de rythme et de mode de vie, jusqu'au jour où, voyant leurs enfants enracinés dans leur nouvelle patrie, les bretons de la première génération eux-mêmes achèteront une concession au cimetière de leur village d'adoption. — Cette émigration bretonne en Aquitaine aura eu valeur d'expérience et de test ; le gouvernement s'en inspirera pour mettre sur pied le Comité national des migrations intérieures. L'aumônerie bretonne en Aquitaine verra également sa formule confirmée par la constitution « *Exsul familia* » sur l'assistance spirituelle des émigrés.

Tous trois ont été intéressés par la rédaction concrète et vivante, dans un style d'autant plus savoureux qu'il sent le terroir de Bretagne.

Le jury s'isole quelques instants et revient : M. Le Bras proclame que M. le chanoine Mévellec est reçu docteur de l'Université de Paris avec la mention « très honorable ».

Savez-vous ce qu'est un aumônier d'Action Catholique

Je n'ai pas l'intention de faire l'apologie des aumôniers d'Action catholique. D'ailleurs, c'est un genre littéraire qu'ils n'aiment pas. Mais j'ai entendu dire et j'ai lu de telles « énormités » sur leur compte que j'éprouve le besoin d'apporter là aussi un peu de clarté.

On les accuse de *cléricalisme* et de diriger eux-mêmes les Mouvements d'Action catholique à la place des laïcs. — Certes, il est possible qu'il y ait eu des déficiences sur ce point et nous aurons toujours fort à faire dans le clergé séculier ou régulier pour nous préserver de tout « cléricalisme », quel que soit notre emploi ; mais il faut dire, en même temps, que cette déficience, dans la mesure où elle existe, est particulièrement opposée au rôle de l'aumônier. Un véritable aumônier d'Action catholique doit être, en effet, l'humble serviteur du laïcat. Certes, il représente son évêque auprès des Mouvements d'Action catholique et, si c'est nécessaire, il devra rappeler les exigences contenues dans l'enseignement de l'Eglise ; mais il doit surtout — et c'est son travail de chaque jour — savoir écouter les laïcs et, quand il intervient, il doit le faire sans jamais suppléer les laïcs dans l'exercice de leur propre responsabilité. Je ne sais pas s'il y a une fonction sacerdotale qui soit plus exigeante au point de vue de l'humilité et de la pauvreté spirituelle. Ceux qui n'entreraient pas dans cette voie, feraient mieux de demander un autre poste à leur évêque.

On les accuse de *négliger le spirituel* et de *trop s'occuper des choses terrestres*. — C'est peut-être cette accusation qui manifeste le mieux l'incompréhension du rôle de l'aumônier. En effet, quel est son rôle ? Il est difficile de le décrire d'une façon complète. Je voudrais rappeler au moins une de ses fonctions essentielles : il doit aider les laïcs à découvrir les valeurs spirituelles contenues dans les activités terrestres et dans les comportements humains ; il doit surtout les aider à découvrir le Christ lui-même qui agit sans cesse dans le monde pour sauver les hommes. Par conséquent, un véritable aumônier d'Action catholique doit à sa manière être un *contemplatif*. Mais quand nous parlons de contemplation, nous pensons instinctivement à la contemplation des moines : certes, la contemplation monastique est pleinement valable, mais ce n'est pas la seule. Contempler Dieu, c'est regarder Dieu. Celui qui regarde Dieu à travers les personnes est un contemplatif. Une révision bien conduite doit amener jusqu'au Christ. J'ai entendu à ce sujet des témoignages magnifiques. Non seulement des aumôniers mais des laïcs formés spirituellement selon les méthodes d'Action catholique arrivent à réaliser une vie d'union constante avec Dieu à travers toutes leurs activités. — Il a pu arriver à tel ou tel aumônier, ébloui en quelque sorte par la découverte qu'il venait de faire de Dieu vivant au milieu des hommes, de méconnaître d'autres formes de spiritualité et c'est regrettable. Mais on souhaite aussi à ceux qui ne découvrent Dieu que dans leur oraison de le découvrir aussi dans toutes leurs rencontres humaines. Quel enrichissement ce serait pour eux et quelle unité cela leur apporterait dans leur vie spirituelle !

On les accuse enfin d'être *sectaires et exclusifs*, de méconnaître les autres formes d'apostolat et de vouloir tout ramener à l'Action catholique. — Là encore, il peut y avoir des déficiences humaines. Nous ne devons pas les approuver et, si nous les constatons en nous, nous devons nous en corriger. — Je ne veux donc pas faire l'apologie des aumôniers qui seraient tombés dans ce défaut ; mais on désirerait parfois, de la part de ceux qui critiquent ainsi les aumôniers, un peu plus d'ouverture à l'Action catholique. On pense instinctivement à la paille et la poutre dont parle l'Evangile, ou à ceux qui étaient invités à jeter la première pierre. — D'autre part, les aumôniers qui exagèrent ainsi ne sont qu'un petit nombre. — Il faut comprendre aussi la ténacité qui a été nécessaire aux aumôniers d'Action catholique pour maintenir et faire progresser les Mouvements, malgré les oppositions, les difficultés et les incompréhensions. — Enfin, il faut marquer la différence qui existe entre les méthodes d'Action catholique, qui sont propres aux Mouvements et l'esprit d'Action catholique, qui a vraiment une valeur universelle. Cet esprit d'Action catholique, qui est marqué à la fois par le primat donné à l'évangélisation et par l'attention donnée à la vie dans laquelle le Seigneur réalise son œuvre de salut, vaut vraiment pour toutes les formes d'apostolat. *Est-ce du sectarisme de désirer que tous adoptent une orientation qui a valeur universelle ?*

Je m'arrête, mais on pourrait continuer indéfiniment. Je voudrais au moins dire aux laïcs et aux aumôniers d'Action catholique : « Ne vous inquiétez pas en face de ces difficultés. Profitez-en au contraire pour améliorer toujours votre action. Faites par votre vie la preuve de la valeur de votre action. »

Je me rappelle une boutade du Cardinal Saliège. A quelqu'un qui lui demandait : « Au fond, qu'est-ce qu'elle a fait, l'Action catholique ? », il répondit : « Rien... là où elle n'existait pas. »

Mgr ANCEL, évêque auxiliaire de Lyon.

Le Seigneur n'a pas cherché à se distinguer des hommes : il a, au contraire, soigneusement lié son humanité à l'humanité par tout ce qu'une humanité vraie comporte : Marie, Joseph, Bethléem et le recensement, l'enfance, le pèlerinage, l'adolescence, le charpentier, fils de charpentier, bref, toute la vie, y compris la faim et la soif.

Mais il n'a cessé, de la fuite en Egypte à la Croix, d'être celui qui fait problème, qui déroute, qu'on traite de Belzébuth, qui divise les gens... que l'on veut lapider et dont on décide finalement : « Il vaut mieux qu'il meure ». Saint Paul ne s'y méprend pas quand il se déclare « livré en spectacle au monde... orduce du monde, universel rebut... »

En vérité, plus nous serons dans la communauté des hommes, immergés dans le monde, plus notre dissemblance fondamentale, foncière, irréductible avec le prince du monde devra éclater.

P. LÆW (« Comme s'il voyait l'invisible »).

Lectures

● **CONSCIENCE RELIGIEUSE ET MENTALITÉ TECHNIQUE**, par G. Rotureau, de l'Oratoire. Un vol. de 144 pages, aux éd. Desclée. — Le développement de la mentalité moderne a produit dans les consciences un véritable bouleversement. En même temps que tendent à disparaître une certaine représentation du monde, un certain équilibre des éléments qui concourent à former la vie de la conscience, tend également à devenir insupportable une certaine intelligence des relations de Dieu avec le monde et de l'homme avec Dieu. Les solutions religieuses d'un tel problème ne se déduisent pas, elles sont inventées par la foi vivante qui surmonte ses difficultés de croire. Mais la réflexion peut résoudre des malentendus qui bloqueraient l'exercice de l'intelligence croyante, dégager des issues vers une vie religieuse nouvelle, introduire du sang-froid dans une aventure où l'âme risque de s'affoler. Cet ouvrage indique vers quelle nouvelle intelligence du dogme la foi se trouve stimulée par l'événement technique, vers quelle meilleure intelligence de la Révélation sur les rapports du Créateur avec le monde et des hommes avec leur Créateur. Il existe déjà des livres qui touchent à ces problèmes ; celui-ci, par la manière dont il aborde les questions, ne fait double emploi avec aucun.

● **LES ECRITS DES SAINTS**, collection de textes complets ou choisis ; aux éd. du Soleil Levant, 33, rue Emile Cuvellier, Namur (Belgique). Diffusion en France : éd. Tolra, Paris. — Nous avons plusieurs fois signalé cette collection. Sous un format de poche, elle donne, en moins de 200 pages, le plus utile des écrits de saints anciens ou récents. Son but est « de laisser parler les saints aux hommes de notre temps ». Les œuvres essentielles sont publiées dans leur intégralité ; les autres, sous forme de textes choisis en fonction des besoins spirituels des chrétiens d'aujourd'hui.

Parmi les derniers titres parus, signalons :

— **Saint Thomas de Villeneuve, Sermons pour les fêtes des Saints**. Mgr Jobit donne un aperçu de la vie et de la pensée de l'« évêque des pauvres » et du réformateur, et introduit les sermons choisis : « parole de pasteur plus que d'orateur, bien qu'il fut naturellement orateur... ; il faut être sobre quand on parle des grands serviteurs de Dieu ».

— **Saint Grégoire le Grand, Commentaire moral du livre de Job (extraits)**. De ce « joyau de la littérature patristique » qui correspondrait à une dizaine de volumes de 250 pages, le présent florilège garde les pages les plus actuelles sur la dialectique de la conversion, le passage du péché à la justification. « La Sainte Ecriture, écrit S. Grégoire, s'offre aux yeux de notre âme comme un miroir : nous y pouvons contempler notre visage intérieur. C'est là que nous voyons notre laideur et notre beauté. C'est là que nous prenons conscience de notre avancement, là, de notre absence de tout progrès... Job nous apparaît grand par la tentation, mais David est abattu par elle. »

● **LAICAT MISSIONNAIRE**, par André Rétif. Un volume de 144 pages, aux éd. X. Mappus. — Connu par ses nombreux travaux, le P. André Rétif s'attache ici à étudier la place des laïcs dans la mission lointaine en raison du développement considérable ces dernières années d'un laïcat missionnaire. Il fait réfléchir sur les conditions de cet apostolat nouveau et sur les facteurs qui en assurent la sécurité et l'efficacité.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle

Tél. 44-13-87 - Mestriden

Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'ÉPARGNE

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Kerd, BREST - Tél. 44-48-15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

31^e Année — N° 40

Vendredi 11 Novembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Le dimanche 20 novembre sera pour toute la France la journée du
Secours Catholique. Que signifie pour l'Eglise cet événement ?

Tout d'abord c'est une occasion de prendre conscience des exi-
gences de la charité dans toute la vie : la vie personnelle, familiale,
professionnelle, sociale. Notre générosité se mesure-t-elle à ces exi-
gences ?

N'est-ce pas aussi le jour de situer dans la foi nos gestes de cha-
rité ? Nous réaliserons qu'ils sont une participation personnelle au
témoignage que l'Eglise de Jésus-Christ donne aujourd'hui au monde :
celui de l'amour infini de Dieu pour l'humanité, pour chaque homme,
pour les déshérités surtout.

Après l'Evangile ou S. Paul, voici quelques textes conciliaires pri-
vilégiés pour alimenter notre réflexion : « Lumen Gentium », n° 8/3 ;
« Gaudium et Spes », n° 4/4, 9/2, 27/2, 42/2 ; « Apostolat des Laïcs »,
n° 8 ; « Activité Missionnaire », n° 12 ; etc...

MM. les Curés et les Recteurs n'oublieront pas de rappeler l'import-
ance de la quête annuelle et de l'annoncer le dimanche précédent.
L'évangile du dernier dimanche de la Pentecôte permet d'éduquer la
charité des chrétiens.



Voici le texte de l'appel signé par Monseigneur Vial, évêque
de Nantes, président de la Commission épiscopale de l'Action
Charitable et Sociale, texte qui pourrait être lu en chaire.

Une lettre de la Secrétairerie d'Etat vient de préciser le rôle « capi-
tal » des Secours Catholiques dans le travail du développement qui est
qualifié de « forme actuelle de l'authentique Charité de l'Eglise ».

A la veille de la Journée Nationale du 20 novembre, c'est un bel
encouragement pour tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre,
contribuent à soutenir l'organisme créé, voici vingt ans, par l'épiscopat
français.

— 652 —

A l'occasion de cet anniversaire du Secours Catholique, la Journée Nationale rappellera que c'est toute la communauté chrétienne qui doit chercher à déceler la présence des plus pauvres, à étudier leur condition, à les servir soit directement, soit par une lente et persévérante réforme des Institutions. Depuis les bidonvilles jusqu'aux prisons, depuis les migrants jusqu'aux handicapés, le champ est vaste de ces situations souvent intolérables. Les réponses à donner sont diverses, mais comme le disait récemment le Souverain Pontife, « le pire serait de ne rien faire ».

« Aujourd'hui, les activités et les œuvres de charité sont beaucoup plus pressantes et doivent davantage prendre les dimensions de l'univers » (Décret sur l'Apostolat des Laïcs, 11, 8) : l'appel de l'Eglise au Concile doit être plus largement entendu.

La Journée du 20 novembre offrira l'occasion d'évoquer les détresses de nos frères, proches ou lointains, et de prier pour obtenir une authentique charité. Qu'elle soit aussi l'occasion de recueillir des générosités adaptées à ces besoins et aux autres charges de l'Eglise qui sont rattachées à cette quête annuelle du Secours Catholique.

CONFESSION DES RELIGIEUSES

Monseigneur l'Evêque renouvelle, **pour une durée de trois ans, à partir du 15 novembre**, les mandats des confesseurs ordinaires et extraordinaires, dans tous les cas où d'autres dispositions n'ont pas été prises et communiquées aux intéressés.

S'il y a encore d'autres cas où l'on désire voir modifier la situation actuelle, on est prié de le faire savoir à la Direction des Communautés, 16 place St-Corentin, Quimper (tél. 29.67).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

- La Salette, Morlaix, le samedi 15 novembre.
- Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon, le mercredi 16.
- Salle de catéchisme, Carhaix, le vendredi 18 (pour les doyennés de Carhaix et d'Huelgoat).

Les récollections commencent à 10 heures. — Prière **Instante** de s'annoncer à temps.

RETRAITES DE FIANCÉS

Deux retraites-sessions de préparation au mariage auront lieu du **jeudi 24 novembre (19 h.) au dimanche 27 (midi)** à Lesneven et à Quimper.

Pour les inscriptions, s'adresser à Mme la Supérieure, Maison de la Retraite, 10 rue de la Marne, Lesneven, ou 14 rue Verdelet, Quimper.

— 653 —

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS

- **Permanence à Brest** : mercredi 16 novembre et jeudi 17.
- **Permanence à Morlaix** : jeudi 24 novembre. — Le même jour, conférence au Porsmeur, à 17 h. 30.

LECTIONNAIRE DE SEMAINE

Les lectures pour la semaine du 24^e dimanche après la Pentecôte sont, cette année, celles de l'avant-dernière semaine (p. 66).

JOURNÉES ET CAMPAGNES NATIONALES

La Campagne du Timbre Antituberculeux se déroulera du 15 novembre au 15 décembre. Elle aura pour thème la vaccination contre la tuberculose.

« MOIS SACERDOTAUX » 1967 POUR LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

En 1963, le premier « Mois des 10 ans de sacerdoce » se déroulait à l'abbaye d'Entrammes, marquant dans la Région apostolique de l'Ouest une nouvelle étape dans les moyens mis à la disposition du clergé pour une « reprise spirituelle et pastorale ». Déjà, pour les prêtres des régions à dominante agricole, les « Mois de pastorale rurale », mis en place par l'Action catholique rurale, permettaient à leurs participants de réfléchir ensemble aux transformations profondes du milieu dont ils ont la charge, aux incidences de cette évolution sur le ministère sacerdotal, à la présence missionnaire de l'Eglise dans ce contexte que présente le monde rural d'aujourd'hui.

Les « Mois des 10 ans » ou des « 25 ans » de sacerdoce, tout en adoptant des structures comparables à celles des « Mois ruraux » (équipes de réflexion et de prière, méthodes de travail) se situent dans une perspective assez différente : des prêtres du même âge, quel que soit leur ministère, connaissent, dans leur maturité, des étapes analogues. Ils ont besoin de se retrouver pour réfléchir ensemble, fraternellement, sur les grâces et les difficultés de leur sacerdoce, pour en dégager des dominantes communes, dans la diversité même de leurs tâches pastorales, et pour s'aider à répondre ainsi au « second appel » du Seigneur en leur vie.

Les deux formes de « Mois sacerdotaux » coexistent donc, avec leurs accents différents, sans se « concurrencer » : certains prêtres, d'ailleurs, à quelques années d'intervalle, tiennent à vivre l'une et l'autre expérience, qu'ils jugent également fructueuses pour leur vie de pasteurs.

Le présent communiqué est publié en commun accord entre les organismes responsables des divers « Mois » au plan régional.

Nous rappelons ci-dessous les dates et lieux de ces « Mois sacerdotaux » :

1°) MOIS DE « 10 ANS » ET DE « 25 ANS » DE SACERDOCE

Le nombre de ces Mois passe de quatre en 1966, à six en 1967 : quatre pour les « 10 ans » (prêtres ordonnés de 1952 à 1959 — deux pour les « 25 ans » (de 25 à 30 ans de sacerdoce).

L'orientation générale reste la même que les années précédentes, mais on insiste de plus en plus sur la nécessité d'une responsabilité partagée entre les animateurs et les équipes formées par les participants.

D'autre part, l'importance du laïcat dans l'Eglise est soulignée par la présence, parmi les animateurs, d'un ou de plusieurs prêtres ayant une expérience personnelle de l'Action catholique.

Enfin, la préparation commune de chaque Mois, entre animateurs et participants, est prévue pour une date plus avancée (et les inscriptions demandées d'autant plus tôt : avant le 15 décembre prochain).

A. — Mois des « 10 ans ».

Mois de Kerlois. — Du lundi 3 juillet, midi, au vendredi 4 août, midi. Séminaire des Pères Blancs, Kerlois, près Hennebont (Morbihan).

Les remarques ci-dessus valent particulièrement pour ce Mois de Kerlois, pour lequel les participants devront avoir de 10 à 12 ans de sacerdoce (et de 35 à 40 ans d'âge).

L'équipe des responsables y sera plus nombreuse, et ses membres prendront en charge l'animation du Mois sous tous ses aspects (communautaire, spirituel, doctrinal, pastoral), sans intervention d'autres conférenciers (sinon la participation active de laïcs à certains jours).

Le programme précis du Mois et son déroulement seront mis en place avec les futurs participants : l'apport demandé à chacun de ceux-ci (expériences, difficultés, compétences) sera donc particulièrement important. A cet effet, une rencontre préparatoire aura lieu à La Roche-du-Theil, près de Redon, du dimanche 22 janvier, soir, au mercredi 25 janvier, 16 heures (présence indispensable).

Mois de Kersa. — Du mardi 11 juillet, midi, au vendredi 11 août, midi. Ecole des Frères des Ecoles chrétiennes, Kersa, Ploubazlanec, près Paimpol (Côtes-du-Nord).

Mois d'Entrammes. — Du mercredi 16 août, midi, au samedi 16 septembre, matin. Abbaye Notre-Dame du Port-du-Salut, Entrammes (Mayenne).

Mois de Pontchâteau. — Egalement du mercredi 16 août, midi, au samedi 16 septembre. Maison des Religieuses de La Retraite, Le Prieuré, Pontchâteau (Loire-Atlantique).

B. — Mois des « 25 ans ».

Mois de Pontmain. — Du mardi 11 juillet, midi, au vendredi 4 août, midi. Centre Jean-XXIII, Pontmain (Mayenne).

Mois de Kerlois. — Du jeudi 17 août, midi, au samedi 9 septembre, matin. Séminaire des Pères Blancs, Kerlois, près Hennebont (Morbihan).

2°) MOIS DE PASTORALE RURALE

Cette année, ces mois se proposent d'aider les prêtres qui œuvrent dans le milieu rural à mieux comprendre ce milieu rural :

— D'une part au niveau de l'économie. Comment ce milieu est entré dans l'économie générale du pays, comment les gens en sont marqués, les multiples liens qui en résultent et notre action de prêtres dans ce milieu avec des laïcs chrétiens.

— D'autre part au niveau du loisir culturel. Les personnes du milieu rural prennent-elles des loisirs ? Lesquels ? La place du loisir dans le développement de la personnalité d'un homme. Comment les loisirs multiplient les relations et façonnent les mentalités. Comment éduquer la foi des gens qui vivent ces loisirs.

Chaque mois commence par une retraite de quatre jours et le reste du temps est partagé entre les deux sujets mentionnés plus haut.

Mois de Sées (61), Grand Séminaire. — Du dimanche soir 11 juin au samedi 1^{er} juillet. Ce mois s'adresse spécialement aux prêtres pris l'été soit par des colonies ou camps, soit par la saison.

Mois de Redon (35), La Roche-du-Theil, commune de Bain-sur-Oust. — Du dimanche soir 9 juillet au samedi 29 juillet.

Inscriptions. — Les inscriptions pour les divers Mois devront être adressées, pour le diocèse, à M. le vicaire général Abiven, qui donnera tous renseignements, y compris sur le règlement des frais :

— pour les Mois des 10 et des 25 ans de sacerdoce, le plus tôt possible, et avant le 15 décembre prochain ;

— pour les Mois de pastorale rurale, le plus tôt possible, et avant la fin de février 1967.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 13 novembre, 24^e dimanche après la Pentecôte (certains textes liturgiques sont pris au 6^e dimanche après l'Epiphanie). Lundi 14, S. Josaphat, évêque et martyr. Mardi 15, S. Albert Le Grand, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 16, S^{te} Gertrude, vierge. Jeudi 17, S. Grégoire de Thaumaturge, évêque. Vendredi 18, Anniversaire de la dédicace des basiliques S. Pierre et S. Paul. Samedi 19, S^{te} Elisabeth, veuve. Dimanche 20, dernier dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — R. P. Paulin, des Capucins de Roscoff. *Mère Marie de l'Immaculée Conception*, des Religieuses Ursulines de Quimperlé. *Mme Vve Bodénès*, mère de M. le Recteur du Cloître-Pleyben.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour M. l'abbé Guillou, ancien recteur, à Lanhouarneau le jeudi 17 novembre, 10 h. 30.

« Chrétiens dans le monde rural »

CONGRÈS FÉDÉRAL DE LANDIVISIAU

Un mouvement d'action catholique d'adultes s'excuserait presque d'organiser un congrès. En ouvrant la journée du 23 octobre, à Landivisiau, *Louis Rannou*, président fédéral du Nord-Finistère, faisait remarquer que le C.M.R. ne se donne pas souvent de manifestations extérieures. Depuis novembre 1957 — c'était le dixième anniversaire de l'implantation du mouvement dans le Finistère, — il n'y avait pas eu de congrès fédéral. Mais, en cette année 1966, un congrès s'imposait, pour bien des raisons, et d'abord parce que le mouvement vient de changer de titre et fait un effort plus réel et plus remarqué pour s'adapter, se renouveler, se mettre à jour.

En tout cas, les hommes et les femmes qui se trouvent de temps en temps dans les équipes de base semblaient attendre ce congrès. Dès le mois de septembre, ils ont travaillé les questionnaires préparatoires. Surtout : en ce dimanche 23 octobre, la participation a été plus nombreuse que prévu ; la salle des fêtes suffisait à peine à contenir les quelque cinq cents personnes accourues des secteurs proches et des secteurs éloignés, hommes et femmes, foyers et célibataires, jeunes et moins jeunes, travailleurs d'un peu toutes les professions du monde rural.



A l'écoute du monde.

Le premier rapport de la journée, présenté par *René Bleuzen*, président fédéral du Sud-Finistère, faisait la synthèse des comptes-rendus du travail préparatoire sur les mutations dans le monde rural. Cette analyse de la réalité et des problèmes du milieu est indispensable pour une action apostolique véritable et efficace. D'ailleurs, cette démarche n'est autre que celle suivie par le Concile au début de « *Gaudium et Spes* », où les Pères observent eux aussi l'immense ébranlement qui affecte toute l'existence humaine.

Les journaux ont repris très largement ce rapport, cette description nécessairement rapide des changements qui font que le milieu rural n'est plus ce qu'il était hier, qu'il s'agisse des professions, de la vie familiale, de la vie civique, des problèmes de l'ensemble du milieu ou de la promotion de la femme. Dans la suite de son exposé, *René Bleuzen* soulignait les chances et les déséquilibres que présente l'évolution en cours, ainsi que les appels lancés aux hommes qui veulent vivre avec leurs temps aujourd'hui et demain.

Cette observation concrète, humble et méthodique, sera à reprendre dans les équipes, à partir des faits et des situations vécues, et avec les outils d'analyse que la culture nous donne.



De la vie quotidienne à l'eucharistie.

A midi, nous nous rassemblons à l'église paroissiale pour recevoir la nourriture de l'Eucharistie et la nourriture de la Parole. La consécration du Corps du Christ à l'autel rend seule effective la consécration du monde en Corps du Christ.

Monseigneur l'Evêque célèbre la messe.

« Fortifiez-vous dans le Seigneur, dans la force de sa puissance » (Ephésiens 6, 10).

Dans la vie des engagés, à une période de mutation particulièrement difficile et lourde, la lassitude se fait sentir : à certaines heures, on se sent écrasé. Mais il n'y a pas que la fatigue, la lassitude, le poids d'une charge humaine très lourde, car ce poids du labeur est encore alourdi par le péché : le mal en nous d'abord, le mal caché à nos propres yeux, le mal qui fait l'homme impatient, accaparé par le souci de l'argent, dur avec lui-même, avec sa femme, ses enfants.

L'esprit chrétien était à l'origine des engagements que nous avons pris. Mais, avec le temps, nous trouvons-nous avec la même vigueur, la même flamme, la même volonté obstinée, la même lumière ?

« Si vous ne vous appuyez pas assez sur la force et la lumière qui nous viennent de Dieu pour les hommes, c'est que nous n'avons pas su vous les proposer, ou bien que vous n'avez pas su recevoir ce don d'en-haut. »

Saint Paul répond à nos interrogations : « Fortifiez-vous dans le Seigneur, dans la force de sa puissance. »

Nous avons à équilibrer et, encore mieux, à lier de façon beaucoup plus radicale, le temps de l'engagement et le temps de l'Evangile et de l'Eucharistie. Car la foi constitue un apport neuf et irremplaçable à l'homme et au monde. « Cette lumière de la foi, dit Monseigneur en concluant, est à projeter sur les problèmes que vous soulevez, sur les réalités concrètes que vous vivez. Ainsi, de la Parole de Dieu et de votre vie, vous ferez, pour le Seigneur, une unité. »



De l'eucharistie à la dispersion dans le monde.

Mais peut-être pas tout de suite.

Ceux qui participent à ce congrès croient en effet que les chrétiens ne se rassemblent pas seulement pour les célébrations liturgiques et qu'ils ont aussi, s'ils le veulent bien, à se réunir au nom de leur présence au monde pour concerter leurs efforts et mettre en commun leurs expériences.

C'est une question d'actualité. Beaucoup de chrétiens se la posent, et ils ont bien le droit de la poser tout haut : « Nous nous réunissons avec tous les autres, chrétiens ou non, au syndicat, à l'association familiale, et dans beaucoup d'autres organisations. Nous ne voyons pas trop ce que des rencontres en équipes de chrétiens peuvent nous apporter d'original. »

Aussi, l'après-midi du Congrès se passe à raffermir quelques convictions : Pourquoi donc les équipes de base au C.M.R. ? Et, puisqu'il est bon une fois ou l'autre de tout reprendre par le commencement, pourquoi le C.M.R. lui-même ?

Pierre Herry, responsable fédéral de la branche des professions libérales et techniciennes, répond à la première question. Ces équipes par catégories socio-professionnelles, ces équipes organisées le plus près possible de la vie des gens, n'avaient pas leur raison d'être dans nos paroisses d'autrefois. Mais, dans ce monde en transformation, devant la complexité des événements et des situations, devant la diversité des groupes sociaux, les équipes sont nécessaires pour aider les chrétiens à faire un discernement difficile : où sont les tentations, les formes de péché incompatibles avec la fidélité au Christ ? Où sont les valeurs qu'il lui faut consacrer ? Bien entendu, comme l'a montré *Pierre Herry*, ces réunions d'équipe, ces « relais », ne peuvent se passer d'une méthode de travail, le « voir — juger — agir », que chaque branche et chaque équipe mettent au point de temps en temps pour leur propre compte.

Mais le temps est court, et il ne reste plus qu'une heure pour écouter *Robert Masson*, permanent national et directeur de la revue *CHRÉTIENS D'AUJOURD'HUI*. Il n'était pas question de lui demander de présenter le mouvement de façon didactique (ceci vient d'être fait dans une plaquette toute récente : « LE MOUVEMENT CHRÉTIEN DANS LE MONDE RURAL », au secrétariat ; franco : 6,70 F.). *Robert Masson* a essayé, comme il nous l'a dit, de cerner cet esprit que nous avons à vivre et qui fait le mouvement. Le mouvement, c'est une rencontre profonde du Seigneur et tout ce que nous essayons de vivre, mais c'est tout autant l'éparpillement parmi les hommes, l'éclatement, la rencontre des hommes, la Pentecôte. Au fond, en précisant un peu, la véritable mission du C.M.R., c'est de nous aider à être des hommes situés dans les réalités d'aujourd'hui ; des hommes en recherche, reconnaissant les signes qui nous sont donnés à travers les autres ; des hommes mêlés aux autres, dans le respect de leur liberté et dans l'affirmation de la nôtre ; des hommes en dépassement, et croyant que tout homme peut redevenir conforme à l'image de Dieu ; enfin, des hommes en Eglise, membres de peuple de Dieu avec les évêques et les prêtres.

Ceux qui ont entendu *Robert Masson* savent que ce qu'il dit ne se résume pas. C'est le souffle de la Pentecôte qui vient bousculer nos timidités et nous ramener au Christ de l'Evangile : si nous ne sommes pas engagés dans cette vie d'aujourd'hui, et si nous ne sommes pas en état de nous interroger, mais quels chrétiens sommes-nous ?



Le Congrès est terminé.

Etait-ce un succès ? Serons-nous après cela meilleurs témoins du Christ dans ce monde rural ? C'est difficile à dire. L'apôtre doit renoncer à mesurer avec précision le résultat de ses efforts. Dieu seul convertit. Nous n'avons rien d'autre à faire que de proposer aux hommes la foi. Nous pensons quand même que ce Congrès du 23 octobre, à Landivisiau, a secoué notre passivité et notre manque d'audace dans l'action missionnaire.

Mais un congrès n'est qu'un relais dans le temps et dans l'espace. Et le mouvement c'est le mouvement de tous les jours et de tous les recoins de l'espace rural. Aussi, les conférenciers de la journée, tout

comme *Madame Cabon* en présentant les exposés de l'après-midi et *Madame Fiche* en tirant les conclusions, ont-ils relancé vers l'avenir ce mouvement de tous les jours, ce moyen bien ordinaire que s'est donné l'Eglise de Jésus-Christ.

Quand on étudie les textes conciliaires on est frappé par l'insistance de l'Eglise à pousser la communauté chrétienne à se soucier avant tout, d'une part des non-pratiquants, des frères séparés et des incroyants — d'autre part des pauvres de toute espèce... Voilà donc deux soucis qui doivent être les nôtres, dans la paroisse et dans notre région. — Aujourd'hui faisons réflexion sur les pauvres.

Les pauvres ! Cela évoque pour nous les vieillards sans ressources, les personnes seules, les grands malades, les infirmes, les veuves et les orphelins. Et puis ces autres pauvres que sont les incompris, les désunis, les désespérés, tous ceux que la vie a frappés. — Recherchons-les un à un, dans la rue, dans le quartier, un peu plus loin : ils sont légion.

Première consigne pour une communauté chrétienne : nourrir, vêtir, chauffer, loger, sans plus attendre. Cela est à faire de suite. C'est le devoir de charité. C'est le rôle de l'aumône : on doit donner en aumône tout son superflu. — Ensuite, faire appel aux lois sociales : aider les pauvres à obtenir ce que la loi a prévu pour eux, constituer leurs dossiers et les défendre... pousser de toutes ses forces les élus et les pouvoirs publics à améliorer par des lois la condition des pauvres de toutes sortes. — Enfin, ou avant tout, suprême consigne : aimer et respecter, aimer les pauvres, les aimer en vérité. Cela va loin, mais par la grâce de Dieu c'est possible.

Il y a encore d'autres pauvres. Ce sont peut-être les plus douloureux et les plus tragiques : les chômeurs ou les travailleurs à temps partiel, les ouvriers à petits salaires, les petits commerçants si éprouvés, les tout petits fermiers... et j'en oublie.

Tous ceux-là doivent être aussi de la communauté chrétienne. Chaque cas doit être regardé de près et une solution est à trouver par l'un ou par l'autre. — A tout prix il faut du travail pour tous ; à tout prix il faut hausser le petit salaire... Quels problèmes difficiles pour certains employeurs ! — Les lois sociales aussi sont à améliorer, surtout en faveur des gagne-petit... Les travailleurs eux-mêmes doivent s'associer pour pouvoir s'entraider et c'est un grand péché que d'exercer des représailles contre les militants syndicalistes qui sont les meilleurs défenseurs des pauvres.

(D'un bulletin paroissial.)

Quel "manuel paroissial" choisir ?

La question est souvent posée ces temps-ci. On ne peut y répondre par un titre, car les éditeurs n'ont pas de programme commun qui permette de comparer leurs publications, ni les usagers de besoins identiques. Voici quelques points de repère :



● *Veut-on seulement des chants français en plus de l'Ordinaire de la Messe ?* On choisira entre ces trois recueils :

— *CANTIQUES ET PSAUMES* (nouvelle sélection), édition commune aux éditeurs de cantiques. Broché (1,85 fr.) ou relié (2,35 fr.). C'est ce qu'on appelle le « parolier », — qui se trouve à la base du choix de cantiques de tous les autres recueils.

— *L'ASSEMBLÉE* (5^e édition), des éditions du Chalet (4,10 fr.). Donne en plus : les chants de la messe de mariage et de funérailles, quelques chants latins et des célébrations.

— *EXTRAIT DU MISSEL COMMUNAUTAIRE*, par l'équipe Michonneau (4 fr.). Donne en plus : des chœurs parlés (danger !), différents textes.

● *Veut-on, sans sacrifier les chants, un manuel moins limité dans ses objectifs ?* Deux recueils, d'esprit très différent, se proposent :

— *MANUEL DES PAROISSES*, des éditions Tardy (4 fr.). Donne en plus : la messe de mariage et de funérailles, le rituel du baptême, une action de grâce très biblique et une préparation au sacrement de pénitence.

Parallèlement à cette édition de base existe une édition pour le diocèse de Quimper et de Léon (4,40 fr.), qui y ajoute 32 pages de cantiques bretons et 20 pages de chants latins traditionnels (avec traduction).

— *LE LIVRE DE L'ASSEMBLÉE*, des éditions du Cerf et Biblica (4,90 fr.). Une réalisation très élaborée, qui relève encore en grande partie de la prospective. Ses auteurs l'ont conçu comme un véritable livre de l'assemblée, c'est-à-dire donnant ce qui lui revient : antiennes et responsoriaux pour chaque dimanche et fête, beaucoup de psaumes et uniquement des cantiques d'inspiration biblique. A n'adopter qu'après un usage-test.



● *Attention aux mirages !*

Richesse, le nombre plus élevé de cantiques de tels recueils si l'on y trouve des textes de qualité honnête que la paroisse chante encore. Mirage, s'il s'agit de cantiques dépassés ou même franchement ridicules (les titres sont communiqués de vive voix seulement...).

Mirage aussi que de choisir tel recueil parce qu'il répond mieux à des exercices de piété valables mais secondaires : c'est sur la messe et les sacrements qu'il faut d'abord juger.

Mirage encore que d'y trouver des cantiques qui n'ont aucune chance d'être sélectionnés à l'avenir : les apprendre est perdre son temps.

Mirage encore que de retenir un recueil pour des motifs qui relèvent de l'animateur (mélodies d'alleluias, etc...), mais non de l'assemblée (qui a simplement à les reprendre au vol).

Mirage, collectif cette fois, lorsque dans un doyenné ou dans une ville chaque paroisse croit répondre aux besoins des « siens » en faisant choix d'un recueil différent de celui du voisin...

Mais richesse lorsqu'un choix différent répond à des milieux paroissiaux différents et qu'il a été fixé après un échange inter-paroissial.

En appliquant les principes de cette Déclaration conciliaire sur l'attitude de l'Eglise envers les religions non-chrétiennes et en promouvant avec tous ses fils les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent chez les fidèles des autres religions, l'Eglise accomplit dès maintenant auprès d'eux sa mission essentielle de salut. En effet, les statistiques montrent que plus de 90 % de ces hommes n'ont en fait pas l'occasion de connaître l'Evangile pendant leur vie. Et pourtant Dieu veut que tous les hommes — et donc ceux-là aussi — soient sauvés (cf. 1 Tm., 3,4). Mais comment cela peut-il se faire ? Selon la doctrine catholique, ceux qui, sans faute de leur part, ignorent le Christ, peuvent être sauvés s'ils vivent selon leur conscience droite. Par conséquent, lorsque l'Eglise se préoccupe de promouvoir les valeurs spirituelles et morales qui se trouvent chez les fidèles des religions non chrétiennes, elle les aide effectivement à travailler pour leur propre salut en vivant selon leur conscience droite. De cette façon (la seule qui lui soit concrètement possible), l'Eglise contribue donc au salut éternel de ces centaines de millions d'hommes.

Que signifie pour l'humanité l'application de cette Déclaration ? Elle signifie que l'humanité s'enrichira progressivement de centaines de millions d'hommes qui s'efforceront de comprendre, d'estimer et d'aimer ces centaines de millions d'êtres humains dont la foi est autre que la leur, et précisément dans ce qu'ils ont de plus sacré : leur foi religieuse. Ce sont donc des centaines de millions d'hommes qui se rencontreront spirituellement dans ce qu'ils possèdent de plus profond. Cette rencontre, d'abord intérieure, tend de sa nature à s'extérioriser en un échange réciproque de biens spirituels, en accomplissant des tâches communes et en sauvegardant les intérêts communs par conséquent dans une vraie communauté de vie spirituelle.

Cardinal BÉA.

● La paroisse d'Ergué-Armel recherche des exemplaires (état neuf) de la quatrième édition du manuel paroissial *L'ASSEMBLÉE* (éditions du Chatelet).

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : **5.77**

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Brest, BREST - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 41

Vendredi 18 Novembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Jean Le Bars**, recteur de
Trézien, a été nommé recteur de Peumerit.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— Kerjean, Brest, les lundi 21 novembre et mardi 22,

— Quimperle, le mercredi 23,

— Landévennec, les vendredi 25 et samedi 26.

Les récollections commencent à 10 heures. — Prière instante de
s'inscrire à temps.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

Une journée rencontre U.R.E. aura lieu à Brest (Kerstears) le jeudi
29 décembre.

Les conférences seront données par M. l'abbé Julien, professeur
au Séminaire.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Préparation à l'écrit du C.A.P.

Les journées de préparation à l'écrit du C.A.P. reprendront aux dates
indiquées ci-dessous. Elles s'adressent à tous ceux qui se présente-
ront à l'examen en 1967. La journée commencera à 10 heures. Prière
de s'inscrire pour les repas. — Dates et lieux de réunions :

— jeudi 24 novembre : Morlaix, école St-Joseph, place Daumesnil.

— jeudi 1^{er} décembre : Quimper, La Retraite.

— jeudi 8 décembre : Lesneven, La Retraite.

— jeudi 15 décembre : Brest, école N.-D. de Bonne-Nouvelle, Ké-
rinou.

Formation pédagogique pour les enseignants stagiaires.

Les réunions pour les enseignants stagiaires de 1^{re} et 2^e années sont prévues aux dates suivantes (1^{er} trimestre 1966-1967).

— lundi 21 novembre : Morlaix, école St-Joseph (stagiaires de 1^{re} et 2^e années).

— mercredi 23 novembre : Brest, école N.-D. de Bonne-Nouvelle (stagiaires de 2^e année).

— vendredi 25 novembre : Brest, école St-Martin, rue Massillon (stagiaires de 1^{re} année).

— mardi 29 novembre : Quimper, La Retraite (stagiaires de 1^{re} année).

— mercredi 30 novembre : Quimper, La Retraite (stagiaires de 2^e année).

— jeudi 1^{er} décembre : Châteaulin, école de la Plaine (stagiaires de 1^{re} année).

— mardi 6 décembre : Châteaulin, école de la Plaine (stagiaires de 2^e année).

— jeudi 8 décembre : Lesneven, La Retraite (stagiaires de 1^{re} année).

— vendredi 9 décembre : Lesneven, école N.-D. de Lourdes (stagiaires de 2^e année).

— lundi 12 décembre : St-Renan, école N.-D. de Liesse (stagiaires de 1^{re} année).

— mardi 13 décembre : St-Renan, école N.-D. de Liesse (stagiaires de 2^e année).

— mercredi 14 décembre : Plouzévédé, école des Filles (stagiaires de 1^{re} année).

— vendredi 16 décembre : Plouvien, école des Garçons (stagiaires de 1^{re} année).

— lundi 19 décembre : Plouvien, école des Garçons (stagiaires de 2^e année).

— mardi 20 décembre : Plouzévédé, école des Filles (stagiaires de 2^e année).

Ces réunions commenceront à 17 h. 30 et se termineront à 19 h. Les enseignants voudront bien apporter à la réunion : leur journal de classe, des fiches ou travail de préparation, des cahiers ou travaux d'élèves.

Le cours de **L'Ecole et la Famille** est imposé à tous (Pédagogie Générale, Psychologie de l'enfant, Méthodologie). En faire la commande aux : Editions « L'Ecole et la Famille », 28, rue du Bon Pasteur, Lyon (1^{er}).

Se reporter au **Sentier** de mars-avril 1966 qui précise (p. 64) les écoles convoquées à chacun des centres ci-dessus en tenant compte des modifications suivantes : les enseignants de la région de Landerneau devront se rendre à Brest ou à Lesneven ; ceux des cantons de Concarneau, Fouesnant, Rosporden voudront bien participer aux réunions qui se tiendront à Quimper.

Les réunions pour le secteur de Quimperlé sont reportées au début de janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 20 novembre, dernier dimanche après la Pentecôte. Lundi 21, Présentation de la B. V. Marie. Mardi 22, Ste Cécile, vierge et martyre. Mercredi 23, S. Clément, pape et martyr. Jeudi 24, S. Jean de la Croix, docteur de l'Eglise. Vendredi 25, Ste Catherine, vierge et martyre. Samedi 26, S. Silvestre, abbé. Dimanche 27, 1^{er} dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve François Kerloc'h*, de Brest. *M. Sébastien L'Hostis*, de Saint-Thonan. *Sœur Ste Adélaïde Fichou* et *Sœur Irène-François*, des Filles du Saint-Esprit. *Mme Vve Benjamin Dérédec*, de Plougastel-Daoulas. *M. Pierre Le Floc'h*, de Quimper.

● **CHRÉTIENS D'AUJOURD'HUI**, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris, XI^e, lance une campagne de diffusion pour se faire mieux connaître. Nous recommandons vivement aux paroisses et mouvements d'y collaborer en lui communiquant des adresses de personnes susceptibles d'être intéressées par cette excellente revue de formation de laïcs.

● **FÊTES ET SAISONS.** — Deuxième de la série de sept numéros consacrés à la présentation de la Constitution *Gaudium et Spes*, « *A l'image de Dieu, l'homme* » s'attache à la première partie du document intitulée l'Eglise et la vocation humaine (n° 11 à 32).

C'est un texte extrêmement important, qui pose les bases d'une anthropologie chrétienne renouvelée. Qu'est-ce que l'homme ? Corps, âme, esprit ; conscience et liberté ; pécheur et promis à la mort (ici s'insèrent les paragraphes très remarquables sur l'athéisme et notre attitude en face des athées). Cet homme n'est pas un être isolé, il est membre d'un peuple, sa vocation est communautaire, solidaire, fraternelle. Le Christ, Homme nouveau et Verbe incarné, donn son sens à la vocation humaine. Cette réflexion sur l'homme est fondamentale.

Déjà paru en mai : schéma 13, n° 1, « *L'Eglise et le monde* ». — Le numéro : 1 fr. **FÊTES ET SAISONS**, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7^e (C.C.P. Paris 6977-01).

● **LES CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE**, 14, rue d'Assas, Paris, 6^e (C.C.P. Paris 18.092.87) ont commencé avec leur numéro 436 la lecture commentée de « *Gaudium et Spes* », le schéma XIII, qu'ils continueront en quinze numéros. L'abonnement annuel 15 fr. (6 mois, 8,50 fr.) ; le numéro 1 fr.

● **PAX**, chronique trimestrielle de l'abbaye de Landévennec. — Au sommaire du numéro d'octobre : Allocution de Paul VI à l'Ordre bénédictin, Prier avec le Christ, En marge du millénaire du Mont S. Michel, L'Ordre de Saint-Benoit, Traduction bretonne du « *Dies Irae* », etc...

Que faire pour combattre dans le monde les conditions de vie incompatibles avec la dignité de l'être humain, que faire pour empêcher les hommes de mourir de faim, que faire pour que se comble le fossé entre peuples nantis et nations misérables, que faire pour que règne la justice dans la solidarité ? Les spécialistes répondront qu'il ne s'agit de rien de moins que de changer tout le système économique et financier mondial, de rechercher de nouvelles sources de subsistance dans un monde encore en « friche » selon les termes suggestifs de l'un d'entre eux, de découvrir de nouvelles méthodes capables de décupler la productivité, de transformer le mécanisme au commerce international... tout cela et bien d'autres choses encore qui ne sont pas de notre compétence, mais dont nous tenons à rappeler la nécessité, en félicitant tous ceux qui y travaillent avec efficacité et désintéressement...

Que peut l'Eglise, que peut-elle faire encore sinon une fois de plus se montrer l'infatigable éducatrice et inspiratrice de l'effort indispensable pour réduire une situation intolérable, véritable défi à la face de l'humanité ? Chargée d'apporter à tous les hommes le message d'amour et de paix de Jésus-Christ, elle les considère tous comme des enfants de Dieu, égaux en dignité humaine et surnaturelle, comme des personnes qui doivent se sentir fraternelles les unes pour les autres. Et inlassablement, elle poursuit l'éducation de ses fils, en s'adressant en même temps, comme un aiguillon, à la conscience de tous les hommes.

Voilà donc, semble-t-il, l'action à entreprendre : faire connaître davantage les faits dans leur ampleur dramatique, aider à en découvrir les dimensions gigantesques, faire percevoir les moyens d'y remédier, et surtout susciter une prise de conscience accrue de la nouvelle obligation qui découle de la fraternité universelle des hommes. Les biens et les fruits de ce monde ont été créés pour tous. Personne n'a le droit de se les réserver exclusivement, qu'il s'agisse de personnes ou de communautés, et tous au contraire ont le devoir grave de les mettre au service de tous.

Ce faisant, le chrétien n'oubliera pas quel est le progrès auquel il travaille, mû par la justice et la charité. C'est du véritable progrès humain qu'il s'agit. C'est une civilisation de solidarité universelle qu'il faut construire. Il ne s'agit pas seulement de réduire l'inégalité choquante et croissante qui met 15 pour cent de l'humanité en possession de 85 pour cent des revenus mondiaux, il s'agit d'un développement intégral et harmonisé de la personne humaine, qui permette à chacun de mener une vie conforme à la dignité de son être, créé « à l'image et à la ressemblance de Dieu ». (Gen. 1,26)

PAUL VI.

Vie et Culte

Parmi tous les divorces dont souffre notre époque, il en est un qui a préoccupé en tout premier lieu le Concile : le culte et la vie ne se rejoignent pas. Le terme même de « pratiquants » est ambigu : il désigne beaucoup plus ceux qui assistent régulièrement à la messe dominicale que ceux qui « pratiquent » au long de la semaine une vie vraiment évangélique. Pour beaucoup en effet, la religion reste formaliste et culturelle et, à l'inverse d'ailleurs, beaucoup se disent chrétiens qui ne participent jamais aux cérémonies liturgiques. Sous les deux attitudes ne pourrait-on déceler la même constatation regrettable : la prière, les sacrements, l'Eucharistie même, ont fort peu à voir avec la vie. A l'extrême, certains pensent même qu'il faudrait se retrancher complètement de la vie et du monde pour rencontrer Dieu et l'honorer.

On sait les efforts du Concile pour lutter contre cette dangereuse dichotomie. L'usage de la langue familière jette un premier pont : celui de l'intelligibilité. Plus profondément, la remise en valeur de la liturgie de la Parole répond à la mission de l'Eglise : annoncer la Parole de Dieu à ses enfants pour éclairer leur foi dans le mystère du Christ dont ils doivent vivre. L'homélie a essentiellement pour but de faire le lien entre cette parole, d'une part, l'Eucharistie et la vie, de l'autre ; par elle « le prêtre doit atteindre les problèmes de vie de la communauté dont il est le pasteur » (P. Journel). La Prière Universelle vient encore établir des liens non seulement entre les besoins et la vie des personnes et le sacrifice du Christ vivant, mais à la dimension de la communauté : la communauté chrétienne, petite ou grande, représente toute l'Eglise et le monde que le Christ est venu sauver, et elle se remet en état d'intercession et de méditation avec lui et par lui, en célébrant son sacrifice et sa résurrection. Et cette communauté finalement est renvoyée vers le monde non pas parce que tout est fini mais parce que tout continue et que la communauté qui « sort » et se disperse doit rendre le Christ présent partout et chercher sans cesse à le faire connaître et aimer par ses efforts de charité fraternelle et d'action missionnaire.

La « réforme liturgique » ne peut donc pas se limiter pour nous à une question de rites ou de rubriques — encore faut-il commencer par là et ne pas différer ce qui est pour tous un devoir de stricte obéissance — mais, en même temps elle doit être interrogation et « provocation pastorale ». Les décrets ou constitutions du Concile forment un tout : il faut relier cette constitution liturgique à « Lumen gentium », « Ad gentes » et « Gaudium et spes ». La moisson éclaire les prémices.

Dans le récit de l'institution de l'Eucharistie il est écrit que le Christ à la fin du repas « prit du pain », puis après l'avoir béni et rompu, il prononça les paroles qui en faisaient son corps, son corps donné à la multitude. Nous « disons » comme lui, nous reproduisons certains gestes, mais prenons-nous vraiment ce pain des hommes, leur vie

quotidienne, la trame de leurs jours, les aidons-nous à l'apporter, pour le consacrer avec eux, pour qu'ils trouvent à l'autel non pas un peu d'esthétisme ou de sentimentalité religieuse, non pas une pieuse évasion, mais la Consécration de leur semaine, la nourriture de leurs besoins et de leurs tâches d'hommes, le mystère pascal reçu et à continuer dans leur vie et dans le monde ?

Si pour arriver à cela, il faut, comme on l'a dit, une « révolution dans les mentalités », n'est-il pas nécessaire qu'elle commence par nous ? A ce prix nous pourrions aider les autres à « mettre l'Eucharistie davantage dans leur vie et à faire de toute leur vie une Eucharistie », dans l'épaisseur des réalités quotidiennes et dans toute l'étendue du monde qu'il faut consacrer. Cette « consécration du monde », prolongement de notre consécration proprement ministérielle, est la tâche propre des laïcs. C'est là qu'ils exercent au mieux leur sacerdoce de baptisés. Dans cette perspective il nous faut aussi relire le décret sur l'apostolat des laïcs.

Claudel disait que le prêtre est « aux jointures ».

En ce domaine aussi, il doit être un artisan d'unité.

Et c'est tous ensemble que nous devons rechercher sans cesse non pas à faire des innovations, non pas seulement à réaliser des « offices vivants », mais des offices où la liturgie rejoigne la vie du monde pour lui annoncer et lui porter Jésus-Christ. Il nous faut aussi personnellement chaque jour, dans une double fidélité au Christ et à notre peuple, « vivre ce que nous célébrons ».

● **VATICAN II : enseignement, éducation, culture. Un volume de 176 pages de la Collection « Orientations », aux éd. du Centurion.** — L'intention de la collection « Orientations » est de rassembler des documents d'origine diverse autour d'une question. Ce volume a retenu, de l'ensemble des textes conciliaires, les textes qui concernent soit l'éducation, soit l'école, soit la culture. Les quatre-vingt deux extraits sont donnés en latin et en français, et sont suivis d'une importante « table logique » (dans le genre de celles de la collection « Enseignements pontificaux » réalisée chez Desclée par les Moines de Solesmes). — Un instrument de travail pour les éducateurs.

● **LE COURAGE DES LENDEMAINS, par Mgr Elchinger, J.-P. Dubois-Dumée, le pasteur Leuba, Max Thurlan et le P. Congar. Un volume de 216 pages aux éd. du Centurion.** — Quelles sont les tâches que doivent assumer l'Eglise et l'ensemble des chrétiens pour répondre à l'espérance suscitée chez les hommes d'aujourd'hui par Vatican II ? Quels sont les efforts à entreprendre avec courage en ces lendemains conciliaires pour manifester concrètement que l'Eglise n'a pas oublié les lois de la vie, qu'elle n'a pas peur du mouvement et de la croissance, qu'elle entend bien continuer à remplir sa mission, faire progresser l'humanité d'aujourd'hui en lui communiquant des énergies divines ? Telles étaient les questions auxquelles s'efforçaient de répondre les conférences faites à Strasbourg au début de 1966 qui sont publiées ici. Le livre s'achève par des pages de Mgr Elchinger sur « le courage des vraies options » : elles font réfléchir.

Formidable Club-Inter

revues de jeunes

■ **RALLYE-JEUNESSE**, fondé en 1959, après avoir diffusé quelques 250.000 exemplaires à son apogée, donnait des signes d'essoufflement. Après enquête, la direction en est venue à la conclusion qu'il fallait deux revues distinctes : l'une consacrée à la détente, l'autre à la réflexion.



■ La première, c'est **FORMIDABLE**, mensuel diffusé selon les règles normales, conçu comme un journal de masse pour tous les jeunes, croyants et incroyants. L'éditeur la présente ainsi :

— mensuel de *détente et de loisir* ; quatre grandes parties ; les exploits, l'humour, les variétés, la vie pratique, une attention poussée aux valeurs humaines de la détente, si nécessaire dans notre civilisation des loisirs. Une présentation des photos couleurs, un style graphique qui en font un des tout premiers magazines de jeunes.

— bénéficie du soutien publicitaire de Radio-Luxembourg, et vend actuellement entre 175.000 et 200.000 exemplaire.

Il est difficile à quelqu'un qui n'est pas au contact régulier avec des groupes de jeunes (du tout-venant) d'apprécier FORMIDABLE. Pour saisir ce qu'il apporte, il faut suivre d'autres revues de jeunes : on voit aussitôt la différence, et l'on comprend mieux les réactions favorables des éducateurs et des jeunes recueillies par les rédacteurs dans un dossier : « Formidable a déjà six mois », qui se termine sur la comparaison de deux numéros d'un même mois de « Salut les copains » et de « Formidable » : dans « S.L.C. » 11 pages seulement sur 96 sont réservées à des sujets qui n'ont pas trait à la chanson ; dans « Formidable », c'est 70 sur 90.



La seconde c'est **CLUB-INTER**, mensuel d'une conception nouvelle, une revue de *réflexion chrétienne à partir de l'actualité*. L'éditeur la présente ainsi : « Si la génération actuelle ne s'intéresse pas spontanément à « savoir qui est Dieu », elle s'interroge sur « pourquoi Dieu » et « qu'est-ce que Dieu change à la vie ». Par ailleurs, la répercussion croissante de l'actuel dans la formation de la conscience des jeunes a conduit à envisager une revue les intéressant et les aidant à réfléchir à partir des événements ou des démarches quotidiennes qui les marquent le plus. Enfin, les jeunes ressentent un besoin profond d'être « sécurisés » et de

percevoir concrètement qu'être chrétien en 1966-1967 ne coupe pas la vie du monde, et, en fin de compte, est passionnant... L'illustration de cette revue sera très moderne et aussi très humoristique, de très grande qualité photographique et graphique. Les jeunes sont actuellement en premier lieu des visuels... Une franchise de ton et d'expression sera une autre caractéristique de cette revue. Ce n'est pas le rôle de la presse de débiter en tranches le contenu de manuels d'instruction religieuse, mais en partant des interrogations, des situations de la vie, des réflexes, des mythes des jeunes, de leur apporter les documents, les réflexions, les témoignages, les images susceptibles de les concerner et de les faire progresser... Cette revue difficile à rédiger sera réalisée en collaboration avec ceux qui, dans tous les secteurs éducatifs et journalistiques, ont le plus travaillé à la « communication » avec les adolescents, à leur catéchèse. »

Chaque numéro de *CLUB INTER* sera bâti en tenant compte des principales préoccupations suivantes :

1. assurer le contact le plus profond possible avec une personnalité qui a fait parler d'elle et qui, pour les jeunes, a une valeur indiscutable, au moins pour un des aspects de sa vie ;
2. permettre à des jeunes qui ne se connaissent pas de réfléchir ensemble, d'échanger ;
3. apporter des éléments complémentaires à la formation religieuse ;
4. amener le lecteur à s'interroger sur la conduite de sa vie ;
5. donner des informations tirées de l'actualité qui initient les jeunes à l'économie, à la politique, au monde du travail, à la science, aux sports, etc. ;
6. sélectionner les livres, les disques, les films, les expositions, les chanteurs, les programmes de TV qui peuvent aider un jeune à se cultiver ;
7. apprendre à voir : des photos sont souvent plus expressives qu'un article ;
8. rassembler un dossier de documentation sur un sujet d'actualité très discuté et permettant des échanges à l'intérieur de la classe ou du groupe ;
9. offrir un texte d'une valeur littéraire et réflexive certaine ;
10. l'humour sera présent dans tous les articles et les illustrations, cependant, une place nette lui sera donnée ;
11. la poésie est en plein essor parmi les jeunes : des pages lui seront régulièrement consacrées ;
12. donner aux lecteurs la possibilité d'avoir une influence sur l'évolution de leur journal.

Le premier numéro de CLUB-INTER vient de paraître (15 novembre) : 96 pages, format 20,5 x 25,5 cm., impression en noir bleuté, présentation et mise en page originales. Le numéro, 2 fr. ; l'abonnement annuel 16 fr. (C.C.P. Maison de la Bonne Presse, Paris 20.699-13).



Visite aux Johnnies

(26 septembre - 12 octobre)

Dix ans après la visite effectuée par M. Loaec et M. Floch aux Johnnies sur leurs lieux de travail, une autre équipe de trois prêtres a pris leur relais. A M. Moal, recteur de Santec et M. Sparfel, vicaire à Roscoff, est venu se joindre le P. Balanant, jeune prêtre de Cléder, étudiant à Rome (ses connaissances de la langue anglaise seront d'ailleurs très précieuses à l'équipe).

Partis de Roscoff le 26 septembre à midi, nous arrivons au Havre à la nuit tombante. Après le contrôle d'usage à la douane où nous manquons d'avoir quelques ennuis, à cause de nos appareils : caméra et projecteur, nous voici sur le « Car Ferry ». La mer est calme, ce qui nous permet de prendre un peu de repos avant d'entreprendre ce long périple de 3.500 kms à travers la Grande-Bretagne. Les premières émotions commencèrent à Southampton lorsqu'il fallut reprendre le volant de la 4 L et rouler à gauche. Les premiers essais du chauffeur furent sans doute concluants puisqu'on lui confia la conduite de la voiture durant tout le trajet.

Nous partons donc à la recherche des Johnnies. Ce n'est pas toujours chose facile. Aussi nous est-il arrivé plus d'une fois d'être en retard sur l'horaire prévu. Mais la joie des rencontres nous fait vite oublier les difficultés de la route. Notre visite est partout une occasion de fête et de repos. Ce jour-là, on ne va pas « à la chine », ou du moins on rentre plus tôt afin d'être là pour nous recevoir. Certaines compagnies ont même parcouru plusieurs dizaines de kilomètres pour venir nous rejoindre au point de ralliement.

A notre arrivé tout est prévu : repas soit au magasin, soit au restaurant ; chambres, églises pour la célébration de la messe du lendemain. Toutes ces marques de délicatesse, ajoutées à tant d'autres, traduisent mieux que des paroles la joie que leur procure notre visite et nous ne sommes pas prêts de les oublier.

La joie de nos rencontres s'exprime au cours du repas ou de la veillée par des chants, par l'évocation des souvenirs du pays. Le film tourné par M. Loaec, lors de sa dernière visite, permet à chacun de se revoir dix ans plus jeune et aussi de constater que bien des Johnnies ont disparu depuis.

Sur les 280 Johnnies qui sont encore en Grande-Bretagne, 165 viennent de Roscoff, 46 de Saint-Pol, 46 de Santec et quelques unités des communes environnantes : Plougoum, Sibiril, Cléder, Plouescat, Ile de Batz. Leur nombre diminue chaque année : en 1956, ils étaient encore 350. Mais grâce à leurs voitures, leur rayon de vente est aujourd'hui beaucoup plus étendu. Il n'est pas rare de voir un Johnny s'en aller à plus de 100 ou même 200 kms de son magasin pour vendre ses oignons. Ils se répartissent à travers toute la Grande-Bretagne : Angleterre, Pays de Galles et même jusqu'au nord de l'Ecosse.

Partout où nous sommes passés, nous avons eu le plaisir de constater que le Johnny est sympathiquement connu, même des policemen. Souvent les acheteurs d'oignons sont autant des amis que des clients. Ceci n'empêche que la vie de « Johnny » n'est pas de tout repos : levé tôt le matin, travaillant tard le soir dans son magasin, rien n'arrête le Johnny, ni la pluie, ni la neige.

Mais s'ils sont durs à la peine et au mal du pays, les Johnnies restent très sensibles à tout ce qui leur rappelle le sol natal. Notre visite a été pour eux comme un rayon de soleil, au milieu de leur saison, dans la grisaille de leur vie quotidienne, aussi espérons-nous bien un jour reprendre cette initiative.

F. S. (Bulletin paroissial de Roscoff.)

Les conclusions auxquelles est arrivé Vatican II témoignent de fait d'un profond équilibre. Non pas un équilibre statique résultant de l'évanouissement des tensions, mais un équilibre vivant, organique, entre un certain nombre de tensions, condition de toute marche en avant. L'Eglise a mission de conserver fidèlement le dépôt de la Révélation ; mais elle ne saurait être « conservatrice ». L'Eglise doit faire progresser la compréhension de la foi ; elle ne saurait être « progressiste ».

Par-delà tous les durcissements et toutes les affirmations partielles auxquelles donnèrent lieu les luttes de l'Eglise contre les hérésies, le Concile a retrouvé une vision totale de l'Eglise et de tous les aspects de sa vie. Il a constamment manifesté sa volonté de tenir ensemble toutes les fidélités.

Pas de pastorale sans théologie et inversement.

Pas d'adoration de Dieu sans promotion de l'homme et inversement.

Pas de préparation du royaume de Dieu sans construction de la cité terrestre et inversement.

Pas d'œcuménisme sans fidélité à l'intégrité de la foi et inversement.

Pas de prophétisme sans institution et inversement.

Pas d'Ecriture sans Tradition et inversement.

Pas de hiérarchie sans Peuple de Dieu et inversement.

Pas de collégialité sans primauté et inversement.

C'est se méprendre étrangement sur l'esprit du Concile que d'attribuer l'équilibre de ses positions à un compromis entre des tendances opposées. Celles-ci, comme il se devait, se sont librement exprimées dans l'aula et les commissions. Mais tous les Pères conciliaires eurent constamment l'intention de tenir fermement les deux bouts de la chaîne. Le propre de l'hérétique est de choisir. Celui du catholique, d'être fidèle à tous les aspects du donné révélé. En raison même de l'équilibre de ces positions, il importera d'éviter scrupuleusement de majorer indûment un aspect de la doctrine proposée. L'avenir de Vatican II est à ce prix.

Mgr SCHMITT, évêque de Metz.

un missel d'autel... un !

Avec la rénovation de la liturgie, l'unique volume du *Missale Romanum*, que tant d'enfants de chœur ont laissé choir, s'est scindé d'une part en un « missel », d'autre part en un « lectionnaire ». Cela semble désormais acquis.

Quand les éditions Desclée et Mame annoncent la publication d'un missel-romain-latin-français-en-un-seul-volume, seule la partie missel est concernée, non la partie lectionnaire. Première précision.

Avec l'introduction de la langue vivante, qui est le principal atout de la réforme en cours, la partie missel à son tour a éclaté, non plus cette fois par principe mais par manque de temps pour réaliser l'ensemble d'emblée. D'où cette succession de tomes et de fascicules.

Ce sont ces propres et ces communs, ces préfaces lues et ces préfaces chantées, ces messes votives et ces messes pour certains lieux, cet ordo pour la messe et cet ordo pour la messe concélébrée, ce « Notre Père » œcuménique et ses mélodies nouvelles, etc... ce sont tous ces livrets et feuillets où nous nous impatientons qui se trouvent rassemblés en un seul volume « pratique et digne » (selon la formule publicitaire).

Ce « nouveau missel — n° 23 chez Desclée, n° 17 chez Mame — n'est donc pas nouveau du tout, sinon sous la forme d'un seul volume. Il ne s'agit en aucune manière du véritable nouveau missel en cours d'élaboration au Consilium romain. Deuxième précision.

Pourquoi cette publication, certainement éphémère ? Hormis les questions commerciales, ce missel rejoint les demandes répétées de prêtres : 1°) il est enfin lisible (la première édition aurait pu l'être dès le début, mais...); 2°) il est en un seul volume (le sacristain n'aura plus à préparer le tome III et les préfaces lues pour la messe de règle, le tome II pour la messe de mariage, le tome I et les préfaces chantées pour l'enterrement, sans parler des messes votives pour le jeune vicaire...).

Desclée ou Mame ? Contrairement à la première édition du missel d'autel bilingue, les nouvelles publications ne sont pas une co-édition. Les deux éditeurs ont réalisé un missel différent.

Desclée a tout repris dans un volume, qui est un véritable « quotidien », 1.100 pages 21 × 29, dans un caractère plus grand que le missel actuel, et dans une mise en page un peu plus claire (oraisons en lignes plus espacées avec un titre plus fort). Le plus complet, il est évidemment le plus cher (à partir de 195 fr.).

Mame a omis les fêtes et les fêtes qui ne peuvent pas être célébrées le dimanche : il n'est donc pas un « quotidien ». Le volume en est allégé : 700 pages, 18,5 × 25,5 cm. La présentation du Missel fait ici un bond en avant, qu'il convient de saluer ; ce qui revient au célébrant est bien distinct de ce qu'il peut être amené à suppléer, faute de commentateur ou de chorale : sur une page se trouvent les oraisons en très gros caractères, et en regard, sur l'autre page, les antiennes et le texte latin. — A partir de 135 fr.

On trouvera chez les libraires des prospectus, avec pages-spécimens, donnant plus de détails.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

**FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST**

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTERETS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Brud, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 42

Vendredi 25 Novembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
- de janvier de l'année suivante :

SEMAINE DE LA PAIX

Monseigneur l'Evêque signale à l'attention des paroisses, écoles et communautés le communiqué suivant du mouvement « Pax Christi » et les invite à être particulièrement attentifs, cette année, à la Semaine internationale de la Paix.

Un pèlerinage au Mont Saint-Michel le 11 septembre, un appel pour le jeûne et la prière le 4 octobre, une messe solennelle à Notre-Dame de Paris précédée d'une marche silencieuse depuis les paroisses le 23 octobre, un Congrès International à Bergame à la Toussaint : telles ont été, ce trimestre, les gestes de PAX CHRISTI afin d'inviter, à l'appel de Paul VI, les catholiques à faire quelque chose pour la Paix. Le Pape, d'ailleurs, n'a pas ménagé ses encouragements au Mouvement, lors d'une audience accordée à ses responsables nationaux, le 2 novembre dernier.

Du 4 au 11 décembre prochain, la Semaine Internationale de la Paix, se déroulera sur le thème « Tous unis pour sauver la Paix ». Ce thème doit aider les catholiques à prendre conscience des problèmes mondiaux de la paix qui est notre intérêt commun.

PAX CHRISTI demande instamment à tous, en particulier aux curés de paroisse et aux responsables des services de presse, de faire un appel spécial pour éveiller leurs paroissiens aux problèmes de la paix, à cette occasion. Pour cela, le mouvement met à leur disposition :

- un schéma d'homélie sur la paix,
- un tract spécialement conçu pour stimuler les catholiques de la messe du dimanche au sujet des problèmes de la paix,
- un numéro du « Journal de la Paix Pax Christi » de style magazine.

Etant donné l'approche de la Semaine de la Paix (4-11 décembre) il est conseillé de commander d'urgence les documents nécessaires pour organiser une « Journée de la Paix » en paroisse. — Secrétariat National de « Pax Christi », 5, rue de l'Abbaye, Paris 6^e.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— **Grand Séminaire, Quimper**, les mardi 29 et mercredi 30.
Les récollections commencent à 10 heures. — Prière instante de s'inscrire à temps.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections pour les volontaires. (voir « Semaine Religieuse » du 14 octobre).

— à **Brest**, Kerstears (20 places). La première, du mercredi 21 décembre (18 h.) au jeudi 22 (18 h.) ; la seconde, du jeudi 22 (18 h.) au vendredi 23 (18 h.). P. Bescond.

— à **Morlaix**, Porsmeur (30 places). La première, du jeudi 29 décembre (18 h.) au vendredi 30 (18 h.) ; la deuxième, du vendredi 30 (18 h.) au samedi 31 (18 h.). P. Biannic.

Les inscriptions sont reçues à la Direction des Communautés, 16, place St-Corentin, Quimper.

Réunions de pastorale.

— 27 novembre, zone de **Morlaix 1** (au Porsmeur) 15 h.),

— 1^{er} décembre, zones de **Landerneau** (Cours normal, 14 h.) et **Morlaix 2** (Porsmeur, 17 h.),

— 4 décembre, zones de **Landivisiau** (école, 14 h.), et de **Brest-rive-droite**,

— 11 décembre, zones de **Brest-centre** (Adoration, 14 h.), de **Saint-Pol-de-Léon** (Roscoff, 14 h.), de **Pont-l'Abbé** (école, 17 h.), et de **Saint-Renan** (école).

JOURNÉES LITURGIQUES

Pour les délégués de doyennés

Les délégués pour les questions liturgiques dont les doyennés ont transmis le nom ont reçu une circulaire donnant toutes précisions sur les prochaines journées d'étude.

Les autres la recevront dès que leur nom aura été communiqué à M. le vicaire général Kervennic.

Sur le chant liturgique

La journée annuelle pour les animateurs du chant liturgique aura lieu le jeudi 29 décembre. — Prière de s'inscrire auprès de M. l'abbé Lanon, presbytère de Douarnenez.

M.R.J.C.F., RETRAITE POUR MILITANTES

Une retraite aura lieu à la **Retraite de Lesneven** du jeudi 8 décembre (19 h.) au dimanche 11 (18 h.). Cette retraite s'adresse à toutes les responsables et aux aînées du mouvement.

Nous comprenons tous l'importance d'un temps fort de réflexion, de prière dans la vie des militantes, c'est bien donc notre rôle d'aumônier que de les aider à choisir de prendre du temps pour cette retraite.

S'inscrire à la Retraite de Lesneven.

JOURNÉES U.N.C.A.H.S.

Les journées trimestrielles de l'U.N.C.A.H.S. auront lieu à

— **Quimper**, le jeudi 1^{er} décembre,

— **Morlaix**, le dimanche 4 décembre,

— **Brest**, le jeudi 15 décembre.

Les Sœurs sont priées de se faire inscrire pour le repas de midi, quarante-huit heures avant, à la même adresse que par le passé.

ORGANISATION DU SERVICE DIOCÉSAIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Nous empruntons au numéro d'octobre du « Sentier », le bulletin de l'enseignement, la présentation suivante des services diocésains.

Le « Sentier » présente traditionnellement en début d'année scolaire l'organisation de la Direction Diocésaine. Avant d'énumérer les services qu'elle organise et les personnes qui les assurent, il nous paraît utile de la situer et de préciser son rôle dans un préambule qui veut simplement rappeler que chacun, responsable dans son domaine propre, doit participer par les relais normalement établis au bon fonctionnement de l'ensemble du Service d'Enseignement Catholique, qui se veut de plus en plus organisé et cohérent.

L'Enseignement Catholique se présente à la fois comme un service privé qui participe à une fonction d'intérêt national et comme un élément de la pastorale de l'Eglise. Pour assurer son existence et son fonctionnement dans le cadre des lois et règlements, pour lui donner sa pleine efficacité dans le domaine de l'enseignement et dans le domaine de l'éducation chrétienne qui fait son caractère spécifique, pour sauvegarder son unité fondamentale, il est indispensable que toutes les compétences et tous les dévouements dont il bénéficie soient aidés, stimulés et coordonnés.

Le point de rencontre des personnes et organismes responsables au sein de l'Enseignement Catholique est le **Comité Diocésain**. Autour de l'Evêque et de son délégué permanent, le Directeur diocésain, nous

y trouvons les représentants mandatés des personnes affectées aux services diocésains, des familles, des instituts enseignants, des directeurs des établissements scolaires, du corps enseignant, des personnes et associations qui assument les tâches éducatives, administratives, financières... Toutes les questions importantes qui concernent, à des titres divers, les écoles catholiques relèvent de l'étude de ce Comité, éclairé par les travaux de commissions spécialisées. Ainsi c'est l'ensemble du service de l'Enseignement catholique qui élabore réellement les orientations et qui participe aux décisions : celles-ci sont normalement confiées aux instances compétentes ; il peut se faire cependant que ce soit le Comité diocésain lui-même qui prenne les décisions lorsque les intérêts en jeu sont particulièrement importants et mettent en cause le bien commun.

La Direction diocésaine de l'Enseignement n'est pas une sorte d'autorité supérieure qui commanderait — et encore moins qui se substituerait — aux responsables des écoles, des congrégations ou des organismes diocésains. Elle constitue, sous l'autorité du Directeur diocésain, le Service permanent de l'Enseignement Catholique du diocèse pour aider, animer, contrôler, coordonner l'activité de tous et résoudre au jour le jour les problèmes inhérents à la vie scolaire.

Nous indiquons ici les personnes attachées à plein temps à la Direction de l'Enseignement et les tâches qui leur incombent plus particulièrement :

— **M. le vicaire général Prigent** : direction du service ; pastorale scolaire et animation spirituelle ; études et projets concernant l'organisation de l'enseignement diocésain (carte scolaire) ; relations ordinaires avec les chefs d'établissements du second degré (secondaire et technique), avec les congrégations enseignantes, avec les autorités préfectorales et académiques, avec les organismes diocésains régionaux et nationaux de l'Enseignement Catholique ; fonctionnement du Comité diocésain et des diverses commissions ; recrutement et formation des maîtres du second degré ; E.P.E.S.C.O.

— **M. l'abbé Léal** : enseignement agricole et ménager (questions administratives et pédagogiques) ; personnel enseignant du premier degré et des cours complémentaires (nominations, mutations, dossiers d'agrément, suppléances...) ; relations avec les directeurs et directrices du premier degré et des cours complémentaires.

— **MM. les abbés Le Floc'h et Le Breton** : organisation des inspections et de la pédagogie ; année pédagogique ; formation des maîtres débutants ; sessions et journées pédagogiques ; préparation au C.A.P.

— **M. Uguen**, assisté de **M. Dorval** : secrétariat des U.D., des A.P.E.L. et des A.E.P. ; relations parents et maîtres ; cercles de parents ; questions financières et de gestion ; caisse de solidarité ; gestion des services généraux ; constructions scolaires ; statut du personnel enseignant ; transports scolaires ; bourses scolaires et toutes questions relevant de la compétence des A.P.E.L. et des A.E.P.

— **Mlles Le Duc et Hélias** : psychologie et orientation scolaire ; tests individuels et collectifs ; documentation des écoles et des familles quant à l'orientation des élèves.

— **Mme Saint-Genest et Mlle Seznec** : secrétariat de la Direction Diocésaine ; correspondance et renseignements administratifs.

— **M. l'abbé Fortin** est en congé d'études et suivra à Paris les cours des Instituts supérieurs de Pédagogie et de Pastorale catéchétique.

Outre les permanents de la Direction Diocésaine, diverses personnes concourent aux services généraux, notamment les membres du Conseil pédagogique : **Frère Eugène Le Viavant**, adjoint au Visiteur des Frères de St-Jean-Baptiste de la Salle, spécialement pour les questions relatives à l'enseignement secondaire et technique ; **Sœur Maria de Saint Henri** (Filles de Jésus, de Kermaria), **Sœur Marie de Sainte Anne** (Immaculée Conception), **Sœur Agnès** et **Sœur Marie Corentin** (Filles du Saint-Esprit), pour l'inspection des classes pré-scolaires et du premier degré ; **Frère Jean Le Moal**, Visiteur des Frères de Lamennais, pour l'inspection des classes du premier degré et du premier cycle du second degré ; **M. Jean Guivarc'h**, pour les problèmes relatifs à l'enseignement dans les classes de transition.



N.B. — 1) Il est recommandé de réserver les communications téléphoniques aux cas urgents et de traiter habituellement les questions par écrit. Nous souhaitons que les visites, en dehors du jeudi, se fassent uniquement l'après-midi, sauf nécessité. Les bureaux sont fermés le samedi toute la journée.

2) Voici notre nouvelle adresse : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, 2, rue César Franck, B. P. 38, Quimper, — et notre numéro d'appel téléphonique : 16-06 à Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 27 novembre, premier dimanche de l'Avent. Lundi 28, de la férie. Mardi 29, S. Houardon, évêque. Mercredi 30, S. André, apôtre. Jeudi 1^{er} décembre, S. Tugdual, évêque. Vendredi 2, Ste Viviane, vierge et martyre. Samedi 3, S. François Xavier, confesseur. Dimanche 4, 2^e dimanche de l'Avent.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour **M. l'abbé Michel Lannuzel**, ancien recteur de Saint-Nic, au Conquet le 15 décembre, 10 heures.

NOS AMIS DÉFUNTS. — **Mme Yves Boucher**, de Plouescat. **Mme Vve Louis Prigent**, de Landerneau. **M. Yves Cqlin**, de Cast.

● **Rééducation des bègues.** Déplacements possibles. **Mlle Lucas**, Guéméné-Penfao (Loire-Atl. - 44).

Le Juvénat de Kérivoal, à Quimper

Les Frères tiennent, dans la vie et les activités du diocèse, une place importante. Par la fidélité à une règle exigeante, par leur ardeur au travail et leur enthousiasme, par l'éducation dispensée dans les écoles primaires, secondaires, techniques ou agricoles, ils ont formé chez nous des générations d'hommes et de chrétiens, sans exclusivisme dans l'aide aux vocations parfois nées à leur contact, comme en peuvent témoigner de nombreux prêtres.

Aussi est-ce une joie pour le diocèse de voir leurs juvénats se renouveler sans timidité et avec confiance en l'avenir. En juin 1964 était officiellement inauguré la maison de formation des Frères de Ploërmel à Penn-Feunteun en Châteaulin. Dimanche dernier, c'était la bénédiction du juvénat des Frères de St Jean-Baptiste de la Salle à Kérivoal en Quimper.

En fait, c'est au-dessus de la propriété de Kérivoal que les nouveaux bâtiments — qui rappellent ceux de la Croix-Rouge à Brest — ont été édifiés : nos petits séminaires aiment la plaine, nos juvénats les collines. Pour y accéder, prenez la rue qui part du bas du Pichéry dans la ville et qui, sans servilité, suit le tracé de la rivière en amont ; après le Manoir des Salles elle redevient le chemin ombragé qu'elle fut jadis, et très vite elle vous conduit devant le Manoir de Kérivoal. L'accès au juvénat est juste avant, sur votre droite ; comme la vocation de frère, il est sans facilité. La construction s'élève, claire et spacieuse ; n'y cherchez cependant pas de salles de classe : les juvénistes suivent les cours au Likès, distant d'un quart d'heure de bonne marche. La vue est magnifique, l'air pur et vif, les juvénistes et les frères joyeux (avec quelques parfums du Midi)...

C'est en présence du nouveau Supérieur Général, le Frère Charles Henry, dont la ville d'origine — Boston, dans le Massachusetts — dit le développement de la congrégation outre-atlantique, que Monseigneur l'Evêque bénit la maison, après avoir concélébré la messe avec les prêtres qui, d'une façon ou d'une autre, sont au service des juvénistes.

Puis le Frère Donatien-Jules, ancien visiteur de cette province de Bretagne, rappela l'historique de la maison et définit l'originalité de la formule choisie. Le juvénat nous revient de Kérozer, près de Vannes : un Likès en pleine expansion l'y avait chassé, repent il accueille les cent-sept jeunes (de la quatrième à la philo-math) et leur offre ses multiples options dans les études.

La cérémonie s'achève, comme elle avait commencé, aux accents des binious, bombardes et tambours de l'école Saint-Joseph de Landivisiau, dont le concours apporta tout au long de la journée la couleur locale.



Nos prêtres "Fidei Donum"

M. François Moysan nous a quitté en 1958, pour le diocèse d'Antsirabé (Madagascar), le diocèse de Monseigneur Rolland, à Manalondo, mission de brousse que notre confrère a doté d'une église. C'est maintenant le tour de l'école. Les Religieuses Carmélites de St Joseph (Saint Martin de Belle-Roche; Saône-et-Loire) ont accepté de la prendre en charge. Les bâtiments sont en construction et les Sœurs doivent arriver en octobre 1967.

M. Emile Gloaguen, chargé de deux paroisses du diocèse des Gonaïves (Haïti), vient de changer de résidence et se trouve maintenant à Emery, paroisse desservie précédemment par le P. Marcel Favé, de Plouvien. Territoire de 500 km² avec 50 000 habitants, dont 3 000 catholiques pratiquants et un millier de catéchistes. Population de cultivateurs dispersés à travers une campagne en grande partie montagneuse. Douze chapelles rurales où les chrétiens se rassemblent chaque dimanche sous la direction d'un responsable appelé « directeur de chapelle ». La chapelle la plus éloignée est à 40 km du centre paroissial. « Je viens de lire sur la SEMAINE RELIGIEUSE les articles concernant la pastorale du baptême. Dans ce diocèse des Gonaïves des mesures sérieuses sont en usage depuis plusieurs années, mais nous rencontrons ici davantage la superstition que l'indifférence religieuse. »

M. François Le Gall vient de passer cinq ans à Madagascar animant la J.O.C. de plusieurs diocèses. Actuellement il s'accorde un an, non pas de détente mais de recyclage et de perfectionnement à Paris : anglais, études bibliques, psychologie sociale, réflexion sur les mouvements en pays de mission. Il réside chez les aumôniers jocistes, rue Jean de Beauvais.

M. Joseph Kerbaul, à Valdivia (Chili), vient de faire proroger son contrat de trois ans. La paroisse est en pleine construction : église, salle paroissiale, presbytère... Le tout va revenir de 15 à 20 millions. La paroisse n'y suffira pas ! Il compte sur la Providence.

M. Yves Troale, à San Juan del Oro (Pérou), a comme curé de paroisse le Père Le Guern, du diocèse de Vannes, prêtre « Fidei donum » comme lui. Les deux confrères peuvent ainsi « bretonner » de temps en temps. Au début de l'année nos trois missionnaires d'Amérique du Sud ont eu la joie de se retrouver à Sao-Paulo du Brésil lors d'une session. A San Juan del Oro aussi on travaille à la construction d'une église ainsi que d'un pensionnat de vingt places à l'école des filles.

M. Francis Quéméneur a déjà fait deux ans au petit Séminaire de Mvaa, au diocèse de Yaoundé (Cameroun). L'institution s'est transportée cette année à Mvoilé, près de la capitale. Excellente impression : une des actions missionnaires les plus importantes n'est-elle pas de pré-

parer de futurs prêtres pour les jeunes églises. Notre ami a passé ses vacances à Ngaoudéré, dans le nord-Cameroun tout en donnant des cours au collège Mazenod, tenu par des Oblats.

M. Corentin Le Corre, vicaire à Mongali à Brazzaville, vient de passer une période très difficile dans un climat pré-révolutionnaire : écoles nationalisées, départ des religieuses et religieux enseignants, suppression des mouvements catholiques de jeunes.

M. Xavier Godec, professeur au collège Chaminade de Brazzaville, avec les Pères Marianistes avait dû quitter le Congo et rentrer l'an dernier dans le diocèse de Quimper ; il enseigne à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

M. Robert Le Scao, qui était vicaire à Ouenze, paroisse voisine de Mongali est rentré pour raison de santé. Il est aumônier du Lycée de Saint-Pierre à Brest.

M. François Copy a repris la route de l'Afrique Noire pour les remplacer. Il a été affecté à Mongali, son ancienne paroisse pendant cinq ans. Nos deux confrères, MM. Le Corre et Copy, sont ainsi vicaires dans la même paroisse. Ici aussi, construction : auprès de l'ancienne baraque devenue insuffisante on bâtit en dur pour 2.000 places. Fait significatif : la persécution dont a été l'objet l'Eglise a ravivé la foi des chrétiens et les églises sont plus fréquentées que jamais.

M. Jacques Renevot se trouve, depuis le mois de mars — après un stage à Cuernavaca au Mexique — dans la paroisse de El Colorado au diocèse de Formosa au nord-est de l'Argentine, région qui a reçu un certain nombre de « pieds-noirs ». Après quelques ennuis de santé, il s'est acclimaté physiquement et moralement à sa mission.

MM. Dominique Abjean et Jean Ladan se destinent à l'Amérique du Sud. Ils font un stage à Madrid pour se familiariser avec la langue espagnole (Casa sacerdotal, Parroquia del Buen Pastor, Palomera Bajas, Madrid).

Dans la période 1960-1961, les capitaux étrangers placés en Amérique latine se sont élevés à 9 milliards 600 millions de dollars, alors que les sommes rapatriées des pays d'Amérique latine vers les pays prêteurs s'élevaient à 13 milliards 400 millions de dollars. C'est donc l'Amérique latine qui a prêté aux pays riches. Si l'on ajoute que les pertes dues à la baisse des prix des matières premières et à la hausse des prix des produits manufacturés se sont élevés à 10 milliards 100 millions de dollars pendant cette période, on constate que c'est en définitive 13 milliards 900 millions de dollars qui sont partis de l'Amérique latine vers les pays riches au cours de ces années.

Rapport Prebish, cité par Mgr Helder Camara.

Déclaration du Conseil général international de Pax Christi

Le Conseil général du Mouvement catholique international pour la paix PAX CHRISTI, réuni les 29 et 30 octobre 1966 à Bergame, dans la patrie du pape de la paix Jean XXIII, sous la présidence du cardinal Alfrink, lance un cri d'alarme devant l'aggravation de la situation internationale et la multiplication des violences dans le monde entier.

Le bilan est grave en effet : les négociations en vue du désarmement et, en particulier, en vue du traité si capital contre la dissémination des armes nucléaires n'ont toujours pas abouti ; le gâchis économique de la course aux armements rend plus scandaleux encore l'écart sans cesse grandissant entre peuples riches et peuples pauvres et l'insuffisance de la coopération avec les pays en développement ; les conflits raciaux et coloniaux, les massacres de populations, les pays écartelés, les exodes de réfugiés, les tensions existantes pour la possession de territoires contestés, les querelles ethniques et culturelles, les agressions de l'extrémisme nationaliste, le caractère impitoyable des affrontements économiques internationaux, tous ces exemples désolants montrent que l'insécurité, l'injustice et l'oppression règnent toujours dans le monde. Que chacun se demande s'il n'a pas une part de responsabilité dans cette situation, soit par sa participation à ces abus, soit par sa passivité.

En face de ces drames, PAX CHRISTI reprend à son compte le cri angoissé de Paul VI : « *Au nom du Seigneur, arrêtez ! Il faut se rencontrer ; il faut en venir à conférer et à négocier en toute sincérité.* »

Cette anxiété et cette exigence concernent particulièrement la guerre au Viêt-Nam qui, par ses conséquences atroces, par son indéniable pourrissement et par la menace de conflit généralisé qu'elle comporte, prouve de façon typique que la guerre ne résout rien et que le dialogue des parties en présence finit toujours par s'imposer.

C'est pourquoi PAX CHRISTI fait siens les appels de Paul VI, ainsi que ceux de U Thant, secrétaire général des Nations Unies ; mais craint que leurs paroles ne trouvent pas l'écho qu'elles méritent parce que la pensée et les structures du monde actuel ne sont pas encore adaptées aux conditions de l'ère atomique.

PAX CHRISTI supplie donc à nouveau les adversaires en présence d'avoir pitié d'un pays usé par vingt-cinq années de guerre, réclame avec U Thant, en vue d'un cessez-le-feu définitif, la « désescalade » de toutes les hostilités de part et d'autre, à commencer par l'arrêt des bombardements, et préconise une vraie négociation qui, sans exclure aucun des partenaires y compris le F.L.N. (Viet-Cong), chercherait une compromis honorable. Celui-ci devra avoir pour fondements le respect du peuple vietnamien dans son existence comme dans ses aspirations sociales et la garantie des droits des hommes et des communautés au sein de ce peuple dans l'indépendance. PAX CHRISTI demande à tous les gou-

vernements, à toutes les institutions qui peuvent contribuer à susciter un tel accord de ne ménager aucun effort pour y aboutir.

**

PAX CHRISTI recommande enfin que le monde entier, dans un geste de solidarité et de réparation, aide le Viêt-Nam à se relever de ses ruines et à se développer. Le règlement de ce conflit pourrait alors servir d'exemple et montrer la voie de la paix dans les autres parties du monde où elle est actuellement menacée.

Devant tous ces périls, une information plus objective des faits s'impose afin de sensibiliser une opinion publique généralement trop indifférente ou trop partielle.

**

PAX CHRISTI appelle spécialement tous les chrétiens à s'unir dans la prière et dans l'action en faveur de la paix, en s'appuyant sur les éléments positifs qui se font jour en notre temps, tels que la prise de conscience par le genre humain de son unité et les efforts des hommes les plus clairvoyants en faveur d'une organisation mondiale dont le pape Jean XXIII a tracé le programme dans « Pacem in Terris ».

PAX CHRISTI,
Mouvement catholique international pour la paix.

Après une nomination...

La journée fut longue... je commençais ma neuvième année parmi vous... mais voici déjà le soir.

Au soir de cette journée, je ne vois qu'un mot à vous dire : merci ! Merci aux prêtres qui me furent amis très affectueux. Merci à vous tous, et en particulier à ceux et celles qui acceptèrent de partager mes responsabilités apostoliques.

Je ne reviendrai jamais... C'est la sagesse et le plus grand témoignage d'amitié sacerdotale que je puisse vous donner.

Je vous garde tous présents en mon cœur et dans ma prière.

Je vous demande pardon pour mes déficiences et mes faiblesses.

Je vous demande de m'oublier. Que désormais toute votre affection se porte vers le pasteur que Dieu vous envoie et qui est digne de votre affection. Ayez la charité de ne pas lui cacher mes défauts et la charité de ne jamais lui parler de moi avec louange. Il faut qu'il sente et sache que vous l'aimez plus que vous ne m'aimez... Priez pour moi.

Pour la dernière fois, je vous bénis avec une profonde gratitude et avec toute la tendresse que je vous garde.

(de « Chrétiens d'aujourd'hui », nov. 1966)

Nouvelles

● Parallèlement aux revues pour les jeunes, des *DOCUMENTS SERVICE ADOLESCENCE* sont réalisés à l'intention des éducateurs en coédition par le Service Adolence du Centre National de l'Enseignement Religieux et du groupe des publications jeunes de la Maison de la Bonne Presse. Ses animateurs en sont : Yves Beccaria (de la Bonne Presse), l'abbé Berthier et Sœur Thérèse Joseph (du Centre National de l'Enseignement Religieux), l'abbé Bagot (aumônier national des Rangers des Scouts de France). Des correspondants qualifiés dans chaque secteur important (psychologie, sociologie, éducation, enseignement catholique et officiel, aumôneries, urbanisme, aménagement du territoire, justice pour les adolescents, presse, économie, loisirs, rééducation des handicapés, radio, télévision, cinéma, apprentissage, etc.) devraient permettre à *DOCUMENTS SERVICE ADOLESCENCE* de présenter à ses lecteurs des documents très actuels, très sûrs, très denses.

Ils paraissent sous forme de revue mensuelle (neuf numéros par an) à l'intention de ceux qui s'intéressent d'une façon particulière à l'adolescence. Ce ne sera pas une vulgarisation pédagogique, mais plutôt une information destinée à favoriser un dialogue avec les jeunes.

DOCUMENTS SERVICE ADOLESCENCE, un an 15 fr. (C.C.P. Paris 16.68, Maison de la Bonne Presse) ; un numéro spécimen contre six timbres à 0,30 fr.

● *L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE SACRÉE DE PARIS*, en collaboration avec l'Institut Ward et les Centres de Musique Sacrée de France et d'autres pays francophones, organise, du 28 mars au 6 avril 1967, un grand pèlerinage en Italie, des chorales liturgiques. Le pèlerinage intéresse les membres isolés et groupes des Chorales et accueille les « non-chanteurs ». Au programme d'ensemble : visite de Florence, séjour à Assise, cinq jours à Rome. Excursion possible à Naples et Pompéi.

Programme des chants, renseignements généraux et inscriptions immédiates (avant le 1^{er} janvier 1967) auprès de M. l'abbé Louis Lanon, presbytère de Douarnenez.

● Vient de paraître : Abbé L.-A. Maugendre, *LA RENAISSANCE CATHOLIQUE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE*, tome III : l'abbé Lucien Chatelard (1883-1916) ; préface de Mgr Weber, archevêque de Strasbourg. Une belle figure d'universitaire converti, devenant séminariste à Saint-Sulpice et aumônier des étudiants catholiques de Toulouse, avant de mourir pour la France, devant le fort de Vaux. Un éveillé d'âmes qui fréquentait Barrès et Massis, Lotte et Péguy, Jammes, Mauriac et Robert Valléry-Radot, etc... Biographie suivie de textes choisis. 210 pages, éd. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris, VI^e.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'EPARGNE**

voire **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4%

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE

47, rue Bruel, BREST - Tél. 44.48.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

31^e Année — N° 43

Vendredi 2 Décembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque M. Eugène Breton, ancien
recteur de Peumerit, a été nommé recteur de Trézien.

M.R.J.C.F., RETRAITE POUR MILITANTES

Une retraite aura lieu à la Retraite de Lesneven du jeudi 8 décembre (19 h.) au dimanche 11 (18 h.). Cette retraite s'adresse à toutes les responsables et aux aînées du mouvement.

Nous comprenons tous l'importance d'un temps fort de réflexion, de prière dans la vie des militantes, c'est bien donc notre rôle d'aumônier que de les aider à choisir de prendre du temps pour cette retraite.

S'inscrire à la Retraite de Lesneven.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections trimestrielles (9 h. 30 à 16 h. 30, aux lieux habituels.)

— jeudi 22 décembre : Carhaix, Pont-l'Abbé.

— vendredi 23 : Concarneau, Douarnenez, Landivisiau, Saint-Renan.

— mardi 27 : Brest, Huelgoat, Quimperlé, Saint-Pol-de-Léon.

— mercredi 28 : Brest, Châteaulin, Landerneau, Morlaix.

— jeudi 29 : Quimper.

— vendredi 30 : Quimper, Lesneven.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 4 décembre, 2^e dimanche de l'Avent. Lundi 5, de la férie. Mardi 6, S. Nicolas, évêque. Mercredi 7, S. Ambroise, évêque et docteur de l'Eglise. Jeudi 8, L'Immaculée Conception de la B. V. Marie. Vendredi 9 et samedi 10, de la férie. Dimanche 11, 3^e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — R. P. Athanase Pronost, missionnaire oblat de Marie Immaculée, ancien provincial (service de huitaine à Goulven le samedi 3 décembre, 10 h. 30).

● « FÊTES ET SAISONS ». — On nous demandait de tous côtés de publier un fascicule aidant à la préparation des parents, peu ou pas chrétiens, au baptême de leurs enfants. C'est à ce vœu que répond le présent album, d'une formule neuve. L'auteur en est M. l'abbé Hervé de Bellefon, qui l'a mis en œuvre avec une équipe de prêtres, et sur la base d'une enquête faite auprès des parents.

L'essentiel de la démarche est ici de prendre les gens là où ils sont, avec les valeurs qu'ils vivent, en partant de cet événement bouleversant d'une existence humaine : la naissance d'un enfant. Cet album, très simple et très aéré, est destiné à faciliter un dialogue entre les parents et les prêtres, dialogue qui les aide à cheminer vers la foi, à passer du désir qu'ils éprouvent de « ritualiser » la naissance de leur enfant à une première intelligence du sacrement. Un feuillet de quatre pages (qui sera joint gracieusement à toute commande d'un moins 5 ex.) exposant la doctrine, la démarche et des suggestions d'utilisation, vous aidera à tirer le maximum de profit de cet album. — Le numéro 1,20 (prix spéciaux par quantités.) FÊTES ET SAISONS, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7^e (C.C.P. Paris 6977-01).

● « LE DIVORCE ET LES DIVORCES ». — La série des numéros consacrés par FÊTES ET SAISONS au sacrement de mariage, à la vie du couple, aux problèmes du foyer, serait incomplète si l'on ne tentait de répondre aussi aux difficiles et douloureuses questions que pose le divorce à des chrétiens.

Le divorce est un fait, juridique et social, dont il faut prendre la mesure, et apprécier les causes et les conséquences. L'Eglise refuse d'entériner ce fait. Au nom de quoi, ou de qui ? Est-elle vraiment inhumaine comme beaucoup le prétendent, ou défend-elle au contraire des valeurs humaines essentielles ?

Le divorce n'est pas un phénomène abstrait, il touche des personnes : les divorcés, leurs enfants, leurs proches. Les ignorer ou les repousser est indigne, ils sont nos frères. Quelle est leur place dans l'Eglise ?

Mariage mixte, conseil conjugal, etc... sont également abordés dans cet important numéro qui veut aider tous les pasteurs à remplir une tâche difficile. — Le numéro : 1 fr. FÊTES ET SAISONS, 29-31, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7^e (C.C.P. 6977-01).

La joie des foyers militants

S'il est un problème sur lequel on se penche souvent, c'est bien celui de la tension dans les foyers militants, spécialement chez les militants ouvriers. S'ajoutant, en effet, aux difficultés du travail, du logement, des salaires, l'action ouvrière mange le temps et fatigue les nerfs. On cite volontiers tel militant dont la vie a été déséquilibrée sur le plan physique, nerveux ou familial. Les raisons en sont vraies, et l'on ne sera jamais assez attentif à cet équilibre si précieux pour l'épanouissement des personnes.

Dans tel cas particulier, la solution immédiate sera sans doute de limiter les activités ; mais la vraie solution c'est d'ouvrir d'autres à leurs responsabilités, car ce qui tue le plus c'est qu'on retombe toujours sur les mêmes.

Mais il est un point auquel on n'est pas suffisamment sensible, c'est la joie des foyers militants. Les souffrances, les difficultés sont multipliées ; mais la qualité de la vie, la qualité de la joie, la qualité des foyers, sont multipliées au centuple, et toute la communauté bénéficie finalement de ce rayonnement. Si on le savait mieux, peut-être trouverait-on davantage de volontaires-pour-la-responsabilité.

En tout cas c'est sur ce thème que se sont rencontrés en deux retraites quelques trente-deux foyers ouvriers du nord-Finistère, aidés par les Pères Fauchet (Pentecôte) et Abiven, vicaire général, (11-12 novembre).

La joie n'est pas au bout des choses... La joie est dans une certaine façon d'être avec les autres... La joie est au bout de l'amour... La joie parfaite est au bout de l'amour parfait... Toute joie est pascalle... Ces thèmes étaient exposés par l'animateur, puis priés et réfléchis au foyer sous forme de révision de vie. Par petites équipes l'on échangeait les découvertes ; puis, c'était la mise en commun. Il s'agissait de revoir toute sa vie à travers cette « grille » de la joie. La Messe chaque jour constituait l'aboutissement normal de cette recherche avec le Christ.

Tous les participants en sont repartis heureux.

Les prédicateurs, selon le mot de l'un d'eux, étaient « ravis ».

Les foyers en reparlent souvent et se préoccupent de « répercuter » leurs découvertes auprès des autres camarades qui n'ont pas eu leur chance.

Les enfants eux-mêmes en ont bénéficié, les parents ne les ont pas oubliés même s'ils ont dû s'en séparer un peu :

— les plus petits étaient confiés à des jeunes filles dont le dévouement a fait l'admiration de tous,

— les enfants du « moyen-âge » (8-12 ans) ont fait une retraite à leur niveau. C'est la nouveauté de cette année. A l'aide de méthodes actives, les Sœurs Paule et Nelly ont aidé les enfants à découvrir la joie dans leur vie, dans celle des autres. Ils ont réfléchi à leur manière, réalisé des panneaux, des enquêtes, des grands jeux... et ils ont animé une messe.

— les plus grands ont eu un peu plus de mal à s'y retrouver. Ils ont cependant rencontré des jocistes de Lesneven et animé une veillée à la guitare...

La joie des foyers militants ne peut-elle pas être celle de toute la communauté diocésaine ?

Parce qu'ils le pensent, ces foyers ont voulu partager leurs découvertes... et appeler d'autres frères à s'y mettre avec eux...

● **LE C.P.M. (CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE)** vient de mettre au point une nouvelle documentation à l'usage des foyers et des prêtres s'occupant des fiancés. Elle comprend des thèmes de réflexion, des conseils pédagogiques et diverses notes sur l'organisation, la préparation et le déroulement des sessions avec les fiancés. Elle s'appuie sur une pédagogie active et constitue, par ailleurs, une nouvelle voie d'approche de la réflexion sur l'amour conjugal.

Divers soucis ont commandé ce travail :

— favoriser au maximum la recherche et la réflexion personnelles des foyers qui prennent en charge les fiancés. Réflexion basée sur *une lecture approfondie de sa propre vie*. Aider les ménages à être auprès des fiancés des « témoins » aussi authentiques que possible d'un amour conjugal vécu dans la foi.

— appuyer cette réflexion sur un retour aux sources par l'indication de textes bibliques jetant leur lumière sur la vie humaine, l'amour...

— donner des conseils pédagogiques tenant compte des réactions courantes des couples (fiancés comme foyers) à l'égard de chacun des aspects fondamentaux de l'amour conjugal chrétien. Ces conseils s'appuient notamment sur une *participation active* des fiancés au cours des sessions de préparation au mariage.

Ces idées-maîtresses ont animé le travail :

— la notion de construction permanente et progressive de la communauté conjugale. D'où la vision dynamique d'un amour qui ne cesse de grandir dans la mesure où l'on sait franchir des étapes, découvrir les obstacles en nous à cette croissance. Son insertion dans les grandes communautés : la Société civile, l'Eglise. Qu'attendent-elles du foyer, très particulièrement l'Eglise ?

— Dieu, Amour et Père, est sans cesse au travail en chacun de nous. Savons-nous le voir à l'œuvre dans tous les secteurs de notre vie quotidienne ?

— le Sacrement de Mariage redécouvert comme action constante de Dieu dans l'amour des époux.

Le C.P.M. publie, en même temps, des « guides de dialogue », rédigés en style simple et concret, à l'intention des fiancés suivant ou non des sessions de préparation au mariage. Ils ont pour but de faciliter l'échange indispensable à l'intérieur du couple de fiancés.

Enfin le dernier numéro spécial du Bulletin du C.P.M. est consacré à l'échange (recherches-expériences-témoignages).

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du C.P.M., 17, rue Dufrénoy, Paris (XVI^e).

Rencontre de prêtres français et allemands à Altemberg

« Nous considérons avec le respect qui lui est dû le patrimoine religieux originel et commun à tous, qui, chez nos frères séparés se trouve conservé, et même, en partie, bien développé. Nous sommes heureux de voir les efforts de ceux qui cherchent, en toute probité, à mettre en relief et à exalter les richesses authentiques de vérité et de vie spirituelle que possèdent ces frères séparés, et cela, dans l'intention d'améliorer nos rapports avec eux. Nous voulons espérer que ces derniers, de leur côté, animés du même désir aimeront étudier de plus près notre doctrine et mieux voir comme elle découle logiquement du dépôt de la révélation divine, tout comme ils voudront mieux connaître notre histoire et notre vie religieuse ».

Ce texte de Paul VI servait d'introduction à la conférence du *Pasteur Meinhold*, professeur à la faculté protestante de Kiel. Il définit aussi l'esprit dans lequel s'est déroulée la rencontre des prêtres français et allemands qui s'est tenue à Altemberg, près de Cologne, du 14 au 18 novembre.

Cette rencontre était la cinquième de ce genre organisée par le *P. Bénédic*, dominicain, aumônier national de la Jeunesse catholique allemande, qui depuis des années travaille également à un rapprochement entre les deux nations. Un prêtre de l'Est de la France m'en avait parlé en juillet dernier au retour d'un voyage en Bavière avec un groupe de jeunes. Un entre-filet paru dans *LA CROIX*, m'avait informé des dates et des conditions du voyage. L'Office des Echanges culturels franco-allemands en assurait la gratuité.

Je me retrouvais à Altemberg le lundi 14 au soir avec une quarantaine de prêtres français (dont six du diocèse de Saint-Brieuc) et une dizaine de prêtres allemands.

Pendant trois jours, dans une ambiance de grande cordialité, nous allions nous sensibiliser profondément au problème de l'œcuménisme. Si, chez nous, il ne présente pas une acuité particulière, il est d'expérience quotidienne dans les régions où coexistent des communautés catholiques et protestantes qui, fréquemment, utilisent le même lieu de culte, où les mariages mixtes continuent à poser aux uns et aux autres de douloureux problèmes.

Comment définir mon impression fondamentale ?

Au contact des conférenciers protestants — en particulier du *Frère Laurent*, sous-prieur de Taizé — dont l'exposé avait davantage le caractère d'une profonde méditation théologique que d'une conférence proprement dite, j'ai perçu simultanément une intense unité dans la foi au même Christ Sauveur et d'autre part aussi cette souffrance résultant de la séparation due à des causes lointaines qui ont déterminé la Réforme.

Unité et souffrance qui se concrétisaient au moment de notre concé-

l'éprouvante à laquelle assistaient le Fr. Laurent et le jeune interprète protestant de notre session (bras droit actuel de l'abbé Honnet, fondateur de Copainville). Alors que nous recevions le Corps du Christ, eux ne le recevaient pas.

Une autre impression : la perception très nette de l'attention portée par les milieux protestants à l'ouverture, à l'attitude nouvelle de l'Eglise catholique à l'égard des autres confessions chrétiennes. Certes, l'œcuménisme ne date pas du Concile Vatican II. Bien des cheminements l'ont précédé. Mais actuellement on le sent irrésistiblement en marche.

Quelle humilité aussi dans cette réflexion du *Professeur Meinhold* à la suite d'un échange sur le sacrement de mariage : « Je suis très heureux de vos interventions. Elles soulèvent des aspects théologiques du problème qui ont été abordés jusqu'à présent. Elles peuvent constituer la base d'études fructueuses, favoriser une plus grande compréhension encore dans l'avenir ».

Se comprendre en s'exprimant mutuellement. Voilà ce qui n'était pas fait depuis des siècles, qui même, semble-t-il, ne s'est pas fait suffisamment à l'origine de la séparation, où, très vite apparemment, les positions se sont durcies.

**

Altemberg n'était qu'une rencontre... une rencontre dans la charité mais combien intense. Un événement, minime sans doute, dans l'histoire de l'Eglise d'aujourd'hui... et cependant qui sait ?

J'emprunte ma conclusion au *Frère Laurent* : « Nous donnons à Abraham le titre de Père des croyants. Pourquoi ? sinon parce qu'il « s'est mis en route » sans savoir où il allait, répondant simplement dans la Foi à un appel de Dieu ».

H. B.

« ...Ne pas mettre son drapeau dans la poche », le chrétien quelque peu intégrant fera de ces mots son slogan : mais n'importe quel bout d'étoffe, même de soutane, n'importe quel soutien de l'école libre ne sont pas forcément un drapeau, ni même le crucifix placé sous les yeux des gens qui n'en veulent pas.

La fameuse « peur de se couper » du progressissant ne vaut pas mieux, car il n'y a que Dieu dont il est tragique de se couper. Or ce n'est guère à lui que l'on pense quand on prononce ces mots ou que l'on évite comme un mal sans rémission de se faire des ennemis à gauche...

Il faut que n'ayant — dans la mesure de sa faiblesse — mis aucun obstacle à l'Evangile, parce qu'il essaie de le vivre de plus près, l'Apôtre puisse se dire, s'affirmer sans rougir comme le ministre de ce seul Evangile — qu'il passe alors pour « cinglé », d'un autre âge, peu importe, si c'est au nom de l'Evangile et non pour des raisons de mœurs sociologiquement démodées.

P. LÆW (« Comme s'il voyait l'invisible »).

Première session nationale des animateurs de « mois sacerdotaux »

En 1961, l'Assemblée plénière de l'épiscopat décidait de généraliser l'institution des Mois sacerdotaux. La mise en place de cette nouvelle structure, généralement réalisée au plan de la région (ou sous-région) apostolique, s'est faite sous l'impulsion des Evêques dans une grande liberté d'initiative. Cinq ans plus tard, cette résolution s'incarne dans quelques vingt-six réalisations, touchant soixante-quinze diocèses, sans compter le Mois de Migennes pour la Mission de France, et les Mois spécialisés comme ceux de pastorale rurale. La plupart s'adressent à des prêtres d'environ dix ans de sacerdoce, et tendent à se doubler de sessions plus courtes pour ceux de vingt-cinq ans de sacerdoce.

Une cinquantaine d'animateurs, prédicateurs, experts, théologiens, se sont réunis à Bourges du 6 au 10 novembre. Deux représentants des Mois ruraux ont fait part de leurs réalisations et contribué à la recherche commune.

Au terme de cette première étape de lancement, il avait paru opportun au Comité national des responsables, présidé par *Mgr Vion*, de faire un premier bilan et de préciser les buts et méthodes des divers Mois.

Comme il est ressorti de l'enquête présentée par *MM. Mauthé*, vicaire général de Moulins, et *Salain*, de la Mission de France, l'importance des Mois ne cesse de croître. Conçus d'abord comme une halte sacerdotale en vue d'une reprise spirituelle et doctrinale, une sorte de révision des dix premières années de ministère, ces Mois tendent de façon générale à procurer aux prêtres comme un « second souffle », un *aggiornamento*, en les situant au cœur même de leur sacerdoce et des problèmes que leur posent l'évangélisation du monde d'aujourd'hui. C'est à travers une conscience plus aigüe que la mission de l'Eglise et de son sacerdoce que ces prêtres peuvent trouver une nouvelle espérance et surmonter leurs difficultés personnelles.

On voit donc comment ces Mois apparaissent comme des temps forts de la Formation permanente, des moments privilégiés pour approfondir l'unité du presbyterium, pour éclairer par un dialogue fraternel la mission que l'évêque confie à ses prêtres, bref, réfléchir en Eglise et pour l'Eglise. Pour assurer la présence de l'Eglise dans notre monde en mutation de plus en plus rapide, la nécessité de ces Mois et de l'ensemble des initiatives de formation permanente des prêtres est évidente, tout comme pour les laïcs l'ensemble des efforts de promotion culturelle, professionnelle et sociale. Deux conférences, d'une historienne et d'un dirigeant du Centre d'action sociale en ont fait la démonstration convaincante.

Cependant les animateurs, s'ils sont conscients de l'importance de leur tâche, s'interrogent d'autant plus, devant le Seigneur, sur leurs responsabilités. A travers les carrefours, les échanges fraternels, un intense effort de réflexion, de prière, rassemblés autour des Evêques présidant aux concélébrations, ils n'ont eu d'autre souci que de se mettre avec plus de vérité, au service de leurs frères.

L'EQUIPE NATIONALE DES MOIS SACERDOTAUX.

Le journal d'un vivant

Primitivement intitulé *Sur le chemin des hommes* et désormais titré (à cause d'une similitude avec un autre ouvrage) *LETTRES AUX FRATERNITÉS*, TOME III, un livre du Père Voillaume a paru récemment aux éditions du Cerf.

Il y a là un message spirituel profondément original et singulièrement enrichissant.

Ce que le Père Voillaume partage avec les Fraternités auxquelles il écrit, ce ne sont pas seulement les conseils ou les exhortations d'un Supérieur à sa communauté, c'est sa vie profonde. Il explique comment, dans une condition qui n'est évidemment pas celle de la plupart des petits frères, il tâche de vivre personnellement l'idéal de leur vocation. Plus que les circulaires d'un Supérieur Général, c'est un journal, un véritable diaire où nous le suivons dans les étapes de son perpétuel tour du monde ; et ce journal est l'œuvre d'un homme vivant, d'un homme qui vit intensément, profondément, sa relation à Dieu et sa relation aux hommes. Si ce témoignage nous touche tant, c'est parce qu'il nous montre comment, dans une pleine vie d'hommes sans cesse occupés à parcourir leurs routes et leurs chemins, on peut être totalement attentif à Dieu et totalement attentif aux hommes.

Ce qui touche plus encore que dans les précédents volumes, c'est l'amour des hommes. Voyez-le quitter le Brésil le 20 janvier 1963 :

« Mon séjour au Brésil touche à sa fin, et, comme cela m'arrive chaque fois, j'éprouve une vraie tristesse à quitter ce pays. Ce continuel arrachement fait que je ne suis chez moi nulle part, tout en me sentant pris par l'amour de tout pays, de tout groupe d'hommes... Ce perpétuel déracinement dans lequel je me trouve engagé, cette obligation qui m'incombe de me détacher d'un pays ou d'une fraternité quand j'y ai passé quinze jours, de passer mon temps à « m'en aller » je ne sais pas si vous réalisez ce que cela représente... De plus en plus, je me sens lié à l'humanité entière, à ses recherches, à son destin, à tous les hommes qui se débattent dans l'obscurité et la fierté de leur raison pour aller vers ce qu'ils estiment être le meilleur bien de leur race. »



Bien loin que cette attention aux hommes le détourne de Dieu, elle est intégrée par lui dans le mouvement de tout son être vers Dieu :

« Les jeunes en recherche de leur idéal, les populations musulmanes arabes et kabyles, le problème d'Israël, les recherches de l'unité chez les chrétiens séparés, les efforts des peuples africains vers une civilisation qui soit leur ; la « nouvelle vague » et ses aspirations, la division des Eglises, les certitudes matérialistes des marxistes, l'angoisse de la guerre atomique, la bonne volonté des gouvernements impuissants, les propagandes de Radio-Moscou, les problèmes si simplement humains des Pygmées, des Kungs, des Indiens, la lutte pour la vie des populations pauvres, les habi-

tants entassés des quartiers insalubres, les aspirations de l'âme indienne, celles du monde bouddhiste, le déchirement des luttes du Vietnam, la surpopulation et l'ardeur au travail du peuple japonais, la faim des pays trop pauvres, l'ennui des peuples trop riches, la désespérance des prisonniers, le souci des évêques, les préoccupations des prêtres, tous ces drames humains et bien d'autres, petits ou grands, me sont présents sans que l'un d'eux puisse chasser l'autre, sans que ces soucis des hommes m'éloignent de Dieu. Je ne sais comment vous dire, que loin de me distraire, cette présence des hommes et de leurs problèmes contribue à purifier mes sentiments, à me tirer hors de mon égoïsme et de mes problèmes, m'empêche d'oublier l'immensité dans l'espace et le temps du Corps mystique du Christ. Et je me retrouve plus facilement, dans l'humble misère de moi-même, tout entier à Dieu dans le silence de toute chose. »



Cet intérêt passionné pour les hommes se manifeste de bien des manières et tout d'abord par ce qui paraît une constante de sa part, l'écoute de la radio. Le père aime écouter les nouvelles aux différents postes du monde et ainsi entendre battre le cœur joyeux ou plus souvent douloureux des hommes de tous pays. Il n'aime pas qu'on parle de l'homme en général ou avec de grands principes. Ainsi, dans le wagon d'un train qui monte à plus de 4.000 m. au Pérou : près de lui, deux Américains échangent leurs impressions sur les différentes races humaines :

« Leurs vues sont purement intellectuelles, note-t-il. Au-dehors du wagon, ajoute-t-il, c'est un autre monde. Les Indiens des hauts plateaux, trapus, solides, simples et pauvres, entourent le train. Il n'y a ni gare, ni enceinte quelconque. Le train s'arrête dans la rue du village... Tout est pauvre, sans apprêt. Un homme — qui paraît un employé du chemin de fer par son uniforme — parle à un jeune homme, un Indien comme lui. Il pourrait être son fils. Je n'entends ni ne comprends ce qu'il dit : mais ce jeune homme, la tête basse, a un gros chagrin et des larmes coulent le long de ses joues. C'est un pauvre. Et, tout à coup, je ne puis supporter d'entendre cette conversation de gens cultivés qui parlent des hommes comme d'un sujet d'étude, qui en parlent d'une « manière générale »... Je ne puis plus supporter cela ! Il me semble que mon cœur est avec chacun de ces pauvres, petits ou grands, et que chacun est aimé de Dieu comme un ami intime et unique, et que Dieu ne regarde jamais les hommes d'une « manière générale »...

« Je voudrais avoir autant de cœurs qu'il y a d'hommes sur la terre, et je crois que c'est cela le mystère de la Charité divine. Il n'y a pas d'hommes « en général », Dieu ne sait pas ce que c'est que « l'homme en général ». Il n'y a pour lui que des personnes vivantes et aimées, et qu'il appelle par leur nom propre. C'est un grand mystère, mais le seul qui me soulage et m'empêche de sombrer dans le désespoir... Je hais cette manière de regarder les hommes « en touriste », même en savant, comme un objet de curiosité ou de science, des catégories à organiser. Cela me fait mal. Je suis convaincu que, dussions-nous perdre notre temps et être inutiles en ce monde, il est de notre vocation d'aimer ainsi les hommes que Dieu

met sur notre route, et de mourir du désir d'être capable d'aimer chacun des hommes qui peuplent la terre comme s'il était le seul que nous ayons à aimer. »

Cette attention à tout ce qu'il découvre à l'extérieur est intégrée profondément dans sa vie intérieure. Mais le Père n'aime pas cette expression :

« Je n'aime pas beaucoup l'appellation « vie intérieure », bien qu'elle soit consacrée par l'usage, car elle exprime mal tout ce que la perfection de la charité divine exige au contraire de « sortie de soi ».

Le Père ne ressent pas moins très vivement la difficulté d'être totalement donné à Dieu en pleine vie des hommes : *« Qu'il est difficile d'être un ferment à la fois brûlant de vie condensée et forte, et, en même temps, tout mélangé et délayé dans la masse : Nous ne mesurerons qu'au ciel, lorsque nous verrons, par l'autre bout, l'histoire du monde et celle de notre pauvre vie, la valeur de ces existences enfouies sans résultat apparent immédiat. Il faut être patient, et vivre enseveli dans le moment qui nous donne à Dieu et à tout ce que nos frères attendent de nous. »*

♦♦

Au gré de ses déplacements, le Père vit intensément le Mystère de l'Eglise ; les grandes étapes de l'année liturgique sont célébrées par lui d'une année sur l'autre dans les endroits les plus divers. Il ne les vit pas dans le mystère d'un seul à seul avec Dieu, il ne les vit même pas seulement en communauté spirituelle avec les communautés de petits frères répandues dans le monde entier, il les vit simplement avec ceux auprès de qui il est présent à ce moment. Le voici, par exemple, à Montélimar le 3 juillet, c'est le début des vacances :

« Je fais en ce moment mon adoration dans l'église paroissiale. C'est le soir, et un prêtre célèbre la messe. L'Eglise est recueillie. On sent dans sa décoration et la disposition de l'autel un souci d'organisation et de sobriété liturgique. Le prêtre célèbre bien, en dialoguant avec l'assistance. Celle-ci est composée d'une quinzaine de femmes ; il n'y a pas un seul homme ! Sur ces quinze femmes, dix ont certainement plus de 65 ans. Alors, cette église me paraît, tout à coup, affreusement vide. Au-dehors, les jeunes en vacances pétaradent sur leurs scooters et assiègent les marchands de disques de « rock n'roll »... Je ressens de plus en plus vivement et profondément en moi-même, et jusqu'à en éprouver le l'angoisse, à quel point Dieu est inconnu, à quel point le Christ est ou bien ignoré, ou bien défiguré... et cela pour des centaines de millions d'hommes ; pour la majorité de l'humanité. »

L'année suivante, il se retrouve, pour la Semaine Sainte, à la frontière du Brésil et de la Bolivie :

« Les églises sont pleines, certes, mais je ne puis m'empêcher d'être saisi de tristesse en constatant à quel point la liturgie est morte. L'office, le chant de la Passion se déroule au chœur ; tout est en latin ; seuls les prêtres peuvent y comprendre quelque chose, tant aux rites qu'aux paroles. Pas une explication, et aucun des assistants ne possède un livre pour suivre, dans sa langue, ce qui se passe à l'autel... Et ce ne sont pas des

commentaires qui y changeront quelque chose, car il ne s'agit pas seulement de faire comprendre, mais de faire participer. Je songe avec tristesse à tout le temps qu'il faudra pour qu'une réforme suffisamment radicale puisse avoir lieu, et pour que l'ensemble des prêtres apprennent à célébrer de manière à être entendus et compris d'une assistance. »

Lui-même, cependant, se laisse emporter par la richesse ineffable de ces Jours sacrés :

« Le souvenir de l'institution de l'Eucharistie, celui de la passion et de la mort du Sauveur, peuvent me remplir le cœur tout au long des jours de l'année, et pourtant ce ne sera pas un Jeudi saint ou un Vendredi saint. Il y manque quelque chose. Ces journées transportent avec elles, et emportent avec elles un mystère. Elles sont lourdes de grâces qui ne reviendront plus avant les jours saints de l'année suivante. Elles sont pleines d'une présence du Seigneur s'acheminant vers sa mort, que rien d'autre ne peut nous apporter... Il semble à ces moments que le temps soit aboli et que Jésus, bien réellement, va souffrir, être trahi, subir la flagellation et mourir. Ces jours sont pleins d'une attente douloureuse qui semble ne devoir jamais finir. Comme le temps paraît long qui sépare le Mercredi saint au soir du matin de la Résurrection ! Aucune autre semaine n'est plus longue... La passion de Jésus nous fait comme sortir du temps ; elle accomplit un travail si difficile, si lourd, tellement immense, que le temps qui le renferme paraît démesuré... Il ne faut pas, durant la Semaine sainte, laisser passer le temps, mais le vivre, parce qu'il contient un mystère vivant. »

● **LETTRES AUX FRATERNITÉS, TOME III**, par le Père René Voillaume, prieur des Petits Frères de Jésus. Un volume de 320 pages, collection « L'Evangile au XX^e siècle », éditions du Cerf.

● **LE GROUPEMENT SPIRITUEL DES VEUVES**, 49, rue de la Glacière, Paris, 13^e, a fait paraître une brochure illustrée « *Toujours vivant ?* » destinée aux veuves (en vente aux Editions du Feu Nouveau, 9, rue G. Flaubert, Paris, 17^e ; C.C.P. 5.563.68 Paris ; le n° 3,75 port en plus).

Il annonce aussi un pèlerinage international des Veuves à Lourdes les 13-15 mai 1967. Tous renseignements à : G.S.V., 49, rue de la Glacière, Paris, 13^e.

● **L'AFRIQUE NOIRE APPELLE A L'AIDE**. — Le Tchad ne compte qu'un seul prêtre africain ; le Niger pas un seul. Tel vicaire de Bouaké, en Côte d'Ivoire, chargé de 320 villages, n'a pu, en deux ans, tous les visiter. Plusieurs diocèses de France ont sept ou huit fois plus de prêtres que tout le Sénégal.

Ces faits sont cités dans *Français d'aujourd'hui en Afrique Noire*, le nouveau reportage de Jean Toulat qui fait écho aux angoisses de l'Eglise d'Afrique et montre à l'œuvre, là-bas, missionnaires, prêtres Fidei Donum, religieuses et laïcs.

FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI EN AFRIQUE NOIRE, par Jean Toulat, Librairie Académique Perrin, 16 planches de photos, 15,00 Francs.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Bas Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Bruel, **BREST** - Tél. 44-68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques

Plomberie - Sanitaire - Ventilation

Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N^o 44

Vendredi 9 Décembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, **QUIMPER**
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— vicaire à Saint-Michel, Brest, **M. Joseph Talec**, vicaire à Crozon,

— vicaire à Crozon, **M. Jean Bossard**, précédemment détaché à
Nazareth.

ETUDE PASTORALE DU BAPTÊME

On rappelle que c'est pour le jeudi 15 décembre que doivent arriver
à l'Evêché les compte-rendus des rencontres de doyenné sur la pas-
torale du Baptême. On voudra bien les adresser à : **M. le Vicaire Géné-
ral, Evêché, Quimper.**

MOIS SACERDOTAUX 1967

Nous rappelons que les inscriptions aux Mois sacerdotaux 1967
des « 10 ans » et des « 25 ans » de sacerdoce doivent être faites avant
le 15 décembre.

Prière à tous les prêtres intéressés ayant l'intention d'y participer
de faire parvenir leur demande à **M. le vicaire général Abiven** avant
cette date.

Les détails concernant ces Mois ont été donnés dans la « S. R. »
du 11 novembre. Si d'autres informations étaient nécessaires, on peut
se mettre en rapport avec **M. le vicaire général Abiven** ou avec **M. l'abbé
Perrot, au Grand Séminaire.**

SYNDICAT ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

L'Assemblée générale du Syndicat est convoquée pour le **samedi 17 décembre**, à 9 heures ; elle se tiendra à l'Evêché, 3, rue de Rosmadec, à Quimper.

Ordre du jour : Etat moral et financier, rectification d'actes, élections, questions diverses.

Le Président : **J. Cadiou.**

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS EN 1967

— Pèlerinage des malades à N.-D. du Cran, Spézet, le dimanche 4 juin.

— Premier pèlerinage à Lourdes, sans malades, du 18 au 24 juin.

— Second pèlerinage à Lourdes, avec 300 malades, du 17 au 23 septembre.

CONFIRMATION A L'ÉVÊCHÉ

La prochaine Confirmation aura lieu dans la chapelle de l'Evêché le **samedi 17 décembre**, à 15 heures.

Prière de faire parvenir les certificats de baptême directement au Secrétariat deux jours avant la cérémonie.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**Récollections pour les volontaires à Brest.**

Des circonstances nouvelles obligent à modifier comme suit les dates prévues :

— du 22 décembre (18 h.) au 23 (18 h.),

— du 23 décembre (18 h.) au 24 (18 h.).

Sauf indication contraire, que les intéressées sont priées de faire connaître d'urgence (Direction des Communautés), les inscriptions sont maintenues telles qu'elles existent, pour la première et la deuxième récollections, ainsi décalées.

Si, du fait de désistement, des places se trouvaient libres, celles dont l'inscription n'a pu être retenue en seraient averties.

JOURNÉES U.N.C.A.H.S.

La journée U.N.C.A.H.S. de Brest aura lieu le **jeudi 15 décembre** à l'Adoration, rue de Glasgow.

« LA CROIX » : DES NOMS... DES ADRESSES...

Monseigneur l'Evêque recommande aux paroisses la campagne de propagande lancée dans le diocèse par le journal **La Croix** et souhaite vivement que toutes s'y intéressent activement.



« La Croix » entreprend actuellement, dans tout le diocèse, une campagne d'abonnements.

Elle demande aux prêtres et aux militants de presse paroissiaux de lui transmettre des noms et adresses de personnes susceptibles de la lire.

« La Croix » proposera à toutes ces adresses un abonnement de « prise de contact » de deux mois, au prix exceptionnel de 6 F.

Dans le cadre de l'après-Concile, cette entreprise répond aux préoccupations qui ont été explicitement définies dans le schéma sur les moyens de communication sociale. Chacun aura à cœur d'y participer.

Les listes d'adresses peuvent être envoyées dès maintenant, directement à : **La Croix-Diffusion, 5, rue Bayard, Paris (8^e).**

MOUVEMENTS CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES

Deux journées d'information pour les religieuses conseillères du mouvement sont prévues.

— l'une à la Retraite de Quimper, du mardi 27 décembre (19 h.) au mercredi 28 décembre (17 h.),

— l'autre à la Retraite de Lesneven, du mercredi 28 décembre (19 h.) au jeudi 29 (17 h.).

Prière de s'inscrire le plus tôt possible au Secrétariat C.V.-A.V., 9, rue du Frou, Quimper.

Etre chrétien, c'est aller, comme Jésus-Christ, à la rencontre des autres. Ce n'est pas seulement vivre pour eux mais avec eux. Le Mystère de l'Incarnation est-il autre chose ? L'annonce de la Bonne Nouvelle aux masses humaines incroyantes est impossible sans partager leur condition, leur espérance et leur lutte.

La présence missionnaire de l'Eglise dans le monde de ce temps exige d'ailleurs que l'Eglise ne s'enferme pas uniquement dans des institutions où les chrétiens restent entre eux...

Notre premier souci d'avenir doit concerner les hommes plus que les choses et les organisations. Nous devons préparer des hommes valables, moins des administrateurs que des éducateurs : des hommes qui pensent juste et qui ont un don de contact et de persuasion. Les plus grands sacrifices de temps et d'argent doivent être consacrés aux « investissements en hommes »...

Mgr ELCHINGER.

Ce que l'Eglise attend des chefs d'entreprise

Le 26 novembre, le Saint-Père a reçu des dirigeants d'unions de chefs d'entreprises ; il leur a adressé cette allocution en français.

...Vous désirez savoir ce que l'Eglise attend du chef d'entreprise chrétien, quels traits particuliers elle voudrait trouver en lui. Parmi tant d'autres qualités que Nous pourrions énumérer, Nous vous en citerons trois dans lesquelles se retrouvent plus ou moins toutes les autres : l'honnêteté, la compétence, le sens social.

1. L'honnêteté, entendue dans son sens le plus large. C'est évidemment la qualité de base. Cela veut dire d'abord un sens moral très sûr, une sensibilité aiguë pour tout ce qui touche au domaine du juste et de l'injuste - manifestée, par exemple, dans le souci de la rétribution due au travailleur, et qui doit lui permettre d'élever dignement sa famille.

Cela suppose encore une conscience personnelle très droite et très exigeante, formée selon les principes de la loi naturelle et de la loi chrétienne.

Celui qui possède une conscience ainsi formée recherche avant tout la vérité, dans ses paroles comme dans ses actes. Il recherche le bien, mais non pas pour telle raison de convenance ou pour tel avantage qu'il en pourrait tirer : il recherche le bien pour lui-même, parce que conforme à la loi morale, que sa conscience lui manifeste.

L'« économique » et l'« organisation » ne sont pas tout : on peut bien y chercher « les règles du jeu et le secret du succès », comme le disait tout-à-l'heure votre très digne interprète. Mais pour un chef d'entreprise chrétien, jamais ce succès ne saurait être acquis au prix d'un compromis avec sa conscience. Sa première règle est de ne pas tricher avec celle-ci, d'être avant tout honnête envers lui-même, envers la société, envers Dieu.

2. Mais quelle influence pourrait exercer un chef d'entreprise chrétien, fût-il d'une conscience et d'une honnêteté rigoureuses, si sa valeur morale ne s'accompagnait d'une vraie et solide compétence ? On exige beaucoup aujourd'hui, en ce domaine, et avec raison. La société moderne est caractérisée en effet par une évolution irréversible dont l'entrepreneur chrétien ne peut faire abstraction. Il assiste d'une part au passage de la phase empirique à la phase scientifico-industrielle du développement de son pays. Et d'autre part, la propriété de l'entreprise, qui ne comportait pas nécessairement jadis de fonctions de direction, s'accompagne presque toujours aujourd'hui de l'exercice direct et responsable de la fonction de dirigeant. Le chef d'entreprise est donc forcé par les circonstances, pour ainsi dire, à acquérir la compé-

tence que suppose sa fonction. Il faut qu'il agisse par lui-même, qu'il organise rationnellement personnel et ressources disponibles pour servir le bien commun avec le maximum d'efficacité. Il faut pour cela qu'il soit au courant des nouvelles découvertes, des nouvelles techniques, et donc qu'il étudie, qu'il voyage, qu'il réfléchisse, qu'il travaille... C'est une ascèse sévère que celle à laquelle il doit se soumettre ! Mais à ce prix il acquiert le droit de parler, d'être écouté, de faire valoir ses vues, dans la profession et auprès des pouvoirs publics. Et chacun comprend l'importance que peuvent revêtir ces interventions quand il s'agit, comme dans votre cas, de chefs d'entreprise chrétiens.

3. Nous ajouterons un troisième trait qui complète le portrait du dirigeant chrétien idéal, tel que l'Eglise le désire : c'est le sens social. L'entreprise n'est pas simplement une activité économique à conduire avec honnêteté et compétence. Il faut toujours se souvenir qu'elle est avant tout une œuvre dirigée par des hommes, avec des hommes, au service des hommes. Pas plus qu'aucune autre activité économique, elle ne saurait être une fin en soi. Elle est un moyen pour le progrès total de l'homme. Et cela suppose chez ses dirigeants un souci constant du caractère humain de leur tâche.

Cette « attention à l'homme » commence dans l'entreprise même, par le souci de laisser s'exprimer librement les talents humains, qui sont si divers. Elle se continue par l'effort pour créer une véritable collaboration, au sein de l'entreprise, entre tous ceux qui y travaillent, à quelque rang que ce soit. C'est là que peut utilement se faire l'apprentissage de la coopération entre les « classes » sociales, que des intérêts divergents tendraient à opposer. Enfin le sens social rend l'esprit du dirigeant attentif à dépasser le cadre de son entreprise pour s'ouvrir largement à la vision du bien commun de sa région, de sa nation, du continent auquel il appartient et même, dans le contexte d'aujourd'hui, au bien commun de la société humaine tout entière.

Nous ne doutons pas, chers Fils, que ces préoccupations ne soient les vôtres. Vous désirez - votre présence ici le prouve - ressembler à ce portrait idéal que Nous venons de tracer brièvement devant vous. Soyez-en félicités. Nous achèverons en vous faisant une dernière recommandation, qui conditionne peut-être l'heureux succès de toutes les autres : soyez unis !

Unis entre chefs d'entreprise chrétiens, vous apprendrez à vous connaître, à vous estimer mutuellement, et vous serez ainsi mieux en mesure de promouvoir ensemble avec efficacité l'avènement de la société juste et fraternelle à laquelle le monde aspire plus que jamais.

Unis surtout à l'Eglise, vous saurez accueillir, avec l'empressement qui convient à des fils dévoués, toutes ses directives en matière sociale, et vous voudrez être les premiers à les mettre en pratique. Ce sera votre honneur et, pour vos personnes et vos activités, la bénédiction de Dieu assurée, en gage de laquelle, de tout cœur, Nous donnons la Nôtre.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 11 décembre, 3^e dimanche de l'Avent. Lundi 12, S. Corentin, patron principal du diocèse. Mardi 13, Ste Lucie, vierge et martyre. Mercredi 14 à samedi 17, de la férie (Quatre-temps). Dimanche 18, 4^e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Mme Collin, de Plomodiern.

● Infirmière diplômée d'Etat, 67 ans, cherche emploi dans paroisse ou institution. S'adresser à la S. R. qui transmettra.

● VERS LA SEMAINE DE L'UNITÉ. — Il est temps de songer à passer commande pour le matériel de propagande de la *Semaine universelle de prière pour l'unité chrétienne* (18-25 janvier).

— Brochure : « Semaine de l'Universelle Prière des Chrétiens pour l'Unité Chrétienne », 20 pages. Les dix ex., 1,50 fr.

— Texte-image de la Prière pour l'Unité : « pour rassembler ». Le cent, 3 fr.

— Prière de Jésus pour l'Unité (Jean 17), dépliant de 4 pages, format missel des fidèles. Le cent, 3 fr.

— « Unité Chrétienne », dépliant de 6 pages, couverture illustrée, format 13×10. Le cent, 4,25 fr.

— Célébration pour l'Unité Chrétienne, thème « Peuple de Dieu », dépliant de 4 pages, format 21×13. Le cent, 5,25 fr.

— Affiche dessin, en trois couleurs, format 50×65. L'unité, 1 fr.

— L'Abbé Couturier et l'Unité Chrétienne, 44 pages. L'unité, 1,35 fr.

— Décret sur l'Œcuménisme, texte latin et français, 40 pages. L'unité, 1,35 fr.

— Eléments de Bibliographie sur l'Œcuménisme, 84 pages. L'unité, 2 fr.

— Pour un dialogue œcuménique, 52 pages. L'unité, 2 fr.

— Notes sur la Communion anglicane, 54 pages. L'unité, 2 fr.

— Faits œcuméniques, 64 pages. L'unité, 2 fr.

— Prières communes pour les temps liturgiques, 64 pages. L'unité, 2 fr.

— Déclaration sur la liberté religieuse, 52 pages. L'unité, 2 fr.

— Un nouveau film-disque : « L'heure de l'Œcuménisme ». Un nouveau film fixe de 70 vues, accompagné d'un disque explicatif (microsilicon, 33 tours, 30 centimètres, durée 45 minutes) vient d'être édité. Le film et le disque sont inséparables. Après l'expérience des années précédentes, il semble que cette production est utile à des groupes et des paroisses en vue d'une réunion de prière ou d'une information. Film et disque sont hors commerce ; le prix de revient a été voulu le plus bas possible ; avec les frais d'emballage et d'expédition, il est de 26 fr.

Attention, nouvelle adresse : Unité chrétienne, 2, rue Jean Carriès, Lyon (5^e). Joindre le règlement à la commande (C.C.P. Lyon 4937.95).

Mois sacerdotaux ruraux : Réflexions pour le diocèse

Qui a participé aux Mois sacerdotaux ruraux en 1963, 1964, 1965, 1966 ? Quelques chiffres :

- quarante prêtres du diocèse y ont participé, soit :
- vingt-deux vicaires,
- trois directeurs d'écoles,
- neuf recteurs sans vicaires,
- six recteurs ou curés de paroisses avec vicaires.

Qui est invité aux Mois de 1967 ?

En fait, les Mois ruraux sont adaptés à de très nombreux prêtres de notre diocèse. Ces Mois sont à la fois enrichissants, intéressants et faciles à suivre.

✱

Les aumôniers diocésains d'Action catholique rurale et les responsables de la formation permanente du clergé, dans leur responsabilité par rapport aux Mois ruraux, ont calculé que pour 1967 :

- plus de 80 recteurs ou curés du diocèse peuvent être intéressés par les Mois ruraux,
- dont une soixantaine de recteurs sans vicaire,
- dont d'autre part une vingtaine débutant leur ministère de recteur dans le monde rural,

— plus de 30 vicaires, surtout de quatre à six ans de ministère, ou de quinze à vingt-deux ans de ministère,

— plus de 10 directeurs d'écoles ou professeurs suivant des équipes d'A.C.R.

Il est souhaitable que la décision de participer à tout mois sacerdotal, toujours décision personnelle et volontaire à prendre, soit de moins en moins considérée comme une affaire personnelle, mais soit de plus en plus prise en charge par le doyenné, pour plusieurs raisons :

- la suite à donner au mois sacerdotal sera plus efficace,
- le remplacement de l'absent pour son ministère sera envisagé plus facilement par le doyenné,
- une aide financière sera peut-être réalisée dans la mesure du possible.

✱

Un recteur sans vicaire peut-il s'absenter trois semaines de sa paroisse ? C'est important d'y réfléchir, puisque environ une soixantaine de prêtres du diocèse sont dans le cas de se poser la question pour un mois sacerdotal.

N'est-ce pas envisagé souvent comme trop difficile ?

Un prêtre voisin peut se charger de pourvoir au remplacement dans la semaine. Le partant l'initie aux coutumes paroissiales, aux dossiers

et registres des cérémonies et annonce à ses paroissiens qu'il sera remplacé par le prêtre de telle paroisse voisine.

Un prêtre, non nécessaire ailleurs pour le ministère du dimanche, peut être prévu et initié pour les trois dimanches d'absence.

Le mieux n'est-il pas de demander à un recteur sans vicaire, ancien d'un mois rural, ce qu'il pense du mois et comment il a pourvu à son remplacement pendant son absence ?

« 1° - *Le Mois sacerdotal rural de 1965 à Vannes m'a certainement été utile et profitable.*

La retraite, bien sûr, dans une bonne atmosphère de recueillement et de prière fraternelle, sous la direction exigeante et détendue à la fois du chanoine Fauchet, de Saint-Brieuc. C'était une excellente introduction au mois.

Les cours de l'abbé Templier et de l'abbé Le Du étaient non seulement intéressants et solides, mais ils ouvraient des portes sur des domaines assez nouveaux pour moi : avec le premier, l'activité professionnelle, le syndicalisme, l'organisation de la profession, le rôle de l'Etat, la socialisation, etc... dont il confrontait toujours les données avec celles de la foi. Quant au P. Le Du, il explora avec nous un certain nombre de thèmes dans la perspective de l'acheminement à la foi : l'argent, la sexualité, le sacrifice... Grâce à ces exposés, je me rends mieux compte que les choses ont leurs lois propres et que pour les christianiser, il ne suffit pas d'un placage superficiel. Autre conviction acquise : le christianisme est incarné et toute tentative de le désincarner conduit nécessairement à une désaffection de l'homme d'aujourd'hui.

Ce qui m'a paru le plus onéreux, dans la session, c'était les « ateliers » avec la réflexion qu'ils exigeaient et l'acceptation de responsabilités dans le travail en équipe. Peut-être était-ce aussi le plus profitable en définitive.

Intérêt également des contacts avec des prêtres d'autres diocèses, et surprise aussi de constater que les problèmes sont les mêmes partout.

A quoi tout cela m'a-t-il servi ? A rien, si je regarde l'utilité immédiate. Je n'ai même pas eu le temps de relire mes notes depuis. Mais je crois sincèrement que cela m'a fait évoluer au point de vue mentalité. En tout cas, cela m'a empêché de me scléroser aussi vite ; cela a contribué à me garder une certaine souplesse, une certaine possibilité d'adaptation.

2° - Comment ai-je fait pour assurer mon remplacement en paroisse ? C'est tout ce qu'il y a eu de plus simple. Dès que j'ai été décidé à participer au mois, je me suis adressé à deux prêtres d'un collège qui ont pris chacun un dimanche et se sont partagé deux mariages à célébrer juste durant mon absence. Plus tard, j'ai découvert un prêtre en vacances à côté qui a assuré quelques messes sur semaine. J'ai préparé à l'avance l'animation des messes du dimanche pour les commentateurs. Et je pouvais partir pour trois semaines ».

Un ancien du Mois.

CONCLUSIONS PRATIQUES

Adresser les inscriptions, avant la fin de février, — mais le plus tôt possible c'est le mieux —, aux aumôniers diocésains d'Action catholique rurale.

Ceux-ci tiendront à la disposition de ceux qui le voudront les feuilles d'invitation et d'inscription.

Pour discuter des Mois ruraux, s'adresser aux anciens des Mois, ou aux responsables de la formation permanente du clergé, ou aux aumôniers diocésains d'A.C.R.

*Les responsables de la Formation permanente du Clergé.
Les aumôniers d'Action catholique rurale.*

● **LE SYNDICAT DES LIBRAIRES RELIGIEUX DE FRANCE** nous a fait parvenir ce communiqué, que nous insérons bien volontiers, par gratitude et estime envers le travail des libraires professionnels du département :

La mise en application de la Réforme liturgique implique l'édition de nombreux ouvrages d'usage liturgique. A cette occasion, comme en bien d'autres, les curés et vicaires reçoivent de différents organismes une débauche de sollicitations diverses, de documents publicitaires, et de propositions directes, assortis de conditions très alléchantes et le plus souvent trompeuses.

Certains pouvant être tentés de se laisser prendre au mirage de ristournes importantes, le Syndicat des Libraires Religieux rappelle que, *seul*, le libraire offre sur place nombre d'avantages irremplaçables :

- présentation de tous les ouvrages de tous les éditeurs.
- information périodique de la clientèle au sujet des nouveautés et des livres à paraître.
- entretien d'un stock coûteux permettant de trouver à tout moment les principaux ouvrages dans toutes les disciplines.
- présence d'un relais indispensable entre le lecteur et l'éditeur.
- disponibilité totale à tous les besoins de la clientèle, notamment dans le domaine bibliographique.

En outre, dans les villes où ils exercent leur métier, et grâce au clergé local, les Libraires Religieux assurent, avec leur compétence et celle de leur personnel, un relais permettant de présenter au grand public les ouvrages divers où s'exprime la pensée de l'Eglise, des théologiens, des penseurs et des chercheurs. Ils apportent, par là même, une aide précieuse dans le cadre de l'action pastorale.

Pour assurer ces services, ils doivent, en toute bonne justice, remplir leurs devoirs vis-à-vis de leur personnel, vis-à-vis de leurs fournisseurs, vis-à-vis du Trésor Public et ne peuvent, de ce fait, proposer des conditions extraordinaires — le plus souvent trompeuses, au demeurant et à l'examen, peu honnêtes.

Ecclésiastiques et religieux se doivent de les aider. *Ils ont besoin des libraires et les libraires ont besoin d'eux.*

Visite aux saisonniers du sucre

Du 11 au 24 novembre, deux prêtres, habitués des sucreries, *M. Loaec*, recteur de Sibiril, et *M. Corfa*, vicaire de Cléder, accompagnés de deux nouveaux, *M. Inizan*, curé de Plouescat, et *M. Dantec*, vicaire à Plouénan, ont rendu visite aux six cents saisonniers du Léon et à un certain nombre de Sud-Finistériens et de Morbihannais.

MM. Inizan et Corfa avaient pris en charge les usines depuis la Normandie jusqu'en dans le Nord ; MM. Loaec et Dantec sont descendus jusqu'au Loiret pour remonter dans les Ardennes. Ils se retrouvaient, tous les quatre, à la rue de la Quintinie, Paris, pour la réunion des Bretons de la région de Saint-Pol.

Les équipes de 1966 avaient l'avantage de bénéficier d'une expérience déjà ancienne. Inauguré par *Monseigneur Favé* — alors curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon — cet apostolat demande une certaine préparation. Des circulaires avaient été adressées : aux évêchés pour les « pouvoirs », aux curés pour un premier contact, aux chefs de groupe pour le gîte et le couvert. Dans nos paroisses, la visite avait été annoncée également ; mais les familles ne nous ont guère encombrés de lettres ou colis. Le contraste sera frappant entre cette apparente indifférence des familles et de la population et l'insistance de tous les sucriers pour que nous allions donner, chez eux, dès notre retour, de leurs nouvelles. Il semblerait, par contre, que les circulaires destinées aux Bretons de Paris aient suscité plus d'intérêt auprès des familles.



Les saisonniers ne se sont pas mépris sur le sens de notre visite. Au nom de tous leurs prêtres, nous venions leur témoigner notre sollicitude pastorale. Leur empressement à nous accueillir, leur patience à nous attendre parfois pour les repas, leurs exclamations enthousiastes, exprimaient la joie que leur procurait notre présence : « *Mall on doa d'o kweled ! ear ar gear a ra vad deom ! Petra 'zo nevez du-hont !* »

La circulaire, envoyée aux chefs de groupes, destinée à tous, demandait de nous dire, bien simplement, dès notre arrivée, si on souhaitait avoir la messe. En fait, une seule fois, pour chaque équipe, ce désir a été exprimé.

Le rythme du travail, deux fois douze heures, ou trois fois huit heures, ne favorise pas la pratique religieuse. Les ruraux ne s'adaptent pas d'emblée à ce régime. Il faut déjà une certaine personnalité pour savoir s'organiser et oser s'affirmer. Dans nos groupes nous n'avons rencontré que deux Jacistes : un auvergnat et un portugais.

L'organisation de la veillée, temps fort de la rencontre, devait aussi tenir compte de cet horaire. Le repas, pris en commun, parfois avec les prêtres de l'endroit, permettait de faire plus ample connaissance et de sympathiser. Rapidement se créait la chaude ambiance de chez nous, qu'appréciaient également les basques et les auvergnats. Chacun disposait

d'un livret avec des chants et des cantiques, bretons et français. Les plus jeunes, au premier abord assez fermés, se laissaient gagner par la bonne humeur générale et finissaient par se montrer plus confiants. Le plus modeste manoeuvre, l'ouvrier mieux payé, le chef de groupe, tous ne formaient plus qu'une équipe plus soudée, une communauté. Un mot bien senti évoquait la Toussaint et le pays d'Arvor. Puis pour finir, une courte prière, avant la séparation qu'imposaient l'heure tardive et les impératifs du travail. « *M'on-defe eur veilhade evel se eur wech ar zizun !* »



C'est avec émotion et, après de vigoureuses poignées de mains répétées, que nous prenions congé de tous ces hommes courageux, des cantinières pleines d'attentions, laissés si loin du pays poursuivre un rude labeur, que tous n'aiment pas. D'ailleurs il en est qui ne retourneront plus : « *Ne deuin ket ken* ».

Les deux fois douze sont très pénibles et les trois huit ne compensent pas la séparation de la famille. Quand l'accident ou la maladie oblige à entrer à l'hôpital, le bénéfice de la campagne se trouve bien réduit. Là aussi la visite des prêtres bretons est d'un précieux réconfort. Même les plus anciens qui en sont à leur quinzième et vingtième campagne sont las d'attendre que quelques milliers de francs soient réservés à l'amélioration de leurs conditions de logement sur les centaines et centaines de millions affectés, chaque année, à la modernisation de l'usine.

Mais la morte-saison des artichauts et des choux-fleurs, les échéances pour payer la maison neuve, les charges de famille, leur imposeront sans doute d'y retourner. En tout cas, leurs chefs leur demanderont d'y retourner. La conscience professionnelle et le bon esprit des saisonniers bretons sont fort justement appréciés. De plus en plus nombreux, ils témoignent d'une rare vertu, par leur sobriété héroïque, ne buvant que du « scoubidou » — jus de fruits —, non seulement à l'usine, où des distributeurs automatiques mettent à leur disposition des boissons hygiéniques, mais aussi à la cantine. L'entente cordiale qui règne entre eux, aussi bien qu'avec les auvergnats, les basques et les portugais, rend le travail moins pénible et soutient le moral.

● **FÊTES ET SAISONS.** — Qu'est-ce que le péché ? Un épouvantail pour l'âge tendre ? Un garde-fou pour l'éducation ? Une manière dépassée d'expliquer les complexes et la multitude des maladies qui affligent l'esprit humain ? FÊTES ET SAISONS a choisi de traiter ce sujet parce qu'il est bon et sain de voir clair, de ne pas mettre le péché où il n'est pas ; parce qu'il est bon et sain de voir clair, de se savoir pécheur, aimé et pardonné. Le titre de ce numéro est le péché, mais le sujet en est l'amour. — Le numéro : 1 fr.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruni, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 45

Vendredi 16 Décembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C.C.P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

LE PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le pardon de Saint-Corentin — dimanche prochain à la Cathédrale
— sera présidé par S. Exc. Monseigneur Caillot, évêque d'Evreux.

— 10 heures, messe pontificale.

— 15 heures, vêpres, avec panégyrique du Saint par M. le vicaire
général Abiven.

Le Pardon breton aura lieu à 8 heures : messe célébrée par M. l'abbé
Plouzenec, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou ; homélie par M. l'abbé
Falc'hun, recteur de Kerfeunteun, Quimper.

CAISSE D'ENTRAIDE SACERDOTALE

Les confrères qui n'ont pas pu faire face à leurs dépenses person-
nelles en 1966 sont invités à indiquer au secrétariat de l'Evêché avant
le 10 janvier la participation qu'ils désirent recevoir de la Caisse dio-
césaine.

Pour faciliter la clôture des comptes, ceux qui ont eu des frais de
soins voudront bien les faire connaître sans tarder.

JEUNE ET ABSTINENCE

Une note du Secrétariat de l'Episcopat précise que, « selon la nou-
velle législation (Constitution apostolique « Pœnitentini »), le jeûne du
vendredi 23 décembre est supprimé, mais non pas l'abstinence de ce
même jour ».

La suppression du jeûne obligatoire pour tous ne doit pas détour-
ner les fidèles de la tradition de l'Eglise de se préparer aux fêtes
majeures de l'année liturgique par la prière et la pénitence. Il est oppor-
tun de le rappeler de temps à autre.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

A Lesneven.

Pour les conscrits qui doivent être incorporés en janvier prochain, des journées auront lieu à la maison de retraite de Lesneven du lundi soir 26 décembre (19 h.) au mercredi soir 28 (16 h.).

Les jeunes intéressés sont ceux nés du 9 août au 14 septembre 1947, et les sursitaires et ajournés qui doivent partir en janvier.

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin, ceci dans l'intérêt de tous.

A Quimper.

Une demi-journée est organisée à l'échelon **Sud-Finistère** (communes et cantons ruraux), le **jeudi 29 décembre**, de 14 h. à 22 h., à la Retraite de Quimper, rue Verdelet.

Y sont invités les jeunes devant partir début janvier et en mars. Nous choisissons d'organiser ces demi-journées quelques jours avant les départs. Ainsi même les salariés peuvent y participer car ils ont cessé leur travail.

Fin octobre, dix-sept jeunes étaient venus à une rencontre semblable. Ils y ont découvert comment le temps du service militaire était une vie assez nouvelle pour eux et comment ils pouvaient en tirer profit, à condition d'être éveillés à de nombreux aspects importants de cette vie au service militaire.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Gabriel Pouliquen**, ch. h., ancien aumônier de l'Hospice à Plouescat.

(Né le 6 juin 1885 à Landivisiau. Etudes secondaires à Saint-Pol-de-Léon. Licence de lettres à Rennes. Ordonné prêtre le 25 juillet 1910. Octobre 1910, professeur à l'Institution Saint-Vincent, Pont-Croix. Juillet 1928, supérieur et chanoine honoraire. Juillet 1945, curé-archiprêtre de Châteaulin. Novembre 1958, aumônier de l'Hospice, Plouescat. 1962, se retire à Kéraudren. Décédé le 6 décembre 1966.)

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à **M. Corentin Le Douce**, de Quimper, qui compte quarante et une années d'enseignement dans le diocèse (dont vingt-deux au Likès) et cinq autres dans le diocèse du Mans.

LES MARIAGES MIXTES

Dispositions communes aux diocèses de France.

Un document, approuvé par l'Assemblée plénière de l'Episcopat français à Lourdes en octobre dernier, sera prochainement mis à la disposition des prêtres et des fidèles. En voici l'esprit.

Principes généraux.

1. La principale caractéristique du texte des évêques est de traiter en des sections différentes du mariage d'un catholique avec un baptisé non-catholique et du mariage d'un catholique avec un non-baptisé. Ainsi est mise en valeur l'importance du baptême et du patrimoine commun conservé par les différentes Eglises ou communautés ecclésiales chrétiennes. De plus, « les dispositions communes » amorcent une pastorale des foyers mixtes qui se trouvaient jadis traités en suspects.

2. Formation doctrinale : dans leur enseignement ordinaire, les prêtres ne cacheront pas que les difficultés du « mariage mixte » devraient détourner les jeunes de s'orienter vers une union où les divergences dans la foi empêchent la communion totale des pensées et des sentiments.

En cas de mariage mixte, on informera exactement les deux futurs époux de la doctrine catholique sur le mariage que les numéros 47 à 52 de la Constitution pastorale « Gaudium et Spes » résument bien.

I. — Mariage de deux chrétiens (catholique avec un non-catholique)

Entre deux baptisés, de hautes valeurs chrétiennes sont « communes » et sont à transmettre « en commun » à leurs enfants par les époux.

Dispense

Comme par le passé, la dispense de religion mixte (expression canonique qui s'adapte parfaitement à « mariage mixte ») doit être sollicitée.

Depuis « Pastorale munus » (n° 19 et 20), le recours au Saint-Siège ne s'impose pas, l'évêque diocésain peut la concéder. Mais le canon 1061 garde sa force : pour obtenir cette dispense, il faut des motifs justes et importants, des garanties et la certitude morale qu'elles seront respectées.

L'Eglise catholique ne fait pas de difficultés à admettre la validité du baptême et des sacrements conférés par les Eglises orthodoxes traditionnelles. Dans les circonstances présente (il y a trente ans, c'était moins sûr), elle porte le même jugement sur le baptême reçu dans l'Eglise réformée de France et l'Eglise évangélique luthérienne. Néanmoins, il peut se présenter des cas particuliers où l'on n'a pas une certitude absolue, on demandera ad cautelam la dispense de disparité de culte.

Promesses

La partie catholique sera avertie en termes graves de l'obligation qui lui est faite du baptême et de l'éducation catholique pour chacun de ses enfants (caution).

La partie non-catholique devra seulement « s'engager » à ne pas faire obstacle à l'accomplissement de ce devoir. Si elle estime qu'elle ne peut faire la promesse qui lui est demandée sans blesser sa conscience, l'évêque exposera le cas au Saint-Siège. On évitera cependant de laisser espérer prématurément aux conjoints que la réponse sera favorable.

Liturgie

Sous peine d'invalidité, la forme canonique (canon 1094) est maintenue sans aucun changement.

L'Instruction romaine § 5 empêche « toute célébration avec présence d'un prêtre catholique et d'un ministre non-catholique dans l'exercice simultané de leurs rites respectifs. Toutefois, il n'est pas interdit que, à l'issue de la cérémonie religieuse, le ministre non-catholique adresse des paroles de vœux et d'exhortation et que l'on récite en commun des prières avec les non-catholiques ».

Cette intervention du ministre non-catholique ne sera pas « proposée » aux époux, eu égard au sentiment des autorités protestantes et pour éviter tout risque de confusion.

Le canon 1063 § 1 reste en vigueur : il défend le renouvellement du consentement auprès du ministre de l'autre confession.

La levée d'excommunication

Par contre, le canon 2319 § 1 est aboli : l'excommunication qui atteignait les catholiques échangeant le consentement matrimonial devant un ministre non-catholique est levée avec effet rétroactif.

Restent cependant excommuniés ceux qui (canon 2319, § 1, n° 2, 3 et 4) se sont jadis unis avec l'engagement de faire élever tout ou partie de leurs enfants hors de la religion catholique, ou, sans en avoir pris l'engagement, les ont fait baptiser ou élever effectivement en dehors de la foi catholique.

Est-il besoin d'ajouter que la levée d'excommunication n'a pas pour effet de rendre valides les mariages qui ne le sont pas ? Elle n'autorise donc pas à admettre dans ces cas les conjoints aux sacrements.

Réflexions pastorales

« Tout foyer se trouvant sur le territoire d'une paroisse sera l'objet de la part du curé et de la communauté paroissiale d'une sollicitude compréhensive et d'une particulière charité. Chaque curé doit se sentir obligé d'exercer à son égard une action pastorale particulière. Elle aidera les conjoints à rechercher l'unité spirituelle dans leur vie conjugale et familiale grâce à un approfondissement de leur vie de foi et de service dans leurs Eglises respectives. Un tel souci pastoral demande

de plus en plus des relations loyales, confiantes et lucides entre les ministres des diverses Eglises.

A travers les divergences qui les séparent, les deux conjoints s'efforceront de vivre les valeurs communes qui les rassemblent et de donner à tous, mais d'abord à leurs enfants, l'exemple de l'émulation spirituelle dans une loyauté totale à l'égard des engagements qu'ils ont contractés. Le conjoint non-catholique a naturellement sa place dans l'éducation « chrétienne » de ses enfants. »

II. — Mariage d'un catholique avec un non-baptisé.

Les principes généraux rappelés à l'instant s'appliquent également ici, bien sûr ! Avec cette différence capitale que le mariage entre baptisés catholique et non-catholique sans la dispense de religion mixte est seulement illicite, tandis que sera invalide tout mariage contracté entre un catholique et un non-baptisé sans la dispense de disparité de culte préalablement demandée à l'évêque diocésain.

Le prêtre chargé de la préparation d'un tel mariage soulignera aux yeux des époux leurs communes valeurs religieuses (ou morales, s'il s'agit d'incroyants) que reconnaît la Déclaration conciliaire sur les relations de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes (fin du n° 2).

La partie non-catholique devra admettre clairement l'unité et l'indissolubilité du mariage ; au surplus, il est requis qu'elle soit vraiment libre de tout lien matrimonial antérieur. Le mariage projeté doit aussi répondre, et même plus attentivement, aux conditions énumérées ci-dessus du canon 1061 et qu'il n'est pas inutile de rappeler : causes justes et graves, garanties et cautions, certitude morale de leur accomplissement.

● **ETUDES.** — Dans le monde qui se construit des points d'interrogation maintiennent l'inquiétude. Aux yeux de beaucoup la Chine semble être le péril majeur. Dans le numéro de décembre des ETUDES, Jean-Pierre Gomane, dans un article intitulé « *La Chine et la guerre* », s'efforce d'éclairer les intentions de ce peuple gigantesque : quelle est la force de son armée ? quel est son potentiel nucléaire ? de plus, la Chine n'est-elle pas, par le jeu d'une fiction juridique abusive, officiellement exclue du « concert des nations » ? son but est-il d'établir un complexe collectif de peur ? devant « l'impérialisme » du monde libre, son but est-il de répondre par une tentative de conquête du monde ? Dans la même livraison on peut lire des articles de Pierre Gibert, *Incroyance nouvelle et religion à venir selon Alexis de Tocqueville* ; Georges Morel, *Questions de sexualité* ; Pierre Chaleur, *Référendum à Djibouti* ; André Legouy, *La migration algérienne en France* ; André Blanchet, *Psaumes de David et de Claudel* (à propos de la parution chez Desclée de Brouwer d'un ouvrage rassemblant les diverses traductions de psaumes — en tout 103 — par Paul Claudel) ; Jean Collet, *L'œuvre de François Truffaut* ; Robert Rouquette, *Actualités religieuses* ; Jean Daniélou, *Le dialogue de l'Eglise et du monde*. — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7^e.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 18 décembre, 4^e dimanche de l'Avent. Lundi 19 et mardi 20, de la férie. Mercredi 21, S. Thomas, apôtre. Jeudi 22 et vendredi 23, de la férie. Samedi 24, Vigile de Noël. Dimanche 25, Noël.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Henri Corre*, de Roscoff, mère de M. l'abbé Henri Corre. *M. Auguste L'Aminot*, de Brest. *M. Jacques Gac*, de Plouider.

Le Congrès 1967 des A. P. E. L. - A. E. P.

L'Union nationale des A.P.E.L. et la Fédération nationale des A.E.P. tiendront leur Congrès les 13, 14 et 15 mai 1967 à Lyon. Ce congrès, qui n'a lieu que tous les quatre ans, revêt une importance exceptionnelle à une époque où les problèmes sur le devenir de l'école n'ont jamais été aussi nombreux.

Le thème a été choisi : « *Ecole, communauté éducative.* »

1967 ! Sept ans après le vote de la loi d'aide à l'Enseignement privé, deux ans après la Déclaration conciliaire sur l'Education chrétienne, les A.P.E.L. s'interrogent :

— comment l'école catholique peut-elle aujourd'hui contribuer à la grande œuvre d'éducation nationale ?

— comment peut-elle, en tant qu'institution d'Eglise, contribuer à la pastorale d'ensemble ?

De nombreux problèmes se posent à elles : financement des constructions, organisation d'une carte scolaire rationnelle, recrutement et formation des maîtres et éducateurs, souci constant de réaliser ce qui constitue son caractère propre et d'assurer son efficacité éducative... Dans le même temps, elle n'échappe pas aux problèmes qu'une mutation profonde pose à toute école : la démocratisation de l'enseignement qui accroît les effectifs scolaires, l'urbanisation qui surcharge les écoles des villes et vide peu à peu les écoles rurales, les problèmes techniques qui impliquent une formation et une orientation différenciées, les connaissances nouvelles en pédagogie et en psychologie qui doivent entraîner un esprit et un style nouveaux dans l'école et parfois une modification de ses structures mêmes, la réforme profonde de l'enseignement qui oblige à recomposer les ensembles scolaires...

L'« *aggiornamento* » de l'école catholique est nécessaire parce qu'elle est une école et que dans notre monde en évolution constante les objectifs mêmes de l'école sont en cause et ses structures en mutation. Il est encore plus nécessaire parce qu'elle est catholique, parce que l'Eglise s'est interrogée sur sa mission et sa présence au monde et parce qu'elle a parlé.

Quel meilleur guide pourraient avoir les A.P.E.L. que la Déclaration du Concile sur l'Education chrétienne qui a défini clairement les normes de l'éducation dans le monde moderne et, partant, les caractéristiques des institutions scolaires et celles — à une place privilégiée — de l'école catholique ?

L'école ne doit-elle pas s'ouvrir largement au dialogue ? Au dialogue avec tous les milieux de vie qui aujourd'hui construisent l'homme autant qu'elle : famille, loisirs, monde professionnel, nation, groupes internationaux ?

Telle est l'une des significations du Congrès dont on comprend alors le thème : « *L'Ecole : Communauté éducative* ».

Mais si les militants des A.P.E.L. sont bien placés, comme parents, pour juger que dans tout ce contexte rien ne peut remplacer, pour leurs enfants, dix années de vie dans un milieu authentiquement chrétien, la plupart d'entre eux, engagés par ailleurs dans l'action catholique, se soucient tout autant des problèmes missionnaires qui se posent aujourd'hui à l'Eglise.

L'école catholique qui, comme une école, ne peut plus, sous peine d'asphyxie, se dérober au dialogue, a-t-elle le moyen, par son insertion dans le monde, de jouer le rôle missionnaire qui lui est dévolu auprès de la communauté des hommes ?

Telle est l'autre signification du Congrès.

Dans la ligne de la Déclaration conciliaire, le Congrès 1967 veut être la manifestation de ce qu'est la « communauté éducative » que constitue l'école catholique et promouvoir une recherche active pour que cette école demeure fidèle à sa vocation. C'est pour ce travail de recherche que les A.P.E.L., sans idées préconçues, mais avec leurs seuls soucis de parents et de chrétiens engagés, sollicitent le concours de la communauté chrétienne tout entière et celui, en particulier, du clergé du diocèse.

L. LE NAOUR, *président départemental.*

● **ASSEMBLÉE DES PATRONAGES.** — C'est à Briec-de-l'Odet que s'est tenue le 4 décembre l'assemblée générale de l'Union départementales des patronages. Cent vingt délégués étaient présents, sous la présidence de M. Kériver, de Châteaulin. A cette occasion, la plaquette de la reconnaissance fut remise à M. l'abbé Marzin, curé-doyen de Saint-Marc, ancien aumônier diocésain.

● **PLOUDALMEZEAU.** — Le dimanche 4 décembre, Monseigneur l'Auxiliaire a béni les nouvelles constructions des écoles S. Joseph et Ste Anne : deux bâtiments de chacun huit classes réparties en deux étages au-dessus d'un préau.

● **PLOMODIERN EN PORZAY**, de J. Thomas, 220 pages, 10 illustrations Jos Le Doaré, *beau cadeau de Noël*. Le demander à Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper, ou chanoine Thomas, 12, rue Ste-Catherine, Quimper. C.C.P. 70228 Rennes. Prix 15 fr., franco 16,20 fr.

Session diocésaine des Aumôniers de la J. O. C. - J. O. C. F.

C'est un rendez-vous désormais traditionnel que, chaque année, les quelques quatre-vingts aumôniers du diocèse se fixent pour la première quinzaine de novembre. Aussi nous sommes-nous retrouvés, cette fois encore à Guidel, les 7, 8 et 9 novembre derniers, pour mettre en commun nos expériences et nos interrogations d'aumôniers chargés des jeunes du monde ouvrier.

**

Ainsi que le précisait le programme adressé à chacun des participants, l'intention n'était pas d'apporter des conclusions définitives et systématiques à chacune des questions que nous pouvions nous poser au sujet de ces trois thèmes. Elle était plus simplement de faire saillir les grandes lignes d'une recherche et d'une réflexion qui puissent rendre compte de nos difficultés et, surtout, aider à la convergence de deux mondes, souvent éprouvés de fait comme séparés, sans communication sinon hâtive et improvisée.

Il y a, d'une part, le monde de nos expériences et de notre travail au contact de la jeunesse ouvrière ; il y a, d'autre part, le monde que nous appelons pour faire bref « le monde de la théologie ». Celui-ci — pour « engagé » qu'il soit désormais et renouvelé — reste porteur de données de foi : pour n'être pas « naturelles », elles ne sont pas moins réelles que l'autre monde, et donc pas moins réalisables au plan de cette « praxis » pastorale qui précisément fait problème quand il s'agit de jeunes sociologiquement coupés de l'Eglise visible, dont nous sommes aussi les ministres.

Difficile convergence... Nous sommes peut-être encore loin du but, mais le sentiment commun est qu'une fois de plus la session nous a remis en route, nous apportant des repères moins approximatifs, dont nous essaierons de donner ici les plus importants.

Cette session avait été préparée avec soin par les aumôniers de secteur et les fédérations. On mit à notre disposition, pour chaque carrefour et la recherche personnelle, un certain nombre de questionnaires et de grilles, sans lesquels le travail n'eût pas avancé comme il l'a fait, parce qu'ils permirent de serrer au plus près les points cruciaux. A cet aspect plus empirique, plus expérimental de la recherche s'allia et se confronta l'aspect plus positif, au plan de l'approche théologique, des exposés du P. Jean-Paul Le Berre. Son acuité intellectuelle ne se départit jamais du goût et de la sensibilité pour la réalité solide et « juteuse » de la vie, que tous lui connaissent.

Nous n'oublions pas la contribution et le témoignage des fédéraux et fédérales, ni ceux de Robert Philippe, militant ouvrier de Nantes, qui ouvrit la première journée par un exposé dont nous reparlerons.

1^{re} JOURNÉE : COMMENT LA JOC ÉDUQUE LA CONSCIENCE OUVRIÈRE DES JEUNES TRAVAILLEURS

Le climat fut créé d'emblée par l'exposé de R. Philippe. Il s'attacha à définir les grandes tâches actuelles du monde ouvrier au sein d'une humanité qui s'épuise en affrontements idéologiques, économiques et sociaux, en conflits militaires ou raciaux, et qui, malgré le prodigieux progrès scientifique et technique, souffre encore de carences énormes, telles que l'analphabétisme ou la stagnation des pays du tiers-monde. Multiple et diversifié, le monde ouvrier a des préoccupations communes : promotion de l'intérêt général et universel ; défense et recherche de la paix ; substitution au système capitaliste et à une économie du profit, d'une économie basée sur les besoins de l'homme ; action et vigilance pour la sécurité sociale (cette « banque de redistribution nationale »), pour l'éducation nationale et le logement. Robert Philippe insista sur l'importance d'une information objective et complète à cause « d'un manque de résistance intellectuelle des travailleurs face aux manœuvres d'une information dirigée ».

Pour terminer, remarquant chez les jeunes une étonnante « accélération de la conscience », il fit état des points de départ privilégiés d'une éducation de la conscience ouvrière des jeunes travailleurs : priorité à l'action ouvrière de base (au niveau de l'entreprise) ; attention soutenue aux événements (« nos maîtres intérieurs », disait E. Mounier) ; acquisition d'une véritable culture ouvrière et populaire, très différente de « l'entassement d'un savoir livresque », parce que branchée sur la vie, d'une culture qui serait tout ensemble action et déboucherait dans la « modification et la transformation de la vie ».

René, fédéral de Quimper, nous fit part de son cheminement personnel et nous raconta comment, par et dans la JOC, il a été amené à prendre conscience de la condition ouvrière et à participer à l'action du mouvement ouvrier, et ce qui, en tout cela, favorisa l'éveil de sa foi.

Le travail personnel et les carrefours nous retinrent longtemps sur le même sujet :

— est-ce que nous découvrons que vivre cette vie ouvrière active a un rapport avec le Christ, l'Eglise ? lequel ? comment ?

— est-ce que nous comprenons que participer à l'action ouvrière, cela a un lien, peut avoir un lien avec l'évangélisation du monde ouvrier ? lequel ? comment ?

Une information sur la journée du 29 octobre, donnée par les fédéraux et militants JOC-JOCF qui prirent part à la manifestation de Rennes, conclut cette première étape.

2^e JOURNÉE : DES VALEURS HUMAINES A JÉSUS-CHRIST. LES « CONDITIONS » SPIRITUELLES DE LA FOI.

Pendant que les jeunes aumôniers réfléchissaient aux caractéristiques de la pédagogie jociste, les anciens reprenaient, sous un éclairage plus précis et plus spirituel, les questions abordées la veille d'une manière plus générale. Quelle sont les conditions requises du côté du jeune travailleur pour qu'il recouvre la foi ?

Tant le travail personnel que les carrefours établirent la discussion autour du problème des relations « valeurs humaines-salut par la foi en Jésus-Christ ». Y a-t-il seulement une continuité qui irait des valeurs humaines vécues à la reconnaissance explicite de Jésus-Christ Sauveur ? Ou bien n'y a-t-il pas un seuil, une conversion, que nous avons de la peine à faire franchir à nos jeunes parce qu'il comporte à la fois une jonction et une rupture ?

Le P. Le Berre donna forme à nos essais de réponse en parlant des « conditions spirituelles de la foi ». Les valeurs humaines sont un chemin vers le Christ, mais il serait ambigu de réduire la foi au Christ à l'achèvement plénier de l'humain. La foi est aussi, et surtout, un appel à dépasser nos limites humaines et à vivre de la vie même de Dieu qui se communique en nous sauvant. Ce salut n'est pas seulement assumption des valeurs, il est aussi libération du péché ; et celui-ci n'est pas avant tout un échec par rapport à un idéal humain, mais précisément la fermeture de la condition humaine sur elle-même. Dieu, ou le Christ, ne peut pas être qu'un auxiliaire utile à l'humanisme, comme son couronnement. Il est une personne unique, transcendante et irremplaçable qui appelle l'adhésion de l'homme et l'invite à sortir de sa fermeture et à se hausser dans la sphère d'une vie proprement divine, par la communion avec lui. Cette « divinisation » de l'homme par la foi n'est pas évacuation des valeurs humaines, mais leur relativisation par rapport à l'unique nécessaire qu'est Dieu.

Elevée à ce niveau, la discussion dut aussitôt redescendre à l'expérience pour procéder à une sorte de vérification et d'épreuve pratiques au contact des faits. Vérification qui devait se révéler particulièrement symptomatique ; elle se fit en effet dans un domaine où la démarche de la foi est normalement engagée et où nous nous demandons comment introduire les jeunes du monde ouvrier, avec les valeurs et les déficiences qu'ils portent en eux : le domaine du sacramentel. Ce thème fit l'objet de la fin de la session et fut entamé dès la fin de cette seconde journée.

3^e JOURNÉE : EXPÉRIENCE ET QUESTIONS FACE A L'ÉDUCATION SACRAMENTELLE DES JEUNES DU MONDE OUVRIER.

Nos expériences proviennent, pour la plupart, d'échanges personnels avec les militants et des temps forts de la vie des Mouvements : récollections et sessions, où les sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence interviennent.

Il s'agissait, pour nous, de déceler ce qui, dans la vie des gars et des filles, offre des points d'accrochage ou, au contraire, fait difficulté pour l'accès à une attitude sacramentelle authentique. Comment, par exemple, faire passer de la conscience des valeurs de solidarité, de responsabilité ou d'oubli de soi pour les autres, à la perception de la primauté de la charité et du sacrifice du Christ, — que nous devons reconnaître pour que ces valeurs soient « eucharistiées » et saisies dans le mystère du salut ? La même question se pose pour le sens du péché et le besoin du pardon de Dieu. Cette année jociste nous permettra, dans chaque secteur, de reprendre ces questions.

Mais le fait le plus débattu fut le fossé qui sépare nos communautés cultuelles paroissiales de l'ensemble des jeunes touchés directement ou indirectement par la JOC. Par quel biais entreprendre le rapprochement ? Plusieurs proposèrent, à titre d'acheminement, la création et l'animation de « communautés intermédiaires » (sortes de catéchuménat), où l'initiation sacramentelle et liturgique trouverait, sous le contrôle et au sein des Mouvements, les conditions d'adaptation et de progression nécessaires. Et puisque le rapprochement ne peut être à sens unique, nous ne pouvions pas ne pas désirer que les communautés chrétiennes locales donnent toujours davantage de l'Eglise un visage en conformité avec ce qu'elle est : le Sacrement du Christ pour et parmi les Hommes.

Une intervention du P. Le Berre vint rappeler les requêtes fondamentales du « Sacramentel dans l'Eglise ». Le terme de « sacramentel » fut choisi, parce qu'au-delà de l'activité sacramentaire comme telle, il envisage l'Eglise, dans sa totalité et sa visibilité, en rapport avec l'économie du salut qu'est l'incarnation du Christ, Sacrement primordial. L'analogie la plus apte à rendre compte du sacramentel n'est peut-être plus, pour l'homme contemporain, celle de l'instrument physique (entre les mains de l'artisan, par exemple) auquel la théologie des sacrements a trop longtemps et trop exclusivement limité nos références, mais celle de la rencontre interpersonnelle où les corps, les gestes et les signes matériels eux-mêmes sont la traduction d'une communication intérieure.

Parce que le partenaire divin de cette rencontre s'est, selon la loi de l'Incarnation, manifesté dans un contexte historique et culturel donné et parce que l'Eglise demeurera la dernière responsable des adaptations possibles (« modératrice de l'expressivité sacramentelle »), le sacramentel gardera toujours un fonds objectif ne dépendant pas des personnes ou des situations ; mais cela n'exclut, au contraire, ni la possibilité, ni la nécessité d'une revitalisation, d'une « indigénisation » ou même d'une certaine réinvention des signes sur la base de ce qu'a voulu le Christ et que veut l'Eglise.

En nous faisant de la sorte entrevoir les lois de la sacramentalité de l'Eglise, le P. Le Berre put livrer à notre effort de recherche pastorale et missionnaire un certain nombre d'éléments doctrinaux qu'il nous restera à utiliser au même titre que les questionnaires ou grilles qui permirent le travail de la session.

Nous savons gré à notre Evêque, de même qu'à Mgr Boussard, d'être venus au début de la session nous apporter par leur présence le sentiment que notre recherche se faisait en Eglise. M. le vicaire général Le Floch conclut la session en rappelant la mission que l'Eglise continue à confier aux Mouvements d'action catholique spécialisée auprès de la jeunesse du monde ouvrier.

A. G.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEU

Des Amiens - Zone industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

vosre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, **BREST**

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : **BREST, QUIMPER**

Bureaux : **CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON**
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Iruet, **BREST** - Tél. 44-48.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 46

Vendredi 23 Décembre 1966

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, **QUIMPER**
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 18 francs (étranger : 20 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque **M. François Joly**, recteur de
Lannéanou, a été nommé recteur de **Guimiliau**, en remplacement de
M. Jean-Marie Le Bot.

RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN A L'EVÊCHÉ

Elles auront lieu le samedi 31 décembre

— à 9 h. 30, pour les membres du clergé et les religieux,

— à 11 h., pour les communautés de religieuses,

— à 18 h. 30, pour les représentants des mouvements et des écoles.

POUR LES FUNÉRAILLES

Aux journées des délégués de doyennés pour la pastorale liturgique
a été présenté un « livret » pour la **cérémonie de funérailles à l'église**.
Dans le respect des livres liturgiques actuels, ces indications de chants,
de monitions, d'utilisation de textes évangéliques... veulent préparer la
voie au rituel renouvelé que prépare le Consilium romain : « Le rite des
funérailles, prescrit l'article 81 de la Constitution De Sacra Liturgia,
devra exprimer de façon plus manifeste le caractère pascal de la mort
chrétienne, et devra répondre mieux aux situations et aux traditions de
chaque région ».

Ce livret (feuilles ronéotypées 21 × 27 cm) est à demander au
délégué du doyenné ; à défaut, à la Commission de Pastorale Liturgi-
que, Evêché, Quimper (règlement obligatoirement joint à la commande,
en timbres ou par un virement au C.C.P. Nantes 93.81 Semaine Reli-
gieuse de Quimper). L'exemplaire 1,50 F., plus le port : 0,70 F. pour
deux ex., 1,10 F. pour quatre, 1,70 F. pour huit...

JOURNÉE DE CHANT LITURGIQUE

Fixée au **jeudi 29 décembre** à **Châteaulin** (salle paroissiale), elle aura pour thème cette année « le graduel et le chant des psaumes ».

— 10 h., présentation du projet d'un choix d'antiennes et de refrains pour le graduel et de quelques psaumes choisis par temps liturgique.

— 11 h., ateliers de travail sur ce projet (chorales, petites paroisses ; antiennes, psaumes ; messe, sacrements...).

— 14 h., le chant des psaumes : du choral aux formules psalmodiques. Puis : travail en commun ; enfin, réponse aux questions posées.

Prière de s'inscrire aussitôt près de M. l'abbé Lanon (presbytère de Douarnenez), qui fera parvenir par retour le dossier de travail.

ORDOS ET REGISTRES PAROISSIAUX

Les Ordos et Registres paroissiaux parviendront aux presbytères des doyennés au plus tard le **mercredi 28 décembre**.

...Erreur de supposer que le second Concile œcuménique du Vatican représente une rupture avec la tradition doctrinale et disciplinaire qui le précède, comme si sa nouveauté devait l'assimiler à une découverte révolutionnaire, à une émancipation de la subjectivité, justifiant le détachement et comme une pseudo-libération de tout ce que l'Eglise a jusqu'à hier enseigné et professé avec autorité, révolution et émancipation qui permettraient de donner au dogme catholique des interprétations nouvelles et arbitraires, souvent faites d'emprunts étrangers à l'orthodoxie à laquelle nous ne pouvons pas renoncer, et de proposer à la morale catholique des expressions nouvelles et intempérantes, prises trop souvent à l'esprit du monde. Cela ne serait pas conforme à la définition historique et à l'esprit authentique du Concile, tel que le présagea le Pape Jean XXIII. Le Concile vaut dans la mesure où il continue la vie de l'Eglise, il ne l'interrompt pas, il ne la déforme pas.

...L'autre erreur qui nous ferait manquer de fidélité au Concile consisterait à méconnaître l'immense richesse des enseignements qui nous viennent de sa part et les puissances de renouvellement dont la providence l'a rendu si fécond. Nous devons nous faire une joie de lui attribuer, plutôt que le rôle d'une conclusion, les virtualités d'un principe originel. En effet, s'il est vrai que sur le plan de l'histoire le Concile se présente matériellement comme l'épilogue qui complète logiquement le premier Concile œcuménique du Vatican, en réalité il constitue pour l'Eglise un acte nouveau et original de conscience et de vie, un événement qui ouvre à l'Eglise elle-même des voies nouvelles et surprenantes pour son développement interne, pour les rapports avec les frères encore séparés de nous, pour les relations avec les adeptes d'autres religions et avec le monde tel qu'il est, magnifique et compliqué, redoutable et tourmenté.

PAUL VI.

La discipline pénitentielle en France

Document approuvé par le Conseil permanent de l'Episcopat de décembre 1966

En application de la Constitution « Pœnitementi » de S. S. Paul VI, les Evêques, réunis en Assemblée plénière, à Lourdes, en octobre dernier, ont supprimé le précepte de l'abstinence le vendredi, en dehors du Carême. La nouvelle, parfois présentée brutalement, a provoqué des réactions diverses ; mais la décision des évêques, si on la remet dans toute la volonté conciliaire du renouveau de l'Eglise, ne peut pas être comprise comme une concession à l'esprit de facilité, ni comme une libération de tout renoncement dans la vie chrétienne ; elle est essentiellement un appel à une pénitence plus personnelle et plus vraie.

Pour dissiper toute confusion, nous voudrions mettre en lumière ce qu'est la pénitence dans la pensée et la vie de l'Eglise, et préciser les directives pratiques fixées par les évêques de France.

I. — LA PÉNITENCE DANS LA VIE ET LA PENSÉE DE L'ÉGLISE

Le Concile de Vatican II a été pour l'Eglise une reprise de conscience de son propre mystère et des exigences évangéliques, comme le rappelle le Pape Paul VI au début de la Constitution « Pœnitementi » (1).

« Dans son effort pour méditer plus profondément sur son propre mystère, l'Eglise a examiné sa nature sous toutes ses dimensions. Elle en a scruté les éléments humains et divins, visibles et invisibles, temporels et éternels. En approfondissant avant tout le lien qui l'unit au Christ et à son œuvre de salut, elle a mis davantage en évidence que tous ses membres sont appelés à participer à l'œuvre du Christ, et donc aussi à son expiation. Elle a de plus pris une conscience plus claire de ce que, tout en étant sainte et immaculée par vocation divine, elle est sujette au péché dans ses membres et a continuellement besoin de se convertir et de se renouveler. »

A. — Le Christ Jésus nous demande de faire pénitence : il nous offre aujourd'hui, par les sacrements de baptême et de pénitence, la grâce de la conversion.

Dans la Constitution « Pœnitementi », le Saint-Père écrit : « Lorsqu'il se met devant le Christ, l'homme est éclairé d'une lumière nouvelle, il reconnaît la sainteté de Dieu et la gravité du péché. Par la parole du Christ lui est transmis le message qui incite à la conversion et qui accorde le pardon des péchés. Ces dons, il les reçoit en plénitude dans le baptême qui le configure à la passion, à la mort et à la résurrection du Seigneur... Ce don fondamental de la conversion est restauré

(1) D.C., 6 mars 1966. Toutes les citations sont tirées de la Constitution « Pœnitementi ».

et raffermi par le sacrement de pénitence chez les membres du Corps du Christ qui sont tombés dans le péché ».

L'exhortation de l'Eglise à la pénitence continue l'appel du Christ. Il n'y a pas de vie chrétienne sans renoncement au péché. Aussi le Pape et les évêques ne peuvent dispenser personne de la pratique de la pénitence : « l'observation substantielle » de cette loi « constitue une obligation grave » (Pœnitementi).

B. — C'est dans toute sa vie que le chrétien doit se convertir. Le sacrement de pénitence suppose une vie « pénitente » et des actes qui expriment la conversion intérieure.

Les sacrements de Baptême et de Pénitence sont des « signes » : ils donnent la grâce du Christ mais ils supposent chez l'homme la volonté de conversion.

S'il est bien vrai de dire que les sacrements sont les sources de la vie chrétienne, cela implique qu'ils prennent tout leur sens dans la vie du chrétien. Traitant de la pénitence qui est une exigence fondamentale de l'Evangile, le Pape déclare qu'elle ne peut rester purement intime :

« Le caractère éminemment intérieur et religieux de la pénitence, ainsi que les nouveaux et admirables aspects que celle-ci revêt dans le Christ et dans l'Eglise, n'excluent ni n'atténuent en quoi que ce soit la pratique extérieure de cette vertu. Ils rendent au contraire sa nécessité particulièrement urgente dans la société d'aujourd'hui et ils incitent l'Eglise — toujours attentive aux signes des temps — à chercher, au delà du jeûne et de l'abstinence, de nouvelles expressions permettant de mieux réaliser les fins de la pénitence dans l'esprit des diverses époques ».

Certes la pénitence, la conversion pour se détourner du péché et se tourner vers Dieu, dans la grâce du Christ, est essentiellement intérieure à l'âme ; on s'efforce de se convertir dans son cœur ; une pénitence purement extérieure pourrait être pharisaïque. Mais aussi on fait pénitence en son corps : car l'homme est corps et âme ; toute la personne participe au péché : aussi « la mortification vise à la libération de l'homme ».

« Dans le Nouveau Testament et dans l'histoire de l'Eglise — bien que le devoir de la pénitence soit surtout motivé par la participation aux souffrances du Christ —, la nécessité de l'ascèse, qui « libère » le corps et en fait un serviteur, est affirmée avec une insistance particulière, à cause de l'exemple du Christ lui-même. »

C. — Diverses manières de faire pénitence.

Le Pape Paul VI précise ensuite la manière de satisfaire au précepte divin de la pénitence.

a) « L'Eglise insiste avant tout pour que la vertu de pénitence soit pratiquée dans la fidélité persévérante à nos devoirs d'état, dans l'acceptation des difficultés inhérentes à notre travail et à nos rapports sociaux, dans le support patient des épreuves de la vie terrestre. »

b) « Les membres de l'Eglise qui souffrent d'infirmités, de la maladie, de la pauvreté et de diverses autres misères, ou bien qui sont persécutés pour la justice, sont invités à unir leurs souffrances à celles du Christ... pour satisfaire au précepte de la pénitence et pour obtenir à leurs frères la vie de la grâce. »

c) « Doivent satisfaire d'une façon plus parfaite au précepte de la pénitence, les prêtres, qui sont plus intimement liés au Christ par leur caractère sacré, et ceux qui s'engagent à suivre les conseils évangéliques, pour se conformer plus étroitement à l'abnégation du Seigneur. »

d) « Mais l'Eglise invite tous les chrétiens sans distinction à obéir au précepte divin de la pénitence par des actes volontaires... Elle veut indiquer que, conformément à la tradition ancienne, il y a trois façons principales de satisfaire au précepte divin de la pénitence : la prière, le jeûne et les œuvres de charité. »

D. — La pénitence doit s'exprimer dans la vie de l'Eglise par certaines pratiques communes. Il appartient au Pape et aux évêques de les fixer pour tous les membres de l'Eglise.

Dans la même Constitution, le Saint-Père écrit : « L'Eglise étant intimement liée au Christ, la pénitence de chaque chrétien a également une relation propre et intime avec toute la communauté ecclésiale... Ceux qui s'approchent du sacrement de pénitence y reçoivent de Dieu le pardon de l'offense qu'ils lui ont faite et, du même coup, ils sont réconciliés avec l'Eglise que leur péché a blessée et qui, par la charité, l'exemple, les prières, travaille à leur conversion. »

« Il revient à la prudence et à la sollicitude des évêques, réunis en Conférence épiscopale, d'établir les règles qu'ils estimeront les plus opportunes et les plus efficaces, étant donné la connaissance directe qu'ils ont des conditions locales. »

En acceptant les règles communes, les fidèles sauront que c'est par eux tous que l'Eglise, en tant que corps, fait pénitence de manière communautaire.

II. — DIRECTIVES PRATIQUES DES EVÊQUES DE FRANCE

Dans l'esprit du Concile et la ligne des prescriptions pontificales, les évêques de France exhortent tous les fidèles à comprendre et vivre la loi évangélique de pénitence, par des actes qu'ils choisiront personnellement. Ils demandent aux prêtres et éducateurs chrétiens d'aider les fidèles à entrer volontairement dans cette nouvelle perspective : la pénitence est la conversion à une vie de plus grand amour de Dieu et du prochain, dans la prière, le service, la pauvreté volontaire, etc.

Voici maintenant des directives plus précises :

1. Pendant le Carême.

Pour marquer le temps de Carême qui demeure, dans l'année liturgique de l'Eglise, le temps par excellence de la pénitence,

- a) les vendredis de Carême sont obligatoirement jours d'abstinence ;
- b) le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint sont obligatoirement jours de jeûne et d'abstinence (2).

2. En dehors du Carême.

La loi de l'abstinence des vendredis de l'année est supprimée ; mais c'est une exigence chrétienne de sanctifier sa vie en union avec la Passion du Christ, par d'autres formes de pénitence et de conversion, « spécialement des œuvres de charité et des exercices de piété. »

Il importe donc, spécialement le vendredi, de choisir personnellement, ou en famille, ou en communauté :

- a) des œuvres de pénitence (privation d'alcool, de tabac, de friandises, d'aliments raffinés, de certains spectacles et loisirs, etc.) ;
- b) des attitudes de charité fraternelle (pardon des injures, réconciliations, acceptation des contrariétés de la vie commune, des fatigues qui résultent des engagements apostoliques ou temporels, des échecs dans la vie familiale ou professionnelle, dons en aumône des sommes économisées par les privations, visites aux vieillards et malades, etc.) ;
- c) des actes de piété (prière plus intime et plus longue, assistance à la messe, lecture de l'Evangile, visite au Saint-Sacrement, chemin de croix, etc.).

3. En tout temps.

Les actes de pénitence, commandés ou choisis, offerts à Dieu, en union avec Jésus le Christ et en esprit d'Eglise, trouveront surtout leur sens de sanctification et de rédemption dans la réception fréquente des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, c'est-à-dire dans la participation sacramentelle au Mystère pascal de mort au péché et de vie dans le Christ. Il serait heureux que les fidèles et les militants aient plus souvent recours au Sacrement de pénitence, surtout durant l'Avent et le Carême.

Par l'acceptation personnelle de la loi de pénitence, le renouveau de tous et de chacun, poursuivi par le Concile, sera vraiment évangélique, et soucieux du Salut universel. Le Christ déclarait : « Le Royaume de Dieu est proche ; repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle » ; et Saint Paul : « J'achève en ma chair ce qui manque à la Passion du Christ pour son Corps qui est l'Eglise ».



Les décisions ci-dessus sont applicables à partir du 1^{er} janvier 1967.

(2) Le jeûne est une privation notable portant sur la quantité et la qualité de nourriture, pour les personnes jouissant d'un régime alimentaire suffisant et normal. « La loi de l'abstinence interdit la viande, mais non pas les œufs, les laitages, ni tout assaisonnement à base de graisse ».

« La loi de l'abstinence oblige ceux qui ont quatorze ans accomplis. La loi du jeûne oblige tous les fidèles depuis l'âge de 21 ans jusqu'au début de leur 60^e année. Quant à ceux qui sont plus jeunes, les pasteurs d'âmes et les parents veilleront attentivement à les former au vrai sens de la pénitence. »

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 25 décembre, Noël. Lundi 26, St Etienne, martyr. Mardi 27, S. Jean, apôtre et évangéliste. Mercredi 28, les Saints Innocents, martyrs. Jeudi 29 au samedi 31, de l'octave de Noël. Dimanche 1^{er} janvier 1962, Octave de Noël.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve René Nicolas*, de Lilia.

SERVICES ANNIVERSAIRES pour *M. l'abbé Joseph Kérébel*, ancien curé-doyen de Lanmeur : à Lanmeur le mardi 27 décembre, 10 h. 30, et à Brélès le jeudi 29, 10 h. 30.

● **CERCLES DE PARENTS ET CONGRÈS DES A.P.E.L.** — La « Semaine Religieuse » du 16 décembre a reproduit un article du Président départemental des A.P.E.L. qui présentait l'esprit du Congrès des A.P.E.L. 1967. Les prêtres des paroisses sont invités à s'associer, particulièrement au cours de la présente année, aux recherches et aux travaux qui seront menés dans chaque école pour que la « communauté scolaire » y soit plus chrétienne et plus éducative. Les « cercles de parents et maîtres » seront pour eux le lien privilégié de leur présence pastorale à l'école.

Nous signalons l'heureuse initiative de MM. les Curés et Recteurs de Brest qui se sont réunis avec *M. le vicaire général Prigent* pour étudier les modalités de leur participation à cet effort éducatif en vue du Congrès et de leur présence à l'école chrétienne.

● **L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES**, avec le grade de chevalier, a été décerné à *M. le chanoine Yves Cotten*, recteur de Locquirec, par arrêté du Ministère d'Etat des Affaires culturelles en date du 5 décembre. La lettre de Monsieur le Préfet précisait que cette décoration était due au « grand travail fourni pour protéger le patrimoine architectural de notre département ; à travers vous, c'est un hommage qui est rendu par M. le Ministre d'Etat à tous les membres du clergé qui se dépensent pour sauvegarder les richesses artistiques, si nombreuses dans le Finistère, qui leur sont confiées ».

Nos vives félicitations.

● **MORLAIX.** — Un concert spirituel, une création, cela mérite d'être signalé. Le concert était donné dimanche dernier à l'église S. Mathieu de Morlaix par la chorale locale, renforcée d'éléments de choix de Landivisiau et de Saint-Pol-de-Léon, et par *Mlle Trinquet*, organiste. La création était OFERENN WAR GAN, la messe bretonne de *M. l'abbé Roger Abjean*, vicaire à Saint-Mathieu, qui dirigeait le concert avec son enthousiasme habituel ; nous reviendrons sur cette œuvre, qui doit d'ailleurs paraître en disque. Une pleine église suivit avec intérêt ce concert spirituel qui sera, espérons-le, suivi de beaucoup d'autres.

Le pardon de Saint-Corentin

Un rectificatif d'abord. C'était à 7 h. 30 — et non à 8 h. — qu'avait lieu cette année le pardon breton ; et l'homélie fut donnée par *M. l'abbé Plouzennec*, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, au cours de la messe célébrée par *M. l'abbé Falc'hun*, recteur de Kerfeunteun.

S. Exc. Monseigneur Caillot, évêque d'Evreux — diocèse avec lequel nous avons de multiples et précieuses attaches —, présidait le pardon, en présence de *Monseigneur l'Evêque* et de *Monseigneur l'Auxiliaire* ; au cours de la messe concélébrée il prononça une brève et sobre homélie. Il n'est nul besoin de rappeler les mérites éminents de l'organiste, *M. Pondaven*, mais on relève avec plaisir les interventions de la chorale paroissiale dirigée par *M. l'abbé Bihan-Poudec* et renforcée par le Grand Séminaire.

Il revenait à *M. le vicaire général Abiven* de faire le panégyrique de S. Corentin après les vêpres traditionnelles : on en trouvera ci-après les échos.



PANÉGYRIQUE PAR M. LE V. G. ABIVEN

Mes Frères,

Nous venons de chanter les vêpres de S. Corentin selon la coutume. Et beaucoup d'entre vous se sont plu à évoquer les belles cérémonies qu'ils ont connu autrefois, heureux de chanter encore le « Pange solemnes ». Dans un instant, nous allons honorer les reliques de S. Corentin. Et maintenant, nous nous arrêtons pour évoquer sa vie, selon la coutume toujours. Certains sans doute sont sensibles à la poésie qui se dégage du récit de cette vie. Mais si nous sommes rassemblés ici aujourd'hui ce n'est pas pour repartir avec l'esprit et le cœur pleins de belles images. C'est pour entendre la parole que Dieu nous adresse aujourd'hui, la parole par laquelle il nous appelle et nous provoque. Aussi la question fondamentale que je voudrais poser devant vous est-elle celle-ci : le récit de la vie de S. Corentin tel que nos pères nous l'ont transmis est-il encore apte à nourrir notre foi aujourd'hui, à nous chrétiens de 1966, en cette période de la vie de l'Eglise qui suit Vatican II ?

Nous connaissons le déroulement de cette vie telle que la tradition nous la rapporte. Nous ne nous arrêterons pas à nous demander si les choses se sont réellement passées de cette manière. Mais nous prendrons cette tradition comme un témoignage de foi. Les chrétiens de Cornouaille, il y a des siècles, ont vu de cette manière la vie et l'œuvre de leur premier évêque. Et si nous lisons dans cet état d'esprit les textes qu'ils nous ont laissés, nous découvrirons bon nombre de vues justes sur ce que doit être encore de nos jours la vie de l'Eglise et des chrétiens.

Passons donc en revue quelques épisodes connus : la retraite de S. Corentin au pays de Plomodiern ; sa venue à Quimper à l'appel du roi Gradlon ; et pourquoi pas ? — l'anecdote du poisson qu'on attache à son souvenir et qu'on fait figurer sur ses images.



« Corentin, nous dit le récit, ayant trouvé à Plomodiern un lieu retiré et solitaire où il pouvait servir Dieu en toute liberté, s'y établit ». C'est dans la forêt du Nével qu'il s'était installé. Pour chercher Dieu. Oh ! il avait bien choisi l'endroit : la forêt aux pentes du Menez-Hom, face à la baie de Douarnenez, un paysage que nous nous plaisons à faire admirer aux milliers de touristes qui y viennent chaque été. C'est la preuve qu'il ne méprisait pas les belles et bonnes choses que Dieu a faites. Mais il ne pouvait s'en contenter. Il voyait plus haut et plus loin, semblable à l'homme dont parle l'Evangile : « Le Royaume de Dieu est une perle précieuse. Celui qui l'a découverte, vend tout ce qu'il a pour l'acheter ».

Chercher Dieu. C'est de ce même esprit que doit s'inspirer toute vie chrétienne. Ce n'est pas une question de désert, à l'époque où nos monts d'Arrée eux-mêmes accueillent une centrale atomique. C'est une question de cœur. Vous avez pu voir cette semaine à la télévision cette religieuse clarisse qui parlait de sa vocation. Elle avait été attirée par la beauté d'un foyer à fonder. Mais en même temps elle avait senti que le mariage ne suffirait pas à la combler. Et devant elle, une jeune fille de vingt-sept ans, comblée par la vie, lui posait des questions, avec le désir de suivre la même route. Cette route, c'est aussi celle de ces deux époux qui, chaque mois, s'assoient l'un face à l'autre et passent une soirée ensemble à faire le point ; à se demander si leur vie répond à ce que le Seigneur attend. C'est encore celle de ces hommes et de ces femmes qui, après une dure journée de travail, remettent leurs chaussures et s'en vont rejoindre d'autres pour voir ce que le Christ leur dit à travers les événements qu'ils ont vécus.

Cette route, — celle de S. Corentin, celle de ces chrétiens — est-elle aussi la nôtre, mes frères ? Interrogeons-nous. Voyons ce que nous avons dans notre cœur. « Là où est ton trésor, là est aussi ton cœur », dit l'Evangile. Notre cœur est-il rempli de notre santé, de nos succès ou du train-train de notre vie quotidienne ? Ou bien savons-nous voir plus haut et plus loin ? Demandons-nous si ce qui donne du prix à notre existence est aussi vraiment la bonne nouvelle de l'Evangile.

Et s'il en est ainsi, sachons nous dire que nous ne sommes pas seuls. Comme au temps de S. Corentin, Dieu continue de susciter des hommes et des femmes qui le cherchent. Ils ne portent plus beaucoup le costume « glazik » ou la « bourladden » comme on les représente sur les vitraux. Ils portent des bottes de cultivateurs ou des blouses d'infirmières. Ils ne vont plus en chars-à-bancs, mais sur des tracteurs ou des automobiles. Ils n'en sont pas moins fidèles au mouvement qui porte S. Corentin vers la solitude de Plomodiern pour chercher Dieu.



Pourtant, tournons la page... Notre évêque a rencontré le roi Gradlon qui lui a demandé de venir à Quimper pour construire l'Eglise dans la cité. Le roi Gradlon gouverne le pays de Cornouaille. Il s'efforce d'assurer le bien-être des habitants. Mais il a compris qu'il lui fallait quelqu'un pour veiller sur la ville au nom du Christ. Et il appelle Corentin à devenir évêque.

Corentin aurait pu lui répondre : « Venez partager ma solitude ». Venez à Plomodiern ou dans quelque autre retraite, vous tous qui cherchez le bonheur, et vous trouverez Dieu vous aussi. Mais dans l'appel du roi Gradlon il a vu l'appel du Seigneur. Il a laissé Guénolé, Tudy et les autres continuer son témoignage. Et il est parti pour Quimper.

Ce départ a dû lui coûter. Il a dû changer ses habitudes, faire face aux tracasseries de la cité. Parfois sans doute il s'est demandé si, à travers tous ces soucis, il ne s'était pas éloigné du Seigneur. Mais il y avait l'appel de tous ces hommes, de toutes ces femmes, qu'il fallait servir au nom du Christ.

Cet appel, c'est encore celui que le monde adresse à l'Eglise aujourd'hui. Lorsque, l'an passé, notre Saint Père le Pape Paul VI s'est rendu à l'O.N.U. dans une des plus grandes villes du monde, c'était pour apporter la réponse de l'Eglise à des hommes qui ne savent plus à quel saint se vouer pour préserver la paix. Mais le Pape n'est pas le seul concerné par cet appel. Dans notre monde, les hommes ont besoin de savoir le message du Christ, de recevoir sa lumière sur les questions qui les inquiètent jusqu'à l'angoisse : la paix sans doute, mais aussi la faim, la justice sociale, la natalité... Nous connaissons tous parmi nos voisins, nos frères, ceux qui ont besoin de la lumière du Christ.

Saurons-nous entendre les questions qu'ils nous posent ? Parfois nous sommes tentés de faire le contraire de ce qu'a fait S. Corentin. Au lieu de nous rendre à Quimper, nous leur disons : « Venez avec nous à Plomodiern ». Nous avons construit un monde dans lequel nous nous trouvons bien et nous ne savons pas le quitter. Regardons-nous, mes frères. Nous sommes quelques-uns dans cette cathédrale, mais où est à cette heure la masse de nos frères ? Sur les stades, sur les routes, dans leurs maisons, en famille. Je ne dis pas que nous aurions dû désertir cette assemblée pour courir après eux. Mais je dis que quelque chose ne serait pas juste dans nos assemblées du dimanche ou dans notre vie chrétienne si elles n'aboutissaient pas à rejoindre nos frères là où ils sont.

Ne nous y trompons pas, ce n'est pas facile. Il nous faudra oublier bien des habitudes chères pour pouvoir écouter nos frères. C'est pourtant à cela que nous invite le Concile. Pensons par exemple à cette jeunesse que nous voyons sortir des écoles à l'heure de midi dans les rues de Quimper. Elle nous déconcerte souvent par ses manières de réagir. Si au lieu de condamner trop vite, nous savions écouter ? De même, saurons-nous rejoindre dans un dialogue fraternel cette famille dont les enfants fréquentent d'autres écoles ; ces camarades qui appartiennent à des organisations professionnelles opposées ; ce voisin, dont on sait bien qu'il ne votera pas comme nous ? Saurons-nous travailler avec eux, pour construire fraternellement cette cité nouvelle qui s'élabore sous nos yeux ?

Dans les gravures du vieux Quimper que nous trouvons dans les boutiques, on représente souvent la cathédrale dominant les maisons tassées autour d'elle. Comme si la cathédrale rassemblait et protégeait la ville du Moyen-Age. Ceci est l'œuvre de Corentin et de ses successeurs. Mais à notre époque, les magasins, les usines, les parkings et les stades s'étendent toujours davantage. Aussi la cathédrale que nous avons à bâtir est-elle d'un autre ordre. C'est dans le cœur des habitants qu'il faut l'édifier : afin que l'Eglise soit présente dans ces magasins, ces usines, sur ces parkings et sur ces stades. Pour être fidèle à l'œuvre du premier évêque de Quimper, il nous faut mettre son esprit dans une tâche différente.

✱

Avant de repartir pour y travailler, arrêtons-nous toutefois à cet épisode du poisson. Le texte nous dit que Corentin était nourri dans sa solitude par un poisson merveilleux dont il coupait chaque jour une tranche et qui guérissait miraculeusement. Et quand des visiteurs se présentaient, on coupait simplement une tranche un peu plus grande. Jusqu'au jour où un méchant (qui n'était pas de Cornouaille assurément) mutila le poisson. Corentin le guérit et le rendit à sa mer natale. Ne chicanons pas trop sur ce poisson aussi à l'aise dans l'eau de la fontaine de Plomodiern que dans l'eau salée de la baie de Douarnenez. Attachons-nous plutôt à la vue de foi sous-entendue dans l'épisode. Dieu qui nourrit son peuple élu de la manne et des caillies pouvait bien donner à ses fils bretons un fruit de la mer en nourriture.

Et surtout, il manifestait par un signe sa présence auprès de ceux qui le cherchent. Il n'était pas naturel que le poisson guérit. Et à la vue de ce prodige les visiteurs pouvaient se demander : « Le doigt de Dieu n'est-il pas là ? »

Or ceci reste vrai à toute époque de la vie de l'Eglise. Aujourd'hui encore Dieu donne des signes. Sans doute, à notre époque où la médecine recoud des jambes sectionnées et répare des cœurs, les hommes sont-ils moins sensibles au signe du poisson. Mais ils continuent à demander : « Eglise du Christ, quels signes donnes-tu de ta mission ? » Et le Seigneur aujourd'hui pas plus qu'hier ne reste sourd à leur appel.

Voici un foyer qui, comme beaucoup d'autres, connaît des soucis d'argent, de santé, d'avenir. D'autres en seraient écrasés. Eux gardent au fond de leur cœur, sérénité, joie, espérance. Et loin de se refermer sur leurs inquiétudes, ils trouvent le moyen d'être accueillants à la peine des autres. Ce n'est pas naturel. Quel est donc le secret de cette joie dans un monde dur ?

Dans un monde où l'on s'affronte entre peuples, entre personnes différentes par les intérêts, la classe sociale, voici une communauté fraternelle, rassemblant des gens que tout devrait opposer. Quel est donc le secret de leur fraternité ? « C'est à ce signe que l'on vous reconnaîtra pour mes disciples » a dit le Seigneur.

Dans un monde où l'on juge des gens surtout d'après leur compte en banque, leur instruction, leurs relations ou leurs bonnes manières, voici des chrétiens pleins de respect pour le plus pauvre, le plus inculte, le plus déchu parfois. N'est-ce pas encore un signe auquel notre monde est sensible ?

✱

En définitive, au terme de ces quelques instants de réflexion, il me semble que le problème est encore actuellement d'écrire par notre existence quotidienne une nouvelle « vie de S. Corentin ». Les faits ne seront plus les mêmes ; l'esprit qui y préside sera encore l'Esprit de Jésus-Christ. Nous lisons ce matin dans l'Epître : « **Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et dans tous les siècles** ». Sa grâce est à l'œuvre parmi nous comme aux premiers âges. Qu'elle suscite à S. Corentin beaucoup de fils qui, au XX^e siècle, sachent encore mettre leurs pas sur la trace de ses pas. Amen !

● **LES ELECTIONS LEGISLATIVES**, tel est le sujet d'un numéro spécial des CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE (14, rue d'Assas, Paris, 6^e). Au sommaire : L'Assemblée nationale française dans le texte et la pratique constitutionnelle de notre pays (en annexe : les textes de la constitution relatifs au Parlement) ; Les grandes tâches de la législature à venir ; Les regroupements politiques en présence ; Analyse détaillée du chapitre « Gaudium et Spes » relatif à la vie de la communauté politique ; Le déroulement des élections. — Le numéro 2 fr., par dix ex., réduction 10 % ; par vingt, 20 % ; au-delà de cinquante, 30 %. Joindre le règlement à la commande (C.C.P. Paris 18.092.87).

● **LES EDITIONS DESCLÉE communiquent :**

L'afflux des commandes de dernière heure nous ayant obligés à augmenter le chiffre de tirage du Missel d'autel quotidien latin-français, en un seul volume (n° 23), la parution de celui-ci a été retardée. Il sera livré à partir du 15 janvier 1967.

**MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Entreprise E. QUEMENEUR & C^{ie}

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST

Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC

Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 33-09-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

**Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé**

Menuiserie — Charpente

Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois

Achetez grâce à **L'ÉPARGNE**

votre **2 CV** ou **AMI-6**

INTÉRÊTS 4 %

Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST

Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC,
MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

**SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE**

47, rue Brest, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Équipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis
sur demande sans engagements

81^e Année — N° 47

Vendredi 30 Décembre 1966

La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER

C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.

Abonnement annuel : 18 francs (étranger : 20 francs).

Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement

Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;

Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN EN TERRE SAINTE

Le mardi de Pâques, 28 mars 1967, un pèlerinage, présidé par Monseigneur Favé, partira d'Orly en avion pour y revenir le lundi 10 avril.

L'avion conduira les pèlerins à Beyrouth ; puis des cars les emmèneront à Byblos, Baalbeck, Damas, Amman, Jéricho, Qumram, Jérusalem. Pendant quatre jours la résidence sera à Jérusalem d'où le groupe partira pour visiter Bethléem, Hebron, Samarie. Le dixième jour aura lieu le passage en Israël, la visite du Cénacle, du lieu de la Visitation et l'arrivée à Nazareth. Trois jours de résidence à Nazareth permettront d'aller au Thabor, à Cana, au lac de Tibériade, à Capharnaüm. Le treizième jour le groupe visitera Saint-Jean d'Acre, Haïfa, Tel-Aviv.

L'organisation a prévu un logement assez confortable en chambres à deux personnes, des journées pas trop chargées permettant à chacun de s'imprégner à loisir de l'atmosphère des lieux saints, de faire des rapprochements entre la géographie et les textes sacrés.

Au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte la Bible et spécialement les Evangiles ont plus de sens, plus de fraîcheur et de vie.

Le voyage de Paris à Paris coûtera 2.080,00 fr., tout compris. Des affiches à apposer aux portes des églises seront portées dans les presbytères, des prospectus y seront déposés, les candidats au pèlerinage pourront les prendre là et s'y inscrire. Il est souhaitable qu'ils le fassent rapidement.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean-Marie Le Bot**, recteur de Guimiliau.

Né le 11 novembre 1897 à Dirinon. Etudes secondaires à Saint-Vincent, Pont-Croix. Ordonné prêtre le 5 avril 1924. Octobre 1924, instituteur à Recouvrance, Brest. Avril 1928, instituteur à Ste-Croix, Quimperlé. Août 1932, vicaire à Plougoum. Mars 1945, recteur de Loqueffret. Juillet 1949, recteur de Guimiliau. Décédé le 24 décembre 1966.

TRADUCTIONS LITURGIQUES

Voici la traduction liturgique de l'« Oraïe Fratres » et du « Suscipiat » approuvée par l'Assemblée plénière de l'Episcopat à Lourdes, le 20 octobre 1966 :

« Priez, mes frères, pour que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, puisse être agréé par Dieu le Père tout-puissant. »

« Que le Seigneur reçoive de vos mains le sacrifice, à la louange et à la gloire de son nom, ainsi que pour notre bien et celui de toute son Eglise sainte. »

CHOIX DE LECTURES POUR LES MESSES DES DÉFUNTS ET LA CÉLÉBRATION DES FUNÉRAILLES D'ADULTES (ad experimentum)

Ce choix de lectures a été adopté en octobre 1966 à Lourdes par l'Assemblée Plénière de l'Episcopat français.

Il reprend les lectures de toutes les messes des défunts du Missel Romain et y ajoute un nombre important de textes nouveaux. Cet ensemble de textes anciens et nouveaux peut donc être utilisé, au choix du pasteur, pour toute messe des défunts, ainsi que pour toute célébration des funérailles d'adultes avec ou sans messe. La Commémoration des défunts, le 2 novembre, garde toutefois ses lectures propres.

La diversité du nouveau corps de lectures répond à un but pastoral. Les funérailles et les services funèbres de neuvaine ou d'anniversaire rassemblent une assistance de tout niveau spirituel et culturel, et ils sont marqués par la personnalité religieuse et humaine du défunt ; le choix des lectures sera fait en tenant compte du niveau religieux (culture et foi) de l'assistance et orientera sa prière, en évitant ce qui pourrait être allusion désobligeante envers le défunt ou les siens.

Les pasteurs seront à même de choisir les lectures qui conviennent le mieux, et dans bien des cas un dialogue sur ce choix avec les laïcs pourra être éclairant. Aussi les textes anciens et nouveaux sont-ils présentés ici dans leur ordre biblique ; leur titre et les quelques mots qui essayent d'en dégager l'idée dominante n'ont d'autre but que de faciliter ce choix. La méditation et l'expérience seront les meilleurs guides. La Parole de Dieu a été communiquée d'une manière pédagogique : l'Eglise doit chaque jour la transmettre avec pédagogie, selon telle ou telle circonstance et telle ou telle assistance.

Beaucoup des lectures nouvelles ont été choisies en vue de situations très diverses : communauté fervente ou rassemblement d'incroyants, mort tragique ou mort longuement attendue, mort d'un chrétien, d'un religieux, d'un prêtre ou mort d'un indifférent dont on sait à peine s'il avait la foi. Certaines supposent une culture biblique ou un niveau de foi élevé : leur présentation et une brève homélie conduiront bien des fidèles à une découverte. D'autres sont plus accessibles par elles-mêmes.

Le leitmotiv le plus fréquent est l'espérance de la résurrection ; ce n'est pas sans besoin, car « la résurrection de la chair » est davantage dans le Credo que dans l'esprit des fidèles eux-mêmes. Certaines lectures expriment la douleur humaine ; Jésus lui aussi a pleuré. Plusieurs permettront de présenter à des familles peu chrétiennes des aspects fondamentaux du mystère chrétien. Au moins une des lectures devra être choisie parmi celles qui annoncent explicitement le sens chrétien de la mort.

Les lectures existant déjà dans le Missel romain sont indiquées par un astérisque (*).

On devra toujours prendre une lecture de l'Ancien Testament ou des Apôtres (Actes, Epîtres ou Apocalypse) et une lecture de l'Evangile.



Le texte liturgique des lectures, accompagné des psaumes responsoriaux correspondants sera édité dans quelque temps. En attendant on pourra utiliser pour les lectures les traductions de la Bible légitimement approuvées. Certaines peuvent se trouver dans le lectionnaire d'autel ou dans le lectionnaire ferial. On indiquera alors la référence. Les autres parties du Propre demeurent inchangées.

La Commission épiscopale de Liturgie.
23 décembre 1966.

EPITRES

- (1) Job 19, 1, 23-27, **L'espérance par delà la douleur.**
Ecrasé par le mystère de la souffrance et de la mort, Job espère en son Sauveur, le Dieu vivant, qui, un jour, le ressuscitera.
- (2) Sag. 3, 1-6, 9, **La vie des justes est dans la main de Dieu.**
Dieu veille sur ses fidèles comme un père ; il les fait triompher de l'épreuve et de la mort.
- (3) Sag. 4, 7-15, **La mort prématurée du juste.**
La vie vaut plus par sa qualité que par sa durée. « Un seul jour dans ta maison, Seigneur, vaut mieux que mille loin de toi » (Ps. 83).
- (4) Isaïe 25, 7-9, **La vie nouvelle dans la cité de Dieu.**
Dieu nous rassemblera tous auprès de lui, au-delà de la mort, dans la paix et la joie.
- (5) Lamentations 3, 17-26, **L'espérance au sein de l'épreuve.**
Comme dans le ps. 129, « Des profondeurs je crie vers toi, Seigneur », l'homme de foi souffre sous les coups de l'épreuve, mais il attend de Dieu le salut.
- (6) Daniel 12, 1-3, **Le salut du peuple et la résurrection des morts.**
Dieu sauve son peuple au temps de la détresse, il ressuscitera les morts et les justes resplendiront à jamais.

- (7) **2^e Maccabées 12, 43-46, La prière pour les péchés des morts (*)**.
(Lectonnaire, p. 615 ; messe d'anniversaire.)
Afin que ses soldats puissent ressusciter malgré le péché qui avait cousé leur mort, Judas Maccabée demande au peuple de prier et aux prêtres de Jérusalem d'offrir un sacrifice expiatoire.
(Si on ne renvoie pas au contexte, cette lecture est mal comprise.)
- ✱
- (8) **Actes 10, 34-43, C'est Jésus ressuscité qui nous juge et nous sauve.**
Pierre et les apôtres en témoignent : Jésus ressuscité est devenu le Juge des vivants et des morts. Celui qui croit en lui recevra le pardon et la vie.
- (9) **Romains 6, 3-8, Morts avec le Christ, nous vivrons avec lui.**
La vie nouvelle que le Christ nous a donnée par le baptême est en nous plus forte que le péché et que la mort.
- (10) **Romains 8, 35, 37-39, Qui nous séparera de l'amour du Christ ?**
Le Seigneur Jésus est toujours près de nous avec toute la tendresse et la force de son amour. Dans l'épreuve, voilà notre certitude.
- (11) **Romains 14, 7-9, Notre vie et notre mort appartiennent à Dieu.**
Nous vivons pour l'unique Seigneur des vivants et des morts et nous mourons en lui. Il nous garde dans la vie en faisant grandir en nous « la charité qui ne passera jamais » (I Cor. 13, 8).
- (12) **I Corinthiens 15, 20-23, Tous les morts revivront dans le Christ.**
Fils d'Adam, tout homme passe par la mort ; avec le Christ, premier ressuscité, il est appelé à vivre de la vie éternelle.
- (13) **I Cor. 15, 51-57, La résurrection universelle : victoire sur la mort (*)**.
(Lectonnaire, p. 612 ; 1^{re} messe du 2 novembre.)
Au retour glorieux du Christ, les morts et les vivants seront également transformés. La mort et le péché seront à jamais vaincus.
- (14) **2 Cor. 5, 1-5, Le ciel est notre demeure éternelle.**
En cette vie nous sommes des voyageurs en marche vers la patrie définitive. Notre corps ne sera revêtu d'immortalité qu'une fois accomplie notre tâche terrestre.
- (15) **I Thess. 4, 13-18, Les vivants et les morts à la rencontre du Seigneur (*)**.
(Lectonnaire, p. 617 ; sépulture.)
L'espérance nous assure qu'au jour de son avènement Jésus-Christ ressuscitera les morts et transformera les vivants pour les prendre avec lui.
- (16) **2 Timothée 2, 8-15, Souviens-toi de Jésus-Christ ressuscité.**
Fidélité du chrétien, fidélité de Dieu. Ceux qu'il a sauvés, le Ressuscité les fera vivre et régner avec lui au-delà de la mort terrestre.

(Suite p. 767)

- (17) **I Jean 3, 14-16, L'amour fait vivre comme Dieu.**
Dieu est amour, et l'amour fraternel nous a fait déjà vivre à son image et ressemblance : il nous fait passer de la mort à la vie.
- (18) **Apocalypse 14, 13, Le Seigneur est la récompense de ses fidèles (*)**.
(Lectonnaire, p. 616 : messes quotidiennes.)
A l'heure du jugement, ceux qui sont morts dans le Seigneur trouveront en lui la récompense et le repos.
- (19) **Apocalypse 21, 1-7, La cité sainte du Peuple de Dieu.**
(Lectonnaire férial III, 88.)
Au jour où le Seigneur reviendra, tout sera nouveau : le ciel, la terre, l'alliance de Dieu avec son peuple, la vie, le bonheur. Dieu sera tout pour la famille humaine renouvelée.

EVANGILES

- (20) **Matthieu 25, 14-23, La récompense des bons serviteurs.**
(Lectonnaire, p. 530.)
Chacun est appelé à entrer dans la joie de son Maître selon qu'il a fait fructifier les talents reçus de Dieu.
- (21) **Matthieu 25, 31-46, Le Jugement dernier.**
(Lectonnaire, p. 71.)
Le Christ reconnaît ses disciples à l'amour qu'ils ont les uns pour les autres.
- (22) **Marc 10, 28-30, Ceux qui ont tout quitté pour suivre le Christ.**
Notre renoncement ici bas engage notre vie éternelle.
- (23) **Marc 15, 33-46, La mort de Jésus.**
« Se faisant semblable aux hommes, le Christ Jésus s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté souverainement » (Philip. 2). « Si nous sommes morts avec lui, avec lui nous vivrons » (2 Tim. 2).
- (24) **Luc 23, 33, 39-43, Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis.**
Tout homme est pécheur mais Dieu est proche de celui qui se repent. Ainsi le malfaiteur crucifié avec Jésus a reconnu ses fautes et il a prié avec amour ; aussitôt il a été sauvé.
- (25) **Luc 24, 13-35, Les pèlerins d'Emmaüs avec Jésus.**
(Lectonnaire, p. 216.)
Sur leur route et jusqu'à l'étape, Jésus est avec eux ; il partage leur table car il est vraiment ressuscité.
- (26) **Jean 5, 21-29, Au Fils de Dieu qui donne la vie est remis le jugement.**
Par sa parole, Jésus-Christ donne la vie éternelle, et par sa voix ressuscite les morts car le Père lui a remis tout pouvoir de juger.
- (27) **Jean 5, 25-29 (*)**.
(Lectonnaire, p. 614.)
Même sens que 26, limité aux défunts.

(28) **Jean 6, 37-40, La Parole du Christ, pain de vie éternelle (*)**.
(Lectonnaire, p. 615 ; messe d'anniversaire ; 2^e messe du 2 novembre).

Jésus est le pain de vie par sa Parole ; il nourrit la foi des croyants et il les ressuscitera au dernier jour.

(29) **Jean 6, 51-54, Le corps du Christ, pain de vie éternelle (*)**.

(Lectonnaire, p. 616 ; messe quotidienne.)

Jésus est le pain de vie par l'Eucharistie ; à ceux qui croient en lui il donne sa chair et son sang ici-bas et il les ressuscitera au dernier jour.

(30) **Jean 11, 17-27, « Je suis la résurrection et la vie »**.

C'est avec autorité et par amour que Jésus ressuscite son ami Lazare ; celui qui vit et croit en Jésus aura la vie éternelle.

(31) **Jean 11, 21-27 (*)**.

(Lectonnaire, p. 618.)

Essentiel de 30 ; même titre, même introduction.

(32) **Jean 11, 32-40, Jésus pleure Lazare et invite à la foi**.

Jésus-Christ prend part à la souffrance et aux larmes humaines ; il affirme en même temps que, si nous croyons, nous verrons se manifester la gloire de Dieu par la résurrection.

(33) **Jean 12, 23-26, Le grain qui meurt porte du fruit**.

Comme pour le grain de blé en terre, comme pour Jésus-Christ, du calvaire à la résurrection, la vie nouvelle ne peut naître que dans le sacrifice de notre vie d'ici-bas.

(34) **Jean 14, 1-6, Notre place dans la maison du Père**.

Jésus-Christ prépare à chacun sa demeure permanente auprès du Père. Lui-même est l'unique chemin de vérité et de vie.

(35) **Jean 17, 24-26, « Je veux qu'ils soient avec moi »**.

Comme Jésus-Christ l'a demandé dans sa prière suprême, ceux que son Père lui a confiés et qui l'ont reconnu par la foi ne font qu'un avec lui, aujourd'hui et toujours.

Nos amis défunts. — **M. Paul Cocaigne**, de Cléder, beau-frère de M. le Curé de Plougastel-Daoulas. **M. Paul Gourvénec**, de Saint-Renan, frère de M. l'abbé François Gourvénec, vicaire à Loctudy. **M. Guillaume Guillerm**, de Guipavas. **M. Laurent Daniel**, de Treffiagat. **M. Laurent Abhervé-Guéguen**, frère de M. l'Aumônier de la Retraite de Lesneven. **Mme Vve Miniou**, de Saint-Thurien.

● **Avec ce numéro prennent fin tous les abonnements à la « Semaine Religieuse ».**

L'abonnement est reconduit tacitement par l'acceptation du prochain numéro daté du vendredi 6 janvier 1967.

Le message de Noël du Pape Paul VI

(extraits)

...Nous redirons ce que Nous avons déjà dit d'autres fois : nous devons être en garde contre le péril de l'idolâtrie moderne. Aujourd'hui, l'homme est tenté de s'adorer lui-même, de se considérer comme le terme suprême non seulement de la pensée et de l'histoire, mais de la réalité même, et de croire qu'il peut de lui-même, par ses seules forces, vraiment progresser et se sauver ; en d'autres termes, l'homme est tenté de chercher sa seule gloire et non la gloire de Dieu. Ce redoutable et funeste déplacement de l'axe de nos raisons de vivre est en train de s'accomplir sous nos yeux : la négation de Dieu est en train de passer du plan théorique au plan des comportements pratiques ; de thèse réservée au cercle restreint de quelques esprits spéculatifs, elle est en passe de devenir le mythe des foules ; l'athéisme rationaliste, affaire d'école philosophique, se voit suivi de l'athéisme matérialiste et social. Une mentalité faussement humaniste est en train de s'implanter, imprégnée, d'une part d'un égoïsme foncier, parce qu'elle est fermée à la croissance et à l'amour de Dieu, et, d'autre part, radicalement minée par l'inquiétude et par les forces de destruction, parce qu'elle est fermée à la lumière et à l'espérance de Dieu.

L'homme est un être qui, de par sa nature même, est appelé à se dépasser lui-même, un être lancé vers Dieu, essentiellement orienté vers Dieu. Si on renie cette relation fondamentale à Dieu, le mystère si éclairant de Dieu qui se fait homme (le mystère même de Noël !) ne sera pas pour notre vie la fête de la joie et de la paix ; au contraire, c'est le mystère de l'homme qui se fait Dieu, mystère créateur d'obscurité, qui fera le drame de notre histoire : cette tragédie nous menace avec ses virtualités de catastrophes sans fin.

✱

Et nous pourrons ensuite comme fruit de Noël accueillir la seconde joie, l'autre don, celui de la paix...

La paix n'est pas un donné premier, mais un résultat, un bien qui dérive d'autres biens, qui suppose et qui exige comme préalables tout justement l'ordre, la justice et l'harmonie entre les choses... La paix n'est point de sa nature une réalité fixe et de caractère statique, puisque l'ordre à qui elle donne son nom est par lui-même sujet au changement et à l'évolution, comme c'est bien le cas de l'ordre humain, et spécialement de l'ordre social. Ainsi la paix n'est pas en ce monde un bien dont on puisse jouir béatement, mais plutôt un bien à faire naître, à conquérir et à défendre sans cesse...

En parlant de la paix à ce moment de l'histoire, Nous ne pouvons pas taire cette observation de quiconque sent les situations humaines actuelles : aujourd'hui le monde manque de sécurité ! A mesure que la société moderne étend ses conquêtes, un sentiment de crainte universelle envahit les âmes ; plus les hommes progressent au niveau scien-

tifique et technique, et plus ils se défient les uns des autres. Plus ils possèdent et moins ils se sentent en sûreté. Et la conscience de ce caractère précaire des choses et de la vie présente, qui devrait nous inciter à nous tourner vers les réalités éternelles, mène au contraire beaucoup d'hommes à l'angoisse intérieure, qui fait désespérer du sens et de la valeur de l'existence humaine.

Pourquoi cela ? Parce que le manque de sécurité procède surtout d'un danger bien réel et d'extension mondiale, un danger que le jeu incontrôlable des circonstances pourrait rendre tout proche et transformer en catastrophe. Nous savons tous de quelle puissance de destruction disposent les hommes d'aujourd'hui et qu'il y a des hommes pour trouver dans cette puissance des raisons d'entrer en rivalité avec d'autres, des motifs d'assurance en leur propre force et d'exaltation orgueilleuse. On a conquis tant de libertés qui servent la dignité de l'homme et la pleine expansion de sa personnalité ! on n'a pas efficacement cherché ni encore trouvé la liberté qui consiste à être affranchi du danger et de la peur.

On a noué beaucoup de relations entre les peuples, dans l'ordre technique, commercial, culturel et politique ; mais on n'a pas encore assez solidement noué les liens de la fraternité entre les hommes, entre les classes et les nations. On n'a pas encore suffisamment promu le respect mutuel, l'estime, la collaboration et l'amour. Il y a même encore des oppositions et des conflits qui mettent en péril la stabilité des rapports dans la société humaine actuelle. Pour arriver au résultat souhaité, les raisons de l'intérêt temporel ni celles de la sagesse humaine ne suffiront jamais ; il y faut les motifs transcendants de la religion, et même de la religion chrétienne, qui, seule, possède le remède souverain aux insuffisances humaines.



Mais pour l'instant l'attention du monde, et la Nôtre aussi, se concentre sur l'état de guerre qui persiste au Vietnam. Il s'agit en même temps d'une lutte idéologique, d'une guerre civile et d'une bataille engageant des armées ; le conflit affecte un point névralgique de l'équilibre entre les nations ; les embûches, les moyens mis en œuvre et les pertes subies vont se multipliant ; cet affrontement intéresse inévitablement les plus grandes puissances — autant de traits qui rendent cette guerre à la fois typique, tragique et menaçante.

Mais elle présente encore cet autre aspect caractéristique : sa continuation dépend, plus que d'un enchaînement fatal de causes (comme ce fut le cas dans l'histoire de tant d'autres guerres), de la volonté des hommes qu'elle oppose : il suffirait que les hommes le veuillent simultanément, d'un côté comme de l'autre, et la guerre serait terminée, la crainte de conflits plus graves s'apaiserait, l'honneur des combattants serait sauf. L'espérance et la paix refleuriraient dans le monde, tandis que la conscience de l'humanité aurait accompli un heureux progrès dans le sens de son premier devoir, celui de la fraternité universelle.

Table des Matières pour l'année 1966

I. ACTES DU SAINT-SIÈGE, DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Souverain Pontife. — L'Inde a faim, 197. Pour les vocations, 266. A l'évêque de Verdun, 359. L'Eucharistie, 375. L'opinion publique dans le monde et dans l'Eglise, 465. Pour la paix, 539, 571. Encyclique « Christi Matri », 557. Le progrès par la justice et la charité, 670. Aux chefs d'entreprise, 718. Message de Noël, 769.

Le jubilé, 100, 121, 324, 387.

Congrégations romaines. — Discipline pénitentielle, 120, 184, 619, 731. L'instruction sur les mariages mixtes, 203. L'Index, 464.

Episcopat français. — Communiqué sur le nouveau texte du « Notre Père », 5. Quatrième ordonnance sur la liturgie (Pater, Préface, Chants de l'Ordinaire, Bénédiction pontificale), 36. Mgr Paty, auxiliaire à Luçon, 52. La pastorale du baptême des enfants, 103, 179. Réflexions sur la situation économique et sociale actuelle, 168. Appel en faveur de l'Inde, 195. Conseil permanent, 371. Mise en garde contre certaines revues, 423. Mgr Villepelet se retire, 449. Mgr Mazé, archevêque, Mgr Tirilly, évêque, 463. Le chant de la préface et du « Notre Père » en français, 496, 526. Mgr Wicquart, évêque de Coutances, 507. Déclaration sur la paix, 619. Dispense d'abstinence, 619. Les mariages mixtes ; dispositions communes aux diocèses de France, 733. La discipline pénitentielle en France, 749. Traduction de l'« Orate fratres » et lectures pour les funérailles, 764.

II. ACTES DE L'EVÊCHÉ

Monseigneur l'Evêque. — Lettre pastorale, 99, 259, 274 et 291. Mandement de Carême, 115. Pour le jubilé, 147, 285. Pastorale du baptême, 179. La Mission ouvrière à Brest, 227. Les charges du diocèse et le droit de chaises, 355. Prière pour la paix, 555. Confesseurs de religieuses, 652. Semaine de la Paix, 683.

Remembrances : de doyennés (Quimper-Plogastel), 323, de paroisses à Brest, 635, à Plourin-Ploudalmézeau, etc., 635.

Directives de l'Evêché. — Confirmation et Visite pastorale, 68, 84, 100 ; 119 (projet) ; 132 (tableau, rapport et cérémonies) ; 148 (livret) ; 164 (itinéraire complet ; parrains) ; 260 (itinéraire revu). — Confirmation à l'Evêché, 68, 180, 716.

Permanence des vicaires généraux, 51, 261, 294, 449. Secrétariat, 481.

Messe chrismale, 229. La Semaine Sainte, 230. Semaine de l'Unité, 3, 720. Journée mondiale des moyens de communication sociale, 307. Journée des missions, 607, 608. Journée du Secours Catholique, 651.

Pour la pastorale du baptême, document, 103, 179. Notes pour l'étude, 296, 572, 715. Au sujet des baptêmes, 339, 463. — Pastorale d'été, 419. La prise en charge des saisonnières, 431. Pastorale des jeunes en vacances, 447. Pastorale des forains et des nomades, 510. La formation religieuse des élèves de l'enseignement public, 523.

Actes administratifs des sacrements : Baptême, 164, 403. Confirmation, 195. Mariage, 480. — Registres paroissiaux, 4, 404, 590, 748.

Commission des Vocations, 247.

Commission d'art sacré, 403, 620. Mise en garde, 287, 424. Inventaire des richesses artistiques, 480. Objets mobiliers des églises communales, 525.

Commission de pastorale liturgique. — La préface en français, 55. La prière universelle, 71, 73, 76. Pour le mercredi des cendres, 125. Pour une meilleure célébration de la liturgie, 135, 149, 187, 464, 532. Les ordinaires en français, 183. Chant de la Passion en français, 201. Chant de l'Exultet en français, 201, 232. Lectures pour les messes de semaine, 259, 268, 422, 424, 498, 556, 604, 653. Le Missel bilingue est achevé, 267. Les nouveaux missels pour fidèles, 347. Concélébration et « installation », 471. Prière pour la paix, 559, 579. Manuels paroiss-

siaux, 660. Vie et culte, 671. Un missel d'autel... un, 677. Journées pour les délégués liturgiques de doyennés, 684. Pour les funérailles, 747. — Supplément de cantiques bretons, 525, 556; Kanou brezoneg Kemper ha Leon, 529. — Journée de chant liturgique, 134, 197, 230, 245, 263; 684, 748.

Caisse d'entraide, 731. Syndicat ecclésiastique, 716. Honoraires des messes, 99. Pèlerinages 1967, 716. Quête de l'Epiphanie, 3. Collectes des Œuvres Missionnaires, 4.

Journées: Paralysés, 167. Mères, 197. Croix-Rouge, 245. Prévention routière, 294. Aveugles, 575. Guadeloupe, 589. Personnes âgées, 603. Timbre antituberculeux, 653.

Mérite diocésain: 341, 404, 732.

III. CLERGÉ DIOCÉSAIN

Ordinations: 131, 403, 433, 589.

Nominations. — Curés-doyens, 51, 67, 83, 99, 507, 635. Recteurs, 51, 83, 99, 131, 163, 195, 479, 507, 635, 667, 699, 747. Vicaires, 67, 479, 496, 508, 539, 556, 572, 715. Aumôniers, 51, 67, 83, 131, 147, 163, 448, 479, 496, 509, 556, 572, 635. Enseignement, 509, 572. Action Catholique, etc., 83, 421, 448, 539. Hors-diocèse, 373, 421, 448, 510.

Décès. — M. Prigent, 70. M. Abguillerm, 120. M. Marzin, 147. M. Olivier, 167. M. Lozac'hmeur, 167. M. Quéré, 371. M. Cloarec, 464. MM. Le Gall, Bihan, Thomas, Grall, Pennec, 499. M. Messenger, 574. M. Pouliquen, 733. M. Le Bot, 763.

Retraites, sessions, etc. — Retraites pastorales, 198 (listes), 422, 497; 344 (hors-diocèse). — Mois sacerdotaux, 244, 284, 372, 653 (pour 1967), 705 (compte-rendu), 715; 721 (réflexions pour le diocèse). — Récollections, 83, 99; 261; 603, 620.

Session de pastorale pour les doyens, 495, 539, 623. — Journées doctrinales sur « Lumen Gentium » et Gaudium et Spes par le P. Heckel, 37, 70, 196, 262, 285, 310. Conférence du P. Villain sur l'œcuménisme, 37. Conférences théologiques, 181. — Jeunes Prêtres: session d'études, 67; retraite, 68.

Nos prêtres « Fidei donum », 689. M. Pierre Cariou, officier de la Légion d'Honneur, 328. M. Mévellec, docteur de l'Université de Paris, 642. M. Y. Cotten, chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres, 753.

IV. ACTION CATHOLIQUE, ENSEIGNEMENT, SERVICES ET ŒUVRES

Action Catholique. — ACG: 69. Enfance: 101, 182, 263, 310, 388, 596 (journaux), 717. Milieu maritime: Vers le Congrès JMC de Camaret, 151, 216, 313; le Congrès, 323, 360, 376. Milieu ouvrier, 101, 231, 286, 328, 481, 738 (session diocésaine J.O.C.). Milieu rural, 154, 182, 464, 575; 593 et 656 (Congrès à Landivisiau), 685, 699. Milieu scolaire, 163, 285 (pèlerinage), 450.

Action sociale et charitable. — Campagne contre la faim, 121, 589. Secours Catholique, 312, 651.

Centre diocésain des Vocations. — Dimanche des Vocations, 259. Entrée en sixième, 285. Retraites d'été, 340. Divers, 483 à 489.

Enseignement religieux. — Catéchèse des adolescents, 37, 131, 263, 515, 620. Catéchuménat des adultes, 123. « Pomme d'Api », 157. Communion solennelle, 286. Catéchèse des 9-12 ans, 358. Programmes et documents, 512.

Enseignement. — Direction diocésaine, 309, 440; 685 (organisation). Réunions: Directeurs, 4. Journées pédagogiques, 121, 668. Sessions, 422. Session des prêtres de l'enseignement, 545. Contrats, 450. Examens: CAP, 69, 667. Bourses, 68, 374. CEP, 121. BEPC, 121. Cercles de parents, 108, 753. Mouvements sportifs, 148, 154. Allocations, 166. Vaccination, 166.

Assemblée APEL-AEP, 294, 310, 380; 736 (Congrès 1967). Université d'Angers, 262, 308, 349, 373, 497, 502. Promotion sociale agricole, 343, 441, 470.

Mouvements, Œuvres et Services. — Retraites, récollections, etc.: Conscrits, 301, 388, 590, 603, 733. Fiancés, 84, 102, 497, 652. Jeunes filles, 359, 450.

Préparation au mariage, 84, 102, 134, 166, 294, 312, 374, 388, 636, 701. Session de pastorale familiale, 69.

Croix d'Or, 85, 206, 304. Aides aux prêtres, 102, 181, 265, 295, 387, 540, 575. Colonies de Vacances, 182, 197, 345. La Vie Montante, 236. Messagères du Christ, 397. Union missionnaire du Clergé, 422. Hospitalité N.-D. de Lourdes, 201, 441. Pax Christi, 452, 595, 691. Fraternité des Malades, 639. Groupement spirituel des veuves, 709. Patronages, 737.

V. CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Jubilé, pèlerinages et pardons. — Le Jubilé, 136, 304, 309, 328, 343, 371, 394, 532. Pèlerinage de Lourdes: 243 (billets), 262, 311 (horaire), 340, 358, 373; 425 (compte-rendu); 480, 497 (horaires), 577 et 591 (compte-rendu); Prisonniers et déportés: 374, 388, 40,5 47.0 — Pèlerinage en Terre Sainte, 763.

Pardons: Malades, 261, 309, 327, 716 (1967). Personnes âgées au Folgoët, 325. Rumengol, 341, 379; 482. Châteauneuf, 482. Le Folgoët, 500, 532, Ste-Anne la Palud, 501. Kerdévet, 515. Saint-Pal-de-Léon, 532. Saint-Corentin, 731, 754.

Consécrations et bénédictions. — Eglises: S. Luc de Brest, 150; S. Jean, Quimper, 440; Le Dourjacq, Brest, 576. — Autels: Juvénat, Châteaulin, 86; Kerbertrand, Quimperlé, 253. — Cloches: Plourin-Ploudalmézeau, 482.

Ecoles: Juvénat et Centre de rééducation La Providence, Quimper, 231. Le Relecq, 379. Ecole de Cadres, Lesneven, 411. Direction de l'Enseignement, 440. S. Joseph, Quimper, 576. Juvénat de Kérivoal, 688. Ploudalmézeau, 737.

Centenaires: S. Louis Châteaulin, 328. Eglises de Kernilis, 482, de Scrignac, 482, Plouigneau, 532.

Religieux et religieuses. — Direction des Communautés religieuses: Pastorale, 52, 262, 286, 340, 684; Permanences, 52, 134, 262, 340, 540, 589, 603, 652; Récollections, 166, 196, 589, 684, 699, 716; Sessions d'Ecriture Sainte, 52, 196, 373, 449.

Commission des Supérieures majeures, 587. Commission diocésaine des Religieuses, 587.

UNCAHS, 4, 84, 101, 134, 286, 324, 422, 440 (congrès), 525, 636, 685, 716. URE, 69, 286; 362 (journée), 622 (J.I.C. et J.O.C.), 667. UREP, 515.

Dans la Légion d'Honneur, 54, 265. La Congrégation de la Retraite, 434. Congrégation des Filles du Saint-Esprit, 547. Jubilés à Lennon, 578.

Divers. — Les vœux du Nouvel An à l'Evêché, 7, 747. Installation de M. le ch. Blons à Concarneau, 54. Concélébration au Likès, 86. Réparations aux flèches de la cathédrale, 86. Conférences de l'« Enfance de l'Art », 86. Sœur René-Benjamin expose, 86, 109. Inauguration d'un monument aux Pêris en Mer à Moëlan, 108. Catéchuménat des adultes, 123. Ils ont même changé le « Notre Père », 139. Conférences bibliques à Quimper, 229, 511. Récollection de jeunes handicapés, 231. M. l'abbé de Surgy, doyen de la Faculté de Théologie, Angers, 373. Messe bretonne: à Plouguerneau, 365; à Poulgoazec, 379; à Morlaix, 753. Statistiques d'après Ordo 1966, 395. Des prêtres face au Concile, 408. Société des prêtres de S. Jacques, 433, 495. Les mamans-catéchistes, 592. A propos d'une reconversion du réseau breton, 628. Les nouveaux horaires de messes à Quimper, 637. Visite aux Johnnies, 675. La joie des foyers militants, 701. Rencontre de prêtres français et allemands à Altenberg, 703. Visite aux saisonniers du sucre, 724. Un concert à Saint-Mathieu de Morlaix, 753.

VI. CHRONIQUE GÉNÉRALE

Pastorale. — L'équilibre pastoral (Mgr Kérautret), 20. Un appel nouveau (abbé Pézeril), 155. L'Eglise missionnaire (Mgr Kérautret), 250. Le problème scolaire (id.), 325. La masse de nos chrétiens (id.), 390, 528. Le loisir, l'homme, l'église, 435. Quelques lignes de force pour la catéchèse (Mgr Pailler), 453. Rentrée scolaire et rentrée pastorale (Mgr Bellec), 526. Ce qu'est un aumônier d'action catholique (Mgr Ancel), 644.

Pastorale liturgique. — Un nouveau « Notre Père », 21, 139. Sur la préface (P. Jungmann), 57. Note catéchétique sur la préface, 61. Quand vous priez, dites « Notre Père » (P. de Surgy), 207. Viens en nous, Saint-Esprit (Taizé), 342. Foi de l'Eglise, Présence eucharistique (Mgr Garrone), 361. Lectures pour les messes de semaine, 391. Le Comédien et l'homélie (R. Guillo), 611.

Divers. — L'œcuménisme d'après les textes conciliaires, 25. Prière commune pour l'Unité, 39. Litanies et oraisons, 43. Notes pour l'homélie, 45. Prière universelle pour l'Unité, 53. Un texte du Pasteur Richard-Molard, 56. La rencontre du Pape et de l'Archevêque de Canterbury, 233. La gloire de Dieu dans le discours après la Cène (Dr Ramsey), 251.

La fascination de l'athéisme (Mgr Garrone), 88. De l'incroyance à la foi (P. Crozon), 89. Matin de Pâques (Patrice de la Tour du Pin), 246. Recherches de Dieu (P. Crozon), 329. Prêtres, pourquoi (P. Holstein), 406. Esprit de recherche après Vatican II (Mgr Schmidt), 410. Foi, moyens audio-visuels et art sacré, 472. Les vocations dans l'Eglise (Mgr Guyot), 483. Aux jeunes séminaristes (Mgr Gouyon), 486. Vatican II et la pastorale des vocations (Centre national), 487. La Constitution sur la Révélation (Mgr Maziers), 516. Le devoir de la paix (Mgr Gouyon), 541. Télé-promotion rurale, 621. Contre « l'épicerie religieuse » (Mgr Elchinger), 626. La prière (P. Læw), 638. « Formidable » et « Club-Inter », 673. Communiqué des libraires religieux, 723.

Congrès eucharistique national, 182. Mission bretonne, 237, 527. Journée missionnaire des Malades, 316, 340. Radio-Vatican, 326.

Sessions : Economie et Humanisme, 287. Semaine Sociale, 317, 389. Œcuménisme, 328. Pédagogie musicale, 343, 413, 485, 693. Union des Œuvres, 404, 590.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Livres. — Encyclique « *Mysterium Fidei* », 4. Les prêtres dans la pensée de Vatican II, 28. Salaun et Marcus, Qu'est-ce qu'un prêtre, 219. Editions des textes conciliaires, 331, 379, 549, 672. Laurentin, La Vierge au Concile, 511. Elchinger, etc., Le courage des lendemains, 626. Martineau, Pédagogie de l'Œcuménisme, 27. Sur l'œcuménisme, 38. Sur l'incroyance, 89.

Homélies sur le « Notre Père », 70, pour le Temps Pascal, 253. Y. Chauffin, La Bible cette inconnue, 184. Un Nouveau Testament en gros caractères, 237. Soubigou, Méditons les épîtres, Les évangiles du dimanche, 533. L'évangile selon S. Luc (en français moderne), 641.

Semaine Sociale de Brest, L'homme et la révolution urbaine, 148. Gerbé, etc., Ils demandent le baptême pour leur enfant, 189. Documents catéchétiques, 548. Le livre de la table, 565.

Centre Laënnec, La sexualité humaine, 409. Rondet, L'obéissance, 456. Graduels, traits et alleluias, 457. Jounel, La concélébration, 471.

Doble, The Saints of Cornwall, 330. Falc'hun, Les noms de lieux celtiques, 364. Gourvil, Noms de famille de Basse-Bretagne, 397.

Soubigou, Vers la joie de Dieu, 610. Claude et Féder, Prie dans le secret, 610. Couvreur, Tu nourriras mon grand âge, 610. Rotureau, Conscience religieuse et mentalité technique, 645. Voillaume, Lettres aux Fraternités, 706.

Revues. — Etudes, 86, 122, 381, 406, 456, 595, 735. Christus, 88, 349, 457. Parole et Mission, 141. Pax, 154, 669. Masses Ouvrières, 329. Chronique Sociale, 330. Paroisse et Liturgie, 407. Adolescence, 485. Chrétiens d'aujourd'hui, 669. 692. Fêtes et Saisons, passim. Cahiers d'Action religieuse et sociale, 669, 757. Document, Service Adolescence, 693. La Croix, 717.

Bulletins paroissiaux : 54, 374, 394, 466, 469, 578, 592, 628, 659, 675, 724.

Disques. — Un disque sur l'Œcuménisme, 54. Spécial-sonore sur le Concile, 189. Vendredi-Saint et Nuit pascale, 232.

OPTIQUE

ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

“AUX SEPT SAINTS”

Mlle M.-L. PHILIPPE

17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34**ARTS RELIGIEUX**

CHASUBLERIE — ORFÈVREURIE

TOUS LES MISSELS

CHRISTS - STATUES

— MAISON SPECIALISÉE —

LIBRAIRIE ORVOËN- Articles Religieux -
Fournitures Classiques
et de Bureaux2, rue Elie-Fréron, 2
QUIMPER Tél. : 9.70**PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION****J. RAUB**

3-8, rue Victor-Hugo - BREST

LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.**

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FR.

Agence de QUIMPER16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72Vous pouvez
maintenant acheter votre **204**
en ÉPARGNE-CRÉDIT**aux GARAGES DE BRETAGNE**Concessionnaires « **PEUGEOT** »**BREST**Place de Strasbourg
Téléphone 44-24-06**MORLAIX**31 à 37, rue de Brest
Téléphone 64**CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE**

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉAIRES LOCAUX